00053800

TO BE ISSUED OUT
WITHOUT PERMISSION.

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 05 October, 2018

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

14

SIÈCLE DE LOUIS XIV

I

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT

LOUIS XIV.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

53800

SIÈCLE DE LOUIS XIV

I

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1878

F8081
V01/Oe11
53800

00053800

SIÈCLE

DE

LOUIS XIV

AVERTISSEMENT

POUR LA PRÉSENTE ÉDITION.

Nous entrons maintenant dans la partie de l'œuvre historique de Voltaire, plus spécialement consacrée à la France. Cette série s'ouvre par le *Siècle de Louis XIV*. L'idée de tracer un tableau du grand règne s'était présentée à Voltaire de bonne heure, dans la fréquentation des hommes qui avaient vécu sous Louis XIV, qui l'avaient approché et servi. Il dit lui-même qu'il passa trente années à s'instruire des faits principaux de ce règne. Les conversations des Caumartin lui furent notamment très-utiles. Ses rapports familiers avec le vieux maréchal de Villars, qui aimait à raconter ses campagnes et ses négociations, ne lui profitèrent pas moins. Les archives de quelques grandes familles lui furent ouvertes : il eut communication du journal de Dangeau, du manuscrit de Torcy. Il consulta et dépouilla les portefeuilles du dépôt de la guerre. Il n'épargna pas enfin les recherches et puisa aux meilleures sources. Les matériaux ainsi amassés de longtemps, il les mit en œuvre lorsqu'il était parvenu à la maturité de l'âge, pendant les années qu'il passa loin de Paris et de Versailles, à la cour de Frédéric II. Et peut-être cet éloignement, qui faisait mieux sentir à l'auteur le prix de la patrie, fut-il favorable à l'ouvrage.

Le *Siècle de Louis XIV* émerveilla les contemporains, qui n'avaient rien de comparable à y opposer. L'aîné des d'Argenson, particulièrement, exprime un véritable enthousiasme : « Oh ! le livre admirable ! que d'esprit et de génie ! quel choix de grandes choses ! que cela est vu de haut et en grand ! quel style noble et élevé ! Peu de fautes, et beaucoup de grandes vérités. Voltaire sait tout, parle de tout en expert[1]. »

Lord Chesterfield écrivait à son fils (13 avril 1752) : « Voltaire m'a envoyé de Berlin son histoire du *Siècle de Louis XIV;* elle est arrivée à propos; milord Bolingbroke m'avait justement appris comment on doit lire l'histoire. Voltaire me fait voir comment on doit l'écrire... C'est l'histoire de l'esprit humain, écrite par un homme de génie pour l'usage des gens d'esprit... Il me dit tout ce que je souhaite de savoir, et rien de plus; ses réflexions sont courtes, justes, et en produisent d'autres dans ses lec-

1. Marquis d'Argenson, *Mémoires,* édit. de la *Bibliothèque elzévirienne,* tome V, page 147.

teurs. Exempt de préjugés religieux, philosophiques, politiques et nationaux, plus qu'aucun historien que j'aie jamais lu, il rapporte tous les faits avec autant de vérité et d'impartialité que les bienséances, qu'on doit toujours observer, le lui permettent... Il y a deux affectations puériles dont je souhaiterais que ce livre eût été exempt : l'une est une subversion totale de l'orthographe française anciennement établie; l'autre est qu'il n'y a pas une seule lettre capitale dans tout le livre, excepté au commencement d'un paragraphe. Je vois avec déplaisir Rome, Paris, la France, César, Henri IV, etc., en lettres minuscules, et je ne conçois pas qu'il y ait aucune raison de retrancher de ces mots les capitales malgré un long usage. »

C'est en effet au *Siècle de Louis XIV* qu'il convient de faire remonter l'application de ce qu'on a appelé l'orthographe de Voltaire, qui a si bien prevalu que nul ne songe plus aujourd'hui à s'y soustraire. Quant à l'absence de lettres capitales, que signale le spirituel Anglais, effectivement elle produit, dans l'edition de Berlin, un effet assez bizarre; mais Voltaire, s'il était pour quelque chose dans cette innovation, n'y persista pas et revint, dans les éditions suivantes, au système ordinaire.

Les louanges des meilleurs juges des travaux historiques confirmèrent le sentiment général. Ils ne firent guère qu'une réserve à leurs éloges. Ils regrettèrent seulement le peu d'étendue de la liste raisonnée des personnages celèbres. « MM. de Meinières et de Foncemagne, écrit d'Argental à l'auteur (Paris, 19 mars 1752), admirent le *Siècle de Louis XIV;* mais les observations du second tombent principalement sur le *Catalogue des écrivains*. En effet cette partie n'est ni assez méditée, ni assez exacte. » Mais c'est moins à Voltaire qu'aux circonstances qu'il fallait s'en prendre. Cette partie de l'ouvrage eût été plus détaillée, plus précise et plus ample, si l'historien se fût trouvé à Paris : « C'était mon principal objet, dit-il (au président Hénault, 8 janvier 1762), mais que puis-je à Berlin? »

La première edition fut enlevée en quelques jours. Huit éditions parurent en moins de huit mois, sans compter deux traductions allemandes publiées la même année, l'une à Francfort, et l'autre à Leipsick. Parmi ces réimpressions, il en est une qui se produisit dans des circonstances bien faites pour exciter la surprise, aujourd'hui que la proprieté littéraire est un peu plus respectée qu'elle ne l'était à cette époque. La Beaumelle était alors à Berlin; en hostilités ouvertes avec Voltaire, il déclara que le livre de son adversaire était plein « de pauvretés, de fautes et d'esprit ». Le public trouvant le jugement aussi injuste que présomptueux, La Beaumelle se fit fort de prouver son dire, et annonça un examen critique de l'ouvrage.

Cette annonce inquiéta Voltaire, qui savait que La Beaumelle était possesseur de la correspondance de Mme de Maintenon. L'existence de ces lettres de Mme de Maintenon ébranla sa confiance dans son travail, et lui inspira de vives appréhentions. Il chercha tantôt à intimider le libelliste, tantôt à détourner ses menaces : « Quoique j'aie passé trente années à m'instruire des faits principaux qui regardent ce règne; quoiqu'on m'ait envoyé en dernier lieu les mémoires les plus instructifs, cependant je pense avoir fait, comme dit Bayle, bien des péchés de commission et d'omission. Tout homme de

lettres qui s'intéresse à la vérité et à l'honneur de ce beau siècle doit m'honorer de ses lumières; mais quand on écrira contre moi en faisant imprimer mon propre ouvrage pour ruiner mon libraire, un tel procédé aura-t-il des approbateurs? »

La Beaumelle ne se laisse pas désarmer. Il met son projet à exécution, et publie le *Siècle de Louis XIV* avec des remarques. C'est un des exemples de piraterie littéraire les plus audacieux que l'on puisse citer. On verra les suites de cette insolente contrefaçon dans l'Avertissement de Beuchot en tête du *Supplément au Siècle de Louis XIV*.

Le *Siècle de Louis XIV* est resté dans l'estime de la postérité à la hauteur où l'estime des contemporains l'avait placé tout d'abord : c'est une œuvre consacrée, un monument indestructible. « On ne montrera pas mieux, dit Villemain, le génie de cette société puissante et polie dont Voltaire avait vu la dernière splendeur et dont il parlait la langue. C'est par là que son récit est original et ne peut plus être surpassé. »

M. D. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française*, apprécie ainsi l'ouvrage qui est, à ses yeux, le principal titre de Voltaire historien. « De toutes les inspirations de Voltaire, dit-il, la plus heureuse est le *Siècle de Louis XIV*. Il en eut la pensée dans le temps où il aima la gloire avec le plus de candeur et où elle lui apparaissait sous la forme de ces générations de jeunes Français apprenant à admirer dans le *Siècle de Louis XIV* toutes les grandeurs de leur pays. L'idée de placer la France du XVIIe siècle à la tête de l'Europe intellectuelle, de faire accepter de tout le monde l'appellation du *siècle de Louis XIV*, de présenter à l'esprit humain, comme sa plus parfaite image, l'esprit français personnifié dans nos écrivains, nos savants et nos artistes, cette idée-là ne vint à Voltaire ni d'un besoin public ni d'une invitation de la mode. Ce fut son œuvre personnelle... La mémoire de Louis XIV avait toute sorte d'adversaires...

« On a critiqué, dans ces dernières années, et on critique encore le plan, ou plutôt ce qu'on appelle le manque de plan du *Siècle de Louis XIV*. Le premier reproche en est venu de Gibbon, qui contentait peut-être à son insu ses préjugés d'Anglais et sa rivalité d'historien. Une nouvelle théorie de l'histoire a mis sa critique en crédit. Nous sommes devenus très-difficiles sur les devoirs de l'historien. La pratique du gouvernement représentatif où tous les ressorts d'une grande société sont mis au jour nous a persuadés que nous sommes très-bons juges de la politique, que nous n'ignorons pas la guerre, que nous nous entendons en finances, que l'administration n'a plus de secrets pour nous, que rien ne nous échappe des rapports de la fortune publique avec l'esprit général du gouvernement. Nous nous flattons de sentir l'unité de l'État dans la multiplicité des fonctions sociales. Tout ce qu'on nous explique, nous croyons le comprendre, et nous ne sommes pas loin de nous imaginer que les seules choses dont on puisse bien juger sans étude, c'est la société et l'État. Un historien qui ne nous montre pas le tout comme à des gens qui s'y connaissent risque fort de ne pas nous faire agréer ce qu'il nous montre...

« Il y a un certain goût de la perfection qui nous rend injustes... J'ai bien peur qu'il n'en soit ainsi pour le *Siècle de Louis XIV*. Quand on a ré-

pete, après Gibbon, que c'est un livre sans plan, un char mal attelé que les chevaux tirent en tous sens, au risque de le faire verser, on a tout dit. On a fait à ses propres yeux preuve d'instruction; on a obtenu ce qu'on recherche plus que l'instruction : on a loué son propre goût en critiquant un grand écrivain...

« Mais le moyen qu'a pris Voltaire est-il donc si mauvais? A un récit complexe et continu, où l'on eût échoué à dissimuler le pêle-mêle, il a préféré une suite de tableaux représentant l'un après l'autre tous les grands côtés de la société française sous le règne de Louis XIV. Chaque tableau est un sujet, et chaque sujet provoque un genre de curiosité particulière que Voltaire satisfait. Ce plan-là en vaut un autre; il était nouveau alors; il n'a pas cessé d'être bon.

« Je prends pour exemple le tableau des guerres, et, parmi ces guerres, celle de Hollande. Ce que nous demandons à l'historien pour en garder une impression durable, ce sont les causes de la guerre exposées et jugées, la situation des deux peuples qui vont en venir aux mains, leurs chefs, les préparatifs de la lutte, les batailles, et, dans les récits de ces batailles, une stratégie à l'usage de ceux qui ne savent pas la guerre, les traits qui caractérisent le commandement chez les généraux et la manière de se battre chez les soldats, la justice rendue à tous, avec un peu d'inclination pour tout ce qui peut honorer notre nation à ses propres yeux et entretenir parmi nous la tradition de la discipline et du courage. Autant de questions que Voltaire s'est posées et auxquelles il répond.

« Je n'empêche pas que, pour montrer les causes de la guerre, on n'analyse longuement les dépêches et qu'on n'entrecoupe le récit par des extraits, — mais alors on fait une histoire diplomatique; — qu'on ne s'étende sur les dissensions de la Hollande et sur la fin tragique des de Witt, — mais c'est entreprendre sur l'histoire de la Hollande; — qu'on ne raconte au long les combats qui en peu de jours mettent la Hollande aux abois et la forcent à se noyer pour se sauver, — mais ce sont là des mémoires militaires.

« En attendant, je me contente de ce récit, qui m'en apprend assez sur les causes de la guerre pour que je ne confonde pas cette conquête manquée avec une guerre juste, et l'ambition du roi avec la querelle de la France; qui, des luttes intérieures de la Hollande, fait ressortir cette triste vérité que l'invasion même ne réconcilie pas les partis; qui m'intéresse aux deux nations, à la Hollande par la justice et par le respect du faible, à la France par le patriotisme et l'amour de la gloire; qui, parmi plusieurs portraits d'un dessin aussi juste que brillant, me laisse imprimées dans l'esprit les deux grandes figures royales du siècle, Louis XIV et Guillaume III, esquissées comme certains croquis de grands maîtres dont le crayon ne laisse plus rien à faire au pinceau.

« Dans un second tableau, d'un genre tout différent, Voltaire nous peint la France sortant, sous le souffle puissant de Louis XIV, du chaos de la Fronde.

« Je suppose un lecteur qui connaît en gros les principaux traits de cette époque : l'œuvre de Richelieu attaquée et près de périr; un parlement qui veut regir l'État, et ne rend pas la justice; un Condé, un Turenne, menant

les armées étrangères contre la France; des finances mises au pillage; un premier réparateur, l'Italien Mazarin, plus Français que les Français de la Fronde, mais qui se paye de ses services par des mains qui prennent tout; que va-t-il demander à l'historien? Ce que Voltaire s'est demandé, nous dit-il, à lui-même, avant d'écrire son chapitre : la France s'en tirera-t-elle? Comment une société, tombée en dissolution parce que tout le monde veut la gouverner, et personne gratuitement, va-t-elle se relever sur ses bases, et quelles sont ces bases? Le chapitre répond à ces questions. Tout ce que le lecteur voulait voir, il le voit : où il y avait des ruines, une résurrection; où il n'y avait rien, des créations durables; le jeu rendu à tous les ressorts de la machine; les mêmes hommes qui hors de leur place troublaient l'État, à leur place le raffermissant et l'illustrant; la fonction du gouvernement exercée par celui auquel elle appartenait, et qui avait, comme tout exprès, l'amour de la gloire si inséparable de l'idée du bien public que je n'oserais pas le mettre au-dessous de l'amour du devoir. Il reste de tout cela, comme impressions dernières, l'idée de ce que chacun doit à l'État et de ce que l'État doit à tous, le patriotisme, la bienveillance réciproque, le devoir de chaque profession, le besoin du grand qui est l'utile sous sa forme la plus élevée, l'admiration pour les grands hommes avec une justice particulière pour ceux qui ont le génie du gouvernement, et qui sont chargés de la triple tâche de conserver, de faire marcher, et de perfectionner la machine.

« La même intelligence des besoins du lecteur a composé le chapitre des *Anecdotes et Particularités* et le chapitre des *Lettres et Arts*. Comme beaucoup d'écrits de Voltaire, ils tiennent plus que le titre ne promet. Le premier est une histoire familière de la cour de Louis XIV; vrai tableau, ou plutôt vraie galerie de tableaux imposants ou charmants, au-dessus desquels domine, tracé d'une main libre, pour l'histoire et non pour la tragédie, le portrait du grand roi. Dans le second, nous voyons apparaître et comme se lever successivement à l'horizon tous ces astres de la poésie, de l'éloquence et des arts, qui brillent à jamais sur la France, et dirigent les générations dans toutes les voies de l'idéal. Il s'agit encore là de portraits, de ceux qui nous sont le plus chers, de nos pères par l'esprit, de ces grands esprits qui, selon la belle parole de Voltaire, « ont préparé des plaisirs purs et durables « aux hommes qui ne sont point encore nés ». Rien n'a vieilli des jugements sommaires et pourtant si pleins qu'il en a portés; la critique la plus profonde ne réussit qu'à nous en donner les motifs...

« L'admiration pour le XVIIe siècle est une des forces morales de notre pays; à qui nous l'a enseignée le premier il faut beaucoup pardonner. Le livre de Voltaire n'est pas seulement un bon livre : c'est un bienfait. »

Un autre écrivain, P.-J. Proudhon, placé à un point de vue très-différent, dit de même : « Sous Richelieu, Mazarin et Louis XIV, les lettrés se rangent du côté de la couronne contre la féodalité. Aux funérailles de celle-ci, ils ont tenu les coins du poêle; grâce à eux surtout, la royauté française s'est reconnue. Quoi qu'ait écrit Saint-Simon, avocat d'un ordre de choses évanoui, quoi que ressasse à sa suite une démocratie absurde, notre jugement sur Louis XIV doit être celui de Voltaire. »

L'esprit de parti, dans sa réaction aveugle contre le passé, s'est efforcé de détruire ce monument élevé à la gloire d'un roi. Nous serions bien avancés, s'il pouvait y réussir. Est-ce que la gloire de Louis XIV ne fait pas partie de la gloire française? Est-ce qu'elle n'est pas une portion même de l'honneur total de l'humanité? Aussi ces haines étroites, inintelligentes, seront-elles impuissantes dans leur « absurde » dessein, et le dernier mot restera à l'historien qui a tracé le tableau grandiose qu'on va lire; œuvre magistrale qui, malgré quelques erreurs de détail, reste vraie dans son ensemble, exacte surtout de ton et de couleur, et qui, lors même que la France aura cessé d'exister, illustrera encore la France.

Louis MOLAND.

AVERTISSEMENT

DE BEUCHOT.

Voltaire pensait, dès 1732, à donner l'histoire du *Siècle de Louis XIV*[1]. Ce ne fut toutefois qu'à la fin de 1739 qu'il publia un *Essai sur le Siècle de Louis XIV*. Ce morceau, composé de ce qui forme aujourd'hui à peu près les deux premiers chapitres de l'ouvrage, fait partie d'un *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers, par M. de V***,* 1740, in-8°. Mais, malgré la date qu'il porte, ce volume avait paru à la fin de 1739, puisqu'un arrêt du conseil, du 4 décembre 1739, en ordonne la suppression. Parmi les variantes que présente l'*Essai*, j'ai conservé et mis en note (page 175) deux passages qui m'ont semblé dignes de remarque. Je dirai, à cette occasion, que je n'ai pas trouvé dans l'édition de l'*Essai* autant de fautes que le croyait l'auteur[2].

Ce ne fut que dix à douze ans après que Voltaire publia enfin tout l'ouvrage. On fixe communément à l'année 1752 la publication du *Siècle de Louis XIV*. Cependant Voltaire lui-même, dans le XIIIe de ses *Fragments sur l'histoire générale*, dit que son livre, composé en 1745, fut imprimé en 1750. Mais cela est contredit par une lettre à Mme Denis, du 20 février 1751 : Voltaire écrit qu'il s'amuse à finir le *Siècle de Louis XIV*. L'édition était commencée six mois après[3], et dut être achevée la même année. Il existe une édition en deux volumes petit in-12, sous le millésime de 1751. Elle a pour titre : *Le Siècle de Louis XIV, publié par M. de Francheville, conseiller aulique de Sa Majesté, et membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse.*

On conçoit que Voltaire, à la cour de Berlin, comblé « de bontés à tourner la tête[4] », occupé, non-seulement de la composition de ses ouvrages, mais encore de la correction de ceux du roi[5], ait eu recours à quelqu'un pour les soins qu'exigeait l'impression de son livre. Le nom de Francheville,

1. Lettre à Formont, septembre 1732.
2. Lettre à milord Harvey, juillet 1740.
3. Lettre au duc de Richelieu, du 31 août 1751.
4. *Ibid., id.*
5. Lettre à Mme Denis, du 2 septembre 1751.

mis sur le titre de la première édition du *Siècle*, et conservé dans plusieurs des éditions suivantes, a fait dire à quelques personnes que cet ouvrage n'était pas de Voltaire, mais d'un Prussien. Voltaire déclare dans le *Supplément* que M. de Francheville, Français réfugié [1], « voulut bien présider à la première édition du *Siècle de Louis XIV* », c'est-à-dire se charger des détails et embarras de l'impression, qui durent être d'autant plus grands que c'est, à ma connaissance, le premier livre imprimé tout entier avec l'orthographe de l'auteur.

A peine le *Siècle* parut-il qu'il fut la proie des libraires. On en donna des éditions sous les noms de La Haye, deux volumes in-12; Dresde (Lyon ou Trévoux), deux volumes in-12; Leipsic (Paris), deux volumes, en quatre parties, in-12; Édimbourg, deux volumes in-12, etc. L'édition de Dresde (Lyon ou Trevoux), 1752, deux volumes in-12, est intitulée *troisième*. L'auteur n'avait pas encore donné sa *seconde*, qui parut à Leipsic, deux volumes in-12, ayant chacun deux parties. Cette *seconde* édition contient des additions et un *Avis du libraire*, qui parle de *huit* éditions faites en moins de dix mois. Elle avait été précédée de deux *Avertissements* imprimés successivement dans les journaux (*Mercure*, juin et novembre 1752). On les trouvera à cette date, dans les *Mélanges*.

C'est sur l'édition de La Haye, copie de celle de Berlin, 1751, que La Beaumelle donna son édition, Francfort, 1753, trois volumes in-12, dont je parlerai plus longuement dans l'Avertissement en tête du *Supplément au Siècle de Louis XIV*, dont cette édition de La Beaumelle fut l'origine.

L'édition de Dresde, 1753, deux volumes petit in-8°, quoique donnée pour *revue par l'auteur et considérablement augmentée*, ne contient rien qui ne fût dans la *seconde* édition déjà mentionnée.

Voltaire ne cessa pourtant pas de revoir, corriger et augmenter son *Siècle de Louis XIV*. Lorsqu'en 1756 il donna son *Essai sur l'Histoire générale* (voyez l'Avertissement en tête de l'*Essai sur les Mœurs*), il mit à la suite le *Siècle de Louis XIV*, qui y forme les chapitres CLXV à CCX. Le chapitre CCXI, intitulé *Résumé de toute cette histoire*, est aujourd'hui le chapitre CXCVII de l'*Essai sur les Mœurs* (voyez t. XIII, p. 173). Le chapitre CCXII de 1756 est, depuis 1763, le chapitre XXXIV du *Siècle de Louis XIV*. Les chapitres CCXIII–CCXV forment, depuis 1768, les préliminaires du *Siècle de Louis XIV*.

1. Joseph du Fresne de Francheville n'était pourtant pas un réfugié. Né à Doullens, en 1704, il avait débuté dans le monde savant, à Paris, de 1738 à 1741, par les premiers volumes d'une histoire générale et particulière des finances, et par un travail sur les premières expéditions de Charlemagne. Frédéric II, auquel il avait dédié cette seconde production, l'avait appelé à Berlin, où il s'était fixé et où il mourut en 1784. Il donna tous ses soins à la première édition du *Siècle de Louis XIV*, avec le concours de son jeune fils, alors secrétaire du roi, et qui, entrant plus tard dans les ordres, devint chanoine de la cathédrale d'Oppeln, en Silésie.

Ce n'était pas chose facile que de corriger les épreuves du *Siècle de Louis XIV*, car Voltaire rompait pour la première fois avec la vieille orthographe. (G. A.)

Peu de temps après la publication de l'édition de 1756, Voltaire reçut de Lausanne le certificat de trois pasteurs, que j'ai rapporté dans une note, page 135. Empressé de faire usage de cette pièce favorable à Saurin, et ne voulant pas attendre la réimpression, il fit réimprimer les dernières feuilles du septième et dernier volume. Il put ainsi faire des additions aux articles FONTENELLE, GÉDOIN, LAMOTTE, et ajouter en entier les articles DESTOUCHES, NIVELLE DE LACHAUSSÉE, et Joseph SAURIN. Il lui fallut en même temps changer les frontispices de l'ouvrage, qui, datés de 1756, ne pouvaient plus convenir à un ouvrage contenant un certificat du 30 mars 1757. Il n'en coûtait pas davantage de mettre à ces frontispices : *seconde édition;* cela fut fait. Mais les brocheurs et relieurs laissèrent souvent le frontispice de 1756 à des exemplaires qui contiennent le certificat.

Un nommé Lervêche [1], mécontent des expressions de l'article SAURIN, et regardant le certificat comme surpris ou supposé, fit insérer, sans la signer, une assez longue lettre dans le *Journal helvétique,* d'octobre 1758. C'est pour répondre à Lervêche que Voltaire composa la *Réfutation d'un écrit anonyme concernant la mémoire de feu M. Joseph Saurin* [2], à laquelle Lervêche répliqua. Les pièces de cette querelle font partie de la *Guerre littéraire, ou Choix de quelques pièces de M. de V****, 1759, in-12, de CXL et 183 pages, imprimé à Lausanne chez Grasset. Voltaire, blessé de la publication de ce volume, composa *Mémoire* et *Requête* [3], pour en obtenir la suppression. Grasset, malgré la protection de Haller, craignant qu'on n'accédât à la demande de Voltaire, changea le titre du volume, et, sur le nouveau frontispice, mit seulement : *Choix de quelques pièces polémiques de M. de V**** [4]. C'était une précaution inutile; la demande de Voltaire n'eut aucune suite.

La réimpression de l'*Essai sur l'Histoire générale,* en Hollande, 1757, sept volumes in-8°, fut faite sur un exemplaire de 1756, mais augmentée

1. Voyez la lettre de Voltaire à Haller, du 13 février 1759.
2. Voyez cette *Réfutation,* dans les *Mélanges.*
3. Voyez le *Mémoire* et la *Requête,* dans les *Mélanges.*
4. Voici ce que contient le volume sous l'un ou l'autre de ses titres : I. Trois *Lettres sur la nature de notre âme* (par Boullier). Ces lettres sont celles dont il est parlé dans l'Avertissement en tête des *Lettres philosophiques.* II. *Avis à l'auteur du journal de Gottingue* (imprimé dans les *Mélanges*). III. *Mémoire sur l'Avis.* C'est la réponse du journaliste. IV. *Défense de milord Bolingbroke* (*Mélanges,* 1752). V. *Remarques sur la défense de milord Bolingbroke.* VI. *Lettre de M. de Voltaire à M. T.* (Thieriot). C'est la lettre du 26 mars 1757, qu'on peut voir dans la *Correspondance.* VII. *Réponse à la précédente lettre, par une société de gens de lettres.* VIII. *Lettre écrite de Genève, où l'on examine deux chapitres de l'Essai sur l'Histoire générale.* Cette lettre est de Vernet; il en est déjà parlé tome XII, page 303. IX. *Les Torts, à M. de V. sur son démêlé avec M. V.* (Vernet); pièce de vers à laquelle Voltaire répondit par les stances aussi intitulées *les Torts* (voyez tome VIII). X. *Lettre à l'occasion d'un article concernant Saurin.* C'est la lettre de Lervêche. XI. *Réponse de M. de Voltaire.* C'est la *Réfutation d'un écrit anonyme.* etc. (*Mélanges,* 1758). XII. *Réponse à la Réfutation;* réponse qui n'avait point été imprimée dans le *Journal helvétique.*

d'une table assez ample. Elle ne contient aucune des additions faites par l'auteur en réimprimant les dernières feuilles de son volume, ni conséquemment le certificat du 30 mars 1757, que Voltaire, au reste, supprima dans l'édition de l'*Essai sur l'Histoire générale*, 1761-63, en huit volumes in-8°.

Dans cette édition de 1761-63 c'est au sixième volume que commence le *Siecle de Louis XIV*, volume qui est intitulé *Essai sur l'Histoire générale, etc., tome sixième : ou suite, tome premier.* Le *Siècle de Louis XIV* n'y a pas moins de soixante-deux chapitres. Le quarante-deuxième est consacré aux *Artistes célèbres*. Tous ceux qui le suivent sont relatifs à ce qui s'est passé après la mort de Louis XIV, et font, depuis 1768, partie du *Précis du Siecle de Louis XV*. Le chapitre LXI, intitulé *D'un Fait singulier concernant la littérature*, et que les éditeurs divers ont placé les uns dans une division, les autres dans une autre, sera, dans la présente édition, parmi les *Mélanges*, année 1763. C'est dans le même volume que je mettrai le chapitre LXII de l'édition de 1763, sous son titre de : *Conclusion et Examen de ce tableau historique*. C'est ce chapitre que les éditeurs de Kehl ont intitulé *Nouvelles Remarques sur l'histoire à l'occasion de l'Essai sur les Mœurs* (et ont placé sous le n° XXIV des *Fragments sur l'histoire*) ; titre inexact, car ce morceau est antérieur aux *Remarques* publiées séparément en 1763, et qu'on peut voir aussi dans le même tome des *Mélanges*.

En 1768 parut le *Siècle de Louis XIV, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, à laquelle on a ajouté un Précis du Siècle de Louis XV*, quatre volumes in-8°. Le *Précis du Siècle de Louis XV* commence dans le troisième volume, et a trente-neuf chapitres. C'est aussi en trente-neuf chapitres qu'est le *Siècle de Louis XIV*, qui est précédé de l'*Avertissement* que voici :

« On a cru devoir commencer cette nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* par la liste de la maison royale et de tous les princes du sang de son temps. Elle est suivie de celle de tous les souverains contemporains, des maréchaux de France, des amiraux et généraux des galères, des ministres et secrétaires d'État, qui ont servi sous ce monarque. Après quoi vient le catalogue alphabétique des savants et artistes en tout genre. Cette instruction préliminaire est une espèce de dictionnaire dans lequel le lecteur peut choisir les sujets à son gré, pour se mettre au fait des grands événements arrivés sous ce règne. »

Jusque-là, en effet, c'était à la fin du *Siècle de Louis XIV*, et quelquefois sous la forme de trois chapitres, qu'avaient été placés : 1° La *Liste des enfants de Louis XIV, des souverains contemporains, etc.* ; 2° le *Catalogue des écrivains* ; 3° les *Artistes célèbres* ; objets qui, depuis 1768 (l'édition de Mme de Genlis exceptée), ont été conservés en tête de l'ouvrage : voyez, dans le présent volume, pages 1, 32 et 145. C'était, ainsi que je l'ai dit, ce qui formait, en 1756 et 1757, les chapitres CCXIII-CCXXV de l'*Essai* ; et en 1763, les chapitres XL-XLII du *Siècle*.

Dans l'édition in-4° des *Œuvres de Voltaire*, le *Siècle de Louis XIV* forme, avec le *Précis du Siècle de Louis XV*, les tomes XI et XII, datés de 1769. Le *Siècle de Louis XIV* se trouve dans les tomes XVIII et XIX de l'édition encadrée, ou de 1775 : c'est la dernière édition authentique donnée du vivant de l'auteur.

Les éditions de Kehl contiennent quelques additions posthumes, parmi lesquelles il en est une qui me laisse quelques doutes de son authenticité. Dans la liste des maréchaux, à l'article BERWICK (voyez page 14), on parle des *Mémoires de Berwick*, publiés par l'abbé Hook, en 1778. Ce sont les véritables Mémoires du maréchal. Dans deux notes du chapitre XXI, Voltaire cite, pour les critiquer, ceux qui avaient été fabriqués par l'abbé Margon, et publiés en 1737. A-t-il vu la publication de l'édition de l'abbé Hook? Voltaire est mort dans la nuit du 30 au 31 mai 1778, après quelque temps de maladie. Le *Catalogue hebdomadaire* n'annonce les Mémoires que dans sa feuille du 13 juin. L'*Année littéraire*, en rendant compte des *Mémoires*, année 1778 (tome V, page 181 et suiv.), parle de Voltaire comme n'existant plus. Toutes les notes du *Siècle de Louis XIV*, où il est question des *Mémoires* publiés par Hook, sont des éditeurs de Kehl, qui, dans le chapitre XXI, à la suite d'une note de Voltaire, établissent que les *Mémoires de Berwick*, cités par Voltaire, ne sont pas ceux qu'a publiés l'abbé Hook.

De toutes les éditions qui ont paru depuis celles de Kehl, je ne parlerai que d'une qui fut publiée, il y a dix ans, sous ce titre : *Siècle de Louis XIV, par Voltaire; nouvelle édition, avec des retranchements, des notes et une préface, par Mme la comtesse de Genlis*, 1820, trois volumes in-12. L'éditeur moderne annonce avoir ôté « tout ce qui souillait et déparait » cet ouvrage, qu'elle trouve « instructif et rempli de faits intéressants ». Ce qui choque surtout Mme de Genlis, ce sont les « épigrammes sans nombre sur les prêtres, et la satire calomnieuse et continuelle de la religion et de la piété ». Aussi, en réduisant à trente-six les trente-neuf chapitres de Voltaire, a-t-elle supprimé le chapitre du *Calvinisme*, celui du *Jansénisme*, celui sur les *Cérémonies chinoises*; et çà et là beaucoup de morceaux. Les préliminaires ont été reportés à la fin du troisième volume.

Avant d'être mutilé par Mme de Genlis, le *Siècle de Louis XIV* avait été condamné à Rome les 22 février et 16 mai 1753.

Dans le chapitre Ier de son livre (voyez pages 155-56), Voltaire parle des quatre siècles des lettres et des arts. A.-J. Roustan, à qui Voltaire adressa, en 1768, des *Remontrances* et des *Instructions*, en publiant, en 1764, un volume in-8° intitulé *Offrande aux autels et à la patrie*, y comprit un *Examen historique des quatre beaux siècles de M. de Voltaire*. Roustan pense que Voltaire loue beaucoup trop Louis XIV. C'est aussi l'opinion de feu Lémontey, dans son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, 1818, in-8°.

Peu après les premières impressions du *Siècle de Louis XIV*, avait paru le *Siècle politique de Louis XIV, ou Lettres du vicomte de Bolingbroke sur ce sujet, avec les pièces qui forment l'histoire du Siècle de M. F. de Voltaire, et de ses querelles avec MM. de Maupertuis et de La Beaumelle*,

à Sieclopolis, 1753, in-8°. Ce volume, dont je parlerai aussi dans l'Avertissement en tête du *Supplément au Siècle de Louis XIV*, a eu plusieurs éditions en 1754 et 1755. On en a fait le tome IV des éditions du *Siècle* en trois volumes, et le tome V des éditions en quatre. Sur le faux titre de l'édition de 1753 on lit : *Nouveau volume du Siècle de Louis XIV, pour suppléer à ce qui manque à cet ouvrage de M. de Voltaire.* L'éditeur de ce volume fut Maubert de Gouvest; il y donne un fragment d'une lettre et deux lettres entières de Bolingbroke, et un *Recueil de pièces concernant le Siècle de Louis XIV, et les querelles de son auteur avec MM. de Maupertuis et de La Beaumelle.*

Il est à remarquer que ni le *Mercure*, ni les *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (par Fréron), n'aient rendu compte de la première édition du *Siècle de Louis XIV*, qui fut déchirée dans le *Journal de Gottingue.* Voltaire répondit par l'*Avis à l'auteur du journal de Gottingue*[1].

J'ai dit que Voltaire n'avait cessé de revoir son livre. Ses notes surtout ont été successivement ajoutées : de là vient que quelques-unes semblent contradictoires. Il dit quelque part[2] n'avoir point eu connaissance des *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, dont il rapporte cependant des passages. C'est pourquoi j'ai indiqué la date de quelques notes. J'ai fait la même chose pour quelques phrases du texte seulement. Il eût été fatigant, ce me semble, pour le lecteur, d'avoir, pour ainsi dire, l'acte de naissance de chacune.

Fontenelle était, en 1752, le seul qui fît exception à la règle que l'auteur s'était faite de ne mettre dans son Catalogue des écrivains aucun homme vivant (voyez la note, p. 74). Voltaire fit en 1768 deux nouvelles exceptions en faveur de d'Olivet et du président Hénault (voyez pages 65-66 et 79). Mais plusieurs auteurs, sans y avoir d'article, ont eu le plaisir de se voir louer dans le *Siècle de Louis XIV:* le président Hénault dès 1751 (voyez la note 1, p. 80 ; le duc de Nivernais dès 1756 (voyez p. 140); B.-J. Saurin dès 1763 (voyez p. 135 ; M. Jacques-Dominique Cassini, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-dix ans, dans les éditions posthumes (voyez p. 50).

Je donne peu de variantes : il n'était nécessaire ni de les relever toutes, ni d'indiquer à quelle place se trouvaient, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, des alinéas qui ont, depuis, été transportés dans l'*Essai sur les Mœurs.*

Je possède un exemplaire de l'édition de 1751, avec un grand nombre d'additions et corrections, dont plusieurs sont de la main de Voltaire. J'ai eu en communication d'autres exemplaires corrigés aussi de la main de l'auteur, ou de celles de ses secrétaires[3]. Mais j'ai retrouvé toutes

1. Voyez dans les *Mélanges* (1753), et ci-dessus, la note 4 de la page XI.

2. Voyez la note 1, page 131.

3. Il n'est pas rare de trouver des exemplaires des diverses éditions des *OEuvres de Voltaire*, avec des corrections de sa main ou de celles de ses secrétaires. Pour mon compte, j'ai ainsi les éditions d'Amsterdam, 1738-1739, et de Dresde, 1748-54. M. F.-A. Ebert, dans le tome II de son *Dictionnaire général de bibliographie* (en allemand), 1830, dit, à l'article VOLTAIRE, qu'on a retrouvé l'exemplaire de la première édition imprimée chez Walther, à Dresde (1748-1754),

ces corrections employées dans les éditions subséquentes, à l'exception d'une seule, dont j'ai fait mon profit : c'est à la fin d'un alinéa du chapitre XXXVI (*Du Calvinisme*).

Pour l'ordre alphabétique du *Catalogue des écrivains*, j'ai suivi plusieurs des éditeurs modernes; mais je dois faire remarquer que cet ordre n'est pas tout à fait celui de Voltaire lui-même.

Dans quelques éditions du *Siècle de Louis XIV*, on a imprimé à la suite plusieurs morceaux de Voltaire, que j'ai distribués autrement, savoir :

I. *Éclaircissements sur quelques anecdotes;* c'est le neuvième des *Fragments sur l'Histoire générale.*

II. *Sur la Révocation de l'édit de Nantes;* c'est le quinzième des mêmes *Fragments.*

III. *Défense de Louis XIV contre les Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre;* c'est le treizième des *Fragments.*

IV. *Extrait d'un Mémoire sur les calomnies contre Louis XIV et contre Louis XV,* etc.; c'est le onzième des *Fragments.*

V. *Défense de Louis XIV contre l'auteur des Éphémérides du citoyen,* qu'on trouvera dans les *Mélanges* (1769).

VI. *Avis à l'auteur du Journal de Gottingue.*

VII. *Anecdotes sur Louis XIV.* Elles avaient paru avant le *Siècle de Louis XIV* (en 1748), et sont dans les *Mélanges.*

VIII. *Journal de la cour de Louis XIV, avec des notes.* C'est l'extrait des *Mémoires de Dangeau,* qu'on verra dans les *Mélanges* (1769).

IX. *Extrait des Souvenirs de madame de Caylus, avec des notes,* que nous réservons pour être placé à la suite de l'Extrait précédent.

X. *Fragment sur le Siècle de Louis XIV.* C'était, en effet, un lambeau de la *Préface* d'un volume publié par Voltaire, en 1754 (voyez cette *Préface,* à cette date, dans les *Mélanges*).

Les derniers passages du chapitre LXII de l'édition de 1763, dont j'ai parlé ci-dessus, sont aussi relatifs au *Siècle de Louis XIV.*

B.

Ce 9 mai 1830, anniversaire de la réception de Voltaire à l'Académie française.

avec des corrections et des changements pour une édition nouvelle. Il paraît, dit la *Revue encyclopédique,* de mars 1830, page 608, que l'on se propose de publier ces corrections autographes de l'auteur. L'exemplaire de 1748-1754, que j'ai, est peut-être un double de celui qu'on vient de retrouver, et dont il me semble bien extraordinaire que les corrections soient restées inédites jusqu'à ce jour. Voyez l'Avertissement en tête de l'*Histoire de Charles XII.* (B.)

LISTE RAISONNÉE

DES

ENFANTS DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS,
DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARÉCHAUX DE FRANCE,
DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS,
ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIÈCLE.

Louis XIV n'eut qu'une femme[1], Marie-Thérèse d'Autriche, née comme lui en 1638, fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, de son premier mariage avec Élisabeth de France, et sœur de Charles II et de Marguerite-Thérèse, que Philippe IV eut de son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche. Ce second mariage de Philippe IV est très-remarquable. Marie-Anne d'Autriche était sa nièce, et elle avait été fiancée, en 1648, à Philippe-Balthazar, infant d'Espagne; de sorte que Philippe IV épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de Louis XIV furent célébrées le 9 juin 1660. Marie-Thérèse mourut en 1683. Les historiens se sont fatigués à dire quelque chose d'elle. On a prétendu qu'une religieuse lui ayant demandé si elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père, elle répondit : « Non, il n'y avait point de rois. » On ne nomme point cette religieuse, elle aurait été plus qu'indiscrète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour, et lorsque Charles Ier, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouser la fille de Philippe III,

1. Le mariage avec Mme de Maintenon étant resté secret, Voltaire n'en parle pas ici ; mais voyez les articles MAINTENON et SCARRON dans le *Catalogue des écrivains;* et le chapitre XXVII.

il ne put même lui parler. Ce discours de Marie-Thérèse semble d'ailleurs supposer que s'il y avait eu des rois à la cour de son père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponse eût été convenable à la sœur d'Alexandre, mais non pas à la modeste simplicité de Marie-Thérèse. La plupart des historiens se plaisent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le seul enfant de ce mariage de Louis XIV qui vécut fut Louis, dauphin, nommé *Monseigneur*, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, longtemps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui : « Fils de roi, père de roi, jamais roi. » L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions ; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de Philippe de Valois, et était fondé d'ailleurs sur la santé de Louis XIV, plus robuste que celle de son fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres scandaleux sur la vie privée de ce prince. Les *Mémoires de madame de Maintenon*, compilés par La Beaumelle, sont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes est que Monseigneur fut amoureux de sa sœur, et qu'il épousa Mlle Choin[1]. Ces sottises doivent être réfutées, puisqu'elles ont été imprimées.

Il épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690 ; il en eut :

1° Louis, duc de Bourgogne, né le 6 auguste 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique ; lequel eut de Marie-Adélaïde de Savoie, fille du premier roi de Sardaigne, morte le 12 février 1712 :

Louis, duc de Bretagne, né en 1705, mort en 1712 ;

Et Louis XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de Bourgogne causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de Beauvilliers et du célèbre Fénelon. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre Louis XIV, son fils Monseigneur, le duc d'Orléans son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célèbre s'il n'eût été que particulier ;

1. « On dit que le premier Dauphin a épousé clandestinement Mlle Chouin, qui était dame d'honneur de la grande princesse de Conti. Je n'en jurerais pas. » *Mémoires de la princesse Palatine.* — « J'ai toujours entendu dire à ceux qui ont vécu avec elle, et surtout à Mme de Villefranche et à Mme Bolingbroke, que c'était un conte ridicule. » Lettre de Voltaire à d'Argental, 15 juin 1756.

2° Philippe, duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 19 décembre 1683, mort le 9 juillet 1746;

3° Charles, duc de Berry, né le 31 auguste 1686, mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles, morts jeunes.

ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

Louis XIV eut de Mme la duchesse de La Vallière, laquelle, s'étant rendue religieuse carmélite le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans :

Louis de Bourbon, né le 27 décembre 1663, mort le 15 juillet 1666;

Louis de Bourbon, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667, mort en 1683;

Marie-Anne, dite Mademoiselle *de Blois*, née en 1666, mariée à Louis-Armand, prince de Conti, morte en 1739.

AUTRES ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

De Françoise-Athénaïs de Rochechouart Mortemar, femme de Louis de Gondrin, marquis de Montespan. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de Montespan, le nom de la mère ne se trouve point dans les actes relatifs à leur naissance et leur légitimation :

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né le 31 mars 1670, mort en 1736;

Louis-César, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés, né en 1672, mort en 1683;

Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, mort en 1737;

Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle *de Nantes*, née en 1673, mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé, morte en 1743;

Louise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle *de Tours*, morte en 1681;

Françoise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle *de Blois*, née en 1677, mariée à Philippe II, duc d'Orléans, régent de France, morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes, dont l'un de Mlle de Fontanges.

Louis, dauphin, a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père on voulut la faire religieuse ; Mme la duchesse de Bourgogne, apprenant que cette vocation était forcée, s'y opposa, lui donna une dot, et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES

DU SANG ROYAL,

QUI VÉCURENT DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON, duc d'Orléans, second fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau en 1608, presque toujours infortuné, haï de son frère, persécuté par le cardinal de Richelieu, entrant dans toutes les intrigues, et abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de Montmorency, de Cinq-Mars, du vertueux de Thou. Jaloux de son rang et de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour à une fête qu'il donnait; et prenant le duc de Montbazon par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de Montbazon lui dit : « Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud. » Il joua un rôle considérable, mais triste, pendant la régence, et mourut relégué à Blois, en 1660.

ÉLISABETH, fille de Henri IV, née en 1602, épouse de Philippe IV, très-malheureuse en Espagne, où elle vécut sans crédit et sans consolation. Morte en 1644.

CHRISTINE, seconde fille de Henri IV, femme de Victor-Amédée, duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui disputa la tutelle de son fils, on attaqua son pouvoir et sa réputation. Morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouse de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuse princesse de cette maison; elle avait presque toutes les qualités de son père. Morte en 1669.

Mademoiselle DE MONTPENSIER[1], nommée *la Grande Mademoiselle*,

1. Voyez son article dans le *Catalogue des écrivains*.

fille de Gaston et de Marie de Bourbon-Montpensier, dont nous avons les *Mémoires*, et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire. Morte en 1693.

Marguerite-Louise, femme de Cosme de Médicis, laquelle abandonna son mari et se retira en France.

Françoise-Magdeleine, femme de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.

Philippe, *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, mort le 9 juin 1701. Il épousa Henriette, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces, morte à la fleur de son âge en 1670. Il eut de cette princesse Marie-Louise, mariée à Charles II, roi d'Espagne, en 1679, morte à vingt-sept ans, en 1689; et Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. C'est à cause de ce mariage que, dans la plupart des mémoires sur la guerre de la succession, on nomme le duc d'Orléans oncle[1] de Philippe V.

Ce fut lui qui commença la nouvelle maison d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722,

Philippe d'Orléans, régent de France, célèbre par le courage, par l'esprit, et les plaisirs; né pour la société encore plus que pour les affaires; et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa sœur a été la dernière duchesse de Lorraine. Mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRÈS-GRAND ÉCLAT.

Henri, prince de Condé, second du nom, premier prince du sang, jouit d'un crédit solide pendant la régence, et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Possédant environ deux millions de rentes selon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans sa maison l'exemple d'une économie que le cardinal Mazarin aurait dû imiter dans le gouvernement de l'État, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand Condé. Mort en 1646.

Le grand Condé, Louis II du nom, fils du précédent et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, neveu de l'illustre et malheureux duc de Montmorency, décapité à Toulouse, réunit en sa

1. Il en était l'arrière-grand-père par Anne-Marie, qui donna le jour à Marie-Adélaïde de Savoie, épouse du duc de Bourgogne; voyez page 2.

personne tout ce qui avait caractérisé pendant tant de siècles ces deux maisons de héros. Né le 8 septembre 1621, mort le 11 décembre 1686.

Il eut de Clémence de Maillé de Brézé, nièce du cardinal de Richelieu,

Henri-Jules, nommé communément *Monsieur le Prince*, mort en 1709.

Henri-Jules eut d'Anne de Bavière, palatine du Rhin,

Louis de Bourbon, nommé *Monsieur le Duc*, père de celui qui fut le premier ministre sous Louis XV. Mort en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince de Conti[1], Armand, était frère du grand Condé; il joua un rôle dans la Fronde. Mort en 1666.

Il laissa d'Anne Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin :

Louis, mort sans enfant de sa femme Marie-Anne, fille de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, en 1685;

Et François-Louis, prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conti, qui fut élu roi de Pologne en 1697; prince dont la mémoire a été longtemps chère à la France, ressemblant au grand Condé par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand Condé. Mort en 1709.

Il eut d'Adélaïde de Bourbon, sa cousine,

Louis-Armand, né en 1695, qui survécut à Louis XIV[2].

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que Louis, comte de Soissons. Tué à la bataille de la Marfée, en 1641.

Toutes les autres branches de la maison de Bourbon étaient éteintes.

Les Courtenai n'étaient reconnus princes du sang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de Louis le Gros; mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de

1. Voyez son article dans le *Catalogue des écrivains*.

2. Mort le 4 mai 1727; il est auteur des vers à Voltaire, qu'on peut voir dans le tome Ier, parmi les *Pieces justificatives*, à la suite de la *Vie de Voltaire*.

l'héritière de Courtenai, ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maison royale, dans un temps où les grands terriens ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Constantinople, et ne put fournir un prince du sang reconnu. Le cardinal Mazarin voulut, pour mortifier la maison de Condé, faire donner aux Courtenai le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis longtemps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

Barberini, Urbain VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jésuitesses[1] : il n'était pas encore question d'abolir les jésuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'Arioste et le Tasse ont mieux réussi. Mort en 1644.

Pamphilo, Innocent X, connu pour avoir chassé de Rome les deux neveux d'Urbain VIII, auxquels il devait tout; pour avoir condamné les cinq propositions de Jansénius sans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia*, sa belle-sœur, qui vendit sous son pontificat tout ce qui pouvait se vendre. Mort en 1655.

Chigi, Alexandre VII. C'est lui qui demanda pardon à Louis XIV, par un légat *a latere*. Il était plus mauvais poëte qu'Urbain VIII. Longtemps loué pour avoir négligé le népotisme, il finit par le mettre sur le trône. Mort en 1667.

Rospigliosi, Clément IX, ami des lettres sans faire de vers, pacifique, économe, et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choses dont il ne put venir à bout : d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Église de France. Mort en 1669.

1. Le bref qui abolit les jésuitesses est du 13 janvier 1631. Voyez, sur cet ordre, la *Bibliothèque critique de Saint-Jorre* (Richard Simon), tome Ier, page 289.

Altieri, Clément X; honnête homme et pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné. Mort en 1676.

Odescalchi, Innocent XI, fier ennemi de Louis XIV, oubliant les intérêts de l'Église en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire[1]. Mort en 1689.

Ottoboni, Vénitien, Alexandre VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parents. Mort en 1691.

Pignatelli, Innocent XII. Il condamna l'illustre Fénelon ; d'ailleurs il fut aimé et estimé. Mort en 1700.

Albani, Clément XI. Sa bulle contre Quesnel, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes in-folio. Mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

Ibrahim. C'est lui dont Racine dit avec juste raison :

> L'imbecile Ibrahim, sans craindre sa naissance,
> Traine, exempt de peril, une eternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'Amurat, son frère. Tout imbécile qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie sous son règne. Étranglé en 1649.

Mahomet IV, fils d'Ibrahim, déposé et mort en 1687[2].

Soliman III, fils d'Ibrahim, et frère de Mahomet IV. Après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa mort naturelle en 1691.

Achmet II, frère du précédent, poëte et musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince Louis de Bade. Mort en 1695.

Mustapha II, fils de Mahomet IV, vainqueur à Témesvar, vaincu par le prince Eugène à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697, déposé dans Andrinople, et mort dans le sérail de Constantinople en 1703.

Achmet III, frère du précédent, battu encore par le prince Eugène à Peterwaradin et à Belgrade, déposé en 1730.

1. Voyez les chapitres XIV et XXXV.

2. Déposé le 5 novembre 1687, il vécut cinq ans renfermé dans son appartement, et mourut en janvier 1693.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657[1].

LÉOPOLD Ier, mort en 1705.

JOSEPH Ier, mort en 1711.

CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.

CHARLES II, mort en 1700.

PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV, duc de Bragance, surnommé *le Fortuné*. Sa femme, Louise de Gusman, le fit roi de Portugal. Mort en 1656.

ALFONSE VI, fils du précédent. Si Jean fut roi par le courage de sa femme, Alfonse fut détrôné par la sienne en 1667; confiné dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683[2].

DON PÈDRE, frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme, et, pour l'épouser légitimement, le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était. Mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, ET D'IRLANDE,

DONT IL EST PARLÉ DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

CHARLES Ier, assassiné juridiquement sur un échafaud, en 1649.

CROMWELL (Olivier), protecteur, le 22 décembre 1653, plus puissant qu'un roi. Mort le 13 septembre 1658.

1. Voyez aussi les *Annales de l'Empire*, tome XIII, page 582 et suivantes.

2. Il en sortit en 1675, et vint à Cintra, château à sept lieues de Lisbonne, où il mourut le 12 septembre 1683.

Cromwell (Richard), protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1659. Mort en 1685[1].

Charles II, mort en 1685.

Jacques II, détrôné en 1688. Mort en 1701.

Guillaume III. Mort en 1702.

Anne Stuart, morte en 1714.

George Ier, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARK.

Christian IV, mort en 1648.

Frédéric III, reconnu, en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger, à sa volonté. La noblesse fut obligée de se conformer aux vœux des deux autres ordres de l'État. Par cette étrange loi, les rois de Danemark ont été les seuls princes despotiques de droit ; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement. Mort le 19 février 1670.

Christian V, mort en 1699.

Frédéric IV, mort en 1730.

ROIS DE SUÈDE.

Christine. Il en est parlé beaucoup dans le siècle de Louis XIV. Elle avait abdiqué en 1654. Morte à Rome en 1689.

Charles X, plus communément appelé *Charles-Gustave :* il était de la maison palatine, et neveu de Gustave-Adolphe par sa mère. Il voulut établir en Suède la puissance arbitraire. Mort en 1660.

Charles XI, qui établit cette puissance. Mort en 1697.

Charles XII, qui en abusa, et qui, par cet abus, fut cause de la liberté du royaume. Mort en 1718.

1. Richard Cromwell n'est mort qu'en 1712, à quatre-vingt-six ans.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambassade pour épouser par procureur la princesse Marie de Gonzague de Nevers. Les personnes, les habits, les chevaux, les carrosses des ambassadeurs polonais, éclipsèrent la splendeur de la cour de France, à qui Louis XIV n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipsa depuis toutes les autres cours du monde. Mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jésuite, puis cardinal, puis roi, épousa la veuve de son frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1670[1], se retira à Paris, fut abbé de Saint-Germain des Prés, vécut beaucoup avec Ninon. Mort en 1672.

MICHEL-VIESNOVIESKI, élu en 1670. Il laissa prendre par les Turcs Kaminieck, la seule ville fortifiée et la clef du royaume, et se soumit à être leur tributaire. Mort en 1673.

JEAN SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé Coyer, homme d'esprit et philosophe. Il épousa une Française, ainsi que Ladislas et Casimir[2]; c'était Mlle d'Arquien. Mort en 1696.

AUGUSTE Ier[3], électeur de Saxe, élu en 1697, par une partie de la noblesse, pendant que le prince de Conti était choisi par l'autre. Bientôt seul roi; détrôné par Charles XII, rétabli par le czar Pierre Ier. Mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par Charles XII, et détrôné par Pierre Ier. Mort en 1765[4].

ROIS DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC, le premier roi. Mort en 1700[5].

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée et qui

1. En 1668, ainsi que Voltaire le dit au chapitre x.

2. Voyez une note du chapitre x.

3. Sur les *Auguste*, rois de Pologne, voyez les *Annales de l'Empire*, tome XIII, page 213.

4. C'était le beau-père de Louis XV; voyez le chapitre IV du *Précis du Siècle de Louis XV*. Il est mort le 23 février 1766.

5. C'est ainsi qu'on lit dans toutes les éditions données du vivant de l'auteur, et dans l'édition de Kehl. Frédéric prit le titre de roi en 1700; mais il ne mourut que le 25 février 1713.

la disciplina, père de Frédéric le Grand, le premier qui vainquit avec cette armée. Mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE,

DEPUIS EMPEREURS.

Michel Romanov [1], fils de Philarète, archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sujettes; ils faisaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques. C'est ainsi que Michel épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même. Mort en juillet 1645.

Alexis, fils de Michel, qui combattit les Ottomans avec succès. Mort en février 1676 [2].

Fédor, fils d'Alexis, qui voulut policer les Russes, ouvrage réservé à Pierre le Grand. Mort en 1682.

Ivan, frère de Fédor, et aîné de Pierre, incapable du trône. Mort en 1696.

Pierre le Grand, vrai fondateur. Mort en janvier 1725 [3].

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

Le marquis Francisco de Mello d'Asumar, le même qui fut battu par le grand Condé. Démis en 1644.

Le grand commandeur Castel Rodrigo. Mort en 1647 [4].

1. C'est ainsi que ce mot est écrit dans toutes les éditions données du vivant de l'auteur; voyez, au reste, une note de Voltaire au chapitre III de l'*Histoire de Russie*.

2. Le 8 février, nouveau style, selon l'*Art de vérifier les dates*. Voltaire s'est trompé en disant 1677 dans l'*Histoire de Russie*, part. I, chapitre III. (B.)

3. Voyez l'*Histoire de Russie*, de Voltaire.

4. Dans cet article et dans quelques-uns des suivants, Voltaire donne, pour date de la mort, la date de la retraite ou du rappel des gouverneurs de Flandre.

Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, c'est-à-dire portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de Ferdinand II. Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal Mazarin. Mort en 1656.

Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne le jésuite Nitard, comme le prince de Condé du cardinal Mazarin, mais plus heureux que le prince de Condé en ce qu'il fit chasser Nitard pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par Turenne à la bataille des Dunes. Mort en 1659 [1].

Le marquis de Caracène. Mort en 1664.

Le marquis de Castel Rodrigo, qui soutint mal la guerre contre Louis XIV, et qui ne pouvait pas la bien soutenir. Mort en 1668.

Fernandès de Velasco, connétable de Castille. Mort en 1669.

Le comte de Monterey, qui secourut sous main les Hollandais contre Louis XIV. Mort en 1675.

Le duc de Villa Hermosa, l'homme le plus généreux de son temps. Mort en 1678.

Alexandre Farnèse, second fils du duc de Parme. Ce nom d'Alexandre était difficile à soutenir. Démis en 1682.

Le marquis de Grana. Mort en 1685.

Le marquis de Castanaga. Mort en 1692.

Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas après la bataille d'Hochstedt, et en garda le titre jusqu'à la paix d'Utrecht en 1714. Mort la même année.

Le prince Eugène, vicaire général des Pays-Bas. Il n'y résida jamais. Mort en 1736.

MARÉCHAUX DE FRANCE

MORTS SOUS LOUIS XIV, OU QUI ONT SERVI SOUS LUI.

Albret (César Phœbus d'), de la maison des rois de Navarre, maréchal de France en 1653 [2]. Il ne fit point de difficulté d'épou-

1. La bataille des Dunes est du 14 juin 1658. Don Juan ne mourut que le 17 septembre 1679; mais il n'avait pas reparu dans les Pays-Bas depuis l'évacuation, suite de la bataille des Dunes.

2. Fut d'abord connu sous le nom de comte de Miossens; voyez une note du chapitre IV.

ser la fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. Saint-Évremond l'a célébrée. Il fut amant de Mme de Maintenon et de la fameuse Ninon; chéri dans la société, estimé à la guerre. Mort en 1676.

Allègre (Yves d'), ayant servi près de soixante ans sous Louis XIV, n'a été maréchal qu'en 1724. Mort en 1733.

Asfeld (Claude-François Bidal d') s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza : maréchal en 1734. Mort en 1743.

Aubusson de la Feuillade (François d'), maréchal en 1675. C'est lui qui, par reconnaissance, fit élever la statue de Louis XIV à la place des Victoires. Mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que longtemps après, en 1725.

Aumont (Antoine d'), petit-fils du célèbre Jean, maréchal d'Aumont, l'un des grands capitaines de Henri IV. Antoine contribua beaucoup au gain de la bataille de Rethel en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

Balincourt (Testu de), maréchal en 1746.

Barwick, ou plutôt Berwick (Jacques Fitzjames, duc de), fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II, et d'une sœur du duc de Marlborough. Son père le fit duc de Barwick en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706; tué au siége de Philipsbourg en 1734. Il a laissé des Mémoires que M. l'abbé Hook a publiés en 1778; on y trouve des anecdotes curieuses, et des détails instructifs sur ses campagnes[1].

Bassompierre (François de), né en avril 1579, colonel général des Suisses, maréchal en 1622; détenu à la Bastille depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. Il y composa ses Mémoires, qui roulent sur des intrigues de cour et ses galanteries. César, dans ses Mémoires, ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierres, à ses dépens, le fossé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler. Mort en 1646.

Bellefonds (Bernardin Gigault, marquis de), maréchal en 1668; il gagna une bataille en Catalogne, en 1684. Mort en 1694.

Belle-Isle (Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de), petit-fils du surintendant, distingué dans les guerres de 1701; duc et pair, prince de l'empire, maréchal en 1741. Il fit avec son frère

1. Voyez l'Avertissement de Bouchot. Les *Mémoires de Berwick* (apocryphes), publiés en 1737, deux volumes in-12, sont l'ouvrage de Margon. Voltaire les critique dans le chapitre XXI du *Siecle*.

(Louis-Charles) tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie[1], où son frère fut tué. Mort ministre et secrétaire d'État de la guerre, en 1761.

Bezons (Jacques Bazin de), maréchal en 1709. Mort en 1733.

Biron (Armand-Charles de Gontaut, duc de), qui a fait revivre le duché de sa maison[2]. Ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, et perdu un bras au siége de Landau ; n'a été maréchal qu'en 1734.

Boufflers (Louis-François, duc de) l'un des meilleurs officiers de Louis XIV ; maréchal en 1693. Mort en 1711.

Bourg (Éléonor-Marie du Maine, comte du), gagna un combat important sous Louis XIV, et ne fut maréchal qu'en 1725. Mort la même année.

Brancas (Henri de), ayant servi longtemps sous Louis XIV, fut maréchal en 1734.

Brézé (Urbain de Maillé, marquis de), beau-frère du cardinal de Richelieu, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne. Mort en 1650.

Broglio (Victor-Maurice), ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, maréchal en 1724. Mort en 1727.

Broglio (François-Marie, duc de), fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenants généraux dans les guerres de Louis XIV, maréchal en 1734 ; père d'un autre maréchal de Broglio[3], qui a réuni les talents de ses ancêtres.

Castelnau (Jacques de), maréchal en 1658, blessé à mort, la même année[4], au siége de Calais.

Catinat (Nicolas de), maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talents de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot : *Paris* et *Saint-Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

Chamilly (Noël Bouton, marquis de), avait été au siége de Candie ; maréchal en 1703, il s'est rendu célèbre par la défense de Grave en 1675 ; le siége de cette petite place dura quatre mois,

1. Voyez le chapitre VII du *Précis du Siècle de Louis XV*.

2. Il est même plus connu sous le nom de marquis de Biron.

3. Ce troisième maréchal de Broglio est Victor-François, né en 1718, nommé maréchal en 1759, mort à Munster en 1804. Son père était mort le 22 mai 1745. C'est de Victor-François que parle Voltaire dans sa satire intitulée *le Pauvre Diable*, 1760 (tome X, page 100). Les mots qu'il lui consacre ici sont de 1768. (B.)

4. Au camp devant Dunkerque, et transporté à Calais, où il mourut de sa blessure.

et coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle. Mort en 1715.

Chateau-Regnaud (François-Louis Rousselet, comte de), vice-amiral de France, servit également bien sur terre et sur mer, nettoya la mer des pirates, battit les Anglais dans la baie de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en sûreté les îles de l'Amérique. Maréchal en 1703. Mort en 1716.

Chaulnes (Honoré d'Albert, duc de), maréchal en 1620. Mort en 1649.

Choiseul-Francières (Claude, comte de), troisième maréchal de France de ce nom, en 1693. Mort en 1711.

Clérembault (Philippe de), comte de Palluau, maréchal en 1653. Mort en 1665.

Clermont-Tonnerre (Gaspard, marquis de), ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

Coigny (François de Franquetot, duc de), longtemps officier général sous Louis XIV, maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie[1].

Coligny (Gaspard de), petit-fils de l'amiral ; maréchal en 1622 ; il commanda l'armée de Louis XIII contre les troupes rebelles du comte de Soissons. Tué à la Marfée : mort en 1646.

Créquy (François de Bonne de), maréchal en 1668. Mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne, en 1687. Il était de la maison de Blanchefort.

Duras (Jacques-Henri de Durfort, duc de), neveu du vicomte de Turenne, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle. Mort en 1704.

Duras (Jean-Baptiste de Durfort, duc de), maréchal de camp sous Louis XIV ; maréchal de France en 1741[2] ; fils de Jacques-Henri, et père du maréchal de Duras actuellement vivant.

Estampes (Jacques de La Ferté-Imbaut d'), maréchal en 1651. Mort en 1668[3].

Estrées (François-Annibal, duc d'), maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il se remaria avec Mlle de Manicamp, qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

1. Voyez le chapitre IV du *Précis du Siècle de Louis XV*.

2. La fin de cet alinéa est posthume. J.-B. de Duras est mort en 1770; son fils Emmanuel-Felicité, créé maréchal le 24 mars 1775, est mort en 1789.

3. Après Estampes aurait dû être placé Estrades, qui, oublié ici comme maréchal, ne l'a pas été dans le *Catalogue des écrivains*.

Estrées (Jean, comte d'), vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681. Mort en 1707.

Estrées (Victor-Marie, duc d'), fils de Jean d'Estrées, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France il commandait les flottes française et espagnole en 1701 ; maréchal en 1703. Mort en 1737.

Fabert (Abraham), maréchal en 1658. On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune et sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, et d'avoir refusé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves[1]. On prétend que le cardinal Mazarin lui proposant de lui servir d'espion dans l'armée, il lui dit : « Peut-être faut-il à un ministre de braves gens et des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers. » Mort en 1662.

Fare (de La), fils du marquis de La Fare, célèbre par ses poésies agréables ; officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

Ferté-Senneterre (Henri, duc de La), fait maréchal de camp sur la brèche de Hesdin, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi ; maréchal en 1651. Mort en 1681.

Force (Jacques Nompar de Caumont, duc de La), maréchal en 1622. C'est lui qui échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, et qui a écrit cet événement dans des Mémoires[2] conservés dans sa maison. Mort à quatre-vingt-dix-sept ans, en 1652.

Fougault (Louis), comte de Daugnon, maréchal en 1653. Mort en 1659.

Gassion (Jean de), élève du grand Gustave, maréchal en 1643. Il était calviniste. Il ne voulut jamais se marier, disant qu'il faisait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au siége de Lens, en 1647.

Grammont (Antoine de), maréchal en 1641. Mort en 1678.

1. Fabert ne fut pas dispensé des preuves de noblesse ; ce fut lui qui refusa ce que le roi lui offrait, parce que, dit-il dans sa lettre du 11 décembre 1668, « pour recevoir cet honneur il faudrait que je mentisse ». Louis XIV, dans sa réponse à Fabert, témoigne son admiration pour ce rare exemple de probité, et exprime ses regrets de ne pouvoir accorder de dispense : ce qui serait renverser le fondement des ordres du roi ; voyez, dans le *Mercure*, 1760, second volume d'octobre, page 131, la lettre de Saint-Foix, dans laquelle sont rapportées celles de Fabert et du roi. (B.)

2. On en trouve un fragment dans le *Mercure* de novembre 1765, pages 31-51 ; et c'est sans doute sur ce fragment qu'a été rédigé le récit qui forme une des dernières notes du deuxième chant de *la Henriade*. (B.) — Ces *Mémoires* ont été publiés par le marquis de La Grange. Paris, Charpentier, 1843, quatre volumes in-8°.

Grammont (Antoine de), petit-fils du précédent, maréchal en 1724, père du duc de Grammont tué à la bataille de Fontenoi. Mort en 1725.

Grancei (Jacques Rouxel, comte de), maréchal en 1651. Mort en 1680.

Guébriant (Jean-Baptiste Budes, comte de), maréchal en 1642, l'un des grands hommes de guerre de son temps. Tué en 1643, au siége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

Harcourt (Henri, duc d'). On peut dire que c'est lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Espagnols, lorsqu'il était ambassadeur à Madrid. Sa dextérité et son art de plaire disposèrent si favorablement la cour d'Espagne qu'enfin Charles II n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de Louis XIV. Il devait commander à la place du maréchal de Villars l'année de la belle campagne de Denain; mais il lui aurait été difficile de mieux faire. Maréchal en 1703. Mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

Hocquincourt (Charles de Monchy), maréchal en 1651. Tué en servant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

Hospital-Vitry (Nicolas de L'), capitaine des gardes de Louis XIII; maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'Ancre; mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous Louis XIV, en 1644.

Humières (Louis de Crevant, duc d'), maréchal en 1668. Mort en 1694.

Isenghien (d'), de la maison de Gand, officier sous Louis XIV, maréchal en 1741.

Joyeuse (Jean-Armand de), maréchal de France en 1693. Mort en 1710.

Lorges (Gui-Aldonce de Durfort, duc de), neveu du vicomte de Turenne; maréchal en 1676. Mort en 1702.

Luxembourg (François-Henri de Montmorency, duc de), l'élève du grand Condé; maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et depuis le XIe siècle, on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées. Mort en 1695.

Luxembourg (Christian-Louis de Montmorency), petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701. Maréchal en 1747.

Maillebois (Jean-Baptiste-François, marquis de), fils du ministre d'État Desmarets, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701; fait maréchal en 1741.

MARSIN ou MARCHIN (Ferdinand, comte de), ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France ; maréchal en 1703. Tué à Turin en 1706.

MATIGNON (Charles-Auguste Goyon de Gacé de), maréchal en 1708. Mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MÉDAVI (Jacques-Léonor Rouxel de Grancei, comte de), n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706. Mort en 1725.

MEILLERAYE (Charles de La Porte, duc de LA), fait maréchal en 1639, sous Louis XIII, qui lui donna le bâton de maréchal sur la brèche de la ville de Hesdin. Il était grand-maître de l'artillerie, et avait la réputation d'être le meilleur général pour les siéges. Mort en 1664.

MONTESQUIOU-D'ARTAGNAN (Pierre de), maréchal en 1709. Mort en 1725.

MONTREVEL (Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de), maréchal en 1703. Mort en 1716.

MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe de LA), maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-Encise en 1645, et il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les ministères de Richelieu et Mazarin. Mort en 1657. Son petit-fils maréchal en 1747.

NANGIS (Louis-Armand de Brichanteau, marquis de), servit avec distinction, sous le maréchal de Villars, dans la guerre de 1701. Maréchal sous Louis XIV. Mort en 1742.

NAVAILLES (Philippe de Montault-Bénac, duc de), maréchal en 1675, commanda à Candie sous le duc de Beaufort, et après lui. Mort en 1684.

NOAILLES (Anne-Jules, duc de), maréchal en 1693. Il se signala en Espagne, où il gagna la bataille du Ter. Mort en 1708.

NOAILLES (Adrien-Maurice de), fils du précédent, général d'armée dans le Roussillon, en 1706, grand d'Espagne en 1711, après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis ministre d'État. Personne n'a écrit des dépêches mieux que lui. M. l'abbé Millot a publié, en 1777, des *Mémoires*[1] tirés de ses manuscrits ; on y trouve des anecdotes curieuses sur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France en 1755. Mort en 1766.

1. Voyez l'article de Voltaire sur ces *Mémoires*, parmi les *Articles extraits du journal de politique et de littérature.*

Plessis-Praslin (César, duc de Choiseul, comte de), maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de Turenne à Rethel, en 1650. Mort en 1675.

Puységur (Jacques de Chastenet, marquis de), maréchal en 1734, fils de Jacques, lieutenant général sous Louis XIII et Louis XIV, qui s'est acquis beaucoup de considération, et qui a laissé des Mémoires. Le maréchal a écrit sur la guerre[1]. C'était un homme que le ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

Rantzau (Josias, comte de), d'une famille originaire du duché de Holstein, maréchal en 1645, catholique la même année, mis en prison en 1649, pendant les troubles, relâché ensuite. Mort en 1650. Il avait été souvent blessé, et Bautru disait de lui « qu'il ne lui était resté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux ». On lui fit une épitaphe qui finissait par ce vers :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc de), brigadier sous Louis XIV, général d'armée à Gênes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque sur les Anglais, en 1756.

Rochefort (Henri-Louis d'Aloigny, marquis de), maréchal en 1675. Mort en 1676.

Roquelaure (Gaston-Jean-Baptiste-Antoine, duc de), maréchal en 1724.

Rosen ou Rose (Conrad de), d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de Brinon ; mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. Jacques II le fit général de ses troupes en Irlande. Maréchal de France en 1703. Mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 1715.

Saint-Luc (Timoléon d'Épinai, seigneur de), fils du brave Saint-Luc, dont l'éloge est dans Brantôme ; maréchal en 1628. Mort en 1644.

Schomberg (Frédéric-Armand) élève de Frédéric-Henri, prince d'Orange ; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes. Tué à la bataille de la Boyne, en 1690.

Schulemberg (Jean de), comte de Mondejeu, originaire de Prusse ; maréchal en 1658. Mort en 1671.

1. Voyez son article dans le *Catalogue des écrivains*.

Tallard (Camille de Hostun, duc de). Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage. Maréchal en 1703, ministre d'État en 1726. Mort en 1728.

Tessé (René de Froulai, comte de), maréchal en 1703. Mort en 1725.

Tourville (Anne-Hilarion de Costentin, comte de), se fit connaître, étant chevalier de Malte, par ses exploits contre les Turcs et les Barbaresques. Vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète sur les flottes d'Angleterre et de Hollande, et perdit, en 1692, celle de la Hogue; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ses victoires. Maréchal de France en 1693. Mort en 1701.

Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), né en 1611; maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660. Mort en 1675.

Uxelles (Nicolas Châlon du Blé, marquis d'), maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangères en 1718. Mort en 1730.

Vauban (Sébastien Le Prêtre, marquis de), maréchal en 1703. Mort en 1707 [1].

Villars (Louis-Claude, duc de), qui prit le nom d'Hector, maréchal en 1702, président du conseil de guerre en 1718 [2], représenta le connétable au sacre de Louis XV en 1722. Mort en 1734. Il est assez mention de lui dans cette histoire, ainsi que de Turenne.

Villeroi (Nicolas de Neuville, duc de), gouverneur de Louis XIV en 1646; maréchal la même année. Mort en 1685.

Villeroi (François de Neuville, duc de), fils du précédent, gouverneur de Louis XV, maréchal en 1693. Son père et lui ont été chefs du conseil des finances, titre sans fonction qui leur donnait entrée au conseil. Mort en 1730.

Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart, duc de), gonfalonier de l'Église, général des galères, vice-roi de Messine; maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il servit longtemps sur terre. Mort en 1688.

1. Il a place, ci-après, dans le *Catalogue des écrivains.*

2. Ce fut au conseil de régence que Villars fut admis en 1718; il était président du conseil de guerre dès 1715. Villars a aussi place dans le *Catalogue des écrivains.*

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Armand DE MAILLÉ, marquis de BRÉZÉ, grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France en 1643. Tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

Anne D'AUTRICHE, reine régente, surintendante des mers de France en 1646. Elle s'en démit en 1650.

César, duc DE VENDÔME et de Beaufort, grand-maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France en 1650.

François DE VENDÔME, duc de Beaufort, fils de César. Tué au combat de Candie le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon, comte de VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans. Mort en 1683.

Louis-Alexandre DE BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, et mort en 1737.

GÉNÉRAUX DES GALÈRES DE FRANCE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis, duc DE RICHELIEU, pair de France en 1643, du vivant de François son père ; et se démit de cette charge en 1661.

François, marquis DE CRÉQUY, lui succéda, et se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc DE VIVONNE, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis DE ROCHECHOUART, duc DE MORTEMAR, en survivance de son père. Mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste DE BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc du Maine et d'Aumale, en 1688 ; et s'en démit en 1694.

Louis-Joseph, duc DE VENDÔME, en 1694. Mort en 1712.

René, sire de Froulai, comte de Tessé, maréchal de France en 1712, et s'en démit en 1716.

Le chevalier d'Orléans[1], en 1716. Mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ÉTAT.

Giulio Mazarini, cardinal, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile transplantée à Rome, fils de Pietro Mazarini et d'Hortenzia Bufalini, né en 1602; employé d'abord par le cardinal Sacchetti. Il arrêta les deux armées française et espagnole prêtes à se charger auprès de Casal, et fit conclure la paix de Quérasque, en 1631. Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France en 1634. Il apaisa les troubles de Savoie, en 1640, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de Louis XIII. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conseil suprême, le 5 décembre 1642, sous le nom de *spécial conseiller*. Il y prit place au-dessus du chancelier. Déclaré seul conseiller de la reine régente pour les affaires ecclésiastiques, par le testament de Louis XIII. Parrain de Louis XIV avec le princesse de Condé-Montmorency. Il se désista d'abord de la préséance sur les princes du sang, que le cardinal de Richelieu avait usurpée, mais il précédait les maisons de Vendôme et de Longueville; après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers sur le grand Condé. Il n'eut point de lettres patentes de premier ministre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal Dubois. Philippe d'Orléans, petit-fils de France, a daigné en recevoir après sa régence. Le cardinal de Fleury n'a jamais eu ni la patente, ni le titre. Le cardinal Mazarin, mort en 1661.

1. Jean-Philippe, dit le chevalier d'Orléans, né en 1702, enfant naturel de Philippe d'Orléans, régent, et d'une demoiselle Lebel, fille d'honneur de la duchesse d'Orléans.

CHANCELIERS.

Charles DE L'ALBESPINE, marquis de Châteauneuf, longtemps employé dans les ambassades. Garde des sceaux en 1630, mis en prison en 1633 au château d'Angoulême, où il resta dix ans prisonnier. Garde des sceaux en 1650, démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour. Mort en 1653.

Pierre SÉGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il apaisa les troubles de la Normandie en 1639, hasarda sa vie à la journée des Barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne contesta point au père du grand Condé la préséance dans les cérémonies, quand il y assistait avec le parlement. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'Académie française[1] avant que ce corps libre, composé des premiers seigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi. Mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

Matthieu MOLÉ, premier président du parlement de Paris en 1641, garde des sceaux en 1651, magistrat juste et intrépide. Il n'est pas vrai, comme le disent deux nouveaux dictionnaires[2], que le peuple voulut l'assassiner ; mais il est vrai qu'il en imposa toujours aux séditieux par son courage tranquille. Mort en 1656.

Étienne D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre Étienne, chancelier sous Louis XIII. Mort en 1677.

Michel LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illustre marquis de Louvois. Sa mémoire a été honorée d'une oraison funèbre par le grand Bossuet. Mort en 1685.

Louis BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa devise était un coq sous un soleil, par allusion à la devise de Louis XIV ; les paroles étaient : *Sol reperit vigilem.* Mort en 1699.

Louis PHÉLYPEAUX, comte de Pontchartrain, descendant de plusieurs secrétaires d'État, chancelier en 1699. Se retira à l'institution de l'Oratoire en 1714. Mort en 1727.

1. Voyez chapitre LII de l'*Histoire du Parlement.*

2. L'un de ces dictionnaires est celui de Barral et Guibaud, dont il est parlé dans le *Dictionnaire philosophique* à l'article DICTIONNAIRE ; l'autre est le dictionnaire connu sous le nom de Chaudon, son premier et principal auteur, dont la première édition est de 1766, en quatre volumes in-8°. La phrase de Voltaire fut ajoutée dans l'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV.* (B.)

Daniel-François Voisin, mort en 1717, prédécesseur du célèbre d'Aguesseau.

SURINTENDANTS DES FINANCES[1].

Claude Le Bouthillier, d'abord surintendant, conjointement avec Claude de Bullion, en 1632; seul en 1640. Ce fut lui qui, le premier, fit imposer les tailles par les intendants. Retiré en 1643. Mort en 1655.

Nicolas Bailleul, marquis de Château-Gontier, président du parlement, surintendant des finances, en 1643 jusqu'en 1648. Mort en 1652. Plus versé dans la connaissance du barreau que dans celle des finances. Il eut sous lui, pour contrôleur général, Particelli, dit Émeri, connu par ses déprédations[2].

Cet Émeri était le fils d'un paysan de Sienne, placé par le cardinal Mazarin. Il disait que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Émeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés mesureurs et porteurs de charbon; de mouleurs, chargeurs et porteurs de bois; de premiers commis de la taille et des ponts et chaussées, du sou pour livre, d'augmentations de gages; de contrôleurs des amendes et des épices, etc.

Le même Émeri fut surintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal duc de La Meilleraye, surintendant en 1648, pendant l'exil d'Émeri. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de Sully, mais non pas ses ressources. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de Sully n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitants. La plupart firent banqueroute, et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1649. Mort en 1664.

1. La place de surintendant était la première au conseil quand il n'y avait point de premier ministre. De là vient que le cardinal de Richelieu fut obligé de briguer, en 1623 et 1624, la faveur du marquis, depuis duc de La Vieuville, surintendant, pour entrer au conseil. (K.)

2. Voyez chapitres LIV et LV de l'*Histoire du Parlement*, et, ci-après, le chapitre IV.

Émeri reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un Italien, nommé Tonti, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées Tontines, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui survécut : invention qui charge l'État pour un siècle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles, qui chargent l'État pour toujours. Mort en 1650.

Claude de Mesme, comte d'Avaux, d'une ancienne maison en Guienne, homme de lettres qui unissait l'esprit et les grâces à la sience ; plénipotentiaire avec Servien ; chéri de tous les négociateurs autant que Servien en était redouté. Surintendant en 1650 ; mort la même année.

Charles, duc de La Vieuville, le même que le cardinal de Richelieu avait fait chasser du conseil, et enfermer dans le château d'Amboise en 1624, qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et surintendant la même année. Mort en 1653.

René de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier, surintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons[1], qui est un des plus beaux de l'Europe ; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai et le chef-d'œuvre de François Mansard, qui était alors un jeune homme, et simple maçon. Il y a sur cela une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils[2] du surintendant. Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait une impasse dans la rue des Prouvaires. Un jour, en faisant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de Charles IX. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti. Mort en 1677.

On voit que les surintendants se succédaient rapidement dans ces troubles.

Abel Servien, après avoir négocié la paix de Vestphalie avec le duc de Longueville et le comte d'Avaux, et en ayant eu le prin-

1. Près de Saint-Germain. Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre au baron de Breteuil, janvier 1724.

2. Ce petit-fils, ami de Voltaire, mourut en 1731 ; voyez, dans la *Correspondance*, la lettre à Cideville du 27 septembre 1731.

cipal honneur, surintendant en 1653, conjointement avec Nicolas Fouquet, administra jusqu'à sa mort, arrivée en 1659. Mais Fouquet eut toujours la principale direction.

Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Isle, surintendant en 1653, quoiqu'il fût procureur général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépensa dix-huit cent mille francs à bâtir son palais de Vaux, aujourd'hui Villars; c'est une erreur de typographie : il y prodigua dix-huit millions de son temps, qui en feraient près de trente-six du nôtre[1].

Le cardinal Mazarin, depuis son retour en 1653, se faisait donner, par le surintendant, vingt-trois millions par an pour les dépenses secrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et se faisait payer la somme entière. Ce fut ce qui perdit Fouquet. Jamais dissipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce surintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis personnels, et jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au bannissement perpétuel, par commissaires, en 1664. Mort ignoré en 1680[2].

Après sa disgrâce, la place de surintendant fut supprimée.

Sous les surintendants il y avait des contrôleurs généraux. Le cardinal Mazarin nomma à cette place un étranger, calviniste d'Augsbourg, nommé Barthélemy Hervart, qui était son banquier. Cet Hervart avait en effet rendu les plus grands services à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc Bernard de Saxe-Veimar, donna son armée à la France, en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut lui qui retint cette même armée et d'autres régiments dans le service du roi, lorsque le vicomte de Turenne voulut la faire révolter, en 1648. Il avança deux millions cinq cent mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir; deux importants services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant Fouquet, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raison plus de confiance en Colbert. Hervart, mort simple conseiller d'État, en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

1. Voyez le chapitre xxv.
2. *Ibid.*

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

ET CONTROLEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES.

Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de Louis XIV. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée sur des sentiments d'honneur. Nous avons de lui des *Mémoires*[1] instructifs. Mort en 1666.

François Sublet des Noyers, retiré en 1643. Mort en 1645.

Léon Le Bouthillier de Chavigny, fils de Claude Le Bouthillier, eut le département de la guerre. Mort en 1652.

Louis Phelypeaux, marquis de La Vrillière, eut le département des affaires du royaume. Mort en 1681.

Louis Phelypeaux, son fils, fut reçu en survivance; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfants, Balthasar Phelypeaux, qui eut pour successeur un autre Louis Phelypeaux, son fils. Balthasar Phelypeaux, reçu en survivance en 1669, entre en exercice en 1676; mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'État est restée sans interruption dans la famille des Phelypeaux pendant cent soixante-cinq ans, depuis Paul Phelypeaux, fait secrétaire d'État en 1610, jusqu'à Louis Phelypeaux, duc de la Vrillière, retiré en 1775[2].

Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, fils de Henri-Auguste, eut la vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Étant conseiller d'État dès l'âge de seize ans, et destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, et écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'État des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu sa femme, Henriette de Chavigny, il en fut si affligé que son esprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très-malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers *Dictionnaires historiques*[3]; on devait montrer de

1. 1719, trois volumes in-12.

2. Mort en 1777. Il avait porté successivement les noms de Phelippeaux, comte de Saint-Florentin, duc de La Vrillière. On lui fit cette épitaphe:

> Ci gît un petit homme à l'air assez commun,
> Ayant porté trois noms, et n'en laissant aucun.

3. Voyez la note, page 24.

la compassion pour son état et de la considération pour son nom [1].

Hugues, marquis de Lyonne, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des Mémoires. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable ; son fils avait obtenu la survivance de sa charge, mais à la mort du père elle fut donnée à M. de Pomponne. Mort en 1671.

Jean-Baptiste Colbert s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être intendant du cardinal Mazarin. S'étant instruit à fond de toutes les parties du gouvernement, et particulièrement des finances, il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le cardinal Mazarin, le surintendant Fouquet, et encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. Louis XIV le fit travailler secrètement avec lui pour s'instruire. Il perdit Fouquet de concert avec Le Tellier, alors secrétaire d'État ; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, et par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664, on peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts : il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger restât libre. Mort en 1683.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encore que son père, beaucoup plus brillant et plus cultivé : secrétaire d'État de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe. Mort en 1690.

Charles Colbert de Croissy, frère du grand Colbert ; secrétaire d'État des affaires étrangères, en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de secrétaire d'État d'Arnauld de Pomponne ; mais on le place ici pour ne pas interrompre la liste des Colbert. Mort en 1696.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, fils du précédent, secrétaire d'État des affaires étrangères, à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesse qu'il ne tînt, fut aimé et respecté des étrangers. Mort en 1746 [2].

1. Né le 13 janvier 1636, Henri-Louis, ou plutôt Louis-Henri, est mort le 17 avril 1698. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1828, deux volumes in-8°, qui ont des préliminaires et des éclaircissements aussi amples que l'ouvrage. (B.)

2. Voyez aux *Écrivains*.

Simon Arnauld de Pomponne, secrétaire d'État des affaires étrangères en 1671, homme savant et de beaucoup d'esprit ainsi que presque tous les Arnauld[1], chéri dans la société, et préférant quelquefois les agréments de cette société aux affaires, renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de Croissy. Il ne fut point secrétaire d'État toute sa vie, comme le disent les nouveaux Dictionnaires historiques ; mais le roi lui conserva le titre de ministre d'État, avec la permission d'entrer au conseil, permission dont il n'usa pas. Mort en 1699.

Michel Le Tellier, le chancelier, secrétaire d'État jusqu'en 1666.

François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, le plus grand ministre de la guerre qu'on eût vu jusqu'alors, secrétaire d'État en 1666. Il fut plus estimé qu'aimé du roi, de la cour, et du public; il eut le bonheur, comme Colbert, d'avoir des descendants qui ont fait honneur à sa maison, et même des maréchaux de France; il n'est pas vrai qu'il mourut subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait les eaux de Balaruc, et voulait travailler en les prenant : cette ardeur indiscrète de travail causa sa mort, en 1691[2].

Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de Barbesieux, fils du marquis de Louvois, secrétaire d'État de la guerre, après la mort de son père, jeune homme qui commença par préférer les plaisirs et le faste au travail. Mort à trente-trois ans, en 1701.

Claude Le Pelletier, président aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modeste, retiré, travailla au code de droit canon. Cette étude ne paraissait pas le désigner pour successeur du grand Colbert; cependant il le fut en 1683. On dit[3] au roi qu'il n'était pas propre pour cette place, parce qu'il n'était pas assez dur : « C'est pour cela que je le choisis, » répondit Louis XIV. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans. Toute sa famille a été renommée comme lui pour son intégrité. Mort en 1711.

Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier président du parlement de Bretagne; contrôleur général en 1690, après la retraite du contrôleur général Le Pelletier ; secrétaire d'État après la mort du marquis de Seignelai, la même année 1690. C'est lui qui, par l'avis de l'abbé Bignon, soumit toutes les académies aux secrétaires d'État, excepté l'Académie française, qui ne pouvait dépendre que du roi.

1. Il était neveu du janséniste le *grand* Arnauld.
2. Le 16 juillet. Voyez le chapitre xxvii.
3. Ce fut le chancelier Le Tellier; voyez chapitre xxx.

Jérôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain, fils du précédent, secrétaire d'État du vivant de son père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans, à la mort de Louis XIV.

Michel de Chamillart, conseiller d'État, contrôleur général en 1699, secrétaire d'État de la guerre en 1701, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter : son fils, qui avait la survivance du ministère de la guerre, se démit, en 1709, en même temps que lui. Mort en 1721.

Daniel Voisin, secrétaire d'État de la guerre en 1709, exerça le ministère, quoique chancelier, en 1714, jusqu'à la mort de Louis XIV.

Nicolas Desmarets, contrôleur général en 1708, zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de Louis XIV. En quittant sa place, il donna au régent une apologie de son administration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchise des opérations injustes en elles-mêmes auxquelles il a été forcé, par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injustices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talents, une grande modestie, et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière simple, noble, respectueuse, et ferme, qui convient à un ministre obligé de rendre compte de son administration. Il fut immolé à la haine publique, et ses successeurs le firent regretter. Mort en 1721.

CATALOGUE

DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

QUI ONT PARU DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE LITTERAIRE DE CE TEMPS.

ABADIE ou LABADIE[1] (Jean), né en Guienne en 1610, jésuite, puis janséniste, puis protestant, voulut faire enfin une secte et s'unir avec Antoinette Bourignon[2], qui lui répondit que chacun avait son Saint-Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente et un volumes[3] de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples. Mort à Altena en 1674.

ABBADIE (Jacques), né en Béarn en 1658, célèbre par son traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*Ouverture des sept sceaux*. Mort en Irlande[4] en 1727.

ACHERY (dom Jean-Luc d'), bénédictin, grand et judicieux compilateur. Né en 1608, mort en 1685.

ALEXANDRE (Noël), né à Rouen en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine, contre les jésuites qui en revenaient. Mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAYE (Nicolas), né à Orléans, en 1634. Ses traductions avec des notes politiques et ses histoires sont fort recherchées; ses Mémoires, par ordre alphabétique, sont très-

1. Son nom est Labadie.

2. Voyez le chapitre XXXVII du *Siècle*.

3. Dans l'article sur Labadie, inséré au dix-huitième volume des *Memoires* de Nicéron, on ne parle que de trente et un volumes ou ouvrages; mais on donne les titres de cinq autres dans le vingtième volume de Nicéron.

4. Mort à Sainte-Marie-le-Bone, aujourd'hui renfermé dans l'enceinte de Londres.

fautifs. Il est le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des mystères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de mystères, et que la politique consiste à être riche et à entretenir de bonnes armées. Amelot traduisit et commenta *le Prince* de Machiavel, livre longtemps cher aux petits seigneurs qui se disputaient de petits États mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puissances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. Amelot se croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne sut jamais se tirer de la médiocrité, et il mourut dans la misère : c'est qu'il était politique par son esprit, et non par son caractère. Mort en 1706 [1].

Amelotte (Denis), né en Saintonge en 1606, de l'Oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du *Nouveau Testament*. Mort en 1678.

Amontons (Guillaume), né à Paris en 1663, excellent mécanicien. Mort le 11 octobre en 1705.

Ancillon (David), né à Metz en 1617, calviniste, et son fils Charles. Mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

Anselme [2], moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par Dufourny, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand*, comme *grand écuyer*, *grand échanson*; mais le connétable, les maréchaux, le chancelier, sont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réellement de grands officiers, et ne sont pas comptés par le père Anselme. Rien n'est décidé sur cette matière, et il y a autant de confusion et d'incertitude sur tous les droits et sur tous les titres en France qu'il y a d'ordre dans l'administration. Mort en 1694.

Arnauld (Antoine), vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur en Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition, et ses disputes, qui le

1. Dans son *Dictionnaire français*, Richelet se moque à chaque page d'Amelot de la Houssaye. (G. A.)

2. Pierre de Guibours, communément appelé le P. Anselme de Sainte-Marie.

rendirent si célèbre et en même temps si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis, et une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le supplément au *Moréri* qu'Arnauld, en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi Guillaume, intitulé « le Vrai Portrait de Guillaume-Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron ». Ce style, qui ressemble à celui du père Garasse, n'est guère celui d'Arnauld. Il ne songea jamais à flatter la cour. Louis XIV eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé, et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux Arnauld[1] ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres. Mort à Bruxelles, en 1694.

L'auteur du Dictionnaire historique, littéraire, critique, et janséniste[2], dit à l'article *Arnauld* qu'aussitôt que son livre sur *la Fréquente Communion* parut, *l'enfer en frémit, et que le jésuite Nouet fit la première attaque*. Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau ; et, à l'égard des hommes, ils ont entièrement oublié le P. Nouet. Il est très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'Arnauld ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le Dictionnaire historique, littéraire, critique, et janséniste, s'emporte un peu contre cette vérité : il a raison ; mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet des querelles théologiques sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles mêmes, et c'est beaucoup dire.

Arnauld d'Andilly (Robert), frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sa traduction de *Josèphe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de Simon Arnauld, marquis de Pomponne, ministre d'État ; et ce ministre ne put empêcher ni les disputes ni les disgrâces de son oncle le docteur de Sorbonne. Mort en 1674.

Aubery (Antoine), né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire. Mort en 1695. C'est lui qui le premier

1. *Le Véritable Portrait de Guillaume-Henri de Nassau*, imprimé d'abord en 1689, in-4°, in-8° et in-12, fait aujourd'hui partie du tome XXXVI des *Œuvres d'Arnauld*. B.)

2. Voyez dans le *Dictionnaire philosophique* l'article Dictionnaire.

fît connaître la fourberie de l'auteur du *Testament politique du cardinal de Richelieu.*

Aubignac (François d'), né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de Richelieu, il était l'ennemi de Corneille. Sa *Pratique du théâtre* est peu lue; il prouva par sa tragédie de *Zénobie* que les connaissances ne donnent pas les talents. Mort en 1676.

Aulnoi (la comtesse d'). Son *Voyage* et ses *Mémoires d'Espagne*, et des romans écrits avec légèreté, lui firent quelque réputation. Morte en 1705.

Avrigny (Hyacinthe Robillard d'), jésuite[1], auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis* 1601 *jusqu'à* 1715. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe exactement discuté, et en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux, et le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques*[2]; mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. Marcel et lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président Hénault, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

Baillet (Adrien), né près de Beauvais en 1649; critique célèbre. Mort en 1706.

Baluze (Étienne), du Limousin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Colbert. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monuments. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui se croyait indépendant du roi, et qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'une maison souveraine, et dans la principauté de Sedan, avant que l'échange de cette souveraineté avec le roi eût été consommé. Mort en 1718.

Balzac (Jean-Louis Guer de), né en 1594. Homme éloquent, et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet

1. Dans les *Mémoires* de d'Artigny, tome VII, page 21, on avait, en 1756, reproché à Voltaire de n'avoir pas parlé de d'Avrigny ni de Bougeant. L'omission sur d'Avrigny fut réparée en 1763, dans les termes qu'on lit aujourd'hui. Voltaire n'a point donné d'article au P. Bougeant. (B.)

2. Les ouvrages de d'Avrigny sont intitulés : l'un, *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, quatre volumes; l'autre, *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, quatre volumes. Le P. Griffet a donné de ces derniers une édition en 1757, cinq volumes in-12, avec additions et corrections. (B.)

d'historiographe de France et de conseiller d'État, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue française lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la prose. Il eut de son vivant tant de réputation qu'un nommé Goulu, général des feuillants, écrivit contre lui deux volumes d'injures. Mort en 1654 [1].

Baratier, le plus singulier peut-être de tous les enfants célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne [2]. Son père était un prédicant réfugié. Il sut le grec à six ans, et l'hébreu à neuf. C'est à lui que nous devons la traduction des voyages du Juif *Benjamin de Tudèle* avec des dissertations curieuses. Le jeune Baratier était déjà savant en histoire, en philosophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant sa vie, et en fut regretté à sa mort ; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde : il est vrai que son père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

Barbeyrac (Jean), né à Béziers en 1674 ; calviniste, professeur en droit et en histoire à Lausanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il semble que ces *Traités du droit des gens, de la guerre, et de la paix,* qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples des maux qu'ont faits la politique et la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des personnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue : il y prouve que la morale des Pères est fort inférieure à celle des philosophes modernes. Mort en 1729.

Barbier d'Aucour (Jean), connu chez les jésuites sous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde par sa *Critique des entretiens du P. Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question et mort dans ce supplice ; il fut longtemps protégé par Colbert, qui le fit contrôleur des bâtiments du roi ; mais, ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère, en 1694.

Barbier (Mlle) a fait quelques tragédies [3].

Baron (Michel). On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui [4]. Son mérite plus reconnu était dans la

1. Le 18 février 1654, suivant d'Olivet dans son *Histoire de l'Académie française*. B.)

2. Né en 1721, plus de cinq ans après la mort de Louis XIV.

3. Voyez, tome II du *Théâtre*, page 310, la *Préface* (de 1738) de *la Mort de César*.

4. On les attribue au jésuite Larue et à d'Alègre. Baron, né en 1653, est mort en 1729.

perfection de l'art du comédien, perfection très-rare, et qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et surtout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier Baron, et de là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourants qu'ils renoncent à leur profession. Baron avait quitté le théâtre en 1691, par dégoût. Il y avait remonté en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, et il y fut encore admiré jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante et dix-huit ans : il se retira encore, et mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation; et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

Basnage (Jacques), né à Rouen en 1653. Calviniste, pasteur à la Haye, plus propre à être ministre d'État que d'une paroisse. De tous ses livres, son *Histoire des Juifs*, celle *des Provinces-Unies*, et *de l'Église*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du temps meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent. Mort en 1723.

Basnage de Beauval (Henri), de Rouen, frère du précédent, avocat en Hollande, mais encore plus philosophe, qui a écrit *de la Tolérance des Religions*. Il était laborieux, et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté. Mort en 1710.

Bassompierre (François, maréchal de). Quoique ses *Mémoires*[1] appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

Baudrand (Michel-Antoine), né à Paris en 1633, géographe, moins estimé que Sanson. Mort en 1700.

Bayle[2] (Pierre), né au Carlat dans le comté de Foix, en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste,

1. Les *Mémoires de Bassompierre*, avec une suite jusqu'alors inédite, sont imprimés aux tomes XIX-XXI de la deuxième série de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot et M. Monmerqué. (B.)

— La plus récente édition est celle publiée pour la Société de l'Histoire de France par M. le marquis de Chantérac, 4 vol. in-8°, 1870-1877.

2. Bayle a un autre article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, et dans la septième des *Lettres à Son Altesse Sérénissime le prince de ****. Voltaire en reparle encore dans l'article Renaudot. (B.)

persécuté pendant sa vie par Jurieu, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que Louis Racine appelle un *homme affreux*[1], donnait aux pauvres son superflu, et quand Jurieu lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait Reiniers Leers, son imprimeur. S'il avait prévu combien son Dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse. Dialecticien admirable, plus que profond philosophe, il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand Newton. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue : ses autres propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie[2]. On a eu des démonstrations nouvelles, et des doutes nouveaux : de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique Bayle n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. Des Maizeaux a écrit sa vie en un gros volume[3] ; elle ne devait pas contenir six pages : la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits. Mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique Jurieu suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et surtout à l'occasion du fameux article de David. Bayle avait fortement relevé les excès, les trahisons et les barbaries que ce prince juif avait commises dans les temps où la grâce de Dieu l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce consistoire d'engager Bayle à célébrer ce prince juif qui fit une si belle pénitence, et qui obtint de Dieu que soixante et dix mille de ses sujets mourussent de la peste, pour expier le crime de leur roi qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs, dans leur censure, le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Église. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste, on a

1. Dans une *Épître à J.-B. Rousseau*.
2. Voyez plus loin l'article GASSENDI.
3. Elle est en deux petits volumes in-12. (B.)

voulu continuer son Dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter[1]. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de Bayle pour oser travailler dans le même genre.

Beaumont de Périfixe (Hardouin), précepteur de Louis XIV, archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que Mézerai y avait eu part; en effet, il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler; mais Mézerai n'avait pas ce style touchant et digne, en plusieurs endroits, du prince dont Périfixe écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellents conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent insérés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître Henri IV beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de Daniel, écrite un peu sèchement, et où il est trop parlé du P. Coton, et trop peu des grandes qualités de Henri IV, et des particularités de la vie de ce bon roi. Périfixe émeut tout cœur né sensible, et fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme. Mort en 1670.

Beausobre (Isaac de), né à Niort en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du Manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux, et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de Manès, qui était la suite des dogmes de l'ancien Zoroastre et de l'ancien Hermès; religion qui séduisit longtemps saint Augustin. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines. Mort à Berlin en 1738.

Benserade (Isaac de), né en Normandie en 1612. Sa petite maison de Gentilly, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies. Mort en 1691.

Bergier (Nicolas) a eu le titre d'historiographe de France; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de*

1. J.-G. de Chaufepié, dont Voltaire a parlé à l'article Dictionnaire dans le *Dictionnaire philosophique*, est auteur du *Nouveau Dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire de M. P. Bayle*, 1750, quatre volumes in-folio. (B.)

l'empire romain, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer sous Louis XIV [1]. Mort en 1623.

Bernard [2] (Mlle), auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre Bernard de Fontenelle, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nimes, La Parisière, successeur de Fléchier.

Bernard (Jacques), du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés. Mort en Hollande, en 1718.

Bernier (François), surnommé *le Mogol;* né à Angers, vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut, avec Gassendi, renouveler en partie le système des atomes d'Épicure; en quoi certes il avait très-grande raison, les espèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, si les premiers principes ne sont invariables: mais alors les romans de Descartes prévalaient. Mort en vrai philosophe, en 1688.

Bignon (Jérôme), né en 1589. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, chérit avec raison sa mémoire. Mort en 1656.

Billaut (Adam), connu sous le nom de *maître Adam*, menuisier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier qui, sans aucune littérature, devint poëte dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de Benserade :

Pour te guérir de cette sciatique
Qui te retient comme un paralytique
Dedans ton lit sans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment.
Puis lis comment on le met en pratique.

Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Dessus l'externe où la douleur te pique;
Et tu boiras le reste promptement
Pour te guérir.

1. Dans les *Mémoires* de l'abbé d'Artigny, tome VII, publié en 1756, on observe, page 22, qu'il fallait ici *Louis XIII*. La première édition de l'*Histoire des grands chemins* est de Paris, 1622, in-4°. (B.)

2. Catherine Bernard, parente de Corneille, et conséquemment de Fontenelle, née à Rouen, est morte en 1712; voyez, ci-après, l'article Fontenelle.

Sur cet avis ne sois point hérétique ;
Car je te fais un serment authentique
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

Il eut des pensions du cardinal de Richelieu, et de Gaston frère de Louis XIII. Mort en 1662.

Bochart (Samuel), né à Rouen en 1599, calviniste, un des dlus savants hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire, mais systématique, comme tous les savants. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède instruire et admirer la reine Christine. Mort en 1667.

[1] Boileau Despréaux (Nicolas), de l'Académie, né au village de Crône, auprès de Paris, en 1636. Il essaya du barreau, et ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne se livra qu'à son talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ses ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici serait superflu.

On fera seulement une remarque qui paraît essentielle : c'est qu'il faut distinguer soigneusement dans ses vers ce qui est devenu proverbe d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles, sages, et utiles. Elles sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire, et l'on sait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme, en un mot il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue [2].
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit, et ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

1. Dans l'édition de 1751 cet article avait quatre lignes, que voici : « Boileau Despréaux (Nicolas), né à Paris, en 1636, le plus correct de nos poëtes. On a tant commenté ses ouvrages qu'un éloge est ici superflu ; mort en 1711. » Voltaire a successivement augmenté son article ; le texte actuel est de 1768. (B.)

2. La roue de la Fortune. (*Note de Voltaire.*)

Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs. Mort en 1711.

Boileau (Gilles), né à Paris en 1631, frère aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers. Mort en 1669.

Boileau (Jacques), autre aîné de Despréaux, docteur de Sorbonne : esprit bizarre, qui a fait des livres bizarres, écrits dans un latin extraordinaire, comme l'*Histoire des flagellants, les Attouchements impudiques, les Habits des prêtres*, etc. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin : « C'est, dit-il, de peur que les évêques ne me lisent; ils me persécuteraient. » Mort en 1716.

Boindin (Nicolas), trésorier de France et procureur du roi de sa compagnie, de l'Académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches sur les théâtres anciens, et sur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur; le Dictionnaire historique et janséniste[1] le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit sur la religion. Pourquoi insulter ainsi à la mémoire d'un magistrat que les auteurs de ce Dictionnaire n'ont point connu? Quelle insolence punissable! Comme il était mort sans sacrements, les prêtres de sa paroisse voulaient lui refuser la sépulture, espèce de juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer; mais le gouvernement et les magistrats, qui veillent au maintien des lois, de la décence, et des mœurs, réprimment avec soin ces actes de superstition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutassent le petit peuple contre le convoi de Boindin, ainsi qu'ils l'avaient ameuté contre celui de Molière, et Boindin fut enterré sans cérémonie. Mort en 1751.

Boisrobert (François Le Métel de), plus célèbre par sa faveur auprès du cardinal de Richelieu, et par sa fortune, que par son mérite. Il composa dix-huit pièces de théâtre qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron. Mort en 1662.

Boivin (Jean), né en Normandie en 1663, frère de Louis Boivin, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs. Mort en 1726.

1. Voltaire désigne ainsi le *Dictionnaire de Barral et Guibaud* (voyez page 24, note 2).

Bossuet (Jacques-Bénigne), de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un[1] ouvrages; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'Histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié, et Saint-Hyacinthe[2], connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de Mathanasius, a passé pour son fils; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des Secousses, considérée dans Paris, et qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet, encore très-jeune, et Mlle Desvieux[3]; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Église; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que Bossuet, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de Mauléon, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV : « On sait que je ne suis pas janséniste, » La Chaise répondit : « On sait que vous n'êtes que mauléoniste. » Au reste, on a prétendu que ce grand homme avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie, à peu près comme un savant magistrat qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèvera quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie. Mort en 1704[4].

Boudier (René), de La Jousselinière[5], auteur de quelques vers

1. C'est le nombre donné dans les tomes II et X (première partie) des *Mémoires de Nicéron;* mais, dans la seconde partie du tome X de ces *Mémoires*, publiée en 1731, on nomme deux ouvrages de plus. La *Biographie universelle* en énumère quatre-vingt-onze ou quatre-vingt-quinze.

2. Hyacinthe Cordonnier, connu sous le nom de Thémiseul de Saint-Hyacinthe, né à Orléans le 24 septembre 1684, mort en 1746. Il fut l'un des ennemis de Voltaire, qui, de son côté, ne le ménagea pas ; voyez, dans les *Mélanges,* à la date de 1737, les *Conseils à un journaliste;* et, dans la *Correspondance,* plusieurs lettres, entre autres celles à Berger, du 16 février 1730, et à Levesque de Pouilly, du 27 février 1739. On trouvera, dans les *Pièces justificatives,* à la suite de la *Vie de Voltaire* (voyez tome Ier), une lettre de Saint-Hyacinthe à M. de Burigny.

3. Voyez l'article Pellisson.

4. Voyez chapitre xxxii.

5. Né à Alençon en 1634, mort en 1723.

naturels. Il fit en mourant, à quatre-vingt-dix ans, son épitaphe :

J'étais poëte, historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

Bouhier (Jean), président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile. Mort en 1746[1].

Bouhours (Dominique), jésuite, né à Paris en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *Ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de saint *Ignace* de Loyola, qu'il composa, n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savants, ni chez les philosophes. Celle de Xavier a été plus mal reçue. Ses *Remarques sur la langue*, et surtout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût ; il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché, et le faux ; s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le Tasse et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de *la Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint une querelle de nation ; on sentait que les opinions de Bouhours, appuyées de celles de Boileau, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis Orsi et quelques autres composèrent deux gros volumes pour justifier quelques vers du Tasse.

Remarquons que le P. Bouhours ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare Ignace de Loyola à César, et François-Xavier à Alexandre, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes. Mort en 1702.

Bouillaud[2] (Ismaël), de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait Desnoyers, ambassadeur en Pologne, et depuis secrétaire d'État ; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissants. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem*, disait Kepler. Mort en 1694.

1. Ce fut à lui que Voltaire succéda dans la place de membre de l'Académie française ; voyez son *Discours de reception*, dans les *Melanges*, à la date de 1746.

2. C'est d'après Nicéron que Voltaire appelle ainsi cet auteur, dont le vrai nom est Boulliau ; voyez la *Bibliotheque du Poitou*, par Dreux du Radier, tome IV, pages 275-276.

Boulainvilliers (Henri, comte de), de la maison de Crouï, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne ; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorants et barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété ; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis du roi, composaient le plus parfait des gouvernements. Malgré ce système, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds et utiles. On a imprimé, à la fin de ses ouvrages, un gros Mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques ensemble*[1]. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de Boulainvilliers ; cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'État dans leur grenier, citent cette rapsodie. Mort vers l'an 1720[2].

Bourchenu (Jean-Pierre Moret de), marquis de Valbonais, né à Grenoble en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné*[3] furent composés dans le temps qu'il était aveugle, et sur les lectures qu'on lui faisait. Mort en 1730.

Bourdaloue (Louis), né à Bourges en 1632, jésuite ; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe. Mort en 1704.

Boursault (Edme), né en Bourgogne en 1638. Ses *Lettres à Babet*, estimées de son temps, sont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On joue encore sa comédie d'*Ésope*[4]. Mort en 1701.

1. Voltaire veut probablement parler des *Mémoires présentés au duc d'Orléans, régent de France, contenant les moyens de rendre ce royaume très-puissant.* La Haye, 1727, deux volumes in-12.

2. Il est mort le 23 janvier 1722.

3. 1711, in-folio, réimprimés après avoir été revus par A. Lancelot, sous le titre de : *Histoire de Dauphiné*, 1722, deux volumes in-folio.

4. Boursault a fait un *Ésope à la ville* et un *Ésope à la cour*. Cette dernière comédie est restée au théâtre plus longtemps que l'autre.

Boursier (Laurent-François), de la société de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de l'*action de Dieu sur les créatures*, ou de la *prémotion physique*. C'est un ouvrage profond par les raisonnements, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence ; mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité et de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'État qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les systèmes sur la grâce avec le grand système de l'action éternelle et immuable de Dieu sur tout ce qui existe. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philosophiques d'expliquer la machine du monde : ou Dieu a ordonné une fois, et la nature obéit toujours ; ou Dieu donne continuellement à tout l'être et toutes les modifications de l'être ; un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau Dictionnaire historique[1], littéraire, critique, et janséniste, que « Boursier, semblable à l'aigle, s'élève en haut, et trempe sa plume dans le sein de Dieu ». On ne voit pas trop comment Dieu peut servir de cornet à M. Boursier. Voilà la première fois qu'on ait comparé Dieu à la bouteille à l'encre. Mort en 1749.

Bourzeis (Amable de), né en Auvergne en 1606, auteur de plusieurs ouvrages de politique et de controverse. Silhon[2] et lui sont soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu[3]. Mort en 1672.

Brébeuf (Guillaume de), né en Normandie en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale ;* mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti*[4]. Mort en 1661.

Breteuil (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de), marquise du Châtelet, née en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit et commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et de son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, et qui a moins affecté le bel esprit[5]. Morte en 1749.

Brienne (Henri-Auguste de Loménie de), secrétaire d'État. Il a

1. Voyez les notes des pages 24 et 42.

2. Jean Silhon, conseiller d'État, l'un des premiers membres de l'Académie française, est mort en 1667.

3. Voyez l'article Richelieu.

4. Il n'en a fait que le premier livre.

5. Voyez son *Éloge* par Voltaire dans les *Mélanges* à la date de 1752.

laissé des Mémoires. Il serait utile que les ministres en écrivissent, *mais non tels*[1] que ceux qui sont rédigés depuis peu[2] sous le nom du duc de Sully. Mort en 1666.

Brueys (l'abbé de), né en Languedoc en 1639[3]. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli ; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de Molière, et celle de *l'Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. Palaprat l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble. Mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-singulier qui se trouve dans un *recueil d'Anecdotes littéraires*[4], 1750, chez Durand, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur : « Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer aussi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torcy de faire la pièce ; mais, quoique applaudie, elle ne fut pas jouée. »

Remarquez que ce *recueil d'Anecdotes*, qui est rempli de pareils contes, est imprimé avec approbation et privilége ; jamais on ne joua les amours de Louis XIV sur aucun théâtre de Londres, et on sait que le roi Guillaume n'eut jamais de maîtresse. Quand il en aurait eu, Louis XIV était trop attaché aux bienséances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de Guillaume ; M. de Torcy n'était pas homme à proposer une chose si impertinente ; enfin l'abbé Brueys ne songea jamais à composer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces mémoires secrets, dont le public est inondé, ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires.

Brumoy (Pierre), jésuite, né à Rouen en 1688. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ses poésies qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les anciens que d'égaler par ses propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supé-

1. Toutes les éditions, depuis 1751 jusqu'à la présente, portent *mais tels ;* j'ai mis *mais non tels,* parce que le sens de la phrase l'indique, et parce que cela est d'accord avec une note de Voltaire dans son *Histoire du parlement.* (Avril 1830.) (B.)

2. Voltaire écrivait cela en 1751. Les *Mémoires de Sully,* rédigés par Lécluse, sont de 1745. (B.)

3. David-Augustin de Brueys est né à Aix, en Provence, en 1640.

4. Par l'abbé Raynal. Une édition de 1752 a trois volumes in-12.

riorité du théâtre français sur le grec, et la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* et les *Grenouilles*. Mort en 1742[1].

Buffier (Claude), jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présents à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événements dont on voulait garder le souvenir. Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que Locke n'aurait pas désavoués; et c'est le seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages. Mort en 1737.

Bussy-Rabutin (Roger de Rabutin, comte de), né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs et ses ouvrages. Ses *Amours des Gaules* passent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita Pétrone que de fort loin. La manie des Français a été longtemps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses. Mort à Autun, en 1693.

Cailly (le chevalier de), qui n'est connu que sous le nom d'*Aceilly*, était attaché au ministre Colbert. On ignore le temps de sa naissance et de sa mort[2]. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

Calmet (Augustin), bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses recherches sur la Bible. Les faits y sont exacts, les citations fidèles. Il ne pense point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser. Mort en 1757.

Calprenède (Gautier-Coste de La), né à Cahors[3] vers l'an 1612, gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art, et qui n'étaient pas impossibles quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le Boiardo, l'Arioste, le Tasse, au contraire, avaient chargé leurs romans poétiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature ; mais les charmes de leur poésie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories

1. Le 16 avril. Voyez, ci-après, l'article Longueval.

2. Voltaire ajouta l'article de Cailly en 1752. Le Moréri de 1759 ne donne pas la date de sa naissance, et dit qu'il mourut avant 1674. De Cailly était né à Orléans en 1604.

3. C'est-à-dire dans le diocèse de Cahors.

admirables, surtout celles de l'Arioste, tout cela rend ces poëmes immortels, et les ouvrages de La Calprenède, ainsi que les autres grands romans, sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies et dans les opéras beaucoup plus de sentiments qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces sentiments y sont bien mieux exprimés, et la connaissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi Racine et Quinault, qui ont un peu imité le style de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre, et plus harmonieux. Mort en 1663.

Campistron (Jean-Galbert de), né à Toulouse en 1656, élève et imitateur de Racine. Le duc de Vendôme, dont il fut secrétaire, fit sa fortune, et le comédien Baron une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces ; elles sont faiblement écrites, mais au moins le langage est assez pur ; après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que Boileau déplorait en mourant[1]. Mort en 1723.

Cassandre (François), a rendu, aussi bien que Dacier, plus de services à la réputation d'Aristote que tous les prétendus philosophes ensemble. Il traduisit la *Rhétorique*, comme Dacier a traduit la *Poétique* de ce fameux Grec. On ne peut s'empêcher d'admirer Aristote et le siècle d'Alexandre quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la physique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poésie. Où est le physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours et une tragédie ? Cassandre vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talents, mais de son caractère intraitable, farouche, et solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes. Mort en 1695.

Cassini (Jean-Dominique), né dans le comté de Nice en 1625, appelé par Colbert en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens et les Français ; mais il commença comme les autres par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfants, et qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de Saint-Pétrone* à Bologne ; elle servit à faire voir les variations de la vitesse du mouve-

1. Au sujet de Crébillon, voyez, ci-après, son article, page 58 ; tome Ier du *Théâtre*, pages 3 et 301 ; et Vers et Poésie dans le *Dictionnaire philosophique*.

ment de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites de Jupiter, la connaissance de la rotation de Jupiter et de Mars, ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des satellites de Saturne. Huygens n'en avait aperçu qu'un ; et cette découverte de Cassini fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de Louis XIV. Il a le premier observé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un astre par des observations faites dans un même lieu, et s'en servir pour déterminer la distance des astres à la terre, avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait ; mais la première idée de cette méthode est due à Morin [1].

Le fils [2], le petit-fils de Cassini [3], ont été de l'Académie des sciences, et son arrière-petit-fils [4] y est entré en 1772 : cette espèce d'illustration est plus réelle et sera plus durable que celle dont la famille de Cassini avait joui en Italie, quelques siècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre. Mort en 1712.

Catrou (François), né en 1659, jésuite. Il a fait avec le P. Rouillé vingt tomes de l'*Histoire romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la précision. Mort en 1737.

Cerisy (Germain Habert de) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établissement de l'Académie française. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a cessé de le paraître dès que les bons auteurs sont venus. Mort en 1655 [5].

Chantereau Le Fèvre (Louis) né en 1588. Très-savant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France ; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues* Capet. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain que Charlemagne institua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie. Mort en 1658.

1. Michel-Jean Baptiste ; voyez, ci-après, son article.

2. Jacques Cassini, né en 1677, mort en 1756. Ce qui concerne lui et ses descendants est posthume. (B.)

3. César-François Cassini, né en 1714, mort en 1784.

4. M. Jacques-Dominique Cassini, aujourd'hui (mai 1830) membre de l'Institut, est né en 1740. (B.)

5. C'est la date donnée par d'Olivet.

Chapelain (Jean), né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que *l'Iliade* à Homère. Chapelain fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de Racine. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre. Mort en 1674.

Chapelle (Jean de La). Voyez La Chapelle.

Chapelle[1] (Claude-Emmanuel Luillier), fils naturel de François Luillier, maître des comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées; Dassoucy[2] s'en servait avant lui, et même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose,
Quand la charité vous impose
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr sans cause,
Moi qui ne vous fis jamais rien?
Ah! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chose, etc.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans Voiture. Chapelle réussit mieux que les autres dans ce genre, qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée et au tour. Sa vie voluptueuse et son peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ces petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de Bachaumont[3], fils du président Le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de son temps. Chapelle était d'ailleurs un des meilleurs élèves de Gassendi. Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à Chapelle et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de Chapelle, de Bachaumont, du Broussin[4], et de toute cette société du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de Chapelle par cet impromptu, que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que Boileau eut récité une épigramme.

Qu'avec plaisir de ton haut style
Je te vois descendre au quatrain;

1. Né en 1626.
2. Né en 1604, mort vers 1679.
3. Né en 1624, mort en 1702.
4. Voyez l'article Symbole ou Credo dans le *Dictionnaire philosophique*.

Et que je t'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main !

Mort en 1686.

CHARAS (Moyse), de l'Académie des sciences, le premier qui ait bien écrit sur la pharmacie ; tant il est vrai que sous Louis XIV tous les arts élargirent leur sphère. Ce pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'Inquisition parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration et les sollicitations de l'ambassadeur de France lui sauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa longtemps d'expériences sur les vipères, et des moyens d'empêcher les effets souvent mortels de leur morsure ; mais il se trompa en soutenant contre Redi[1] que le venin des vipères n'était pas contenu dans le suc jaune qui sort de deux vésicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ses expériences, il fut mordu plusieurs fois sans qu'il en résultât d'accidents très-graves. Mort en 1698.

CHARDIN (Jean), né à Paris en 1643. Nul voyageur n'a laissé des Mémoires plus curieux. Mort à Londres en 1713.

CHARLEVAL (Charles-Faucon de Ris), l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, imprimée dans les *Œuvres de Saint-Évremond*, est de Charleval, jusqu'à la petite Dissertation sur le jansénisme et sur le molinisme que Saint-Évremond y a ajoutée. Le style de cette fin est très-différent de celui du commencement. Feu M. de Caumartin[2], le conseiller d'État, avait l'écrit de Charleval, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*[3] que le président de Ris, neveu de Charleval, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille*. Il faut être d'un état et d'un esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes ;

1. Depuis Redi (François), né à Arezzo, en 1626, mort en 1694, un autre Italien, Felix Fontana, né en 1730, mort le 9 mars 1805, a multiplié les expériences sur le venin de la vipère. (B.)

2. Il s'agit d'Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin, né le 6 septembre 1696, conseiller d'État en juillet 1745, mort le 14 avril 1748. Voltaire publia son article CHARLEVAL en 1751. (B.)

3. Edition de 1740. Le passage rapporté par Voltaire est une réflexion de l'abbé Goujet, et non du président de Ris, et n'est plus dans le Moréri de 1759.

et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude. Mort en 1693[1].

CHARPENTIER (François), né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monuments publics de France doivent être en français. En effet, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe que de ne pas oser s'en servir; c'est aller contre son but que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait, et les noms de Rocroi et de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et *Fonteniacum*. Mort en 1702.

CHASTRE (Edme de La Chastre-Nançay, comte de LA), a laissé des Mémoires. Mort en 1645.

CHAULIEU (Guillaume Anfrye de), né en Normandie en 1639, connu par ses poésies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir, et une philosophie au-dessus des préjugés; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi :

Le destructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain;

mais surtout l'Épître sur la Mort, au marquis de La Fare :

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute;
Je ne suis libertin, ni dévot à demi.
Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions,
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

1. En 1688, suivant le Moréri de 1759.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit : elle commence ainsi :

J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides
Les affreux cris du chien de l'empire des morts ;
Et les noires vapeurs, et les brûlants transports
Allaient de ma raison offusquer la lumière :
C'est lors que j'ai senti mon âme tout entière,
Se ramenant en soi, faire un dernier effort
Pour braver les erreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains sont enfants de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorsque de loups-garous, qu'elle-même elle pense,
De démons et d'enfers elle endort notre enfance.

Ces pièces ne sont pas châtiées ; ce sont des statues de Michel-Ange ébauchées. Le stoïcisme de ces sentiments ne lui attira point de persécution : car, quoique abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages, mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société ; c'est le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil sont de ces gens obscurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaises d'un homme de bonne compagnie.

Cheminais, jésuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, et Bourdaloue le *Corneille*. Mort en 1689.

Cheron (Élisabeth-Sophie), née à Paris en 1648, célèbre par la musique, la peinture, et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui de son mari, le sieur Le Hay. Morte en 1711.

Chevreau (Urbain), né à Loudun en 1613, savant et bel esprit qui eut beaucoup de réputation. Mort en 1701.

Chifflet (Jean-Jacques), né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches. Mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

Choisy (François-Timoléon de), de l'Académie, né à Paris en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, dédiée à Mme de Maintenon, avec cette épigraphe :

Concupiscet rex decorem tuum[1]; et des *Mémoires de la comtesse des Barres*. Cette comtesse des Barres, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta, sous le nom de la comtesse des Barres, une terre auprès de Tours. Ces *Mémoires* racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Église. Dans ses *Mémoires*[2] sur la cour on trouve des choses vraies, quelques-unes fausses, et beaucoup de hasardées; ils sont écrits dans un style trop familier. Mort en 1724.

Claude (Jean), né en Agénois en 1619, ministre de Charenton, et l'oracle de son parti, émule digne des Bossuet, des Arnauld, et des Nicole. Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps. Les fables de La Fontaine, l'Arioste, passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés. Mort à la Haye en 1687.

Colbert (Jean-Baptiste), marquis de Torcy, neveu du grand Colbert, ministre d'État sous Louis XIV, a laissé des Mémoires depuis la paix de Risvick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Essai sur le Siècle de Louis XIV*[3]. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces Mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les Mémoires de ses prédécesseurs; on y reconnaît le goût de la cour de Louis XIV. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même, qui ont conduit sa plume. Mort en 1746.

Collet (Philibert), né à Châtillon-les-Dombes en 1643, jurisconsulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon

1. Ce n'est pas à Mme de Maintenon, c'est à Louis XIV que Choisy dédia sa *Traduction de l'Imitation*. La première édition de 1692 est la seule qui contienne la dédicace. Elle a aussi (ainsi que les deuxième et troisième, qui sont de 1692 et 1694), en tête du second livre, une figure dans laquelle on peut reconnaître Mme de Maintenon; mais au bas on ne lit que ces deux mots : *Audi, filia*. Amelot de la Houssaye, dans ses *Mémoires historiques*, au lieu de citer ces deux mots du verset 2 du psaume XLIV, cite le verset entier et les mots du verset 12 : *Concupiscet rex decorem tuum*, qu'on a ensuite seuls cités. La figure ne se trouve plus dans la quatrième édition. (B.)

2. 1727, trois volumes in-12, publiés par Camusat.

3. Cet article est de 1756. Le *Catalogue des écrivains* était alors à la fin de l'ouvrage de Voltaire. Les *Mémoires de Torcy* ont paru en 1756, trois volumes in-12. (B.)

pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication, il combattit la clôture des religieuses ; et, dans son *Traité de l'usure*, il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négociants, malgré les lois qu'on élude. Il assura aussi que les dîmes qu'on paye aux ecclésiastiques ne sont pas de droit divin. Mort en 1718.

Colomiez (Paul). Le temps de sa naissance est inconnu [1] ; la plupart de ses ouvrages commencent à l'être ; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires. Mort à Londres en 1692.

Commire (Jean), jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer. Mort en 1702.

In silvam non ligna feras.

Hor., sat. x, lib. I.

Conti (Armand de Bourbon, prince de), frère du grand Condé [2], destiné d'abord pour l'état ecclésiastique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal supérieure à celle d'un prince du sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généralissime de la Fronde contre la cour et même contre son frère. Il fut depuis dévot et janséniste. Nous avons de lui *le Devoir des grands*. Il écrivit sur la grâce contre le jésuite de Champs, son ancien préfet [3]. Il écrivit aussi contre la comédie ; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* et *Polyeucte* étaient aussi utiles et aussi respectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambre était injuste et ridicule.

Cordemoi (Géraud de), né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France ; on doit cette utile entreprise au duc de Montausier, qui chargea Cordemoi de faire l'histoire de Charlemagne, pour l'éducation de Monseigneur. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des absurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races. Mort en 1684.

1. Il est né à la Rochelle en 1638.

2. Voyez page 6.

3. Les *Lettres sur la grâce*, par Étienne-Agard de Champs (né à Bourges, en 1613, mort le 31 juillet 1701), forment un volume, 1689, in-12, qui contient les réponses du prince.

Corneille (Pierre), né à Rouen en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le père du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ses pièces qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le style, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et insipides, et par un entassement de raisonnements alambiqués qui sont l'opposé du tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvre, et non par ses fautes. On dit que sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été imprimée trente-deux fois : il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie. Mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces, et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe[1].

Corneille (Thomas), né à Rouen en 1625, homme qui aurait eu une grande réputation s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre. Mort pauvre, en 1709.

Courtilz de Sandras (Gatien de), né à Paris en 1644. On ne place ici son nom que pour avertir les Français, et surtout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux Mémoires imprimés en Hollande. Courtilz fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui et ses imitateurs, qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et *la Réponse* au même livre; *l'État de la France sous Louis XIII et sous Louis XIV; la Conduite de Mars dans les guerres de Hollande; les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre; les Intrigues amoureuses de la France; la vie de Turenne; celle de l'amiral Coligny; les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Montbrun, de Vordac*[2], *de la marquise de Fresne; le Testament politique de Colbert*, et beaucoup

1. Voyez ce que Voltaire dit encore de Corneille dans le chapitre XXXII.
2. Voyez les *Mensonges imprimés* dans les *Mélanges* à la date de 1749-1750.

d'autres ouvrages qui ont amusé et trompé les ignorants. Il a été imité par les auteurs de ces misérables brochures contre la France, *le Glaneur*[1], *l'Épilogueur*, et tant d'autres bêtises périodiques que la faim a inspirées, que la sottise et le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille. Mort à Paris en 1712.

Cousin (Louis), né à Paris en 1627, président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection Bysantine et d'Eusèbe de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs que lui seul a fait connaître. Mort en 1707.

Crébillon (Prosper Jolyot de), né à Dijon en 1674. Nous ignorons si un procureur, nommé Prieur, le fit poëte, comme il est dit dans le *Dictionnaire historique portatif*, en quatre volumes[2]. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre son fils soit vraie. On ne peut trop se défier de tous ces petits contes. Il faut ranger Crébillon parmi les génies qui illustrèrent le siècle de Louis XIV, puisque sa tragédie de *Rhadamiste*, la meilleure de ses pièces, fut jouée en 1710[3]. Si Despréaux, qui se mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaise que celle de Pradon[4], c'est qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'est sensible qu'aux défauts, et insensible aux beautés. Mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762[5].

Dacier (André), né à Castres en 1651, calviniste comme sa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne subsiste plus. Homme plus savant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ses traductions et par quelques-unes de ses notes. Mort au Louvre, en 1722. Nous devons à Mme Dacier la traduction d'Homère la plus fidèle par le style, quoiqu'elle manque de force, et la plus instructive par les notes, quoiqu'on y désire la finesse du goût. On remarque

1. Le *Glaneur historique, moral, littéraire, et galant* était un journal qui paraissait en Hollande les lundi et jeudi, en 1731 et années suivantes. Il contient plusieurs morceaux contre Voltaire et ses ouvrages. Voyez, tome Ier du *Théâtre*, la note de la page 309.

2. Voyez les notes des pages 24 et 42.

3. En janvier 1711.

4. Voyez la note de la page 49.

5. Voltaire a composé, en 1762, un *Éloge de Crébillon*, qui n'est pas un panégyrique.

surtout qu'elle n'a jamais senti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps grossiers, et ce qu'on respectait déjà comme ancien dans des temps postérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de Platon et de Démosthène; mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de services aux lettres. Mme Dacier est un des prodiges du siècle de Louis XIV.

DACIER (Anne Lefèvre, Mme), née calviniste à Saumur, en 1651, illustre par sa science. Le duc de Montausier la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. Lamotte ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition[1]. Morte en 1720 au Louvre.

D'AGUESSEAU[2] (Henri-François), chancelier, le plus savant magistrat que jamais la France ait eu, possédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec, et un peu d'hébreu; très-instruit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, et, ce qui est plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on faisait des phrases. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un seul homme ne peut suffire à ce travail immense que Louis XIV avait entrepris avec le secours d'un grand nombre de magistrats. Mort en 1750.

DANCHET (Antoine), né à Riom en 1671, a réussi à l'aide du musicien dans quelques opéras, qui sont moins mauvais que ses tragédies. Son prologue des Jeux séculaires au devant d'*Hésione* passe même pour un très-bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis*. On a retenu ces beaux vers imités d'Horace :

Père des saisons et des jours,
Fais naître en ces climats un siècle mémorable.
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Être à jamais heureux, et triompher toujours!
Nous avons à nos lois asservi la victoire;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais dans tout l'univers craindre notre pouvoir.
Toi, qui vois tout ce qui respire,

1. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article ÉPOPÉE.

2. C'est ainsi qu'a écrit Voltaire, qui avait placé cet article à la lettre D. Il l'avait ajouté en 1768. Mais il s'exprime bien autrement sur le chancelier, dans sa *Correspondance;* voyez la lettre à Damilaville, du 24 mai 1761, et à d'Alembert, des 7 ou 8 mai 1761, et 30 janvier 1764. Le chancelier signait *Daguesseau.* (B.)

Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire!

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poëte Rousseau pour composer les couplets effrénés qui causèrent sa disgrâce. Les couplets originaux de Danchet valent peut-être mieux que les parodies de Rousseau. Voici surtout celui de Danchet qu'on a le plus retenu :

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidèle!
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle!
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère!
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter et les taire!

Mort en 1748.

Dancourt (Florent Carton), avocat, né à Fontainebleau en 1661, aima mieux se livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce. Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours : elles sont gaies ; le dialogue en est naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile est immense ; elles sont plus du goût du peuple que des esprits délicats ; mais l'amusement est un des besoins de l'homme, et cette espèce de comédie, aisée à représenter, plaît dans Paris et dans les provinces au grand nombre, qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés. Mort en 1726.

Danet (Pierre), l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses Dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin, Monseigneur, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France. Mort en 1709.

Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de), né en 1643, excellent académicien [1]. Mort en 1723.

1. Il était frère du marquis de Dangeau, dont les *Mémoires* sont souvent cités et réfutés par Voltaire, qui, le premier, en fit imprimer un extrait avec des notes; voyez dans les *Melanges* à la date de 1769. (B.)

DANIEL (Gabriel), jésuite, historiographe de France, né à Rouen en 1649, a rectifié les fautes de Mézerai sur la première et seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois ; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours. Mort en 1728.

Le comte de Boulainvilliers dit, dans ses Mémoires sur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à Daniel dix mille erreurs, c'est beaucoup ; mais heureusement la plupart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place : car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéry? Qu'importe par quel endroit Louis le Gros entra dans les masures du Puiset[1] ? Un citoyen veut savoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les usurpations des différents corps, ce qu'ont fait les états généraux, quel a été l'esprit de la nation. Le grand défaut de Daniel est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et surtout du grand et bon roi Henri IV, qu'en jésuite ; nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du royaume, ni des mœurs.

Il prétend dans sa préface, et[2] le président Hénault a dit après lui, que les premiers temps de l'histoire de France sont plus intéressants que ceux de Rome, parce que Clovis et Dagobert avaient plus de terrain que Romulus et Tarquin. Il ne s'est pas aperçu que les faibles commencements de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'était qu'une province, et qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger. Il faut avouer que notre histoire et celle des autres peuples, depuis le ve siècle de l'ère vulgaire jusqu'au xve, n'est qu'un chaos d'aventures barbares, sous des noms barbares.

D'ARGONNE (Noël), né à Paris en 1634, chartreux à Gaillon. C'est le seul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, sont remplis d'anecdotes curieuses et hasardées. Mort en 1704.

1. Le Puiset est un bourg entre Orléans et Chartres.

2. Les éditions données du vivant de Voltaire portent : *et on a dit après lui*, etc. (B.)

DELISLE (Guillaume), né à Paris en 1675, a réformé la géographie, qui aura longtemps besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à Louis XV la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé [1], après la mort de son maître, un *Traité du cours de tous les fleuves*. Guillaume Delisle est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi. Mort en 1726.

DESCARTES (René), né en Touraine en 1596, fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, le plus grand mathématicien de son temps, mais le philosophe qui connut moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France, pour philosopher en liberté, à l'exemple de Saumaise qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conseiller au parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup, et qui disait qu'il était indigne du frère d'un conseiller de s'abaisser à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé Voet, et un nommé Shockius, deux professeurs du galimatias scolastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain Descartes avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles; ses infâmes ennemis le comparèrent à Vanini dans un écrit public : ce n'est pas que Vanini eût été athée, le contraire est démontré [2]; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. Descartes eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère satisfaction par sentence de l'Académie de Groningue. Ses *Méditations*, son *Discours sur la méthode*, sont encore estimés ; toute sa physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie, ni sur l'expérience. Ses *Recherches sur la dioptrique*, où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par Snellius, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre; ses travaux sur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, seront toujours, malgré les erreurs qui lui sont échappées, des monuments d'un génie extra-

1. Cette flatterie à Louis XV existe dès 1751. Le *Cours des principaux fleuves et rivieres de l'Europe*, imprimé dès 1718, c'est-à-dire *du vivant de Delisle*, paraît, dit M. Renouard, n'être que la copie des leçons du maître. (B.)

2. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article DICTIONNAIRE, et la troisième des *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****.

ordinaire; et le petit livre connu sous le nom de *Géométrie* de Descartes lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Il a eu longtemps une si prodigieuse réputation que La Fontaine, ignorant à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

> Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
> Dans les siècles passés, et qui tient le milieu
> Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme
> Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

L'abbé Genest, dans le siècle présent, s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers français la physique de Descartes [1].

Ce n'est guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philosophie chimérique, quand la géométrie et la physique expérimentale ont été plus cultivées. Le sort de Descartes en physique a été celui de Ronsard en poésie. Mort à Stockholm, en 1650.

Des Barreaux (Jacques de La Vallée, seigneur) est connu des gens de lettres et de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de Sarasin et de Chapelle. Il était conseiller au parlement. On sait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu, et se démit de sa charge. Ses petites pièces de poésie sont encore entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voix publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers :

> Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre :
> J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
> Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
> Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ ?

Il est très-faux que ce sonnet soit de des Barreaux [2], il était

1. Voyez, ci-après, l'article Genest.

2. Dreux du Radier, dans ses *Récréations historiques*, I, 89, remarque que le dernier tercet du sonnet de des Barreaux est une imitation du dernier tercet d'un sonnet de l'abbé des Portes (édition de 1598 de ses *Poésies chrétiennes*) :

> Ne tourne point les yeux sur mes actes pervers;
> Ou, si tu les veux voir, vois-les teints et couverts
> Du beau sang de ton fils, ma grâce et ma justice.

Voltaire, dans la septième de ses *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****, reparle de des Barreaux et de son sonnet.

très-fâché qu'on le lui imputât. Il est de l'abbé de Lavau, qui était alors jeune et inconsidéré ; j'en ai vu la preuve dans une lettre de Lavau à l'abbé Servien. Des Barreaux est mort en 1673.

Des Coutures (le baron) traduisit en prose et commenta *Lucrèce*, vers le milieu du règne de Louis XIV. Il pensait comme ce philosophe sur la plupart des premiers principes des choses[1] ; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chétienne a seule combattu cette opinion.

Deshoulières (Antoinette du Ligier de La Garde). De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. C'est dommage qu'elle soit l'auteur du mauvais sonnet contre l'admirable *Phèdre* de Racine. Ce sonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était satirique. N'est-ce pas assez que les femmes soient jalouses en amour ? faut-il encore qu'elles le soient en belles-lettres? Une femme satirique ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres. Morte en 1694.

Deslyons (Jean), né à Pontoise en 1616, docteur de Sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des rois sont des profanations, et que le monde allait bientôt finir. Mort en 1700.

Desmarets de Saint-Sorlin (Jean), né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre, mais c'est que Molière n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de sa vie, il fut plus connu par son fanatisme[2] que par ses ouvrages. Mort en 1676.

Destouches (Philippe Néricault), né à Tours en 1680, avait été comédien dans sa jeunesse. Après avoir fait plusieurs comédies, il fut chargé longtemps des affaires de France en Angleterre ; et ayant rempli ce ministère avec succès, il se remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ses pièces la force et la gaieté de Regnard, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaisanterie, cet excellent comique, qui fait

1. L'article Des Coutures fut ajouté dans l'édition de 1752, et tel qu'il est ici. Au lieu de ce qui le termine, on lit ces mots dans un manuscrit que je possède de la main de Voltaire : « Le nombre de ceux qui, à l'exemple des anciens, ont cru la matière éternelle, est étonnant. » Jacques Parrain, baron des Coutures, né à Avranches, est mort en 1702. Sa traduction de Lucrèce, qui avait paru en 1685, deux volumes in-1., a été effacée par celle de Lagrange. (B.)

2. Voyez, ci-après, l'article Morin (Simon).

le mérite de l'inimitable Molière ; mais il n'a pas laissé de se faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'est que langoureuse, de cette espèce de tragédie bourgeoise, qui n'est ni tragique ni comique, monstre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public après les beaux jours du siècle de Louis XIV[1]. Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-on, manqué ; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement. Mort en 1754.

D'Hosier (Pierre), né à Marseille en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une science. Louis XIII le fit gentilhomme servant, maître d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Louis XIV lui donna un brevet de conseiller d'État. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés : leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine[2]. Mort en 1660.

D'Olivet (Joseph Thoulier), abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dôle, de l'Académie française, né à Salins en 1682 ; célèbre dans la littérature par son *Histoire de l'Académie*, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de Pellisson. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidèles des ouvrages philosophiques de Cicéron, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de Cicéron, imprimées par ses soins et ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siècle. Il a parlé sa langue avec la même pureté que Cicéron parlait la sienne, et il a rendu service à la grammaire française par les observations les plus fines et les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches, Huet, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurbes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, se déchaînèrent contre l'abbé d'Olivet, et soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque Huet, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scolastique est ridicule, et

1. Tout ce qui précède est de 1757 ; ce qui suit est de 1763. (B.)
2. Voyez l'article Th. Renaudot.

que les légendes ressemblent aux quatre fils Aimon, comme s'il était nécessaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût imbécile. C'est ainsi à peu près qu'ils avaient soutenu que les Mémoires du cardinal de Retz n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'Olivet leur répondit, et sa meilleure réponse fut de montrer à l'Académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur. Son âge et son mérite sont notre excuse de l'avoir placé, ainsi que le président Hénault, dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts [1].

Domat (Jean), célèbre jurisconsulte. Son livre des *Lois civiles* a eu beaucoup d'approbation. Mort en 1696.

Dorléans (Pierre-Joseph), jésuite, le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit sont d'un style éloquent ; mais depuis le règne de Henri VIII il est plus disert que fidèle. Mort en 1698.

Doujat (Jean), né à Toulouse en 1609, jurisconsulte et homme de lettres. Il faisait tous les ans un enfant à sa femme, et un livre. On en dit autant de Tiraqueau. Le *Journal des savants* l'appelle *grand homme* ; il ne faut pas prodiguer ce titre. Mort en 1688, à soixante-dix-neuf ans.

Dubois (Gérard), né à Orléans en 1629, de l'Oratoire. Il a fait l'*Histoire de l'Église de Paris*. Mort en 1696.

Dubos (l'abbé). Son *Histoire de la ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante ; elle fait connaître les usages et les mœurs du temps, et est un modèle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la poésie, la peinture et la musique*. C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique ; mais l'auteur pense, et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique ; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau ; mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi [2]. Il publia, pendant

1. Les éditions de Kehl terminaient cet article par ces mots, qui étaient entre parenthèses : « Mort depuis l'impression de cet article, en 1768. » Ils ne sont point dans l'édition de 1775, donnée du vivant de Voltaire. D'Olivet est mort le 8 octobre 1768. C'était dans l'édition du *Siecle de Louis XIV*, donnée cette année, que Voltaire avait ajouté son article, ainsi que celui de Hénault. Jusque-là Fontenelle était le seul auteur admis de son vivant dans le *Catalogue*. (B.) — Voltaire paye ici sa dette de reconnaissance à l'un de ses maîtres. (G. A.)

2. Cette phrase et celle qui suit sont posthumes ; elles ne sont pas dans l'édition de 1775.

la guerre de la succession, un ouvrage intitulé *les Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*[1]. Il y prédit la séparation des colonies anglaises, comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, du besoin qu'aurait l'Angleterre d'imposer des taxes sur ses colonies, et du refus qu'elles feraient de se soumettre à ces taxes. Mort en 1712.

Ducange (Charles Dufresne), né à Amiens en 1610. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du Bas-Empire et des siècles suivants. On est effrayé de l'immensité de ses connaissances et de ses travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaissance, après ceux qui ont fait servir leur génie à nos plaisirs. Il fut un de ceux que Louis XIV récompensa. Mort en 1688.

Ducerceau (Jean-Antoine), né en 1670, jésuite. On trouve dans ses poésies françaises, qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage marotique, qui énerve la poésie par sa malheureuse facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours surannés. Mort en 1730.

Du Chatelet (Mme). Voyez Breteuil.

Duché de Vancy (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV, fit pour la cour quelques tragédies, tirées de l'*Écriture*, à l'exemple de Racine, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage. Il est dans le grand goût; et, quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté longtemps; même bientôt après on s'est réduit aux simples ballets, composés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danses; ainsi l'opéra même a dégénéré dans le temps que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Mme de Maintenon fit la fortune de cet auteur : elle le recommanda si fortement à M. de Pontchartrain, secrétaire d'État, que ce ministre, prenant Duché pour un homme considérable, alla lui rendre visite. Duché, homme alors très-obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'État, crut qu'on allait le conduire à la Bastille. Mort en 1704.

Duchesne (André), né en Touraine en 1584; historiographe du roi, auteur de beaucoup d'histoires et de recherches généalogiques. On l'appelait *le Père de l'Histoire de France*. Mort en 1640.

1. 1703, in-12. Sur la guerre de la succession, voyez les chapitres XVIII et suivants.

DUFRESNOI (Charles-Alfonse), né à Paris en 1611, peintre et poëte. Son poëme *de la Peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du siècle d'Auguste. Mort en 1665.

DUFRESNY (Charles Rivière), né à Paris en 1648. Il passait pour petit-fils de Henri IV, et lui ressemblait. Son père avait été valet de garde-robe de Louis XIII, et le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toujours du bien, malgré son dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des scènes jolies et singulières. Mort en 1724.

DU GUAI-TROUIN (René), né à Saint-Malo en 1673, d'armateur devenu lieutenant général des armées navales, l'un des plus grands hommes en son genre, a donné des *Mémoires*[1] écrits du style d'un soldat, et propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes. Mort en 1736.

DUGUET (Jacques-Joseph), né en Forez en 1649 ; l'une des meilleures plumes du parti janséniste. Son livre de l'*Éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main[2]. Le style de Duguet est formé sur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands services aux lettres ; trois volumes sur vingt-cinq chapitres d'*Isaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de son temps ni de sa plume. Mort en 1733.

DUHALDE (Jean-Baptiste), jésuite, quoiqu'il ne soit point sorti de Paris, et qu'il n'ait point su le chinois, a donné sur les Mémoires de ses confrères la plus ample et la meilleure description de l'empire de la Chine[3] qu'on ait dans le monde. Mort en 1743.

L'insatiable curiosité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'est point encore satisfaite : un bourgmestre de Middelbourg, nommé *Hudde*[4], homme

1. 1740, in-4°, réimprimés en divers formats.

2. L'*Institution d'un prince* n'a été publiée qu'après la mort de Duguet, Londres, 1739, in-4°, ou quatre volumes in-12. Si, malgré ce que dit Voltaire, ce traité a été composé pour l'éducation d'un prince de Savoie, ce doit avoir été pour Charles-Emmanuel, né en 1701, plutôt que Victor-Amédée, né en 1726. (B.)

3. L'abbé Grosier a donné une *Description de la Chine*, qui forme le treizième volume de l'*Histoire générale de la Chine*, 1777-85, treize volumes in-4°, et a été réimprimée séparément en deux volumes in-8°, puis, en 1818-1820, sept volumes in-8°.

4. Voltaire a composé une *Lettre de M. Hudde, échevin d'Amsterdam.* Il n'en reste qu'un fragment publié pour la première fois par Beuchot, et que nous donnerons dans le tome dernier des *Mélanges.*

très-riche, guidé par cette seule curiosité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la langue qu'on le prenait pour un Chinois. Heureusement pour lui la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il sut parvenir au grade de mandarin ; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations ; elles ont été perdues dans un naufrage : c'est peut-être la plus grande perte qu'ait faite la république des lettres.

Duhamel (Jean-Baptiste), de Normandie, né en 1624, sécrétaire de l'Académie des sciences. Quoique philosophe, il était théologien. La philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages, mais son nom a subsisté. Mort en 1706.

Dumarsais (César Chesneau), né à Marseille en 1676. Personne n'a connu mieux que lui la métaphysique de la grammaire ; personne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire, et tout ce qu'il a écrit sur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* beaucoup d'articles de lui, qui sont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. La foule de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle. Mort en 1756.

Dupin (Louis Ellies), né en 1657, docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis. Mort en 1719.

Dupleix (Scipion), de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le siècle de Louis XIV, ayant encore vécu sous son règne. Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son *Histoire de France*, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit. Mort en 1661.

Dupuy (Pierre), fils de Claude Dupuy, conseiller au parlement, très-savant homme, naquit en 1583. La science de Pierre Dupuy fut utile à l'État. Il travailla plus que personne à l'inventaire des chartes, et aux recherches des droits du roi sur plusieurs États. Il débrouilla, autant qu'on le peut, la *loi salique*, et défendit les libertés de l'Église gallicane, en prouvant qu'elles ne sont qu'une partie des anciens droits des anciennes Églises. Il résulte de son

Histoire des Templiers qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier et le supplice de tant de chevaliers furent une des plus horribles injustices qu'on ait jamais commises. Mort en 1651.

DURYER (André), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, longtemps employé à Constantinople et en Égypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* et de l'*Histoire de Perse*[1].

DURYER (Pierre), né à Paris en 1605, secrétaire du roi, historiographe de France, pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre, et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de son temps. Mort en 1658.

ESPRIT (Jacques), né à Béziers en 1611, auteur du livre *de la fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du duc de La Rochefoucauld. Le chancelier Séguier, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de conseiller d'État. Mort en 1678.

ESTRADES (Godefroi, maréchal d'). Ses *Lettres*[2] sont aussi estimées que celles du cardinal d'Ossat ; et c'est une chose particulière aux Français que de simples dépêches aient été souvent d'excellents ouvrages. Mort en 1686.

FÉLIBIEN (André), né à Chartres en 1619. Il est le premier qui, dans les inscriptions de l'hôtel de ville, ait donné à Louis XIV le nom de *Grand*. Ses *Entretiens sur la vie des peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant, profond, et il respire le goût ; mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, et est absolument sans méthode. Mort en 1695.

FÉNELON (François de Salignac de La Mothe), archevêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différents. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blâmé par Gueudeville, et par l'abbé Faydit[3]. Mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de Fénelon, Louis XIV brûla lui-même tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur. Ramsay, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces

1. On ignore la date de la naissance de Duryer, qui était revenu en France vers 1630 ; né à Semur en Brionais, il est mort en 1688. Sa traduction de l'*Alcoran* parut en 1647, in-4°. Quant à son *Histoire de Perse*, elle est tout à fait inconnue. Voltaire a peut-être voulu parler de la traduction qu'a donnée Duryer de *Gulistan, ou l'Empire des roses, composé par Saadi, prince des poëtes turcs et persans*, 1634, in-8°. (B)

2. 1709, cinq volumes in-12 ; 1719, six volumes in-12 ; 1743, neuf volumes in-12.

3. L'abbé Faydit est l'auteur de la *Télemacomanie*, 1700, in-12 ; Gueudeville a composé une *Critique générale de Télémaque*, 1700, deux volumes in-12. Voltaire reparle de Fénelon dans le chapitre XXXVIII.

mots ♦ « S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie et donné l'essor sans crainte à ses principes, que personne n'a connus. »

Ferrand (Antoine), conseiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joutait avec Rousseau dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût Ferrand écrivait :

D'amour et de mélancolie
Célemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé ;
Et qui boit de ses eaux oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Égérie,
J'y courus hier vainement :
A force de changer d'amant,
L'infidèle l'avait tarie.

On voit que Ferrand mettait plus de naturel, de grâce, et de délicatesse, dans ses sujets galants, et Rousseau plus de force et de recherche dans des sujets de débauche. Mort en 1719.

Feuquières (Antoine de Pas, marquis de), né à Paris en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il est critique trop sévère. Mort en 1711.

Fléchier (Esprit), du comtat d'Avignon, né en 1632, évêque de Lavaur et puis de Nîmes ; poëte français et latin, historien, prédicateur, mais connu surtout par ses belles oraisons funèbres[1]. Son *Histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de Monseigneur. Le duc de Montausier avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation. Mort en 1710.

Fleury (Claude), né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, et confesseur de Louis XV son fils, vécut à la cour dans la solitude et dans le travail. Son *Histoire de l'Église* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas. Mort en 1723.

Fontaine (Jean de La). Voyez La Fontaine.

Fontenelle (Bernard Le Bovier[2] de), né à Rouen le 11 fé-

1. Et aujourd'hui par sa relation des *Grands Jours d'Auvergne*. — Voyez ce que Voltaire dit de Fléchier dans le chapitre xxxii.

2. « Originairement *Le Bouyer* (dit l'abbé Trublet) ; dans la suite l'*u* voyelle s'est changé en *v* consonne, et l'*y* grec en *i* français, comme dans beaucoup d'autres noms. »

vrier 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup Quinault, et qui eut un grand succès. Celui d'*Énée et Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique ; il aida Mlle Bernard dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée[1]. Elle lui attira trop longtemps de très-injustes reproches : car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de Pierre Corneille, son oncle, pour la tragédie[2].

En 1686, il fit l'allégorie de *Méro* et d'*Énégu*[3] : c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*Histoire des oracles*, excita depuis contre lui une persécution. Il en essuya une moins dangereuse, et qui n'était que littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. Racine et Boileau, qui avaient pourtant intérêt que Fontenelle eût raison, affectèrent de le mépriser, et lui fermèrent longtemps les portes de l'Académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse et cette profondeur qui décèlent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers et dans ses *Dialogues des morts* l'esprit de Voiture, mais plus étendu et plus philosophique. Sa *Pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en son

1. C'est *Aspar*, connu par l'épigramme de Racine. « J'ignore l'autre, dit l'abbé Trublet (qui connaissait si bien son Fontenelle), à moins que Voltaire n'ait voulu parler du *Brutus* » ; voyez, ci-dessus, page 40.

2. Après ce mot, on lisait en 1752 : *Il fit beaucoup d'ouvrages légers*, etc. Dans l'édition de 1763, Voltaire avait ajouté : « Il essuya même une espèce de persécution littéraire pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. Racine et Boileau, qui avaient pourtant intérêt que Fontenelle eût raison, affectèrent de le mépriser, et lui fermèrent longtemps les portes de l'Académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup, etc. » Ce fut en 1768 que Voltaire remplaça ce passage de 1763 par ce qu'on lit aujourd'hui.

3. Voltaire parle plus au long de tout ceci dans la septième de ses *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de* ***.

— Aucun opuscule ne porte le nom de *Méro et Énégu*. Laharpe a commis la même erreur dans le *Cours de littérature*. Ces deux mots désignant Rome et Genève se trouvent dans la *Relation de l'île de Bornéo*, petit ouvrage longtemps attribué à Fontenelle sur la foi de Bayle, et qui peut-être n'est pas de lui.

genre. Il sut faire, des *Oracles* de Van-Dale, un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violents, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la géométrie et vers la physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudissement universel. Son *Histoire de l'Académie* jette très-souvent une clarté lumineuse sur les mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette *Histoire de l'Académie des sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes; mais il fallait souvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart sont détruites.

Les éloges[1] qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite singulier de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé Desfontaines et d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation : c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de Descartes, on a pardonné ces comédies en faveur de sa vieillesse, et son cartésianisme en faveur des anciennes opinions qui, dans sa jeunesse, avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les sciences abstraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talents ont été soutenus par la connaissance des langues et de l'histoire; et il a été, sans contredit, au-dessus de tous les savants qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *Histoire des Oracles*, qui n'est qu'un abrégé très-sage et très-modéré de la grande histoire de Van-Dale, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la *Vie des Saints*[2], qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils

1. Voyez ce que Voltaire a dit de ces *Éloges des académiciens* dans le *Préservatif*. (*Mélanges*, à la date de 1738.)

2. Le jésuite Baltus, adversaire de Fontenelle, n'a point fait de *Vies des Saints*.

écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de Van-Dale et de Fontenelle. Le philosophe de Paris ne répondit point[1]; mais son ami, le savant Basnage, philosophe de Hollande, répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite Le Tellier, confesseur de Louis XIV, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra Fontenelle à Louis XIV comme un athée, et rappela l'allégorie de *Méro* et d'*Énégu*. Marc-René de Paulmy, marquis d'Argenson, alors lieutenant de police, et depuis garde des sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre Fontenelle, et ce philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'Argenson, prononcé dans l'Académie des sciences. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé Trublet de Fontenelle. Mort le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours[2].

Forbin (Claude, chevalier de), chef d'escadre en France, grand amiral du roi de Siam. Il a laissé des Mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et du Guai-Trouin. Mort en 1733.

Fraguier (Claude), né à Paris en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de Platon en bon vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le recueil utile de l'Académie des belles-lettres. Mort en 1728.

mais il a donné, entre autres ouvrages, les *Actes de saint Barlaam*, 1720, in-12. Sur Baltus, voyez les articles Oracles, section I, et Philosophie, section I, dans le *Dictionnaire philosophique*.

1. Basnage pressa longtemps Fontenelle de répondre à Baltus. « Mon parti est pris, répondit Fontenelle, je ne répondrai point au livre du jésuite; je consens que le diable ait été prophète, puisque Baltus le veut, et qu'il trouve cela plus orthodoxe. »

2. Lorsque la première édition du *Siècle de Louis XIV* devint publique, Fontenelle vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre M. de Voltaire. « Comment suis-je traité dans cet ouvrage? demanda Fontenelle à un de ses amis. — Monsieur, répondit-il, M. de Voltaire commence par dire que vous êtes le seul homme vivant pour lequel il se soit écarté de la loi qu'il s'est faite de ne parler que des morts. — Je n'en veux pas savoir davantage, reprit Fontenelle; quelque chose qu'il ait pu ajouter, je dois être content. »

Ce qu'on trouve ici sur l'*Histoire des Oracles* et sur *Méro et Énégu* a été ajouté depuis la mort de Fontenelle. (K.) — L'article Fontenelle ne parut que dans la seconde édition du *Siècle de Louis XIV*, donnée à Leipsick en 1752, deux volumes in-12; il commençait ainsi : « Fontenelle (B. de), quoique vivant encore en l'année 1752, fera une exception à la loi qu'on s'est faite de ne mettre aucun homme vivant dans ce catalogue. Son âge de près de cent années semble demander cette distinction. Il est à présent au-dessus de l'éloge et de la critique. On peut le regarder, etc. » jusqu'à l'alinéa qui finit par ces mots : *le don de l'invention*. (Sauf toutefois les trois phrases que j'ai indiquées.) (B.)

Furetière (Antoine), né en 1620, fameux par son Dictionnaire et par sa querelle. Mort en 1688.

Gacon (François), né à Lyon en 1667, mis par le P. Nicéron dans le catalogue des hommes illustres, et qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries, qu'on appelle *brevets de la calotte.* Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte.* Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages et leurs auteurs, qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. Gacon n'écrivit presque que de mauvaises satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter. Mort en 1725.

Galland (Antoine), né en Picardie en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, et traduisit une partie des *Contes arabes,* qu'on connaît sous le titre de *Mille et une Nuits;* il y mit beaucoup du sien : c'est un des livres les plus connus en Europe ; il est amusant pour toutes les nations. Mort en 1715.

Gallois (l'abbé Jean), né à Paris en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *Journal des savants* avec le conseiller-clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'État Colbert, qui, malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue ; il prenait surtout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait, avec vraisemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, Louis XIV et M. Colbert. On prétend que l'abbé Gallois disait : « M. Colbert veut quelquefois se familiariser avec moi, mais je le repousse par le respect. » On attribue ce même mot à Fontenelle à l'égard du régent : il est plus dans le caractère de Fontenelle, et le régent avait dans le sien plus de familiarité que Colbert. Mort en 1707.

Gassendi (Pierre Gassend, plus connu sous le nom de), né en Provence en 1592, restaurateur d'une partie de la physique d'Épicure. Il sentit la nécessité des atomes et du vide. Newton et d'autres ont démontré depuis ce que Gassendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Descartes, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accusa, comme Descartes, d'athéisme. Quelques-uns crurent que celui qui admet-

tait le vide, comme Épicure, niait un Dieu, comme Jui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. Gassendi en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *saint prêtre;* à Paris, quelques envieux l'appelaient l'*athée*. Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un Être suprême[1]. Il avait avancé longtemps avant Locke, dans une grande lettre à Descartes, qu'on ne connaît point du tout l'âme, que Dieu peut accorder la pensée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conserver éternellement. Mort en octobre 1655.

Gédoin (Nicolas), chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de Quintilien[2] et de Pausanias. Il était entré chez les jésuites à l'âge de quinze ans, et en sortit dans un âge mûr. Il était si passionné pour les bons auteurs de l'antiquité qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie : il trouvait dans la fable une philosophie naturelle, admirable, et des emblèmes frappants de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poésie et la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de Milton lui paraissait un poëme barbare et d'un fanatisme sombre et dégoûtant, dans lequel le diable hurle sans cesse contre le Messie. Il écrivit sur ce sujet quatre dissertations très-curieuses : on croit qu'elles seront bientôt imprimées[3]. Mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que Ninon lui accorda ses faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé Gédoin lui accorda les siennes ; mais c'est un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de Châteauneuf que Ninon donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait soixante ans accomplis[4].

Genest (Charles-Claude), né en 1635[5], aumônier de la duchesse d'Orléans, philosophe et poëte. Sa tragédie de *Pénélope* a encore

1. Les déclamations contre le scepticisme sont l'ouvrage de la sottise ou de la charlatanerie. Un sceptique qui n'admettrait pas les différents degrés de probabilité serait un fou; un sceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différents degrés avec plus de subtilité. (K.)

2. Ce qui précède est de 1751; ce qui suit, de 1763, le *N. B.* est de 1768. (B.)

3. Elles ne le sont pas encore. (B.)

4. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article Dictionnaire, et *Sur Mlle de Lenclos* dans les *Mélanges*, à la date de 1751.

5. Le 17 octobre 1639, suivant d'Olivet et d'Alembert.

du succès sur le théâtre, et c'est la seule de ses pièces qui s'y soit conservée. Elle est au rang de ces pièces écrites d'un style lâche et prosaïque, que les situations font tolérer dans la représentation. Son laborieux ouvrage *De la philosophie de Descartes*, en rimes plutôt qu'en vers, signala plus sa patience que son génie, et il n'eut guère rien de commun avec Lucrèce que de versifier une philosophie erronée presque en tout : il eut part aux bienfaits de Louis XIV. Mort en 1719.

Girard (l'abbé Gabriel), de l'Académie. Son livre des *Synonymes* est très-utile ; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister. Mort fort vieux, en 1748.

Godeau (Antoine), l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'Académie française, poëte, orateur, et historien. On sait que pour faire un jeu de mots le cardinal de Richelieu lui donna l'évêché de Grasse pour le *Benedicite* mis en vers. Son *Histoire ecclésiastique* en prose fut plus estimée que son poëme sur les *Fastes de l'Église*. Il se trompa en croyant égaler les Fastes d'Ovide : ni son sujet ni son génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser que les sujets chrétiens puissent convenir à la poésie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fausse animait toute la nature. Mort en 1672.

Godefroi (Théodore), fils de Denis Godefroi, Parisien ; homme savant, né à Genève en 1580, historiographe de France sous Louis XIII et Louis XIV. Il s'appliqua surtout aux titres et au cérémonial. Mort en 1648.

N. B. Son père, Denis, a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur le *Corpus juris civilis*.

Godefroi (Denis), son fils, né à Paris en 1615, historiographe de France comme son père. Mort en 1681. Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

Gombauld (Jean-Ogier de), quoique né sous Charles IX[1], vécut longtemps sous Louis XIV. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers. Mort en 1666.

Gomberville (Marin Le Roi de), né à Paris en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui. Mort en 1674.

Gondi (Jean-François-Paul de), cardinal de Retz[2], né en 1613,

1. Gombauld est né en 1576, sous le règne de Henri III.

2. Né à Montmirel, en Brie, au mois d'octobre 1614 ; voyez les *Recherches historiques sur le cardinal de Retz, par V.-D. Musset-Pathay*, 1807, in-8°.

qui vécut en Catilina dans sa jeunesse, et en Atticus dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses Mémoires sont dignes de Salluste ; mais tout n'est pas égal. Mort en 1679.

Gourville, valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, devenu son ami et même celui du grand Condé ; dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne ; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministère. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses. Né en 1625, mort en 1703.

Grécourt, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en est très-heureux ; mais la suite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans grâces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression ; et ce n'est enfin qu'une histoire satirique de la bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisants. Mort en 1743.

Guéret (Gabriel), né à Paris en 1641, connu dans son temps par son *Parnasse réformé*, et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût ; mais son discours *Si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour* ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec Blondeau : ce journal du palais est un recueil des arrêts des parlements de France, jugements souvent différents dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être réformée que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts. Mort en 1688.

Hamilton (Antoine, comte d'), né à Caen [1]. On a de lui quelques jolies poésies, et il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron. Ses *Mémoires du comte de Grammont*, son beau-frère, sont de tous les livres celui où le fond le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif, et le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ses mémoires que celui de friponner ses amis au

1. Hamilton est né en Irlande vers 1646. Il fut élevé en France, et mourut à Saint-Germain-en-Laye en 1720.

jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

HARDOUIN (Jean), jésuite, né à Quimper en 1646, profond dans l'histoire et chimérique dans les sentiments. *Il faut s'enquérir*, dit Montaigne, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant.* Hardouin poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que *l'Énéide* et les *Odes* d'Horace ont été composées par des moines du XIIIe siècle : il veut qu'Énée soit Jésus-Christ, et Lalagé, la maîtresse d'Horace, la religion chrétienne. Le même discernement qui faisait voir au père Hardouin le Messie dans Énée, lui découvrait des athées dans les pères Thomassin, Quesnel, Malebranche, dans Arnauld, dans Nicole, et Pascal[1]. Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité ; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages ne sont pas toujours reconnus pour fous, et sont souvent très-dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministère, en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre, sans ressource, des personnes respectables auprès des princes trop peu instruits. Mort en 1729.

HECQUET (Philippe), médecin, mit au jour, en 1722, le système raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres médecins y ont joint le suc gastrique, et la chaleur des viscères ; mais nul n'a pu découvrir le secret de la nature, qui se cache dans toutes ses opérations.

HELVÉTIUS (Jean-Claude-Adrien), fameux médecin qui a très-bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre. Mort en 1755. Il était père d'un vrai philosophe, qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusieurs philosophes : persécuté pour un livre et pour sa vertu[2].

HÉNAULT (Charles-Jean-François), président aux enquêtes du parlement, surintendant de la maison de la reine, de l'Académie française, né à Paris le 8 février 1685. Nous avons déjà parlé de son livre utile de l'*Abrégé de l'Histoire de la France*. Les recher-

1. Le P. Hardouin cherchait à prouver qu'un dieu tel que les cartésiens le concevaient ne pouvait ressembler au véritable Dieu tel que l'admettent les chrétiens, puisque ce dieu des philosophes devait gouverner le monde par des lois générales et invariables ; ce qui, selon le P. Hardouin, détruisait toute espèce de révélation particulière, et toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philosophes étaient athées par les mêmes arguments que les déistes emploient pour prouver que les théologiens sont absurdes. (K.)

2. Tout cet article HELVÉTIUS est de 1768. Voyez l'article HOMME dans le *Dictionnaire philosophique.*

ches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûtées ne l'ont pas empêché de sacrifier aux Grâces, et il a été du très-petit nombre de savants qui ont joint aux travaux utiles les agréments de la société qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'histoire ce que Fontenelle a été dans la philosophie. Il l'a rendue familière ; aussi lui avons-nous rendu, comme à Fontenelle, justice de son vivant [1]. Mort en 1770.

HESNAULT (Jean), connu par le sonnet de *l'Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très-grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage. Mort en 1682. Au reste, la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure histoire de France, et peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires ; car la multiplicité des faits et des écrits devient si grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires ; mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choses, en paraissant les effleurer.

HERBELOT (Barthélemy d'), né à Paris en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et les histoires orientales ; peu célèbre d'abord dans sa patrie ; reçu par le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite ; rappelé ensuite et encouragé par Colbert, qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque orientale* est aussi curieuse que profonde. Mort en 1695.

HERMANT (Godefroi), né à Beauvais en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantissent avec la dispute. Mort en 1690.

HERMANT (Jean), né à Caen en 1650, auteur de l'*Histoire des conciles, des ordres religieux, des hérésies*. Cette *Histoire des hérésies* ne vaut pas celle de M. Pluquet [2]. Mort en 1725.

HUET (Pierre-Daniel), né à Caen en 1630, savant universel, et qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine Christine, à Stockholm,

1. Ce qui précède est de 1768 ; ce qui suit est posthume. Dès 1763 Voltaire avait rendu justice au président Hénault : voyez, page 35, la fin de l'article AVRIGNY. Dès 1751 existait la fin de l'article J. HESNAULT, qui suit. (B.)

2. Ce qui précède de cet article fut ajouté en 1768. Les *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain* (par l'abbé Pluquet, né à Bayeux en 1716, mort en 1790) avaient paru en 1762, deux volumes in-8°. (B.)

il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du Dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. Huet se fit prêtre à quarante ans ; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres, *le Commerce et la Navigation des anciens* et *l'Origine des Romans* sont le plus d'usage. Son *Traité sur la Faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir sa *Démonstration évangélique*. Mort en 1721.

Jacquelot (Isaac), né en Champagne en 1647, calviniste, pasteur à la Haye, et ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion. Mort en 1708.

Joly (Guy), conseiller au Châtelet, secrétaire du cardinal de Retz, a laissé des Mémoires qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître ; mais il y a des particularités curieuses.

Jouvency (Joseph), jésuite, né à Paris en 1643. C'est encore un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *de Ratione discendi et docendi* est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis Quintilien. Il publia en 1710, à Rome, une partie de l'histoire de son ordre. Il l'écrivit en jésuite, et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome et des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le P. Guignard, condamné à être pendu par ce même parlement pour l'assassinat commis sur la personne de Henri IV par l'écolier Châtel. Il est vrai que Guignard n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur ; mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois et le meilleur des hommes. Mort en 1719.

Labadie. Voyez Abadie.

Labbe (Philippe), né à Bourges en 1607, jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire. On a de lui soixante et seize ouvrages. Mort en 1667.

La Bruyère (Jean de), né à Dourdan en 1644. Il est certain qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues et considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées est estimé ; mais quand il se mêle de théologie, il est au-dessous même des théologiens. Mort en 1696.

La Chambre (Marin Cureau de), né au Mans en 1594. L'un des premiers membres de l'Académie française, et ensuite de celle

des sciences. Mort en 1669. Lui, et son fils, curé de Saint-Barthélemy, et académicien, ont eu de la réputation.

La Chapelle (Jean de), receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine: car Racine forma, sans le vouloir, une école comme les grands peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules Romain; mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; et, dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des tragédies entières où il n'y a pas douze vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, et à quels excès on est parvenu après avoir eu de si grands modèles. Mort en 1723.

Lachaussée. Voyez Nivelle.

La Croze (Mathurin Veissière de), né à Nantes en 1661, bénédictin à Paris. Sa liberté de penser, et un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter son ordre et sa religion. C'était une bibliothèque vivante, et sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles et agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage estimé, c'est *le Christianisme des Indes*. Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que les bramins croient l'unité d'un Dieu, en laissant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire est telle qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume aussi gros que la *Vie d'Alexandre*. Ce petit extrait, encore trop long, aurait suffi[1]. Mort à Berlin en 1739.

La Fare (Charles-Auguste, marquis de), connu par ses Mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poésie ne se développa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut Mme de Caylus[2], l'une des plus aimables personnes de ce siècle par sa beauté et par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui :

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance et même sans désirs,
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
Sont-ils perdus, disais-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour,

1. Cet article est de 1752. L'*Histoire de la vie et des ouvrages de M. La Croze*, par C.-E. Jordan, est de 1741, deux parties in-8°.

2. Voltaire a publié des *Remarques sur les souvenirs de Mme de Caylus*.

Toi que je fis dès mon enfance
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
A l'ennuyeuse indifférence?

Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant : « Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Caylus. »

Né en 1644, mort le 22 mai 1712.

La Fayette (Marie-Magdeleine Pioche de La Vergne, comtesse de). Sa *Princesse de Clèves* et sa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle on écrivait d'un style ampoulé des choses peu vraisemblables. Morte en 1693.

La Fontaine (Jean), né à Château-Thierry en 1621; le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé et inégal. Il fut le seul des grands hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avait droit par son mérite et par sa pauvreté. Dans la plupart de ses fables, il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui, en quelque langue que ce puisse être. Dans les contes qu'il a imités de l'Arioste, il n'a pas son élégance et sa pureté; il n'est pas, à beaucoup près, si grand peintre, et c'est ce que Boileau n'a pas aperçu dans sa Dissertation sur *Joconde*, parce que Despréaux ne savait presque pas l'italien ; mais dans les contes puisés chez Boccace, La Fontaine lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. Boccace n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, et La Fontaine a souvent corrompu la sienne. Mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et surtout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel, le familier, le bas, le négligé, le trivial : défauts dans lesquels il tombe trop souvent. Il commence par dire au Dauphin dans son prologue :

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le

prix d'agréer. La pensée est aussi fausse que l'expression est mauvaise.

Vous chantiez ! j'en suis fort aise ;
Hé bien ! dansez maintenant.

Livre Ier, fable Ire.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale ?

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire !
Tout cela c'est la mer à boire.

Livre VIII, 25.

Il faut avouer que Phèdre écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.

Livre II, 19.

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.

Livre VII, 4.

Et le renard qui a *cent tours dans son sac;* et le chat qui *n'en a qu'un dans son bissac*[1].

Distinguons bien ces négligences, ces puérilités, qui sont en très-grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui sont en plus grand nombre encore.

Quel est donc le pouvoir naturel des vers naturels, puisque, par ce seul charme, La Fontaine, avec de grandes négligences, a une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé ! Mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable !

La Fosse (Antoine de), né en 1653. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre. Mort en 1708.

La Hire (Philippe de), né à Paris en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un savant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuse Méridienne de France. Mort en 1718.

Lainé ou Lainez (Alexandre), né dans le Hainaut, en 1650, poëte singulier dont on a recueilli un petit nombre de vers heu-

1. Livre IX, fable XIV, vers 15 et 16.

reux. Un homme[1] qui s'est donné la peine de faire élever à grands frais un *Parnasse* en bronze, couvert de figures en relief de tous les poëtes et musiciens dont il s'est avisé, a mis ce Lainez au rang des plus illustres. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour Mme Martel :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés ;
Et, prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas ! s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'Arioste :

Non avea da torre altra, che costei,
Che tutte le bellezze erano in lei.

C. XI, Ott. LXXI.

Mort en 1710.

Lainet ou Lenet (Pierre), conseiller d'État, natif de Dijon, attaché au grand Condé, a laissé des Mémoires sur la guerre civile. Tous les Mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de Lenet[2] ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité, de Franche-Comté, se trouvant à Paris, grosse de huit mois, en 1664, son mari, absent depuis un an, arrive : elle craint qu'il ne la tue ; elle s'adresse à Lenet, sans le connaître. Celui-ci consulte l'ambassadeur d'Espagne ; tous deux imaginent de faire enfermer le mari, par lettre de cachet, à la Bastille, jusqu'à ce que la femme soit relevée de couche. Ils s'adressent à la reine. Le roi, en riant, fait et signe la lettre de cachet lui-même ; il sauve la vie de la femme et de l'enfant ; ensuite il demande pardon au mari, et lui fait un présent[3].

La Loubère (Simon de), né à Toulouse en 1642, et envoyé à Siam en 1687. On a de lui des Mémoires de ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes. Mort en 1729.

1. Titon du Tillet, dont Voltaire parle dans son *Commentaire historique*, à l'année 1760. Le *Parnasse français*, de Titon du Tillet, est dans une des salles de la Bibliothèque du roi. (B.)

2. *Plus curieux que connus*, dit Voltaire, ci-après, dans le chapitre IV.

3 Lenet est mort en 1671.

Il y a un jésuite du même pays et du même nom[1], savant mathématicien, mais qui n'est plus connu que pour avoir voulu partager avec Pascal la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cicloïde.

La Mare (Nicolas de), né à Paris en 1641[2], commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort, l'*Histoire de la police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, et meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la Comédie, dont il ne jouit jamais; il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

Lambert (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de), née en 1647, dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile et d'un style agréable. Son traité *De l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

> Le donne son venute in eccellenza
> Di ciascun' arte ove hanno posto cura.
>
> *Orl. fur.*, c. XX, ott. II.

Morte à Paris en 1733.

Lamy (Bernard), né au Mans en 1645, de l'Oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Éléments de Mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. Mort en 1715.

La Monnoye (Bernard de), né à Dijon, en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'Académie française; et même son poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, est à peu de chose près un des meilleurs ouvrages de poésie qu'on ait faits en France. Mort en 1728. Je ne sais pourquoi le docteur de Sorbonne Ladvocat, dans son Dictionnaire, dit que les *Noëls* de La Monnoye, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait de mieux; est-ce parce que la Sorbonne, qui ne sait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans l'entendre?

La Mothe Le Vayer (François de), né à Paris[3] en 1588. Précep-

1. Antoine de La Loubère, né en 1600, mort en 1664, était oncle de Simon.

2. Né à Noisy-le-Grand le 23 juin 1639, mort à Paris le 25 avril 1723. La Mare publia, en 1705, les deux premiers volumes de son *Traité de la police*, qui devait avoir douze livres; la dernière édition, 1722-1738, quatre volumes in-folio, n'en contient que six. (B.)

3. Voltaire reparle de La Mothe Le Vayer dans la septième de ses *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****.

teur de Monsieur, frère de Louis XIV, et qui enseigna le roi un an ; historiographe de France, conseiller d'État, grand pyrrhonien, et connu pour tel. Son pyrrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation si précieuse. On trouve beaucoup de science et de raison dans ses ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec succès cette opinion qui nous sied si mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des païens* est estimé des sages. Sa devise était :

De las cosas mas seguras
La mas segura es dudar.

comme celle de Montaigne était : *Que sais-je?* Mort en 1672.

LAMOTTE-HOUDARD[1] (Antoine de), né à Paris en 1672, célèbre par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, par de très-jolis opéras, et surtout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation ; il y a presque autant de choses que de vers ; il est philosophe et poëte. Sa prose est encore très-estimée. Il fit les Discours du marquis de Mimeure et du cardinal Dubois, lorsqu'ils furent reçus à l'Académie française ; le Manifeste de la guerre de 1718 ; le Discours que prononça le cardinal de Tencin au petit concile d'Embrun. Ce fait est mémorable : un archevêque condamne un évêque[2], et c'est un auteur d'opéras et de comédies qui fait le sermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir, sans qu'il eût personne auprès de son lit, en 1731[3]. L'abbé Trublet dit qu'il y avait du monde ; apparemment il y vint à d'autres heures que moi[4].

1. Voltaire écrivait *La Motte-Houdart;* d'autres écrivent *Houdard de Lamotte.* L'auteur d'*Inès* signait *Houdar de La Motte.* Voyez son approbation transcrite dans la note, tome Ier du *Théâtre,* page 47.

2. Soanen, évêque de Senez, fut déposé par le concile d'Embrun, que présidait Tencin ; voyez le chapitre XXXVII.

3. Dans l'édition de 1751 du *Siècle de Louis XIV,* l'article LAMOTTE était conçu en ces termes : « La Motte-Houdart (Antoine), né à Paris en 1672, célèbre par ses ouvrages, et aimable par ses mœurs. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir sans qu'il y eût personne auprès de son lit, en 1731. » Le texte de ce qui précède est de 1768, ainsi que la phrase qui termine ce premier alinéa. C'était en 1759, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle* (et de Lamotte), que Trublet, page 349, combattait ce que dit Voltaire sur la mort de Lamotte. (B.)

4. M. de Lamotte avait une famille nombreuse dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de soins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient

[1] L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent Rousseau en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. Nicolas Boindin, procureur du roi des trésoriers de France, en mourant en 1751, laisse un Mémoire très-circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, Lamotte-Houdard, de l'Académie française, Joseph Saurin, de l'Académie des sciences, et Malafer, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le Châtelet et le parlement d'avoir rendu consécutivement les jugements les plus injustes.

1° Si N. Boindin était en effet persuadé de l'innocence de Rousseau, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne pas la manifester après la mort de ses ennemis? pourquoi ne pas donner ce Mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2° Qui ne voit clairement que le Mémoire de Boindin est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité?

3° Il commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. Il prétend que le comte de Nocé[2], et N. Melon[3], secrétaire du régent, étaient les associés de Malafer, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie. Ensuite il confond N. La Faye[4], secrétaire du cabinet du roi, avec son frère le capitaine aux gardes. Enfin comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

rien ôté de sa gaieté et de son amabilité naturelles. Mais M. de Voltaire ne parle ici que des amis de M. de Lamotte. (K.)

1. La fin de cet article, sauf quelques corrections et additions, est de 1752. Au moment où l'on imprimait l'édition de 1752, « on publiait, dit M. Clogenson, le *Memoire pour servir à l'histoire des couplets de 1710, attribués faussement à Rousseau.* Voilà pourquoi l'article de Lamotte-Houdard est plus long que la plupart des autres. » (B.)

2. Ou Nocei, gendre de Mme de La Sablière.

3. Voyez tome X, page 89.

4. Jean-François-Leriget de La Faye, mort en 1731, est l'auteur des vers cités par Voltaire, tome Ier du *Théâtre*, page 57; c'est pour son portrait que Voltaire fit les vers qui sont dans les *Poesies mêlees*, tome X, page 486. Il était frère cadet de Jean-Elie, capitaine aux gardes, mort en 1718.

4° Boindin[1] prétend que ce joaillier et Saurin le géomètre s'unirent avec Lamotte pour empêcher Rousseau d'obtenir la pension de Boileau, qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes de professions si différentes se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infâme et si difficile, pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que Rousseau n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre?

5° Après être convenu que Rousseau avait fait les cinq premiers couplets, suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrâce, il fait tomber sur Lamotte-Houdard le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; et, pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez N. de Villiers furent apportés par Lamotte-Houdard lui-même chez le sieur de Villiers, une heure après que Rousseau avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, Rousseau n'avait pu en une heure de temps composer et transcrire ces vers diffamatoires. C'est Lamotte qui les apporta; donc Lamotte en est l'auteur. Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter qu'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les avoir faits. On les a jetés à sa porte, ainsi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet; il a trouvé des injures atroces contre tous ses amis et contre lui-même; il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

6° Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mystère d'iniquité doivent savoir que l'on s'assemblait depuis un mois chez N. de Villiers, et que ceux qui s'y assemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que Rousseau avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques personnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au café[2], tantôt chez Villiers.

Sots assemblés chez de Villiers,
Parmi les sots troupe d'élite,
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vais vous poursuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux;
Je veux que partout on vous chante;

1. Cet alinéa fut ajouté en 1768. Le précédent fut alors retouché. (B.)
2. Le café tenu par la veuve Laurent, au coin des rues Dauphine et Christine.

Vous percer et rire à vos yeux
Est une douceur qui m'enchante.

7° Il est très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de Rousseau, ne fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le Mémoire; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau, par son valet,
Fasse un jour serrer le sifflet
De Bérin et de sa séquelle;
Que Pécourt [1], qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'est là le style des cinq premiers couplets avoués par Rousseau. Certainement ce n'est pas là de la fine plaisanterie. C'est le même style que celui de tous les couplets qui suivirent.

8° Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à Saurin, de l'Académie des sciences, le Mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis longtemps. Il prétend seulement que le malheureux [2] qui fut condamné au bannissement, pour avoir été suborné par Rousseau, devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur Boindin se trompe; car, en premier lieu, il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné, quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur; en second lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre Saurin. Il n'avait pu être entièrement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires; la nature de sa faute et la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9° N. Boindin fait entendre expressément dans son Mémoire que la maison de Noailles et les jésuites servirent à perdre Rousseau dans cette affaire, et que Saurin fit agir le crédit et la faveur. Je sais avec certitude, et plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi, que ni la maison de Noailles ni les jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord tout entière pour Rousseau: car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'État, M. de Pontchartrain et M. Voisin, que ce cri

1. Pécour, danseur et maître de ballets à l'Opéra, mort en 1729.

2. Guillaume Arnoult; voyez la *Vie de M. J.-B. Rousseau*, dans les *Mélanges*, à la date de 1738.

public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres, en forme de sollicitations, que le lieutenant criminel Lecomte décréta et emprisonna Saurin[1], l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant criminel sur cette procédure violente et inusitée.

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre Rousseau qu'immédiatement après la sentence contradictoire du Châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites, sous la direction du P. Sanadon, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses : la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis ; la seconde, qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs psaumes, en même temps que ses épigrammes licencieuses, qu'il appelait les *gloria patri* de ses psaumes, et Danchet lui avait adressé ces vers :

A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, etc.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique, il eût depuis conservé le premier, qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction ; il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur de l'homme.

10° Il est important d'observer que, pendant plus de trente années que Lamotte-Houdard, Saurin, et Malafer, ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire. Lamotte-Houdard n'a jamais même répondu à ces invectives atroces, connues sous le nom de *Calottes*, et sous d'autres titres, dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si longtemps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire, et même, lorsqu'en 1709, outragé continuellement par Rousseau, il fit cette belle ode :

On ne se choisit point son père ;
Par un reproche populaire

1. Voyez la *Vie de J.-B. Rousseau*, dans les *Mélanges*.

Le sage n'est point abattu.
Oui, quoi que le vulgaire pense,
Rousseau, la plus vile naissance
Donne du lustre à la vertu, etc.;

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait Rousseau, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais Rousseau, après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant. Il outragea souvent, par des épigrammes, les mêmes personnes attaquées dans les couplets, La Faye, Danchet, Lamotte-Houdard, etc. Il fit des vers contre ses anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être connues, qu'on a imprimées; et la plupart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné, témoin ceux-ci contre l'illustre musicien Rameau :

Distillateurs d'accords baroques,
Dont tant d'idiots sont férus,
Chez les Thraces et les Iroques
Portez vos opéras bourrus, etc.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé *Portefeuille de Rousseau*[1], contre l'abbé d'Olivet, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin, lorsque, sur la fin de sa vie, il vint se cacher quelque temps à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style, mais il ne réforma point son caractère, soit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion, soit que, par une méchanceté non moins ordinaire, cette dévotion fût hypocrisie.

11° Si Saurin, Lamotte, et Malafer, avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes ayant été depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur

1. 1751, deux volumes in-12, recueil de mauvaises pièces, dont la plupart ne sont point de Rousseau, dit Voltaire lui-même, dans le fragment conservé de sa lettre du 15 avril 1752; voyez la *Correspondance*.

crime. Cette réflexion n'est pas une preuve; mais, jointe aux autres, elle est d'un grand poids.

12° Si un garçon aussi simple et aussi grossier que le nommé *Guillaume Arnoult*, condamné comme témoin suborné par Rousseau, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuisine de mon père, ainsi qu'il est dit dans le factum de Saurin ; et sa mère et lui ont dit plusieurs fois à ma famille, en ma présence, qu'il avait été justement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, N. Boindin a-t-il voulu laisser, en mourant, cette accusation authentique contre trois hommes qui ne sont plus? C'est que le Mémoire était composé il y a plus de vingt ans ; c'est que Boindin les haïssait tous trois ; c'est qu'il ne pouvait pardonner à Lamotte de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'Académie française, et de lui avoir avoué que ses ennemis, qui l'accusaient d'athéisme, lui donneraient l'exclusion. Il s'était brouillé avec Saurin, qui était, comme lui, un esprit altier et inflexible. Il s'était brouillé de même avec Malafer, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de Lériget de La Faye, qui avait fait contre lui cette épigramme :

Oui, Vadius, on connaît votre esprit;
Savoir s'y joint; et quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux esprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on pense?
Eh quoi! qu'ils sont connaisseurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conséquence;
Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était là en effet le caractère de Boindin, et c'est lui qui est peint dans le *Temple du Goût*, sous le nom de Bardou. Il fut dans son Mémoire la dupe de sa haine, incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait. Ses mœurs étaient irréprochables; il vécut toujours en philosophe rigide; il fit des actions de générosité; mais cette humeur dure et insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire, qui a eu de si longues suites, et dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi, dut son

origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société, de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, et de simples impolitesses donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

[1] On a dit qu'il se pourrait à toute force que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. Il se pourrait que, Rousseau ayant été reconnu coupable des cinq premiers, qui étaient de la même atrocité, Saurin eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique Saurin fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offensés les imputassent unanimement à Rousseau, enfin quoiqu'un jugement solennel ait déclaré Saurin innocent. Mais, si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles, elle n'est nullement vraisemblable. Rousseau l'en accusa toute sa vie : il le chargea de ce crime par son testament ; mais le professeur Rollin, auquel Rousseau montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. Rousseau se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort ; mais il n'osa jamais accuser Lamotte, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers moments. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (Voyez l'article Joseph SAURIN [2].)

LANCELOT (Claude), né à Paris en 1616. Il eut part à des

1. En 1756, l'article se terminait ainsi : « Il se pourrait que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. Il se pourrait que Rousseau, ayant été reconnu coupable des cinq premiers, Saurin eût fait les autres pour le perdre, quoiqu'il n'y eût point de rivalité entre ces deux hommes ; mais il n'y a aucune raison d'en accuser Lamotte. Le but de cet article est seulement de justifier Lamotte, que je crois innocent. Il sera difficile, après tout, de savoir qui de Joseph Saurin ou de Rousseau était le coupable ; mais Lamotte ne l'était pas. »

Lorsqu'en 1757 Voltaire fit les cartons dont il est parlé dans l'Avertissement de Beuchot, il avait changé la rédaction de ce passage, qu'on lisait ainsi : « Il se pourrait, à toute force, que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. Il se pourrait que, Rousseau ayant été reconnu coupable des cinq premiers, Saurin eût fait les autres pour le perdre, quoiqu'il n'y eût point de rivalité entre ces deux hommes. Rousseau l'en accusa toute sa vie ; il l'avait même chargé encore de ce crime par son testament ; mais le professeur Rollin l'engagea à rayer cette dernière imputation. Rousseau n'osa jamais accuser Lamotte pendant le cours du procès, ni pendant le reste de sa vie, ni à la mort ; voyez l'article SAURIN. »

B.-J. Saurin, fils de Joseph, réclama contre cette version, que Voltaire modifia en 1763 et en 1768. (B.)

2. Et aussi l'article J.-B. ROUSSEAU.

ouvrages très-utiles, que firent les solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse. Mort en 1695.

LAPLACETTE (Jean de), de Béarn, né en 1639, ministre protestant à Copenhague et en Hollande ; estimé pour ses divers ouvrages. Mort à Utrecht en 1718.

LA PORTE[1] (Pierre de), premier valet de chambre de la reine mère, et quelque temps de Louis XIV ; mis en prison par le cardinal de Richelieu, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa maîtresse, qu'il ne trahit point. Dans la foule des Mémoires qui développent l'histoire de cet âge, ceux de La Porte ne sont pas à mépriser ; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la reine que sa familiarité avec le cardinal Mazarin diminuait le respect des grands et des peuples pour elle. Il y a dans ses Mémoires une anecdote sur l'enfance de Louis XIV, qui rendrait la mémoire du cardinal Mazarin exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que La Porte semble lui imputer. Il paraît que La Porte fut trop scrupuleux et trop mauvais physicien ; il ne savait pas qu'il y a des tempéraments fort avancés. Il devait surtout se taire ; il se perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel. Mort à Paris vers la fin de 1680.

LA QUINTINIE (Jean de), né près de Poitiers en 1626[2]. Il a créé l'art de la culture des arbres, et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, et ses talents récompensés magnifiquement par Louis XIV. Mort vers 1700.

ROCHEFOUCAULD (François, duc de La), né en 1613. Ses Mémoires sont lus, et on sait par cœur ses *Pensées*. Mort en 1680.

LARREY (Isaac de), né en Normandie en 1638. Son *Histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de Rapin de Thoiras, et son *Histoire de Louis XIV* ne le fut jamais. Mort à Berlin en 1719.

LA RUE (Charles de), né en 1643, jésuite, poëte latin, poëte français, et prédicateur, l'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies ; sa tragédie de *Sylla* fut présentée aux comédiens, et refusée. Il a fait encore celle de *Lysimachus*. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'*Andrienne*. Il était très-lié avec le comédien Baron, dont il apprit

1. Né en 1603, mort en 1680.

2. La Quintinie, né à Chabanais, petite ville de l'Angoumois, en 1626, est mort à Versailles, en 1688.

à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue : l'un était le *Pêcheur mourant*, et l'autre, le *Pêcheur mort;* on les affichait quand il devait les prononcer. Mort en 1725.

Launay (François de), né à Angers en 1612, jurisconsulte et homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à Paris. Mort en 1693.

Launoy (Jean de), né en Normandie en 1603, docteur en théologie, savant laborieux, et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et surtout de l'existence de plusieurs saints. On sait qu'un curé de Saint-Eustache disait : « Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache. » Mort en 1678.

Laurière (Eusèbe-Jacob de), né à Paris en 1659, avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence et l'origine des lois. C'est lui qui dressa le plan du Recueil des ordonnances, ouvrage immense qui signale le règne de Louis XIV. C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'ordonnances n'est que l'histoire des variations. Mort en 1728.

Lebœuf (l'abbé), né en 1687, l'un des plus savants hommes dans les détails de l'histoire de France. Il aurait été employé par un Colbert, mais il vint trop tard. Mort en 1760.

Lebossu (René), né à Paris en 1631, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier Aristote avec Descartes ; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. Son *Traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes. Mort en 1680.

Lebrun (Pierre), né à Aix en 1661, de l'Oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses* a été recherché ; mais c'est un médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, et qui est lui-même malade. Mort en 1729.

Le Clerc (Jean), né à Genève en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul savant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *Bibliothèque universelle*, dans laquelle il imita la *République des lettres* de Bayle, est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de Bayle, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme ; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'instruire, qui est si au-dessus de la science. Mort à Amsterdam en 1736.

Lecointe (Charles), né à Troyes en 1611 ; de l'Oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*, imprimées au Louvre par ordre du roi, sont un monument utile. Mort en 1681.

Lefèvre (Tanneguy), né à Caen en 1615, calviniste, professeur

à Saumur, méprisant ceux de sa secte, et demeurant parmi eux ; plus philosophe que huguenot, écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, faisant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres est d'avoir produit Mme Dacier. Mort en 1672.

Lefèvre (Anne). Voyez Mme Dacier.

Legendre (Louis), né à Rouen en 1659, a fait une *Histoire de France*. Pour bien faire cette histoire, il faudrait la plume et la liberté du président de Thou ; et il serait encore très-difficile de rendre les premiers siècles intéressants. Mort en 1733.

Legrand (Joachim), né en Normandie en 1653, élève du P. Lecointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire. Mort en 1733.

Le Laboureur (Jean), né à Montmorency en 1623, gentilhomme servant de Louis XIV, et ensuite son aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec Mme la maréchale de Guébriant, la seule femme qui ait jamais eu le titre et fait les fonctions d'ambassadrice plénipotentiaire, est assez curieuse. Les commentaires historiques dont il a enrichi les Mémoires de Castelnau ont répandu beaucoup de jour sur l'histoire de France. Le mauvais poëme de *Charlemagne* n'est pas de lui, mais de son frère. Mort en 1675.

Le Long (Jacques), né à Paris en 1665 ; de l'Oratoire. Sa *Bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche et d'une grande utilité, à quelques fautes près. Mort en 1721.

Lémery (Nicolas), né à Rouen en 1645, fut le premier chimiste raisonnable, et le premier qui ait donné une *Pharmacopée universelle*. Mort en 1715.

Le Moine (Pierre), jésuite, né en 1602. Sa *Dévotion aisée* le rendit ridicule ; mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*[1]. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas? C'est qu'il n'avait ni goût, ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères. Mort en 1671.

Lenain de Tillemont (Louis-Sébastien), fils de Jean Lenain, maître des requêtes, né à Paris en 1637, élève de Nicole, et l'un des plus savants écrivains de Port-Royal. Son *Histoire des empereurs*, et ses seize volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'an-

1. *Saint Louis, ou la Sainte Couronne reconquise*, 1658, in-8° ; et dans les *Œuvres poétiques du P. Pierre Le Moyne*, 1672, in-folio.

ciens historiens : car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte. Mort en 1698.

LENFANT (Jacques), né en Beauce en 1661, pasteur calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son *Histoire du concile de Constance*, bien faite et bien écrite, sera, jusqu'à la dernière postérité, un témoignage du bien et du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, et que du sein des passions, de l'intérêt, et de la cruauté même, il peut encore sortir de bonnes lois. Mort en 1728.

LE QUIEN (Michel), né en 1661, dominicain ; homme très-savant. Il a beaucoup travaillé sur les Églises d'Orient et sur celle d'Angleterre. Il a surtout écrit contre Le Courayer sur la validité des évêques anglicans ; mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Église grecque. Mort en 1733.

LE SAGE, né à Vannes[1], en Basse-Bretagne, en 1667. Son roman de *Gil Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel : il est entièrement pris[2] du roman espagnol intitulé *la Vida del escudero don Marcos de Obrego*. Mort en 1747.

LE TOURNEUX (Nicolas), né en 1640. Son *Année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise. Mort en 1686.

LEVASSOR (Michel), de l'Oratoire, réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII*[3], diffuse, pesante, et satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent ; mais c'est un déclamateur odieux qui, dans l'*Histoire de Louis XIII*, ne cherche qu'à décrier Louis XIV, qui attaque les morts et les vivants ; il ne se trompe que sur peu de faits, et passe pour s'être trompé dans tous ses jugements. Mort en 1718.

L'HOSPITAL (François, marquis de), né en 1661, le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par Newton, qu'il appela *les infiniment petits;* c'était alors un prodige. Mort en 1704.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de), né en Bourgogne en 1658. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là ; on a de lui des traductions en vers d'Anacréon, Sapho, Bion, et Moschus. Sa tragédie

1. A Sarzeau, à quatre lieues de Vannes, le 8 mai 1668.

2. Cette opinion est combattue et détruite par François de Neufchâteau dans son *Examen de la question de savoir si Le Sage est l'auteur de Gil Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol.* (B.)

3. 1710-11, dix tomes reliés en vingt volumes in-12 ; 1757, sept volumes in-4°.

de *Médée*, quoique inégale et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de Pierre Corneille ; mais la *Médée* de Corneille n'était pas de son bon temps. Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, et il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles ; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs, et dans le vide d'action et d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que *Médée* et *Électre*[1]. Mort en 1721.

Longuerue (Louis Dufour de), né à Charleville en 1652. Abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années ; parler purement et éloquemment la sienne, le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle, et on prétend qu'il composa de mémoire la description historique et géographique de la France ancienne et moderne. Mort vers l'an 1733.

Longueval (Jacques), né en 1680, jésuite. Il a fait huit volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*, continuée par le P. Fontenay[2]. Mort en 1735.

Mabillon (Jean), né en Champagne en 1632, bénédictin. C'est lui qui, étant chargé de montrer le trésor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité*. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'employa à rechercher les anciens titres.

Maignan (Emmanuel), né à Toulouse en 1601, minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître. Professeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un professeur minime français. Mort à Toulouse en 1676.

Maillet (Benoît de), consul au Grand-Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Égypte, et des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* est de lui, ou du moins a été fait d'après ses idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de Buffon, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles ; mais ce n'est et ce ne sera longtemps qu'une opinion. Il est même certain qu'il existe de

1. *Médée* est de 1694; *Électre*, de 1703. Entre ces deux pièces, Longepierre, né à Dijon le 18 octobre 1659, avait donné, en 1695, *Sésostris*, connu par l'épigramme de Racine.

2. Cet article est de 1751. Le P. Fontenay, mort le 15 octobre 1742, a fait les tomes IX, X, et une partie du XIe; Brumoy acheva le XIe et fit le XIIe. Berthier a fait et publié les tomes XIII à XVIII, 1745-49, in-4°. (B.)

grands espaces où l'on ne trouve aucun vestige du séjour des eaux; d'autres, où l'on n'aperçoit que des dépôts laissés par les eaux terrestres. Mort en 1738.

MAIMBOURG (Louis), jésuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites pour avoir écrit en faveur du clergé de France. Mort à Saint-Victor en 1686.

MAINTENON[1] (Françoise d'Aubigné Scarron, marquise de). Elle est auteur, comme Mme de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses *Lettres*[2] après sa mort. Les unes et les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de Mme de Sévigné; elles ont plus de gaieté, plus de liberté; celles de Mme de Maintenon sont plus contraintes : il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Mme de Sévigné, en écrivant à sa fille, n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit, par celles de Mme de Maintenon, qu'elle avait épousé Louis XIV, qu'elle influait dans les affaires d'État, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne pressa point la révocation de l'*Édit de Nantes* et ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point; qu'elle prit le parti des molinistes parce que Louis XIV l'avait pris, et qu'ensuite elle s'attacha à ce parti; que Louis XIV, sur la fin de sa vie, portait des reliques; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme : défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres. Morte à Saint-Cyr, en 1719.

[3]Un nommé La Beaumelle, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des *Mémoires de Maintenon* remplis de fausseté[4].

MALEBRANCHE (Nicolas), né à Paris en 1638, de l'Oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il

1. Née en 1635; femme de Scarron en 1652, et de Louis XIV en 1685; voyez le *Dialogue entre Mme de Maintenon et Mlle de Lenclos*, dans les *Mélanges*, à la date de 1751.

2. 1752, deux volumes petit in-12; 1755, huit volumes in-12; 1756, neuf volumes in-12. L'éditeur fut La Beaumelle. L'article de Voltaire est de 1756. (B.)

3. Cet alinéa fut ajouté en 1768. (B.)

4. Voyez la *Lettre à l'auteur des Honnêtetés littéraires* (à la fin de ces *Honnêtetés*). (B.)

en eut : de son temps il y avait des *malebranchistes*. Il a montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination, et quand il a voulu sonder la nature de l'âme, il s'est perdu dans cet abîme comme les autres. Il est, ainsi que Descartes, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de chose, et il n'était pas un grand géomètre comme Descartes. Mort en 1715.

Malezieu (Nicolas), né à Paris en 1650. Les *Éléments de géométrie du duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Mme la duchesse du Maine fit sa fortune. Mort en 1727.

Malleville (Claude de), l'un des premiers académiciens. Le seul sonnet de *la Belle Matineuse* en fit un homme célèbre[1]. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage ; mais le bon en tout genre était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis. Mort en 1647.

Marca (Pierre de), né en 1594. Étant veuf et ayant plusieurs enfants, il entra dans l'Église, et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre de *la Concorde de l'empire et du sacerdoce* est estimé. Mort en 1662.

Marolles (Michel de), né en Touraine en 1600, fils du célèbre Claude de Marolles, capitaine des cent-suisses, connu par son combat singulier, à la tête de l'armée de Henri IV, contre Marivault[2]. Michel, abbé de Villeloin, composa soixante-neuf ouvrages[3],

1. Malleville eut la gloire d'effacer Voiture dans l'éclatant tournoi des sonnets de *la Belle Matineuse*, dont Ménage a nombré les combattants et raconté les péripéties. (Lettre à V. Conrart, dans les *OEuvres diverses* de Ménage.) Voici le sonnet dont parle Voltaire :

Le silence régnait sur la terre et sur l'onde ;
L'air devenait serein, et l'Olympe vermeil ;
Et l'amoureux Zéphyr, affranchi du sommeil,
Ressuscitait les fleurs d'une haleine féconde,

L'Aurore déployait l'or de sa tresse blonde,
Et semait de rubis le chemin du soleil ;
Enfin ce dieu venait, au plus grand appareil
Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde :

Quand la jeune Philis, au visage riant,
Sortant de son palais plus clair que l'Orient,
Fit voir une lumière et plus vive et plus belle.

Sacré flambeau du jour, n'en soyez pas jaloux :
Vous parûtes alors aussi peu devant elle
Que les feux de la nuit avaient fait devant vous.

2. Voyez, tome VIII, une note du chant X de *la Henriade*.
3. C'est le nombre donné dans le tome XXXII des *Mémoires* de Nicéron.

dont plusieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps. Mort en 1681.

Marsollier (Jacques), né à Paris en 1647, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, connu par plusieurs histoires bien écrites. Mort en 1724.

Martignac (Étienne Algai de), né en 1628, le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, etc. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie : la différence des langues est un obstacle presque invincible. Mort en 1698.

Mascaron (Jules), de Marseille, né en 1634, évêque de Tulles, et puis d'Agen. Ses Oraisons funèbres balancèrent d'abord celles de Bossuet; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet était un grand homme. Mort en 1703.

Massillon (Jean-Baptiste), né à Hyères, en Provence, en 1633, de l'Oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'esprit ; de plus, philosophe modéré et tolérant. Mort en 1742.

Maucroix (François de), né à Noyon en 1619, historien, poëte, et littérateur. On a retenu quelques-uns de ses vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de quatre-vingts ans :

> Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi;
> Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.
> Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
> Et celui de demain n'appartient à personne.

Mort en 1708.

Maynard (François), président d'Aurillac, né à Toulouse vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siècle de Louis XIV. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux purement écrits. C'est un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talents. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste ; que, si les princes et les ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans les demander, et que, si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même.

Rien n'est plus connu que son beau sonnet[1] pour le cardinal

1. Ce n'est point un sonnet; la pièce a vingt vers, et est intitulée *Épigramme*.

de Richelieu, et cette réponse dure du ministre, ce mot cruel : *rien*. Le président Maynard, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers[1], qui méritent autant d'être connus que son sonnet :

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage;
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran est mort, et qu'il n'en est pas plus heureux. Si le cardinal

à la page 204 de l'édition des *OEuvres de Maynard*, 1646, in-4°. — La pièce commence par ce vers :

Armand, l'âge affaiblit mes yeux.

Le poëte feint de rencontrer dans les Champs-Élysées le roi Louis XIII, et termine en disant :

Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quels biens j'ai reçus de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?

1. Ces vers sont intitulés *Sonnet*, page 31 de l'édition des *OEuvres*, citée dans la note précédente; mais c'est un sonnet irrégulier. En voici le texte, qui est bien différent de celui que donne Voltaire :

Par vos humeurs le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village.

Cléomédon, mes désirs sont contents:
Je trouve beau le désert où j'habite,
Et connais bien qu'il faut céder au temps,
Fuir l'éclat, et devenir ermite.

Je suis heureux de vivre sans emploi,
De me cacher, de vivre tout à moi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance.

Et si le ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Il paraît que cette pièce de Maynard circula en 1756, sous le titre de *Compliment à la chèvre*, et qu'on l'attribua à Voltaire; voyez sa lettre à Mme de Lutzelbourg, du 13 août 1756. (B.)

lui avait fait du bien ce ministre eût été un dieu pour lui : il n'est un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'est trop ressembler à ces mendiants qui appellent les passants monseigneur, et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de Maynard étaient fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans demander et sans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui-même est dans la bouche de tout le monde :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands, et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Les deux derniers vers sont la traduction de cet ancien vers latin :

Summum nec metuas diem, nec optes.

MART., lib. X, ep. XLVII.

La plupart des beaux vers de morale sont des traductions. Il est bien commun de ne pas désirer la mort ; il est bien rare de ne pas la craindre, et il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde. Mort en 1646.

MÉNAGE (Gilles), d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont estimés, même en Italie ; et notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa *Requête des dictionnaires* l'empêcha d'entrer à l'Académie. Il adressa au cardinal Mazarin, sur son retour en France, une pièce latine où l'on trouve ce vers :

Et puto tam viles despicis ipse togas [1].

Le parlement, qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, se crut désigné par ce vers, et voulait sévir contre l'auteur ; mais Ménage prouva au parlement que *toga* signifiait un habit de cour. Mort en 1692. La Monnoye a augmenté et rectifié le *Menagiana*.

MÉNESTRIER (Claude-François), né en 1631, a beaucoup servi à la science du blason, des emblèmes, et des devises. Mort en 1705.

MÉRY (Jean), né en Berry en 1645, l'un de ceux qui ont le

1. Voltaire cite et traduit ce vers dans le chapitre LVII de son *Histoire du Parlement*.

plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles. Mort en 1722.

Mézerai (François-Eudes de), né à Argentan[1] en Normandie, en 1610. Son *Histoire de France* est très-connue ; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions, pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans son style. Son nom de famille était Eudes ; il était frère du P. Eudes, fondateur de la congrégation très-répandue et très-peu connue des eudistes. Mort en 1683.

Mimeure[2] (le marquis de), menin de Monseigneur, fils de Louis XIV. On a de lui quelques morceaux de poésies qui ne sont pas inférieures à celles de Racan et de Maynard ; mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très-rare, et le marquis de Mimeure dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son *Ode à Vénus*, imitée d'Horace, n'est pas indigne de l'original[3].

Molière (Jean-Baptiste Poquelin de), né à Paris[4] en 1620, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que si l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils veulent faire ; il faut avouer, dis-je, que Molière a tiré la comédie du chaos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie ; et que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. Molière avait d'ailleurs une autre sorte de mérite, que ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine, n'avaient pas : il était philosophe, et il l'était dans la théorie et dans la pratique. C'est à ce philosophe que l'archevêque de Paris, Harlai, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture : il fallut que le roi engageât ce prélat à souffrir que Molière fût enterré secrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joseph, rue Montmartre. Mort en 1673.

1. A Ry ou Rye, près d'Argentan.

2. Jacques-Louis Valon, marquis de Mimeure, né à Dijon le 19 novembre 1659, est mort à Auxonne le 3 mars 1719. (B.)

3. D'Alembert a imprimé l'*Ode à Vénus* à la suite de l'éloge qu'il a fait de Mimeure ; voyez aussi page 87, l'article Lamotte-Houdard. (B.)

4. Voyez, dans les *Mélanges*, la *Vie de Molière*, par Voltaire. La date de la naissance ou, pour parler plus exactement, du baptême de J.-B. Poquelin est le 15 janvier 1622.

On s'est piqué à l'envi dans quelques dictionnaires nouveaux de décrier les vers de Molière, en faveur de sa prose, sur la parole de l'archevêque de Cambrai, Fénelon, qui semble en effet donner la préférence à la prose de ce grand comique, et qui avait ses raisons pour n'aimer que la prose poétique; mais Boileau ne pensait pas ainsi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, Molière est plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire. *Le Misanthrope, les Femmes savantes, le Tartuffe,* sont écrits comme les satires de Boileau. L'*Amphitryon* est un recueil d'épigrammes et de madrigaux, faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poésie est à la bonne prose ce que la danse est à une simple démarche noble, ce que la musique est au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau sont à des dessins au crayon. De là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en prose.

Mongault[1] (l'abbé de). La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de Cicéron est de lui. Elle est enrichie de notes judicieuses et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'Orléans, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé Dubois. Il ignorait apparemment que c'est par le caractère, et non par l'esprit, que l'on fait fortune.

Montesquieu (Charles de Secondat, baron de la Brède et de), président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres persanes*, ouvrage de plaisanterie, plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de Dufresny et de *l'Espion turc*[2]; mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans le bouche d'un Asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote ; ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes* ouvrit au président de Montesquieu les portes de l'Académie française, quoique l'Académie fût maltraitée dans son livre ; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement,

1. Nicolas-Hubert Mongault, fils naturel de Colbert-Pouanges, naquit en 1674, et mourut le 15 août 1746.

2. Par Marana. Voyez les notes sur la seconde des *Honnêtetés littéraires*. (*Mélanges*, à la date de 1767.)

et des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de Fleury. Il prit un tour très-adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts ; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre[1], dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra dans l'Académie.

Il donna ensuite le traité *sur la Grandeur et la Décadence des Romains*, matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines et des peintures très-fortes : c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin on vit son *Esprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans Grotius et dans Puffendorf. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs ; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres persanes*, et cette liberté n'a pas peu servi au succès ; elle lui attira des ennemis, qui augmentèrent sa réputation par la haine qu'ils inspiraient contre eux : ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent leurs opinions comme sacrées, et ceux qui les méprisent comme sacriléges. Ils écrivirent violemment contre le président de Montesquieu ; ils engagèrent la Sorbonne à examiner son livre, mais le mépris dont il furent couverts arrêta la Sorbonne. Le principal mérite de l'*Esprit des lois*[2] est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage ; et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'Inquisition a charmé tout le monde, hors les inquisiteurs. Ses réflexions, presque toujours profondes, sont appuyées d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations. Il est vrai qu'on lui a reproché de prendre trop souvent des exemples dans de petites nations sauvages et presque inconnues, sur les relations trop suspectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude ; il

1. Voltaire est le seul auteur qui parle de cette édition, faite spécialement pour le cardinal, et que personne encore n'a pu se procurer. Mais il ne faut pas se hâter d'en conclure que l'anecdote soit fausse. Voltaire a eu, sur beaucoup de faits contemporains, des renseignements particuliers. (B.) — Voyez, sur cette question, *OEuvres complètes de Montesquieu*, édit. Ed. Laboulaye, 1875, tome Ier, pages 38-40.

2. Voyez le *Dictionnaire philosophique*, article Lois.

fait dire, par exemple, à l'auteur du *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu, que « s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir ». Le *Testament politique* dit seulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux se servir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils sont moins corruptibles. Montesquieu s'est trompé dans d'autres citations, jusqu'à dire que François Ier (qui n'était pas né lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique) avait refusé les offres de Christophe Colomb[1]. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la singulière affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie, ont indisposé beaucoup de lecteurs : on s'est plaint de trouver trop souvent des saillies où l'on attendait des raisonnements ; on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuses pour des idées certaines ; mais, s'il n'instruit pas toujours son lecteur, il le fait toujours penser, et c'est là un très-grand mérite. Ses expressions vives et ingénieuses, dans lesquelles on trouve l'imagination de Montaigne, son compatriote, ont contribué surtout à la grande réputation de l'*Esprit des lois:* les mêmes choses dites par un homme savant, et même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'esprit, plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de Louis XIV[2], et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort en 1755, en philosophe[3], comme il avait vécu.

Montfaucon (Bernard de), né en 1655, bénédictin, l'un des plus savants antiquaires de l'Europe. Mort en 1741.

Montfaucon de Villars (l'abbé), né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'auteur fut tué, en 1675, d'un coup de pistolet. On dit que les sylphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystères.

Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans), connue sous le

1. Voyez le *Commentaire sur l'Esprit des lois*, dans les *Mélanges*, à la date de 1777.

2. Le premier ouvrage imprimé de Montesquieu est de 1721 : ce sont les *Lettres persanes ;* Louis XIV était mort en 1715. Montesquieu, Voltaire, J.-J. Rousseau, et Buffon, sont les quatre grands hommes du XVIIIe siècle.

3. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique,* l'article Jesuites; et la septième des *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de* ***.

nom de *Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événements, mais il s'y trouve des choses très-curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle, qu'on ne lit guère. Les princes, dans leurs écrits, sont au rang des autres hommes. Si Alexandre et Sémiramis avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs. Morte en 1693.

MONTREUIL (Matthieu de), né à Paris en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles dont le siècle de Louis XIV a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables. Mort à Aix en 1692[1].

MORÉRI (Louis), né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu[2]. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très-augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile. Mort en 1680. On a fait des suppléments remplis d'erreurs.

MORIN (Michel-Jean-Baptiste), né en Beaujolais en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de Louis XIV. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvements de cette planète ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. —Voyez l'article CASSINI. Mort en 1656.

MORIN (Jean), né à Blois, en 1591, très-savant dans les langues orientales et dans la critique. Mort à l'Oratoire en 1659.

MORIN (Simon), né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer sa fatale folie et celle de Desmarets

1. Son vrai nom est *Montereul;* mais celui de *Montreuil*, que Boileau lui donna (dans sa satire VII) pour la mesure d'un vers, et pour mieux rimer avec *recueil*, lui est resté. Né en 1620; mort à Valence. (CL.)

2. Juigné-Broissinière, sieur de Molière, avait fait imprimer dès 1627 son *Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique*, in-4°. La première édition du *Dictionnaire de Moréri* est de 1673. un volume in-folio. La dernière édition, en dix volumes in-folio, est de 1759. (B.)

Saint-Sorlin, son accusateur[1]. Saint-Sorlin fut un fanatique qui en dénonça un autre. Morin, qui ne méritait que les petites-maisons, fut brûlé vif en 1663, avant que la philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savants de dogmatiser, et les juges d'être si cruels.

Motteville (Françoise Bertaut[2] de), née en 1615 en Normandie. Cette dame a écrit des Mémoires qui regardent particulièrement la reine Anne, mère de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité. Mort en 1689.

Naudé (Gabriel), né à Paris en 1600; médecin, et plus philosophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal Barberin, à Rome, puis au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin, et ensuite à la reine Christine, dont il alla quelque temps grossir la cour savante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *Apologie des grands hommes accusés de magie* est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accusés d'impiété depuis Socrate.

> . . . . *Populus nam* solos credit habendos
> Esse Deos quos ipse colit.
>
> Juv., sat. xv, v. 37.

Mort en 1653.

Nemours (Marie de Longueville, duchesse de), née en 1625. On a d'elle des Mémoires où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la Fronde. Morte en 1707.

Nevers (Philippe-Julien Mazarin Mancini, duc de). On a de lui des pièces de poésie d'un goût très-singulier. Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par Racine et Despréaux :

> Dans un palais doré, Nevers jaloux et blême
> Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en faisait qu'on entendait très-aisément et avec grand plaisir, comme ceux-ci contre Rancé, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénelon :

> Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
> Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
> Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
> Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;

1. Voyez l'*Histoire de Simon Morin*, qui forme le paragraphe VIII du *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*. (*Mélanges*, à la date de 1766.)
2. Nièce de Jean Bertaut, évêque de Seez; elle signait *Mauteville*. (Cl.)

Et, contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit et ses talents se sont perfectionnés dans son petit-fils[1]. Mort en 1707.

Nicéron (Jean-Pierre), barnabite, né à Paris en 1685, auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfévre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savants utiles. Mort en 1738.

Nicole (Pierre), né à Chartres en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujourd'hui, et ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre, surtout, des moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'abbé de Saint-Pierre. Mort en 1695.

Nivelle de Lachaussée (Pierre-Claude). Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendrissant, qui ont eu du succès. Il est vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de personnes de goût ne peuvent souffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaisanterie; mais il y a du mérite à savoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits : c'est le mérite de cet auteur. Il était né sous Louis XIV[2]. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ses pièces n'est pas toujours assez intéressant, et que ce qui est du ton de la comédie n'est pas plaisant. L'alliage de ces deux métaux est difficile à trouver. On croit que Lachaussée est un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il est mort vers l'année 1750[3].

Nodot, n'est connu que par ses fragments de Pétrone, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet

1. Tout cet article est de 1756. Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarini, duc de Nivernais, petit-fils du duc de Nevers, mort le 25 février 1798, a survécu quarante-deux ans à son éloge par Voltaire.

2. En 1692.

3. Lachaussée est mort le 14 mai 1754. C'est en 1757 que Voltaire lui donna place dans le *Siècle de Louis XIV*. Voltaire a depuis revu son article. La première pièce de Lachaussée est de 1733.

remplies ne me paraissent pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent. Il y a des expressions à la vérité, dont ni Cicéron, ni Virgile, ni Horace, ne se servent; mais le vrai Pétrone est plein d'expressions pareilles, que de nouvelles mœurs et de nouveaux usages avaient mises à la mode. Au reste, je ne fais cet article touchant Nodot que pour faire voir que la satire de Pétrone n'est point du tout celle que le consul Pétrone envoya, dit-on, à Néron, avant de se faire ouvrir les veines : « Flagitia principis sub nominibus exoletorum feminarumque, et novitate cujusque stupri perscripsit, atque obsignata misit Neroni[1]. »

On a prétendu que le professeur Agamemnon est Sénèque; mais le style de Sénèque est précisément le contraire de celui d'Agamemnon, *turgida oratio;* Agamemnon est un plat déclamateur de collége.

On ose dire que Trimalcion est Néron. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'esprit et des talents, peut-il être représenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de sottise que le *Bourgeois gentilhomme* de Molière?

Comment la crasseuse et idiote Fortunata, qui est fort au-dessous de Mme Jourdain, pourrait-elle être la femme ou la maîtresse de Néron? Quel rapport des polissons de collége, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs, peuvent-ils avoir avec la cour magnifique et voluptueuse d'un empereur? Quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il est d'un homme effréné, qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé; qui fait tantôt des vers très-agréables, et tantôt de très-mauvais; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint?

La clef qu'on a donnée de Pétrone ressemble à celle des *Caractères de La Bruyère;* elle est faite au hasard.

Ozanam (Jacques), juif d'origine, né près de Dombes en 1642. Il apprit la géométrie sans maître, dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et physiques* ont toujours un grand débit; mais ce n'est plus l'ouvrage d'Ozanam; comme les dernières éditions de Moréri ne sont plus son ouvrage. Mort en 1717.

Pagi (Antoine), Provençal, né en 1624, franciscain. Il a cor-

1. Tacite, *Annales* XVI, 19. Voltaire revient sur le Pétrone de Nodot, dans le quatorzième chapitre de son *Pyrrhonisme de l'histoire.*

rigé Baronius, et a eu pension du clergé pour cet ouvrage. Mort en 1699.

Papin (Isaac), né à Blois en 1657, calviniste. Ayant quitté sa religion, il écrivit contre elle. Mort en 1709.

Pardies (Ignace-Gaston), jésuite, né à Pau en 1636, connu par ses *Éléments de géométrie*, et par son livre *sur l'Ame des bêtes*[1]. Prétendre avec Descartes que les animaux sont de pures machines privées du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience et insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations et de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel est l'ouvrage de la nature dont on connaisse les premiers principes? Mort en 1673.

Parent (Antoine), né à Paris en 1666, bon mathématicien. Il est encore un de ceux qui apprirent la géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut longtemps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente. Mort en 1716.

Pascal (Blaise), fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie comme les rois de leur puissance; il crut tout soumettre et tout abaisser par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses *Pensées*[2], c'est l'air despotique et méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste, la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de Pascal et d'Arnauld firent supprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illustres* de Perrault. Sur quoi on cita ce passage de Tacite (Ann., III, 76) : « Præfulgebant Cassius atque Brutus eo ipso quod effigies eorum non visebantur. » Mort en 1662.

Patin (Guy), né à Houdan en 1601, médecin plus fameux par ses Lettres médisantes que par sa médecine. Son recueil de Lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour sont des guides infidèles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses

1. L'ouvrage de Pardies parut à Paris en 1672, in-12, sous le titre de *Discours sur la connaissance des bêtes*. Le petit volume intitulé *de l'Ame des bêtes*, Lyon, 1766, est de A. Dilli, prêtre d'Embrun. (Cl.)

2. Voyez, dans les *Mélanges*, les *Remarques* et les *Dernières Remarques* de Voltaire sur les *Pensées de Pascal*.

ou défigurées par la malignité ; d'ailleurs, cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits. Mort en 1672.

Patin (Charles), né à Paris en 1633, fils de Guy Patin. Ses ouvrages sont lus des savants, et les Lettres de son père le sont des gens oisifs. Charles Patin, très-savant antiquaire, quitta la France, et mourut professeur en médecine à Padoue en 1693.

Patru (Olivier), né à Paris en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de Louis XIV, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche. Mort en 1681.

Pavillon (Étienne), né à Paris en 1632, avocat général au parlement de Metz, connu par quelques poésies écrites naturellement. Mort en 1705.

Pellisson-Fontanier (Paul), né calviniste à Béziers en 1624 ; poëte médiocre à la vérité, mais homme très-savant et très-éloquent ; premier commis et confident du surintendant Fouquet ; mis à la Bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, et fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée. Son *Histoire de l'Académie* fut très-applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'Eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à Olympe. Cette Olympe était Mlle Desvieux, qu'on prétend avoir épousé le célèbre Bossuet avant qu'il entrât dans l'Église[1]. Mais ce qui a fait le plus d'honneur à Pellisson, ce sont ses excellents discours pour M. Fouquet, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les protestants ont prétendu qu'il était mort avec indifférence ; les catholiques ont soutenu le contraire, et tous sont convenus qu'il mourut sans sacrements. Mort en 1693.

Perrault (Claude), né à Paris en 1613[2]. Il fut médecin, mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont rapport au dessin, et dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte, il encouragea les arts sous la protection de Colbert, et eut de la réputation

1. Voyez page 43.
2. Le 12 janvier 1628, suivant ses *Mémoires*, publiés par Patte, 1769, in-12.

malgré Boileau. Il a publié plusieurs Mémoires sur l'anatomie comparée, dans les recueils de l'Académie des sciences, et une magnifique édition de Vitruve. La traduction et les dessins qui l'embellissent sont également ses ouvrages. Mort en 1688.

PERRAULT (Charles), né en 1633, frère de Claude. Contrôleur général des bâtiments sous Colbert, donna la forme aux Académies de peinture, de sculpture, et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués maladroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été et sera longtemps une affaire de parti, comme elle l'était du temps d'Horace. Que de gens encore en Italie qui, ne pouvant lire Homère qu'avec dégoût, et lisant tous les jours l'Arioste et le Tasse avec transport, appellent encore Homère incomparable! Mort en 1703.

N. B. Il est dit dans les *Anecdotes littéraires*, tome II, page 27, qu'Addison ayant fait présent de ses ouvrages à Despréaux, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre Perrault s'il eût vu de si excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel mensonge? Boileau ne savait pas un mot d'anglais, aucun Français n'étudiait alors cette langue. Ce n'est que vers l'an 1730 qu'on commença à se familiariser avec elle. Et d'ailleurs, quand même Addison, qui s'est moqué de Boileau, aurait été connu de lui, pourquoi Boileau n'aurait-il pas écrit contre Perrault, en faveur des anciens dont Addison fait l'éloge dans tous ses ouvrages? Encore une fois[1], défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hasard ce qu'on a entendu dire.

PERROT D'ABLANCOURT (Nicolas), d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitry[2] en 1606, traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidèle*. Mort pauvre en 1664.

PETAU (Denis), né à Orléans en 1583, jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante et dix ouvrages. Mort en 1652.

PETIS DE LA CROIX (François), l'un de ceux dont le grand ministre Colbert encouragea et récompensa le mérite. Louis XIV l'envoya en Turquie et en Perse, à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une

1. Voyez page 47.
2. A Châlons-sur-Marne.

partie de la vie de Louis XIV en arabe, et que ce livre est estimé dans l'Orient? On a de lui l'*Histoire de Gengis-Kan*[1] *et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et plusieurs livres utiles; mais sa traduction des *Mille et un Jours* est ce qu'on lit le plus :

> L'homme est de glace aux vérités,
> Il est de feu pour les mensonges.
>
> LA FONTAINE, IX, 6.

Mort en 1713.

PETIT (Pierre), né à Paris en 1617, philosophe et savant. Il n'a écrit qu'en latin. Mort en 1687.

PEZRON (Paul), de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne en 1639, grand antiquaire qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes. Mort en 1706.

POLIGNAC (Melchior de), cardinal, né au Puy, en Vélay, en 1661, aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne; l'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. Malheureusement pour lui, en combattant Lucrèce il combat Newton. Mort en 1741[2].

PONTIS (Louis de). Ses Mémoires ont été tellement en vogue qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses *Mémoires* ne sont pas de lui; ils sont de Dufossé, écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que Pontis ait existé[3]. Le *Dictionnaire historique portatif*[4], en quatre volumes, assure que ces Mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le P. d'Avrigny, dans la préface de ses *Mémoires historiques*.

PORÉE (Charles), né en Normandie[5] en 1675, jésuite; du petit nombre de professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde; éloquent dans le goût de Sénèque; poëte, et très-bel

1. Cet ouvrage est de son père, François Petis, mort en 1695, et il n'en fut que l'éditeur au commencement du XVIIIe siècle. (CL.)

2. Voyez SAINT-PIERRE.

3. Pontis n'est point un personnage imaginaire. Né en 1583, il est mort en 1670. P. Thomas Dufossé fut le rédacteur de ses *Mémoires*.

4. C'est le *Dictionnaire de Barral et Guibaud;* voyez les notes des pages 24 et 42.

5. A Vendes, près de Caen.

esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples. Mort en 1741.

Puységur (Jacques de Chastenet, maréchal de). Il nous a laissé l'*Art de la guerre*, comme Boileau a donné l'*Art poétique*[1].

Quesnel (Pasquier), né en 1634, de l'Oratoire. Il a été malheureux, en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre, et dans l'exil. Ses mœurs étaient sévères comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes. Trente pages changées et adoucies dans son livre auraient épargné des querelles à sa patrie; mais il eût été moins célèbre. Mort en 1719.

Quinault (Philippe), né à Paris en 1636, auditeur des comptes, célèbre par ses belles poésies lyriques, et par la douceur qu'il opposa aux satires très-injustes de Boileau. Quinault était, dans son genre, très-supérieur à Lulli. On le lira toujours; et *Lulli*, à son récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de Quinault, qu'il devait à Lulli sa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna Louis XIV, mais une part médiocre; les grandes grâces furent pour Lulli. Mort en 1688.

N. B. Il est rapporté dans les *Anecdotes littéraires*[2] que Boileau, étant à la salle de l'Opéra de Versailles, dit à l'officier qui plaçait : *Monsieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'estime fort la musique de Lulli, mais je méprise souverainement les vers de Quinault.*

Il n'y a nulle apparence que Boileau ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire : « Mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique, » cela n'eût été que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement Lulli dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé Quinault.

Quincy (le marquis de), lieutenant général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont tou-

1. Cet article est dans l'édition de 1751. Le roi de Prusse n'a publié qu'en 1760 son *Art de la guerre*, poëme en six chants. Puységur, né à Paris en 1655, est mort en 1743. (B.)

2. Par Raynal; voyez page 47.

jours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage ; et les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard.

RACINE (Jean), né à la Ferté-Milon en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagène*, qu'il présenta à Molière, et celle des *Frères ennemis*, dont Molière lui donna le sujet [1]. Il est intitulé prieur de l'Épinai dans le privilége de l'*Andromaque*. Louis XIV fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre, dans une de ses maladies, et le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu [2]. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte. On lui a rendu justice fort tard. « Nous avons été touchés, dit Saint-Évremond, de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcyonée*, d'*Andromaque*, et de *Britannicus*. » C'est ainsi qu'on mettait non-seulement la mauvaise *Sophonisbe* de Corneille, mais encore les impertinentes pièces d'*Alcyonée* et de *Mariamne* [3], à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare.

Il est à remarquer que Racine ayant consulté Corneille sur sa tragédie d'*Alexandre*, Corneille lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire [4]. N'oublions pas qu'il écrivit contre les jansénistes, et qu'il se fit ensuite janséniste. Mort en 1699.

RACINE [5] (Louis), fils de l'immortel Jean Racine, a marché sur les traces de son père, mais dans un sentier plus étroit et moins fait pour les muses. Il entendait la mécanique des vers aussi bien que son père, mais il n'en avait ni l'âme ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janséniste comme son père, il ne fit des vers que pour le jansénisme. On en trouve de très-beaux dans le poëme de *la Grâce*, et dans celui de *la Religion*, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des *Pensées de*

1. Rien n'est moins prouvé.

2. Il y a ici beaucoup d'exagération.

3. L'*Alcyonée* de du Ryer est de 1639; la *Mariamne* de Tristan est de 1636; c'était le *Cléomédon* de du Ryer qu'on opposait au *Cid*.

4. Fontenelle donna le même conseil à M. de Voltaire, après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. Corneille trouvait Racine trop simple, et Fontenelle trouvait Voltaire trop brillant. (K.)

5. Cet article est de 1768. Louis Racine, né le 6 novembre 1692, est mort le 29 janvier 1763.

Pascal, mais rempli de beaux détails, tels que ces vers du chant second, dans lequel il traduit Lucrèce pour le réfuter :

Cet esprit, ô mortels, qui vous rend si jaloux,
N'est qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec nous.
Quand par d'affreux sillons l'implacable vieillesse
A sur un front hideux imprimé la tristesse;
Que, dans un corps courbé sous un amas de jours,
Le sang, comme à regret, semble achever son cours;
Lorsqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
Il n'entre des objets qu'une infidèle image;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt :
En ruines *aussi* je vois tomber l'esprit.
L'âme mourante alors, flambeau sans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obscure.
Triste destin de l'homme! il arrive au tombeau
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'est au berceau.
La mort d'un coup fatal frappe enfin l'édifice;
Dans un dernier soupir, achevant son supplice,
Lorsque, vide de sang, le cœur reste glacé,
Son âme s'évapore, et tout l'homme est passé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *tout est bien* des lords Shaftesbury et Bolingbroke, si bien mis en vers par Pope :

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamise,
Quelque abstrait raisonneur qui ne se plaint de rien,
Dans son flegme anglican répondra : Tout est bien.

Racine, en qualité de janséniste, croyait que presque tout est mal depuis longtemps; il accuse Pope d'irréligion. Pope était fils d'un papiste, c'est ainsi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. Pope, élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans ses épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philosophe, ou plutôt parce qu'il était assez philosophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accusations de Louis Racine. Ramsay entreprit de les concilier. C'était un Écossais du clan des Ramsay, et qui en avait pris le nom, suivant l'usage de ce pays. Il était venu en France après avoir essayé du presbytérianisme, de l'église anglicane, et du quakerisme, et s'était attaché à l'illustre Fénelon, dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des *Voyages de Cyrus*, très-faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à Louis Racine une lettre sous le nom de Pope, dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entière avec Pope ; je savais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs ; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis Louis Racine que cette lettre était de Ramsay, et non de Pope. Je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie ; j'en instruisis même le public dans un chapitre sur Pope[1], qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de Pope même. Cependant, après sa mort, l'abbé Ladvocat a imprimé cette lettre, forgée par Ramsay, et l'a imputée à Pope, dans son *Dictionnaire historique portatif*, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle de Louis XIV, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

Rancé (Armand-Jean Le Bouthillier de), né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, et institua la réforme effrayante de la Trappe, en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme ! Après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place, et voulut la reprendre. Mort en 1700[2].

Rapin (René), né à Tours en 1621, jésuite, connu par le *Poëme des jardins* en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature. Mort en 1687.

Rapin de Thoiras (Paul), né à Castres en 1661, réfugié en Angleterre, et longtemps officier. L'Angleterre lui fut longtemps redevable de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume, et de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti ; c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe comme approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages, jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre Hume, qui a su écrire l'histoire en philosophe. Mort à Vésel en 1725.

Régis (Pierre-Sylvain), né en Agenois en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. Mort en 1707.

Regnard (Jean-François), né à Paris en 1656[3]. Il eût été célèbre

1. Voyez la vingt-deuxième des *Lettres philosophiques*, dans les *Mélanges*, à la date de 1734.

2. Le 27 octobre, selon la plupart des biographes; mais le 31, selon une note apposée par un trappiste sur un manuscrit autographe de Rancé, intitulé *de Trinitate*, que possède la bibliothèque publique d'Alençon. (Cl.)

3. Né à Paris le 8 février 1655, Regnard fut inhumé à Dourdan le 5 septembre 1709.

par ses seuls voyages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers :

Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

Pris sur la mer de Provence par des corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de trésorier de France et de lieutenant des eaux et forêts, il vécut en voluptueux et en philosophe. Né avec un génie vif, gai, et vraiment comique, sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de Molière. Il faut se connaître peu aux talents et au génie des auteurs pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à Dufresny. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à Despréaux, et ensuite il écrivit contre lui[1], parce que Boileau ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin[2] à cinquante-quatre ans. On prétend même qu'il avança ses jours. Mort en 1710.

Regnier Desmarets (Francois-Séraphin), né à Paris en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, et est auteur de quelques poésies françaises et italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poëte. Mort en 1713.

Renaudot (Théophraste), médecin, très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France[3]. Mort en 1658.

Renaudot (Eusèbe), né en 1646, très-savant dans l'histoire et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en France. Mort en 1720.

Retz. Voyez Gondi.

Reynau (Charles-René), de l'Oratoire, de l'Académie des sciences, né en 1656, auteur de l'*Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'Euclide de la haute géométrie. Mort en 1728.

Richelet (César-Pierre), né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il est aussi le premier auteur des dictionnaires de rimes, tristes ouvrages qui font voir combien il est peu de rimes nobles et riches dans notre poésie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue. Mort en 1698.

1. Il avait écrit contre Boileau en 1694. La dédicace des *Ménechmes*, en 1705, est la preuve de leur raccommodement.

2. Ou des suites d'une imprudence.

3. La *Gazette de France*, créée par Renaudot et d'Hosier, commença à paraître en mai 1631. Les cinq premières feuilles sont sans date; la sixième est du 4 juillet 1631. L'article de T. Renaudot existe dès 1751. (B.)

RICHELIEU[1] (Armand-Jean Duplessis, cardinal de), né à Paris en 1585. Puisque Louis XIV naquit pendant son ministère, on doit mettre parmi les écrivains de ce siècle illustre le fondateur de l'Académie française, auteur lui-même de plusieurs ouvrages. Il fit la *Méthode des controverses*[2], dans son exil à Avignon, après l'assassinat du maréchal d'Ancre, et de la Galigaï, ses protecteurs. *Les Principaux Points de la Religion catholique défendus*, l'*Instruction du Chrétien*, et la *Perfection du Chrétien*, sont à peu près de ce temps-là. Il est bien sûr qu'il ne composait pas la *Perfection du Chrétien* du temps qu'il faisait condamner à mort le maréchal de Marillac dans sa propre maison de Ruel, et qu'il était avec Marion Delorme dans un appartement lorsque les commissaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On sait aussi qu'il y a beaucoup de vers de sa façon dans la tragi-comédie allégorique intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On sait qu'il donnait à cinq auteurs les sujets des pièces représentées au palais-cardinal, et qu'il eût mieux fait de s'en tenir au seul Corneille, sans même lui fournir de sujet. Le plus beau de ses ouvrages est la digue de la Rochelle.

L'abbé Ladvocat, bibliothécaire de Sorbonne, prétend, dans son *Dictionnaire historique*, que le cardinal de Richelieu est l'auteur de ce testament[3] qui a fait tant de bruit, et qui est supposé. Il croit devoir ce respect à la mémoire du bienfaiteur de la Sorbonne; mais c'est rendre un mauvais service à sa mémoire que de l'accuser d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute espèce. Si malheureusement un ministre d'État avait pu composer un si mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure c'est qu'on pourrait être un grand ministre, ou plutôt un ministre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs grossières, et des projets ridicules. C'est donc venger la mémoire du cardinal de Richelieu que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce testament qui, sans son nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé Ladvocat, tout bibliothécaire qu'il était de la Sorbonne, s'est trompé en disant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuscrit de cet ouvrage apostillé de la main du cardinal. Le seul manuscrit apostillé ainsi est au dépôt des affaires

1. Cet article fut ajouté en 1768. (B.)

2. *Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église*, 1651, in-folio.

3. Voyez dans le *Dictionnaire philosophique* aux mots ANA, ANECDOTE; voyez dans les *Mélanges* les *Conseils à un journaliste*, 1737, les *Mensonges imprimés*, 1749-1750, les *Doutes nouveaux*, 1764, et l'*Arbitrage*, 1765.

étrangères ; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'est point le testament qui est apostillé, c'est une narration succincte composée par l'abbé de Bourzeis, à laquelle on avait, longtemps après, ajouté ce testament prétendu, et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration succincte n'était pas de lui ; elles indiquent les omissions de l'abbé de Bourzeis, et ce qu'il devait résoudre. Voyez la réponse à M. de Foncemagne [1].

On attribue encore au cardinal de Richelieu une *Histoire de la mère et du fils ;* c'est un récit assez infidèle des malheureux démêlés de Louis XIII avec sa mère. Cette histoire, faible et tronquée, est probablement de Mézerai ; mais dans la multitude des livres dont nous sommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main soit un ouvrage médiocre [2]. Mort en 1642.

Rohault (Jacques), né à Amiens en 1620. Il abrégea et il exposa avec clarté et méthode la philosophie de Descartes ; mais aujourd'hui cette philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes. Mort en 1675.

Rollin (Charles), né à Paris en 1661, recteur de l'Université. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquents, et que Rollin l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux si l'auteur avait été philosophe. Il y a beaucoup d'histoires anciennes ; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, et qui sacrifie l'inutile. Mort en 1740.

Rotrou (Jean), né en 1609, le fondateur du théâtre. La première scène et une partie du quatrième acte de *Venceslas* sont des chefs-d'œuvre. Corneille l'appelait son père. On sait combien le père fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après

1. C'est-à-dire les *Doutes nouveaux sur le testament attribué au cardinal de Richelieu* (dans les *Mélanges,* à la date de 1764).

2. Il est difficile de ne pas regarder cette histoire comme un ouvrage du cardinal de Richelieu. Elle renferme des anecdotes curieuses sur les premières années de Louis XIII, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchise que Mézerai n'aurait pas saisi, et des opinions absolument opposées à celles de cet historien. Il n'en a paru que deux volumes; le reste est demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal. (K.) — Voyez, sur l'*Histoire de la mère et du fils,* une note du chapitre XLVII de l'*Histoire du parlement.* (B.) — On peut consulter sur ces questions les articles de Sainte-Beuve au tome VII des *Causeries du lundi.*

le Cid; il est tiré entièrement, comme *le Cid,* d'une tragédie espagnole. Mort en 1650[1].

Rousseau (Jean-Baptiste), né à Paris en 1669[2]. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut, ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre Rousseau. Peu d'hommes ont autant excité et senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement, et même encore quelques années après; mais enfin les succès de Lamotte, son rival, l'accueil qu'on lui faisait, sa réputation qu'on croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et les ramenèrent à Rousseau, qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. Lamotte leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans Rousseau un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes, combien ils varient dans leurs jugements, et qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages. Mort à Bruxelles en 1740[3].

Rousseau eut rarement dans ses ouvrages de l'aménité, des grâces, du sentiment, de l'invention; il savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance. Ses épîtres sont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle Mlles Louvancourt, qui étaient trois sœurs très-aimables, *trio de louves acharnées*[4]; il appelle le conseiller d'État Rouillé *tabarin mordant, caustique et rustre,* après lui avoir prodigué des louanges dans une ode assez médiocre[5]. Les mots de

1. Voltaire aurait dû signaler l'héroïsme de sa mort. (G. A.)

2. J.-B. Rousseau est né à Paris le 6 avril 1671; voyez la *Vie de J.-B. Rousseau* dans les *Mélanges,* à la date de 1738.

3. Le 17 mars 1741.

4. Voyez la *Vie de J.-B. Rousseau,* § II, *in fine.*

5. C'est l'ode III du livre II, en tête de laquelle on lit: *A M. de Caumartin,* mais que Rousseau avait d'abord adressée à M. Rouillé du Coudray.

maroufles, de *bélîtres*, salissent ses épîtres. Il faut, sans doute, opposer une noble fierté à ses ennemis; mais ces basses injures sans gaieté, sans agréments, sont le contraire d'une âme noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles LAMOTTE et SAURIN.

On se contentera de remarquer ici que, Rousseau ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur; on a entre les mains des lettres du sieur Médine[1] de Bruxelles, du 7 mai 1757, conçues en ces termes : « Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre asile que chez moi; il m'avait baisé et embrassé cent fois le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter. »

Qu'on joigne à cela un pèlerinage fait par Rousseau à Notre-Dame de Hal, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets[2].

RUINART (Thierry), bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a soutenu contre Dodwell[3] l'opinion que l'*Église eut dans les premiers temps une foule prodigieuse de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas assez distingué les martyrs et les morts ordinaires; les persécutions pour cause de religion, et les persécutions politiques. Quoi qu'il en soit, il est au nombre des savants hommes du temps. C'est principalement dans ce siècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme Martène[4] sur les anciens rites de l'Église. Thuillier[5] et tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de Louis XIV; et ce n'est qu'en France que les bénédictins y ont excellé. Mort en 1709.

1. Voyez la conclusion de la *Vie de J.-B. Rousseau* dans les *Mélanges;* et, dans la *Correspondance,* la lettre à Rousset de Missy, du 9 février 1754.

2. On pourrait ajouter que Rousseau, ayant été maltraité en public par La Faye, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, et renonça aux poursuites qu'il avait commencées; cet excès de bassesse le rend indigne de toute croyance. (K.) — Voyez la *Vie de J.-B. Rousseau,* § IV. (B.)

3. C'est dans la préface des *Acta primorum martyrum sincera et selecta,* 1689, in-4°; 1713, in-folio; 1731, in-folio. Les *Actes sincères,* que Voltaire cite fréquemment dans plusieurs de ses ouvrages, ont été traduits en français par Drouet de Maupertuy, et plusieurs fois imprimés. (B.)

4. Edmond Martène, bénédictin, né en 1654, mort le 20 juin 1739, est auteur du traité *de Antiquis Ecclesiæ Ritibus libri tres,* 1700-1702, trois volumes in-4°, et de beaucoup d'autres écrits.

5. Dom Vincent Thuillier, né en 1685, mort le 12 janvier 1736, traducteur de Polybe.

Sablière (Antoine, Rambouillet de La). Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel. Mort en 1680.

Sacy (Louis-Isaac Le Maistre de), né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'est de lui qu'est la *Bible de Royaumont*[1], et une traduction des comédies de Térence. Mort en 1684. Son frère, Antoine Le Maistre[2], se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très-éloquent, mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre Sacy[3], avocat, et de l'Académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline*, en 1701.

Saint-Aulaire (François-Joseph de Beaupoil, marquis de). C'est une chose très-singulière que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poésie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de La Fare. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à La Fare :

O muse légère et facile,
Qui, sur le coteau d'Hélicon,
Vintes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile
Qui sait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison;
Vous qui de tant de fleurs, sur le Parnasse écloses,
Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, etc.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'Académie, et Boileau alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec Mme la duchesse du Maine : elle l'appelait Apollon, et lui demandait je ne sais quel secret; il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait point ma muse,
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

1. Le Maistre de Sacy aida seulement Fontaine dans la composition connue sous le nom de *Bible de Royaumont*.
2. Né en 1608, mort en 1658.
3. Louis de Sacy, né à Paris en 1651, mort le 26 octobre 1727.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

SAINTE-MARTHE (Gaucher de). Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savants. Le premier Gaucher de Sainte-Marthe fut Charles, qui fut éloquent pour son temps. Mort en 1555.

Scévole, neveu de Charles, se distingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV. Il mourut à Loudun, en 1623, et le fameux Urbain Grandier prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe, son fils, cultiva les lettres comme son père, et mourut en 1652. Son fils, nommé Abel comme lui, marcha sur ses traces; mort en 1706.

Scévole et Louis de Sainte-Marthe, frères jumeaux, fils du premier Scévole, enterrés tous deux à Paris, dans le même tombeau, à Saint-Severin, furent illustres par leur savoir. Ils composèrent ensemble le *Gallia christiana*. Scévole, mort en 1650; Louis, mort en 1656.

Denis de Sainte-Marthe[1], leur cousin, acheva cet ouvrage[2]. Mort à Paris en 1725.

Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné[3] du dernier Scévole, fut historiographe de France. Mort en 1690.

SAINT-ÉVREMOND (Charles de Saint-Denis, de), né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres, qu'on appelle vers de *société*, faits dans des sociétés illustres, tout cela avec beaucoup d'esprit contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé des Maizeaux les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient seule un gros volume; et dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les *Œuvres* de Saint-Évremond[4]: c'est un artifice du libraire, un abus du métier d'édi-

1. Né le 24 mai 1650.

2. C'est-à-dire qu'il en commença une nouvelle édition refondue, dont il publia les trois premiers volumes de 1715 à 1725. On a mis au jour, en 1785, le treizième volume de cette nouvelle édition, qui ne se trouve pas terminée. (B.)

3. Né en 1618, il était, non le frère, mais le fils aîné du Scévole mort en 1650.

4. Voyez, page 52, l'article CHARLEVAL. Voltaire parle de Saint-Évremond dans la septième de ses *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de****.

teur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini, sans multiplier les connaissances. On connaît son exil, sa philosophie, et ses ouvrages. Quand on lui demanda, à sa mort, s'il voulait se *réconcilier*, il répondit : « Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » Il est enterré à Westminster, avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre. Mort en 1703.

SAINT-PAVIN (Denis Sanguin de). Il était au nombre des hommes de mérite que Despréaux confondit dans ses satires avec les mauvais écrivains[1]. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui Fieubet[2], le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin ;
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être ?
Pleure sur ton sort et le sien :
Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAINT-PIERRE (Charles-Irénée Castel, abbé de), né en 1658, gentilhomme de Normandie[3], n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres Varignon et Fontenelle. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ses ouvrages est ce qu'en disait le cardinal Dubois, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre, dans ses livres, les vérités les plus triviales de la morale, et par une autre simplicité il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète europaine*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi

1. Boileau a fait contre lui une épigramme, et lui a consacré un hémistiche du vers 128 de la satire première. Mais il ne parle que de son irréligion, et nullement de son talent poétique, que Voltaire vante peut-être trop. (B.)

2. Gaspard de Fieubet, né à Toulouse en 1626, mort au couvent des camaldules, à Grosbois, le 10 septembre 1694.

3. Dans l'édition de 1751, cet article n'avait que quatre lignes : « Saint-Pierre (l'abbé de) a contribué, par ses écrits, à faire établir la taille proportionnelle; ses idées politiques n'ont pas toujours été des rêves. » Le texte actuel du premier alinéa formait, à quelques mots près, tout l'article en 1752. Le second alinéa fut, comme on le verra, ajouté en 1763 et 1768. (B.)

Henri IV, et l'abbé de Saint-Pierre, pour appuyer ses idées, prétendait que cette *diète europaine* avait été approuvée et rédigée par le dauphin, duc de Bourgogne, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il rapporte, avec bonne foi, la lettre par laquelle le cardinal de Fleury répondit à ses propositions : « Vous avez oublié, monsieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes. » Cependant l'abbé de Saint-Pierre ne laissa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire ; il écrivit et il agit en homme d'État sur cette seule matière. Il fut unanimement exclu de l'Académie française pour avoir, sous la régence du duc d'Orléans, préféré un peu durement, dans sa *Polisynodie*, l'établissement des conseils, à la manière de gouverner de Louis XIV, protecteur de l'Académie[1]. Ce fut le cardinal de Polignac qui fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, dans ce temps-là même, le cardinal de Polignac conspirait contre le régent, et que ce prince, qui donnait un logement au Palais-Royal à Saint-Pierre, et qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. L'abbé de Saint-Pierre ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, son confrère, empêcha qu'à sa mort on ne prononçât son éloge à l'Académie, selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite ; mais le refus fut un outrage, et les services que l'abbé de Saint-Pierre avait rendus, sa probité, et sa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut en 1743, âgé de quatre-vingt-six ans. Je lui demandai, quelques jours avant sa mort, comment il regardait ce passage ; il me répondit : « Comme un voyage à la campagne. »

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'anéantissement futur du mahométisme. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstí-

1. L'exclusion fut unanime, à une voix près, celle de Fontenelle. Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'Académie, s'attribuer, devant l'abbé de Saint-Pierre, et devant lui-même, le mérite de cette action de justice.

L'exemple de l'abbé de Saint-Pierre prouve qu'en France il est également dangereux pour un homme de lettres, qui ne veut que dire la vérité, de soutenir les opinions du gouvernement, ou de les combattre. (K.)

tion. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse, et de la bienfaisance, pour plaire à Dieu. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun, des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre ; que le grand muphti même et les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus respectés en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux[1]. Dans ses *Annales* de Louis XIV, il dit que l'État devrait bâtir des loges aux petites-maisons pour les théologiens intolérants, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

[2] C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains et des artistes qui ont fleuri sous Louis XIV qu'après avoir vu leurs ouvrages, et souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens de s'instruire sur ce siècle célèbre, depuis qu'il fut nommé historiographe de France. Il ne pouvait, dans cette liste, parler des *Annales politiques*[3] de l'abbé de Saint-Pierre sous Louis XIV, puisque le *Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *Annales*, il le faut avouer, sont une satire continuelle du gouvernement de ce monarque, qui méritait plus d'estime ; et cette satire n'est pas assez bien écrite pour faire pardonner son injustice. La famille de l'abbé, sentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea son auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après sa mort. Comment donc l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui a donné depuis la liste des écrivains de *Trois Siècles*[4], a-t-il pu dire que « l'auteur du *Siecle de Louis XIV* en a puisé l'idée mal remplie dans ces *Annales politiques* qui offrent un tableau frappant des progrès de l'esprit chez notre nation » ?

Premièrement, il est impossible que l'auteur du *Siècle* ait pu

1. Ce qui précède est de 1763. La phrase dernière de l'alinéa fut ajoutée en 1768. (B.)

2. Toute la fin de l'article fut ajoutée en 1775. (B.)

3. Voyez, dans les *Mélanges*, le treizième des *Fragments sur l'histoire*, intitulé *Défense de Louis XIV contre les Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre*.

4. La première édition des *Trois Siecles de la littérature française*, par Sabatier de Castres, est de 1772, trois volumes in-8°.

rien prendre des *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, qu'il ne pouvait connaître[1], et desquelles il a vengé la mémoire de Louis XIV, dès qu'il les a connues. Secondement, il est très-faux que l'abbé de Saint-Pierre se soit étendu dans son livre sur les progrès de l'esprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots ; et quand il parle des beaux-arts, c'est pour les avilir.

Voici comment il s'explique, page 155 : « La peinture, la sculpture, la musique, la poésie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéants, leur goût pour la fainéantise, qui suffit à nourrir et à entretenir d'autres espèces de fainéants, gens qui se piquent d'esprit agréable, mais non pas d'esprit utile, etc. »

Il est rare, sans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus assidu sont des occupations de fainéants.

Quant à la personne de Louis XIV, il veut l'avilir aussi bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : « Louis se gouvernait à l'égard de ses voisins et de ses sujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran » ; qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent. « Il sacrifiait tout au plaisir de se venger, et de montrer au public qu'il était redoutable ; c'est le goût des âmes médiocres, de tous les enfants, et de tous les hommes du commun. »

Il traite enfin Louis XIV, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui, qui était sans contredit un vieil enfant, finit son livre par cette formule : *Paradis aux bienfaisants;* mais il n'ose pas dire : *Paradis aux médisants.*

A l'égard de l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui est venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent, il est difficile d'espérer pour lui le paradis. C'est même un grand effort que de le lui souhaiter[2].

Saint-Réal (César Vichard de), né à Chambéry, mais élevé en France. Son *Histoire de la conjuration de Venise* est un chef-d'œuvre. Sa *Vie de Jésus-Christ* est bien différente. Mort en 1692.

Sallo (Denis de), né en 1626, conseiller au parlement de

1. Dans sa lettre à Thieriot, du 31 octobre 1738, Voltaire lui recommande de tâcher d'obtenir de l'abbé de Saint-Pierre communication de son manuscrit. Il paraît que, entre la première édition du *Siècle de Louis XIV* (1751) et l'édition de 1756, Voltaire eut communication du manuscrit de l'abbé de Saint-Pierre ; car il le cite plusieurs fois dans des notes imprimées cette année. Voyez les chapitres XXVIII, XXIX, XXX. (B.)

2. Voltaire parle encore de l'abbé de Saint-Pierre dans la septième de ses *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de* ***.

Paris, inventeur des journaux[1]. Bayle perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties, et de mensonges. Enfin on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges et de censures, surtout dans des feuilles périodiques ; et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infâmes manéges. Mort en 1669.

SANDRAS. Voyez COURTILZ.

SANLECQUE (Louis), né à Paris en 1650[2], chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de Louis XIV que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie. Mort en 1714.

SANSON (Nicolas), né à Abbeville en 1600 ; le père de la géographie, avant Guillaume Delisle. Mort en 1667. Ses deux fils[3] héritèrent de son mérite.

SANTEUL (Jean-Baptiste), né à Paris en 1630. Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'Église. Comme je n'ai point vécu chez Mécène entre Horace et Virgile, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit ; si, par exemple, *Orbis redemptor, nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puéril. Je me défie beaucoup des vers modernes latins. Mort en 1697.

SARASIN (Jean-François), né près de Caen[4] en 1603, a écrit agréablement en prose et en vers. Mort en 1654.

SAUMAISE (Claude), né en Bourgogne en 1588, retiré à Leyde pour être plus libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de Richelieu lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie ; mais Saumaise aimait trop la liberté, et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre Charles II l'engagea à composer *le Cri du sang royal* contre les parricides de Charles Ier. Le livre[5]

1. L'article SALLO est de 1751. Voltaire avait déjà nommé Th. Renaudot (voyez son article, *premier auteur des gazettes en France*. Le *Journal des savants*, commencé par Sallo, ne date que de 1665. (B.)

2. En 1652.

3. Guillaume, mort le 15 mai 1703 ; Adrien, mort le 7 septembre 1718.

4. A Hermanville.

5. L'ouvrage de Saumaise est intitulé *Defensio regia, pro Carolo primo* 1649, in-4°.

ne répondit pas à la réputation de l'auteur; Milton, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'Adam, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'Ancien Testament, réfuta Saumaise; mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages, d'un pédantisme dégoûtant, sont tombés dans l'oubli[1]. Les noms des auteurs n'ont pas péri. Mort en 1653.

Saurin (Jacques), né à Nîmes en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ses confrères, ce qu'on appelle le style réfugié. « Il est difficile, dit-il, que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté, etc. » De son temps, cependant, le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. Bayle n'avait point le style réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs; de plus, presque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conservaient les manières de parler vicieuses de la province. On créa pour Saurin une place de ministre de la noblesse à la Haye. Il était savant, et homme de plaisir. Mort en 1730.

Saurin (Joseph), né près d'Orange en 1659, de l'Académie des sciences. C'était un génie propre à tout; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des savants*, quelques Mémoires de mathématiques, et son fameux *Factum* contre Rousseau. Ce procès, si malheureusement célèbre, fit rechercher toute sa vie, et servit à susciter contre lui les plus infâmes accusations. Rousseau, réfugié en Suisse, et sachant que son ennemi avait été pasteur de l'église réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que Joseph Saurin, dégoûté de son ministère, livré à la philosophie et aux mathématiques, avait préféré la France sa patrie, la ville de Paris, et l'Académie des sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein, il avait fallu rentrer dans le sein de l'Église romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, Bossuet, crut avoir converti un ministre, et il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. Saurin retourna en Suisse plusieurs années

1. Il en est de même de la réplique de Saumaise, qui ne fut imprimée qu'après sa mort, sous ce titre : *Ad Joannem Miltonum Responsio,* Dijon, in-4°; Londres, 1660, in-8°.

après, pour y recueillir quelques biens de sa femme, qu'il avait persuadée de quitter aussi la religion réformée. Les magistrats le décrétèrent de prise de corps, comme un pasteur apostat qui avait fait apostasier sa femme. Cela se passait en 1712, après le fameux procès de Rousseau; et Rousseau était à Soleure précisément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accusations les plus flétrissantes éclatèrent contre Saurin. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de ses crimes à un pasteur de ses amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la bassesse cruelle d'imprimer ces accusations et cette lettre dans plusieurs journaux, dans le supplément de Bayle [1], dans celui de Moréri; nouveau moyen malheureusement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'est étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de souiller d'opprobres scandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des sciences; ce n'était pas, sans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu souvent un vil métier, dans lequel des libraires qui ne savent pas lire payent des mensonges et des futilités, à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un dictionnaire des accusations criminelles, et de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre Joseph Saurin; j'ai parlé au seigneur de la terre de Bercher, dans laquelle Saurin avait été pasteur; je me suis adressé à toute la famille du seigneur de cette terre : lui et tous ses parents m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu l'original de la lettre imputée à Saurin; ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus scandaleux dont on a chargé les suppléments aux dictionnaires de Bayle et de Moréri; et cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens [2]. J'ai en main les attestations de trois pasteurs, qui avouent « qu'ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de Saurin, ni connu personne qui l'eût vue, ni ouï dire qu'elle eût été adressée à aucun pasteur du pays

1. Voyez la note, page 39.

2. La fin de cet alinéa fut ajoutée lorsqu'en 1763 Voltaire supprima le morceau que je donne ci-après en note. (B.)

de Vaud, et qu'ils ne peuvent qu'improuver l'usage qu'on a fait de cette pièce[1] ».

Joseph Saurin mourut en 1737[2], en philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, et plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine[3].

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*[4], dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de Corneille.

Sauveur (Joseph), né à la Flèche en 1663. Il apprit sans maître les éléments de la géométrie. Il est un des premiers qui aient calculé les avantages et les désavantages des jeux de hasard. Il disait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. Mort en 1716.

1. Il est bon de remarquer que ce certificat est de 1757, vingt ans après la mort de Saurin; cependant les prédicants suisses voulurent déposer les trois dignes pasteurs qui avaient signé suivant leur conscience : tant la haine théologique est implacable, et tant l'hypocrite intolérance de Calvin a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de son esprit. (K.)

2. Le 29 décembre.

3. Dans l'édition de 1757, l'article se terminait ainsi :

« Depuis que cet article a été composé, j'ai en main la déclaration suivante; elle doit fermer la bouche à ceux qui ont voulu décrier un philosophe :

« Nous, les pasteurs de l'église de Lausanne, canton de Berne, en Suisse, déclarons que, requis de dire ce que nous pouvons savoir d'une accusation intentée contre feu M. Joseph Saurin, ci-devant pasteur de la baronnie de Bercher, au bailliage d'Yverdun, et touchant une lettre imputée audit sieur Saurin, dans laquelle il paraît s'accuser d'actions criminelles et honteuses; ladite lettre et ladite imputation étant imprimées dans les *Suppléments aux Dictionnaires de Bayle et de Moréri*, nous déclarons n'avoir jamais vu l'origine de cette prétendue lettre, ni connu personne qui l'ait vue, ni ouï dire qu'elle ait été adressée à aucun pasteur de ce pays; en sorte que nous ne pouvons qu'improuver l'usage qu'on a fait de ladite pièce. En foi de quoi nous nous sommes signés. Ce 30 mars 1757, à Lausanne.

Signé : Abraham de Crousaz, premier pasteur de l'église de Lausanne, et doyen.
N. Polier de Bottens, premier pasteur de l'église de Lausanne.
Daniel Povillard, pasteur. »

Ce certificat fut attaqué dans le *Journal helvétique*, et Voltaire publia la *Réfutation d'un écrit anonyme*, etc., qui est dans les *Mélanges*. Voltaire ne reproduisit pas le certificat en 1763; ce fut alors qu'il ajouta l'alinéa sur l'auteur de *Spartacus*. (B.)

4. Bernard-Joseph Saurin, auteur de *Spartacus*, né en 1706, est mort le 17 novembre 1781.

Savary (Jacques), né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été longtemps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1673, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le *Dictionnaire de commerce*, qui est de lui [1] et de Philémon, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle ; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de Savary. Mort en 1690.

Scarron (Paul), fils d'un conseiller de la grand'chambre, né en 1610. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore ; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant, et médiocre. C'est ce que Boileau avait prédit. Louis XIV épousa sa veuve en 1685. Mort en 1660.

Scudéry (Georges de), né au Havre-de-Grace en 1601. Favorisé du cardinal de Richelieu, il balança quelque temps la réputation de Corneille. Son nom est plus connu que ses ouvrages. Mort en 1667.

Scudéry (Magdeleine), sœur de Georges, née au Havre en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une pension, et l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'Académie. Morte en 1701.

Segrais (Jean Regnault de), né à Caen en 1625. Mademoiselle l'appelle *une manière de bel esprit;* mais c'était en effet un très-bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse pour s'être opposé à son mariage avec le comte de Lauzun. Ses églogues et sa traduction de *Virgile* furent estimées ; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la *Pharsale* de Brébeuf, et aucun de *l'Énéide* de Segrais. Cependant Boileau loue Segrais et dénigre Brébeuf. Mort en 1701.

Senault (Jean-François), né en 1601, général de l'Oratoire.

1. Le *Dictionnaire de commerce* n'est pas de Jacques Savary, mort en 1690, mais de Jacques Savary, son fils, mort en 1716, et connu sous le nom de Savary des Brulons. Ce ne fut qu'en 1723 que parut la première édition, par les soins de l'abbé Savary, qui avait été le collaborateur de son frère, et qui, lors de sa mort, en 1727, laissa un volume de supplément, qui fut publié en 1730. (B.)

Prédicateur qui fut à l'égard du P. Bourdaloue ce que Rotrou est pour Corneille, son prédécesseur et rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquents. Mort en 1672.

Sénecé (Antoine Bauderon de), né en 1643, premier valet de chambre de Marie-Thérèse; poëte d'une imagination singulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que La Fontaine. On peut observer que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières et neuves. Mort en 1737.

Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de), femme du marquis de Sévigné, née en 1626 [1]. Ses lettres, remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, et d'un style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres supposées dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire en étalant de faux sentiments et de fausses aventures à des correspondants imaginaires [2]. C'est dommage qu'elle manque absolument de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'elle égale l'Oraison funèbre de Turenne, prononcée par Mascaron, au grand chef-d'œuvre de Fléchier [3]. Morte en 1696.

Silva (Jean-Baptiste), né à Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces médecins que Molière n'eût pu ni osé rendre ridicules. Né en 1684. Mort vers l'an 1746 [4].

Simon (Richard), né en 1638, de l'Oratoire; excellent critique. Son *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *Histoire critique du vieux Testament, etc.*, sont lues de tous les savants. Mort à Dieppe en 1712.

1. C'était l'opinion générale du temps de Voltaire; mais Mme de Sévigné est née le 5 février 1627.

2. Ce qui précède est de 1756, et conséquemment antérieur à *la Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau; Voltaire a eu en vue les *Lettres diverses du chevalier d'Herm...* (par Fontenelle). Ce qui suit est de 1768. (B.)

3. Mme de Sévigné, dans sa lettre du 6 novembre 1675, dit que Mascaron *a surpassé tout ce qu'on attendait de lui*. Dans sa lettre du 10 novembre, elle appelle l'oraison funèbre *admirable;* mais dans la lettre du 28 mars 1676, elle met l'oraison funèbre de Turenne, par Fléchier, au-dessus de celle par Mascaron.

4. Silva, dont le nom se trouve dans des vers des second et quatrième *Discours sur l'homme* (voyez tome IX), est mort le 19 août 1742.

SIRMOND (Jacques), jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savants et des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de Louis XIII, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savants d'Italie pour faire la Préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, et sont très-peu lus. Mort en 1651.

SIRMOND (Jean), neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brevet de conseiller d'État, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la Vie du cardinal d'Amboise, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de Richelieu, son protecteur. Il fut un des premiers académiciens. Mort en 1649.

SORBIÈRE (Samuel), né en Dauphiné en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape Clément IX, avant son exaltation; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit : « Saint père, vous envoyez des manchettes à celui qui n'a point de chemise. » Il effleura beaucoup de genres de science. Mort en 1670.

SUZE (Henriette de Coligny[1], comtesse de La), célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine Christine, de ne voir son mari dans ce monde-ci ni dans l'autre. Née à Paris en 1618. Morte dans la même ville en 1673.

TALLEMANT (François), né à la Rochelle en 1620; second traducteur[2] de *Plutarque*. Mort en 1693.

TALLEMANT (Paul), né à Paris en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche Montauron[3], et fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cent mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'Histoire du roi par médailles. Mort en 1712.

TALON (Omer), avocat général du parlement de Paris, a laissé des Mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps. Mort en 1652.

1. Fille du maréchal de Coligny, tué à la Marfée en 1646, et par conséquent arrière-petite-fille de l'amiral.

2. Boileau (vers 90 de son épître VII) avait appelé Tallemant

. . . le sec traducteur du français d'Amyot.

3. Voyez les *Commentaires sur Corneille*, remarques sur *Cinna*.

TARTERON (Jérôme), jésuite. Il a traduit les satires d'Horace, de Perse, et de Juvénal, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que Juvénal, et surtout Horace, aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse, pour laquelle il croyait travailler; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots. Mort en 1720.

TERRASSON (l'abbé Jean), né en 1669[1], philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Séthos*[2]. Sa traduction de *Diodore* est utile; son examen d'Homère passe pour être sans goût. Mort en 1750.

THIERS (Jean-Baptiste), né à Chartres en 1641[3]. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Reims : *A Dieu et à saint François, tous deux crucifiés.* Mort en 1703.

THOMASSIN (Louis), de l'Oratoire, né en Provence en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les pères, sur les conciles, et sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit. Mort en 1695.

THOYNARD (Nicolas), né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Noris sur les *Époques syriennes.* Sa *Concordance des quatre Évangélistes,* en grec, passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. Mort en 1706.

TORCY (Jean-Baptiste Colbert de). Voyez COLBERT.

TOURNEFORD (Joseph Pitton de), né en Provence en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par Louis XIV en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce, et en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres. Mort en 1708.

TOURREIL (Jacques de), né à Toulouse en 1656, célèbre par sa traduction de *Démosthène.* Mort en 1715[4].

TRISTAN (François), surnommé *l'Ermite*, gentilhomme de Gaston

1. Jean Terrasson est né à Lyon en 1670. Matthieu Terrasson, son cousin, avocat à Paris, né à Lyon le 13 août 1669, est mort en 1734.

2. Voyez, tome X, dans les *Poésies mêlées* (année 1731), une épigramme de Voltaire sur *Séthos.*

3. Le 11 novembre 1636, auteur de l'*Histoire des perruques,* de *la Sauce Robert,* de la *Dissertation sur la sainte larme de Vendôme,* etc.

4. Le 11 octobre 1714. Son successeur à l'Académie française fut Malet, dont la réception est du 29 décembre 1714.

d'Orléans, frère de Louis XIII. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux; et quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que Tristan ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'est pas étrange qu'on l'ignore. Mort en 1655. Voici son épitaphe, qu'il composa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur;
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître :
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre, en attendant mon maître.

Turenne. Ce grand homme nous a laissé aussi des Mémoires, qu'on trouve dans sa vie écrite par Ramsay[1]. Nous avons beaucoup de Mémoires de nos généraux; mais ils n'ont pas écrit comme Xénophon et César.

Vaillant (Jean-Foy), né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la science des médailles; et le roi, la moitié de son cabinet. Le ministre Colbert le fit voyager en Italie, en Grèce, en Égypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent en 1674, avec l'architecte Desgodets. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuya plus de dangers. Mort en 1706.

Vaillant (Jean-François-Foy), né à Rome en 1665, pendant les voyages de son père : antiquaire comme lui. Mort en 1708.

Valincourt (Jean-Baptiste-Henri du Trousset de), né en 1653. Une épître[2] que Despréaux lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'Académie est celui dans lequel M. de Valincourt tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour

1. Voltaire a déjà parlé de Ramsay, pages 119 et 120; voyez aussi, dans la lettre à Formont, du 25 juin 1735, ce que Voltaire dit de la *Vie de Turenne*, par Ramsay.

2. C'est la satire XI, *Sur l'honneur;* elle a forme d'épître.

du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, et qui accusent l'ingratitude du siècle, parce qu'ils sont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée. Mort en 1730.

VALOIS (Adrien de), né à Paris en 1607, historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules*, et son Histoire de la première race[1]. Mort en 1692.

VALOIS (Henri de), frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère. Mort en 1676.

VARIGNON (Pierre), né à Caen en 1654 : mathématicien célèbre. Mort en 1722.

VARILLAS (Antoine), né dans la Marche en 1624, historien plus agréable qu'exact. Mort en 1696.

VAVASSEUR (François), né dans le Charolais en 1605, jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs et les Romains n'ont jamais connu le style burlesque, qui n'est qu'un reste de barbarie. Mort en 1681.

VAUBAN (Sébastien Le Prestre, maréchal de), né en 1633. La *Dîme royale* qu'on lui a imputée n'est pas de lui, mais de Boisguillebert[2]. Elle n'a pu être exécutée, et est en effet impraticable. On a de lui plusieurs Mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ses conseils à la construction du canal de Languedoc. Observons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchise, mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les sciences de combinaisons, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occasions, qui ne se trouve pas toujours ni avec les connaissances ni avec le talent : telles furent les qualités auxquelles il dut sa réputation. Il a prouvé, par sa conduite, qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu. Mort en 1707.

VAUGELAS (Claude Favre de), né à Bourg-en-Bresse en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de Quinte-Curce. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie. Mort en 1650.

1. *Gesta Francorum*, 1646-58, trois volumes in-folio.

2. Vauban est l'auteur du *Projet de dixme royale;* cela ne fait plus doute aujourd'hui.

VERGIER (Jacques), né à Paris en 1657[1]. Il est, à l'égard de La Fontaine, ce que Campistron est à Racine : imitateur faible, mais naturel. Mort assassiné à Paris par des voleurs, en 1720. On laisse entendre, dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux[2].

VERTOT (René Auber de), né en Normandie[3] en 1655. Historien agréable et élégant. Mort en 1735.

VILLARS (le maréchal, Louis-Claude duc de), né en 1652. Le premier tome des Mémoires qui portent son nom est entièrement de lui[4]. Il savait par cœur les beaux endroits de Corneille, de Racine, et de Molière. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'État fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie : « J'en ai moins joué que vous, mais j'en sais davantage. » Mort en 1734.

VILLEDIEU[5] (Marie-Catherine Desjardins, plus connue sous le nom de Mme de). Ses romans lui firent de la réputation. Au reste, on est bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et est encore inondée ; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être lues par les esprits solides ; ils sont même pour la plupart dénués d'imagination, et il y en a plus dans quatre pages de l'Arioste que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. Née à Alençon vers 1640. Morte en 1683.

VILLIERS (Pierre de), né à Cognac en 1648, jésuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons, et son *Poëme sur l'art de prêcher*, eurent de son temps quelque réputation. Ses stances sur la solitude sont fort au-dessus de celles de Saint-Amant, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encore tout à fait dignes d'un siècle si au-dessus de celui de Saint-Amant[6]. Mort en 1728.

1. Vergier est né à Lyon, le 3 janvier 1655.

2. Vergier n'est pas l'auteur de la parodie d'une scène de *Mithridate*, dirigée contre le prince de Condé, que la calomnie accusa d'avoir fait assassiner Vergier. Ce furent des voleurs de la bande de Cartouche qui assassinèrent Vergier, dans l'intention de le voler.

3. Au château de Bernetot, arrondissement d'Yvetot.

4. Les *Mémoires du duc de Villars, maréchal de France*, 1734, trois volumes in-12, ont été publiés par l'abbé Margon, qui fabriqua les deux derniers volumes; c'est le même qui, trois ans après, donna les faux *Mémoires de Berwick;* voyez p. 14.

5. Née en 1632, à Alençon.

6. Marc-Antoine-Gérard, sieur de Saint-Amant, né à Rouen en 1594, ne mourut qu'en 1660, la dix-septième année du règne de Louis XIV, alors âgé de vingt-deux ans.

VOITURE (Vincent), né à Amiens en 1598. C'est le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût[1]; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Autriche, et qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les Frondeurs lassèrent la douceur et la bonté.

. . . . . .
. . . . . .
Je pensois si le cardinal,
J'entends celui de La Valette,
Pouvoit voir l'éclat sans égal
Dans lequel maintenant vous êtes[2];
J'entends celui de la beauté:
Car auprès je n'estime guère,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majesté[3].

1. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article LETTRES FAMILIÈRES.

2. Alors on était dans l'usage de retrancher, dans les vers, les lettres finales qui incommodaient: *vous ête* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens et les Anglais. La poésie française est trop gênée, et très-souvent trop prosaïque. (*Note de Voltaire.*)

3. Voiture, valet de chambre de la reine mère, rêvant à la fontaine de Belleau, la reine vint par derrière, lui donna un coup sur l'épaule, et lui demanda le sujet de sa rêverie. Sur quoi il lui répondit qu'il aurait l'honneur de le lui donner par écrit à son coucher; et voici les vers qu'il fit:

Je pensois que la destinée,
Après tant d'injustes rigueurs,
Vous a justement couronnée
D'éclat, de gloire, et de grandeurs;
Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne veux pas dire amoureuse,
La rime le veut toutefois;
Je pensois (car nous autres poëtes
Nous pensons extravagamment)
Ce que, dans l'état où vous êtes,
Vous penseriez en ce moment
Si vous voyiez dans cette place
Venir le duc de Buckingham,
Et lequel seroit en disgrace
De lui ou du père Vincent.
Je pensois que le cardinal,
J'entends celui de La Valette,
Auroit un plaisir sans égal
En voyant l'éclat où vous êtes:
Je dis celui de la beauté,
Car sans lui je n'estime guère,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout celui de la majesté;

Il fit aussi des vers italiens et espagnols avec succès. Mort en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit une petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savants. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des savants universels, parce que chaque science est devenue immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siècle de Louis XIV a défriché.

Que tant de charmes, de jeunesse,
Pour vous le feroit soupirer,
Et que madame la princesse
Auroit beau s'en désespérer.
Je pensois à la plus aimable
Qui fut jadis dessous les cieux;
A l'âme la plus admirable
Que formèront jamais les dieux;
A la ravissante merveille
De cette taille sans pareille,
A la bouche la plus vermeille;
La plus belle qu'on ait jamais;
A deux pieds gentils et bien faits
Où le temple d'amour se fonde;
A deux incomparables mains,
A qui le ciel et les destins
Ont promis le sceptre du monde;
A mille grâces, mille attraits,
A cent mille charmes secrets,
A deux beaux yeux remplis de flamme
Qui rangent tout dessous leurs lois :
Devinez sur cela, madame,
Et dites à quoi je pensois.

Voltaire, dans ses *Remarques sur l'épître dédicatoire de Polyeucte* (*Commentaires sur Corneille*) cite quatre vers de cette pièce, qu'il dit et que je crois inédite. Cependant vingt-quatre vers, dont huit ne sont pas dans la copie que j'ai suivie, avaient été imprimés dans les *Mémoires* de Mme de Motteville. (B.)

ARTISTES CÉLÈBRES.

MUSICIENS.

La musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe, et toutes les autres nations pèsent sur la pénultième ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces *e*, qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, et le sont d'une manière uniforme *gloi-reu, victoi-reu, barbari-eu, furieu*... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude, qu'on a eue longtemps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela, joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été longtemps en France conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a souvent une expression admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées, et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs : en Italie, il ne faut que des chanteurs.

La musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, et surtout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissements chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéras italiens; il n'y en a presque jamais d'autres

chez un roi [1] qui entretient un des meilleurs opéras de l'Europe, et qui, parmi ses autres talents singuliers, a cultivé avec un très-grand soin celui de la musique.

Lulli (Jean-Baptiste), né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne sachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'est l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de Lulli.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de Luigi, chanté en Italie avec tant de succès dans le XVIIe siècle, et qui commence ainsi :

Sunt breves mundi rosæ,
Sunt fugitivi flores;
Frondes veluti annosæ
Sunt labiles honores [2].

Il faut bien observer que dans cette musique de pure déclamation, qui est la *mélopée* des anciens, c'est principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant ; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'est à quoi on se méprit beaucoup du temps de Quinault et de Lulli. Les poëtes étaient jaloux du poëte, et ne l'étaient pas du musicien. Boileau reproche à Quinault

. . . . ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Les passions tendres, que Quinault exprimait si bien, étaient, sous sa plume, la peinture vraie du cœur humain bien plus qu'une morale lubrique. Quinault, par sa diction, échauffait encore plus la musique que l'art de Lulli n'échauffait ses paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs pour faire de quelques scènes d'*Atys*, d'*Armide*, et de *Roland*, un spectacle tel que ni l'antiquité ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes, ne répondirent pas à la perfection de ces grandes scènes. Ces airs, ces petites chansons, étaient dans le goût de nos

1. Frédéric le Grand, roi de Prusse.

2. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article ART DRAMATIQUE, *du Récitatif de Lulli.*

Noëls; ils ressemblaient aux *barcarolles* de Venise : c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette musique était faible, plus on la retenait aisément; mais le récitatif est si beau que Rameau n'a jamais pu l'égaler. « Il me faut des chanteurs, disait-il, et à Lulli des acteurs. » Rameau a enchanté les oreilles, Lulli enchantait l'âme; c'est un des grands avantages du siècle de Louis XIV que Lulli ait rencontré un Quinault.

Après Lulli, tous les musiciens, comme Colasse, Campra, Destouches[1], et les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin Rameau est venu, qui s'est élevé au-dessus d'eux par la profondeur de son harmonie, et qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'égard des musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en est pas de la peinture comme de la musique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres; mais les peintres doivent représenter la nature, qui est la même dans tous les pays, et qui est vue avec les mêmes yeux.

Il faut, pour qu'un peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, et d'être loué dans de petits livres : il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talents des peintres est ce qui semblerait devoir les étendre : c'est le goût académique; c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont, sans doute, très-utiles pour former des élèves, surtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût; mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride et léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails, les élèves, subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il

1. Pascal Colasse, né en 1639, est mort en 1709. Sur Campra, voyez une note de la *Vie de J.-B. Rousseau*, § III; sur Destouches, voyez, dans les *Mélanges*, l'opuscule intitulé *André Destouches à Siam*.

y a une fatalité sur les académies : aucun ouvrage qu'on appelle académique n'a été encore, en aucun genre, un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront compassées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissements des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, Lesueur, Lemoine, non-seulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

Poussin (Nicolas), né aux Andelys, en Normandie, en 1594, fut l'élève de son génie; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit ; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était, dans son temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie et aux cabales: il se retira ; c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le Poussin retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune. Mort en 1665.

Lesueur (Eustache), né à Paris en 1617, n'ayant eu que Vouet pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut, à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

Bourdon et le Valentin [1] ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome sont du Poussin, du Bourdon et du Valentin.

Lebrun (Charles), né à Paris en 1619. A peine eut-il développé son talent que le surintendant Fouquet, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau de la *Famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de Paul Véronèse, qu'on voit à côté, et le surpasse beaucoup par le dessin, la composition, la dignité, l'expression, et la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux des *batailles d'Alexandre* sont encore plus recherchées que les *batailles de Constantin*, par Raphaël et par Jules Romain. Mort en 1690.

1. Sébastien Bourdon, né en 1616, mort en 1671. Moïse Valentin, né en 1600, mort en 1632.

MIGNARD (Pierre), né à Troyes, en Champagne, en 1610, fut le rival de Lebrun pendant quelque temps ; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité. Mort en 1695.

GELÉE (Claude), dit LE LORRAIN. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers paysagistes de l'Europe. Mort à Rome en 1678.

CAZES[1] (Pierre-Jacques). On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice, en France, aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens, au contraire, passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL (Joseph), né en 1648, bon peintre, et surpassé par son fils. Mort en 1704.

JOUVENET (Jean), né à Rouen en 1644[2], élève de Lebrun, inférieur à son maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière. Mort en 1717.

SANTERRE (Jean-Baptiste). Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'Adam et d'Ève est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de sainte Thérèse, dans la chapelle de Versailles, est un chef-d'œuvre de grâces ; et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel. Né en 1651. Mort en 1717.

LA FOSSE[3] (Charles de), s'est distingué par un mérite à peu près semblable.

BOULLONGNE[4] (Bon), excellent peintre ; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

BOULLONGNE[5] (Louis). Ses tableaux, qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frère.

RAOUX[6], peintre inégal ; mais, quand il a réussi, il a égalé le Rembrandt.

1. Né à Paris en 1676, mort en 1754.
2. En 1647. Un frère aîné de Jouvenet naquit en 1644 ; de là l'erreur.
3. Né en 1640, et mort à Paris, sa ville natale, en 1716.
4. Né à Paris en 1649 ; mort, dans sa ville natale, en 1717.
5. Né à Paris en 1654, mort en 1733.
6. Né à Montpellier en 1677, mort en 1734.

Rigaud (Hyacinthe), né à Perpignan en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de Bouillon ouvrant l'année sainte est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de Rubens. Mort en 1743.

Detroy[1] (François) a travaillé dans le goût de Rigaud. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

Watteau[2] (Antoine) a été dans le gracieux à peu près ce que Téniers a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

Lemoine, né à Paris en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition du *salon d'Hercule*, à Versailles. Cette apothéose d'Hercule était une flatterie pour le cardinal Hercule de Fleury, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la fable. Il eût mieux valu, dans le salon d'un roi de France, représenter l'apothéose de Henri IV. Lemoine, envié de ses confrères, et se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme Desportes et Oudry[3]; d'autres ont réussi dans la miniature; plusieurs dans le portrait. Quelques peintres, et surtout le célèbre Vanloo[4], se sont distingués depuis dans de plus grands genres, et il est à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, etc.

La sculpture a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, et s'est soutenue dans sa force sous Louis XV.

Sarasin (Jacques), né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape Clément VIII. Il travailla à Paris avec le même succès. Mort en 1660.

1. Né à Toulouse en 1645, mort à Paris en 1730.
2. Né à Valenciennes en 1684; il était âgé d'environ trente-sept ans quand il mourut, en 1721, à Nogent-sur-Marne.
3. François Desportes, né en 1661, mort en 1743. Jean-Baptiste Oudry, né en 1686, mort en 1755.
4. Charles-André Vanloo, né en 1705, mourut en 1765. Son frère aîné, Jean-Baptiste, cessa de vivre en 1745.

Puget (Pierre), né à Marseille en 1623, architecte, sculpteur et peintre; célèbre par plusieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marseille et à Versailles. Mort en 1694.

Legros et Théodon [1] ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun, à Rome, deux modèles qui l'emportèrent au concours sur tous les autres, et qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvre. Legros mourut à Rome en 1719.

Girardon (François), né en 1630, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon*, et par le tombeau du cardinal de Richelieu. Mort en 1715 [2].

Les Coisevox [3] et les Coustou [4], et beaucoup d'autres, se sont très-distingués, et sont encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs modernes.

Chauveau [5], Nanteuil [6], Mellan [7], Audran [8], Edelinck [9], Le Clerc [10], les Drevet [11], Poilly [12], Picart [13], Duchange [14], suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces; et leurs estampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfévres, tels que Claude Ballin et Pierre Germain [15], ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution.

1. Pierre Legros, né à Paris en 1666. Jean-Baptiste Théodon, mort à Paris en 1713.

2. Le même jour que Louis XIV. Il était né en 1630, selon la *Biographie universelle*.

3. Antoine Coisevox, originaire d'Espagne, né à Lyon en 1640; mort à Paris en 1720.

4. Trois sculpteurs ont illustré le nom de Coustou : Nicolas, né à Lyon en 1658, mort en 1733; Guillaume, frère de Nicolas, le plus célèbre des trois, né en 1678, mort en 1746; et Guillaume, frère de ce dernier, né à Paris en 1716, mort en 1777.

5. François Chauveau, mort en 1676.

6. Robert Nanteuil, né à Reims en 1630, gendre d'Edelinck, mort à Paris en 1678.

7. Claude Mellan, né à Abbeville en 1598, mort à Paris en 1688.

8. Girard Audran, le plus distingué des neuf artistes de ce nom, naquit à Lyon en 1640, et mourut à Paris en 1703.

9. Gérard Edelinck, né à Anvers en 1649, et appelé en France par Colbert, mourut en 1707; il n'appartenait pas réellement au siècle de Louis XIV.

10. Sébastien Leclerc, né à Metz en 1637, mort à Paris en 1714.

11. Pierre Drevet, né à Lyon en 1664, eut pour fils Pierre Drevet, né à Paris en 1697; morts tous deux en 1739, selon la *Biographie universelle*.

12. François de Poilly, né en 1622 à Abbeville, mourut en 1693. Son frère Nicolas, mort en 1696, fut son élève, et laissa deux fils, morts avant 1730, avec la réputation de graveurs habiles.

13. Bernard Picart, fils d'Étienne, naquit à Paris en 1673, et mourut à Amsterdam en 1733.

14. Gaspard Duchange, né à Paris en 1662, mort en 1756.

15. Claude Ballin mourut à Paris au commencement de 1678, et Pierre Germain en 1682.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture de faire valoir ses talents qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monuments que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talents inutiles.

MANSARD[1] (François) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de Maisons, auprès de Saint-Germain, est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

MANSARD[2] (Jules Hardouin), son neveu, mort en 1708, fit une fortune immense sous Louis XIV, et fut surintendant des bâtiments. La belle chapelle des Invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talents dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain et par la disposition du petit château qu'il fallut conserver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût : l'ancienne, de Jean Goujon, et la nouvelle, de Bouchardon ; encore sont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du Louvre, dont on ne fait point d'usage, et de ne s'assembler que dans des salles de spectacle sans goût, sans proportion, sans ornement, et aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction ; tandis que les villes de province donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore suivis[3].

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance : ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les ponts de pierre, les quais, les immenses levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les écluses, les ports, et surtout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la solidité se joint à la beauté. On connaît assez les ouvrages élevés sur les dessins de PERRAULT, de LEVAU, et de DORBAY[4].

1. Né à Paris en 1598, mort en 1666.

2. Né en 1645 à Paris, où son père, nommé aussi Jules HARDOUIN, était premier peintre du cabinet du roi ; mort à Marly en 1708.

3. On a construit, depuis que M. de Voltaire a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands spectacles de Paris. (K.) — Les trois théâtres dont parlent les éditeurs de Kehl étaient, pour l'Opéra, la salle de la Porte-Saint-Martin ; pour les Français, la salle de l'Odéon, consumée par les flammes le 28 ventôse an VII (18 mars 1799), reconstruite, brûlée de nouveau le 20 mars 1818, et reconstruite encore ; pour l'Opéra-Comique, ou les Italiens, la salle qui est entre le boulevard et la place des Italiens. Depuis la note des éditeurs de Kehl, on a construit beaucoup d'autres théâtres. — Voltaire aurait toujours sujet de dire de la plupart que la construction en est très-défectueuse.

4. Claude Perrault, auquel on doit la colonnade du Louvre, quoi qu'en ait dit Boileau. Louis Levau, mort en 1670, eut pour élève François Dorbay, mort en 1697.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par Le Nostre pour l'agréable, et par La Quintinie pour l'utile. Il n'est pas vrai que Le Nostre ait poussé la simplicité jusqu'à embrasser familièrement le roi et le pape[1]. Son élève Collineau m'a protesté que ces historiettes, rapportées dans tant de dictionnaires, sont fausses; et on n'a pas besoin de ce témoignage pour savoir qu'un intendant des jardins ne baise point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût si rare que telle étoffe, qui n'a été portée que par le luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, et de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences et de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller; et c'est à quoi a travaillé une société de savants remplis d'esprit et de lumières. Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes[2]. Il a été commencé par MM. d'Alembert et Diderot, traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

1. André Le Nostre, fils d'un jardinier du roi, naquit en 1613, à Paris, où il mourut en 1700. Beaucoup d'ouvrages, même récents, racontent que Le Nostre embrassa effectivement Innocent XI, et qu'il en usait ainsi avec Louis XIV, de l'aveu même de ce monarque. Anobli par son maître, auquel il était fort attaché, mais sans adoration servile, il n'oublia ni son *bonhomme de père* ni sa *bêche;* bien différent en cela de tant de vilains, improvisés grands seigneurs depuis le commencement du XIXe siècle. (CL.)

2. C'était ici que finissait cet article dans les premières éditions ; voyez la lettre de d'Alembert, du 24 août 1752. La fin de l'alinéa a été ajoutée en 1763. Sur l'*Encyclopédie,* voyez une des notes sur le premier des *Dialogues chrétiens.*

SIÈCLE

DE

LOUIS XIV

CHAPITRE I.

INTRODUCTION.

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques; tous les peuples ont éprouvé des révolutions; toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthène, des Aristote, des Platon, des Apelle, des Phidias, des Praxitèle; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce: le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence

les savants, que les Turcs chassaient de la Grèce : c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une vie nouvelle ; les Italiens les honorèrent du nom de vertu, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de sagesse. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits ; mais ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

François Ier encouragea des savants, mais qui ne furent que savants ; il eut des architectes, mais il n'eut ni des Michel-Ange, ni des Palladio ; il voulut en vain établir des écoles de peinture : les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. Rabelais était notre seul livre de prose à la mode, du temps de Henri II.

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue partout également, et qu'enfin Galilée fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre ; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps, et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV il s'est fait, dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France : elle s'est étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie ; elle a même ranimé l'Italie, qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paisibles n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les

peuples d'être séditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuants et fourbes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes; mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talents.

Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'Académie française[1], les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares; il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique. Ils n'avaient presque aucun des arts aimables, ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable, et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie, fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais, firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. Louis XIII, à son avénement à la couronne, n'avait pas un vaisseau; Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables; les villes étaient sans police, l'État sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que, depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait langui plus ou moins dans cette faiblesse, parce qu'elle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut pour qu'un État soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France, les peuples furent esclaves jusque vers le temps de Philippe-Auguste; les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI, et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le temps

1. Louis XIV est né le 5 septembre 1638; l'établissement de l'Académie française est de 1635.

de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres, et tous les arts ; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, et tous périrent avec lui. Henri le Grand allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme, et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation ; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi, pendant neuf cents années, le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique, au milieu des divisions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux siècles en deux siècles un langage toujours grossier ; les nobles, sans discipline, ne connaissant que la guerre et l'oisiveté ; les ecclésiastiques vivant dans le désordre et dans l'ignorance, et les peuples, sans industrie, croupissant dans leur misère.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations : l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent point ; ils faisaient des tournois, pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'orient et à l'occident du monde connu. Charles-Quint prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique, avant que quelques sujets de François Ier eussent découvert la contrée inculte du Canada ; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du XVIe siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous Louis XIV.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédents, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui

mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts, et de la patrie.

On a déjà vu[1] ce qu'étaient et la France et les autres États de l'Europe avant la naissance de Louis XIV; on décrira ici les grands événements politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Église, qui depuis si longtemps est liée au gouvernement; qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie, et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

CHAPITRE II.

DES ÉTATS DE L'EUROPE AVANT LOUIS XIV.

Il y avait déjà longtemps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs États, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires, mais tous correspondants les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européanes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois, et des autres moindres potentats, et qu'elles s'accordent surtout dans la sage

1. Voltaire s'exprimait ainsi en 1756, lorsque les chapitres CLXV-CXC et CXCIII-CXCV de l'*Essai sur l'histoire générale* (devenu l'*Essai sur les Mœurs*) se composaient de ce qu'il avait déjà publié sous le titre de *Siècle de Louis XIV*. Voyez, au reste, tome XII, page 572 et suivantes; et surtout les chapitres CLXXV et CLXXVI de l'*Essai sur les Mœurs;* voyez aussi le chapitre suivant.

politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre.

Depuis Charles-Quint la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal, et des trésors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire), étaient devenus son patrimoine; et si tant d'États avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France : il est d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes et patients dans le travail. La nation allemande est gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois Capétiens, qui étaient des chefs, souvent mal obéis, de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, et qu'on nomme impériales, environ autant de souverains séculiers, près de quarante princes ecclésiastiques, soit abbés, soit évêques, neuf électeurs, parmi lesquels on peut compter aujourd'hui quatre rois [1], enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, composent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours, avec presque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français.

1. Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maison de Bavière étant réunis; et de ces huit électeurs trois sont rois. (K.) — Les diverses éditions données du vivant de Voltaire portent dans le texte : les unes, *quatre rois*, les autres, *trois rois*, selon que l'électeur de Saxe était ou n'était pas roi de Pologne. Les trois autres rois-électeurs étaient ceux de Bohême, de Prusse (Brandebourg), d'Angleterre (Hanovre). L'empire d'Allemagne n'existe plus, voyez tome XIII, page 614 (*Annales de l'Empire*), note 1. — Beaucoup d'autres États de l'Europe ont subi des changements par suite de la Révolution française.

Chaque membre de l'empire a ses droits, ses priviléges, ses obligations ; et la connaissance difficile de tant de lois, souvent contestées, fait ce que l'on appelle en Allemagne *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur, par lui-même, ne serait guère à la vérité plus puissant ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'États que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, sans domaines, sans argent, et par conséquent sans pouvoir.

Il ne possède pas, à titre d'empereur, un seul village. Cependant cette dignité, souvent aussi vaine que suprême, était devenue si puissante entre les mains des Autrichiens qu'on a craint souvent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes.

Deux partis divisaient alors, et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et surtout l'Allemagne.

Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape ; le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de protestants, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes, et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les États de la maison de Brunsvick, le Virtemberg, la Hesse, suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *évangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens, qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre ; les catholiques composent le reste de l'empire, et, ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissants.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les États chrétiens, saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion, fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si longtemps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé une guerre civile, et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment Ferdinand II[1] fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par Gustave-Adolphe. Son fils, Ferdinand III, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis : le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent ; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs ; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différents, les mettait à peu près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir longtemps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par Charles-Quint, et soutenu par Philippe II.

La grandeur espagnole ne fut plus, sous Philippe III, qu'un

1. *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations.* (*Note de Voltaire.*) — Voyez tome XIII, pages 46-51, et dans les *Annales de l'empire,* pages 565-574 du même volume.

vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être longtemps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir : les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie ; les Aragonais disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal ; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce, que l'Espagne négligeait par fierté ; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit État des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, était, depuis environ un demi-siècle, un exemple presque

unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, Philippe II, éludèrent les desseins de plusieurs princes, qui voulaient les secourir pour les asservir, et fondèrent une puissance que nous avons vue balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés : la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellents soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes[1].

Cet État, d'une espèce si nouvelle, était, depuis sa fondation, attaché intimement à la France : l'intérêt les réunissait; ils avaient les mêmes ennemis; Henri le Grand et Louis XIII avaient été ses alliés et ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais Charles Ier, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main : il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Écosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit[2], le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur; son commerce fut interrompu; les autres nations la crurent ensevelie

1. Voyez sur la situation de la Hollande à l'époque de Louis XIV, Macaulay, *History of England*, tome II, pages 399 et suivantes.

2. Tome XIII, pages 61 et suivantes, chapitres CLXXIX et CLXXX de l'*Essai sur les Mœurs*, et ci-dessus la note, page 159.

sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était longtemps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfants qui lui résistent quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et *par celle du saint-siége*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (Stuart Fitz-James, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement, ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidèles mêmes, sont nos frères[1].

1. Voyez, au *Dictionnaire philosophique*, l'article TOLÉRANCE, section IV.

Enfin le pape a conservé, dans tous les États catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination ; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les États. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque ; c'est, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps, n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples, et un des grands changements qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs sous Louis XIV, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La juridiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'Église gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse ; les grâces y sont taxées[1], et les particuliers de tous les états y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et

1. Voyez l'article TAXE, dans le *Dictionnaire philosophique*.

selon les temps. Les papes sont presque toujours des Italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : « J'ai vu un consistoire de rois. » La plupart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si longtemps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous Charles-Quint, terrible au roi de France Henri III, ennemie et amie tour à tour de Henri IV, adroite avec Louis XIII, opposée ouvertement à Louis XIV dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique et de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui, six siècles auparavant, avait voulu soumettre l'empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes; mais le roi d'Espagne, possesseur de cet État, ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'État du pape était dans une paix heureuse qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, et le duc de Parme [1].

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs et l'empereur; elle défendait à peine ses États de terre ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'in-

1. *Essai sur les Mœurs*, chapitre CLXXXV. (*Note de Voltaire.*)

vasion du Grand Seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait ; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'État de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance sous le gouvernement des Médicis ; les lettres, les arts, et la politesse, que les Médicis avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie tout entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux ; ils étaient pauvres ; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître ; mais ils étaient sages et heureux[1].

DES ÉTATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemark, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui[2], dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles ; point de villes fortifiées ; presque point de commerce.

1. Vers le milieu du règne de Louis XIV, les sciences ont été cultivées en Suisse. Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de Bernouilli, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste Haller. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique, y ont fait moins de progrès ; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies. (K.)

2. Voltaire écrivait en 1751. Depuis lors le sort de la Pologne a subi bien des changements. Après deux partages, l'un en 1772, l'autre en 1795, ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Pologne est réuni à la Russie, mai 1830. (B.)

Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution, qui admet les paysans mêmes dans les états généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Danemark, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne ; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois Frédéric III et Frédéric IV [1]. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélim, les Mahomet, et les Soliman : la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotiques des souverains dans leur sérail, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. Osman et Ibrahim venaient de mourir par le cordeau. Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans ; mais quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté : car depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux États de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs, et, dès l'an 1644, ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Tels étaient la situation, les forces, et l'intérêt des principales nations européanes vers le temps de la mort du roi de France Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'Autriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions

1. Voyez page 9.

d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées pour obtenir enfin quelques petites villes frontières dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon ; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois ; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie en 1636, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitants ; et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MŒURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Valstein, un duc de Veimar, Piccolomini, Jean de Vert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'État ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte duc d'Olivarès, mais surtout le cardinal de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'État et de guerre célèbres ; la politique et les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours ou négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se faisait pas comme nous l'avons vu faire du temps de Louis XIV ; les armées n'étaient pas si nombreuses : aucun général, depuis le siége de Metz par Charles-Quint, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes ; on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient en usage : on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore des anciennes lois des nations celle de déclarer la guerre par un héraut.

Louis XIII fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne en 1635.

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, La Valette, Sourdis, archevêque de Bordeaux, le cardinal Théodore Trivulce, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse, et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mende avait été souvent intendant d'armées. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de La Valette qu'il le dépouillerait du cardinalat s'il ne quittait les armes ; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne faisaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées, auprès desquelles ils étaient employés. Charnacé, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637, et depuis même l'ambassadeur d'Estrades fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs sur pied. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-six livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie, celle de l'argent fin, à cinquante-quatre livres dix-sept sous ; valeur que l'intérêt public et la justice demandent qui ne soit jamais changée[1].

1. Comme dans la suite il sera souvent question de cette opération sur les monnaies, et que M. de Voltaire n'en a discuté les effets dans aucun de ses ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'est qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette proposition : le marc d'argent vaut cinquante livres, est l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainsi un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre chose que déclarer que, dans la suite, on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération est donc absolument indifférente en elle-même ; mais elle ne l'est pas dans ses effets.

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagements pécuniaires ; si donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de Richelieu, occupé de sa propre grandeur attachée à

exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainsi ce changement, purement grammatical, devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte pour un État qui ferait une opération semblable :

1° Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte ;

2° Une diminution de moitié dans ce que l'État paye en gages, en appointements, en pensions, ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution sur les places utiles et trop payées : car on sent que, pour les places utiles, une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération ;

3° Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent : on les augmente proportionnellement dans la suite ; mais cette augmentation se fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire, dans la forme des impôts, des changements qu'il n'aurait osé tenter directement ;

4° Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers : injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'État ;

5° Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur-le-champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagements, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'État, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si, dans quelque État de l'Europe, on établissait un système plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection et de simplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvénients dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient consister les changements dans les monnaies :

1° A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un seul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce est une source de profit pour quelques particuliers, et de perte pour les autres ;

2° A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact des divisions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les divisions de la livre numéraire et celles du marc d'argent eussent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'usage contraire a concentré entre un petit nombre de personnes la connaissance de la

celle de l'État, avait commencé à rendre la France formidable au dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés ; les brigands les infestaient ; les rues de Paris, étroites, mal pavées, et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations ; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume : on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé ; il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains ; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle : le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le

valeur réelle des monnaies, et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obscurité, toute complication est un avantage accordé au petit nombre sur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, sur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait son poids, et sur celles d'argent (*voyez* n° 1), sa valeur numéraire ;

3° A faire les monnaies d'un métal pur : 1° parce que c'est un moyen de faciliter la connaissance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à sa monnaie la préférence dans le commerce sur toutes les autres ; 2° parce que c'est le seul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui serait d'un grand avantage. L'uniformité, dans un seul État, s'établit par la loi ; elle ne peut s'établir entre plusieurs que lorsque la loi ne s'appuie que sur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire ;

4° A ne prendre de profit sur les monnaies que ce qui est nécessaire pour faire la dépense de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties : les opérations nécessaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduisent le métal en pièces de monnaie. Ainsi on rendrait, pour cent marcs d'argent en lingots, cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'essai et celui de leur conversion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième quatre-vingt-dix-neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais nécessaires pour l'affiner et le réduire ensuite en monnaie.

Ces moyens très-simples auraient l'avantage de rendre si clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent, et la monnaie, que les mauvaises lois sur ce commerce, et les opérations pernicieuses sur les monnaies, deviendraient absolument impossibles. (K.)

pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que Louis XIII mit son royaume sous la protection de la vierge Marie[1].

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées ; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorisée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop dire que, dans le cours de vingt années dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés ; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance, sans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On consultait les astrologues, et on y croyait. Tous les Mémoires de ce temps-là, à commencer par l'*Histoire du président de Thou*, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de Sully rapporte sérieusement celles qui furent faites à Henri IV. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était si accréditée qu'on eut soin de tenir un astrologue[2] caché près de la chambre de la reine Anne d'Autriche au moment de la naissance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siri, auteur contemporain très-instruit, c'est que Louis XIII eut dès son enfance le surnom de *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la balance.

La même faiblesse, qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire, faisait croire aux possessions et aux sortiléges : on en faisait un point de religion ; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, composés de magistrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des sorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier[3], condamné au feu comme magicien par une

1. Les lettres patentes sont du 10 février 1638 ; ce fut le 15 août, jour de la procession, qu'eut lieu la bataille entre le parlement et la cour des comptes. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chap. LIII : « Combats à coups de poing du parlement avec la chambre des comptes dans l'église de Notre-Dame »

2. Il s'appelait Morin ; voyez le chapitre XXVI.

3. Voyez le paragraphe IX du *Prix de la justice et de l'humanité*.

commission du conseil. On s'indigne que le ministre et les juges aient eu la faiblesse de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On se souviendra avec étonnement jusqu'à la dernière postérité que la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Grève comme sorcière [1].

On voit encore, dans une copie de quelques registres du Châtelet, un procès commencé en 1610, au sujet d'un cheval qu'un maître industrieux avait dressé à peu près de la manière dont nous avons vu des exemples à la Foire ; on voulait faire brûler et le maître et le cheval [2].

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs et l'esprit du siècle qui précéda celui de Louis XIV.

Ce défaut de lumière dans tous les ordres de l'État fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on faisait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Église. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France, et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières ; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix, et la guerre, n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV*.

1. « Et que le conseiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel sortilége elle s'était servie pour gouverner l'esprit de Marie de Médicis, que la maréchale lui répondit : « Je me suis servie du pouvoir qu'ont les « âmes fortes sur les esprits faibles » ; et qu'enfin cette réponse ne servit qu'à précipiter l'arrêt de sa mort.

« On voit encore », etc. Variante de l'*Essai sur le Siècle de Louis XIV*, dont il est parlé dans l'Avertissement de Beuchot.

2. « Accusés tous deux de sortiléges. Dans cette disette d'arts, de police, de raison, de tout ce qui fait fleurir un empire, il s'élevait de temps en temps des hommes de talent, et le gouvernement se signalait par des efforts qui rendaient la France redoutable. Mais ces hommes rares et ces efforts passagers, sous Charles VIII, sous François Ier, à la fin du règne de Henri le Grand, servaient à faire remarquer davantage la faiblesse générale.

« Ce défaut de lumières », etc. Variante de l'*Essai sur le Siècle de Louis XIV*. (B.)

CHAPITRE III.

MINORITÉ DE LOUIS XIV. VICTOIRES DES FRANÇAIS SOUS LE GRAND CONDÉ, ALORS DUC D'ENGHIEN.

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très-inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la première démarche de sa veuve Anne d'Autriche fut de faire annuler les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, longtemps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen[1]. Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés, et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt, Gaston, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant général du royaume sous la régente absolue[2].

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre

1. Riencourt, dans son *Histoire de Louis XIV,* dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé ; mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé. (*Note de Voltaire.*)

2. 18 mai 1643.

contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on faisait cette guerre; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635 parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu, et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire[1]. Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Veimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'est-à-dire qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre ; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Mello. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Torstenson qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience[2].

1. Le cardinal pouvait avoir en secret le motif que lui prête M. de Voltaire; mais cette guerre avait un objet très-important, celui d'empêcher la maison d'Autriche de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie. (K.)

2. Torstenson était page de Gustave-Adolphe, en 1624. Le roi, prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens, en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya Torstenson porter ses ordres à un officier général, pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis; Torstenson part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche, le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : « Sire, dit Torstenson, daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi ne dit *mot*; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. Torstenson fut un des grands capitaines de l'Europe. (*Note de Voltaire.*)

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal de L'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

(19 mai 1643) On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein ; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu ».

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre ; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par François Ier, contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les États, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé. Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder ; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville (8 août 1643). De là il courut mettre le siége devant Syrck, et s'en rendit maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands ; il le passa après eux ; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, et le général Merci sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Grammont, et l'autre ce Turenne, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci, retranché sur deux éminences. (31 août 1644) Le combat recommença trois fois, à trois jours différents[1]. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philipsbourg et Mayence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Le duc d'Enghien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour ; il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. (Avril 1645) Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Nordlingen. Il y gagne une bataille complète (3 août 1645), le maréchal de Grammont y est pris ; mais le général Glen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille ;

1. Dans les *Annales de l'Empire*, voyez tome XIII, page 588, Voltaire dit que les combats eurent lieu du 5 au 9.

et on grava sur sa tombe : STA, VIATOR ; HEROEM CALCAS : *Arrête, voyageur; tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms. (7 octobre 1646) Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siége (1647). On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé[1] en Flandre. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois. Condé, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg, et de Nordlingen. »

(10 août 1648) Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont, qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les Impériaux et les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

Tandis que le prince de Condé comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV

1. Son père était mort en 1646. (*Note de Voltaire.*)

et celle de la France par la prise de Gravelines (juillet 1644), par celle de Courtrai et de Mardick (novembre 1644)[1], le vicomte de Turenne avait pris Landau ; il avait chassé les Espagnols de Trèves, et rétabli l'électeur.

(Novembre 1647) Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses États à l'âge de près de quatre-vingts ans. (1645) Le comte d'Harcourt prit Balaguer, et battit les Espagnols. Ils perdirent en Italie Porto-Longone (1646). Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout ; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent, et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son État par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna (mai 1644) contre l'Espagne la bataille de Badajoz. Torstenson défit les Impériaux près de Tabor (mars 1645), et remporta une victoire complète. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans États. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, et nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France ; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

1. La prise de Courtrai est de juin 1646; la prise de Mardick est de août 1646.

CHAPITRE IV.

GUERRE CIVILE.

La reine Anne d'Autriche, régente absolue, avait fait du cardinal Mazarin le maître de la France, et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

On lit dans quelques Mémoires de ces temps-là que la reine ne donna sa confiance à Mazarin qu'au défaut de Potier, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que Potier eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais « qu'il fallait qu'ils se fissent catholiques s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France ». Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans et des Frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces Mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal Mazarin était ministre désigné depuis longtemps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de Louis XIII. On ne peut en douter quand on a lu les *Mémoires* de La Porte, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlements et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner[1].

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu longtemps avec un ministre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il

1. Les Mémoires manuscrits du duc de La Rochefoucauld confirment le même fait. Il était un des confidents de la reine dans les derniers temps de la vie de Louis XIII. (K.) — Voyez les *Mémoires du duc de La Rochefoucauld, première partie, jusqu'à ce jour inedite.* Paris, Renouard, 1817, in-18. (B.)

avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencements de sa grandeur, autant de simplicité que Richelieu avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste ; il mit de l'affabilité et même de la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le prince de Condé, appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'État.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand Henri IV, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos ; l'ignorance extrême ; le brigandage au comble ; mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'État était huit fois moins endetté [1] ; on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'État montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère ; mais en 1646 et 47 on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé Particelli Émeri, dont l'âme était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation [2]. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin ; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel de ville de Paris ne se montaient alors qu'à près de onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers ; on augmenta les droits d'entrée ; on créa quelques charges de maîtres des requêtes ; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours,

1. Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755. (K.)
2. Voyez ci-dessus, page 25, et *Histoire du Parlement*, chapitres LIV et LV.

les rentiers s'ameutèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Émeri, et le relégua dans une de ses terres : on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur, quoique, dans ce temps-là même, il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster : car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

(1647) Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits ; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte ; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples[1] ; mais des magistrats, des hommes d'État procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal Mazarin avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature il préviendrait tous les troubles ; mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire en les exemptant de payer la taxe inventée par Paulet[2] sous Henri IV, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. (1648) Il n'en donna pas moins son arrêt d'union[3] avec les autres cours de justice. Mazarin, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule ; et, comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendants, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette

1. Ce fut le 7 juillet 1647 que Masaniello se mit à la tête des révoltés napolitains.

2. Voyez *Histoire du Parlement*, chapitre XLVII.

3. *Ibid.*, chapitre LV.

magistrature de nouvelle espèce, instituée sous Louis XIII sans l'appareil des formes ordinaires; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste.

Le parlement fit plus; il abolit (14 mai 1648) les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée.

(20 août 1648) Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement sera bien fâché.* Ces paroles faisaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement: Novion Blancménil, président qu'on appelle à mortier; Charton, président d'une chambre des enquêtes, et Broussel, ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instruments des chefs. Charton, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva; on prit Blancménil sans peine; il n'en fut pas de même de Broussel. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître

dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes du corps, ameute le peuple ; on entoure le carrosse ; on le brise ; les gardes françaises prêtent mainforte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales ; on fait quelques barricades, quatre cent mille voix crient : *Liberté* et Broussel.

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de Retz, Mme de Motteville, l'avocat général Talon, et tant d'autres ; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine faisait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier Séguier se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de Retz, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille, la duchesse de Sully, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner ; il se retire en désordre dans l'hôtel de Luines, pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au Palais-Royal, escorté de deux compagnies suisses, et d'une escouade de gendarmes ; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués : la duchesse de Sully est blessée au bras (26 août 1648). Deux cents barricades sont formées en un instant ; on les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, et, par cela même, elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de Retz se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même dans ses Mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité, qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui, du sein de la débauche, et languissant encore des suites infâmes qu'elle

entraîne, prêchait le peuple et s'en faisait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots ; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'âme d'une conspiration contre la vie de Richelieu ; il fut l'auteur des barricades ; il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions. Son extrême vanité lui faisait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui lui a fait répéter tant de fois : Je suis d'une maison de Florence aussi ancienne que celle des plus grands princes ; lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ses compatriotes.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie, depuis longtemps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice faite pour juger les causes des citoyens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois, il n'avait sur les autres parlements du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté et d'un ressort plus considérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris ; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlements qui représentaient autrefois la nation française ; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom, et, pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation ; et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlements tenus par nos premiers rois qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérants des Gaules, et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII, et le bannir du royaume[1] ; il avait commencé un procès criminel contre Henri III[2] ; il avait en tous les temps résisté, autant qu'il

1. Voyez tome XII, page 46, et le chapitre VI de l'*Histoire du Parlement*.
2. Voyez *Histoire du Parlement*, chapitre XXX. (*Note de Voltaire.*)

l'avait pu, à ses souverains; et dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernements, et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'État, et qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable : quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre les ministres détestés, on l'appelait *le père de l'État*, et on faisait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juste était impossible à trouver, car enfin il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible, et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guéméné, quand cette compagnie se plaignit, sous Louis XIII, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : « Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité. »

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importants, et aujourd'hui presque oubliés; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles que ce qui distingue celle de la Fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportements justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée, on ne l'appelait que *Dame Anne;* et si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'État à son amitié pour Mazarin; et, ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monuments de plaisanterie et de malignité qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait

d'être de sa vertu. Mme de Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, que « ces insolences faisaient horreur à la reine, et que les Parisiens, trompés, lui faisaient pitié ».

(6 janvier 1649) Elle s'enfuit de Paris avec ses enfants, son ministre, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille[1]. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de Louis XIV, fille de Henri le Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Longtemps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de Louis XIV, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, Marie de Médicis, avait été encore plus malheureuse[2].

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens, et de Nordlingen, ne put démentir tant de services passés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la Fronde, qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de Conti, frère du grand Condé, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler; le duc de Longueville, le duc de

1. Voyez *Histoire du Parlement*, chapitre LVI.
2. Voyez tome XIII, pages 16, 30.

Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'État, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvements aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes : il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de Richelieu ; ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, et surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cent mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement (15 février 1649) : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment à lui, qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la Fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins ; on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans ; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie ; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens*.

Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*[1].

1. Voyez *Histoire du Parlement*, chapitre LVI.

Le duc de Beaufort-Vendôme, petit-fils de Henri IV, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la Fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de Nemours rapporte, dans ses Mémoires, que le prince de Condé présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap : « Voilà, dit-il, le généralissime de l'armée parisienne. » Il voulait par là désigner son frère, le prince de Conti, qui était en effet bossu, et que les Parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même Condé fut ensuite général des mêmes troupes ; et Mme de Nemours ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons, et de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, ayant rencontré le saint-sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être Mazarin, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions (1649). Le parlement ne voulut point le recevoir ; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui faisait alors la guerre à la France[1].

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour assembler les états généraux ; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de Pons ; peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

1. Voyez *Histoire du Parlement*, chapitre LVI.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique, et une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles ; le fer décidait tout ; les échafauds étaient dressés pour les vaincus ; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout son peuple (9 février 1649)[1], avec autant d'ordre, et avec le même appareil de justice que si on avait condamné un citoyen criminel, sans que, dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français, au contraire, se précipitaient dans les séditions par caprice, et en riant : les femmes étaient à la tête des factions ; l'amour faisait et rompait les cabales. La duchesse de Longueville engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe-Veimar avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de Veimar, par le comte d'Erlach, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'Erlach qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de Turenne voulut le séduire ; l'Alsace eût été perdue pour Louis XIV, mais il fut inébranlable ; il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal Mazarin d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de don Estevan de Gamare, avec lequel il fut battu à Rethel par le maréchal du Plessis-Praslin.

On connaît ce billet du maréchal d'Hocquincourt à la duchesse de Montbazon : *Péronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de La Rochefoucauld, pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux[2].

1. Sur cette date, voyez, tome XIII, la note 1 de la page 74.
2. Ces vers sont tirés d'une tragédie de du Ryer ; le duc de La Rochefoucauld

On voit dans les Mémoires de Mademoiselle une lettre de Gaston, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est : *A mesdames les comtesses, marèchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

La guerre finit et recommença à plusieurs reprises ; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue ; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal : *All' illustrissimo signor Faquino.* Il lui dit un jour : *Adieu, Mars.* Il encouragea un marquis de Jarsai à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la Fronde. On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des *importants;* on appelait celle de Condé le *parti des petits-maîtres,* parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'État. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître,* qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. Joly, conseiller au Châtelet, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de Condé et les Frondeurs, et pour les rendre irréconciliables on tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait une *joliade renforcée.* Qui fit cette étrange entreprise? Est-ce le parti du cardinal Mazarin? Il en fut très-soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc

les écrivit au-dessous d'un portrait de Mme de Longueville ; s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches :

> Pour mériter son cœur, qu'enfin je connais mieux,
> J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux. (K.)

— Voltaire, dans son *Supplément au Siècle de Louis XIV,* première partie, dit lui-même que les vers qu'il a mis dans la bouche de La Rochefoucauld sont tirés de l'*Alcyonée* de du Ryer.

de Beaufort et le vieux Broussel, en plein parlement, et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Condé et du crédit de Mazarin. Condé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé que le prince de Conti, frère du grand Condé, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était en même temps le pouvoir des intrigues qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé La Rivière, disputait ce chapeau romain au prince. Ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre : le prince, parce qu'enfin il sut le mépriser; La Rivière, parce qu'on se moqua de son ambition; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de Condé aux ressentiments de la reine.

Ces ressentiments n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand Condé et Mazarin. Nul crime d'État ne pouvait être imputé à Condé; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait (18 janvier 1650). Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois; mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis[1].

1. Le prince de Condé fut d'abord conduit à Vincennes, avec une escorte commandée par le comte de Miossens. L'abbé de Choisy rapporte dans ses Mémoires que, la voiture du prince ayant cassé, Condé dit à Miossens : « Voilà une belle occasion pour un cadet de Gascogne; » mais que Miossens fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie : Miossens était d'Albret, du même nom que la mère de Henri IV, et ce n'était pas du prince de Condé qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal d'Albret, qui fut depuis un des premiers protecteurs de Mme de Maintenon.

Le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, conduisit ensuite Condé au Havre; le prince, étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanson :

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin. (K.)

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les Frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les Frondeurs; que c'est à Son Altesse à signer l'ordre aux gendarmes de la garde de se tenir prêts au Louvre. Le grand Condé signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans la *Vie de la duchesse de Longueville* que la reine mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent Dieu dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si Mazarin en avait usé ainsi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans Anne d'Autriche qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion, chez elles, s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitesses.

Le prince de Condé eût pu gouverner l'État s'il avait seulement voulu plaire; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécile, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événements trompent les hommes, c'est que cette prison de trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de Condé, exilée, resta dans Paris malgré la cour, et porta sa requête au Parlement (1650). Sa femme, après mille périls, se refugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, elle souleva cette ville et arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand Condé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui de simple valet de chambre du duc de La Rochefoucauld était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la Fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand Condé. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les Mémoires du conseiller d'État Lenet, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient

encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de Condé, offrit pour tout secours de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que lorsque la femme du grand Condé alla se réfugier dans Bordeaux, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld allèrent au-devant d'elle à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes qui crièrent à ses oreilles : *Vive Condé !* ajoutant un mot obscène pour Mazarin, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

(13 février 1651) Un an après, les mêmes Frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Mazarin alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains : il semblait devoir succomber; mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple; il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernements faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

SUITE DE LA GUERRE CIVILE JUSQU'A LA FIN DE LA RÉBELLION, EN 1653.

Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la Fronde s'il avait voulu être le maître de l'État, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le dérèglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à Augerville. La lettre vint trop tard. Condé dit que s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

(Décembre 1651) Alors le cardinal Mazarin, qui du fond de son exil à Cologne avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste qu'en souverain qui se remettait en possession de ses États; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe : la blanche était celle du roi; l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent

de celui de son maître; mais il ne put résister à cette vanité : c'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin : la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère, allèrent au-devant de lui.

(Décembre 1651) Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts; il proscrivit Mazarin, et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous Charles IX on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligny mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation, et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les Blot et les Marigny, beaux esprits, qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt; cet argent était destiné à payer un assassin; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison ni l'assassinat; et, malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de partis furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la Ligue: car ce n'était pas une guerre de religion.

(Décembre 1651) L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudents pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer : l'un d'eux, nommé Bitaut, fut fait prisonnier par les

troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

(6 août 1652) Cependant le roi, majeur, interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlements qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de Henri IV et de Charles VI.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce ministre; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston, duc d'Orléans, marcheraient contre Mazarin; et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats, qui, jetée hors de sa sphère et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé; mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Rethel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'État. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes; il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère, et le cardinal Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et grossissait partout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

(7 avril 1652) L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin, effrayé, courut à Gien au milieu de la nuit réveiller le roi, qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé, victorieux, approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne par sa fermeté rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté; il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne, qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si longtemps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre Turenne comme il avait surpris d'Hocquincourt, fit marcher son armée vers Paris; il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom et la présence du grand Condé, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale; mais dans le fond tous les esprits étaient divisés; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à Condé. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans, et le prince; quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers; le peuple était une mer orageuse dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de sainte Geneviève pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre; et la populace ne douta pas que cette sainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appelé les Espagnols à son secours. Charles IV, ce duc de Lorraine chassé de ses États, et à qui il restait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit (juillet 1652) de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait

prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille pour donner quelque arrêt. La reine, en larmes, était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de monsieur le Prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de La Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps[1]. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : Condé n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente; et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plupart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique; mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles bassesses on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les seuls traits que rapporte Gourville, homme attaché à monsieur le Prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon ; et il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas; plusieurs provinces étaient dans la disette.

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de La Rochefoucauld fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi; et ce

1. Voyez la note de la page 192.

duc de La Rochefoucauld passe pourtant pour un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand Condé baiser la châsse de sainte Geneviève dans une procession, y frotter son chapelet, le montrer au peuple, et prouver, par cette facétie, que les héros sacrifient souvent à la canaille?

Nulle décence, nulle bienséance, ni dans les procédés, ni dans les paroles. Omer Talon rapporte qu'il entendit des conseillers appeler, en opinant, le cardinal premier ministre, *faquin*[1]. Un conseiller, nommé Quatre-sous, apostropha rudement le grand Condé en plein parlement; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame[2] pour une place que les présidents des enquêtes disputaient au doyen de la grand'-chambre en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple, qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

(1652) Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux, fils du prince d'Elbeuf, chez le duc d'Orléans: ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen, et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien; Monsieur fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'Elbeuf à la Bastille, et il n'en fut plus parlé[3].

La querelle du duc de Beaufort et du duc de Nemours, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué par le duc de Beaufort; et le marquis de Villars[4], surnommé *Orondate*, qui secondait

1. Voyez page 193, et l'*Histoire du Parlement*, chapitre LVI.

2. Voyez *Histoire du Parlement*, chapitre LIV.

3. Des hommes très-instruits des anecdotes de ce temps prétendent que le prince de Condé n'avait insulté Rieux que de paroles ou de gestes: celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec usure. Les deux avocats généraux du parlement, Omer Talon et Jérôme Bignon, furent consultés: Talon voulait poursuivre le comte de Rieux; Bignon, plus sage, s'y opposa, et fit revenir son collègue à son avis. (K.)

4. C'est le père du maréchal de Villars, à qui Louis XIV, dans ses malheurs, a dû la victoire et la paix. (K.)

Nemours, tua son adversaire, Héricourt, qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquents, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer longtemps. Une émotion populaire, et le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore sa brigue au parlement. (20 juillet 1652) Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Mayenne du temps de la Ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. Les deux parlements de Paris et de Pontoise, se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de Mazarin : tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français.

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible : celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore Mazarin, que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume (12 août 1652) : pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique par laquelle il renvoyait son ministre en vantant ses services et en se plaignant de son exil [1].

Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud [2] pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Strafford, son ami, à son parlement : Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant

1. Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi : « Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières » (K.)

2. Voyez page 192.

son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois; et Louis XIV, ou plutôt la reine mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

(20 octobre 1652) Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra, et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Gaston d'Orléans, malheureux dans ses entreprises, qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de Henri le Grand qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le Louvre, et, après avoir été conduit de prison en prison, il mena longtemps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers[1] qui avaient le plus abusé de leur ministère payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que Fouquet, procureur général et surintendant des finances, leur fit donner sous main[2].

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin; cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des Français et par une déclaration du roi que le roi le fit revenir (3 février 1653). Il fut étonné de rentrer dans Paris tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'hôtel de ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace ; mais on dit que, dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête

1. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LVII.
2. *Mémoires de Gourville.* (*Note de Voltaire.*)

à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie (27 mars 1653) : changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si longtemps partagé les fautes.

On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces (22 février 1654) : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlements de Paris et de Pontoise : il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer ; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres ; le parlement se tut : tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

ETAT DE LA FRANCE JUSQU'A LA MORT DU CARDINAL MAZARIN, EN 1661.

Pendant que l'État avait été ainsi déchiré au dedans, il avait été attaqué et affaibli au dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens, et de Nordlingen, fut perdu. (1651) La place importante de Dunkerque fut reprise par les Espagnols ; ils chassèrent les Français de Barcelone ; ils reprirent Casal en Italie[1].

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal Mazarin avait été assez habile et assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Vestphalie par laquelle l'empereur et l'empire vendirent au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire pour environ six millions d'aujourd'hui. (1648) Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière[2]. Les droits de tous les princes et des villes

1. Dunkerque fut perdue en septembre 1652; Barcelone et Casal, en octobre.
2. Voyez page 160.

impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands, furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites, et les Français, joints aux Suédois, devinrent les législateurs de l'empire. Cette gloire de la France était due au moins en partie aux armes de la Suède. Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes sous le gouvernement de sa fille Christine. Son général Vrangel était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de Kœnigsmarck était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois[1].

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, et de l'argent. Elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, et dit que la cause de Dieu était trahie. Les protestants se vantèrent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des papistes. L'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison : car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'empereur, depuis la paix de Munster, fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités ; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Vestphalie, l'adresse de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traités si longtemps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur grandeur et leur tranquillité, en traitant avec l'Espagne sans rompre avec la France.

(1653) Ils étaient si puissants que, dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne; et la victoire demeura souvent indécise entre Blake, l'amiral anglais, et Tromp, l'amiral de Hollande, qui

1. Voyez les *Annales de l'Empire*, tome XIII, pages 571 et 575.

étaient tous deux sur mer ce que les Condé et les Turenne étaient sur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

[1]Louis XIV se trouva donc, en 1653, maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues, rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources, n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de Coligny et Bouteville; et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Rethel, lorsque de général du roi de France il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol : le prince de Condé eut le même sort devant Arras. (25 août 1654) L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. Condé, avec deux régiments de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne; et, tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt, il repoussa le maréchal de La Ferté, et se retira victorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : « J'ai su que tout était perdu, et que vous avez tout conservé. »

1. « Jeanne d'Arc avait fait de la France contre les Anglais une nation... Louis XIV fit de la France contre l'Europe un État... La Fronde n'avait aucune de ces idées créatrices; de là son incertitude et sa faiblesse. Louis XIV avait l'idée de l'État; de là sa fermeté, sa décision, et ce grand mot : « L'État, c'est moi! » qu'on a pris pour un mot d'orgueil, et qui n'était qu'un mot de politique. » (SAINT-MARC GIRARDIN.)

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles; mais il est certain que Condé était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que Condé avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite, comblèrent Turenne de gloire; et on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement[1] sur cette victoire, on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal Mazarin, et qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenai, que Turenne avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événements, et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siége de Stenai; mais le cardinal Mazarin ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'État et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté Mazarin, maître absolu de la France et du jeune roi; de l'autre, don Louis de Haro, qui gouvernait l'Espagne et Philippe IV, continuaient sous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de Louis XIV, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule Christine, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri, ou inconnu dans les autres États.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande. Cromwell, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de *protecteur*, et non celui de roi, parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur[2].

1. Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654. (*Note de Voltaire.*)

2. Tout ce qui suit explique certaines choses que Voltaire n'a fait qu'indiquer dans le chapitre CLXXXI de l'*Essai sur les Mœurs*. On voit mieux quelle était la puissance de Cromwell. (G. A.)

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos : il n'entreprit point sur les priviléges dont le peuple était jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offensa point les yeux par trop de faste ; il ne se permit aucun plaisir ; il n'accumula point de trésors ; il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable qui ne distingue point les grands des petits.

Le frère de Pantaléon Sâ, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impunie parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour se venger de la résistance des autres ; il fut condamné à être pendu. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant ; jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes, victorieuses, faisaient respecter son nom sur toutes les mers ; tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, et même les finances. Maître de la France, comme Cromwell l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait ce que Cromwell avait fait pour le sien ; mais il était étranger, et l'âme de Mazarin, qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwell, n'en avait pas aussi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques Ier, et sous Charles Ier, la briguèrent sous le protecteur. La reine Christine elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles Ier, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin et don Louis de Haro prodiguèrent à l'envi leur politique pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissants royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais ; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville[1]. Cromwell avait à choisir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par Condé ; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus pour lui que son nom, et qui était sans parti en France, et sans pouvoir chez les Espagnols.

1. Voyez l'article CROMWELL dans le *Dictionnaire philosophique*.

Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance : il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwell leur prirent du moins la Jamaïque (mai 1655), île que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que Cromwell signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. (8 novembre 1655) Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur en obligeant le roi de France de faire sortir de ses États Charles II et le duc d'York, petits-fils de Henri IV, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Tandis que Mazarin faisait ce traité, Charles II lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwell celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que, lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri le Grand, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwell qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. Mazarin fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta à Paris dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwell, tandis que ses enfants allaient dans l'armée de Condé et de don Juan d'Autriche apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfants de Charles Ier, chassés de France, se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et surtout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France Charles II et le duc d'York, cousins de Louis XIV, pour

plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. Turenne, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de La Ferté, éprouva le même revers que Condé avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de don Juan d'Autriche, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de La Ferté, le prit prisonnier, et délivra Valenciennes. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille. (17 juillet 1656) Il sauva l'armée battue, et fit tête partout à l'ennemi ; il alla même, un mois après, assiéger et prendre la petite ville de La Capelle : c'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége.

Cette marche de Turenne, si estimée, après laquelle il prit La Capelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé (avril 1657). Turenne assiégeait à peine Cambrai que Condé, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeants, et, ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville[1]. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talents arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie ; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec Cromwell donna enfin à la France une supériorité plus marquée : d'un côté, l'amiral Blake alla brûler les galions d'Espagne auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir ; de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince

1. Mai 1657.

se tint dans Calais. Ce fut là que Cromwell lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord Falconbridge. Le roi lui envoya le duc de Créquy, et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable; Mazarin lui dit « qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde ». C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV, et de l'oncle de Louis XIV, son maître.

Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne[1], et qui devint deux ans après beau-frère de Louis XIV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne commandait pas : ainsi, il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre. Les six mille Anglais contribuèrent à la victoire, elle fut complète (14 juin 1658). Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois[2], virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

Le génie du grand Condé ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV ni comme guerrier ni comme roi ; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats ; à peine était-il servi : il allait manger chez Mazarin ou chez le maréchal de Turenne, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place ; mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-Crépin, comte

1. Nommée Calderona.
2. Sous les noms de Charles II et Jacques II.

de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée et le ridicule d'un homme d'église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère Monsieur. Mazarin prodigua les ménagements, les flatteries, et les promesses, au maréchal du Plessis-Praslin, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de Guiche, son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume, et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poison. Ce bonhomme s'asseyait sur le lit du roi, et disait : « Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. » Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

(13 septembre 1658). Peu de mois après mourut Cromwell, à l'âge de cinquante-cinq ans [1], au milieu des projets qu'il faisait pour l'affermissement de sa puissance et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : « Je veux qu'on respecte la république anglaise autant qu'on a respecté autrefois la république romaine. » Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit dans ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que Dieu ferait un miracle en sa faveur. Thurloe, son secrétaire, prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins* [2]. Ces mots ne sont point

1. On a longtemps cru que Cromwell était né en 1603; mais il naquit à Huntingdon le 24 avril 1599, et avait cinquante-neuf ans révolus quand il mourut.

2. Voici ce qu'il dit à sa femme : « Ne croyez pas que je meure; je suis sûr du contraire. » Et il ajouta : « Ne dites pas que j'ai perdu la raison; je vous dis la vérité. Je la tiens d'une autorité meilleure que toutes celles que peut vous fournir Gallien ou Hippocrate. C'est la réponse de Dieu même à nos prières, non pas aux miennes seules, mais à celles d'autres personnes qui ont près de lui plus de crédit que moi. »

d'un prophète, mais d'un homme très-sensé. Il se peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par là sa personne plus respectable, et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier Temple prétend que Cromwell avait voulu, avant sa mort, s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais en dépouillant ainsi, l'une après l'autre, deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de Cromwell à la cour de France, et que Mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà[1] que Richard Cromwell succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. Richard fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'État. Il avait un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwell, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce qui sacrifie tout à ses intérêts[2]. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier, et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France; on sait qu'à Montpellier le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : « Olivier Cromwell était un grand homme; mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su jouir du fruit des

1. Dans l'*Essai sur les Mœurs* (tome XIII, page 81), chapitre CLXXXI. (*Note de Voltaire.*)

2. Richard ne mérite guère l'éloge que Voltaire fait de lui. C'était un homme sans vertus d'aucune sorte. (G. A.)

crimes de son père. » Cependant ce Richard vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur [1].

Quelque temps auparavant la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de Suède, vint à Paris. On admira en elle une jeune reine qui, à vingt-sept ans, avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestants d'avoir osé dire, sans la moindre preuve, qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder [2]. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires et si longtemps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre ; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle : « J'ai possédé sans faste, je quitte avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi ; mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. » Elle écrivit au prince de Condé : « Je me tiens autant honorée par votre estime que par la couronne que j'ai portée. Si, après l'avoir quittée, vous m'en jugez moins digne, j'avouerai que le repos que j'ai tant souhaité me coûte cher ; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au prix d'une couronne, et je ne noircirai jamais une action qui m'a semblé si belle par un lâche repentir ; et s'il arrive que vous condamniez cette action, je vous dirai pour toute excuse que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune m'a donnés si je les eusse crus nécessaires à ma félicité, et que j'aurais prétendu à l'empire du monde si j'eusse été aussi assurée d'y réussir ou de mourir que le serait le grand Condé. »

Telle était l'âme de cette personne si singulière ; tel était son style dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues : elle avait été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockholm, dans son palais, après n'avoir pu obtenir seulement une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait

1. Voyez l'article CROMWELL, dans le *Dictionnaire philosophique*.

2. Ce que disent là les écrivains protestants est vrai. Christine abdiqua en face du mécontentement général. (G. A.) — Voyez la *Correspondance de Grimm*, tome IV, pages 496 et suiv., édition Garnier frères.

attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent que de commander à des hommes sans lettres ou sans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux, en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point scrupule de se conformer en apparence aux sentiments du peuple chez lequel elle voulut passer sa vie. Elle avait quitté son royaume en 1654, et fait publiquement à Inspruck la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs; mais il lui parla à peine. Élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice, et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un Italien qui en faisait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise dans un palais d'un roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne; et certes ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau [1]. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les rois règnent; mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité [2].

1. Voyez les *Pensées sur le gouvernement*, § VI, dans les *Mélanges*, à la date de 1752.

2. Un nommé La Beaumelle, qui falsifia le *Siècle de Louis XIV*, et qui le fit imprimer à Francfort avec des notes aussi scandaleuses que fausses, dit à ce sujet que Christine était en droit de faire assassiner Monaldeschi, parce qu'elle ne voya-

Après la mort de Cromwell, et la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion de l'anarchie. Charles-Gustave, à qui la reine Christine avait donné le royaume de Suède, se faisait redouter dans le Nord et dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand III était mort en 1657; son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohême, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'empire, ni assez riche pour l'acheter; aussi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de Grammont et par Lyonne, furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. Léopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'empire (auguste 1658).

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au dehors par la gloire de ses armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations; mais le dedans souffrait: il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu : il paye tout; il souffre dans la pro-

geait pas incognito; et il ajoute que Pierre le Grand, entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, disait-il, un de ses généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de sabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné Sa Majesté à être pendue.

On est obligé de relever ici l'insolence absurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar Pierre aille dire, dans un café, qu'un de ses généraux lui a menti? Fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de sabre? Un empereur va-t-il se plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti? En quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne savait pas l'anglais? Comment ce faiseur de notes peut-il dire que Christine, après son abdication, était en droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau, et ajouter, pour le prouver, qu'on aurait pendu Pierre le Grand à Londres? On sera forcé de remarquer quelquefois les absurdités de ce même éditeur. En fait d'histoire, il ne faut pas dédaigner de répondre; il n'y a que trop de lecteurs qui se laissent séduire par les mensonges d'un écrivain sans pudeur, sans retenue, sans science et sans raison. (*Note de Voltaire*, édition de Kehl.)

spérité des armes, comme dans l'adversité; et la paix lui est presque aussi nécessaire après la plus grande victoire que quand les ennemis ont pris ses places frontières.

Il fallait deux choses au cardinal pour consommer heureusement son ministère : faire la paix, et assurer le repos de l'État par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui faisaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis XIV promptement. Deux partis se présentaient : la fille du roi d'Espagne, et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement : il aimait éperdument Mlle Mancini, l'une des nièces du cardinal ; né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse.

Mme de Motteville, favorite de la reine mère, dont les Mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti, une au duc de Mercœur : celle que Louis XIV aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine mère : « Je crains bien, lui dit-il, que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce. » La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme, et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : « Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le roi et contre vous. »

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine ; mais il prit le parti sage de penser comme elle : il se fit lui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de Louis XIV. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce, et il crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656 il avait envoyé Lyonne en Espagne solliciter la paix, et demander l'infante ; mais don Louis de Haro, persuadé que, quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne Phi-

lippe IV n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance malsaine faisait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'États, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie; mais enfin Philippe IV ayant eu un autre fils, don Philippe Prosper, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisans (1659). Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et don Louis y déployèrent toute leur politique : celle du cardinal était la finesse; celle de don Louis, la lenteur. Celui-ci ne donnait presque jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : « Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper. »

Telle est la vicissitude des choses humaines que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix; mais, à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès longtemps l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot, en épousant l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante; et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui

l'en pût exclure. » Ce prince était alors Balthasar, qui mourut en 1649[1].

Le cardinal se trompait évidemment en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde, et d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince don Balthasar mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfants du second mariage seraient enlevés au berceau; que Charles, le cinquième de tous ces enfants mâles, mourrait sans postérité; et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe IV s'éteignît; et des événements étrangers l'ont justifié après plus de cinquante années[2].

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage, présent et réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune des terres de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions; et quand on avait donné Isabelle, fille de Henri le Grand, à Phi-

1. Balthasar-Charles, fils de Philippe IV et d'Isabelle, fille de Henri IV, né le 17 octobre 1629, est mort le 9 octobre 1646.

2. La renonciation d'Anne d'Autriche avait été présentée aux états de Castille et d'Aragon, et acceptée par eux. Celle de Marie-Thérèse ne leur fut pas présentée; et c'est une des principales raisons sur lesquelles les casuistes et les jurisconsultes auxquels Charles II s'adressa se fondèrent pour décider que les descendants de Marie-Thérèse étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Espagne. (K.)

lippe IV, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien ; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages : on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine Charles IV, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux qu'on punissait, parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses États, en démolisssant Nancy, et en lui défendant d'avoir des troupes. Don Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Condé, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Ca.elet, et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand Condé. Il perdit sa charge de grand-maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de don Louis et de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins germains, réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisque enfin Cromwell n'était plus ; il ne put seulement obtenir une entrevue, ni avec Mazarin, ni avec don Louis. Lockhart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean-de-Luz ; il se faisait respecter encore, même après la mort du protecteur ; et les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles II. Ils pensaient que son rétablissement était impossible, et que toutes les factions anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux : la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses États par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards qui étaient de ce nombre m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite (juin 1660). Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées fut conclu, et Charles II était déjà paisible possesseur de

l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas même encore marié par procureur.

(Août 1660) Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien n'en eût pas usé autrement que Mazarin ; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même des honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie ; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité don Louis de Haro en égal voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires qui est aujourd'hui la seconde compagnie des mousquetaires du roi [1]. On n'eut plus auprès de lui un accès libre : si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine mère, si longtemps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi, son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé, aussi bien qu'à elle-même ; elle respectait son ouvrage, et Louis XIV n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait lorsque le gouvernail de l'État est forcé dans sa main par les tempêtes ; mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien qu'à lui, et à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile : car le collége des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il n'y a rien dans les coffres de Votre Majesté ; mais monsieur le cardinal vous en prêtera. » Mazarin était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils

1. Les compagnies de mousquetaires de la maison du roi ont été supprimées par Saint-Germain, ministre de la guerre, de 1775 à 1777. Elles ont eu quelques mois d'existence en 1814 et 1815. (B.)

rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé ; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoique au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point ; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut (9 mars 1661), et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser ; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal Mazarin, honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Estrées.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal Mazarin a été un grand ministre ou non : c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'État, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne en sait sur ce point autant que Séjan, Ximénès, Buckingham, Richelieu, ou Mazarin ; mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre âme, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape Alexandre VI, ou Borgia son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs, sous un serment sacré, et se serait défait d'eux ; Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois ; don Louis de Haro n'eût pas hasardé l'entreprise. Richelieu fit une digue sur la mer, à l'exemple d'Alexandre, et entra dans la Rochelle en conquérant ; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, et faisaient passer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance ; que Mazarin était sage, souple, et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit,

J. Staal del. — Imp. Ch. Chardon, Paris — Beyer sc.

MORT DE MAZARIN

On dit qu'en mourant il eut des scrupules quoique au dehors il montrât du courage.

(Siècle de Louis XIV, Chap VI)

Garnier frères, Editeurs.

il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'État ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans : celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse, et de suite, réussit.

En lisant les Lettres du cardinal Mazarin, et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout-puissant, et Retz fut accablé. Enfin il est très-vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens, et de la fortune ; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'État est celui dont il reste de grands monuments utiles à la patrie.

[1] Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui ; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était persécuté que dans la tranquillité d'une puissance absolue [2].

CHAPITRE VII.

LOUIS XIV GOUVERNE PAR LUI-MÊME. IL FORCE LA BRANCHE D'AUTRICHE ESPAGNOLE A LUI CÉDER PARTOUT LA PRÉSÉANCE, ET LA COUR DE ROME A LUI FAIRE SATISFACTION. IL ACHÈTE DUNKERQUE. IL DONNE DES SECOURS A L'EMPEREUR, AU PORTUGAL, AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX, ET REND SON ROYAUME FLORISSANT ET REDOUTABLE.

Jamais il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes qui

1. Cet alinéa fut ajouté dans l'édition de 1752. (B.)

2 C'est que Mazarin avait des talents pour la politique extérieure, et qu'il n'avait ni talents ni lumières pour l'administration ; c'est qu'un ministre ne peut guère avoir, dans les négociations, d'autres intérêts que ceux du peuple qu'il gouverne ; au lieu que, dans le gouvernement intérieur, il peut en avoir de tout opposés ; c'est enfin que l'art de négocier ne suppose que certaines qualités de l'esprit et du caractère, communes à tous les pays et à tous les siècles, au lieu que la science de l'administration suppose des principes qui n'existaient pas encore dans le siècle de Mazarin. (K.)

prétendaient à la beauté se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse. Les jeunes courtisans croyaient renouveler le règne des favoris. Chaque ministre espérait la première place. Aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il l'avait pu. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain que de tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : « A qui nous adresserons-nous? » et Louis XIV leur répondit : *A moi.* On fut encore plus surpris de le voir persévérer. Il y avait quelque temps qu'il consultait ses forces, et qu'il essayait en secret son génie pour régner. Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser.

Mme de Motteville nous apprend que la réputation de Charles II, roi d'Angleterre, qui passait alors pour gouverner par lui-même, inspira de l'émulation à Louis XIV. Si cela est, il surpassa beaucoup son rival, et il mérita toute sa vie ce qu'on avait dit d'abord de Charles.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par un long brigandage. La discipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent sa cour. Les plaisirs même eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'est pas ici le lieu de le représenter dans sa vie privée, ni dans l'intérieur de son gouvernement ; c'est ce que nous ferons à part [1]. Il suffit de dire que ses peuples, qui depuis la mort de Henri le Grand n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un pre-

1. Chapitres XXV à XXX.

mier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir pas de premier ministre. Il ne restait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui est très-naturel; mais les rois de France ont toujours réclamé la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume; et s'ils ont cédé aux empereurs, c'est parce que les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puissant par lui-même, a le pas, sans contredit, sur tous les souverains, à cause de ce titre de César et d'héritier de Charlemagne. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'Occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de *très-chrétien*. Des rois d'Espagne opposaient le titre de *catholique*, et depuis que Charles-Quint avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes, qui donnaient les États avec une bulle, se croyaient, à plus forte raison, en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonies, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eu toujours la supériorité quand elle était plus puissante que l'Espagne; mais depuis le règne de Charles-Quint, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise; un

pas de plus ou de moins dans une procession, un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, et établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors sur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

(1661) Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le comte d'Estrades, ambassadeur de France, et le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuse suite, avait gagné la populace anglaise : il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français, et bientôt les gens du comte d'Estrades, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue comme en triomphe.

Louis XIV, informé de cette insulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites, et fit dire au roi Philippe IV, son beau-père, que s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentes déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France (24 mars 1662), que « les ministres espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France ». Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi ; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole. Cette cour, encore fière, murmura longtemps de son humiliation. Depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimègue ; mais Louis XIV acquit alors par sa fermeté une supériorité réelle dans l'Europe, en faisant voir combien il était à craindre.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis longtemps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens, circonspects et jaloux, l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations dont elle était inondée comme des barbares, et les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints partout, et surtout à Rome.

Le duc de Créquy, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se faisait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

Quelques laquais du duc de Créquy s'avisèrent de charger, l'épée à la main, une escouade des Corses (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice). Tout le corps des Corses offensé, et secrètement animé par don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VII, qui haïssait le duc de Créquy, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur (20 août 1662). Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais ; ils lui tuèrent un page[1] et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créquy sortit de Rome, accusant les parents du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un Corse et un sbire au bout de quatre mois ; et il fit sortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat ; mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il faisait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal du Plessis-Praslin était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques : il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV ; mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'empire était attaqué par les Turcs ; l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le comtat d'Avignon. Dans d'autres temps les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages ; mais c'étaient des armes usées et devenues ridicules : il fallut que le pape pliât ; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère ; d'envoyer son neveu, le cardinal Chigi, en qualité de légat *a latere*[2], faire satisfaction au roi ; de casser la garde corse, et d'élever dans Rome une pyramide, avec une

1. Voltaire reparle de cet événement dans son opuscule intitulé *les Droits des hommes*.

2. Voyez l'*Essai sur les Mœurs*, tome XI, page 362.

inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal Chigi fut le premier légat de la cour romaine qui fut jamais envoyé pour demander pardon. Les légats, auparavant, venaient donner des lois et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères et par des monuments qui le sont aussi (car il permit, quelques années après, la destruction de la pyramide); mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Comacchio; et il tira ainsi d'une insulte l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.

En soutenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir. (27 octobre 1662) Ses finances, bien administrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardick du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le marc. Charles II, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des Anglais. Son chancelier Hyde, accusé d'avoir ou conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit souvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ses rois.

(1663) Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre, de sorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville qu'elle devint l'objet de leur terreur.

(30 août 1663) Quelque temps après le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant, et imprudent, venait de faire un traité par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'État qu'il abandonnait, et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine; trop heureux ensuite de donner Marsal, et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses États même pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, faisant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, faisant des revues fréquentes.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La

politique des rois de France a toujours été, depuis François Ier, d'être alliés des empereurs turcs ; non-seulement pour les avantages du commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur, trop en danger, et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent ; enfin ses traités avec l'empire lui faisaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligny[1], seul reste de la maison de ce Coligny, autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage et par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, et toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune La Feuillade, homme entreprenant et avide de gloire et de fortune. (1664) Ces Français allèrent servir en Hongrie sous le général Montecuculli, qui tenait tête alors au grand-vizir Kiuperli ou Kouprogli, et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de Turenne. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur ; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice ; mais ce n'est pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrénées ; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et décisive : le maréchal de Schomberg, étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de Louis XIV, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa (17 juin 1665)

1. Jean de Coligny, né à Saligny, le 17 décembre 1617, mort le 16 avril 1686, laissant un fils, Alexandre-Gaspard, qui mourut en 1694, sans postérité. Jean avait écrit sur les marges d'un missel ses *Mémoires* ou notes, qui ont été imprimées dans le chapitre VIII des *Contes historiques, par V. D. Musset-Pathay*, Paris, 1826, in-8°. Le prince de Condé, dont il avait été aide de camp, y est bien maltraité. (B.)

une victoire complète, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi Louis XIV passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encore fait la guerre.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1662. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. Louis voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers (11, 12 et 13 juin 1666). Ce fut dans ces combats que le Hollandais Ruyter acquit la réputation du plus grand homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où Louis XIV n'était rien encore.

La domination de l'Océan était partagée, depuis quelque temps, entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de Richelieu, se croyait puissante sur mer parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable; mais, en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie; et lorsque les États-Généraux pressèrent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que Louis XIV s'empressa bien vite d'effacer.

(1665) Il donna aux États un secours de ses forces de terre plus essentiel et plus honorable. Il leur envoya six mille Français pour les défendre contre l'évêque de Munster, Christophe-Bernard Van Galen, prélat guerrier et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande; mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulents. Colbert mit sur leur compte non-seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi ayant ainsi aguerri ses troupes, et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre, ravagée par la peste; Londres, réduite en cendres par un incendie[1] attribué injustement aux catholiques; la prodigalité et l'indigence continuelle de Charles II, aussi dangereuse pour ses affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en sûreté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne, Philippe IV, mourant, et sa monarchie aussi faible que lui, laissaient Louis XIV le seul puissant et le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi aveuglément, et marquait l'impatience de se signaler, et d'être conquérant.

CHAPITRE VIII.

CONQUÊTE DE LA FLANDRE.

L'occasion se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV, son beau-père, mourut (1665) : il avait eu de sa première femme, sœur de Louis XIII, cette princesse Marie-Thérèse, mariée à son cousin Louis XIV, mariage par lequel la monarchie espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon, si long-

1. En 1666, le 13 septembre. L'incendie dura quatre jours, et consuma treize mille maisons; Voltaire en a parlé tome XIII, page 86.

temps son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche était né Charles II, enfant faible et malsain, héritier de sa couronne, et seul reste de trois enfants mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit que la Flandre, le Brabant et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme, malgré sa renonciation. Si les causes des rois pouvaient se juger par les lois des nations à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis fit examiner ses droits par son conseil, et par les théologiens, qui les jugèrent incontestables ; mais le conseil et le confesseur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-Quint ; mais les lois de Charles-Quint n'étaient guère suivies par la cour de France.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi était que les cinq cent mille écus donnés en dot à sa femme n'avaient point été payés ; mais on oubliait que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat ; mais la seule raison d'État était écoutée. Cette raison d'État fut bien extraordinaire. Louis XIV allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur Léopold, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison, et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur et le roi de France eussent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les Mémoires du marquis de Torcy [1] ; mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mystère, qui prouve qu'entre les rois la convenance et le droit du plus fort tiennent lieu de justice, surtout quand cette justice semble douteuse.

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts. Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent, dans son enfance, à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre, Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition

1. Tome Ier, page 16, édition supposée de la Haye. (*Note de Voltaire.*)

qu'à la mort de Charles l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire ce principal article de tant de traités demeure secret.

Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit ; il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance ; qu'on n'en fît point une double copie selon l'usage ; et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes du corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changât d'avis et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles, et non à Florence ; ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées. (1667) Il était à la tête de trente-cinq mille hommes ; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque ; un de quatre mille vers Luxembourg. Turenne était sous lui le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'État pour fournir à ces dépenses. Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins ; quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logements des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença dès lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore : par là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la

cavalerie était en possession. Les maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ses avantages une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait à faire qu'à sa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jésuite[1], dont l'administration méprisée et malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons.

Louis n'eut qu'à se présenter devant elles. (Juin 1667) Il entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath, Tournai, furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain (6 juillet). Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de six mille hommes, capitula (27 août) après neuf jours de siége. Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse; encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces (31 août) par le marquis depuis maréchal de Créquy. Le reste se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe, et les plaisirs, s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermissait. Les officiers faisaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait eu longtemps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'Humières fut le premier, au siége d'Arras[2], en 1658, qui se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui y fit manger des ragoûts et des entremets. Mais dans cette

1. Nithard.

2. Louis de Crévant, marquis puis duc d'Humières, nommé maréchal en 1668, n'assiégea jamais Arras, qui appartenait aux Français depuis 1640; mais, en 1676, il assiégea Aire, dont il se rendit maître le 31 juillet.

campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand État, et souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très-peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux, et ses ministres, allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'un officier général qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne faisait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête et la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainsi à la tranchée devant Douai et devant Lille. Cette conduite sage conserva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, et qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles; les citoyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes et de ces génies qui parurent dans ce siècle pour le service de Louis XIV, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes (1668). On n'avait point encore en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de Vauban; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore observer que le premier de ces plans en relief qu'on voit dans la galerie du Louvre[1] fut celui des fortifications de Lille.

1. Ces plans ont été depuis transportés aux Invalides. (K.)

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses, et des fêtes qu'il donna à sa cour.

CHAPITRE IX.

CONQUETE DE LA FRANCHE-COMTÉ. PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

(1668) On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les Trois-Évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions, s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures ; l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin le 2 de février il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans ; les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes assemblés de vingt routes différentes se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant général Montmorency-Boutteville, son ami, devenu duc de Luxembourg, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre ; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi ; Condé était jaloux en héros, et Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que Turenne n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre française. Il communiqua

d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement, pour éloigner et rendre inutile Turenne, et pour servir en même temps son maître.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues et large de vingt, avait le nom de Franche [1], et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands priviléges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre, et puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pellisson, on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances. On s'assura l'abbé Jean de Vatteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis longtemps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers ; et à la fin même, le marquis d'Yenne, gouverneur général, devint si traitable qu'il accepta publiquement, après la guerre, une grosse pension et le grade de lieutenant général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de Condé, Luxembourg court à Salins : le lendemain Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint-suaire fort révéré dans cette ville ; ce qu'on lui accorda très-aisément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises.

1. Sur l'origine du nom de Franche-Comté, voyez les *Annales de l'Empire*, tome XIII, page 318.

Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui faisait tout pour lui.

Il alla assiéger Dôle en personne. Cette place était réputée forte ; elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols, qu'il haïssait, et au parlement, qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats et les citoyens, et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivaient le roi, courut attaquer la contrescarpe, et s'y logea : le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en faisant manger à sa table ses officiers généraux et ses aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François Ier et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de danger. Il se contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dôle (14 février 1668) au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain ; et enfin, en moins de trois semaines toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur que « le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne ».

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie ; l'empire commença à se remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de Witt, qui dès l'âge de

vingt-huit ans avait été élu grand pensionnaire, homme amoureux de la liberté de son pays, autant que de sa grandeur personnelle ; assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans la Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe son nom était compté avec les noms des plus puissants rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui cependant fut depuis très-malheureux [1].

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambassadeur d'Angleterre à la Haye, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires ; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque Burnet lui a faits d'athéisme ; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de Dhona, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les événements rapides. La Flandre, qu'on nomme Flandre française, avait été prise en trois mois ; la Franche-Comté, en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre, et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition de Louis XIV, fut proposé et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède, et de la Hollande ; mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit État tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant, et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent

1. Jean de Witt avait été, en Hollande, un des premiers et un des meilleurs disciples de Descartes. On a de lui un *Traité des courbes*, ouvrage de sa première jeunesse, rempli de choses ingénieuses et nouvelles, qui annonçaient un véritable géomètre. Il paraît être le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, et d'employer ce calcul pour déterminer quel denier des rentes viagères répond à un intérêt donné en rentes perpétuelles. (K.)

Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape Rospigliosi, Clément IX, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer sa faiblesse d'un crédit apparent, rechercha par toutes sortes de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrénées ; elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait en effet à Saint-Germain, par le ministère de leur ambassadeur Van Beuning. Ce qui avait été accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être signé avec appareil par les ministres assemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation ?

Ce Van Beuning, échevin d'Amsterdam, avait la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Il se plaisait à choquer, dans toutes les occasions, la hauteur impérieuse du roi, et opposait une inflexibilité républicaine au ton de supériorité que les ministres de France commençaient à prendre. « Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi ? » lui disait M. de Lyonne dans une conférence. « J'ignore ce que veut le roi, dit Van Beuning ; je considère ce qu'il peut. » Enfin, à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourgmestre conclut avec autorité (2 mai 1668) une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être délivrés d'un voisin si redoutable ; mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre, et il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

CHAPITRE X.

TRAVAUX ET MAGNIFICENCE DE LOUIS XIV. AVENTURE SINGULIÈRE EN PORTUGAL. CASIMIR EN FRANCE. SECOURS EN CANDIE. CONQUÊTE DE LA HOLLANDE.

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier, et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui faisaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre[1]. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle ; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient ; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire[2] ; il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Don Alfonse, fils indigne de l'heureux don Jean de Bragance, y régnait : il était furieux et imbécile. Sa femme, fille du duc de Nemours, amoureuse de don Pèdre, frère d'Alfonse, osa concevoir le projet de détrôner son mari, et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire ; il avait eu publiquement d'une courtisane un enfant qu'il avait reconnu ; enfin il avait

1. Chapitres XXXII et XXXIII.
2. En quatre années, 70 bâtiments; en six, 194, dont 120 vaisseaux. (G. A.)

couché très-longtemps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance; et, ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs, elle le fit enfermer (novembre 1667). Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle; mais il l'est que des personnes toutes-puissantes en aient besoin. Ce que Jules II avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre Henri VIII [1], Clément IX l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et des peuples; et ces deux mesures étaient au Vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si l'on ne savait combien l'usage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. (1668) Jean-Casimir, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine Christine. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société, et qui aimait les lettres. Il avait été jésuite et cardinal avant d'être roi; et dégoûté également de la royauté et de l'Église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en sage, et ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté [2].

1. Arthur ou Artus, prince de Galles, fils de Henri VII, roi d'Angleterre, épousa en 1501 Catherine d'Aragon, et mourut six mois après son mariage, sans l'avoir, dit-on, consommé. Henri VII, pour ne pas rendre la dot, obtint du pape Jules II, le 26 décembre 1503, dispense pour faire épouser à Catherine le nouveau prince de Galles, son beau-frère, Henri, depuis roi sous le nom de Henri VIII. Ce fut sous Clément VII que Henri VIII prétendit que les dispenses de Jules II étaient nulles, etc., et, par suite, se sépara de l'Eglise romaine. (B.) — Voyez tome XII, page 312.

2. Il avait épousé Marie de Gonzague, veuve de son frère, avec toutes les dispenses dont pouvait avoir besoin un jésuite cardinal pour se marier avec sa belle-sœur; et on a prétendu qu'en France il épousa secrètement Marie Mignot, fille d'une blanchisseuse, mais déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble, et du second maréchal de L'Hospital. Cette anecdote n'est rien moins que certaine. (K.)

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du temps des Mahomet, des Sélim, et des Soliman, mais dangereux encore et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant que les Vénitiens se fussent défendus si longtemps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire; nos États s'épuisaient d'hommes et d'argent pour aller conquérir la misérable et stérile province de Judée; et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevard de la chrétienté, était inondée de soixante mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malte et du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait, avec ses soldats mercenaires et des secours si faibles, résister au grand-vizir Kiuperli, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie. Ses galères, et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de Beaufort : secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie à ses dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de La Feuillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, et à verser du sang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une sortie[1], et Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines (16 septembre 1669)[2].

1. 25 juin 1669.
2. Voir le chapitre CXCI de l'*Essai sur les Mœurs*.

Les Turcs, dans ce siége, s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'est d'eux que nous avons pris cet usage; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, et cette constance dans le travail qui faisait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps; mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, et le vice de leur gouvernement, ont été le salut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événements éloignés, laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers; mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités et sur les avantages d'un commerce immense. Autant ses armées navales étaient disciplinées et invincibles, autant ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place. L'infanterie était à peu près sur le même pied; les officiers, les commandants même des places de guerre, étaient les enfants ou les parents des bourgmestres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oisiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu, et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

(1670) Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort sensible à la honte que son règne et sa nation avaient reçue, lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaisirs, et régner avec un pouvoir moins gêné; c'est par là qu'on le pouvait séduire. Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir

sans son parlement. Cette liaison secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à Madame, sœur de Charles II et épouse de Monsieur, frère unique du roi, à Turenne, et à Louvois.

(Mai 1670) Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi; les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses, et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil, qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, et éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais, pour voir son frère qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéry. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes.

La perte de Madame, morte à son retour d'une manière soudaine et affreuse, jeta des soupçons injustes sur Monsieur[1], et ne changea rien aux résolutions des deux rois [2]. Les dépouilles de

1. Voyez les *Anecdotes du Siècle de Louis XIV,* chapitre XXVI. (K.)

2. On trouve des anecdotes curieuses sur toutes ces négociations dans les pièces justificatives des *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande,* par le chevalier Dalrymple. On y voit comment l'argent de Louis XIV gouverna l'Angleterre depuis 1669 jusqu'en 1677; comment il servait à déterminer Charles II à se convertir, et puis à l'engager à différer sa conversion, et qu'il était le contre-poids des autres intérêts qui conduisaient ce roi et ses ministres. Ces détails de corruption sont honteux, mais il est utile que les peuples les connaissent, et que les princes apprennent que ces mystères de la politique sont toujours révélés. Au reste, ces *Mémoires* prouvent qu'à cette époque Louis XIV avait beaucoup plus de politique que de zèle pour la religion. Après avoir acheté la nation anglaise de Charles II, Louis XIV, peu satisfait de lui, se lia avec les mécontents, et leur fournit également de l'argent contre Charles et contre ce même Jacques, qu'il protégea depuis avec tant d'opiniâtreté. Dalrymple a imprimé la liste de ces pensionnaires du roi de France, avec les sommes données à chacun. On y trouve le nom d'Algernon

la république, qu'on devait détruire, étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis, et on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur, occupé des séditions de la Hongrie; la Suède, endormie par des négociations; l'Espagne, toujours faible, toujours irrésolue, et toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions : l'une, des républicains rigides à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, des républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de Guillaume III. Le grand pensionnaire Jean de Witt, et Corneille son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté[1]; mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissensions domestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de sept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fussent seigneurs temporels et guerriers. Louis soudoya l'archevêque de Cologne Maximilien de Bavière, et ce même Van Galen, évêque de Munster, abbé de Corbie[2] en Vestphalie, comme il soudoyait le roi d'Angleterre Charles II. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque[3], et maintenant il le paye pour les écraser. C'était un homme singulier que l'histoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier, et né dans la prison où son père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munster par des intrigues secondées de la fortune. A peine élu évêque il avait voulu dépouiller la ville de ses priviléges. Elle résista, il l'assiégea; il mit à feu et à sang le pays qui

Sidney, avec une somme qui n'aurait pas suffi pour séduire son secrétaire. Il est vraisemblable, ou que Barillon trompait Louis XIV avec ces listes, comme d'autres gens le trompèrent depuis avec des listes de conversion; ou (ce qui est plus probable encore) que quelque intrigant subalterne trompa Barillon et garda pour lui-même l'argent qu'il prétendait avoir fait accepter à Sidney. (K.)

1. Jean de Witt avait une liste civile de 3,000 livres par an. (G. A.)

2. Corwei, en latin *Corbeia nova*, pour la distinguer de *Corbeia vetus*, Corbie, en Picardie. (Cl.) — Voyez tome XIII, page 266.

3. Voyez chapitre VII, page 233.

l'avait choisi pour son pasteur. Il traita de même son abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour faire la guerre à ses voisins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ses anciennes liaisons avec la France moyennant quelques subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Il est singulier et digne de remarque que de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit État il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien, et du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise parce qu'elle était riche et fière.

Les États-Généraux, consternés, écrivirent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il faisait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles alliés? en quoi ils l'avaient offensé? quelle réparation il exigeait? Il répondit « qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa dignité, dont il ne devait compte à personne ». Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, et qu'on disait que Van Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à Louis XIV la devise du soleil avec cette légende: *Nec pluribus impar.* On prétendait que Van Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour âme : IN CONSPECTU MEO STETIT SOL; *A mon aspect le soleil s'est arrêté* [1]. Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les États avaient fait frapper une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : « *Assertis legibus; emendatis sacris; adjutis, defensis, conciliatis regibus; vindicata marium libertate; stabilita orbis Europæ quiete.* Les lois affermies; la religion épurée; les rois secourus, défendus, et réunis; la liberté des mers vengée; l'Europe pacifiée. »

1. Il est vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a crue être celle de Van Beuning; mais elle ne porte point de date. Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattants. La légende est : *Stetit sol in medio cœli.* Cette médaille, que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hochstedt, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors :

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit : Sta, sol gallice! solque stetit.

Or, Van Beuning ne s'appelait point Josué, mais Conrad. (*Note de Voltaire.*)

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser Louis XIV.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau où Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce Corneille de Witt, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire ; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les États, qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot *fautifs, trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit État des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-dix-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaise, forte de cent voiles. Le roi, avec son frère, alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Mastricht et Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne. Luxembourg commandait sous eux. Vauban devait conduire les siéges. Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'avait vu une armée si magnifique, et en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant que la maison du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes du corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets*

sans paye, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les cent-suisses même accompagnaient le roi, et ses régiments des gardes-françaises et suisses montaient la garde devant sa maison, ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline devenue encore plus exacte avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis; mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en faisaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles faisait la même charge[1] dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonnette en usage dans quelques régiments. Avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires : c'était Pellisson, homme dont il a été parlé dans l'article des beaux-arts[2], plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince Maurice, qui le réprimandait sur un tel négoce : « Monseigneur, si on pouvait par mer faire quelque

1. L'éditeur des *OEuvres de Voltaire*, en douze volumes in-8°, propose de mettre *faisait la même chose*. Je crois la correction très-bonne; mais je ne la trouve dans aucune édition. (B.)

2. Voyez page 114.

commerce avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler mes voiles. » Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de Louvois alla lui-même, déguisé, conclure ses marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse, et si inutile?

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats en quoi consistait alors toute la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine général des forces de terre par les vœux de la nation ; Jean de Witt, le grand pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait, sous le flegme hollandais, une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant ; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste ; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité, enfin presque en tout l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les états. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi faisait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne, et à la Flandre. Il faisait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette con-

LE PASSAGE DU RHIN.

(Siècle de Louis XIV. Ch. X.)

Gartner frères Editeurs.

Imp. P. Chardon aîné, Rue Bonaparte, Paris.

duite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilly, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement : Rhinberg, Orsoy, Vésel, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon ; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dossery, qui eut la lâcheté de se vendre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Mastricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs, dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français ; plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire ; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve, et après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Tollhuys, la maison du péage,* dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pellisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitants. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aisé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régiments d'infanterie sans canon.

L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent, sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes (12 juin 1672), le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre, ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant : *Point de quartier pour cette canaille.* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise, désespérée, reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé Ossembroek [1], qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français, irrités, firent main basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans; enfin, le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes : tout cela fit regarder, à Paris, le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le *Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse.

1. On prononce Ossembrouck; l'*oe* fait *ou* chez les Hollandais.

Dès qu'on eut passé le Rhin on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Schenck, Bommel, Crèvecœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé Mazel mandait à M. de Turenne : « Si vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places. »

(20 juin 1672) Utrecht envoya ses clefs, et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville (30 juin), menant avec lui son grand aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle[1]. La religion de Louis XIV faisait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Over-Issel, de Gueldre, étaient soumises ; Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les Juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers allant en maraude s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats ; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi[2]. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on

1. Peu de temps après un de ces archevêques titulaires d'Utrecht, se trouvant par hasard ce qu'on appelait janséniste, se retira dans son diocèse où les jansénistes sont tolérés comme toutes les autres communions chrétiennes. Il se fit élire un successeur par le clergé et le peuple de son Église, suivant l'usage des premiers siècles ; ensuite il le sacra. Au moyen de cette précaution, il s'est établi en Hollande une succession d'évêques jansénistes, qui ne sont, à la vérité, reconnus que dans eur Église. (K.)

2. C'était le conseil de Condé ; mais Turenne ne voulut pas se dégarnir. (G. A.)

pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses, et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'État était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, lièrent de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les États résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat [1] malgré les de Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse [2] française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. Louvois,

1. Il fut stathouder le 1er juillet. Comment La Beaumelle, dans son édition subreptice du *Siecle de Louis XIV*, a-t-il pu dire dans ses notes qu'il ne fut déclaré que capitaine et amiral? (*Note de Voltaire.*)

2. La Beaumelle, dans ses notes, dit : « C'est un être de raison que cette politesse. » Comment cet écrivain ose-t-il démentir ainsi l'Europe? (*Id.*)

dur et altier, né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les États lui cédassent tout ce qu'ils avaient au delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays ; qu'on lui payât vingt millions ; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit ; que la religion catholique fût partout rétablie ; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire avec une médaille d'or, sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV ; enfin, qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand pensionnaire Jean de Witt ; ensuite on accuse Corneille son frère d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace, *Justum et tenacem, etc.*, convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin :

Les torrents impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

(20 août 1672) Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères de Witt : l'un, qui avait gouverné l'État pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre, qui l'avait servi de son épée [1].

1. On avait d'abord tenté d'assassiner le grand pensionnaire dans la Haye ; mais il échappa, et eut le crédit de faire punir l'assassin. On n'osa condamner son

On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'amiral Coligny, etc. : car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait alors pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam ; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve. On le trouva tout entier tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans ; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps, sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondés. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples, ils manquèrent surtout d'eau douce ; elle se vendait six

frère à la mort, parce que les tourments n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun des crimes qu'on lui avait imputés ; on se contenta de le bannir. Ce fut dans le moment où le grand pensionnaire allait délivrer son frère de la prison, après ce jugement, que tous deux furent massacrés. Cette mort a répandu sur le nom de Guillaume III un opprobre ineffaçable. (K.)

sous la pinte ; mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande, ainsi accablée sur terre et n'étant plus un État, demeurât encore redoutable sur la mer : c'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin, et prenait trois provinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan (7 juin 1672). Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'York, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter. Le duc d'York, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action ; et tel fut le sort de cette journée que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel ; défendant ainsi, et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait ; on ne voyait que leurs pavillons dans les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande : « Comment cela peut-il être, répondit ce monarque persan, puisqu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un français? »

Le prince d'Orange, cependant, avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'État le revenu de ses charges, et tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin, le roi était entré au mois de mai en Hollande, et dès le mois de juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculli à la tête de près de

vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

(Juillet 1672). Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été; et laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

CHAPITRE XI.

ÉVACUATION DE LA HOLLANDE. SECONDE CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet essai est de peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écarter la multitude des petits faits, pour laisser voir les seuls considérables, et, s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire. Le nom de ses généraux imprimait la vénération. Ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes ; et Louis était en Europe comme le seul roi. En effet, l'empereur Léopold ne paraissait pas dans ses armées ; Charles II, roi d'Espagne, fils de Philippe IV, sortait à peine de l'enfance; celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans sa vie que celle des plaisirs.

Tous ces princes et leurs ministres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'État en s'unissant avec la France pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'empire, le conseil espagnol, firent

encore plus mal de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commit une si grande faute qu'eux tous en ne poursuivant pas avec assez de rapidité des conquêtes si faciles. Condé et Turenne voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaises. Ils disaient que ce n'était point avec des garnisons que l'on prend des États, mais avec des armées ; et qu'en conservant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. Louvois, au contraire, voulait que tout fût place et garnison ; c'était là son génie, c'était aussi le goût du roi. Louvois avait par là plus d'emplois à sa disposition ; il étendait le pouvoir de son ministère ; il s'applaudissait de contredire les deux plus grands capitaines du siècle. Louis le crut, et se trompa, comme il l'avoua depuis ; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande ; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places ; il laissa à son ennemi le temps de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Vestphalie, pour s'opposer aux Impériaux. Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint ; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédents.

Il assemble, une nuit, près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, et marche sur la glace vers Leyde et vers la Haye. Un dégel survint : la Haye fut sauvée[1]. Son armée, entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût

1. Cette tentative ne fut pas oubliée. Lorsqu'à la fin de 1792 on discuta dans les comités de la Convention les moyens propres à envahir la Hollande, le ministre de la guerre Pache proposa de faire l'expédition au cœur de l'hiver, sur la glace. Ce projet fut exécuté deux ans après, et réussit parfaitement. (G. A.)

arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressource ; mais la fortune, qui avait sauvé la Haye, sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événements dans la guerre comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles : celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodegrave et Svammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes, et, à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont avec justice la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde que, plus de quarante ans après, j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfants, retracer cette aventure, et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

(1673) Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où Louis n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de Louis. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'empire, et l'Espagne, ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur Léopold envoyait des secours lents ; mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Égra voir les troupes qu'il y rassemblait il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du temps des croisades, et la prière de Léopold n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

Il parut d'abord combien sa marine était déjà perfectionnée.

Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais, leurs ennemis. C'était le duc d'York, depuis Jacques II, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvements divers des pavillons. Avant ce temps les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, et à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. Ils firent à peu près comme les Romains, qui en une année apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, et égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'Estrées et son lieutenant Martel firent honneur à l'industrie militaire de la nation française, dans trois batailles navales consécutives, au mois de juin (les 7, 14 et 21 juin 1673), entre la flotte hollandaise et celle de France et d'Angleterre. L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Estrées écrivit à Colbert : « Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. La valeur et la conduite furent si égales de tous côtés que la victoire resta toujours indécise.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Mastricht dans le même temps que ces trois batailles navales se donnaient. Mastricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies ; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé Fariaux, né Français, qui avait passé au service d'Espagne, et depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siége, se servit, pour la première fois, des parallèles inventées par des ingénieurs italiens au service des Turcs devant Candie[1]. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées pour y mettre les troupes en bataille, et pour les mieux rallier en cas de sorties. Louis se montra, dans ce siége, plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par son exemple, à la patience dans le travail sa nation accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage

1. Voyez page 246.

bouillant que la fatigue épuise bientôt. Mastricht se rendit au bout de huit jours (29 juin 1673).

Pour mieux affermir encore la discipline militaire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu pour opposer à ces conquêtes rapides que des officiers sans émulation et des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en faisant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi employa aussi les châtiments la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave officier, nommé Du-Pas, rendit Naerden au prince d'Orange (14 septembre 1673). Il ne tint à la vérité que quatre jours ; mais il ne remit sa ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ses armes, fit condamner Du-Pas[1] à être traîné dans Utrecht, une pelle à la main ; et son épée fut rompue : ignominie inutile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité les provisions des commandants des places les obligent à soutenir trois assauts; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées[2]. Du-Pas se fit tuer, un an après, au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage et sa mort durent laisser des regrets au marquis de Louvois, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévère de Louvois, l'expérience et le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé ; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amsterdam.

1. La Beaumelle dit qu'il fut condamné à une prison perpétuelle. Comment cela pourrait-il être, puisque l'année suivante il fut tué au siége de Grave? (*Note de Voltaire.*)

2. Cet usage, qui n'a point été réformé, est ancien, et n'a pu avoir pour origine qu'un enthousiasme exagéré de valeur, et une grande *indifférence* pour le sort des malheureux bourgeois, qu'il dévouait à toutes les horreurs du pillage. Mais depuis que l'art des siéges s'est perfectionné, et qu'on a la précaution de détruire toutes les défenses d'une place avant d'y donner l'assaut, cette condition imposée aux gouverneurs n'est plus regardée que comme une chose de forme; et, de nos jours, un officier qui, prenant une ville d'assaut, la livrerait au pillage, serait aussi déshonoré qu'il l'aurait été dans le siècle dernier pour avoir refusé de servir de second dans un duel. (K.)

Le prince de Condé voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put, ni mettre obstacle à la jonction de Montecuculli et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des États-Généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize cent soixante et huit mille florins. On était si pressé d'évacuer ûn pays conquis avec tant de rapidité que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monuments de la conquête, étaient à peine achevés que la conquête était déjà abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'empire, et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même, et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de son gouvernement et la force de son État parurent bien davantage encore, lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées et contre de grands généraux, que quand il avait pris, en voyageant, la Flande française, la Franche-Comté, et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à Turenne contre les Impériaux, une de quarante mille à Condé contre le prince d'Orange ; un corps de troupes était sur la frontière du Roussillon : une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine ; lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait, et il attaquait partout en même temps.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut tout entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur et l'Espagne sollicitaient les treize cantons de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministère espagnol. Le roi, de son côté, pressait les Suisses de refuser ce passage ; mais l'empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières ; le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suisses à ce qu'il voulut : le passage fut refusé. Louis, accompagné de son frère et du fils du grand Condé, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siéges, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les Condé et les Turenne ; mais, tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs, il n'assiégea jamais une ville sans être moralement sûr de la prendre. Louvois faisait si bien les préparatifs, les troupes étaient si bien fournies, Vauban, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. Vauban dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en neuf jours (15 mai 1674) ; et au bout de six semaines toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, et semble y être pour jamais annexée : monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, et de la force de celui de Louis XIV.

CHAPITRE XII.

BELLE CAMPAGNE ET MORT DU MARÉCHAL DE TURENNE. DERNIÈRE BATAILLE DU GRAND CONDÉ A SENEF.

Tandis que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attaché encore à sa destinée, Turenne, qui ne faisait que défendre les frontières du côté du Rhin, dé-

ployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées, et c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de Turenne.

(Juin 1674) D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville ; et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses États et à lever des troupes, et qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg (juillet 1674) ; de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace ; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille (octobre 1674).

L'empire rassemble contre lui toutes ses forces : soixante et dix mille Allemands sont dans l'Alsace ; Brisach et Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. (Décembre) Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelques secours de cavalerie ; alors il traverse, par Tanne et par Béfort, des montagnes couvertes de neige ; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat à Mulhausen les quartiers qui résistent ; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand électeur, alors général des armées de l'empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ce prince et les autres généraux se mettaient à table ; ils n'eurent que le temps de s'échapper, la campagne était couverte de fuyards.

Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore auprès de Turkheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie (5 janvier 1675). Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace rese au roi, et les généraux de l'empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de

Turenne reçut un nouvel accroissement quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour, et malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Résister à Louvois tout-puissant, et se charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres de Louis XIV, et la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulents. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, désespéré, défia Turenne à un combat singulier, par une lettre pleine de reproches[1]. Turenne ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit

1. Pendant le cours de cette édition, M. Colini, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons très-spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il montre très-judicieusement que l'électeur Charles-Louis ne put écrire les lettres que Courtilz de Sandras et Ramsay ont imputées à ce prince. Plus d'un historien, en effet, attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur Charles-Louis, ni la réponse du maréchal de Turenne. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que Turenne commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette nommé Petit-Jean. J'ai vu la maison de Bouillon persuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de Vendôme et le maréchal de Villars n'en doutaient pas. Les *Mémoires* du marquis de Beauvau, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre amère que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de Turenne. Plut à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrasé deux fois! Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel, et ce qu'on reproche à la mémoire de Louis XIV.

M. Colini reproche à M. le président Hénault d'avoir dit, dans son *Abrégé chronologique*, que le prince de Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* La honte était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat, et ce n'était point une bravade dans un prince justement irrité de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les *Lettres* de Pellison que Louis XIV lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur Léopold. (*Note de Voltaire.*) — Cette note fut ajoutée par Voltaire dans l'édition de 1768. Cosme-Alexandre Colini, secrétaire de Voltaire, de 1752 à 1756, mort en 1806, avait publié, en 1767, une *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne.* B.)

aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de Turenne, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguïté.

Il brûla avec le même sang-froid les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre que l'intendant, qui, de son côté, désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla souvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : « Je le ferai dire à l'ordre. » Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés que des peuples qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il faisait paraissait nécessaire ; sa gloire couvrait tout : d'ailleurs les soixante et dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine, et au Palatinat.

Telle a été depuis le commencement du XVIe siècle la situation de la France que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne, et l'Italie. Le prince de Condé faisait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que Turenne chassait les Allemands de l'Alsace. La campagne du maréchal de Turenne fut heureuse, et celle du prince de Condé sanglante. Les petits combats de Sintzheim et de Turkheim furent décisifs ; la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand Condé, qui la donna pendant les marches sourdes de Turenne en Alsace, n'en tira aucun succès, soit que les circonstances des lieux lui fussent moins favorables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de Feuquières veut qu'on ne donne à la bataille de Senef que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point ; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée si vive et si meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne serait qu'un combat. C'est toujours l'importance qui décide du nom.

Le prince de Condé avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua (11 août 1674) une partie de l'arrière-garde, composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez

de précaution dans le passage du défilé; mais on admira la manière dont il rétablit le désordre, et on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé *qui eût envie de se battre.* Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite le soir par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille en faisant aussitôt lever le siége et en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également en France et chez les alliés la vaine cérémonie de rendre grâces à Dieu d'une victoire qu'on n'avait point remportée : usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montecuculli, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré Turenne et Condé, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce pays, dans sa décadence et dans son esclavage, porte encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. Montecuculli était seul digne d'être opposé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passè-

G. Staal del. Imp. Ch. Chardon, Paris Lefrancq sc.

MORT DE TURENNE

« ... Ce n'est pas moi, lui dit St Hilaire,
c'est ce grand homme qu'il faut pleurer ...

(Siècle de Louis XIV Chap. XII)

Garnier frères, Éditeurs

rent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campements plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeait de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place; et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse, et l'activité; enfin ils étaient prêts d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon (27 juillet 1675). Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même boulet qui le tua ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, son fils, se jetant en larmes auprès de lui : *Ce n'est pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'est ce grand homme qu'il faut pleurer;* paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de Turenne. Il est très-rare que sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public. Cependant Turenne fut pleuré des soldats et des peuples. Louvois fut le seul qui ne le regretta pas : la voix publique l'accusa même, lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis comme le connétable du Guesclin [1], au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de Turenne est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre; il avait été battu à Mariendal, à Rethel, à Cambrai; aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre; mais ayant toujours réparé ses défaites et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la

1. Voyez tome XII, page 33.

Fronde; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'État[1]; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires, il conserva la réputation d'un homme de bien, sage, et modéré, parce que ses vertus et ses grands talents, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oserait dire que de tous les généraux des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé *le grand capitaine*, est celui auquel il ressemblait davantage[2].

Né calviniste, il s'était fait catholique l'an 1668. Aucun protestant, et même aucun philosophe ne pensa que la persuasion seule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années[3], qui avait encore des maîtresses. On sait que Louis XIV, en le créant maréchal général de ses armées, lui avait dit ces propres paroles rapportées dans les lettres de Pellisson et ailleurs : « Je voudrais que vous m'obligeassiez à faire quelque chose de plus pour vous. » Ces paroles (selon eux) pouvaient, avec le temps, opérer une conversion. La place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était possible aussi que cette conversion fût sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de la religion. Enfin il était très-vraisemblable que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'âme de Turenne capable de feindre[4].

Ce qui arriva en Alsace, immédiatement après la mort de Turenne, rendit sa perte encore plus sensible. Montecuculli, retenu par l'habileté du général français trois mois entiers au delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il sut qu'il n'avait plus Turenne à craindre. Il tomba sur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de Lorges et de Vaubrun, deux lieutenants généraux désunis et incertains. Cette armée, se défendant avec courage, ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef non-seulement pour la conduire, mais pour réparer la

1. Voyez chapitre XXVI, et le *Dictionnaire philosophique* au mot DIRECTEUR.

2. Voyez *Napoleon, ses opinions et ses jugements*, tome II, au mot TURENNE. Napoléon rend une justice éclatante à ce grand homme de guerre.

3. Né en 1611 (voyez page 21), il avait cinquante-sept ans lors de sa conversion.

4. Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre au président Hénault, du 8 janvier 1752.

défaite récente du maréchal de Créquy, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Créquy venait d'être vaincu, par sa faute, à Consarbruck. (11 août 1675) Un corps de vingt mille Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappe à peine, lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place; la brèche était praticable : il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois-Jourdain, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer s'il ne signe. Créquy se retire, avec quelques officiers fidèles, dans une église : il aima mieux être pris à discrétion que de capituler [1].

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de siéges et de combats, Louis XIV fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière-ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe ; il n'y a aucun État qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume. Louis XIV suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha, sous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, sur les frontières de Flandre, et après sur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile, et ne pouvait l'être. Les gentilshommes, aimant la guerre et capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point ; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement,

1. Reboulet dit que le marquis de Créquy eut la faiblesse de signer la capitulation : rien n'est plus faux ; il aima mieux se laisser prendre à discrétion, et il eut ensuite le bonheur d'échapper. Qu'on lise tous les mémoires du temps; que l'on consulte l'*Abrégé chronologique* du président Hénault : « Bois-Jourdain, dit-il, fit la capitulation à l'insu du maréchal, etc. » (*Note de Voltaire.*)

sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne chevalerie, qui composait autrefois ces armées et qui, avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre.

(Août et septembre 1675) Turenne mort, Créquy battu et prisonnier, Trèves prise, Montecuculli faisant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes, que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de Montecuculli. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que Turenne. Deux seuls campements arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à Montecuculli les siéges d'Haguenau et de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef, et plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât; il offrait de lui servir de conseil, mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes; c'était avec quelque peine qu'il s'était servi même du prince de Condé. La jalousie de Louvois contre Turenne avait contribué, autant que le nom de Condé, à le mettre à la tête des armées.

Ce prince se retira à Chantilly, d'où il vint très-rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée dans un lieu où le courtisan ne considère que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goutte, se consolant de ses douleurs et de sa retraite dans la conversation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des sciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans sa retraite, mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps, né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps, et son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé, les deux dernières années de sa vie : il mourut en 1686[1]. Montecuculli se retira du service de l'empereur en même temps que le prince de Condé cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable que Montecu-

1. Voyez pages 5-6.

culli renonça au commandement des armées après la mort de Turenne, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un Condé. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : « Je ne veux plus vous servir, parce que vos ennemis sont trop faibles, et que j'ai un mérite trop supérieur? »

CHAPITRE XIII.

DEPUIS LA MORT DE TURENNE JUSQU'À LA PAIX DE NIMÈGUE, EN 1678.

Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'empire, l'Espagne, et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois, qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, longtemps victorieuses, étaient animées du même esprit qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre, (26 avril 1676) Condé, (11 mai 1676) Bouchain, (17 mars 1677) Valenciennes, (5 avril 1677) Cambrai. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes pour tenter de jeter du secours dans la place. On reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à Louis XIV, et de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois et des généraux qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille, quoiqu'il le voulût, parce que Monterey, gouverneur des Pays-Bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un événement décisif; la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, et qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de

ces événements singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi faisait ce siége, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France, d'Humières, Schomberg, La Feuillade, Luxembourg, et de Lorge. Les maréchaux commandaient chacun leur jour l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé coupé de plusieurs traverses. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre fossé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchements, franchir un bras de l'Escaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille. Enfin la muraille était soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canons. Une garnison de trois mille hommes préparait une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition. Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat; vous l'épargnerez bien davantage quand il combattra le jour, sans confusion et sans tumulte, sans craindre qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi, il s'attend toujours aux attaques de nuit : nous le surprendrons en effet lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille il soutienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette raison que s'il y a dans cette armée des soldats de peu de courage, la nuit favorise leur timidité; mais que pendant le jour l'œil du général inspire la valeur, et élève les hommes au-dessus d'eux-mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et cinq maréchaux de France.

(17 mars 1677) A neuf heures du matin les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était simplement de s'y

loger, et c'était beaucoup ; mais quelques mousquetaires noirs, ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent, on tue et on poursuit les assiégés ; les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres : ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue ; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée ; mais ces jeunes gens, conduits par un cornette nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes, et, tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par le feu ceux qui étaient dans la rue ; on donnait des otages de part et d'autre, le conseil de ville s'assemblait ; on députait vers le roi : tout cela se faisait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

(9 mars 1678) Il eut encore la gloire de prendre Gand[1] en quatre jours, et Ypres en sept (25 mars). Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encore plus grands par ses généraux.

(Septembre 1676). Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses États. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle, sans en avoir les défauts. Il commanda longtemps les armées de l'empire avec gloire ; mais, malgré la prise de Philipsbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattants, il ne put jamais rentrer dans ses États.

1. L'*Art de vérifier les dates* dit que la ville de Gand fut prise le 9 mars, et que la citadelle capitula le 12.

En vain il mit sur ses étendards : *Aut nunc, aut nunquam*, ou maintenant, ou jamais.

Le maréchal de Créquy, racheté de sa prison et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. (7 octobre 1677) Il le battit dans le petit combat de Kochersberg en Alsace. Il le harcela et le fatigua sans relâche. (14 novembre 1677) Il prit Fribourg à sa vue ; et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rhinfeld. (Juillet 1678) Il passa la rivière de Kins[1] en sa présence, le poursuivit vers Offenbourg, le chargea dans sa retraite ; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl, l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créquy répara un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence, et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne s'il eût vécu.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non-seulement il fut obligé de lever le siége de Mastricht et de Charleroi ; mais, après avoir laissé tomber Condé, Bouchain, et Valenciennes, sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Mont-Cassel contre Monsieur (11 avril 1677), en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. Le roi, son frère, parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrants que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée ; et ils ne se trompèrent pas.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le comte de Schomberg et le maréchal de Navailles battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

1. Kintzing, rivière de Souabe, qui se jette dans le Rhin vis-à-vis de Strasbourg.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols; haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il apporte à Messine des vivres, des armes, et des soldats. Ensuite le duc de Vivonne arrive avec sept vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, deux de quatre-vingts, et plusieurs brûlots; il bat la flotte ennemie (9 février 1675), et entre victorieux dans Messine.

L'Espagne est obligée d'implorer, pour la défense de la Sicile, les Hollandais ses anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. Ruyter vient à son secours du fond du Zuiderzée, passe le détroit, et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre.

Alors les Français qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent seuls sur les Hollandais et les Espagnols réunis. (8 janvier 1676) Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà mécontent de ses défenseurs, laissa donner cette bataille par Duquesne, lieutenant général des armées navales, homme aussi singulier que Ruyter, parvenu comme lui au commandement par son seul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement passe bien vite et sans effort du petit au grand. Duquesne se montra grand général de mer contre Ruyter. C'était l'être que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage. Il livra encore une seconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agouste[1] (12 mars 1676). Ruyter, blessé dans cette bataille, y termina sa glorieuse vie. C'est un des hommes

1. Près d'Augusta, le 22 avril. Ruyter mourut de ses blessures le 29 du même mois.

dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mousse de vaisseau ; il n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc, dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfants de Ruyter, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit « qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme ».

Duquesne, le Ruyter de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla, et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille ; mais ce n'en fut pas moins Duquesne qui remporta la victoire [1]. L'Europe était étonnée que la France fût devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur terre. Il est vrai que ces armements et ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les États. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de se liguer avec le prince d'Orange, qui venait d'épouser sa nièce. De plus, la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. Enfin les Français évacuèrent Messine (8 avril 1678), dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup Louis XIV d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint pas, et d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne, épuisée et

1. Duquesne fut mal récompensé parce qu'il était protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour : « Sire, lui répondit Duquesne, quand j'ai combattu pour Votre Majesté, je n'ai pas songé si elle était d'une autre religion que moi. » Son fils, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse, où il acheta la terre d'Eaubonne. Il y porta le corps de son père, qu'il avait été obligé de faire enterrer en secret.

On lit sur son tombeau :

« La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, et la France a refusé un peu de cendre à son vainqueur. » (K.)

battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; et ses ambassadeurs à la Porte Ottomane la pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore, par bienséance, quelque secours contre les Turcs, appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis. Car alors la Suède, son unique alliée, ne faisait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays une considération qui s'est bien augmentée depuis : il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Il est remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix : d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise fut une cérémonie presque aussi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape au traité d'Aix-la-Chapelle. Louis XIV fut en effet le seul arbitre. Il fit ses propositions, le 9 d'avril 1678, au milieu de ses conquêtes, et donna à ses ennemis jusqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda ensuite un délai de six semaines aux États-Généraux, qui le demandèrent avec soumission.

Son ambition ne se tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été assez heureuse ou assez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'empire et l'Espagne, d'abord auxiliaires, étaient devenus les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il imposa, favorisait le commerce des Hollandais; il leur rendait Mastricht, et remettait aux Espagnols quelques villes qui devaient servir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg; mais il se réservait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, Popering, Bailleul, etc.: ce qui faisait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquise; et ces deux provinces étaient un assez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait dans l'Allemagne que Fribourg ou Philipsbourg, et laissait le choix à l'empereur. Il rétablissait dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres les deux frères Furstenberg, que l'empereur avait dépouillés, et dont l'un était en prison.

Il fut hautement le protecteur de la Suède, son alliée, et alliée malheureuse, contre le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemark rendît tout ce qu'il avait pris

sur la Suède ; qu'il modérât les droits de passage dans la mer Baltique ; que le duc de Holstein fût rétabli dans ses États ; que le Brandebourg cédât la Poméranie, qu'il avait conquise ; que les traités de Vestphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise, l'appelant monseigneur, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle et de son service : ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ses conquêtes.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main sur les électeurs. Celui de Brandebourg offrit tous les tempéraments pour traiter à Clèves avec le comte depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur auprès des États-Généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur, et le comte d'Estrades ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne et les électeurs. Les pairs de France par conséquent la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisque aux diètes de l'empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc Charles V ; mais il voulait rester maître de Nancy et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant ; cependant elles n'étaient pas si outrées qu'elles dussent désespérer ses ennemis, et les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort : il parlait à l'Europe en maître, et agissait en même temps en politique.

Il sut aux conférences de Nimègue semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange, qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre ; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols, voyant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'empire ne faisait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Espagne, signèrent les derniers, en laissant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Vestphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées pour colo-

rer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osa refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'empire qu'un souverain sans pouvoir et sans considération dans ses États : il attendit sa fortune du temps et de son courage.

(10 août 1678) Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. (14 août) Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat sanglant, long, et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée, car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister, et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement que la paix était signée ; il savait que cette paix était avantageuse à son pays ; cependant il prodiguait sa vie et celle de plusieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur, et plus admirée alors que blâmée, ne produisit pas un nouvel article de paix, et coûta, sans aucun fruit, la vie à deux mille Français et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événements contredisent les projets. La Hollande, contre qui seule la guerre avait été entreprise, et qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien : au contraire, elle y gagna une barrière ; et toutes les autres puissances qui l'avaient garantie de la destruction y perdirent.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses États la Franche-Comté, Dunkerque, et la moitié de la Flandre ; et, ce qu'il devait compter pour le plus

grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. L'hôtel de ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *grand* avec solennité (1680), et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monuments publics. On avait, dès 1673, frappé quelques médailles chargées de ce surnom. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de Louis XIV a prévalu dans le public sur celui de *grand*. L'usage est le maître de tout. Henri, qui fut surnommé *le grand* à si juste titre après sa mort, est appelé communément Henri IV; et ce nom seul en dit assez. M. le Prince est toujours appelé *le grand* Condé, non-seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé Condé *le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand* Corneille, pour le distinguer de son frère[1]. On ne dit pas *le grand* Virgile, ni *le grand* Homère, ni *le grand* Tasse. Alexandre le Grand n'est plus connu que sous le nom d'Alexandre. On ne dit point César *le grand*. Charles-Quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eu le nom de *grand* : il n'est resté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité, le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes.

CHAPITRE XIV.

PRISE DE STRASBOURG. BOMBARDEMENT D'ALGER. SOUMISSION DE GÊNES. AMBASSADE DE SIAM. LE PAPE BRAVÉ DANS ROME. ÉLECTORAT DE COLOGNE DISPUTÉ.

L'ambition de Louis XIV ne fut point retenue par cette paix générale. L'empire, l'Espagne, la Hollande, licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes; il fit de la

1. Dans ses remarques sur *Horace*, Voltaire dit qu'on donna à Corneille le nom de *grand*, « non-seulement pour le distinguer de son frère, mais du reste des hommes ».

paix un temps de conquêtes (1680) : il était même si sûr alors de son pouvoir qu'il établit dans Metz et dans Brisach [1] des juridictions pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Évêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ces pays, le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres pour rendre hommage au roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis Charlemagne on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkenbourg, de Germersheim, de Veldentz, etc. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'empire assemblé à Ratisbonne, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace au même titre que l'avaient eue les empereurs ; déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve ; elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louvois avait formé dès longtemps le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue, et la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de Louvois dans Strasbourg. (30 septembre 1681) Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille Français autour de ses remparts ; les forts qui les défendaient près du Rhin, insultés et pris dans un moment ; Louvois aux portes, et les bourgmestres parlant de se rendre : les pleurs et le désespoir des citoyens, amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, et que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban en a fait depuis,

1. Dans la compilation intitulée *Mémoires de madame de Maintenon*, on trouve, tome III, page 23, ces mots : « Les réunions des chambres de Metz et de Besançon. » Nous avons cru d'abord qu'il y avait eu une chambre de Besançon réunie à celle de Metz. Nous avons consulté tous les auteurs, nous avons trouvé que jamais il n'y eut à Besançon de chambre instituée pour juger quelles terres voisines pouvaient appartenir à la France. Il n'y eut, en 1680, que le conseil de Brisach et celui de Metz chargés de réunir à la France les terres qu'on croyait démembrées de l'Alsace et des Trois-Évêchés. Ce fut le parlement de Besançon qui réunit pour quelque temps Montbelliard à la France. (*Note de Voltaire.*)

par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne ; il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Alost et tout son bailliage, que les ministres avaient oublié, disait-il, d'insérer dans les conditions de la paix; et, sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg (1682).

En même temps il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince duc de Mantoue (1681), qui aurait vendu tout son État pour fournir à ses plaisirs.

En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois prédécesseurs de Louis XIV n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'association. Les Anglais menacèrent ; les Espagnols voulurent la guerre ; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer ; mais aucune puissance n'osait alors porter les premiers coups [1].

Le roi, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. (1680) Il portait enfin sa marine au delà des espérances des Français et des craintes de l'Europe : il eut soixante mille matelots (1681, 1682). Des lois aussi sévères que celles de la discipline des armées de terre retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir. L'Angleterre et la Hollande, ces puissances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer, ni de si bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, et des gardes marines dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public.

Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un arse-

1. On a prétendu que ce fut alors que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, dit publiquement : « Je n'ai pu avoir son amitié, je mériterai son estime. » Ce mot a été recueilli par plusieurs personnes, et l'abbé de Choisy le place vers l'année 1672. Il peut mériter quelque attention, parce qu'il annonçait de loin les ligues que forma Guillaume contre Louis XIV ; mais il n'est pas vrai que ce fût à la paix de Nimègue que le prince d'Orange ait parlé ainsi ; il est encore moins vrai que Louis XIV eût écrit à ce prince : « Vous me demandez mon amitié, je vous l'accorderai quand vous en serez digne. » On ne s'exprime ainsi qu'avec son vassal : on ne se sert point d'expressions si insultantes envers un prince avec qui on fait un traité. Cette lettre ne se trouve que dans la compilation des *Mémoires de Maintenon*, et nous apprenons que ces *Mémoires* sont décriés par le grand nombre d'infidélités qu'ils renferment. (*Note de Voltaire.*)

nal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grâce, se remplissaient de vaisseaux : la nature était forcée à Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient cent canons, et quelques-uns davantage. Ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Ses escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme, nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de *petit Renaud,* qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui déterrait le mérite dans l'obscurité, l'avait souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de Renaud que l'on suivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide. La proposition révolta. Il essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre; mais sa fermeté, et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'essai de cette nouveauté.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux Duquesne, qui était chargé de l'entreprise, et n'en attendait aucun succès. Duquesne et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. (28 octobre 1681) Une partie de la ville fut écrasée et consumée ; mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne servit qu'à multiplier les calamités humaines, et fut plus d'une fois redoutable à la France, où il fut inventé[1].

1. Cet appareil est plus effrayant que l'effet n'en est terrible. Les bombes sont mal ajustées; les bâtiments qui les portent manœuvrent mal, sont aisément désemparés, le feu y prend fréquemment, et les frais de ces armements excèdent de beaucoup le dommage qu'ils peuvent causer. On prétend que le dey d'Alger ayant su ce que l'expédition de Duquesne avait coûté à Louis XIV : « Il n'avait qu'à m'en donner la moitié, dit-il, j'aurais brûlé la ville tout entière. » (K.)

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des soins de Colbert. Louvois faisait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtissait Huningue, Sar-Louis, les forteresses de Strasbourg, Mont-Royal, etc. ; et pendant que le royaume acquérait tant de force au dehors, on ne voyait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV. Son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Son bonheur et sa gloire étaient encore relevés par la faiblesse de la plupart des autres rois, et par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et surtout les Turcs, qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis persécutait les protestants en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire, mais protégeait sous main les protestants et les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une singularité bizarre, a presque toujours attendu que l'empereur fût en paix pour se déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682 ; et, l'année d'après, l'armée ottomane, forte, dit-on, de plus de deux cent mille combattants, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées telles que la France en avait, ni corps d'armée capables de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipitation, et se retira jusqu'à Lintz, à l'approche des Turcs ; et quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine à la tête d'une petite armée, déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir comme il pourrait la fortune de l'empire [1].

Personne ne doutait que le grand-vizir Kara Mustapha, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue à la vérité par une garnison dont le fonds devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV espéra, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Al-

1. Voyez les étranges particularités du siége de Vienne, dans l'*Essai sur les Mœurs* et dans les *Annales de l'Empire* (tome XIII, pages 147-148, 601 et suiv.).

lemagne, désolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'empire, et faire son fils roi des Romains.

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques, dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche espagnole le pouvoir d'aider la branche allemande, prête à succomber : il voulait pour prix de son inaction qu'on le satisfît sur plusieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement sur ce bailliage d'Alost, qu'on avait oublié d'insérer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg, en 1682, sans attendre qu'on le satisfît, et il s'abstint de toute hostilité une année entière. Cette générosité se démentit enfin pendant le siége de Vienne. Le conseil d'Espagne, au lieu de l'apaiser, l'aigrit ; et Louis XIV reprit les armes dans les Pays-Bas, précisément lorsque Vienne était prête de succomber : c'était au commencement de septembre; mais, contre toute attente, Vienne fut délivrée. La présomption du grand-vizir, sa mollesse, son mépris brutal pour les chrétiens, son ignorance, sa lenteur, le perdirent : il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prise. Le roi de Pologne, Jean Sobieski, eut le temps d'arriver, et avec le secours du duc de Lorraine il n'eut qu'à se présenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute (12 septembre 1683). L'empereur revint dans sa capitale avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorsque son libérateur sortait de l'église [1], où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour son texte : « Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean. » Vous avez déjà vu [2] que le pape Pie V avait appliqué ces paroles à don Juan d'Autriche, après la victoire de Lépante. Vous savez que ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. L'empereur Léopold fut à la fois triomphant et humilié. Le roi de

1. Léopold ne vit Sobieski qu'à cheval et en pleine campagne. Il avait délibéré sur l'étiquette qu'il devait observer avec son libérateur; et ayant assemblé son conseil, il demanda comment un empereur devait recevoir un roi électif : « A bras ouverts, s'il a sauvé l'empire », répondit le duc de Lorraine. Il fut le seul de son avis. (K.)

2. Dans l'*Essai sur les Mœurs*. (*Note de Voltaire.*) — Voyez tome XII, page 453.

France, n'ayant plus rien à ménager, fit bombarder Luxembourg. Il se saisit de Courtrai (novembre 1683), de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications ; tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes ; et la paix de Nimègue, enfreinte, fut changée en une trêve (août 1684) de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et sa principauté, qu'il venait de prendre.

(Avril 1684) Il était encore plus redouté sur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus, avant lui, que par les esclaves que faisaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon, et recevoir la paix ; ils rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent, ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli, firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que lorsque Damfreville, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens au nom du roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglais qui, étant déjà à bord, soutinrent à Damfreville que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre : « Ces gens-ci, dit-il, prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi, le mien ne prend pas la liberté de leur offrir sa protection ; je vous les remets : c'est à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre. » Tous les Anglais furent remis aux fers. La fierté anglaise, la faiblesse du gouvernement de Charles II, et le respect des nations pour Louis XIV, se font connaître par ce trait.

Tel était ce respect universel qu'on accordait de nouveaux honneurs à son ambassadeur à la Porte Ottomane, tel que celui du sopha ; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui sont sous la protection du Grand Seigneur.

La république de Gênes s'abaissa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens. Elle construisait quatre galères pour le service de l'Espagne. Le roi lui défendit par son envoyé Saint-Olon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, et la menaça d'un châtiment prompt si elle ne se soumettait à ses volontés. Les Génois, irrités de cette entreprise sur leur liberté, et comptant trop sur le secours de l'Espagne, ne firentaucune satis-

faction. Aussitôt quatorze gros vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates, sortent du port de Toulon. Seignelai, nouveau secrétaire de la marine, et à qui le fameux Colbert, son père, avait déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même sur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et ministre, avide de toute espèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, et mêlant les plaisirs aux affaires sans qu'elles en souffrissent. Le vieux Duquesne commandait les vaisseaux, le duc de Mortemar les galères; mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'État. On arrive devant Gênes; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes (17 mars 1684)[1], et réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gênes la superbe*. Quatorze[2] mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale. (22 février 1685) Le roi exigea que le doge de Gênes et quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles, et, de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction, et ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Imperiale Lescaro, doge de Gênes, avec les sénateurs Lomellino, Garibaldi, Durazzo, et Salvago, vinrent à Versailles[3] faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent : son discours et ses marques de soumission étaient dictés par Seignelai. Le roi l'écouta, assis et couvert; mais, comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita Lescaro et les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres Louvois, Croissy, et Seignelai, lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent. » Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de Seignelai lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit : *C'est de m'y voir.*

1. Le bombardement de Gênes est du mois de mai.

2. L'édition encadrée de 1775, et, d'après elle, les éditions de Kehl, disent *quatorze mille*. Dans les éditions antérieures à 1775, on lit *quatre mille*. (B.)

3. 15 mai 1685.

(1684) L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam[1], pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européans sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance[2], était devenu *Barcalon*, c'est-à-dire premier ministre ou grand-vizir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais : ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. La religion, dont les ressorts font jouer la politique du monde depuis Siam jusqu'à Paris, servit encore à ses desseins. Il envoya, au nom du roi de Siam, son maître, une solennelle ambassade avec de grands présents à Louis XIV, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites, et depuis il y joignit des officiers avec huit cents soldats ; mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt quatre ans après, victime de son ambition ; quelque peu des Français qui restèrent auprès de lui furent massacrés ; d'autres, obligés de fuir ; et sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée par le successeur du roi de Siam à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née.

Cette soif de gloire, qui portait Louis XIV à se distinguer en tout des autres rois, paraissait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. Odescalchi, Innocent XI, fils d'un banquier du Milanais, était sur le trône de l'Église. C'était un homme vertueux, un pontife sage, peu théologien, prince courageux, ferme et magnifique. Il secourut contre les Turcs l'em-

1. 28 septembre 1684. De nouveaux ambassadeurs de Siam arrivèrent à Paris en juillet 1686.

2. Le P. Dorléans a publié une *Histoire de M. Constance*, 1692, in-12. Une autre *Histoire de M. Constance*, par Deslandes, a été imprimée en 1756, petit in-8°.

pire et la Pologne de son argent, et les Vénitiens de ses galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît si vivement le parti des empereurs, qui se disent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome; mais Odescalchi était né sous la domination autrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi, qui, de son côté, lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, sans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis longtemps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé sur un point d'honneur dont se piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambassadeurs à Rome étendaient le droit de franchise et d'asile, affecté à leur maison, jusqu'à une très-grande distance, qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions, toujours soutenues, rendaient la moitié de Rome un asile sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, et le fisc en était appauvri.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne, et du nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, prince catholique, qu'ils renonçassent à ces droits odieux. Le nonce Ranucci proposa à Louis XIV de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité et au bon ordre de Rome. Louis, très-mécontent du pape, répondit « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'était à lui de servir d'exemple[1] ». Il envoya à Rome le marquis de Lavardin en ambassade pour braver le pape. (16 novembre 1687) Lavardin entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers, et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre. Le pape est le seul souverain à qui on pût envoyer une telle ambassade : car la supériorité qu'il affecte sur les têtes couronnées leur donne toujours envie de l'humilier, et la faiblesse de son État fait qu'on l'outrage toujours impunément.

1. Il est singulier que des ministres osent porter leur mépris pour leur maître jusqu'à lui faire dire que *c'est à lui de servir d'exemple;* et cet exemple était celui de favoriser chez un de ses voisins la contrebande, qu'il réprimait dans ses États par un code barbare, et de protéger contre les lois les voleurs et les assassins. (K.)

Tout ce qu'Innocent XI put faire fut de se servir, contre le marquis de Lavardin, des armes usées de l'excommunication : armes dont on ne fait pas même plus de cas à Rome qu'ailleurs, mais qu'on ne laisse pas d'employer comme une ancienne formule, ainsi que les soldats du pape sont armés seulement pour la forme.

Le cardinal d'Estrées, homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'Estrées, ayant été obligé de voir souvent le marquis de Lavardin, ne put être ensuite admis à l'audience du pape sans recevoir l'absolution ; en vain il s'en défendit, Innocent XI s'obstina à la lui donner, pour conserver toujours cette autorité imaginaire par les usages sur lesquels elle est fondée.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours soutenu par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du soin de diviser ou de combattre l'empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de Furstenberg, évêque de Strasbourg, sa créature et la victime de ses intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait emprisonner dans la dernière guerre comme un Allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui par là devient électeur. Celui qui remplissait ce siége était Ferdinand de Bavière, autrefois l'allié, et depuis l'ennemi du roi, comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi, répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promesses, firent élire le cardinal de Furstenberg comme coadjuteur ; et après la mort du prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu, et l'empereur a celui de confirmer à l'électorat. L'empereur et le pape Innocent XI, persuadés que c'était presque la même chose de laisser Furstenberg sur ce trône électoral et d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune Bavière[1], frère du dernier mort. (Octobre 1688) Le roi se vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin au sujet des droits de la princesse palatine, Madame, seconde femme de Monsieur : droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage. La guerre faite à l'Espagne, en 1667, pour les droits de Marie-Thérèse malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats sont faits pour les particuliers.

1. Joseph Clément ; voyez les *Annales de l'Empire*, tome XIII, page 210.

Voilà comme le roi, au comble de sa grandeur, indisposa, ou dépouilla, ou humilia, presque tous les princes; aussi presque tous se réunissaient contre lui.

CHAPITRE XV.

LE ROI JACQUES DÉTRÔNÉ PAR SON GENDRE GUILLAUME III, ET PROTÉGÉ PAR LOUIS XIV.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et par son courage. Il voulait abaisser le roi de France, et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'empereur, une partie de l'empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg (1687); ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent à ces puissances. Le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le Nord, la Suède était alors du parti des Impériaux, et le Danemark était un allié inutile de la France. Plus de cinq cent mille protestants, fuyant la persécution de Louis, et emportant avec eux hors de France leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion[1].) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'ami que le roi Jacques.

Jacques, roi d'Angleterre, successeur de Charles II son frère, était catholique comme lui; mais Charles n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique, sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère : il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes n'avait pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. Jacques, au

1. Chapitre XXXVI, du *Calvinisme*.

contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion romaine par persuasion, joignit à sa créance l'esprit de parti et de zèle. S'il eût été mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglais n'eussent jamais troublé son règne; mais il avait formé le dessein de rétablir dans son royaume[1] le catholicisme, regardé avec horreur par ces royalistes républicains comme la religion de l'esclavage. C'est une entreprise quelquefois très-aisée de rendre une religion dominante dans un pays. Constantin, Clovis, Gustave Vasa, la reine Élisabeth, firent recevoir sans danger, chacun par des moyens différents, une religion nouvelle; mais pour de pareils changements, deux choses sont absolument nécessaires : une profonde politique, et des circonstances heureuses; l'une et l'autre manquaient à Jacques.

Il était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient despotiques; que ceux de Suède et de Danemark le devenaient alors; qu'enfin il ne restait plus dans le monde que la Pologne et l'Angleterre où la liberté des peuples subsistât avec la royauté. Louis XIV l'encourageait à devenir absolu chez lui, et les jésuites le pressaient de rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit si malheureusement qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il agit

1. On trouve, dans la compilation des *Mémoires de Maintenon*, au tome III, chapitre IV, intitulé *du roi et de la reine d'Angleterre*, un tissu étrange de fausselés. Il y est dit que les jurisconsultes proposèrent cette question : « Un peuple a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité qui veut le forcer à croire? » Ce fut précisément le contraire. On s'opposa en Angleterre à la tolérance du roi pour la communion romaine. On agita cette question : « Si le roi pouvait dispenser du serment du test ceux qu'il admettait aux emplois? »

Le même auteur dit que le pape Innocent XI donna au prince d'Orange deux cent mille ducats pour aller détruire la religion catholique en Angleterre.

Le même auteur, avec la même témérité, prétend qu'Innocent XI fit dire des milliers de messes pour l'heureux succès du prince d'Orange. Il est reconnu que ce pape favorisa la ligue d'Augsbourg; mais il ne fit jamais de démarches si ridicules et si contraire aux bienséances de sa dignité. L'envoyé d'Espagne à la Haye fit des prières publiques pour l'heureux succès de la flotte hollandaise. M. d'Avaux le manda au roi.

Le même auteur fait entendre que le comte d'Avaux corrompait des membres de l'Etat : il se trompe, c'est le comte d'Estrade. Il se trompe encore sur le temps; c'était vingt-quatre ans auparavant. Voyez la lettre de M. d'Estrade à M. de Lyonne, du 17 septembre 1665.

Le même auteur ose citer l'évêque Burnet, et lui faire dire, pour exprimer un vice du prince d'Orange, que ce prince n'aimait que *les portes de derrière*. Il n'y a pas un mot dans toute l'histoire de Burnet qui ait le moindre rapport à cette expression si basse et si indigne de l'histoire. Et si quelque faiseur d'anecdotes avait jamais prétendu que l'évêque Burnet eût laissé échapper dans la conversation un mot aussi indécent, ce témoignage obscur ne pourrait prévaloir contre une histoire authentique. (*Note de Voltaire.*)

d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire : ayant publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites, des capucins; mettant en prison sept évêques anglicans, qu'il eût pu gagner; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt en accorder de nouveaux; renversant avec hauteur des lois qu'il fallait saper en silence; enfin se conduisant avec si peu de ménagement que les cardinaux de Rome disaient, en plaisantant, « qu'il fallait l'excommunier, comme un homme qui allait perdre le peu de catholicisme qui restait en Angleterre ». Le pape Innocent XI n'espérait rien des entreprises de Jacques, et refusait constamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite Peters. Ce jésuite était un intrigant impétueux qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'État se réunirent en secret contre les desseins du roi. Ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence et un secret qui endormirent la confiance de la cour.

[1] Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cent mille florins de rente; mais telle était sa politique heureuse que l'argent, la flotte, les cœurs des États-Généraux, étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et Jacques cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. Barillon, ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. Louis XIV ne le fut pas : il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, et qui les demanda ensuite, lorsqu'il n'était plus temps et que la flotte du prince, son gendre, était à la voile. Tout lui manqua à la fois comme il se manqua à lui-même. (Octobre 1688) Il écrivit

1. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* avance que le prince d'Orange, voyant que les États-Généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée, et dit ces mots : « Messieurs, il y aura guerre au printemps prochain, et je demande qu'on enregistre cette prédiction. » Il cite le comte d'Avaux.

Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de faussetés. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'Avaux ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange. Il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. Voyez sa lettre au roi, du 20 mai. (*Note de Voltaire.*)

en vain à l'empereur Léopold, qui lui répondit : « Il ne vous est arrivé que ce que nous vous avions prédit. » Il comptait sur sa flotte; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes; et s'il les avait menés au combat sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu; mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent; entre autres, ce fameux Churchill, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, et si illustre sous le nom de duc de Marlborough. Il était favori de Jacques, sa créature, le frère de sa maîtresse, son lieutenant général dans l'armée; cependant il le quitta, et passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemark, gendre de Jacques, enfin sa propre fille, la princesse Anne, l'abandonnèrent.

Alors, se voyant attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre; ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis; haï des sujets mêmes qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais; après avoir vu sa garde relevée sans coup férir par celle du prince, chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume : il alla chercher un asile en France[1].

Ce fût là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes, si longtemps contestées, des droits du roi et de ceux du peuple; et ayant prescrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès lors ce prince ne fut plus connu, dans la plus grande partie de l'Europe, que sous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre et libérateur de la nation. Mais en France il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des États de son beau-père.

(Janvier 1689) Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant, implorer la

1. On peut consulter sur ces détails les *Mémoires du chevalier Dalrymple*, déjà cités. Nous n'en rapporterons ici qu'une anecdote. Jacques, qui, sous le règne de son frère, l'avait empêché de faire grâce au lord Russel, appela auprès de lui le vieux comte de Bedford, père de Russel, et le conjura d'employer en sa faveur son crédit sur les pairs. « Sire, j'avais un fils, répondit le comte; il aurait pu vous servir. » (K.)

protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et surtout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou [1]. « Je vous rends, madame, lui dit-il, un triste service ; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux. » Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France : tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présents de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes.

Il y avait parmi tous ces présents une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs par an pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose auprès des préparatifs qu'on faisait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand ; mais Jacques parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'estime. Il ne voyait guère que des jésuites. Il alla descendre chez eux à Paris, dans la rue Saint-Antoine. Il leur dit qu'il était jésuite lui-même ; et ce qui est de plus singulier, c'est que la chose était vraie. Il s'était fait associer à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglais, étant encore duc d'York. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain dans son antichambre : « Voilà un bonhomme qui a quitté trois royaumes pour une messe [2]. » Il ne recevait de Rome que des indulgences et des pas-

1. Voyez les *Lettres de madame de Sévigné*, et les *Mémoires de madame de La Fayette, etc.* (*Note de Voltaire.*)

2. On attribue le même propos à Charles II. « Mon frère, disait-il, perdra trois royaumes pour une messe, et le paradis pour une fille. » On fit cette chanson, attribuée à Fontenelle :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois ;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ses pâques. (K.)

quinades. Enfin, dans toute cette révolution, sa religion lui rendit si peu de services que, lorsque le prince d'Orange, le chef du calvinisme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi son beau-père, le ministre du roi catholique à la Haye avait fait dire des messes pour l'heureux succès de ce voyage.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, et des libéralités de Louis XIV envers lui, c'était un spectacle digne de quelque attention de voir Jacques toucher les écrouelles[1] au petit couvent des Anglaises; soit que les rois anglais se soient attribué ce singulier privilége, comme prétendants à la couronne de la France, soit que cette cérémonie soit établie chez eux depuis le temps du premier Édouard.

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraissait considérable. Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le transport. Tous les officiers, les courtisans, les prêtres même, qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite Innès, recteur du collége des Écossais à Paris, était son secrétaire d'État. Un ambassadeur (c'était M. Davaux) était nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce, furent embarquées sur la flotte; on y porta jusqu'aux meubles les plus vils et jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain. Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, et lui dit en l'embrassant : « Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux est de ne nous jamais revoir. » (12 mai 1689) A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irlande avec cet appareil que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de Château-Renaud, et une infinité de navires de transport, le suivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement, et, ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

(Mars 1690) Bientôt après un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin Tourville, vice-amiral de France, avec soixante et douze

1. Sur les écrouelles, voyez tome XI, page 365; l'article ÉCROUELLES dans le *Dictionnaire philosophique*, et, dans la *Correspondance*, la lettre de Frédéric II, du 27 juillet 1775.

grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise et hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures (juillet 1690) : Tourville, Château-Renaud, d'Estrées, Nemond, signalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux, brisés et démâtés, allèrent échouer et se brûler sur leurs côtes[1]. Le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors ce que Louis XIV souhaitait depuis vingt années, et ce qui avait paru si peu vraisemblable, arriva : il eut l'empire de la mer, empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses flottes. Seignelai, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit, par leur moyen, une descente aisée à Tingmouth.

On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux et l'État, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

Le roi Jacques ne seconda pas en Irlande ces secours de Louis XIV. Il avait avec lui près de six mille Français et quinze mille Irlandais. Les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur. Son concurrent Guillaume était absent; cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londonderry ; il la pressa par un siége opiniâtre, mais mal dirigé, pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien, nommé Walker. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche et au combat. Il faisait braver aux habitants la famine et la mort. Enfin le prêtre contraignit le roi de lever le siége.

Cette première disgrâce en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur : Guillaume arriva, et marcha à lui. La rivière de Boyne était entre eux. (11 juillet 1690) Guillaume entreprend de

1. Sur ces dix-sept, il n'y eut de détruits que deux navires de la marine anglaise. On accusa l'amiral anglais Torrington, qui fut envoyé à la Tour de Londres, d'avoir ménagé à dessein l'escadre britannique. (G. A.)

la franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules; mais à l'autre bord il fallait encore traverser un marais; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit passer son armée en trois endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vu de si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux[1]. Il y a des nations dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses, et des armes[2]. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boyne, les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques n'ayant paru, dans l'engagement, ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier[3]. Il avait toujours cependant montré beaucoup de valeur; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et

1. Le *Mercure* de 1753, juin, premier volume, contient, page 140, une *Lettre à M. de Voltaire, sur son Histoire de Louis XIV, par M****. L'auteur de cette *Lettre*, qui, dans la guerre d'Irlande, combattit contre Guillaume, après quelques détails sur différents combats demande à Voltaire comment il a « pu dire que les Irlandais s'étaient toujours mal battus chez eux ». (B.)

2. On lisait dans les premières éditions, « la supériorité que les blancs ont sur les nègres ». M. de Voltaire effaça cette expression injurieuse. L'état presque sauvage où était l'Irlande lorsqu'elle fut conquise, la superstition, l'oppression exercée par les Anglais, le fanatisme religieux qui divise les Irlandais en deux nations ennemies: telles sont les causes qui ont retenu ce peuple dans l'abaissement et dans la faiblesse. Les haines religieuses se sont assoupies, et il a repris sa liberté. Les Irlandais ne le cèdent plus aux Anglais, ni en industrie, ni en lumières, ni en courage. (K.) — L'édition de Berlin, 1751, deux volumes petit in-12, est la seule dans laquelle on lise: « Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais cette espèce de supériorité que les hommes blancs ont sur les nègres. » Les éditions de 1752 ont le texte actuel. (B.)

3. Les nouveaux *Mémoires de Berwick* disent le contraire; mais plusieurs historiens, et entre autres le chevalier Dalrymple, sont d'accord avec M. de Voltaire. Schomberg, qui avait quitté le service de France à cause de sa religion, combattit les troupes françaises à la tête des réfugiés français. Blessé mortellement, il criait aux troupes qui passaient devant lui: « A la gloire, mes amis! à la gloire! » Ces troupes ayant été mises en désordre, Callemotte, qui remplaçait Schomberg, les rallia, et leur montrant les régiments français: « Messieurs, voilà vos persécuteurs. » Ainsi les dragonnades furent une des principales causes de la perte de la bataille de la Boyne, et de l'oppression des catholiques dans les trois royaumes. (K.)

le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier qui représentaient le prince d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la Bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'allégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et Français et étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume. Cependant, si on veut faire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun des Français avait alors l'injustice de le mépriser. Il avait presque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ses défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, ne paraissait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de Louis XIV. Paris, idolâtre de son roi, le croyait réellement invincible. Les réjouissances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de Louis, et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité, et un usurpateur comme un sacrilége. Le petit peuple, qui avait vu Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis XIV, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur; mais les gens sages pensaient modérément.

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français, qui avaient inutilement combattu, et les familles irlandaises catholiques qui, étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractères de Guillaume et de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des événements remarqueront que le roi Guillaume, après sa victoire, fit publier un pardon général; et que le roi Jacques, vaincu, en passant par une

petite ville nommée Galloway, fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes [1]. De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à Jacques quelques villes en Irlande, entre autres Limerick, où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de Jacques, fit passer encore trois mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroît de libéralité, il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple et à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons; des selles, des brides, des housses pour plus de vingt mille chevaux; des canons avec leurs affûts, des fusils, des pistolets, des épées pour armer vingt-six mille hommes; des vivres, des habits, et jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. Jacques ne vint point. Limerick se rendit : les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille Irlandais, tant soldats que citoyens fugitifs.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant il tenta encore de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que Jacques avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'Estrées, changea; il ne put joindre Tourville, dont les quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent

1. On nie ce fait dans les *Mémoires de Berwick*, et Dalrymple n'en parle point. On peut voir, dans ce dernier historien, les détails de la conduite de Guillaume, qui fut politique et dur, beaucoup plus que généreux. (K.)

après un combat de dix heures (29 juillet 1692[1]). Russel, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte, et les capitaines y firent mettre le feu pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances[2].

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de Louis XIV. Seignelai, qui après Colbert son père avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'État de la marine, ne la laissa point périr. Le même esprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrâce de la Hogue, des flottes aussi nombreuses qu'elle en avait eu déjà : car Tourville se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, et d'Estrées en avait trente, sans compter ceux qui étaient dans les ports (1696) ; et même, quatre ans après, le roi fit encore un armement plus considérable que tous les précédents pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt mille Français ; mais cette flotte ne fit que se montrer, les mesures du parti de Jacques ayant été aussi mal concertées à Londres

1. La bataille de la Hogue est du 29 mai.

2. Tourville avait ordre de combattre, et ce fut lui qui attaqua la flotte anglaise. Seignelai lui avait reproché de n'avoir pas osé, l'année précédente, aller brûler les vaisseaux anglais dans leurs ports, après la défaite de leur flotte. Tourville parut regarder ce reproche comme un soupçon sur sa bravoure. « Vous ne m'avez pas entendu, répliqua le ministre ; il y a des hommes qui sont braves de cœur et poltrons de tête. »

Russel, qui commandait la flotte anglaise, avait une correspondance secrète avec Jacques. Lui, Marlborough, plusieurs chefs du parti populaire, avaient formé le projet de rétablir Jacques, en lui imposant des conditions encore plus dures que celles qu'ils avaient forcé le prince d'Orange d'accepter. Russel avait écrit à Jacques de remettre la descente à l'hiver, et surtout d'éviter que la flotte française n'attaquât la sienne; qu'il le connaissait incapable de sacrifier à aucun intérêt l'honneur du pavillon britannique. Jacques avait encore d'autres intelligences dans la flotte.

On a prétendu que Russel, voyant qu'on le forçait à combattre, déconcerta ces intelligences en changeant les capitaines suspects la veille de l'action. Dalrymple rapporte, au contraire, qu'on en donna le conseil au prince d'Orange, mais qu'il prit le parti de faire écrire par la reine à Russel qu'on avait cherché à lui donner des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers, et proposé de les changer, mais qu'elle ne ferait aucun changement, regardant ces imputations comme l'ouvrage de ses ennemis et des leurs. Russel lut publiquement la lettre, et tous jurèrent de mourir pour leur reine et pour leur patrie.

On a dit que Jacques, placé sur le rivage, voyant combattre les mêmes vaisseaux avec lesquels il avait gagné des batailles, ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à eux contre lui-même. Cependant il avait demandé à combattre sur la flotte française. (K.)

que celles de son protecteur avaient été bien prises en France.

Il ne resta de ressource au parti du roi détrôné que dans quelques conspirations contre la vie de son rival. Ceux qui les tramèrent périrent presque tous du dernier supplice, et il est à croire que, quand même elles eussent réussi, il n'eût jamais recouvré son royaume. Il passa le reste de ses jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis et d'une pension de soixante et dix mille francs qu'il eut la faiblesse de recevoir en secret de sa fille Marie, par laquelle il avait été détrôné[1]. Il mourut en 1700[2], à Saint-Germain. Quelques jésuites irlandais prétendirent qu'il se faisait des miracles à son tombeau[3]. On parla même de faire canoniser à Rome, après sa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant sa vie.

Peu de princes furent plus malheureux que lui, et il n'y a aucun exemple dans l'histoire d'une maison si longtemps infortunée. Le premier des rois d'Écosse ses aïeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, mourut assassiné avec sa femme par la main de ses sujets. Jacques II, son fils, fut tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais. Jacques III, mis en prison par son peuple, fut tué ensuite par les révoltés dans une bataille. Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit. Marie Stuart, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix-huit ans en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais, et eut la tête tranchée. Charles Ier, petit-fils de Marie, roi d'Écosse et d'Angleterre, vendu par les Écossais et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique. Jacques son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux; et nous avons vu le prince Charles-Édouard, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi Jean Sobieski, son aïeul maternel, exécuter les exploits et essuyer les malheurs les plus incroyables[4]. Si quelque chose jus-

1. On a nié ce fait dans les *Mémoires de Berwick*. Nous observerons que M. de Voltaire a été lié intimement avec les personnes qui connaissaient le mieux les petits détails de la cour de Saint-Germain. (K.)

2. En 1701, ainsi qu'on le lit page 13.

3. On a poussé le ridicule jusqu'à dire que ses reliques avaient guéri un évêque d'Autun de la fistule. (*Note de Voltaire.*)

4. Voyez les chapitres XXIV et XXV du *Précis du Siècle de Louis XV*.

tifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs qui a persécuté la maison de Stuart pendant plus de trois cents années.

CHAPITRE XVI.

DE CE QUI SE PASSAIT DANS LE CONTINENT, TANDIS QUE GUILLAUME III ENVAHISSAIT L'ANGLETERRE, L'ÉCOSSE ET L'IRLANDE, JUSQU'EN 1697. NOUVEL EMBRASEMENT DU PALATINAT. VICTOIRES DES MARÉCHAUX DE CATINAT ET DE LUXEMBOURG, ETC.

N'ayant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun État n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'empereur et l'empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef; la Savoie, et presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France; et tous ensemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattants. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie, et en Afrique, n'en a jamais eu autant, et l'empire romain n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois. Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore sorti du Texel pour aller chasser le roi son beau-père, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et sur le Rhin. Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes [1],

1. Voyez Saint-Simon, chapitre CCXIX.

son fils le dauphin, qu'on nommait Monseigneur : prince doux dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, qui paraissait tenir en tout de sa mère. Il était âgé de vingt-sept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien assuré, par son caractère, qu'il n'en abuserait pas. Le roi lui dit publiquement à son départ (22 septembre 1688) : « Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite ; allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. »

Ce prince eut une commission spéciale pour commander, comme s'il eût été simplement l'un des généraux que le roi eût choisi. Son père lui écrivait : « A mon fils le dauphin, mon lieutenant général, commandant mes armées en Allemagne. »

On avait tout prévu et tout disposé pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de son nom et de sa présence, ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras commandait réellement l'armée. Boufflers avait un corps de troupes en deçà du Rhin ; le maréchal d'Humières, un autre vers Cologne, pour observer les ennemis. Heidelberg, Mayence, étaient pris. Le siége de Philipsbourg, préalable toujours nécessaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. Vauban conduisait le siége. Tous les détails qui n'étaient point de son ressort roulaient sur Catinat, alors lieutenant général, homme capable de tout, et fait pour tous les emplois. Monseigneur arriva après six jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de son père, s'exposant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les soldats. Le roi goûtait une joie pure d'avoir un fils qui l'imitait sans l'effacer, et qui se faisait aimer de tout le monde sans se faire craindre de son père.

Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours[1] ; on prit Manheim en trois jours (11 novembre 1688) ; Franckendal en deux ; Spire, Trèves, Vorms, et Oppenheim, se rendirent dès que les Français furent à leurs portes (15 novembre 1688).

Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat dès que ces villes seraient prises. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir en s'unissant au reste de l'Allemagne contre la France. (Février 1689) Il vint à l'armée un ordre de Louis, signé Louvois, de tout réduire

1. Le 29 octobre.

en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes si florissantes et si bien réparées, aux habitants des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfants, sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes ; une autre se réfugia dans les pays voisins, pendant que le soldat, qui passe toujours les ordres de rigueur et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg, séjour des électeurs ; leurs palais furent détruits comme les maisons des citoyens ; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors ; leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis XIV ; mais les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instruments de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils ; mais Louis avait été le maître de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre ; mais, de plus près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui jusque-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté, et blâmèrent même sa politique : car si les ennemis avaient pénétré dans ses États, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres.

Ce danger était à craindre : Louis, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les assemble, on les paye plus difficilement ; elles paraissent plus tard en campagne ; mais la discipline, la patience dans les fatigues, les rendent sur la fin d'une campagne aussi redoutables que les Français le sont au commencement. Le duc de Lorraine Charles V les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son État par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'empire à l'em-

pereur Léopold : il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Mayence, villes très-mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de places. Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois et demi de siége (12 octobre 1689), après que le baron d'Asfeld, qui y commandait, eut été blessé dans un assaut général.

Le marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyants, fit, pour défendre Mayence, des dispositions si bien entendues que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il eut au dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour ; enfin il fallut se rendre, faute de poudre, au bout de sept semaines. Cette défense mérite place dans l'histoire, et par elle-même, et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immense, pleine d'un peuple oisif qui veut juger de tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu d'yeux, regarda d'Uxelles comme un homme timide et sans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de justes éloges, étant, au retour de la campagne, à la comédie sur le théâtre, reçut des huées du public ; on lui cria : *Mayence*. Il fut obligé de se retirer, non sans mépriser, avec les gens sages, un peuple si mauvais estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges[1].

(Juin 1689) Environ dans le même temps, le maréchal d'Humières fut battu à Valcour sur la Sambre, aux Pays-Bas, par le prince de Valdeck ; mais cet échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le roi choisit le maréchal de Luxembourg malgré son ministre, qui le haïssait comme il avait haï Turenne. « Je vous promets, lui dit le roi, que j'aurai soin que Louvois aille droit. Je l'obligerai de sacrifier au bien de mon service la haine qu'il a pour vous : vous n'écrirez qu'à moi, vos lettres ne passeront point par lui[2]. » Luxembourg commanda donc en Flandre, et Catinat en

1. Si Voltaire insiste ici sur la bonne conduite du marquis d'Uxelles, c'est qu'on accusa celui-ci de s'être entendu avec Louvois pour rendre la place au moment où Duras allait la secourir. (G. A.)

2. *Mémoires du maréchal de Luxembourg. (Note de Voltaire.)* — « Il n'est pas vrai, dit toutefois M. Henri Martin, que Luxembourg ait obtenu de corres-

Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de Lorges. Le duc de Noailles avait quelques succès en Catalogne; mais en Flandre sous Luxembourg, et en Italie sous Catinat, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Le maréchal duc de Luxembourg avait dans le caractère des traits du grand Condé, dont il était l'élève : un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances, mais vaste et peu réglé ; plongé dans les intrigues des femmes; toujours amoureux, et même souvent aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable, ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage[1].

[2] Catinat avait dans l'esprit une application et une agilité qui le rendaient capable de tout, sans qu'il se piquât jamais de rien. Il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, et avait quitté cette profession à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes, et fut d'abord enseigne aux gardes-françaises. En 1667 il fit aux yeux du roi, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action qui demandait de la tête et du courage. Le roi la remarqua, et ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par degrés, sans aucune brigue ; philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération ; libre de tous préjugés, et n'ayant point l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie et le métier de courtisan furent ignorés de lui ; il en cultiva plus l'amitié, et en fut plus honnête homme. Il vécut aussi ennemi de l'intérêt que du faste : philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée, prince alors sage, politique, et encore plus malheureux; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées, s'exposant en soldat, entendant aussi bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains cou-

pondre directement avec le roi sans passer par l'intermédiaire du ministre ; on a toute sa correspondance avec Louvois pendant cette campagne et les suivantes. »

1. Voyez les *Anecdotes* à l'article de la *Chambre ardente*, chapitre XXVI. Il est aujourd'hui généralement regardé par les militaires comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et combattre de grandes armées. (*Note de Voltaire.*)

2. On voit, par les *Lettres de madame de Maintenon*, qu'elle n'aimait pas le maréchal de Catinat. Elle n'espère rien de lui ; elle appelle sa modestie *orgueil*. Il paraît que le peu de connaissance qu'avait cette dame des affaires et des hommes, et les mauvais choix qu'elle fit, contribuèrent depuis aux malheurs de la France. (*Id.*)

pés et montagneux, tels que son pays; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais faisant des fautes et comme prince et comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en disposant mal son armée devant celle de Catinat. (18 août 1690) Le général français en profita, et gagna une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Staffarde, dont cette bataille a eu le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté et presque point de l'autre, c'est une preuve incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée[1]. L'armée française n'eut que trois cents hommes de tués; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi. (1691) Catinat passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis retranchés près de Suse, prend Suse, Villefranche, Montalban, Nice, réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, et revient enfin à Montmélian dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait, et le duc de Savoie augmenta la sienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut longtemps sur la défensive; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, et là il gagna une seconde bataille rangée (4 octobre 1693), d'autant plus glorieuse que le prince Eugène de Savoie était un des généraux ennemis.

(30 juin 1690) A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus[2]; et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de Valdeck, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi Guillaume, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie fécond en ressources tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes et de l'argent contre un roi

1. Le duc de Savoie était dans une bonne position, mais il avait négligé d'occuper une vieille digue du Po, et il fut pris en flanc. (G. A.)

2. Plus d'un siècle après, une autre victoire a été remportée à Fleurus par les Français, le 26 juin 1794, sous le commandement du général Jourdan. (B.)

qui n'avait qu'à dire : *Je veux.* (19 septembre 1691) Cependant, après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que la française.

Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes[1]; (9 avril 1691) mais Mons était déjà investi par le maréchal de Luxembourg, et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au siége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, et il laissa Luxembourg disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuse (19 septembre 1691); action très-singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie défirent soixante et quinze escadrons de l'armée ennemie.

Le roi reparut encore au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. Il prit la ville en huit jours (juin 1692), et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne à la tête de quatre-vingt mille hommes[2], et de venir faire lever le siége. Louis retourna encore à Versailles après cette conquête, et Luxembourg tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque, célèbre par l'artifice et par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi Guillaume est découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg. Sur ce faux avis, Luxembourg prend, avec raison, des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine. Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand général, pour n'être pas mis en déroute, il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier; des officiers généraux assez habiles pour rétablir le désordre, et qui eussent la bonne volonté de le faire : car un seul officier supérieur qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général le pouvait aisément sans se commettre.

1. Guillaume n'avait que trente-cinq à quarante mille hommes, réunis à la hâte. (G. A.)

2. Voltaire grossit encore le chiffre. C'est soixante mille hommes environ qu'il faut lire.

Luxembourg était malade, circonstance funeste dans un moment qui demande une activité nouvelle ; (3 août 1692) le danger lui rendit ses forces : il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée, qui n'en avait point ; rétablir la droite tout en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée Philippe duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas alors quinze ans[1]. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif ; mais c'était beaucoup pour animer les soldats qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé servaient tous deux de lieutenants généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé Monsieur le Duc ; l'autre, François-Louis prince de Conti, rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation ; Monsieur le Duc, d'un naturel plus austère, ayant peut-être des qualités plus solides, et le prince de Conti de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire ; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en faisant avancer d'autres ; Monsieur le Duc faisant la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était aussi lieutenant général dans cette armée. Il servait depuis l'âge de douze ans, et quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère le grand-prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, avec le duc de Choiseul, pour chasser un corps d'Anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes seigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes anglaises du roi

1. Né le 2 août 1674, le duc de Chartres avait, le jour de la bataille, dix-huit ans révolus.

Guillaume ; et quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille avec des dragons, et acheva la victoire.

Le roi Guillaume, ayant perdu environ sept mille hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué, et, toujours vaincu mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fit à la cour, à Paris, et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

Monsieur le Duc, le prince de Conti, MM. de Vendôme et leurs amis, trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Toutes les femmes s'empressaient d'attirer leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle ; on les appela des Steinkerques. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la Steinkerque. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empressement. Le peuple s'attroupait partout autour des princes, et on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de Turenne, neveu du héros tué en Allemagne : il donnait déjà des espérances d'égaler son oncle. Ses grâces et son esprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour, et à l'armée.

Le général, en rendant compte au roi de cette bataille mémorable, ne daigna pas seulement l'instruire qu'il était malade quand il fut attaqué.

Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi Guillaume par une marche de sept lieues, et l'atteignit à Nervinde. Nervinde est un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. Guillaume eut le temps de se retrancher pendant la nuit, et de se mettre en bataille. On l'attaque à la pointe du jour (29 juillet 1693) ; on le trouve à la tête du régiment de Ruvigny, tout composé de gentilshommes français que la fatale révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades avaient forcés de quitter et de haïr leur patrie. Ils se vengeaient sur elle des intrigues du jésuite La Chaise et des cruautés

de Louvois. Guillaume, suivi d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui ; mais enfin il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva, et continua le combat avec les efforts les plus obstinés.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nervinde. Le duc de Villeroi fut le premier qui sauta dans les retranchements des ennemis. Deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nervinde que ce même Philippe, duc de Chartres, se montra digne petit-fils de Henri IV. Il chargeait pour la troisième fois à la tête d'un escadron. Cette troupe étant repoussée, il se trouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre ; on le saisit, il se défend seul, il blesse l'officier qui le retenait prisonnier, il s'en débarrasse. On revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince de Condé, qu'on nommait *Monsieur le Duc*, le prince de Conti, son émule, qui s'étaient tant signalés à Steinkerque, combattaient de même à Nervinde pour leur vie comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leur main, ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais aux officiers généraux, depuis que le feu décide de tout dans les batailles.

Le maréchal de Luxembourg se signala et s'exposa plus que jamais ; son fils, le duc de Montmorency, se mit au devant de lui lorsqu'on le tirait, et reçut le coup porté à son père. Enfin le général et les princes reprirent le village une troisième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de Salm, blessé et prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de Luxembourg lui rendait des soins assidus : « Quelle nation êtes-vous ! lui dit ce prince ; il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni de plus généreux amis après la victoire [1]. »

Toutes ces batailles produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Stein-

1. Racine, dans sa lettre à Boileau, du 6 août 1693, rapporte ces paroles un peu différemment, et les met dans la bouche du comte de Solms.

kerque, à Nervinde, ne l'avaient jamais été d'une manière complète. Le roi Guillaume fit toujours de belles retraites, et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de Conti appelait le maréchal de Luxembourg *le Tapissier de Notre-Dame*. On ne parlait que de victoires. Cependant Louis XIV avait autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, toute la Franche-Comté, sans donner un seul combat ; et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies ; on ne pouvait même faire le siége de Bruxelles.

(1er et 2 septembre 1692). Le maréchal de Lorges avait aussi, de son côté, gagné un grand combat près de Spire-bach ; il avait même pris le vieux duc de Virtemberg ; il avait pénétré dans son pays ; mais, après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. Monseigneur vint prendre une seconde fois et saccager Heidelberg, que les ennemis avaient repris ; et ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les Impériaux.

Le maréchal de Catinat ne put, après sa victoire de Staffarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie, ni, après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal[1].

En Espagne, le maréchal de Noailles gagna aussi une bataille (27 mai 1694) sur le bord du Ter. Il prit Gironne et quelques petites places ; mais il n'avait qu'une armée faible, et il fut obligé après sa victoire de se retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés et affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance et de supériorité, l'âme des troupes françaises, diminuait déjà un peu. Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois[2] était mort (16 juillet 1691) ; on était très-mécontent de Barbesieux[3], son fils. (Janvier 1695) Enfin la mort du maréchal de Luxembourg, sous qui les soldats se croyaient invincibles,

1. On laissa prendre Casal, en 1695, au duc de Savoie, par suite d'intelligences secrètes. Voyez chapitre XVII.

2. Voyez une note de Voltaire sur le chapitre XXVII.

3. Voyez, dans les *Mélanges*, à la date de 1748, les *Anecdotes sur Louis XIV*.

sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français. Il y avait déjà longtemps qu'on avait hasardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé[1], et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grâce, Saint-Malo, Dunkerque, et Calais, furent bombardés par les flottes anglaises. (Juillet 1694 et 1695) Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, et qui doit ses embellissements à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement au Havre-de-Grâce furent écrasées et brûlées par les bombes ; mais les fortifications du port furent renversées. C'est en ce sens que la médaille frappée en Hollande est vraie, quoique tant d'auteurs français se soient récriés sur sa fausseté. On lit dans l'exergue en latin : *Le port du Havre brûlé et renversé, etc.* Cette inscription ne dit pas que la ville fut consumée, ce qui eût été faux; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait, en France, prodigué[2] des éloges à Louis XIV pour l'avoir prise, et des railleries et des satires indécentes contre le roi Guillaume pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Guillaume s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la sienne, quand Louis XIV l'assiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications que Vauban avait faites. La garnison française qui la défendit était une armée, car dans le temps qu'il en forma l'investissement, le maréchal de Boufflers se jeta dans la place avec sept régiments de dragons. Ainsi Namur était défendue par seize mille hommes, et prête à tout moment d'être secourue par près de cent mille.

Le maréchal de Boufflers était un homme de beaucoup de mérite, un général actif et appliqué, un bon citoyen, ne songeant

1. Voyez chapitre XIV, page 286.

2. Voyez l'*Ode* de Boileau, et le *Fragment historique* de Racine. L'expérience, dit Racine, avait fait connaître au prince d'Orange combien il était inutile de s'opposer à un dessein que le roi conduisait lui-même. (*Note de Voltaire.*)

qu'au bien du service, ne ménageant pas plus ses soins que sa vie. Les Mémoires du marquis de Feuquières lui reprochent plusieurs fautes dans la défense de la place et de la citadelle ; ils lui en reprochent encore dans la défense de Lille, qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de Louis XIV ont copié servilement le marquis de Feuquières pour la guerre, ainsi que l'abbé de Choisy pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que Feuquières, d'ailleurs excellent officier, et connaissant la guerre par principes et par expérience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'Aristarque et quelquefois le Zoïle des généraux : il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop contre ceux qui servaient l'État des lumières qui eussent été très-utiles s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué, et hardi.

Il reprocha au maréchal de Villeroi plus de fautes, et de plus essentielles qu'à Boufflers. Villeroi, à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes, devait secourir Namur ; mais quand même les maréchaux de Villeroi et de Boufflers eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire (ce qui est bien rare), il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secourue, et se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours du roi Guillaume, arrêtèrent alors nécessairement ceux du maréchal de Villeroi.

Le maréchal de Boufflers, le comte de Guiscard, gouverneur de la ville, le comte du Châtelet de Lomont, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les soldats défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirable, mais qui ne recula pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les travaux sont bien conduits, et que la saison est favorable, on sait à peu près en combien de temps elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. Le roi Guillaume se rendit maître de la ville et de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à Louis XIV (septembre 1695)[1].

1. L'effet de la prise de Namur fut très-grand en Europe. C'était le premier succès considérable de Guillaume sur le continent, et c'était la première fois qu'on enlevait par la force une conquête personnelle à Louis XIV. (G. A.)

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles : vengeance inutile, qu'il prenait sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglais. Tout cela faisait une guerre ruineuse et funeste aux deux partis.

C'est, depuis deux siècles, un des effets de l'industrie et de la fureur des hommes que les désolations de nos guerres ne se bornent pas à notre Europe. Nous nous épuisons d'hommes et d'argent pour aller nous détruire aux extrémités de l'Asie et de l'Amérique. Les Indiens, que nous avons obligés par force et par adresse à recevoir nos établissements, et les Américains dont nous avons ensanglanté et ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorger, et pour se détruire ensuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonies dans les grandes Indes que celle de Pondichéry, formée par les soins de Colbert avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent aux Indes le commerce de la France à peine établi.

(1695) Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue. (1696) Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

Pointis, chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre (mai 1697) auprès de la ligne la ville de Carthagène, magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain, dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et surtout de du Guai-Trouin, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberousse.

Jean-Bart se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot il devint enfin chef d'escadre, ainsi que du Guai-Trouin. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaisseaux marchands fran-

çais, parce qu'il y en avait moins. La mort de Colbert et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Le résultat des expéditions de terre et de mer était donc le malheur universel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que, dans cette guerre, Louis XIV était armé contre son beau-frère, le roi d'Espagne ; contre l'électeur de Bavière, dont il avait donné la sœur à son fils le dauphin ; contre l'électeur palatin, dont il brûla les États après avoir marié Monsieur à la princesse palatine. Le roi Jacques fut chassé du trône par son gendre et par sa fille. Depuis même on a vu[1] le duc de Savoie ligué encore contre la France, où l'une de ses filles était dauphine, et contre l'Espagne, où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens sont des espèces de guerres civiles.

L'entreprise la plus criminelle de toute cette guerre fut la seule véritablement heureuse. Guillaume réussit toujours pleinement en Angleterre et en Irlande. Ailleurs les succès furent balancés. Quand j'appelle cette entreprise criminelle, je n'examine pas si la nation, après avoir répandu le sang du père, avait tort ou raison de proscrire le fils, et de défendre sa religion et ses droits ; je dis seulement que, s'il y a quelque justice sur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi Jacques de le chasser de sa maison. Cette action serait horrible entre des particuliers ; l'intérêt des peuples semble établir une autre morale pour les princes.

CHAPITRE XVII.

TRAITÉ AVEC LA SAVOIE. MARIAGE DU DUC DE BOURGOGNE. PAIX DE RYSWICK. ÉTAT DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE. MORT ET TESTAMENT DE CHARLES II, ROI D'ESPAGNE.

La France conservait encore sa supériorité sur tous ses ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie et le Palatinat. Elle faisait la guerre sur les frontières des autres. C'était un corps puissant et robuste, fatigué d'une longue résistance, et

1. Voyez chapitre XVIII, année 1703.

épuisé par ses victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a plusieurs ennemis à la fois ne peut avoir, à la longue, de salut que dans leur division ou dans la paix. Louis XIV obtint bientôt l'un et l'autre.

Victor-Amédée, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt son parti quand il s'agissait de rompre ses engagements pour ses intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adressa. Le comte de Tessé, depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs, agit d'abord sourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, aussi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas besoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ses avantages. On lui rendait son pays; on lui donnait de l'argent; on proposait le mariage de sa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils de Monseigneur, héritier de la couronne de France. On fut bientôt d'accord (juillet 1696): le duc et Catinat conclurent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allèrent sous prétexte d'un pèlerinage de dévotion qui ne fit prendre le change à personne. Le pape (c'était alors Innocent XII) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, et des invasions des Français, et des taxes continuelles que l'empereur exigeait pour payer ses armées. On voulait que les Impériaux laissassent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus: car la cour de Vienne ne se déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de Louis XIV. On amena sa fille en France, pour épouser, à onze ans (1697), le duc de Bourgogne, qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais proposèrent le château de Rysvick, près de la Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingt mille hommes étaient en Flandre sous Villeroi. Le maréchal de Choiseul en avait quarante mille sur les bords du Rhin. Catinat en avait encore autant en Piémont. Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il gagna un combat, et où il

prit Barcelone (août 1697). Ces nouveaux efforts et ces nouveaux succès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbitrage, et fut refusée comme à Nimègue. Le roi de Suède Charles XI fut le médiateur. (Septembre, octobre 1697) Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits qui étonnèrent également les Français et les alliés. On a cru longtemps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

On prétendait que le grand projet du roi de France était et devait être de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie espagnole dans l'autre branche de la maison d'Autriche. Il espérait, disait-on, que la maison de Bourbon en arracherait au moins quelque démembrement, et que peut-être un jour elle l'aurait tout entière. Les renonciations authentiques de la femme et de la mère de Louis XIV ne paraissaient que de vaines signatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein, qui agrandissait ou la France ou la maison de Bourbon, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puissances toujours soupçonneuses. La paix donnait le temps de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait besoin, et de laisser former dans l'État de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus.

On pense que c'étaient là les motifs secrets de cette paix de Rysvick, qui en effet procura par l'événement le trône d'Espagne au petit-fils de Louis XIV. Cette idée, si vraisemblable, n'est pas vraie; ni Louis XIV ni son conseil n'eurent ces vues, qui semblaient devoir se présenter à eux. C'est un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par lesquels elles semblent conduites. L'intérêt visible de posséder bientôt l'Espagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Rysvick. Le marquis de Torcy en fait l'aveu dans ses Mémoires [1] manuscrits. On fit la paix par lassitude de la guerre, et cette guerre avait été presque sans objet :

1. Ces *Mémoires de Torcy* ont été imprimés depuis, et confirment combien l'auteur du *Siècle de Louis XIV* était instruit de tout ce qu'il avance. (*Note de Voltaire*). — Les *Mémoires de Torcy* ont été, comme on l'a vu page 55, publiés en 1756. La note de Voltaire est de 1761; son texte est de 1752. (B.)

du moins elle n'avait été, du côté des alliés, que le dessein vague d'abaisser la grandeur de Louis XIV; et, dans ce monarque, que la suite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi Guillaume avait entraîné dans sa cause l'empereur, l'empire, l'Espagne, les Provinces-Unies, la Savoie. Louis XIV s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée parce que le roi de France avait usé avec trop de hauteur de ses avantages après la paix de Nimègue. C'était contre sa personne qu'on s'était ligué plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en sûreté la gloire que donnent les armes; il voulut avoir celle de la modération; et l'épuisement qui se faisait sentir dans les finances ne lui rendit pas cette modération difficile.

Les affaires politiques se traitaient dans le conseil : les résolutions s'y prenaient. Le marquis de Torcy, encore jeune, n'était chargé que de l'exécution. Tout le conseil voulait la paix. Le duc de Beauvilliers surtout y représentait avec force la misère des peuples : Mme de Maintenon en était touchée; le roi n'y était pas insensible. Cette misère faisait d'autant plus d'impression qu'on tombait de cet état florissant où le ministre Colbert avait mis le royaume. Les grands établissements en tout genre avaient prodigieusement coûté, et l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenses forcées. Ce mal intérieur étonnait, parce qu'on ne l'avait jamais senti depuis que Louis XIV gouvernait par lui-même. Voilà les causes de la paix de Rysvick[1]. Des sentiments vertueux y influèrent certainement. Ceux qui pensent que les rois et leurs ministres sacrifient sans cesse et sans mesure à l'ambition ne se trompent pas moins que celui qui penserait qu'ils sacrifient toujours au bonheur du monde.

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre : Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi Guillaume, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur, et de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, et des pensions de Louis XIV. Il ne fit plus que des manifestes, sacrifié par son protecteur à la nécessité, et déjà oublié de l'Europe.

1. *Paix precipitee par le seul motif de soulager le royaume. Mémoires de Torcy*, tome Ier, page 50, première édition. (*Note de Voltaire.*)

Les jugements rendus par les chambres de Brisach[1] et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, monuments d'une puissance et d'une fierté dangereuse, furent abolis ; et les bailliages juridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistements, on restitua à l'empire Fribourg, Brisach, Kehl, Philipsbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbach, le Mont-Royal : ouvrages où Vauban avait épuisé son art, et le roi ses finances. On fut surpris dans l'Europe, et mécontent en France, que Louis XIV eût fait la paix comme s'il eût été vaincu. Harlai, Crécy, et Callières, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer, ni à la cour, ni à la ville ; on les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de Louis XIV leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France, et depuis on les loua d'avoir préparé, par ce traité, la succession à la monarchie espagnole ; mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept cents années. Le duc Charles V, appui de l'empire et vainqueur des Turcs, était mort. Son fils Léopold prit, à la paix de Rysvick, possession de sa souveraineté ; dépouillé à la vérité de ses droits réels, car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à sa capitale ; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets : droit dont jamais aucun prince n'a si bien usé que lui.

Il est à souhaiter que la dernière postérité apprenne qu'un des moins grands souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte : il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conservée toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé dans l'empire ; tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince sans pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il a procuré à ses peuples l'abondance, qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, a été mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyait-il la maison

1. Giannone, si célèbre par son utile *Histoire de Naples*, dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il se trompe souvent sur toutes les affaires qui ne sont pas celles de son pays. Il dit, par exemple, qu'à Nimègue Louis XIV fit la paix avec la Suède. Au contraire, la Suède était son alliée. (*Note de Voltaire.*)

d'un gentilhomme en ruine, il la faisait rebâtir à ses dépens : il payait leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des présents avec cet art de donner qui est encore au-dessus des bienfaits ; il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami. Les arts, en honneur dans sa petite province, produisaient une circulation nouvelle qui fait la richesse des États. Sa cour était formée sur le modèle de celle de France. On ne croyait presque pas avoir changé de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis XIV, il faisait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Lunéville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talents jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour et les encourager. Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances, et des plaisirs. « Je quitterais demain ma souveraineté, disait-il, si je ne pouvais faire du bien. » Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, longtemps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils[1] le chemin du trône de l'empire.

Dans le temps que Louis XIV ménageait la paix de Rysvick, qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût alors élective : citoyens et étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à Jean Sobieski, dernier roi; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume, qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de Conti connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nervinde. Il n'avait jamais commandé en chef; il n'entrait point dans les conseils du roi ; Monsieur le Duc avait autant de réputation que lui à la guerre; Monsieur de Vendôme en avait davantage : cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art

1. François Ier, époux de Marie-Thérèse; voyez le chapitre xvii du *Précis du Siècle de Louis XV*.

de plaire et de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. Polignac, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de l'éloquence et des promesses, l'argent qu'Auguste, électeur de Saxe, prodiguait. Louis-François, prince de Conti, fut élu (27 juin 1697) roi par le plus grand parti, et proclamé par le primat du royaume. Auguste fut élu deux heures après par un parti beaucoup moins nombreux; mais il était prince souverain et puissant; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le prince de Conti était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir; il n'avait pour lui que son nom et le cardinal de Polignac. Il fallait, ou que Louis XIV l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère français passa pour en avoir fait trop en envoyant le prince de Conti, et trop peu en ne lui donnant qu'une faible escadre et quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzick. Ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe, assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrâce du prince de Conti ne troubla point la paix du Nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Rysvick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs faisaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise, et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avaient dans cette guerre la supériorité. (1er septembre 1697) La bataille de Zenta, où le prince Eugène battit le Grand Seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-vizir, de dix-sept bachas, et de plus de vingt mille Turcs, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix de Carlovitz (1699), où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Azof; les Polonais, Kaminieck; l'empereur, la Transylvanie. La chrétienté fut alors tranquille et heureuse; on n'entendait parler de guerre ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux dernières années du XVIIe siècle, époque d'une trop courte durée.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le Nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers

qui fussent sur la terre. L'un était le czar Pierre Alexiovitz, empereur de Russie, et l'autre le jeune Charles XII, roi de Suède. Le czar Pierre, supérieur à son siècle et à sa nation, a été, par son génie et par ses travaux, le réformateur ou plutôt le fondateur de son empire. Charles XII, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats et non à des peuples, a été le premier des héros de son temps; mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemark et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII pour lui ravir une partie de ses États. (1700) Le roi Charles, à l'âge de seize ans[1], les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, et passa déjà pour un grand homme dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, et neuf autres années le plus malheureux.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances, qui dévoraient déjà en idée cette succession immense, faisaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfants. Sa femme, ses parents, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les dernières volontés des mourants, l'assiégent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable : quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient au même degré : tous deux descendaient de Philippe III par les femmes; mais Louis était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfants de l'empereur, c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfants de Léopold n'en descendaient pas. Tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table suivante.

1. Il avait dix-huit ans, comme Voltaire le dit dans son *Histoire de Charles XII*.

Branche française. | ROIS D'ESPAGNE. | *Branche allemande.*

PHILIPPE III.

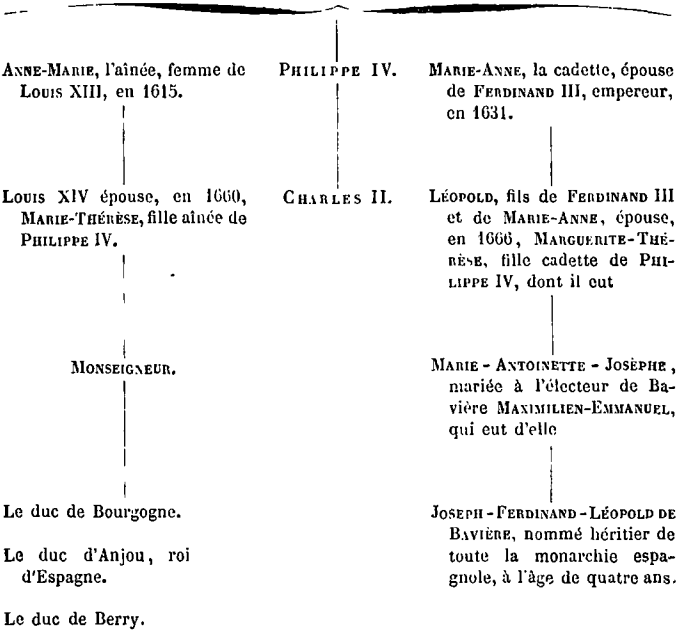

Mais la maison de l'empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne, ensuite le nom d'Autriche; le sang de Maximilien, dont Léopold et Charles II descendaient; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française; enfin les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Rysvick; mais la faiblesse de Charles II avait

dérangé dès l'année 1696 cet ordre de succession, et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel[1]. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans; et quoique cette reine mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur Ferdinand III, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau pour le destiner à la monarchie d'Espagne et du nouveau monde. Charles II, alors gouverné par elle[2], fit un testament secret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696. Charles, ayant depuis perdu sa mère, fut gouverné par sa femme Marie-Anne de Bavière-Neubourg. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur Léopold, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine mère autrichienne avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. Marie-Anne de Bavière fit déchirer le testament qui appelait le jeune Bavarois à la succession, et le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold, et qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes à la paix de Rysvick. Les maisons de France et d'Autriche se craignaient et s'observaient, et elles avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre, et la Hollande alors puissante, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne celle de l'empire, ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le roi de Portugal, Pierre II, se mit au rang des prétendants. Cela était absurde : il ne pouvait tirer son droit que d'un Jean Ier, fils naturel de Pierre le Justicier, au XVe siècle; mais cette prétention chimérique était soutenue par le comte d'Oropesa de la maison de Bragance; il était membre du conseil. Il osa en parler: il fut disgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'un fils de l'empereur recueillit la succession, et il ne pouvait la demander. On ne sait pas posi-

1. Voltaire l'appelle *Maximilien-Marie*, tome XIII, page 214; et *Marie-Emmanuel*, tome XIII, page 603. L'*Art de vérifier les dates* dit *Maximilien-Emmanuel*. (B.)

2. Voyez les *Mémoires de Torcy*, tome Ier, page 52. (*Note de Voltaire.*)

tivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole pendant la vie de Charles II. Il est très-vraisemblable que ce fut le ministre Torcy : car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de Portland Bentinck, ambassadeur de Guillaume III auprès de Louis XIV [1].

(Octobre 1698) Le roi Guillaume entra vivement dans ce projet nouveau. Il disposa dans la Haye, avec le comte de Tallard, de la succession d'Espagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne et les Indes occidentales, sans savoir que Charles II lui avait déjà légué auparavant tous ses États. Le dauphin fils de Louis XIV devait posséder Naples, Sicile, et la province de Guipuscoa, avec quelques villes. On ne laissait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, que le Milanais, et rien à l'archiduc Joseph, fils aîné de Léopold, héritier de l'empire.

Le sort d'une partie de l'Europe et de la moitié de l'Amérique ainsi réglé, Louis promit, par ce traité de partage, de renoncer à la succession entière de l'Espagne. Le dauphin promit et signa la même chose. La France croyait gagner des États ; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe ; toute cette politique fut vaine. Le roi moribond, apprenant qu'on déchirait sa monarchie de son vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour son successeur ou l'empereur Léopold, ou un fils de cet empereur ; qu'il lui donnerait cette récompense de n'avoir point trempé dans ce partage ; que la grandeur et l'intérêt de la maison d'Autriche lui dicteraient un testament. Il en fit un en effet ; mais il déclara pour la seconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses États (novembre 1698). La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition. La paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière [2], désigné roi, mourut à Bruxelles [3] (6 février 1699).

1. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait écrit la plupart de ces particularités, alors aussi nouvelles qu'intéressantes, longtemps avant que les *Mémoires* du marquis de Torcy parussent ; et ces *Mémoires* ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette histoire. (*Note de Voltaire.*) — Voyez la note, page 323.

2. Joseph-Ferdinand-Léopold, destiné à la couronne d'Espagne, était né le 27 octobre 1692.

3. Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur, et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires, et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*, tome V, page 6, ces paroles : « La cour de Vienne, de tout temps infectée

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à la Haye, et à Rome.

Louis XIV, le roi Guillaume, et les États-Généraux, disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. (Mars 1700) Ils assignaient à l'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir. Le fils de Louis XIV devait posséder Naples et Sicile, et tout ce qu'on lui avait assigné par la première convention.

On donnait Milan au duc de Lorraine; et la Lorraine, si souvent envahie et si souvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverser ou pour le soutenir, fut tout aussi inutile que le premier. L'Europe fut encore trompée dans son attente, comme il arrive presque toujours.

L'empereur, à qui on proposait ce traité de partage à signer, n'en voulait point, parce qu'il espérait avoir toute la succession. Le roi de France, qui en avait pressé la signature, attendait les événements avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut sur le point de succomber à sa douleur, et la reine, sa femme, fut transportée d'une si vive colère qu'elle brisa les meubles de son appartement, et surtout les glaces et les autres ornements qui venaient de France; tant les passions sont les mêmes dans tous les rangs! Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt personnel. La nation espagnole était comptée pour rien. On ne la consultait pas, on ne lui demandait pas quel roi elle voulait. On proposa d'assembler *las cortes*, les états généraux; mais Charles frémissait à ce seul nom.

Alors ce malheureux prince, qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses États à l'archiduc Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold. Il n'osait les laisser au fils aîné, tant le système de l'équilibre prévalait dans les esprits, et tant il était sûr que la crainte de voir l'Espagne, le Mexique, le Pérou, de grands établissements dans

des maximes de Machiavel, et soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres. » Il semble, par cette phrase, que la cour de Vienne eût de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses. (*Note de Voltaire.*)

l'Inde, l'empire, la Hongrie, la Bohême, la Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe! Il demandait que l'empereur Léopold envoyât son second fils Charles à Madrid, à la tête de dix mille hommes; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors souffert : toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, et ne pouvait y faire passer dix mille hommes. Il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie, pour s'assurer cette partie des États de la monarchie autrichienne-espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères. On disputa, on s'aigrit : la fierté allemande révoltait la hauteur castillane. La comtesse de Perlipz [1], qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid; et le conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur Charles VI, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcé contre les Espagnols. « Les ministres de Léopold, écrivait-il, ont l'esprit fait comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, dur, et tortu. » Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappelé; et à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité, et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre; trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du roi [2]. Il employa ce temps à gagner les esprits. Ce fut lui qui, le

1. Voltaire dit *Pernits* dans le chapitre XXVI. Saint-Simon écrit *Berlips;* voyez pages 278, 445 du tome II de l'édition de ses *Mémoires* en vingt volumes in-8°. (B.)

2. Reboulet suppose que cet ambassadeur fut reçu d'abord magnifiquement. Il fait un grand éloge de sa livrée, de son beau carrosse doré, et de l'accueil tout à fait gracieux de Sa Majesté. Mais le marquis, dans ses dépêches, avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, et qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très-sombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était

premier, fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la française depuis Ferdinand le Catholique; et sa prudence prépara les temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unies avant ce Ferdinand, *de couronne à couronne, de peuple à peuple, et d'homme à homme.* Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France; ses ministres, à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche; et Charles II lui-même, à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon. Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les esprits. Cependant ce changement était encore éloigné[1].

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'Harcourt offre des vaisseaux et des troupes à Charles, qui en fut sensiblement touché; mais la reine, sa femme, en fut effrayée : elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, et refusa sèchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, et Charles II approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur Léopold, piqué, rappela son ambassadeur, le comte de Harrach; mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne; et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de Torcy. Ainsi le roi moribond, menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession,

moribond. Enfin les *Mémoires* de Torcy démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que Reboulet, Limiers, et les autres historiens, ont dit de cette grande affaire. (*Note de Voltaire.*)

1. Il y avait toujours un parti français à la cour d'Espagne. Les chefs de ce parti imaginèrent de faire accroire au roi qu'il était ensorcelé, et l'on envoya consulter en conséquence le plus habile sorcier qu'il y eût alors dans toute l'Espagne. Le sorcier répondit comme on le désirait, mais il eut la maladresse de compromettre dans sa réponse des personnes très-considérables; ce qui fournit à la reine, contre qui cette intrigue était dirigée, et qui n'osait s'en plaindre, un prétexte pour perdre le sorcier et ses protecteurs. (*Mémoires de Saint-Philippe.*) (K.)

voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses États allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution, et au milieu des inquiétudes.

Dans cette crise violente, le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey, et d'autres grands d'Espagne, voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'État, et servit la cour de France sans qu'elle le sût. Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère et de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendants de réunir sous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même temps rendre justice aux droits du sang ; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi, scrupuleux, fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil ; ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII, et lui fit la même consultation. Le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi que « les lois d'Espagne et le bien de la chrétienté exigeaient de lui qu'il donnât la préférence à la maison de France ». La lettre du pape était du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conscience d'un souverain comme une affaire d'État, tandis que le roi d'Espagne faisait de cette grande affaire d'État un cas de conscience.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de Janson, qui résidait alors à Rome : c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambassadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, et ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie espagnole à la maison de France. (2 octobre 1700) Le roi d'Espagne fit son troisième testament, qu'on crut longtemps être le seul, et donna tous ses États au duc d'Anjou [1]. On saisit un moment où sa femme n'était pas auprès de lui pour le faire signer. C'est ainsi que toute cette intrigue fut terminée.

1. Quelques mémoires disent que le cardinal Portocarrero arracha du roi mourant la signature de ce testament ; ils lui font tenir un long discours pour y disposer ce monarque ; mais on voit que tout était déjà préparé et réglé dès le mois de juillet. Qui pourrait d'ailleurs savoir ce que dit le cardinal Portocarrero au roi tête à tête ? (*Note de Voltaire.*)

L'Europe a pensé que ce testament de Charles II avait été dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, les vœux de ses sujets, et même leurs craintes : car le roi de France faisait avancer des troupes sur la frontière pour s'assurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV et l'idée de sa puissance furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir signé la ruine de sa maison et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente-neuf ans (1er novembre 1700), la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. Peut-être n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que, quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'Escurial les tombeaux de son père, de sa mère, et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement[1]. Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps, et cette faiblesse s'était répandue sur ses États. C'est le sort des monarchies que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle Charles II avait été élevé que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre[2]. Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ses États, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Son testament fut si secret que le comte de Harrach, ambassadeur de l'empereur, se flattait encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit longtemps l'issue du grand conseil, qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantès vint à lui les bras ouverts : l'ambassadeur ne douta plus dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'Abrantès lui dit en l'embrassant : « *Vengo a despedirme de la casa de Austria.* Je viens prendre congé de la maison d'Autriche. »

Ainsi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour

1. Voyez le chapitre XXVII, des *Anecdotes.* (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez les *Mémoires* de Torcy, tome Ier, page 12. (*Note de Voltaire.*)

quelques frontières des États espagnols, la maison de France eut, d'un trait de plume, la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, et sans même avoir eu l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés et par les apparences qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testament, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si longtemps son ennemi, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France ; et le même testament qui, au défaut des puînés du sang de Louis XIV, rappelait l'archiduc Charles, depuis l'empereur Charles VI, portait expressément que l'empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le testament, qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité ; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir [1]. Louis les voyait aussi ; mais il était accoutumé à ne les pas craindre. Il accepta le testament (11 novembre 1700) ; et rencontrant, au sortir du conseil, les princesses de Conti avec Madame la duchesse : « Eh bien, leur dit-il en souriant, quel parti prendriez-vous? » Puis sans attendre leur réponse : « Quel-

1 A ne considérer que la justice, cette question était délicate. Le traité de partage liait Louis XIV ; mais il n'avait aucun droit de priver son petit-fils d'une succession qui était indépendante de son autorité. Il avait encore moins celui de donner à l'Espagne un autre maître que celui qui était appelé au trône par la règle ordinaire des successions, par le testament de Charles II et le consentement des peuples. Le traité fait avec l'Angleterre paraît donc injuste ; et ce n'est pas de l'avoir violé, mais de l'avoir proposé, qu'on peut faire un reproche à Louis XIV. Devait-il regarder comme absolument nul cet engagement injuste, ou devait-il, en laissant la liberté à son petit-fils d'accepter ou de refuser, se croire obligé à ne lui point donner de secours contre les puissances avec lesquelles il avait pris des engagements? La guerre qu'elles feraient au nouveau roi d'Espagne n'était-elle point évidemment injuste? Et l'engagement de ne pas défendre son petit-fils, injustement attaqué, aurait-il pu être légitime? (K.)

que parti que je prenne, ajouta-t-il, je sais bien que je serai blâmé[1]. »

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques que le roi d'Angleterre lui-même essuya des reproches dans son parlement, et ses ministres furent poursuivis pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois, et contre Guillaume qui avait fait le traité, et contre Louis XIV qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre. Il se voyait à soixante et deux ans entouré d'une nombreuse postérité; un de ses petits-fils allait gouverner, sous ses ordres, l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie, et les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi Guillaume, à l'âge de cinquante-deux ans[2], devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre; et Louis avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. Guillaume et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V, comme au roi légitime d'Espagne (février 1701). Louis XIV était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe V la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas que

1. Malgré le mépris où sont en France les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*, on est pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au sujet de ce testament est faux. L'auteur prétend que lorsque l'ambassadeur d'Espagne vint apporter à Louis XIV les dernières volontés de Charles II, le roi lui répondit : *Je verrai*. Certainement le roi ne fit point une réponse si étrange, puisque, de l'aveu du marquis de Torcy, l'ambassadeur d'Espagne n'eut audience de Louis XIV qu'après le conseil dans lequel le testament fut accepté.

Le ministre qu'on avait alors en Espagne s'appelait *Blécour*, et non pas *Belcour*. Ce que le roi dit à l'ambassadeur Castel dos Rios, dans les *Mémoires de Maintenon*, n'a jamais été dit que dans ce roman. (*Note de Voltaire.*)

2. Guillaume III, né, suivant les uns, le 14 octobre 1650, suivant les autres le 13 novembre, est mort le 16 mars 1702, avant d'avoir atteint sa cinquante-deuxième année. Il était dans la cinquante et unième au commencement de 1701. (B.)

l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, était aussi intimement lié à la France que son frère ; et ces deux frères semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne ; il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-même, et reçut garnison française dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fier de sa prospérité qu'en parlant au duc de La Rochefoucauld au sujet des propositions que l'empereur lui faisait alors, il se servit de ces termes : « Vous les trouverez encore plus insolentes qu'on ne vous l'a dit[1]. »

(Septembre 1701) Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande : il mit encore le Danemark dans ses intérêts ; enfin il signa à la Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu, et, comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis.

Jacques mourut alors à Saint-Germain. (16 septembre 1701) Louis pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance et de la politique, en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Écosse, et d'Irlande, après avoir reconnu Guillaume par le traité de Rysvick. Un pur sentiment de générosité le porta d'abord à donner au fils du roi Jacques la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père avait eus jusqu'à sa mort, et que ce traité de Rysvick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conseil furent d'une opinon contraire. Le duc de Beauvilliers surtout fit voir, avec une éloquence forte, tous les fléaux de la guerre qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, et

1. Du moins c'est ce que rapportent les *Mémoires* manuscrits *du marquis de Dangeau*. Ils sont quelquefois infidèles. (*Note de Voltaire.*)

pensait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement, et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois. Le marquis de Torcy appuya, par des principes de politique, ce que le duc de Beauvilliers avait dit comme citoyen. Il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaise par une démarche précipitée. Louis se rendit à l'avis unanime de son conseil ; et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de Jacques II pour roi.

[1] Le jour même, Marie de Modène[2], veuve de Jacques, vient parler à Louis XIV dans l'appartement de Mme de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles ; on le doit donc traiter en roi après la mort de son père ; le roi Guillaume ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV. Qu'il reconnaisse ou non le fils de Jacques II, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, et il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentiments à des ménagements inutiles. Ces représentations et ces larmes furent appuyées par de Mme Maintenon. Le roi revint à son premier sentiment, et à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas.

Le marquis de Torcy a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses Mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques Anglais[3] m'ont dit que, peut-être,

1. Cet alinéa fut ajouté dans l'édition de 1752. Des changements et additions furent aussi faits à ce qui précède et à ce qui suit. (B.)

2. Il paraît, d'après les notes des *Mémoires de Berwick*, que Louis XIV avait pris sa résolution avant la mort de Jacques, et qu'ainsi le conseil, dont on a parlé ici, fut tenu avant la troisième visite de Louis XIV à ce prince, celle où il déclara au malheureux Jacques qu'il reconnaîtrait son fils pour roi d'Angleterre. (K.)

3. Entre autres, milord Bolingbroke, dont les *Mémoires* ont depuis justifié ce que l'auteur du *Siècle* avance. Voyez ses *Lettres*, tome II, page 56. C'est ainsi que pense encore M. de Torcy dans ses *Mémoires*. Il dit, page 164 du tome Ier, première édition : « La résolution que prit le roi, de reconnaître le prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre, changea les dispositions qu'une grande partie de la nation témoignait à conserver la paix, etc. » Le lord Bolingbroke avoue, dans ses

sans cette démarche, leur parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon et d'Autriche ; mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux leur parut une injure à la nation, et un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentants furent violentes.

« Le roi de France se donne un vice-roi en conférant le titre de notre souverain à un prétendu prince de Galles. Notre condition serait bien malheureuse si nous devions être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer, le feu et les galères, pour détruire les protestants de ses États : aurait-il plus d'humanité pour nous que pour ses propres sujets ? »

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi Jacques coupable de haute trahison : un bill d'*attainder* fut porté contre lui, c'est-à-dire qu'il fut condamné à mort comme son grand-père ; et c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés[1]. Il faut avouer que c'était opposer de la barbarie à la générosité du roi de France.

Il paraît très-vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, quand même il eût refusé le vain titre de roi au fils de Jacques II. La monarchie d'Espagne, entre les mains de son petit-fils, semblait devoir armer nécessairement contre lui les puissances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'est un problème à résoudre, si Mme de Maintenon ne pensa pas mieux que tout le conseil, et si Louis XIV n'eut pas raison de laisser agir la hauteur et la sensibilité de son âme.

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie, dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ses armes pouvaient le plus aisément pénétrer par le Tyrol et par l'État de Venise : car Venise, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maison d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs, par des traités, de donner passage aux troupes allemandes, elle accomplissait ces traités sans peine.

Lettres, que Louis XIV reconnut le prétendant *par des importunités de femmes*. On voit, par ces témoignages, avec quelle exactitude l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a cherché la vérité, et avec quelle candeur il l'a dite. (*Note de Voltaire.*)

1. Voyez page 306.

L'empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique se fût ébranlé en sa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Espagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi Guillaume hâtait les préparatifs. Son esprit, plus agissant que jamais dans un corps sans force et presque sans vie, remuait tout, moins pour servir la maison d'Autriche que pour abaisser Louis XIV.

Il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis; une petite fièvre l'emporta. Il mourut (16 mars 1702), ne répondant rien à ce que des prêtres anglais, qui étaient auprès de son lit, lui dirent sur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire, et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV: sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que Louis était affable. Il haïssait les femmes[1] autant que Louis les aimait. Louis faisait la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Fleurus, à Steinkerque, à Nervinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique, qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts

1. Voyez, ci-devant, la note de la page 296.

On a fait dire à Guillaume : « Le roi de France ne devrait point me haïr; je l'imite en beaucoup de choses, je le crains en plusieurs, et je l'admire en tout. » On cite sur cela les *Mémoires de M. de Dangeau*. Je ne me souviens point d'y avoir vu ces paroles : elles ne sont ni dans le caractère ni dans le style du roi Guillaume. Elles ne se trouvent dans aucun mémoire anglais concernant ce prince, et il n'est pas possible qu'il ait dit qu'il imitait Louis XIV, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre et dans la paix, furent en tout l'opposé de ce monarque. (*Note de Voltaire.*)

fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince.

Ceux qui estiment plus le mérite d'avoir défendu sa patrie, et l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguer, d'avoir été l'âme et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les ressources d'un général et la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple et modeste dans ses mœurs; ceux-là, sans doute, donneront le nom de grand à Guillaume plutôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner; qui sont plus frappés de cette hauteur avec laquelle des ministres et des généraux ont ajouté des provinces à la France, sur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul État résister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui sait donner l'Espagne à son petit-fils qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du roi Jacques : ceux-là donneront à Louis XIV la préférence.

CHAPITRE XVIII.

GUERRE MÉMORABLE POUR LA SUCCESSION A LA MONARCHIE D'ESPAGNE. CONDUITE DES MINISTRES ET DES GÉNÉRAUX JUSQU'EN 1703.

A Guillaume III succéda la princesse Anne, fille du roi Jacques et de la fille d'Hyde, avocat devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre[1]. Elle était mariée au prince de Danemark, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le

1. Plus connu comme homme d'État sous le nom de Clarendon : il a laissé une *Histoire des guerres civiles d'Angleterre sous Charles Ier*, et plusieurs autres ouvrages de politique. (K.)

trône, elle entra dans toutes les mesures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ses peuples dans toutes ses vues; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

Ces dispositions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou du moins pour résister aux Bourbons, méritent peut-être l'attention de tous les siècles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie espagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands presque toute subjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la seconde année, au lieu de quarante; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ces troupes que de celles des alliés, sur les frontières de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique, et sur ses flottes, près de deux cent mille soldats et matelots combattants: dépense presque incroyable pour qui considérera que l'Angleterre proprement dite n'est que le tiers de la France, et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépense vraisemblable aux yeux de ceux qui savent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont insensiblement diminué le leur : car, après tout, la république des États-Généraux n'est qu'une illustre compagnie de commerce ; et l'Angleterre est un pays fertile, rempli de négociants et de guerriers.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, sans compter les secours de l'empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon; et cependant le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid; et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire ; mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des cours de l'Europe, et surtout de celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-Quint, l'était encore davantage dans les premiers

jours du règne d'un Bourbon. La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug, et à se donner à l'archiduc Charles. Il était impossible que le Portugal ne se rangeât tôt ou tard du côté de la maison d'Autriche. Son intérêt visible était de nourrir chez les Espagnols, ses ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Espagne, et lié aux Bourbons par le sang et par les traités, paraissait déjà mécontent de ses gendres. Cinquante mille écus par mois, poussés depuis jusqu'à deux cent mille francs, ne paraissaient pas un avantage assez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Monferrat-Mantouan et une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il essuyait des généraux français et du ministère de Versailles lui faisaient craindre, avec raison, d'être bientôt compté pour rien par ses deux gendres, qui tenaient resserrés ses États de tous côtés[1]. Il avait déjà quitté brusquement le parti de l'empire pour la France. Il était vraisemblable qu'étant si peu ménagé par la France il s'en détacherait à la première occasion.

Quant à la cour de Louis XIV et à son royaume, les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes ; il voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité. Mme de Maintenon, avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un État. Elle contribua à faire donner le ministère des finances en 1699, et celui de la guerre en 1701, à sa créature Chamillart, plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite lorsqu'il était chargé de Saint-Cyr[2]. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de supporter ces deux fardeaux, que Colbert et Louvois avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit,

1. On lui déclara, lorsqu'il se proposait d'aller voir à Milan son gendre Philippe V, qu'il ne serait reçu que comme un de ses courtisans, et que le roi d'Espagne ne pourrait, sans manquer à sa dignité, l'admettre à sa table. (K.)

2. « Sa capacité était nulle, dit Saint-Simon, et il croyait tout savoir et en tout genre. » Il avait arrangé les affaires entre les Chevreuse et Saint-Cyr, dont les terres se touchaient, et il jouait fort bien au billard. (G. A.)

après la mort de Louvois, au roi Jacques : « J'ai perdu un bon ministre ; mais vos affaires et les miennes n'en iront pas plus mal. » Lorsqu'il choisit Barbesieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre : « J'ai formé votre père, lui dit-il ; je vous formerai de même[1]. » Il en dit à peu près autant à Chamillart. Un roi qui avait travaillé si longtemps et si heureusement semblait avoir droit de parler ainsi ; mais sa confiance en ses lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient souvent gênés pas des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de Mme de Maintenon, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait souvent qu'il en demandât la permission par un courrier qui trouvait, à son retour, ou l'occasion manquée, ou le général battu[2].

Les dignités et les récompenses militaires furent prodiguées sous le ministère de Chamillart. On donna la permission à trop de jeunes gens d'acheter des régiments presque au sortir de l'enfance ; tandis que, chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. Cette différence ne fut ensuite que trop sensible dans plus d'une occasion où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompense inventée par le roi en 1693[3], et qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, se vendirent dès le commencement du ministère de Chamillart. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La discipline militaire, l'âme du service, si rigidement soutenue par Louvois, tomba dans un relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les com-

1. Voyez les *Mémoires* manuscrits de Dangeau ; on les cite ici parce que ce fait, rapporté par eux, a été souvent confirmé par le maréchal de La Feuillade, gendre du secrétaire d'État Chamillart. Louis XIV n'avait que trois ans de plus que Louvois ; à la mort de Mazarin le roi avait vingt-trois ans ; Louvois en avait vingt, et était, depuis plusieurs années, adjoint de son père dans la place de ministre de la guerre. (*Note de Voltaire.*)

2. Le maréchal de Berwick rapporte, dans ses Mémoires, que Louis XIV l'ayant consulté sur un plan imaginé par Chamillart, pour la campagne de 1708, et dont l'exécution devait être confiée au maréchal, il n'eut pas de peine à en faire voir le ridicule au roi, qui ne put s'empêcher de lui dire en riant : « Chamillart croit en savoir beaucoup plus qu'aucun général, mais il n'y entend rien du tout. » Cependant Chamillart resta encore ministre ; et, dans la même campagne, Louis XIV l'envoya en Flandre pour prononcer entre le duc de Vendôme et le maréchal de Berwick, sur les moyens d'empêcher la prise de Lille. (K.)

3. Voyez le chapitre XXIX.

pagnies, ni même celui des officiers dans les régiments. La facilité de s'entendre avec les commissaires, et l'inattention du ministre, produisaient ce désordre. De là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui savaient à quels généraux la France aurait affaire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais[1].

Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français: car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant général des armées et gouverneur de Champagne, avait épousé Olympe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin. (18 octobre 1663) De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le chevalier de Carignan. Il prit ensuite le petit collet. On l'appelait l'abbé de Savoie. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il était allé servir l'empereur contre les Turcs dès l'an 1683. Les deux princes de Conti allèrent le joindre en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de Conti, et à tous ceux qui faisaient avec eux le voyage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le seul qui n'obéit point[2]. Il avait déjà déclaré qu'il

1. Le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit que, vers la fin de la guerre précédente, le marquis de Nangis, colonel du régiment du roi, lui disait qu'on ne pourrait empêcher la désertion de ses soldats qu'en faisant casser la tête aux déserteurs. Remarquez que le marquis, depuis le maréchal de Nangis, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711. (*Note de Voltaire.*)

2. Par les instructions à moi envoyées, et puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince Eugène était déjà parti en 1683, et que le marquis de La Fare s'est mépris dans ses Mémoires quand il fait partir les deux princes de Conti avec le prince Eugène : ce qui a induit les historiens en erreur.

Il y eut alors plusieurs jeunes seigneurs de la cour qui écrivirent aux princes de Conti des lettres indécentes, dans lesquelles ils manquaient de respect au roi, et d'égards pour Mme de Maintenon, qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, et ces jeunes gens disgraciés pour quelque temps.

Le compilateur des *Mémoires de Maintenon* est le seul qui avance que le duc de La Rocheguion dit à son frère, le marquis de Liancourt : « Mon frère, si on

renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte? » Et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportements de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix ; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux, mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane ; il a gouverné l'empire ; et dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de Catinat de s'opposer au passage du prince Eugène, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main ; soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat. Rarement réussit-on quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs combien il est difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruisseaux, d'empêcher un ennemi habile de les passer. Le prince Eugène joignait à une grande profondeur de desseins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux abords de l'Adige faisait encore que l'armée ennemie était plus ramassée, et la française plus étendue. Catinat voulait aller

intercepte votre lettre, vous méritez la mort. » Premièrement, on ne mérite point la mort parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite ; secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces seigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus discours qu'on débite avec légèreté dans le monde, et qui sont ensuite recueillis par des écrivains obscurs et mercenaires, sont indignes de croyance. (*Note de Voltaire.*)

à l'ennemi ; mais quelques lieutenants généraux firent des difficultés, et formèrent des cabales contre lui. Il eut la faiblesse de ne se pas faire obéir. La modération de son esprit lui fit commettre cette grande faute. Eugène força d'abord le poste de Carpi, auprès du canal Blanc, défendu par Saint-Fremont, qui ne suivit pas en tout les ordres du général, et qui se fit battre. Après ce succès, l'armée allemande fut maîtresse du pays entre l'Adige et l'Adda ; elle pénétra dans le Bressan, et Catinat recula jusque derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraissait sage, et il faut encore ajouter que le défaut des munitions promises par le ministre la rendait nécessaire. Les courtisans, et surtout ceux qui espéraient de commander à la place de Catinat, firent regarder sa conduite comme l'opprobre du nom français. Le maréchal de Villeroi persuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, et le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de Catinat, malgré les victoires de Staffarde et de la Marsaille, fut obligé de servir sous lui.

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eu toujours sa faveur : il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs ; c'était un homme d'une figure agréable et imposante, très-brave, très-honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout[1]. Mais ses ennemis disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaisir de commander que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, et des dégoûts au duc de Savoie. Il faisait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de Louis XIV, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince : il ne l'appelait que *Mons de Savoie;* il le traitait comme un général à la solde de France, et

1. L'auteur, qui dans sa jeunesse eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'était là son caractère. La Beaumelle, qui insulte les maréchaux de Villeroi et de Villars, et tant d'autres, dans ses notes du *Siècle de Louis XIV*, parle ainsi de feu M. le maréchal de Villeroi, page 102, tome III des *Mémoires de madame de Maintenon :* « Villeroi le fastueux, qui amusait les femmes avec tant de légèreté, et qui disait à ses gens avec tant d'arrogance : A-t-on mis de l'or dans mes poches? » Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé, du ton d'un homme qui les aurait vus? et comment peut-on écrire si insolemment de telles indécences, de telles fausseté, et de telles sottises? (*Note de Voltaire.*)

non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France et l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire[1]. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui le retiendrait, et qu'une armée française, dont environ six à sept mille soldats piémontais étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, et comme son supérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généralissime; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince Eugène au poste de Chiari, près de l'Oglio. (11 septembre 1701) Les officiers généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste, pour des raisons décisives : c'est qu'il n'était d'aucune conséquence, et que les retranchements en étaient inabordables; qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, si on le manquait, on perdait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide de camp ordonner de sa part au maréchal de Catinat d'attaquer. Catinat se fit répéter l'ordre trois fois, puis se tournant vers les officiers qu'il commandait : « Allons donc, dit-il, messieurs, il faut obéir. » On marcha aux retranchements. Le duc de Savoie, à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. Catinat chercha à se faire tuer. Il fut blessé; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite; après quoi il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne.

(2 février 1702) Le prince Eugène conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de Villeroi. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte et munie d'une très-grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval; la première chose qu'il rencontre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier, et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, et sans pouvoir imaginer la cause d'un événement si étrange. Le prince Eugène était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé Bozzoli, prévôt de Sainte-

1. Le duc faisait contre nous ce qu'il avait fait pour nous avant la paix de Rysvick. Dès le 5 janvier 1702, il avait traité avec Eugène, sans se déclarer ouvertement, et en restant toujours à nos côtés. Il correspondait avec l'ennemi, paraît-il; mais, pour cacher son jeu sans doute, il ne se battait pas moins fort bravement. (G. A.)

Marie-la-Neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur-le-champ égorgé la garde des deux portes; les deux portes ouvertes, le prince Eugène entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était Espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles, avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats; il est tué d'un coup de fusil ; tous les officiers généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de Revel, lieutenant général, et du marquis de Praslin. Le hasard confondit la prudence du prince Eugène.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment des vaisseaux, dont il était colonel; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin, à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir par les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats, pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion ; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régiments irlandais, qui faisaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands, qui, dans l'instant que le prince Eugène entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait, pour cet effet, qu'étant entrés par la porte du midi, voisine de l'égout, ils sortissent sur-le-champ de Crémone, du côté du nord, par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil tiré d'une fenêtre; les cuirassiers prennent une rue pour une autre : ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô ; ils combattent et repoussent les cuirassiers : le marquis de Praslin profite du moment ; il fait couper le

pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée.

Le prince Eugène, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de Villeroi et plusieurs officiers généraux prisonniers, mais ayant manqué Crémone, que son activité et sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donnée, et que le hasard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de Villeroi, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamné à Versailles par les courtisans avec toute la rigueur et l'amertume qu'inspiraient sa faveur et son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi, qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire[1] : « On se déchaîne contre lui parce qu'il est mon favori » : terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie. Le duc de Vendôme fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était intrépide comme lui, doux, bienfaisant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes ; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, et cet instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point des soldats au combat : ils combattaient pour le duc de Vendôme ; ils auraient donné leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince Eugène, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées[2]. Il négligeait trop les détails ; il laissait périr la discipline militaire ; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé ; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit et par des

1. Voyez les *Mémoires de Dangeau.*
On chantait à la cour, à Paris, et dans l'armée :

Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur est sans égal :
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

2. Dans son armée, « on mourait comme des mouches », dit Louville; mais nulle part on n'était plus gai. (G. A.)

lumières que le péril rendait plus vives, et ces jours d'action, il les cherchait toujours; moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince Eugène.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne : à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique dont il n'y a point d'exemple; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand-prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petit-fils de Henri IV, plongés dans une négligence de leurs personnes dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus surprenant encore, c'est ce mélange d'activité et d'indolence avec lequel Vendôme fit contre Eugène une guerre vive d'artifice, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire : (15 auguste 1702) telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. Vendôme était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas affaire au prince Eugène en personne; mais, dès qu'il le retrouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage,

(Janvier 1703) Au milieu de ces combats et des siéges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de Louis XIII, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de Philippe V, va quitter les Bourbons, et marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé : le Montferrat-Mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre, car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle

peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique [1] ; mais il y manqua dans un autre point bien essentiel : ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. (19 août 1703) Le duc de Vendôme les fit désarmer. Elles n'étaient à la vérité que de cinq mille hommes ; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contre elle [2]. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de Pierre II, une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville : il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadoure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique ; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non-seulement ils firent des traités avec ce barbare pour avoir des chevaux et du blé, mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, Muley Ismaël, le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, et honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi, et des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains, sans y joindre celles des barbares. Ce secours d'Afrique ne valait pas, pour la maison d'Autriche, celui d'Angleterre et de Hollande.

Churchill, comte et ensuite duc de Marlborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, et

1. Louis XIV lui avait un moment promis l'échange de la Savoie et de Nice contre le Milanais; mais, pour ne pas mécontenter les Espagnols, il semblait avoir oublié sa promesse. (G. A.)

2. Le Portugal traita avec l'Angleterre et la Hollande le 16 mai 1703; et le 27 décembre de la même année, il passait avec l'Angleterre seule le traité, dit traité *Methuen*, qui fit de ce pays une colonie anglaise. Voir de Garden, *Traités de paix*. (G. A.)

qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin qu'on avait de lui, et par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine[1]. Il menait le parlement par son crédit et par celui de Godolphin, grand trésorier, dont le fils épousa sa fille. Ainsi, maître de la cour, du parlement, de la guerre, et des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait, par-dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'âme dans le péril, que les Anglais appellent *cold head, tête froide*. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais sur les Français dans les plaines de Poitiers, de Crécy, et d'Azincourt[2].

Marlborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il allait à la Haye et dans toutes les cours d'Allemagne. Il persuadait les Hollandais de s'épuiser pour abaisser la France. Il excitait les ressentiments de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi. Il lui présentait la serviette à table, pour en tirer un secours de sept à huit mille soldats. Le prince Eugène, de son côté, ne finissait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On sait si les armées en sont mieux pourvues quand le général est le ministre. Ces deux hommes, tantôt commandant ensemble, tantôt séparément, furent toujours d'intelligence; ils conféraient souvent à la Haye avec le grand pensionnaire Heinsius et le greffier Fagel, qui gouvernaient les Provinces-Unies avec autant de lumières que les Barnevelt et les de Witt, et avec plus de bonheur. Ils faisaient toujours de concert mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe contre la maison de Bourbon, et le ministère de France était alors bien faible pour résister longtemps à ces forces réunies. Le secret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs desseins, et ne les confiaient à ceux qui devaient les seconder qu'au point de l'exécution. Chamillart, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier ministre, dans l'impuissance où

1. Voyez chapitre XXII.
2. Voyez tome XII, pages 25, 19, 41.

il était de faire des arrangements par lui-même, les recevait de plusieurs mains subalternes. Son secret était quelquefois divulgué, avant même qu'il sût précisément ce qu'on devait faire. C'est ce que le marquis de Feuquières lui reproche avec raison, et Mme de Maintenon avoue dans ses lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un ministre incapable. Ce fut là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que Marlborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que *le bel Anglais;* mais le vicomte de Turenne avait jugé que le bel Anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes et jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'*ordre du tableau.* Il savait que quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt, et qu'un officier, pour être plus ancien, n'est pas toujours meilleur. (1702) Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'Athlone, général hollandais, lui disputait le commandement; et dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de Boufflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'Anglais, revint à Versailles au milieu de la campagne. (Septembre et octobre 1702) Boufflers resta seul témoin des succès de Marlborough, qui prit Venloo, Ruremonde, Liege, avançant toujours, et ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république : créé duc par la reine, et, ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de Villars, alors lieutenant général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne, et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait

été l'artisan de sa fortune par son opiniâtreté à faire au delà de son devoir. Il déplut quelquefois à Louis XIV, et, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur ; mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et fait pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir longtemps[1].

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province ; mais aussi il a sauvé l'État : et d'autres, qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans le pays ennemi, prix légitime de sa valeur et de sa conduite ; pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus considérables par des voies honteuses les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes : c'est que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : « Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majesté, et je vous laisse au milieu des miens[2]. » Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'État appelé système : « Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis. » Ces discours, où il mettait le même courage que dans ses actions, rabaissaient trop les autres hommes, déjà assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencements de la guerre, l'un des lieutenants généraux qui commandaient des détachements dans l'Al-

1. Voltaire avait vécu dans la familiarité du maréchal de Villars. Ce portrait qu'il fait de lui n'a rien de contraire à la vérité. Saint-Simon, qui haïssait ce général, est obligé de dire que ses projets étaient hardis, vastes, presque toujours bons ; que jamais homme ne fut plus propre à l'exécution. (G. A.)

2. Voltaire a mis en vers ces paroles ; voyez, tome IX, le troisième de ses *Discours sur l'homme*.

sace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendue par Mélac pendant quatre mois. Ce prince faisait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain, et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgaw qui touchent à la forêt Noire : et cette forêt immense séparait les troupes bavaroises des françaises. Catinat commandait dans Strasbourg. Sa circonspection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de désavantages. L'armée de France eût été perdue sans ressource, et l'Alsace eût été ouverte par un mauvais succès. Villars, qui avait résolu d'être maréchal de France ou de périr, hasarda ce que Catinat n'osait faire. Il en obtint permission de la cour. Il marcha aux Impériaux avec une armée inférieure vers Fridlingen, et donna la bataille qui porte ce nom.

(14 octobre 1702) La cavalerie se battait dans la plaine : l'infanterie gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars que, la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : *Nous sommes coupés.* A ce mot, tous ses régiments s'enfuirent. Il court à eux, et leur crie : *Allons, mes amis, la victoire est à nous ! vive le roi !* Les soldats répondent : *Vive le roi !* en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régiments ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide souvent du gain des batailles.

Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille hommes, son canon, son champ de bataille, après avoir été poursuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que, pour preuve de sa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent Villars maréchal de France sur le champ de bataille ; et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

(Avril 1703) Le maréchal de Villars joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'État en ne suivant que son génie que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou

plutôt il entraîna l'électeur au-delà du Danube ; et quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses États à la merci de l'empereur. Le comte de Styrum à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donavert. *Il faut les prévenir,* dit le maréchal au prince ; *il faut tomber sur Styrum, et marcher tout à l'heure.* L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi qui suis votre ministre et votre général, lui répliquait Villars. Vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille ? » Le prince, occupé du danger de ses États, reculait encore ; il se fâchait contre le général : « Hé bien, lui dit Villars, si Votre Altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français ; » et aussitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince, indigné[1], et ne voyant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstedt, auprès de Donavert.

(20 septembre 1703) Après la première charge on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et la française, saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de Villars se vit presque seul quelques minutes sur le champ de bataille : il rallia les troupes, les ramena au combat, et remporta la victoire. On tua trois mille Impériaux ; on en prit quatre mille ; ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conseil de l'empereur s'il sortirait de sa capitale.

La terreur de l'empereur était excusable : il était alors battu partout. (6 septembre) Le duc de Bourgogne, ayant sous lui les maréchaux de Tallard et de Vauban, venait de prendre le vieux Brisach. (14 novembre 1703) Tallard venait non-seulement de reprendre Landau, mais il avait encore défait auprès de Spire le

1. Tout ceci doit se trouver dans les *Mémoires du maréchal de Villars,* manuscrits ; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de ces Mémoires est absolument de lui ; les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

On voit, par les dépêches du maréchal, combien il avait à souffrir de la cour de Bavière : « Peut-être valait-il mieux lui plaire que de le bien servir. Ses gens en usent ainsi. Les Bavarois, les étrangers, tous ceux qui l'ont volé, friponné au jeu, livré à l'empereur, ont fait avec lui leur fortune, etc. »

Il entend par ces mots, *livré à l'empereur,* une intrigue que les ministres de l'électeur de Bavière formaient alors pour faire sa paix avec l'Autriche, dans le temps que la France combattait pour lui. (*Note de Voltaire.*) — Voyez la note sur les *Mémoires* de Villars, page 142.

prince de Hesse, depuis roi de Suède, qui voulait secourir la ville. Si l'on en croit le marquis de Feuquières, cet officier et ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévère dans ses jugements, le maréchal de Tallard ne gagna cette bataille que par une faute et par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi : « Sire, votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de simples soldats. »

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français, par leur impétuosité, avaient un grand avantage en se servant de cette arme. Elle est devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu soutenu et roulant a prévalu. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divisions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer. Le second roi de Prusse les disciplina, de sorte qu'ils pouvaient tirer six coups par minute très-aisément. Trois rangs tirant à la fois, et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles. Les canons de campagne font un effet non moins redoutable. Les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, et la cavalerie achève de les rompre. Ainsi la baïonnette effraye plus qu'elle ne tue, et l'épée est devenue absolument inutile à l'infanterie. La force du corps, l'adresse, le courage d'un combattant, ne lui servent plus de rien. Les bataillons sont devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange nécessairement celle qui lui est opposée. C'est précisément par cette raison que le prince Eugène a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témesvar et de Belgrade, où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre supérieur, s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée. Ainsi l'art de se détruire est non-seulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans.

Cependant la fortune de la France se soutenant d'abord si heureusement du côté de l'Allemagne, on présumait que le maréchal de Villars la pousserait encore plus loin avec cette impétuosité qui déconcertait la lenteur allemande; mais ce même caractère qui en faisait un chef redoutable le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi; et l'électeur de Bavière fut assez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuse et intéressée, des irrésolutions de l'électeur, et plus encore

des lettres du ministre d'État Chamillart, plein de prévention contre lui comme d'ignorance, demanda au roi sa retraite. Ce fut la seule récompense qu'il eut des opérations de guerre les plus savantes, et d'une bataille gagnée. Chamillart, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévennes réprimer des paysans fanatiques, et il ôta aux armées françaises le seul général qui pût alors, ainsi que le duc de Vendôme, leur inspirer un courage invincible. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion[1]. Louis XIV avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux, et plus irréconciliables que ces habitants des Cévennes.

CHAPITRE XIX.

PERTE DE LA BATAILLE DE BLEINHEIM, OU D'HOCHSTEDT, ET SES SUITES.

Le duc de Marlborough était revenu vers les Pays-Bas, au commencement de 1703, avec la même conduite et la même fortune. Il avait pris Bonn, résidence de l'électeur de Cologne. De là il avait repris Huy, Limbourg, et s'était rendu maître de tout le bas Rhin. Le maréchal de Villeroi, au sortir de sa prison, commandait en Flandre, et n'était pas plus heureux contre Marlborough qu'il l'avait été contre le prince Eugène. En vain le maréchal de Boufflers venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren, contre Obdam, général hollandais. Un succès qui n'a point de suite n'est rien.

Cependant, si le général anglais ne marchait pas au secours de l'empereur, la maison d'Autriche semblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Passau. Trente mille Français, sous les ordres du maréchal de Marsin, qui avait succédé à Villars, inondaient le pays au delà du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince Ragotski, à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté, et secourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince Eugène accourt d'Italie ; il vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit

1. Voyez chapitre XXXVI.

à Heilbron le duc de Marlborough. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, et que sa reine et les Hongrois laissaient maître de ses desseins, marche au secours du centre de l'empire. Il prend d'abord avec lui dix mille Anglais d'infanterie et vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche : il arrive vers le Danube, auprès de Donavert, vis-à-vis les lignes de l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille Français et autant de Bavarois retranchés gardaient les pays conquis par eux. Après deux heures de combat (2 juillet 1704), Marlborough perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les Bavarois et les Français. On dit qu'il tua six mille hommes, et qu'il en perdit presque autant. Peu importe à un général le nombre des morts quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert : il passe le Danube ; il met la Bavière à contribution.

Le maréchal de Villeroi, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue[1], et n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert.

Le maréchal de Tallard, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à Marlborough par un autre chemin, et se joint à l'électeur ; dans le même temps le prince Eugène arrive, et se joint à Marlborough.

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, et dans les mêmes campagnes où le maréchal de Villars avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. Je sais qu'ayant reçu une lettre de l'armée de Tallard, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de Tallard voulait combattre, il écrivit au président de Maisons, son beau-frère, que si le maréchal de Tallard donnait bataille en gardant cette position il serait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV ; elle a été publique.

(13 août 1704) L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons et de cent soixante escadrons, ce qui faisait à peu près soixante mille combattants, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre bataillons et cent cinquante escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes, car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont. Cette journée si sanglante et si décisive mérite une attention particulière. On a

1. L'armée ne marchait que sur des ordres venus de Versailles, c'est-à-dire de cent vingt lieues. (G. A.)

reproché bien des fautes aux généraux français : la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, et de donner au maréchal de Villeroi le temps de tomber sur les Pays-Bas, dégarnis, ou de s'avancer en Allemagne[1]. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la défaire, et que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de Feuquières compte douze fautes capitales que firent l'électeur, Marsin, et Tallard, avant et après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, et d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars que cette disposition était inexcusable.

Le maréchal de Tallard était à l'aile droite, l'électeur avec Marsin à la gauche. Le maréchal de Tallard avait dans le courage toute l'ardeur et la vivacité française, un esprit actif, perçant, fécond en expédients et en ressources. C'était lui qui avait conclu les traités de partage. Il était allé à la gloire et à la fortune par toutes les voies d'un homme d'esprit et de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très-grand honneur, malgré les critiques de Feuquières : car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public ; de même que le général battu a toujours tort, quelque sage conduite qu'il ait eue.

Mais le maréchal de Tallard avait un malheur bien dangereux pour un général : sa vue était si faible qu'il ne distinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux qui l'ont bien connu m'ont dit encore que son courage ardent, tout contraire à celui de Marlborough, s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laissait pas à son esprit une liberté assez entière. Ce défaut lui venait d'un sang sec et allumé. On sait assez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre âme.

Le maréchal de Marsin n'avait jusque-là jamais commandé en chef ; et, avec beaucoup d'esprit et un sens droit, il avait, disait-on, l'expérience d'un bon officier plus que d'un général.

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince vaillant, aimable, chéri de ses sujets, ayant dans l'esprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi et une heure. Marlbo-

1. Ce fut l'électeur de Bavière qui exigea la bataille. (G. A.)

rough et ses Anglais, ayant passé un ruisseau, chargeaient déjà la cavalerie de Tallard. Ce général, un peu avant ce temps-là, venait de passer à la gauche pour voir comment elle était disposée. C'était déjà un assez grand désavantage que l'armée de Tallard combattît sans que son général fût à sa tête. L'armée de l'électeur et de Marsin n'était point encore attaquée par le prince Eugène. Marlborough entama l'aile droite française près d'une heure avant qu'Eugène eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Sitôt que le maréchal de Tallard apprend que Marlborough attaque son aile, il y court : il trouve une action furieuse engagée ; la cavalerie française trois fois ralliée et trois fois poussée. Il va vers le village de Bleinheim, où il avait posté vingt-sept bataillons et douze escadrons. C'était une petite armée séparée : elle faisait un feu continuel sur celle de Marlborough. De ce village, où il donne ses ordres, il revole à l'endroit où Marlborough, avec de la cavalerie et des bataillons entre les escadrons, poussait la cavalerie française.

M. de Feuquières se trompe assurément quand il dit que le maréchal de Tallard n'y était pas, et qu'il fut pris prisonnier en revenant de l'aile de Marsin à la sienne. Toutes les relations conviennent, et il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était présent. Il y fut blessé ; son fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute sa cavalerie est mise en déroute en sa présence. Marlborough, vainqueur, perce d'un côté entre les deux armées françaises ; de l'autre, ses officiers généraux percent aussi entre ce village de Bleinheim et l'armée de Tallard, séparée encore de la petite armée qui est dans Bleinheim.

Le maréchal de Tallard, dans cette cruelle situation, court pour rallier quelques escadrons. La faiblesse de sa vue lui fait prendre un escadron ennemi pour un français. Il est fait prisonnier par les troupes de Hesse, qui étaient à la solde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince Eugène, trois fois repoussé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale et la fuite précipitée dans le corps d'armée du maréchal de Tallard. La consternation et l'aveuglement de toute cette droite étaient au point qu'officiers et soldats se jetaient dans le Danube, sans savoir où ils allaient. Aucun officier ne donnait d'ordre pour la retraite ; aucun ne pensait ou à sauver ces vingt-sept bataillons et ces douze escadrons des meilleures troupes de France, enfermés si malheureusement dans Bleinheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de Marsin fit alors la retraite. Le comte du Bourg, depuis maréchal de France, sauva une petite partie de l'infanterie en

se retirant par les marais d'Hochstedt ; mais ni lui, ni Marsin, ni personne, ne songea à cette armée qui restait encore dans Bleinheim, attendant des ordres, et n'en recevant point. Elle était de onze mille hommes effectifs : c'étaient les plus anciens corps. Il y a plusieurs exemples de moindres armées qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuses ; mais l'endroit où on se trouve posté décide de tout. Ils ne pouvaient sortir des rues étroites d'un village, pour se mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuse, qui les eût à chaque instant accablés par un plus grand front, par son artillerie, et par les canons mêmes de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de Clérembault, fils du maréchal de Clérembault, courut pour demander les ordres du maréchal de Tallard ; il apprend qu'il est pris ; il ne voit que des fuyards : il fuit avec eux, et va se noyer dans le Danube.

Sivières, brigadier qui était posté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois et de Provence de marcher avec lui ; plusieurs officiers même des autres régiments y accourent ; ils fondent sur l'ennemi, comme on fait une sortie d'une place assiégée ; mais après la sortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers, nommé Des-Nonvilles, revint à cheval un moment après dans le village avec milord Orkney du nom d'Hamilton. « Est-ce un Anglais prisonnier que vous nous amenez? » lui dirent les officiers en l'entourant. « Non, messieurs, je suis prisonnier moi-même, et je viens vous dire qu'il n'y a d'autre parti pour vous que de vous rendre prisonniers de guerre. Voilà le comte d'Orkney qui vous offre la capitulation. » Toutes ces vieilles bandes frémirent ; Navarre déchira et enterra ses drapeaux, mais enfin il fallut plier sous la nécessité, et cette armée se rendit sans combattre. Milord Orkney m'a dit que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans sa situation gênée. L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes françaises eussent subi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à la lâcheté ; mais, quelques années après, quatorze mille Suédois se rendant à discrétion aux Russes en rase campagne ont justifié les Français[1].

Telle fut la célèbre bataille qui en France a le nom d'Hochstedt, en Allemagne de Pleintheim, et en Angleterre de Blein-

1. A Pultawa. Voyez l'*Histoire de Charles XII*.

heim. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts, et près de huit mille blessés, et le plus grand nombre du côté du prince Eugène. L'armée française y fut presque entièrement détruite. De soixante mille hommes, si longtemps victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt mille effectifs.

Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée, et douze cents officiers de marque, au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée. Les fuyards se dispersèrent; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, passée sous le joug de l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, et ce que le soldat vainqueur a de rapacité et de barbarie. L'électeur, se réfugiant à Bruxelles, rencontra sur le chemin son frère l'électeur de Cologne, chassé comme lui de ses États; ils s'embrassèrent en versant des larmes. L'étonnement et la consternation saisirent la cour de Versailles, accoutumée à la prospérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouissances pour la naissance d'un arrière-petit-fils de Louis XIV. Personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle. Il fallut que Mme de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

On a dit, et on a écrit, et toutes les histoires ont répété que l'empereur fit ériger dans les plaines de Bleinheim un monument de cette défaite, avec une inscription flétrissante [1] pour le roi de France; mais ce monument n'exista jamais. Il n'y a eu que l'Angleterre qui en ait érigé un à la gloire du duc de Marlborough. La reine et le parlement lui ont fait bâtir dans sa principale terre un palais immense qui porte le nom de Bleinheim.

1. Reboulet assure que l'empereur Léopold fit ériger cette pyramide: on le crut en effet en France; le maréchal de Villars, en 1707, envoya cinquante maîtres pour la détruire; on ne trouva rien. Le continuateur de Thoyras, qui n'a écrit que d'après les journaux de la Haye, suppose cette inscription, et propose même de la changer en faveur des Anglais. Elle fut imaginée en effet par des Français réfugiés oisifs. Il était très-commun alors, et il l'est encore aujourd'hui, de donner ses imaginations ou des contes populaires pour des vérités certaines. Autrefois les mémoires manquaient à l'histoire, aujourd'hui la multiplicité des mémoires lui nuit. Le vrai est noyé dans un océan de brochures. (*Note de Voltaire.*) — Voici l'inscription proposée : « *Agnoscat tandem Ludovicus XIV neminem debere ante obitum aut felicem aut magnum vocari;* Que Louis XIV reconnaisse enfin que personne, avant sa mort, ne doit être appelé ni grand ni heureux. » (G. A.) — Le continuateur de Thoyras dont parle Voltaire est David Durand, auteur des onzième et douzième volumes de l'*Histoire d'Angleterre,* in-4°. Les dix premiers sont de Rapin Thoyras. (B.)

Cette bataille y est représentée dans les tableaux et sur les tapisseries. Les remerciements des chambres du parlement, ceux des villes et des bourgades, les acclamations de l'Angleterre, furent le premier prix qu'il reçut de sa victoire. Le poëme du célèbre Addison, monument plus durable que le palais de Bleinheim, est compté par cette nation guerrière et savante parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough. L'empereur le fit prince de l'empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis échangée contre une autre; mais il n'a jamais été connu sous ce titre, le nom de Marlborough étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France, dispersée, laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils passent le Rhin : ils entrent en Alsace. Le prince Louis de Bade, général célèbre pour les campements et pour les marches, investit Landau, que les Français avaient repris. Le roi des Romains, Joseph, fils aîné de l'empereur Léopold, vient à ce siége. On prend Landau; on prend Trarbach (19 et 23 novembre 1704).

Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées. Louis XIV soutenait son petit-fils en Espagne, et était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Marlborough; et on les fit. On rassembla les débris de l'armée; on épuisa les garnisons, on fit marcher des milices. Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée; et on rappela du fond des Cévennes le maréchal de Villars pour la commander. Il vint, et se trouva près de Trèves, avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille. Mais le prince de Bade n'étant pas venu assez tôt joindre ses troupes aux Anglais, Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marlborough (mai 1705). C'était beaucoup alors. Le duc de Marlborough, qui estimait assez le maréchal de Villars pour vouloir en être estimé, lui écrivit en décampant : « Rendez-moi la justice de croire que ma retraite est la faute du prince de Bade, et que je vous estime encore plus que je ne suis fâché contre lui. »

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de sa prison, n'était pas entamée. En Espagne, le roi Philippe V et l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne : le premier, de la puissance de son grand-père et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols; le second, du secours des Anglais, et des

partisans qu'il avait en Catalogne et en Aragon[1]. Cet archiduc, depuis empereur, et alors second fils de l'empereur Léopold, n'ayant rien que ce titre, était allé sur la fin de 1703, presque sans suite, à Londres, implorer l'appui de la reine Anne.

Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaisseaux de transport, trente vaisseaux de guerre joints à dix vaisseaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume. Mais cette supériorité que donnent le pouvoir et les bienfaits n'empêchait pas que l'empereur, dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, ne refusât à cette souveraine, sa bienfaitrice, le titre de *Majesté :* on ne la traitait que de *Sérénité*[2], selon le style de la cour de Vienne, que l'usage seul pouvait justifier, et que la raison a fait changer depuis, quand la fierté a plié sous la nécessité.

CHAPITRE XX.

PERTES EN ESPAGNE : PERTES DES BATAILLES DE RAMILLIES ET DE TURIN, ET LEURS SUITES.

Un des premiers exploits de ces troupes anglaises fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Une longue chaîne de rochers escarpés en défendent toute approche du côté de terre : il n'y a point de port. Une baie longue, mal sûre et orageuse, y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes et à l'artillerie de la forteresse et du môle : les bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux et cent mille hommes ; mais cette force même fut la cause de la prise. Il n'y avait que cent hommes de garnison : c'en était assez ; mais ils négligeaient un service qu'ils croyaient inutile. Le prince de Hesse

1. Voltaire passe sous silence les débuts des alliés, qui ne furent pas heureux. Louis XIV avait envoyé Berwick, fils naturel de Jacques II, tenir tête en Portugal à l'archiduc Charles. Mais Voltaire n'aimait pas Berwick, et c'est pourquoi il oublie. (G. A.)

2. Reboulet dit que la chancellerie allemande donnait aux rois le titre de *Dilection ;* mais c'est celui des électeurs. (*Note de Voltaire.*)

avait débarqué avec dix-huit cents soldats dans l'isthme qui est au nord derrière la ville; mais, de ce côté-là, un rocher escarpé rend la ville inattaquable. La flotte tira en vain quinze mille coups de canon. Enfin des matelots, dans une de leurs réjouissances, s'approchèrent dans des barques, sous le môle, dont l'artillerie devait les foudroyer; elle ne joua point. Ils montent sur le môle; ils s'en rendent maîtres; les troupes y accourent; il fallut que cette ville imprenable se rendît (4 août 1704). Elle est encore aux Anglais dans le temps que j'écris[1]. L'Espagne, redevenue une puissance sous le gouvernement de la princesse de Parme, seconde femme de Philippe V, et victorieuse depuis, en Afrique et en Italie, voit encore, avec une douleur impuissante, Gibraltar aux mains d'une nation septentrionale, dont les vaisseaux fréquentaient à peine, il y a deux siècles, la mer Méditerranée.

Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaqua, à la vue de Malaga, le comte de Toulouse, amiral de France : bataille indécise à la vérité, mais dernière époque de la puissance de Louis XIV. Son fils naturel, le comte de Toulouse, amiral du royaume, y commandait cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères. Il se retira avec gloire et sans perte. (Mars 1705) Mais depuis, le roi ayant envoyé treize vaisseaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le maréchal de Tessé l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois et l'armée et la flotte. Une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête; une autre, prise par les Anglais à l'abordage, après une résistance admirable; une autre, brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour, on ne vit plus de grandes flottes françaises, ni sur l'Océan, ni sur la Méditerranée. La marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV l'avait tirée, ainsi que tant d'autres choses éclatantes qui ont eu sous lui leur orient et leur couchant.

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines le royaume de Valence et de Catalogne[2], pour l'archiduc Charles. Ils prirent Barcelone par un hasard qui fut l'effet de la témérité des assiégeants.

1. En 1740. (*Note de Voltaire.*) — Cette place est restée aux Anglais à la paix de 1748, à celle de 1763, et enfin à celle de 1783, après avoir essuyé un long blocus. Une armée combinée d'Espagnols et de Français, commandée par M le duc de Crillon, qui venait de prendre Minorque, se préparait, en 1782, à tenter une attaque contre Gibraltar du côté de la mer; mais les batteries flottantes destinées à en détruire les défenses furent brûlées par les boulets rouges de la place. (K.)

2. Ou mieux le royaume de Valence et la Catalogne.

Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes qu'ait jamais portés ce pays si fertile en esprits fiers, courageux et bizarres. C'était le comte Péterborough[1], homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans, il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Maures en Afrique : il avait à vingt ans commencé la révolution d'Angleterre, et s'était rendu le premier en Hollande, auprès du prince d'Orange ; mais, de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voyage, il s'était embarqué pour l'Amérique, et de là il était allé à la Haye sur un vaisseau hollandais. Il perdit, il donna tout son bien, et rétablit sa fortune plus d'une fois, Il faisait alors la guerre en Espagne, presque à ses dépens, et nourrissait l'archiduc et toute sa maison. C'était lui qui assiégeait Barcelone avec le prince de Darmstadt[2]. Il lui propose une attaque soudaine aux retranchements qui couvrent le fort Mont-Joui et la ville. Ces retranchements, où le prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le fort sur le magasin des poudres, et le fait sauter ; le fort est pris ; la ville capitule. Le vice-roi parle à Péterborough, à la porte de cette ville. Les articles n'étaient pas encore signés, quand on entend tout à coup des cris et des hurlements. « Vous nous trahissez, dit le vice-roi à Péterborough : nous capitulons avec bonne foi, et voilà vos Anglais qui sont entrés dans la ville par les remparts. Ils égorgent, ils pillent, ils violent. — Vous vous méprenez, répondit le comte Péterborough : il faut que ce soit des troupes du prince de Darmstadt. Il n'y a qu'un moyen de sauver votre ville : c'est de me laisser entrer sur-le-champ avec mes Anglais ; j'apaiserai tout, et je reviendrai à la porte achever la capitulation. » Il parlait d'un ton de vérité et de grandeur qui, joint au danger présent, persuada le gouverneur : on le laissa entrer. Il court avec ses officiers ; il trouve des Allemands et des Catalans qui, joints à la populace de la ville, saccageaient les maisons des principaux citoyens : il les chasse ; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient ; il rencontre la duchesse de Popoli entre les mains des soldats, prête à être déshonorée ; il la rend à son mari. Enfin, ayant tout apaisé, il retourne à cette porte et signe la capitulation. Les Espagnols étaient confondus de voir tant de

1. Voyez encore sur Péterborough le roman de Voltaire intitulé *Histoire de Jenni*.

2. L'histoire de Reboulet appelle ce prince chef des factieux, comme s'il eût été un Espagnol révolté contre Philippe V. (*Note de Voltaire.*)

magnanimité dans les Anglais, que la populace avait pris pour des barbares impitoyables parce qu'ils étaient hérétiques.

A la perte de Barcelone se joignit encore l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats. La France fournissait tout. Le comte de Toulouse revient bloquer le port avec vingt-cinq vaisseaux qui restaient à la France. Le maréchal de Tessé forme le siége avec trente et un escadrons et trente-sept bataillons ; mais la flotte anglaise arrive ; la française se retire ; le maréchal de Tessé lève le siége avec précipitation. Il laisse dans son camp des provisions immenses : il fuit, et abandonne quinze cents blessés à l'humanité du comte Péterborough. Toutes ces pertes étaient grandes : on ne savait s'il en avait plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Espagne qu'il lui en coûtait alors pour la secourir. Toutefois le petit-fils de Louis XIV se soutenait par l'affection de la nation castillane, qui met son orgueil à être fidèle, et qui persistait dans son choix.

Les affaires allaient bien en Italie. Louis XIV était vengé du duc de Savoie. Le duc de Vendôme avait d'abord repoussé avec gloire le prince Eugène, à la journée de Cassano, près de l'Adda (16 août 1705) : journée sanglante, et l'une de ces batailles indécises pour lesquelles on chante des deux côtés des *Te Deum*, mais qui ne servent qu'à la destruction des hommes sans avancer les affaires d'aucun parti. (19 avril 1706) Après la bataille de Cassano, il avait gagné pleinement celle de Calcinato[1], en l'absence du prince Eugène ; et ce prince, étant arrivé le lendemain de la bataille, avait vu encore un détachement de ses troupes entièrement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au duc de Vendôme. Il ne restait plus guère que Turin à prendre. On allait l'investir : il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. Le maréchal de Villars, vers l'Allemagne, poussait le prince de Bade. Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes, et il se flattait de réparer contre Marlborough le malheur qu'il avait essuyé en combattant le prince Eugène. Son trop de confiance en ses propres lumières fut plus que jamais funeste à la France.

1. C'était, à la vérité, un comte de Revontlau, né en Danemark, qui commandait au combat de Calcinato; mais il n'y avait que des troupes impériales.

La Beaumelle dit à ce sujet, dans ses *Notes sur l'Histoire du Siècle de Louis XIV*, que « les Danois ne valent pas mieux ailleurs que chez eux ». Il faut avouer que c'est une chose rare de voir un tel homme outrager ainsi toutes les nations. (*Note de Voltaire.*)

Près de la Méhaigne, et vers les sources de la petite Ghette, le maréchal de Villeroi avait campé son armée. Le centre était à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochstedt. Il eût pu éviter la bataille. Les officiers généraux lui conseillaient ce parti; mais le désir aveugle de la gloire l'emporta. (23 mai 1706) Il fit, à ce qu'on prétend, la disposition de manière qu'il n'y avait pas un homme d'expérience qui ne prévît le mauvais succès. Des troupes de recrue, ni disciplinées, ni complètes, étaient au centre : il laissa des bagages entre les lignes de son armée; il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi [1].

Marlborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange son armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée française ne peut aller attaquer sa droite; il dégarnit aussitôt cette droite pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. M. de Gassion, lieutenant général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au maréchal : « Vous êtes perdu si vous ne changez votre ordre de bataille. Dégarnissez votre gauche, pour vous opposer à l'ennemi à nombre égal. Faites rapprocher vos lignes davantage. Si vous tardez un moment, il n'y a plus de ressource ». Plusieurs officiers appuyèrent ce conseil salutaire. Le maréchal ne les crut pas. Marlborough attaque. Il avait affaire à des ennemis rangés en bataille, comme il les eût voulu poster lui-même pour les vaincre. Voilà ce que toute la France a dit, et l'histoire est en partie le récit des opinions des hommes ; mais ne devait-on pas dire aussi que les troupes des alliés étaient mieux disciplinées, que leur confiance en leurs chefs et en leurs succès passés leur inspirait plus d'audace? N'y eut-il pas des régiments français qui firent mal leur devoir? Et les bataillons les plus inébranlables au feu ne font-ils pas la destinée des États? L'armée française ne résista pas une demi-heure. On s'était battu près de huit heures à Hochstedt, et on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs; mais à la journée de Ramillies, on ne leur en tua pas deux mille cinq cents : ce fut une déroute totale; les Français y perdirent vingt mille hommes, la gloire de la nation, et l'espérance de reprendre l'avantage. La Bavière, Cologne, avaient été perdues par la bataille d'Hochstedt; toute la Flandre espagnole le fut par celle de Ramillies. Marlborough entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles : il prit Ostende ; Menin se rendit à lui.

Le maréchal de Villeroi, au désespoir, n'osait écrire au roi

1. Voyez les *Mémoires de Feuquières.* (*Note de Voltaire.*)

cette défaite. Il resta cinq jours sans envoyer de courriers. Enfin il écrivit la confirmation de cette nouvelle, qui consternait déjà la cour de France. Et quand il reparut devant le roi, ce monarque, au lieu de lui faire des reproches, lui dit: « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge. »

Le roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croyait pas nécessaire, pour l'envoyer en Flandre réparer, s'il est possible, ce malheur. Il espérait du moins, avec apparence de raison, que la prise de Turin le consolerait de tant de pertes. Le prince Eugène n'était pas à portée de paraître pour secourir cette ville. Il était au delà de l'Adige, et ce fleuve, bordé en deçà d'une longue chaîne de retranchements, semblait rendre le passage impraticable. Cette grande ville était assiégée par quarante-six escadrons et cent bataillons.

Le duc de La Feuillade, qui les commandait, était l'homme le plus brillant et le plus aimable du royaume, et, quoique gendre du ministre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce maréchal de La Feuillade qui érigea la statue de Louis XIV dans la place des Victoires. On voyait en lui le courage de son père, la même ambition, le même éclat, avec plus d'esprit. Il attendait, pour récompense de la conquête de Turin, le bâton de maréchal de France. Chamillart, son beau-père, qui l'aimait tendrement, avait tout prodigué pour lui assurer le succès. L'imagination est effrayée du détail des préparatifs de ce siége. Les lecteurs qui ne sont point à portée d'entrer dans ces discussions seront peut-être bien aises de trouver ici quel fut cet immense et inutile appareil.

On avait fait venir cent quarante pièces de canon, et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ deux mille écus. Il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une façon et trois cent mille d'une autre, vingt et un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre, trente mille instruments pour le pionnage, douze cent mille livres de poudre. Ajoutez à ces munitions le plomb, le fer, et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et pour faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siége de grande ville exige ces frais immenses; et quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige.

Le duc de La Feuillade, plein d'ardeur et d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du

courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation, et du temps, pressait ce siége contre toutes les règles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'État que soi-même, avait proposé au duc de La Feuillade de venir diriger le siége comme ingénieur, et de servir dans son armée comme volontaire; mais la fierté de La Feuillade prit les offres de Vauban pour de l'orgueil caché sous de la modestie. Il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il manda, dans une lettre que j'ai vue : *J'espère prendre Turin à la Cohorn.* Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, et qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin ; mais, l'ayant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, et n'ayant pas même entouré toute la ville, des secours, des vivres, pouvaient y entrer; le duc de Savoie pouvait en sortir, et plus le duc de La Feuillade mettait d'impétuosité dans des attaques réitérées et infructueuses, plus le siége traînait en longueur.

Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie, pour donner le change au duc de La Feuillade. Celui-ci se détache du siége pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le terrain, échappe à ses poursuites. La Feuillade manque le duc de Savoie, et la conduite du siége en souffre.

Presque tous les historiens ont assuré que le duc de La Feuillade ne voulait point prendre Turin : ils prétendent qu'il avait juré à Mme la duchesse de Bourgogne de respecter la capitale de son père; ils débitent que cette princesse engagea Mme de Maintenon à faire prendre toutes les mesures qui furent le salut de cette ville. Il est vrai que presque tous les officiers de cette armée en ont été longtemps persuadés ; mais c'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes, et qui déshonorent les histoires. Il eût été d'ailleurs bien contradictoire que le même général eût voulu manquer Turin et prendre le duc de Savoie.

Depuis le 13 mai jusqu'au 20 juin, le duc de Vendôme, au bord de l'Adige, favorisait ce siége; et il comptait, avec soixante-dix bataillons et soixante escadrons, fermer tous les passages au prince Eugène.

Le général des Impériaux manquait d'hommes et d'argent. Les merciers de Londres lui prêtèrent environ six millions de nos livres : il fit enfin venir des troupes des cercles de l'empire. La lenteur de ces secours eût pu perdre l'Italie; mais la lenteur du siége de Turin était encore plus grande.

Vendôme était déjà nommé pour aller réparer les pertes de la Flandre. Mais avant de quitter l'Italie, il souffre que le prince Eugène passe l'Adige : il lui laisse traverser le canal Blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large et en quelques endroits plus difficile que le Rhône. Le général français ne quitta les bords du Pô qu'après avoir vu le prince Eugène en état de pénétrer jusqu'auprès de Turin. Ainsi il laissa les affaires dans une grande crise en Italie, tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne, et en Espagne.

Le duc de Vendôme va donc rassembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi, et le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battues. Eugène avait passé le Pô à la vue de Vendôme ; il passe le Tanaro aux yeux du duc d'Orléans ; il prend Carpi, Correggio, Reggio ; il dérobe une marche aux Français ; enfin il joint le duc de Savoie auprès d'Asti. Tout ce que put faire le duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le duc de La Feuillade au camp devant Turin. Le prince Eugène le suit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre : celui d'attendre le prince Eugène dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui, lorsqu'il était encore auprès de Veillane. Le duc d'Orléans assemble un conseil de guerre : ceux qui le composaient étaient le maréchal de Marsin, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochstedt, le duc de La Feuillade, Albergotti, Saint-Fremont, et d'autres lieutenants généraux. « Messieurs, leur dit le duc d'Orléans, si nous restons dans nos lignes, nous perdons la bataille. Notre circonvallation est de cinq lieues d'étendue : nous ne pouvons border tous ces retranchements. Vous voyez ici le régiment de la marine qui n'est que sur deux hommes de hauteur ; là, vous voyez des endroits entièrement dégarnis. La Doire, qui passe dans notre camp, empêchera nos troupes de se porter mutuellement de prompts secours. Quand le Français attend qu'on l'attaque, il perd le plus grand de ses avantages, cette impétuosité et ces premiers moments d'ardeur qui décident si souvent du gain des batailles. Croyez-moi, il faut marcher à l'ennemi. » Tous les lieutenants généraux répondirent : *Il faut marcher*. Alors le maréchal de Marsin tire de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action : et son avis fut de rester dans les lignes.

Le duc d'Orléans, indigné, vit qu'on ne l'avait envoyé à l'armée que comme un prince du sang, et non comme un général

et, forcé de suivre le conseil du maréchal de Marsin, il se prépara à ce combat si désavantageux[1].

Les ennemis paraissaient vouloir former à la fois plusieurs attaques. Leurs mouvements jetaient l'incertitude dans le camp des Français. Le duc d'Orléans voulait une chose, Marsin et La Feuillade une autre : on disputait, on ne concluait rien. Enfin on laisse les ennemis passer la Doire. Ils avancent sur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'instant leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte.

Albergotti, placé loin de l'armée sur la montagne des Capucins, avait avec lui vingt mille hommes, et n'avait en tête que des milices qui n'osaient l'attaquer. On lui envoie demander douze mille hommes. Il répond qu'il ne peut se dégarnir : il donne des raisons spécieuses ; on les écoute : le temps se perd. (7 septembre 1706) Le prince Eugène attaque les retranchements, et au bout de deux heures il les force. Le duc d'Orléans, blessé, s'était retiré pour se faire panser. A peine était-il entre les mains des chirurgiens qu'on lui apprend que tout est perdu, que les ennemis sont maîtres du camp, et que la déroute est générale. Aussitôt il faut fuir ; les lignes, les tranchées, sont abandonnées, l'armée dispersée. Tous les bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire, tombent dans les mains du vainqueur.

Le maréchal de Marsin, blessé à la cuisse, est fait prisonnier. Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuisse, et le maréchal mourut quelques moments après l'opération. Le chevalier Méthuin, ambassadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc, et le plus brave homme de son pays qu'on ait jamais employé dans les ambassades, avait toujours combattu à côté de ce souverain. Il avait vu prendre le maréchal de Marsin, et il fut témoin de ses derniers moments. Il m'a raconté que Marsin lui dit ces propres mots : « Croyez au moins, monsieur, que c'a été contre mon avis que nous vous avons attendu dans nos lignes. » Ces paroles semblaient contredire formellement ce qui s'était passé dans le conseil de guerre, et elles étaient pourtant vraies ; c'est que le maréchal de Marsin, en prenant congé à Versailles, avait représenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis, en cas qu'ils parussent pour secourir Turin ; mais

1. Dans Saint-Simon, la scène du conseil de guerre est moins composée, plus réelle ; mais la conduite de d'Orléans est la même. Voltaire semble épargner La Feuillade, qui contrecarrait d'Orléans plus systématiquement encore que Marsin. (G. A.)

Chamillart, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider qu'on devait attendre, et non présenter la bataille; et cet ordre, donné dans Versailles, fut cause que soixante mille hommes furent dispersés. Les Français n'avaient pas eu plus de deux mille hommes tués dans cette bataille ; mais on a déjà vu que le carnage fait moins que la consternation. L'impossibilité de subsister, qui ferait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la défaite. Tout était si en désordre que le comte de Médavi-Grancei, qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes (9 septembre 1706), et qui battit à Castiglione les Impériaux commandés par le landgrave de Hesse, depuis roi de Suède[1], ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complète. On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples.

CHAPITRE XXI.

SUITE DES DISGRACES DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE. LOUIS XIV ENVOIE SON PRINCIPAL MINISTRE DEMANDER EN VAIN LA PAIX. BATAILLE DE MALPLAQUET PERDUE, ETC.

La bataille d'Hochstedt avait coûté à Louis XIV la plus florissante armée, et tout le pays du Danube au Rhin ; elle avait coûté à la maison de Bavière tous ses États. La journée de Ramillies avait fait perdre toute la Flandre jusqu'aux portes de Lille. La déroute de Turin avait chassé les Français d'Italie, ainsi qu'ils l'ont toujours été dans toutes les guerres depuis Charlemagne. Il restait des troupes dans le Milanais, et cette petite armée victorieuse sous le comte de Médavi. On occupait encore quelques places. On proposa de céder tout à l'empereur pourvu qu'il laissât retirer ces troupes, qui montaient à près de quinze mille hommes. L'empereur accepta cette capitulation. Le duc de Savoie y consentit. Ainsi l'empereur, d'un trait de plume, devint le maître paisible en Italie. La conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie

1. Sous le nom de Frédéric.

comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à cent cinquante mille pistoles, Mantoue à quarante mille. Parme, Modène, Lucques, Gènes, malgré leur liberté, furent comprises dans ces impositions.

L'empereur qui jouit de tous ces avantages n'était pas ce Léopold, ancien rival de Louis XIV, qui, sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde. C'était son fils aîné Joseph, vif, fier, emporté, et qui cependant ne fut pas plus grand guerrier que son père. Si jamais empereur parut fait pour asservir l'Allemagne et l'Italie, c'était Joseph Ier. Il domina delà les monts; il rançonna le pape; il fit mettre de sa seule autorité, en 1706, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'empire; il les dépouilla de leur électorat; il retint en prison les enfants du Bavarois, et leur ôta jusqu'à leur nom [1]. Leur père n'eut d'autre ressource que d'aller traîner sa disgrâce en France et dans les Pays-Bas. Philippe V lui céda depuis toute la Flandre espagnole en 1712 [2]. S'il avait gardé cette province, c'était un établissement qui valait mieux que la Bavière, et qui le délivrait de l'assujettissement à la maison d'Autriche; mais il ne put jouir que des villes de Luxembourg, de Namur, et de Charleroi; le reste était aux vainqueurs.

Tout semblait déjà menacer ce Louis XIV qui avait auparavant menacé l'Europe. Le duc de Savoie pouvait entrer en France. L'Angleterre et l'Écosse se réunissaient pour ne plus composer qu'un seul royaume; ou plutôt l'Écosse, devenue province de l'Angleterre, contribuait à la puissance de son ancienne rivale. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706 et au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, et la France toucher à sa ruine. Elle était pressée de tous côtés, et sur mer et sur terre. De ces flottes formidables que Louis XIV avait formées il restait à peine trente-cinq vaisseaux. En Allemagne, Strasbourg

1. Le duc de Bavière était père de ce jeune prince, appelé par Charles II au trône d'Espagne, et mort à Bruxelles. L'électeur, dans son manifeste contre l'empereur, dit, en parlant de la mort de son fils, « qu'il avait succombé à un mal qui avait souvent sans péril attaqué son enfance, avant qu'il eût été déclaré l'héritier de Charles II ». Il ajoutait que « l'étoile de la maison d'Autriche avait toujours été funeste à ceux qui s'étaient opposés à sa grandeur ». Une accusation directe eût peut-être été moins insultante que cette terrible ironie. Le duc de Bavière, en se séparant de l'empire pour s'unir à un prince en guerre avec l'empire, donnait un prétexte à l'empereur. Louis XIV avait traité avec autant de dureté le duc de Lorraine et l'électeur palatin, et il avait moins d'excuses. (K.)

2. Dans l'histoire de Reboulet, il est dit qu'il eut cette souveraineté dès l'an 1700; mais alors il n'avait que la vice-royauté. (*Note de Voltaire.*)

était encore frontière; mais Landau, perdu, laissait toujours l'Alsace exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre et par mer. Ce qu'on avait perdu en Flandre faisait craindre pour le reste. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encore entamé; et, dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encore perdu que des conquêtes.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait, ou protégeait, ou attaquait encore de tous côtés. Mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne, et en Flandre. On prétend que le siége de Barcelone avait été encore plus mal conduit que celui de Turin.

Le comte de Toulouse n'avait paru que pour ramener sa flotte à Toulon. Barcelone secourue, le siége abandonné, l'armée française, diminuée de moitié, s'était retirée sans munitions dans la Navarre, petit royaume qu'on conservait aux Espagnols, et dont nos rois ajoutent encore le titre à celui de France, par un usage qui semble au-dessous de leur grandeur.

A ces désastres s'en joignait un autre, qui parut décisif. Les Portugais, avec quelques Anglais, prirent toutes les places devant lesquelles ils se présentèrent, et s'avancèrent jusque dans l'Estramadoure espagnole, différente de celle du Portugal. C'était un Français devenu pair d'Angleterre qui les commandait, milord Galloway, autrefois comte de Ruvigny; tandis que le duc de Berwick, Anglais et neveu de Marlborough, était à la tête des troupes de France et d'Espagne, qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux.

Philippe V, incertain de sa destinée, était dans Pampelune. Charles, son compétiteur, grossissait son parti et ses forces en Catalogne : il était maître de l'Aragon, de la province de Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, et lui avaient donné Minorque, Iviça, et Alicante. Les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid. (26 juin 1706) Galloway y entra sans résistance, et fit proclamer roi l'archiduc Charles. Un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède[1].

1. On tint à Madrid, au nom de l'archiduc, plusieurs conseils où furent appelés les hommes les plus distingués de son parti. Le marquis de Ribas, secrétaire d'État sous Charles II, y assista. C'était lui qui avait dressé le testament de ce prince en faveur de Philippe V. Des cabales de cour l'avaient fait disgracier. On lui proposa de déclarer que le testament avait été supposé; mais il ne voulut consentir à aucune déclaration qui pût affaiblir l'autorité de cet acte : ni les menaces ni les promesses ne purent l'ébranler. (K.)

Tout parut alors si désespéré pour Philippe V que le maréchal de Vauban, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens, homme toujours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, et tous singuliers, proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique ; ce prince y consentit. On l'eût fait embarquer avec les Espagnols attachés à son parti. L'Espagne eût été abandonnée aux factions civiles. Le commerce du Pérou et du Mexique n'eût plus été que pour les Français ; et dans ce revers de la famille de Louis XIV, la France eût encore trouvé sa grandeur. On délibéra sur ce projet à Versailles ; mais la constance des Castillans et les fautes des ennemis conservèrent la couronne à Philippe V. Les peuples aimaient dans Philippe le choix qu'ils avaient fait, et dans sa femme, fille du duc de Savoie, le soin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au-dessus de son sexe, et une constance agissante dans le malheur. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, et recevoir les dons que lui apportaient les peuples. Elle fournit ainsi à son mari plus de deux cent mille écus en trois semaines. Aucun des grands, qui avaient juré d'être fidèles, ne fut traître. Quand Galloway fit proclamer l'archiduc dans Madrid, on cria : *Vive Philippe!* et à Tolède, le peuple, ému, chassa ceux qui avaient proclamé l'archiduc.

Les Espagnols avaient jusque-là fait peu d'efforts pour soutenir leur roi ; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, et montrèrent en cette occasion une espèce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, et qui se rebutent. Il est difficile de donner un roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens, qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, manquèrent de vivres, firent des fautes presque toujours inévitables dans un pays étranger, et furent battus en détail. (22 septembre 1706) Enfin Philippe V, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant, et fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait éprouvé de froideur et de répugnance.

Louis XIV redoubla ses efforts quand il vit que les Espagnols en faisaient, et tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée, en y plaçant des milices ; tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Roussillon, il envoyait encore de nouvelles troupes au maréchal de Berwick dans la Castille.

(25 avril 1707) Ce fut avec ces troupes, secondées des Espa-

gnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza sur Galloway[1]. Almanza, ville bâtie par les Maures, est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le prix de la victoire[2]. Ni Philippe V, ni l'archiduc, ne furent présents à cette journée; et c'est sur quoi le fameux comte Péterborough, singulier en tout, s'écria « qu'on était bien bon de se battre pour eux ». C'est ce qu'il manda au maréchal de Tessé, et c'est ce que je tiens de sa bouche. Il ajoutait qu'il n'y avait que des esclaves qui combattissent pour un homme, et qu'il fallait combattre pour une nation. Le duc d'Orléans, qui voulait être à cette action, et qui devait commander en Espagne, n'arriva que le lendemain ; mais il profita de la victoire; il prit plusieurs places, et entre autres Lérida, l'écueil du grand Condé[3].

(22 mai 1707) D'un autre côté, le maréchal de Villars, remis en France à la tête des armées uniquement parce qu'on avait besoin de lui, réparait en Allemagne le malheur de la journée d'Hochstedt. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au-delà du Rhin, dissipé toutes les troupes ennemies, étendu les contributions à cinquante lieues à la ronde, pénétré jusqu'au Danube. Ce succès passager faisait respirer sur les frontières de l'Allemagne; mais en Italie tout était perdu. Le royaume de Naples, sans défense et accoutumé à changer de maître, était sous le joug des victorieux; et le pape, qui n'avait pu empêcher que les troupes allemandes passassent par son territoire, voyait sans oser murmurer que l'empereur se fît son vassal malgré lui. C'est un grand exemple de la force des opinions reçues, et du pouvoir de la cou-

1. Berwick avait commandé avec succès en Espagne pendant l'année 1704. Des intrigues de cour le firent rappeler. Le maréchal de Tessé demandait un jour à la jeune reine pourquoi elle n'avait pas conservé un général dont les talents et la probité lui auraient été si utiles. « Que voulez-vous que je vous dise? répondit-elle; c'est un grand diable d'Anglais, sec, qui va toujours tout droit devant lui. » Dans la campagne que termina la bataille d'Almanza, Berwick était instruit de l'état de l'armée alliée, et de ses projets, par un officier général portugais qui, persuadé que l'alliance du roi de Portugal avec l'empereur était contraire à ses vrais intérêts, le trahissait par esprit de patriotisme. (*Mémoires de Berwick.*) (K.)

2. Voltaire a rapporté ailleurs une lettre écrite à Berwick sur la victoire d'Almanza. — Voyez article LETTRES FAMILIÈRES dans la *Connaissance des beautes et des défauts de la poésie et de l'éloquence* (*Melanges*, à la date de 1749).

3. L'armée du duc d'Orléans prit aussi Saragosse; lorsque les troupes françaises parurent à la vue de la ville, on fit accroire au peuple que ce camp qu'il voyait n'était pas un objet réel, mais une apparence causée par un sortilége : le clergé se rendit processionnellement sur les murailles pour exorciser ces fantomes; et le peuple ne commença à croire qu'il était assiégé par une armée réelle que lorsqu'il vit les hussards abattre quelques têtes. (*Mémoires de Berwick.*) (K.)

tume, qu'on puisse toujours s'emparer de Naples sans consulter le pape, et qu'on n'ose jamais lui en refuser l'hommage.

Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aïeul était sur le point de perdre la Provence et le Dauphiné. Déjà le duc de Savoie et le prince Eugène y étaient entrés par le Col de Tende. Ces frontières n'étaient pas défendues comme le sont la Flandre et l'Alsace, théâtre éternel de la guerre, hérissé de citadelles que le danger avait averti d'élever. Point de pareilles précautions vers le Var, point de ces fortes places qui arrêtent l'ennemi, et qui donnent le temps d'assembler des armées. Cette frontière a été négligée jusqu'à nos jours, sans que peut-être on puisse en alléguer d'autre raison sinon que les hommes étendent rarement leurs soins de tous les côtés. Le roi de France voyait avec une indignation douloureuse que ce même duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait presque plus que sa capitale, et le prince Eugène, qui avait été élevé dans sa cour, fussent prêts de lui enlever Toulon et Marseille.

(Août 1707) Toulon était assiégé et pressé : une flotte anglaise, maîtresse de la mer, était devant le port, et le bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions, et de concert, auraient fait tomber Toulon. Marseille, sans défense, n'aurait pas tenu ; et il était vraisemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais le vraisemblable n'arrive pas toujours. On eut le temps d'envoyer des secours. On avait détaché des troupes de l'armée du maréchal de Villars dès que ces provinces avaient été menacées, et on sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne pour sauver une partie de la France. Le pays par où les ennemis pénétraient est sec, stérile, hérissé de montagnes ; les vivres rares ; la retraite difficile. Les maladies, qui désolèrent l'armée ennemie, combattirent encore pour Louis XIV. (22 août 1707) Le siége de Toulon fut levé, et bientôt la Provence délivrée, et le Dauphiné hors de danger : tant le succès d'une invasion est rare quand on n'a pas de grandes intelligences dans le pays. Charles-Quint y avait échoué ; et, de nos jours, les troupes de la reine de Hongrie y échouèrent encore[1].

1. Le respect pour la vérité dans les plus petites choses oblige encore de relever le discours que le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon* fait tenir par le roi de Suède Charles XII au duc de Marlborough. « Si Toulon est pris, je l'irai reprendre. » Ce général anglais n'était point auprès du roi de Suède dans le temps du siége. Il le vit dans Alt-Ranstadt en avril 1707, et le siége de Toulon fut levé au mois d'août. Charles XII, d'ailleurs, ne se mêla jamais de cette guerre ; il refusa constamment de voir tous les Français qu'on lui députa. On ne trouve,

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français : elle avait ravagé une grande étendue de terrain, et divisé les forces.

L'Europe ne s'attendait pas que dans un temps d'épuisement, et lorsque la France comptait pour un grand succès d'être échappée à une invasion, Louis XIV aurait assez de grandeur et de ressources pour tenter lui-même une invasion dans la Grande-Bretagne, malgré le dépérissement de ses forces maritimes, et malgré les flottes des Anglais, qui couvraient la mer. Ce projet fut proposé par des Écossais attachés au fils de Jacques II. Le succès était douteux; mais Louis XIV envisagea une gloire certaine dans la seule entreprise. Il a dit lui-même que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique.

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en soutenait le fardeau si difficilement en tant d'autres endroits, et tenter de rétablir du moins sur le trône d'Écosse le fils de Jacques II, pendant qu'on pouvait à peine maintenir Philippe V sur celui d'Espagne, c'était une idée pleine de grandeur, et qui, après tout, n'était pas destituée de vraisemblance.

Parmi les Écossais, tous ceux qui ne s'étaient pas vendus à la cour de Londres gémissaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux secrets appelaient unanimement le descendant de leurs anciens rois, chassé, au berceau, des trônes d'Angleterre, d'Écosse, et d'Irlande, et à qui on avait disputé jusqu'à sa naissance. On lui promit qu'il trouverait trente mille hommes en armes qui combattraient pour lui s'il pouvait seulement débarquer vers Édimbourg avec quelque secours de la France.

Louis XIV, qui dans ses prospérités passées avait fait tant d'efforts pour le père, en fit autant pour le fils dans le temps même de ses revers. Huit vaisseaux de guerre, soixante et dix bâtiments de transport, furent préparés à Dunkerque. (Mars 1708) Six mille hommes furent embarqués. Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, commandait les troupes. Le chevalier de Forbin Janson, l'un des plus grands hommes de mer, conduisait la flotte. La conjoncture paraissait favorable[1]: il n'y avait en Écosse que trois mille hommes de troupes réglées. L'Angleterre

dans les *Mémoires de Maintenon*, que des discours qu'on n'a ni tenus ni pu tenir; et on ne peut regarder ce livre que comme un roman mal digéré. (*Note de Voltaire.*)

1. Voltaire applaudit à cette descente en Écosse, et juge que la conjoncture était favorable parce qu'il a en tête l'expédition de 1744. Forbin, toutefois, quoique bien résolu, regardait l'entreprise comme impossible. (G. A.)

était dégarnie. Ses soldats étaient occupés en Flandre sous le duc de Marlborough. Mais il fallait arriver, et les Anglais avaient en mer une flotte de près de cinquante vaisseaux de guerre. Cette entreprise fut entièrement semblable à celle que nous avons vue, en 1744, en faveur du petit-fils de Jacques II. Elle fut prévenue par les Anglais. Des contre-temps la dérangèrent. Le ministère de Londres eut même le temps de faire revenir douze bataillons de Flandre. On se saisit dans Édimbourg des hommes les plus suspects. Enfin le prétendant s'étant présenté aux côtes d'Écosse, et n'ayant point vu les signaux convenus, tout ce que put faire le chevalier de Forbin, ce fut de le ramener à Dunkerque. Il sauva la flotte ; mais tout le fruit de l'entreprise fut perdu. Il n'y eut que Matignon qui y gagna. Ayant ouvert les ordres de la cour en pleine mer, il y vit les provisions de maréchal de France : récompense de ce qu'il voulut et qu'il ne put faire.

Quelques historiens[1] ont supposé que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. C'est une trop grande simplicité de penser qu'elle invitât son compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les temps : on a cru qu'elle le favorisait alors, parce que depuis elle le regarda en secret comme son héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chassé par son successeur?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises, le roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à se perdre. Ce prince, d'un esprit ferme et intrépide, était pieux, juste, et philosophe. Il était fait pour commander à des sages. Élève de Fénelon, archevêque de Cambrai, il aimait ses devoirs : il aimait les hommes ; il voulait les rendre heureux. Instruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plutôt comme le fléau du genre humain et comme une nécessité malheureuse, que comme une source de véritable gloire. On opposa ce prince philosophe au duc de Marlborough : on lui

1. Entre autres Reboulet, page 233 du tome VIII. Il fonde ses soupçons sur ceux du chevalier de Forbin. Celui qui a donné au public tant de mensonges, sous le titre de *Mémoires de madame de Maintenon*, et qui fit imprimer, en 1752, à Francfort, une édition frauduleuse du *Siècle de Louis XIV*, demande, dans une des notes, qui sont ces historiens qui ont prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. *C'est un fantôme*, dit-il. Mais on voit ici clairement que ce n'est point un fantôme, et que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'avait rien avancé que la preuve en main : il n'est pas permis d'écrire l'histoire autrement. (*Note de Voltaire.*)

donna pour l'aider le duc de Vendôme[1]. Il arriva ce qu'on ne voit que trop souvent : le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent les raisons du général. Il se forma deux partis ; et dans l'armée des alliés il n'y en avait qu'un, celui de la cause commune. Le prince Eugène était alors sur le Rhin ; mais toutes les fois qu'il fut avec Marlborough, ils n'eurent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur en forces : la France, que l'Europe croyait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes, et les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille. Il avait encore l'avantage des négociations dans un pays si longtemps espagnol, fatigué de garnisons hollandaises, et où beaucoup de citoyens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand et d'Ypres ; mais les manœuvres de guerre firent évanouir le fruit des manœuvres de politique. La division, qui mettait de l'incertitude dans le conseil de guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dandre, et que deux heures après on rebroussa vers l'Escaut, à Oudenarde : ainsi on perdit du temps. On trouva le prince Eugène et Marlborough qui n'en perdaient point, et qui étaient unis. (11 juillet 1708) On fut mis en déroute vers Oudenarde : ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Les fautes se multiplièrent. Les régiments allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin, par l'armée ennemie, à quelques milles du champ de bataille.

L'armée, découragée, se retira sans ordre sous Gand, sous Tournai, sous Ypres, et laissa tranquillement le prince Eugène, maître du terrain, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

Mettre le siége devant une ville aussi grande et aussi fortifiée que Lille, sans être maître de Gand, sans pouvoir tirer ses convois que d'Ostende, sans les pouvoir conduire que par une chaussée étroite, au hasard d'être à tout moment surpris, c'est ce que l'Europe appela une action téméraire, mais que la mésintelligence et l'esprit d'incertitude qui régnaient dans l'armée française rendirent excusable ; c'est enfin ce que le succès justifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le furent point. Les troupes qui les escortaient, et qui devaient être battues

1. « L'eau et le feu ne sont pas plus différents et plus incompatibles que l'étaient Mgr le duc de Bourgogne et M. de Vendôme », dit Saint-Simon.

par un nombre supérieur, furent victorieuses. L'armée du duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchements de l'armée ennemie, encore imparfaits, ne les attaqua pas. (23 octobre 1708) Lille fut prise, au grand étonnement de toute l'Europe, qui croyait le duc de Bourgogne plus en état d'assiéger Eugène et Marlborough que ces généraux en état d'assiéger Lille. Le maréchal de Boufflers la défendit pendant près de quatre mois.

Les habitants s'accoutumèrent tellement au fracas du canon et à toutes les horreurs qui suivent un siége qu'on donnait dans la ville des spectacles aussi fréquentés qu'en temps de paix; et qu'une bombe qui tomba près de la salle de la comédie n'interrompit point le spectacle.

Le maréchal de Boufflers avait mis si bon ordre à tout que les habitants de cette grande ville étaient tranquilles sur la foi de ses fatigues. Sa défense lui mérita l'estime des ennemis, les cœurs des citoyens, et les récompenses du roi. Les historiens, ou plutôt les écrivains de Hollande, qui ont affecté de le blâmer, auraient dû se souvenir que quand on contredit la voix publique il faut avoir été témoin, et témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance[1].

Cependant l'armée qui avait regardé faire le siége de Lille se fondait peu à peu; elle laissa prendre ensuite Gand, Bruges, et tous ses postes l'un après l'autre. Peu de campagnes furent aussi fatales. Les officiers attachés au duc de Vendôme reprochaient toutes ces fautes au conseil du duc de Bourgogne, et ce conseil rejetait tout sur le duc de Vendôme. Les esprits s'aigrissaient par le malheur[2].

1. Telle est l'histoire qu'un libraire, nommé Van Duren, fit écrire par le jésuite La Motte, réfugié en Hollande sous le nom de La Hode, continuée par La Martinière, le tout sur les prétendus Mémoires d'un comte de..., secrétaire d'État. Les *Mémoires de madame de Maintenon*, encore plus remplis de mensonges, disent, tome IV, page 119, que les assiégeants jetaient dans la ville des billets conçus en ces termes : « Rassurez-vous, Français, la Maintenon ne sera pas votre reine; nous ne lèverons pas le siége. » « On croira, ajoute-t-il, que Louis, dans la ferveur du plaisir que lui donnait la certitude d'une victoire inattendue, offrit ou promit le trône à Mme de Maintenon. » Comment, dans *la ferveur* de l'impertinence, peut-on mettre sur le papier ces nouvelles et ces discours des halles? comment cet insensé a-t-il pu pousser l'effronterie jusqu'à dire que le duc de Bourgogne trahit le roi son grand-père, et fit prendre Lille par le prince Eugène, de peur que Mme de Maintenon ne fût déclarée reine? (*Note de Voltaire.*)

2. On peut voir les détails de cette campagne dans les *Mémoires de Berwick;* mais il faut les lire avec précaution. Berwick était dans l'armée, mais humilié de servir sous Vendôme, et presque toujours d'un avis contraire au sien. Vendôme, fatigué des contradictions qu'il éprouvait, semblait avoir perdu, pendant cette campagne, son activité et ses talents. Louis XIV envoya deux fois Chamillart à l'armée comme un arbitre entre les généraux.

Durant le siége de Lille, Marlborough écrivit au maréchal de Berwick, son

Un courtisan [1] du duc de Bourgogne dit un jour au duc de Vendôme : « Voilà ce que c'est que de n'aller jamais à la messe ; aussi vous voyez quelles sont nos disgrâces. — Croyez-vous, lui répondit le duc de Vendôme, que Marlborough y aille plus souvent que moi [2] ? » Les succès rapides des alliés enflaient le cœur de l'empereur Joseph. Despotique dans l'empire, maître de Landau, il voyait le chemin de Paris presque ouvert par la prise de Lille. Déjà même un parti hollandais avait eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'auprès de Versailles, et avait enlevé, sur le pont de Sèvres, le premier écuyer du roi, croyant se saisir de la personne du dauphin, père du duc de Bourgogne [3]. La terreur était dans Paris.

L'empereur avait autant d'espérance au moins d'établir son frère Charles en Espagne que Louis XIV d'y conserver son petit-fils. Déjà cette succession, que les Espagnols avaient voulu rendre indivisible, était partagée entre trois têtes. L'empereur avait pris pour lui la Lombardie et le royaume de Naples. Charles, son frère, avait encore la Catalogne et une partie de l'Aragon. L'empereur força alors le pape Clément XI à reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne. Ce pape, dont on disait qu'il ressemblait à saint Pierre, parce qu'il affirmait, niait, se repentait, et pleurait, avait

neveu, pour qu'il proposât à Louis XIV d'entamer une négociation pour la paix avec les députés de Hollande, le prince Eugène, et lui. On crut à la cour que cette proposition était la suite des inquiétudes de Marlborough sur le succès du siége de Lille, et on obligea le duc de Berwick à faire une réponse négative. Marlborough aimait beaucoup la gloire et l'argent, et il pouvait alors désirer la paix comme le meilleur moyen de mettre sa fortune en sûreté, et d'ajouter une autre espèce de gloire à sa réputation militaire, qui ne pouvait plus croître. Bientôt après il s'opposa de toutes ses forces à cette paix qu'il avait désirée, parce que la guerre lui était devenue nécessaire pour soutenir son crédit dans sa patrie. (K.)

1. Le marquis d'O. (*Note de Voltaire.*)

2. Le duc de Bourgogne, que Voltaire s'est avisé plus haut, par respect pour son maître Fénelon sans doute, d'appeler philosophe, menait à l'armée une vie de séminariste, et s'amusait à des jeux de femme. Se trouvant logé dans un couvent de religieuses, il demande à Fénelon s'il n'y a pas là péché; et Fénelon, à ce scrupule, de s'écrier : « Oh ! que cet état plaît à Dieu ! » (G. A.)

3. Ce furent des officiers au service de Hollande qui firent ce coup hardi. Presque tous étaient des Français que la révocation fatale de l'édit de Nantes avait forcés de choisir une nouvelle patrie : ils prirent la chaise du marquis de Beringhen pour celle du dauphin, parce qu'elle avait l'écusson de France. L'ayant enlevé, ils le firent monter à cheval; mais comme il était âgé et infirme, ils eurent la politesse en chemin de lui chercher eux-mêmes une chaise de poste. Cela consuma du temps. Les pages du roi coururent après eux, le premier écuyer fut délivré; et ceux qui l'avaient enlevé furent prisonniers eux-mêmes; quelques minutes plus tard ils auraient pris le dauphin, qui arrivait après Beringhen avec un seul garde. (*Note de Voltaire.*)

toujours reconnu Philippe V, à l'exemple de son prédécesseur ; et il était attaché à la maison de Bourbon. L'empereur l'en punit en déclarant dépendants de l'empire beaucoup de fiefs qui relevaient jusqu'alors des papes, et surtout Parme et Plaisance, en ravageant quelques terres ecclésiastiques, en se saisissant de la ville de Comacchio.

Autrefois un pape eût excommunié tout empereur qui lui aurait disputé le droit le plus léger, et cette excommunication eût fait tomber l'empereur du trône ; mais la puissance des clefs étant réduite à peu près au point où elle doit l'être, Clément XI, animé par la France, avait osé un moment se servir de la puissance du glaive. Il arma, et s'en repentit bientôt. Il vit que les Romains, sous un gouvernement tout sacerdotal, n'étaient pas faits pour manier l'épée. Il désarma, il laissa Comacchio en dépôt à l'empereur ; il consentit à écrire à l'archiduc : *A notre très-cher fils, roi catholique en Espagne.* Une flotte anglaise dans la Méditerranée, et les troupes allemandes sur ses terres, le forcèrent bientôt d'écrire : *A notre très-cher fils, roi des Espagnes.* Ce suffrage du pape, qui n'était rien dans l'empire d'Allemagne, pouvait quelque chose sur le peuple espagnol, à qui on avait fait accroire que l'archiduc était indigne de régner parce qu'il était protégé par des hérétiques, qui s'étaient emparés de Gibraltar.

(Août 1708) Restait à la monarchie espagnole, au-delà du continent, l'île de Sardaigne, avec celle de Sicile. Une flotte anglaise donna la Sardaigne à l'empereur Joseph, car les Anglais voulaient que l'archiduc son frère n'eût que l'Espagne. Leurs armes faisaient alors les traités de partage. Ils réservèrent la conquête de la Sicile pour un autre temps, et aimèrent mieux employer leurs vaisseaux à chercher sur les mers les galions de l'Amérique, dont ils prirent quelques-uns, qu'à donner à l'empereur de nouvelles terres.

La France était aussi humiliée que Rome, et plus en danger : les ressources s'épuisaient ; le crédit était anéanti ; les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ses prospérités, murmuraient contre Louis XIV malheureux.

Des partisans, à qui le ministère avait vendu la nation pour quelque argent comptant dans ses besoins pressants, s'engraissaient du malheur public, et insultaient à ce malheur par leur luxe. Ce qu'ils avaient prêté était dissipé. Sans l'industrie hardie de quelques négociants, et surtout de ceux de Saint-Malo, qui allèrent au Pérou et rapportèrent trente millions, dont ils prêtèrent la moitié à l'État, Louis XIV n'aurait pas eu de quoi payer ses

troupes. La guerre avait ruiné la France, et des marchands la sauvèrent. Il en fut de même en Espagne. Les galions qui ne furent pas pris par les Anglais servirent à défendre Philippe. Mais cette ressource de quelques mois ne rendait pas les recrues de soldats plus faciles. Chamillart, élevé au ministère des finances et de la guerre, se démit, en 1708, des finances, qu'il laissa dans un désordre que rien ne put réparer sous ce règne ; et en 1709, il quitta le ministère de la guerre, devenu non moins difficile que l'autre. On lui reprochait beaucoup de fautes. Le public, d'autant plus sévère qu'il souffrait, ne songeait pas qu'il y a des temps malheureux où les fautes sont inévitables [1]. Voisin, qui, après lui, gouverna l'État militaire, et Desmarets, qui administra les finances, ne purent, ni faire des plans de guerre plus heureux, ni rétablir un crédit anéanti [2].

(1709) Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent. Presque tous les arbres fruitiers gelèrent. Il n'y eut point d'espérance de récolte [3]. On avait très-peu de magasins. Les grains qu'on pouvait faire venir à grands frais des Échelles du Levant et de l'Afrique pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer [4]. Le fléau de cet hiver était général dans l'Europe; mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si longtemps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance, tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère.

Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or. Les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pen-

1. L'histoire de l'ex-jésuite La Motte, rédigée par La Martinière, dit que Chamillart fut destitué du ministère des finances en 1703, et que la voix publique y appela le maréchal d'Harcourt. Les fautes de cet historien sont sans nombre. (*Note de Voltaire.*)

2. Pour bien juger Desmarets, il faut lire le Mémoire qu'il présenta au régent pour lui rendre compte de son administration : ce Mémoire fait regretter que ce prince ne l'ait pas laissé à la tête des finances. (K.)

3. Le froid commença la veille des Rois, et continua jusqu'au 22, jour où il y eut dégel. Mais le froid ayant repris avec une nouvelle rigueur (16 et 18°), la terre, saturée d'eau, gela à deux pieds de profondeur. A Paris et aux environs, plus de trente mille personnes périrent de froid. (G. A.)

4. On fit du *pain de disette* avec de l'orge et de l'avoine. On en fit avec des fougères, du chiendent, du chou-navet, etc. Enfin on mangea de l'herbe et des écorces. Les valets des châteaux royaux mendiaient dans Versailles. (G. A.)

dant quelques mois. Plusieurs familles, à Versailles même, se nourrirent de pain d'avoine. Mme de Maintenon en donna l'exemple[1].

Louis XIV, qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas, dans ces circonstances funestes, à la demander à ces mêmes Hollandais, autrefois si maltraités par lui.

Les États-Généraux n'avaient plus de stathouder depuis la mort du roi Guillaume, et les magistrats hollandais, qui appelaient déjà leurs familles *les familles patriciennes*, étaient autant de rois. Les quatre commissaires hollandais députés à l'armée traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. *Qu'on fasse venir Holstein*, disaient-ils ; *qu'on dise à Hesse de nous venir parler*[2]. Ainsi s'expliquaient des marchands qui, dans la simplicité de leurs vêtements et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand, qui était à leurs gages, et la fierté d'un grand roi, autrefois leur vainqueur.

On les avait vus vendre à bas prix leur attachement à Louis XIV en 1665 ; soutenir leurs malheurs en 1672, et les réparer avec un courage intrépide ; et alors ils voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance : ils voulaient que leur État eût en souveraineté dix villes en Flandre, entre autres Lille, qui était entre leurs mains, et Tournai, qui n'y était pas encore. Ainsi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non-seulement aux dépens de la France, mais encore aux dépens de l'Autriche, pour laquelle ils combattaient, comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. L'esprit républicain est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique.

Il y parut bien quelques mois après : car, lorsque ce fantôme de négociation fut évanoui, lorsque les armes des alliés eurent encore de nouveaux avantages, le duc de Marlborough, plus maître alors que sa souveraine en Angleterre, et gagné par la Hollande, fit conclure avec les États-Généraux, en 1709, ce célèbre traité de la barrière, par lequel ils resteraient maîtres de toutes les villes frontières qu'on prendrait sur la France, auraient gar-

1. On fit venir de Dantzig, de l'Archipel, des côtes de Barbarie, cent vingt mille quintaux de grains. Mais on accaparait. (G. A.)

2. C'est ce que l'auteur tient de la bouche de vingt personnes qui les entendirent parler ainsi à Lille, après la prise de cette ville. Cependant il se peut que ces expressions fussent moins l'effet d'une fierté grossière que d'un style laconique assez en usage dans es armées. (*Note de* V *ltaire.*)

nison dans vingt places de la Flandre, aux dépens du pays, dans Huy, dans Liége, et dans Bonn, et auraient eu toute souveraineté la haute Gueldre. Ils seraient devenus en effet souverains des dix-sept provinces des Pays-Bas ; ils auraient dominé dans Liége et dans Cologne. C'est ainsi qu'ils voulaient s'agrandir sur les ruines mêmes de leurs alliés. Ils nourrissaient déjà ces projets élevés quand le roi leur envoya secrètement le président Rouillé pour essayer de traiter avec eux.

Ce négociateur vit d'abord dans Anvers deux magistrats d'Amsterdam, Bruys, et Vanderdussen, qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent, avec l'envoyé du plus fier des rois, toute la hauteur dont ils avaient été accablés en 1672. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui, dans un de ces villages que les généraux de Louis XIV avaient mis autrefois à feu et à sang[1]. Quand on l'eut joué assez longtemps, on lui déclara qu'il fallait que le roi de France forçât le roi son petit-fils à descendre du trône sans aucun dédommagement; que l'électeur de Bavière François-Marie, et son frère l'électeur de Cologne, demandassent grâce, ou que le sort des armes ferait les traités.

Les dépêches désespérantes du président de Rouillé arrivaient coup sur coup au conseil, dans le temps de la plus déplorable misère où le royaume eût été réduit dans les temps les plus funestes. L'hiver de 1709 laissait des traces affreuses; le peuple périssait de famine. Les troupes n'étaient point payées ; la désolation était partout. Les gémissements et les terreurs du public augmentaient encore le mal.

Le conseil était composé du dauphin, du duc de Bourgogne son fils, du chancelier de France Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, du marquis de Torcy, du secrétaire d'État de la guerre Chamillart, et du contrôleur général Desmarets. Le duc de Beauvilliers fit une peinture si touchante de l'état où la France était réduite que le duc de Bourgogne en versa des larmes, et tout le conseil y mêla les siennes. Le chancelier conclut à faire la paix à quelque prix que ce pût être. Les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressource. « Une scène si triste, dit le marquis de Torcy, serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant. » Ce secret n'était que celui des pleurs qui coulèrent.

Le marquis de Torcy, dans cette crise, proposa d'aller lui-

1. Bodegrave ; voyez page 262.

même partager les outrages qu'on faisait au roi dans la personne du président Rouillé ; mais comment pouvait-il espérer d'obtenir ce que les vainqueurs avaient déjà refusé? Il ne devait s'attendre qu'à des conditions plus dures.

Les alliés commençaient déjà la campagne. Torcy va sous un nom emprunté jusque dans la Haye (22 mai 1709). Le grand pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme le principal ministre de France est dans son antichambre. Heinsius avait été autrefois envoyé en France par le roi Guillaume pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange. Il s'était adressé à Louvois, secrétaire d'État ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est située. Le ministre de Guillaume parla vivement, non-seulement pour son maître, mais pour les réformés d'Orange. Croirait-on que Louvois lui répondit *qu'il le ferait mettre à la Bastille*[1] ? Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux ; tenu à un ministre étranger, c'était un insolent outrage au droit des nations. On peut juger s'il avait laissé des impressions profondes dans le cœur du magistrat d'un peuple libre.

Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliations. Le marquis de Torcy, suppliant dans la Haye, au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius. Tous trois voulaient la continuation de la guerre : le prince y trouvait sa grandeur et sa vengeance ; le duc, sa gloire et une fortune immense qu'il aimait également ; le troisième, gouverné par les deux autres, se regardait comme un Spartiate qui abaissait un roi de Perse. Ils proposèrent non pas une paix, mais une trêve ; et pendant cette trêve une satisfaction entière pour tous leurs alliés, et aucune pour les alliés du roi, à condition que le roi se joindrait à ses ennemis pour chasser d'Espagne son propre petit-fils dans l'espace de deux mois, et que pour sûreté il commencerait par céder à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par rendre Strasbourg et Brisach, et par renoncer à la souveraineté de l'Alsace[2]. Louis XIV ne s'était pas attendu, quand il refusait autrefois un régiment au prince Eugène, quand Churchill n'était pas

1. Voyez les *Mémoires de Torcy*, tome III, page 2; ils ont confirmé tout ce qui est avancé ici. (*Note de Voltaire.*)

2. Ce n'est pas là tout. Dunkerque devait être rasée, tous les alliés de la France dépouillés, Charles III reconnu, etc., etc. Et ces propositions n'étaient faites encore que pour amuser : on se jouait de la ruine de la France, car on parlait tout bas de démembrement. (G. A.)

encore colonel en Angleterre, et qu'à peine le nom de Heinsius lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeraient de pareilles lois. En vain Torcy voulut tenter Marlborough par l'offre de quatre millions : le duc, qui aimait autant la gloire que l'argent, et qui, par ses gains immenses produits par des victoires, était au-dessus de quatre millions, laissa au ministre de France la douleur d'une proposition honteuse et inutile. Torcy rapporta au roi les ordres de ses ennemis. Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets. Il se justifia devant eux : il adressa aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes, une lettre circulaire par laquelle, en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur, et même leur pitié[1]. Les politiques dirent que Torcy n'était allé s'humilier à la Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour justifier Louis XIV aux yeux de l'Europe, et pour animer les Français par le ressentiment de l'outrage fait en sa personne à la nation ; mais il n'y était allé réellement que pour demander la paix. On laissa même encore quelques jours le président Rouillé à la Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes : et pour toute réponse, les États ordonnèrent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponses si dures, dit en plein conseil : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il se prépara donc à tenter encore la fortune en Flandre. La famine, qui désolait les campagnes, fut une ressource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain se firent soldats. Beaucoup de terres restèrent en friche ; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoyé commander l'année précédente en Savoie quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, et qui avait eu quelques petits succès, fut rappelé en Flandre, comme celui en qui l'État mettait son espérance.

1. L'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit, pages 92 et 93 du tome V, que « le duc de Marlborough et le prince Eugène gagnèrent Heinsius », comme si Heinsius avait eu besoin d'être gagné. Il met dans la bouche de Louis XIV, au lieu des belles paroles qu'il prononça en plein conseil, ces mots bas et plats : *Alors comme alors.* Il cite l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et le reprend d'avoir dit que « Louis XIV fit afficher sa lettre circulaire dans les rues de Paris ». Nous avons confronté toutes les éditions du *Siècle de Louis XIV* : il n'y a pas un seul mot de ce que cite cet homme, pas même dans l'édition subreptice qu'il fit à Francfort en 1752. (*Note de Voltaire.*) — Cette note de Voltaire est de 1756. (B.)

Déjà Marlborough avait pris Tournai (29 juillet 1709), dont Eugène avait couvert le siége. Déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. Il avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, qui avait demandé à servir sous lui. Boufflers aimait véritablement le roi et la patrie. Il prouva, en cette occasion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit), que dans un État monarchique, et surtout sous un bon maître, il y a des vertus. Il y en a, sans doute, tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle honneur[1].

Dès que les Français s'avancèrent pour s'opposer à l'investissement de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de Blangies et du village de Malplaquet.

L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille combat-

1. Cet endroit mérite d'être éclairci. L'auteur célèbre de l'*Esprit des lois* dit que l'honneur est le principe des gouvernements monarchiques, et la vertu le principe des gouvernements républicains.

Ce sont là des idées vagues et confuses qu'on a attaquées d'une manière aussi vague, parce que rarement on convient de la valeur des termes, rarement on s'entend. L'honneur est le désir d'être honoré, d'être estimé : de là vient l'habitude de ne rien faire dont on puisse rougir. La vertu est l'accomplissement des devoirs, indépendamment du désir de l'estime; de là vient que l'honneur est commun, la vertu rare.

Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu. Une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul; une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul. La plupart des monarchies ont été établies par des chefs d'armées, les républiques par des citoyens assemblés. L'honneur est commun à tous les hommes, et la vertu rare dans tout gouvernement. L'amour-propre de chaque membre d'une république veille sur l'amour-propre des autres; chacun voulant être maître, personne ne l'est; l'ambition de chaque particulier est un frein public, et l'égalité règne.

Dans une monarchie affermie, l'ambition ne peut s'élever qu'en plaisant au maître, ou à ceux qui gouvernent sous le maître. Il n'y a dans ces premiers ressorts ni honneur ni vertu, de part ni d'autre; il n'y a que de l'intérêt. La vertu est en tout pays le fruit de l'éducation et du caractère. Il est dit dans l'*Esprit des lois* qu'il faut plus de vertu dans une république : c'est, en un sens, tout le contraire; il faut beaucoup plus de vertu dans une cour pour résister à tant de séductions. Le duc de Montausier, le duc de Beauvilliers, étaient des hommes d'une vertu très-austère. Le maréchal de Villeroi joignit des mœurs plus douces à une probité non moins incorruptible. Le marquis de Torcy a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale. Les contrôleurs généraux Le Pelletier et Chamillart passèrent pour être moins habiles que vertueux.

Il faut avouer que Louis XIV, dans cette guerre malheureuse, ne fut guère entouré que d'hommes irréprochables; c'est une observation très-vraie et très-importante dans une histoire où les mœurs ont tant de part. (*Note de Voltaire.*) — Voyez le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, troisième partie. (B.)

C. Staal, del. Imp. Sarazin — Paris. F. Delannoy, sc.

BATAILLE DE MALPLAQUET

Le Maréchal en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé...

(Siècle de Louis XIV, Chap. XXI)

Garnier frères, Editeurs

tants, et celle du maréchal de Villars d'environ soixante et dix mille. Les Français traînaient avec eux quatre-vingts pièces de canon ; les alliés, cent quarante [1]. Le duc de Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre. Le prince Eugène était au centre ; Tilli et un comte de Nassau à la gauche, avec les Hollandais.

(11 septembre 1709) Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite au maréchal de Boufflers. Il avait retranché son armée à la hâte, manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, longtemps malheureuses, dont la moitié était composée de nouvelles recrues, et convenable encore à la situation de la France, qu'une défaite entière eût mise aux derniers abois. Quelques historiens ont blâmé le général dans sa disposition. *Il devait*, disaient-ils, *passer une large trouée, au lieu de la laisser devant lui.* Ceux qui, de leur cabinet, jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille, ne sont-ils pas trop habiles?

Tout ce que je sais, c'est que le maréchal dit lui-même que les soldats, qui, ayant manqué de pain un jour entier, venaient de le recevoir, en jetèrent une partie pour courir plus légèrement au combat. Il y a eu, depuis plusieurs siècles, peu de batailles plus disputées et plus longues, aucune plus meurtrière. Je ne dirai autre chose de cette bataille que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite, et même poursuivie la baïonnette au bout du fusil. Marlborough, à la droite, faisait et soutenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough, et alors même ce centre fut attaqué. Les retranchements qui le couvraient furent emportés. Le régiment des gardes, qui les défendait, ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, et la bataille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourants.

On marchait sur les cadavres entassés, surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laissèrent environ vingt et un mille tués ou blessés ; mais le centre étant forcé, les

1. M. Henri Martin donne cent vingt mille hommes aux alliés, avec cent vingt canons, et quatre-vingt-dix mille hommes aux Français, avec quatre-vingts canons.

deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

Le maréchal de Boufflers[1] fit la retraite en bon ordre, aidé du prince de Tingri-Montmorency, depuis maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ses pères. L'armée se retira entre le Quesnoi et Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis XIV, et on compta pour une victoire l'honneur de l'avoir disputée si longtemps, et de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, assura le roi que, sans sa blessure, il aurait remporté la victoire. J'en ai vu ce général persuadé, mais j'ai vu peu de personnes qui le crussent.

On peut s'étonner qu'une armée qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu n'essayât pas d'empêcher que ceux qui n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts allassent faire le siége de Mons. Les Hollandais craignirent pour cette entreprise : ils hésitèrent. Mais le nom de bataille perdue impose aux vaincus, et les décourage. Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire, et le soldat à qui on dit qu'il a été battu craint de l'être

1. Dans le livre intitulé *Mémoires du maréchal de Berwick*, il est dit que le maréchal de Berwick fit cette retraite. C'est ainsi que tant de mémoires sont écrits. On trouve dans ceux de Mme de Maintenon, par La Beaumelle, tome V, page 99, que les alliés accusèrent le maréchal de Villars de « s'être blessé lui-même, et que les Français lui reprochèrent de s'être retiré trop tôt ». Ce sont deux impostures ridicules. Ce général avait reçu un coup de carabine au-dessous du genou, qui lui fracassa l'os, et qui le fit boiter toute sa vie. Le roi lui envoya le sieur Maréchal, son premier chirurgien, qui seul empêcha qu'on lui coupât la cuisse. C'est ce que je tiens de la bouche de M. le maréchal de Villars et de ce chirurgien célèbre : c'est ce que tous les officiers ont su ; c'est ce que M. le duc de Villars daigne me confirmer par ses lettres. Il n'oppose que le mépris aux sottises insolentes et calomnieuses de La Beaumelle. (*Note de Voltaire.*) — Les *Mémoires de Berwick*, dont parle M. de Voltaire, ne sont pas le même ouvrage que nous avons cité dans nos notes. Le maréchal de Berwick défendit le Dauphiné et la Provence contre le duc de Savoie pendant les campagnes de 1709, 1710, 1711 et 1712, avec beaucoup de succès, et malgré une grande infériorité de forces. Ces campagnes, pendant lesquelles il n'y eut aucune action d'éclat, lui ont fait plus d'honneur auprès des militaires que la victoire d'Almanza et la prise de Barcelone, et l'ont placé, dans l'opinion des hommes éclairés, fort au-dessus de plusieurs généraux qui ont eu des succès plus brillants. Il fut envoyé en Flandre, après la bataille de Malplaquet, pour faire lever le siége de Mons, entreprise qu'il ne trouva point impraticable: c'est ce qui a trompé l'auteur des faux *Mémoires de Berwick*. M. de Voltaire ne parle point de ces campagnes de Dauphiné ; mais il avait passé sa jeunesse chez les princes de Vendôme et chez le maréchal de Villars, qui n'aimaient pas le maréchal de Berwick. (K.) — Les *Mémoires de Berwick*, 1737, deux volumes in-12, sont de l'abbé Margon. Les véritables *Mémoires de Berwick* ont été publiés en 1778 ; voyez page 14.

encore. Ainsi Mons fut assiégé et pris (20 octobre 1709), et toujours pour les Hollandais, qui le gardèrent, ainsi que Tournai et Lille.

CHAPITRE XXII.

LOUIS XIV CONTINUE A DEMANDER LA PAIX ET A SE DÉFENDRE. LE DUC DE VENDÔME AFFERMIT LE ROI D'ESPAGNE SUR LE TRÔNE.

Non-seulement les ennemis avançaient ainsi pied à pied, et faisaient tomber de ce côté toutes les barrières de la France ; mais ils prétendaient, aidés du duc de Savoie, aller surprendre la Franche-Comté, et pénétrer par les deux bouts dans le cœur du royaume. Le général Merci, chargé de faciliter cette entreprise, en entrant dans la haute Alsace par Bâle, fut heureusement arrêté, près de l'île de Neubourg, sur le Rhin, par le comte, depuis maréchal, du Bourg (26 août 1709). Je ne sais par quelle fatalité ceux qui ont porté le nom de Merci ont toujours été aussi malheureux qu'estimés. Celui-ci fut vaincu de la manière la plus complète. Rien ne fut entrepris du côté de la Savoie[1], mais on n'en craignait pas moins du côté de la Flandre ; et l'intérieur du royaume était dans un état si languissant que le roi demanda encore la paix en suppliant. Il offrait de reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne, de ne donner aucun secours à son petit-fils, et de l'abandonner à sa fortune ; de donner quatre places en otage ; de rendre Strasbourg et Brisach ; de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, et de n'en garder que la préfecture ; de raser toutes ses places, depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg ; de combler le port si longtemps redoutable de Dunkerque, et d'en raser les fortifications ; de laisser aux États-Généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà les points principaux qui devaient servir de fondement à la paix qu'il implorait.

Les alliés voulurent encore goûter le triomphe de discuter les soumissions de Louis XIV. On permit à ses plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertruidenberg les prières de ce monarque. Il choisit le maréchal

1. Voyez la note de la page précédente.

d'Uxelles, homme froid, taciturne, d'un esprit plus sage qu'élevé et hardi, et l'abbé, depuis cardinal, de Polignac, l'un des plus beaux esprits et des plus éloquents de son siècle, qui imposait par sa figure et par ses grâces. L'esprit, la sagesse, l'éloquence, ne sont rien dans des ministres, lorsque le prince n'est pas heureux. Ce sont les victoires qui font les traités. Les ambassadeurs de Louis XIV furent plutôt confinés qu'admis à Gertruidenberg. Les députés venaient entendre leurs offres, et les rapportaient à la Haye au prince Eugène, au duc de Marlborough, au comte de Zinzendorf, ambassadeur de l'empereur; et ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageants, tous composés par des réfugiés français, devenus plus ennemis de la gloire de Louis XIV que Marlborough et Eugène.

Les plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, et ne furent point écoutés. On exigea que Louis XIV, pour préliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils, dans deux mois, par la voie des armes. Cette inhumanité absurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inspirée par de nouveaux succès [1].

Tandis que les alliés parlaient ainsi en maîtres irrités contre la grandeur et la fierté de Louis XIV, également abaissées, ils prenaient la ville de Douai (juin 1710). Ils s'emparèrent bientôt après de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant; et le lord Stair proposa d'envoyer des partis jusqu'à Paris.

Presque dans le même temps, l'armée de l'archiduc, commandée en Espagne par Guy de Staremberg, le général allemand qui avait le plus de réputation après le prince Eugène, remporta, près de Saragosse (20 août 1710), une victoire complète sur l'armée en qui le parti de Philippe V avait mis son espérance, à la tête de laquelle était le marquis de Bay, général malheureux. On remarqua encore que les deux princes qui se disputaient l'Espagne, et qui étaient l'un et l'autre à portée de leur armée, ne se trouvèrent pas à cette bataille [2]. De tous les princes pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le duc de Savoie qui fît la guerre par lui-même. Il était triste qu'il n'acquît cette

1. C'est alors que Louis XIV prononça les paroles rapportées par erreur au chapitre XXI, page 393, comme ayant été dites après le rejet des premières offres de paix. (G. A.)

2. « Philippe V, dit M. Henri Martin, avait du moins la fièvre pour excuse, et son courage n'était pas suspect. »

gloire qu'en combattant contre ses deux filles, dont il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un peu de terrain, sur lequel l'empereur Joseph lui faisait déjà des difficultés, et dont on l'aurait dépouillé à la première occasion.

Cet empereur était heureux partout, et n'était nulle part modéré dans son bonheur. Il démembrait de sa seule autorité la Bavière; il en donnait les fiefs à ses parents et à ses créatures. Il dépouillait le jeune duc de La Mirandole en Italie; et les princes de l'empire lui entretenaient une armée vers le Rhin sans penser qu'ils travaillaient à cimenter un pouvoir qu'ils craignaient : tant était encore dominante dans les esprits la vieille haine contre le nom de Louis XIV, qui semblait le premier des intérêts. La fortune de Joseph le fit encore triompher des mécontents de Hongrie. La France avait suscité contre lui le prince Ragotski, armé pour ses prétentions et pour celles de son pays. Ragotski fut battu, ses villes prises, son parti ruiné. Ainsi Louis XIV était également malheureux au dehors, au dedans, sur mer et sur terre, dans les négociations publiques et dans les intrigues secrètes.

Toute l'Europe croyait alors que l'archiduc Charles, frère de l'heureux Joseph, régnerait sans concurrent en Espagne. L'Europe était menacée d'une puissance plus terrible que celle de Charles-Quint; et c'était l'Angleterre, longtemps ennemie de la branche d'Autriche espagnole, et la Hollande, son esclave révoltée, qui s'épuisaient pour l'établir. Philippe V, réfugié à Madrid, en sortit encore, et se retira à Valladolid; tandis que l'archiduc Charles fit son entrée en vainqueur dans la capitale.

Le roi de France ne pouvait plus secourir son petit-fils; il avait été obligé de faire en partie ce que ses ennemis exigeaient à Gertruidenberg, d'abandonner la cause de Philippe, en faisant revenir, pour sa propre défense, quelques troupes demeurées en Espagne. Lui-même à peine pouvait résister vers la Savoie, vers le Rhin, et surtout en Flandre, où se portaient les plus grands coups.

L'Espagne était encore bien plus à plaindre que la France. Presque toutes ses provinces avaient été ravagées par leurs ennemis et par leurs défenseurs. Elle était attaquée par le Portugal. Son commerce périssait, la disette était générale; mais cette disette fut plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que dans une grande étendue de pays l'affection des peuples refusait tout aux Autrichiens et donnait tout à Philippe. Ce monarque n'avait plus ni troupes, ni général de la part de la France. Le duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie sa fortune chancelante, loin

de continuer de commander ses armées, était regardé alors comme son ennemi. Il est certain que, malgré l'affection de la ville de Madrid pour Philippe, malgré la fidélité de beaucoup de grands et de toute la Castille, il y avait contre Philippe V un grand parti en Espagne. Tous les Catalans, nation belliqueuse et opiniâtre, tenaient obstinément pour son concurrent. La moitié de l'Aragon était aussi gagnée. Une partie des peuples attendait alors l'événement; une autre haïssait plus l'archiduc qu'elle n'aimait Philippe. Le duc d'Orléans, du même nom que Philippe, mécontent d'ailleurs des ministres espagnols, et plus mécontent de la princesse des Ursins qui gouvernait, crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le pays qu'il était venu défendre; et lorsque Louis XIV avait proposé lui-même d'abandonner son petit-fils, et qu'on parlait déjà en Espagne d'une abdication, le duc d'Orléans se crut digne de remplir la place que Philippe V semblait devoir quitter. Il avait à cette couronne des droits que le testament du feu roi d'Espagne avait négligés, et que son père avait maintenus par une protestation.

Il fit par ses agents une ligue avec quelques grands d'Espagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre sur le trône en cas que Philippe V en descendit. Il aurait en ce cas trouvé beaucoup d'Espagnols empressés à se ranger sous les drapeaux d'un prince qui savait combattre. Cette entreprise, si elle eût réussi, pouvait ne pas déplaire aux puissances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Espagne et la France réunies dans une même main; et elle aurait apporté moins d'obstacles à la paix. Le projet fut découvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le duc d'Orléans était à Versailles. Ses agents furent emprisonnés en Espagne. Philippe V ne pardonna pas à son parent d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, et d'avoir eu la pensée de lui succéder. La France cria contre le duc d'Orléans. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fît le procès à celui qu'il regardait comme coupable; mais le roi aima mieux ensevelir dans le silence un projet informe et excusable que de punir son neveu dans le temps qu'il voyait son petit-fils toucher à sa ruine.

Enfin, vers le temps de la bataille de Saragosse, le conseil du roi d'Espagne et la plupart des grands, voyant qu'ils n'avaient aucun capitaine à opposer à Staremberg, qu'on regardait comme un autre Eugène, écrivirent en corps à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince, retiré dans Anet[1], partit

1. Depuis l'affaire d'Oudenarde. Le château d'Anet est près de Dreux.

alors, et sa présence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, et que la malheureuse campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Espagnols ; sa popularité, sa libéralité qui allait jusqu'à la profusion, sa franchise, son amour pour les soldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Espagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand du Guesclin. Son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent : les communautés des villes, des villages et des religieux, en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. (Août 1710) Les débris de la bataille de Saragosse se rejoignirent sous lui à Valladolid. Tout s'empressa de fournir des recrues. Le duc de Vendôme, sans laisser ralentir un moment cette nouvelle ardeur, poursuit les vainqueurs, ramène le roi à Madrid, oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal ; le suit, passe le Tage à la nage ; fait prisonnier, dans Brihuega, Stanhope avec cinq mille Anglais (9 décembre) ; atteint le général Staremberg, et le lendemain lui livre la bataille de Villa-Viciosa ; Philippe V, qui n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, animé de l'esprit du duc de Vendôme, se met à la tête de l'aile droite. Le général prend la gauche. Il remporte une victoire entière ; de sorte qu'en quatre mois de temps, ce prince, qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, et affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe[1].

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre, plus sourde et non moins décisive, se préparait en Angleterre. Une Allemande[2] avait, par sa mauvaise conduite, fait perdre à la maison d'Autriche toute la succession de Charles-Quint, et avait été ainsi le premier mobile de la guerre ; une Anglaise, par ses imprudences, procura la paix. Sara Jennings, duchesse de Marlborough, gouvernait la reine Anne, et le duc gouvernait l'État. Il avait en ses mains les finances, par le grand trésorier Godolphin, beau-père d'une de ses filles. Sunderland, secrétaire d'État, son gendre, lui soumettait le cabinet. Toute la maison de la reine, où commandait sa femme, était à ses ordres. Il était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les *whigs* et les *torys*, divisaient l'Angleterre[3], les whigs, à

1. On assure qu'après la bataille, Philippe V n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : « Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché » ; et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis. (*Note de Voltaire.*)

2. Marie-Anne de Bavière Neubourg, femme de Charles II.

3. Les *whigs* désignent les progressistes, et les *tories* sont les conservateurs. *Tories*

la tête desquels il était, faisaient tout pour sa grandeur; et les torys avaient été forcés à l'admirer et à se taire. Il n'est pas indigne de l'histoire d'ajouter que le duc et la duchesse étaient les plus belles personnes de leur temps, et que cet avantage séduit encore la multitude quand il est joint aux dignités et à la gloire.

Il avait plus de crédit à la Haye que le grand pensionnaire, et il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur et général toujours heureux, nul particulier n'eut jamais une puissance et une gloire si étendues. Il pouvait encore affermir son pouvoir par ses richesses immenses, acquises dans le commandement. J'ai entendu dire à sa veuve qu'après les partages faits à quatre enfants il lui restait, sans aucune grâce de la cour, soixante et dix mille pièces de revenu, qui font plus de quinze cent cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eu autant d'économie que de grandeur, il pouvait se faire un parti que la reine Anne n'aurait pu détruire; et si sa femme avait eu plus de complaisance, jamais la reine n'eût brisé ses liens. Mais le duc ne put jamais triompher de son goût pour les richesses, ni la duchesse de son humeur. La reine l'avait aimée avec une tendresse qui allait jusqu'à la soumission et à l'abandonnement de toute volonté.

Dans de pareilles liaisons, c'est d'ordinaire du côté des souverains que vient le dégoût, le caprice, la hauteur, l'abus de la supériorité; ce sont eux qui font sentir le joug, et c'était la duchesse de Marlborough qui l'appesantissait. Il fallait une favorite à la reine Anne; elle se tourna du côté de milady Masham, sa dame d'atour. Les jalousies de la duchesse éclatèrent. Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la reine, une jatte d'eau[1] qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de Mme Masham, changèrent la face de l'Europe[2]. Les esprits s'aigrirent. Le frère de la nouvelle favorite demande au duc un régiment; le duc le refuse, et la reine le donne[3]. Les torys saisirent cette conjecture pour tirer la reine de cet esclavage domestique, pour abaisser la puissance du

vient du mot irlandais *toree*, donnez-moi; et *whigs*, du mot écossais *whiggam*, cri des charretiers pour exciter leurs chevaux. (G. A.)

1. Voyez, sur ce passage, une petite dissertation de Laharpe, dans son *Lycée, ou Cours de littérature* (*Philosophie du dix-huitième siècle*, livre II, chap. III). (B.)

2. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article CHAINE OU GÉNÉRATION DES ÉVÉNEMENTS.

3. Elle ne donna qu'une pension. (G. A.)

duc de Marlborough, changer le ministère, faire la paix, et rappeler, s'il se pouvait, la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre. Si le caractère de la duchesse eût pu admettre quelque souplesse elle eût régné encore. La reine et elle étaient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés. Ce mystère et cette familiarité laissaient toujours la voie ouverte à la réconciliation ; mais la duchesse n'employa cette ressource que pour tout gâter. Elle écrivit impérieusement. Elle disait dans sa lettre : « Rendez-moi justice, et ne me faites point de réponse. » Elle s'en repentit ensuite : elle vint demander pardon ; elle pleura ; et la reine ne lui répondit autre chose, sinon : « Vous m'avez ordonné de ne vous point répondre, et je ne vous répondrai pas. » Alors la rupture fut sans retour. La duchesse ne parut plus à la cour ; et quelque temps après on commença par ôter le ministère au gendre de Marlborough, Sunderland, pour déposséder ensuite Godolphin et le duc lui-même. Dans d'autres États cela s'appelle une disgrâce ; en Angleterre, c'est une révolution dans les affaires, et la révolution était encore très-difficile à opérer.

Les torys, maîtres alors de la reine, ne l'étaient pas du royaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la religion. Il n'y en a guère aujourd'hui, dans la Grande-Bretagne, que le peu qu'il en faut pour distinguer les factions. Les whigs penchaient pour le presbytérianisme. C'était la faction qui avait détrôné Jacques II, persécuté Charles II, et immolé Charles Ier. Les torys étaient pour les épiscopaux, qui favorisaient la maison de Stuart, et qui voulaient établir l'obéissance passive envers les rois, parce que les évêques en espéraient plus d'obéissance pour eux-mêmes. Ils excitèrent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de Saint-Paul cette doctrine, et à désigner d'une manière odieuse l'administration de Marlborough et le parti qui avait donné la couronne au roi Guillaume [1]. Mais la reine, qui favorisait ce prêtre, ne fut pas assez puissante pour empêcher qu'il ne fût interdit pour trois ans par les deux chambres, dans la salle de Westminster, et que son sermon ne fût brûlé [2]. Elle sentit encore plus sa faiblesse en n'osant jamais, malgré ses secrètes inclinations pour son sang,

1. Le marquis de Torcy l'appelle, dans ses *Mémoires*, *ministre prédicant;* il se trompe ; c'est un titre qu'on ne donne qu'aux presbytériens. Henri Sacheverel, dont il est question, était docteur d'Oxford, et du parti épiscopal. Il avait prêché dans la cathédrale de Saint-Paul l'obéissance absolue aux rois et l'intolérance. Ces maximes furent condamnées par le parlement ; mais ses invectives contre le parti de Marlborough le furent bien davantage. (*Note de Voltaire.*)

2. Il fut brûlé quelques années auparavant. (G. A.)

lui rouvrir le chemin du trône, fermé à son frère par le parti des whigs. Les écrivains qui disent que Marlborough et son parti tombèrent quand la faveur de la reine ne les soutint plus ne connaissent pas l'Angleterre. La reine, qui dès lors voulait la paix, n'osait pas même ôter à Marlborough le commandement des armées; et au printemps de 1711, Marlborough pressait encore la France, tandis qu'il était disgracié dans sa cour.

Sur la fin de janvier de cette même année 1711, arrive à Versailles un prêtre inconnu, nommé l'abbé Gautier, qui avait été autrefois aide de l'aumônier du maréchal de Tallard, dans son ambassade auprès du roi Guillaume. Il avait depuis ce temps demeuré toujours à Londres, n'ayant d'autre emploi que celui de dire la messe dans la chapelle privée du comte de Gallas, ambassadeur de l'empereur en Angleterre. Le hasard l'avait introduit dans la confidence d'un lord ami du nouveau ministère opposé au duc de Marlborough. Cet inconnu se rend chez le marquis de Torcy, et lui dit, sans autre préambule : « Voulez-vous faire la paix, monsieur? je viens vous apporter les moyens de la traiter. » C'était, dit M. de Torcy, demander à un mourant s'il voulait guérir[1].

On entama bientôt une négociation secrète[2] avec le comte d'Oxford, grand trésorier d'Angleterre, et Saint-Jean, secrétaire d'État, depuis lord Bolingbroke. Ces deux hommes n'avaient d'autre intérêt de donner la paix à la France que celui d'ôter au duc de Marlborough le commandement des armées, et d'élever leur crédit sur les ruines du sien. Le pas était dangereux : c'était trahir la cause commune des alliés; c'était rompre tous ses engagements, et s'exposer, sans aucun prétexte, à la haine de la plus grande partie de la nation, et aux recherches du parlement, qui auraient pu leur coûter la tête. Il est fort douteux qu'ils eussent pu réussir ; mais un événement imprévu facilita ce grand ouvrage. (17 avril 1711) L'empereur Joseph Ier mourut, et laissa les États de la maison d'Autriche, l'empire d'Allemagne, et les prétentions

1. *Mémoires de Torcy*, tome III, page 33. (*Note de Voltaire.*) — Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, né à Paris en 1655, fut successivement ambassadeur en Portugal, en Danemark et en Angleterre, secrétaire et grand trésorier d'État, ministre des affaires étrangères en 1688, surintendant général des postes en 1709; l'Académie des sciences le reçut en 1715; il mourut en 1748. L'ouvrage dans lequel il raconte avec exactitude et compétence les événements dont il avait été un des principaux acteurs a pour titre : *Memoires de M. le marquis de Torcy, pour servir à l'Histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht.* La Haye (Paris), 1756, trois volumes in-12. (E. B.)

2. Le poëte Prior négocia pour l'Angleterre, et l'avocat Ménager pour la France.

sur l'Espagne et sur l'Amérique, à son frère Charles, qui fut élu empereur quelques mois après[1].

Au premier bruit de cette mort, les préjugés qui armaient tant de nations commencèrent à se dissiper en Angleterre par les soins du nouveau ministère. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile, sous le nom de son petit-fils. Pourquoi vouloir réunir tant d'États dans la main de l'empereur Charles VI? pourquoi la nation anglaise aurait-elle épuisé ses trésors? Elle payait plus que l'Allemagne et la Hollande ensemble. Les frais de la présente année allaient à sept millions de livres sterling. Fallait-il qu'elle se ruinât pour une cause qui lui était étrangère, et pour donner une partie de la Flandre aux Provinces-Unies rivales de son commerce? Toutes ces raisons, qui enhardissaient la reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation; et un nouveau parlement étant convoqué, la reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe.

Mais, en la préparant en secret, elle ne pouvait pas encore se séparer publiquement de ses alliés; et quand le cabinet négociait, Marlborough était en campagne. Il avançait toujours en Flandre; (août 1711) il forçait les lignes que le maréchal de Villars avait tirées de Montreuil jusqu'à Valenciennes; (septembre) il prenait Bouchain; il s'avançait au Quesnoy, et de là vers Paris il y avait à peine un rempart à lui opposer.

Ce fut dans ce temps malheureux que le célèbre du Guai-Trouin, aidé de son courage et de l'argent de quelques marchands, n'ayant encore aucun grade dans la marine et devant tout à lui-même, équipa une petite flotte, et alla prendre une des principales villes du Brésil, Saint-Sébastien de Rio-Janeiro. (Septembre et octobre 1711) Son équipage revint chargé de richesses, et les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on faisait au Brésil ne soulageait pas les maux de la France.

1. Le lord Bolingbroke rapporte dans ses lettres qu'alors il y avait de grandes cabales à la cour de Louis XIV; il ne doute pas, tome II, page 244, « qu'il ne se formât dans sa cour d'étranges projets d'ambition particulière » : il en juge par un discours que lui tinrent depuis à souper les ducs de La Feuillade et de Mortemar : « Vous auriez pu nous écraser, pourquoi ne l'avez-vous pas fait? » Bolingbroke, malgré ses lumières et sa philosophie, tombe ici dans le défaut de quelques ministres, qui croient que tous les mots qu'on leur dit signifient quelque chose. On connaît assez l'état de la cour de France, et celui de ces deux ducs, pour savoir qu'il n'y avait, du temps de la paix d'Utrecht, ni desseins, ni factions, ni aucun homme en situation de rien entreprendre. (*Note de Voltaire.*)

CHAPITRE XXIII.

VICTOIRE DU MARÉCHAL DE VILLARS A DENAIN. RÉTABLISSEMENT DES AFFAIRES. PAIX GÉNÉRALE.

Les négociations, qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus salutaires. La reine envoya le comte de Strafford, ambassadeur en Hollande, communiquer les propositions de Louis XIV. Ce n'était plus alors à Marlborough qu'on demandait grâce. Le comte de Strafford obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires, et à recevoir ceux de la France.

Trois particuliers s'opposaient toujours à cette paix. Marlborough, le prince Eugène, et Heinsius, persistaient à vouloir accabler Louis XIV. Mais quand le général anglais retourna dans Londres, à la fin de 1711, on lui ôta tous ses emplois. Il trouva une nouvelle chambre basse, et n'eut pas pour lui la pluralité de la haute. La reine, en créant de nouveaux pairs, avait affaibli le parti du duc, et fortifié celui de la couronne. Il fut accusé, comme Scipion, d'avoir malversé; mais il se tira d'affaire, à peu près de même, par sa gloire et par la retraite[1]. Il était encore puissant dans sa disgrâce. Le prince Eugène n'hésita pas à passer à Londres pour seconder sa faction. Ce prince reçut l'accueil qu'on devait à son nom et à sa renommée, et les refus qu'on devait à ses propositions. La cour prévalut; le prince Eugène retourna seul achever la guerre; et c'était encore un nouvel aiguillon pour lui d'espérer de nouvelles victoires sans compagnon qui en partageât l'honneur.

Tandis qu'on s'assemble à Utrecht[2], tandis que les ministres de France, tant maltraités à Gertruidenberg, viennent négocier avec plus d'égalité, le maréchal de Villars, retiré derrière les lignes, couvrait encore Arras et Cambrai. Le prince Eugène prenait la ville du Quesnoi (6 juillet 1712), et il étendait dans le pays une armée d'environ cent mille combattants. Les Hollandais avaient fait un effort, et n'ayant jamais encore fourni à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au delà de leur contingent cette année. La reine Anne

1. Ce Scipion-là ne mourut pas moins riche de soixante millions. (G. A.)
2. Le congrès d'Utrecht s'ouvrit le 29 janvier 1712.

ne pouvait encore se dégager ouvertement; elle avait envoyé à l'armée du prince Eugène le duc d'Ormond avec douze mille Anglais, et payait encore beaucoup de troupes allemandes. Le prince Eugène, ayant brûlé le faubourg d'Arras, s'avançait sur l'armée française. Il proposa au duc d'Ormond de livrer bataille. Le général anglais avait été envoyé pour ne point combattre. Les négociations particulières entre l'Angleterre et la France avançaient. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque pour sûreté de ses engagements (19 juillet 1721). Le duc d'Ormond se retira vers Gand. Il voulut emmener avec les troupes de sa nation celles qui étaient à la solde de sa reine; mais il ne put se faire suivre que de quatre escadrons de Holstein et d'un régiment liégeois. Les troupes du Brandebourg, du Palatinat, de Saxe, de Hesse, de Danemark, restèrent sous les drapeaux du prince Eugène, et furent payées par les Hollandais. L'électeur de Hanovre même, qui devait succéder à la reine Anne, laissa malgré elle ses troupes aux alliés, et fit voir que, si sa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas sur la faveur de la reine Anne qu'elle comptait.

Le prince Eugène, privé des Anglais, était encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française; il l'était par sa position, par l'abondance de ses magasins, et par neuf ans de victoires.

Le maréchal de Villars ne put l'empêcher de faire le siége de Landrecies. La France, épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. Déjà même des détachements considérables avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims.

Déjà l'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne (février 1712), leur fils aîné (mars), enlevés rapidement depuis quelques mois, et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfants moribond; toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité; et l'on s'attendait à plus de désastres que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire.

(11 juin 1712) Précisément dans ce temps-là mourut en Espagne le duc de Vendôme. L'esprit de découragement, généra-

lement répandu en France, et que je me souviens d'avoir vu[1], faisait encore redouter que l'Espagne, soutenue par le duc de Vendôme, ne retombât par sa perte.

Landrecies ne pouvait pas tenir longtemps. Il fut agité dans Versailles si le roi se retirerait à Chambord sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi malgré son âge de soixante et quatorze ans, et qu'il périrait à la tête.

Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes. On prétend que ses lignes étaient trop étendues; que le dépôt de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné; que le général Albemarle, posté à Denain, entre Marchiennes et le camp du prince, n'était pas à portée d'être secouru assez tôt s'il était attaqué. On m'a assuré qu'une Italienne fort belle, que je vis quelque temps après à la Haye, et qui était alors entretenue par le prince Eugène, était dans Marchiennes, et qu'elle avait été cause qu'on avait choisi ce lieu pour servir d'entrepôt. Ce n'était pas rendre justice au prince Eugène de penser qu'une femme pût avoir part à ses arrangements de guerre.

Ceux qui savent qu'un curé, et un conseiller de Douai, nommé Le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes, serviront mieux à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province; celui-ci, au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars; le général l'approuva et l'exécuta. Cette action fut en effet le salut de la France, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène. Un corps de dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme si on se préparait à l'attaquer; et, tandis que ces dragons se retirent ensuite vers Guise, le maréchal marche à Denain, avec son armée, sur cinq colonnes. (24 juillet 1712) On force les retranchements du général Albemarle, défendus par dix-sept bataillons; tout est tué ou pris. Le général se rend prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein, un prince d'Anhalt, et tous les officiers. Le prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes; il veut attaquer un pont qui conduisait à Denain et dont les Fran-

1. Voltaire avait alors dix-sept ans.

çais étaient maîtres; il y perd du monde, et retourne à son camp après avoir été témoin de cette défaite.

Tous les postes vers Marchiennes, le long de la Scarpe, sont emportés l'un après l'autre avec rapidité. (30 juillet 1712) On pousse à Marchiennes, défendue par quatre mille hommes; on en presse le siége avec tant de vivacité qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers, et qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars. (Septembre et octobre 1712) L'ennemi, déconcerté, lève le siége de Landrecies, et voit reprendre Douai, le Quesnoi, Bouchain. Les frontières sont en sûreté. L'armée du prince Eugène se retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris, depuis le combat de Denain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages.

Si le maréchal de Villars avait eu cette faveur populaire qu'ont eue quelques autres généraux, on l'eût appelé à haute voix *le restaurateur de la France;* mais on avouait à peine les obligations qu'on lui avait, et, dans la joie publique d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore [1].

Chaque progrès du maréchal de Villars hâtait la paix d'Utrecht. Le ministère de la reine Anne, responsable à sa patrie et à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux des alliés, ni la sûreté publique. Il exigea d'abord que Philippe V, affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de

1. Le maréchal de Villars eut à Versailles une partie de l'appartement qu'avait occupé Monseigneur, et le roi vint l'y voir. L'auteur des *Mémoires de Maintenon,* qui confond tous les temps, dit, tome V, page 119 de ces Mémoires, que le maréchal de Villars arriva dans les jardins de Marly, et que le roi lui ayant dit « qu'il était très-content de lui », le maréchal, se tournant vers les courtisans, leur dit : « Messieurs, au moins vous l'entendez. » Ce conte, rapporté dans cette occasion, ferait tort à un homme qui venait de rendre de si grands services. Ce n'est pas dans ces moments de gloire qu'on fait ainsi remarquer aux courtisans que le roi est content. Cette anecdote défigurée est de l'année 1711. Le roi lui avait ordonné de ne point attaquer le duc de Marlborough. Les Anglais prirent Bouchain. On murmurait contre le maréchal de Villars. Ce fut après cette campagne de 1711 que le roi lui dit qu'il était content; et c'est alors qu'il pouvait convenir à un général d'imposer silence aux reproches des courtisans en leur disant que son souverain était satisfait de sa conduite, quoique malheureuse.

Ce fait est très-peu important; mais il faut de la vérité dans les plus petites choses. (*Note de Voltaire.*) — On voit, par des lettres écrites dans ce temps-là, qu'à la première nouvelle du combat de Denain on regardait généralement à la cour cette affaire comme un léger avantage auquel la vanité du maréchal de Villars voulait donner de l'importance. (K.)

France, qu'il avait toujours conservés ; et que le duc de Berry, son frère, héritier présomptif de la France après l'unique arrière-petit-fils qui restait à Louis XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne en cas qu'il devînt roi de France. On voulut que le duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver, par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encore de loi reconnue qui oblige les descendants à se priver du droit de régner, auquel auront renoncé les pères [1].

Ces renonciations ne sont efficaces que lorsque l'intérêt commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient, pour le moment présent, une tempête de douze années, et il était probable qu'un jour plus d'une nation réunie soutiendrait ces renonciations, devenues la base de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe.

On donnait par ce traité au duc de Savoie l'île de Sicile, avec le titre de roi ; et dans le continent, Fénestrelle, Exilles, et la vallée de Pragelas. Ainsi on prenait pour l'agrandir sur la maison de Bourbon.

On donnait aux Hollandais une barrière considérable qu'ils avaient toujours désirée ; et si l'on dépouillait la maison de France de quelques domaines en faveur du duc de Savoie, on prenait en effet sur la maison d'Autriche de quoi satisfaire les Hollandais, qui devaient devenir à ses dépens les conservateurs et les maîtres des plus fortes villes de la Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce ; on stipulait ceux du Portugal.

On réservait à l'empereur la souveraineté des huit provinces et demie de la Flandre espagnole, et le domaine utile des villes de la barrière. On lui assurait le royaume de Naples et la Sardaigne, avec tout ce qu'il possédait en Lombardie, et les quatre ports sur les côtes de la Toscane. Mais le conseil de Vienne se croyait trop lésé, et ne pouvait souscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, sa gloire et ses intérêts étaient en sûreté. Elle faisait démolir et combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalousie. L'Espagne la laissait en possession de Gibraltar et de l'île Minorque. La France lui abandonnait la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, et l'Acadie. Elle obtenait, pour le commerce en Amérique, des droits qu'on ne donnait pas aux Français qui avaient placé Philippe V sur le trône. Il faut encore

1. Ces renonciations ne peuvent devenir obligatoires que par la sanction des seuls vrais intéressés, les peuples. K.)

compter parmi les articles glorieux au ministère anglais, d'avoir fait consentir Louis XIV à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets qui étaient retenus pour leur religion. C'était dicter des lois, mais des lois bien respectables.

Enfin la reine Anne, sacrifiant à sa patrie les droits de son sang et les secrètes inclinations de son cœur, faisait assurer et garantir sa succession à la maison de Hanovre.

Quant aux électeurs de Bavière et de Cologne, le duc de Bavière devait retenir le duché de Luxembourg et le comté de Namur, jusqu'à ce que son frère et lui fussent rétablis dans leurs électorats; car l'Espagne avait cédé ces deux souverainetés au Bavarois en dédommagement de ses pertes, et les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démolissait Dunkerque, et qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes, et assurées par les traités de Nimègue et de Rysvick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune, et Saint-Venant.

Ainsi il paraissait que le ministère anglais rendait justice à toutes les puissances. Mais les whigs ne la lui rendirent pas; et la moitié de la nation persécuta bientôt la mémoire de la reine Anne, pour avoir fait le plus grand bien qu'un souverain puisse jamais faire, pour avoir donné le repos à tant de nations. On lui reprocha d'avoir pu démembrer la France, et de ne l'avoir pas fait[1].

Tous ces traités furent signés l'un après l'autre, dans le cours de l'année 1713. Soit opiniâtreté du prince Eugène, soit mauvaise politique du conseil de l'empereur, ce monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eu certainement Landau, et peut-être Strasbourg, s'il s'était prêté d'abord aux vues de la reine Anne. Il s'obstina à la guerre, et il n'eut rien. Le maréchal de Villars, ayant mis ce qui restait de la Flandre française en sûreté, alla vers le Rhin; et après s'être rendu maître de Spire, de Vorms, de tous les pays d'alentour, (22 août 1713) il prend ce même Landau, que l'empereur eût pu conserver par la paix;

1. La reine Anne envoya au mois d'août son secrétaire d'État, le vicomte de Bolingbroke, consommer la négociation. Le marquis de Torcy fait un très-grand éloge de ce ministre, et dit que Louis XIV lui fit l'accueil qu'il lui devait. En effet, il fut reçu à la cour comme un homme qui venait donner la paix; et lorsqu'il vint à l'Opéra, tout le monde se leva pour lui faire honneur : c'est donc une grande calomnie, dans les *Mémoires de Maintenon*, de dire, page 115 du tome V : « Le mépris que Louis XIV témoigna pour milord Bolinbrogke ne prouve point qu'il l'ait eu au nombre de ses pensionnaires. » Il est plaisant de voir un tel homme parler ainsi des plus grands hommes. (*Note de Voltaire.*)

il force les lignes que le prince Eugène avait fait tirer dans le Brisgaw; (20 septembre) défait dans ces lignes le maréchal Vaubonne; (30 octobre) assiége et prend Fribourg, la capitale de l'Autriche antérieure.

Le conseil de Vienne pressait de tous côtés les secours qu'avaient promis les cercles de l'empire, et ces secours ne venaient point. Il comprit alors que l'empereur, sans l'Angleterre et la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France, et il se résolut trop tard à la paix.

Le maréchal de Villars, après avoir ainsi terminé la guerre, eut encore la gloire de conclure cette paix à Rastadt, avec le prince Eugène. C'était peut-être la première fois qu'on avait vu deux généraux opposés, au sortir d'une campagne, traiter au nom de leurs maîtres. Ils y portèrent tous deux la franchise de leur caractère. J'ai ouï conter au maréchal de Villars qu'un des premiers discours qu'il tint au prince Eugène fut celui-ci : « Monsieur, nous ne sommes point ennemis; vos ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles. » En effet, l'un et l'autre eurent toujours dans leurs cours des cabales à combattre.

Il ne fut point question dans ce traité des droits que l'empereur réclamait toujours sur la monarchie d'Espagne, ni du vain titre de roi catholique que Charles VI prit toujours, tandis que le royaume restait assuré à Philippe V. Louis XIV garda Strasbourg et Landau, qu'il avait offert de céder auparavant; Huningue et le nouveau Brisach, qu'il avait proposé lui-même de raser; la souveraineté de l'Alsace, à laquelle il avait offert de renoncer. Mais, ce qu'il y eut de plus honorable, il fit rétablir dans leurs États et dans leurs rangs les électeurs de Bavière et de Cologne.

C'est une chose très-remarquable que la France, dans tous ses traités avec les empereurs, a toujours protégé les droits des princes et des États de l'empire. Elle posa les fondements de la liberté germanique à Munster, et fit ériger un huitième électorat pour cette même maison de Bavière. Le traité de Nimègue confirma celui de Vestphalie. Elle fit rendre, par le traité de Rysvick, tous les biens du cardinal de Furstemberg. Enfin, par la paix d'Utrecht, elle rétablit deux électeurs. Il faut avouer que, dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'Angleterre, et la fit à l'empire.

Les mémoires historiques du temps, sur lesquels on a formé les compilations de tant d'histoires de Louis XIV, disent que le prince Eugène, en finissant les conférences, pria le duc de Villars

d'embrasser pour lui les genoux de Louis XIV, et de présenter à ce monarque les assurances du plus profond respect *d'un sujet envers son souverain.* Premièrement, il n'est pas vrai qu'un prince, petit-fils d'un souverain, demeure le sujet d'un autre prince pour être né dans ses États. Secondement, il est encore moins vrai que le prince Eugène, vicaire général de l'empire, pût se dire sujet du roi de France.

Cependant chaque État se mit en possession de ses nouveaux droits. Le duc de Savoie se fit reconnaître en Sicile, sans consulter l'empereur, qui s'en plaignit en vain. Louis XIV fit recevoir ses troupes dans Lille. Les Hollandais se saisirent des villes de leur barrière, et la Flandre leur a payé toujours douze cent cinquante mille florins par an, pour être les maîtres chez elle[1]. Louis XIV fit combler le port de Dunkerque, raser la citadelle, et démolir toutes les fortifications du côté de la mer, sous les yeux d'un commissaire anglais. Les Dunkerquois, qui voyaient par là tout leur commerce périr, députèrent à Londres pour implorer la clémence de la reine Anne. Il était triste pour Louis XIV que ses sujets allassent demander grâce à une reine d'Angleterre; mais il fut encore plus triste pour eux que la reine Anne fût obligée de les refuser.

Le roi, quelque temps après, fit élargir le canal de Mardick; et, au moyen des écluses, on fit un port qu'on disait égaler celui de Dunkerque. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, s'en plaignit vivement à ce monarque. Il est dit, dans un des meilleurs livres que nous ayons[2], que Louis XIV répondit au lord Stair : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. » Je sais de science certaine que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable. Il n'avait jamais été le maître chez les Anglais : il s'en fallait beaucoup. Il l'était chez lui; mais il s'agissait de savoir s'il était le maître d'éluder un traité auquel il devait son repos, et peut-être une grande partie de son royaume[3].

La clause du traité qui portait la démolition du port de Dunkerque et de ses écluses ne stipulait pas qu'on ne ferait point de port à Mardick. On a osé imprimer que le lord Bolingbroke, qui

1. L'empereur Joseph II vient de s'affranchir de ce ridicule tribut, et de faire démolir les fortifications de presque toutes les places de la barrière. (K.)

2. L'*Abrégé chronologique* de Hénault.

3. Jamais le lord Stair ne parla au roi qu'en présence du secrétaire d'État Torcy, qui a dit n'avoir jamais entendu un discours si déplacé. Ce discours aurait été bien humiliant pour Louis XIV, quand il fit cesser les ouvrages de Mardick. (*Note de Voltaire.*)

rédigea le traité, fit cette omission, gagné par un présent d'un million. On trouve cette lâche calomnie dans l'*Histoire de Louis XIV*, sous le nom de *La Martinière* [1]; et ce n'est pas la seule qui déshonore cet ouvrage. Louis XIV paraissait être en droit de profiter de la négligence des ministres anglais, et de s'en tenir à la lettre du traité; mais il aima mieux en remplir l'esprit, uniquement pour le bien de la paix; et loin de dire au lord Stair qu'*il ne le fît pas souvenir qu'il avait été autrefois le maître chez les autres*, il voulut bien céder à ses représentations, auxquelles il pouvait résister. Il fit discontinuer les travaux de Mardick au mois d'avril 1715. Les ouvrages furent démolis bientôt après, dans la régence, et le traité accompli dans tous ses points.

Après cette paix d'Utrecht et de Rastadt, Philippe V ne jouit pas encore de toute l'Espagne; il lui resta la Catalogne à soumettre, ainsi que les îles de Majorque et d'Iviça.

Il faut savoir que l'empereur Charles VI, ayant laissé sa femme à Barcelone, ne pouvant soutenir la guerre d'Espagne et ne voulant ni céder ses droits, ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la reine Anne que l'impératrice et ses troupes, devenues inutiles en Catalogne, seraient transportées sur des vaisseaux anglais. En effet la Catalogne avait été évacuée; et Staremberg, en partant, s'était démis de son titre de vice-roi. Mais il laissa toutes les semences d'une guerre civile, et l'espérance d'un prompt secours de la part de l'empereur, et même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province se flattèrent qu'ils pourraient former une république sous une protection étrangère, et que le roi d'Espagne ne serait pas assez fort pour les conquérir. Ils déployèrent alors ce caractère que Tacite leur attribuait il y a si longtemps : « Nation intrépide, dit-il, qui compte la vie pour rien quand elle ne l'emploie pas à combattre. »

La Catalogne est un des pays les plus fertiles de la terre, et des plus heureusement situés. Autant arrosé de belles rivières, de ruisseaux et de fontaines, que la vieille et la nouvelle Castille en

1. Cet ouvrage a pour titre : *Histoire de la vie et du règne de Louis le Grand, rédigée sur les Mémoires de M. le comte D****, par M. Bruzen de La Martinière. La Haye, 1740-1741, cinq volumes in-4°. Quand il parut, il fut généralement attribué à La Motte, qui s'était retiré en Hollande, où il avait pris le nom de La Hode. Toutefois, en tête du tome IV, La Martinière déclare que l'histoire dont il est l'éditeur est, non de La Hode, mais d'une personne qui ne veut pas être connue.

La Motte, dit La Hode, passe pour l'auteur d'une *Vie de Philippe d'Orléans, petit-fils de France;* Londres, 1736, deux volumes in-12. (E. B.)

sont dénuées, elle produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de l'homme, et tout ce qui peut flatter ses désirs en arbres, en blés, en fruits, en légumes de toute espèce. Barcelone est un des beaux ports de l'Europe, et le pays fournit tout pour la construction des navires. Ses montagnes sont remplies de carrières de marbre, de jaspe, de cristal de roche ; on y trouve même beaucoup de pierres précieuses. Les mines de fer, d'étain, de plomb, d'alun, de vitriol, y sont abondantes : la côte orientale produit du corail. La Catalogne enfin peut se passer de l'univers entier, et ses voisins ne peuvent se passer d'elle.

Loin que l'abondance et les délices aient amolli les habitants, ils ont toujours été guerriers, et les montagnards surtout ont été féroces. Mais, malgré leur valeur et leur amour extrême pour la liberté, ils ont été subjugués dans tous les temps : les Romains, les Goths, les Vandales, les Sarrasins, les conquirent.

Ils secouèrent le joug des Sarrasins, et se mirent sous la protection de Charlemagne. Ils appartinrent à la maison d'Aragon, et ensuite à celle d'Autriche.

Nous avons vu que sous Philippe IV, poussés à bout par le comte-duc d'Olivarès, premier ministre, ils se donnèrent à Louis XIII en 1640 [1]. On leur conserva tous leurs priviléges ; ils furent plutôt protégés que sujets. Ils rentrèrent sous la domination autrichienne en 1652 ; et, dans la guerre de la succession, ils prirent le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V. Leur opiniâtre résistance prouva que Philippe V, délivré même de son compétiteur, ne pouvait seul les réduire. Louis XIV, qui, dans les derniers temps de la guerre, n'avait pu fournir ni soldats ni vaisseaux à son petit-fils contre Charles, son concurrent, lui en envoya alors contre ses sujets révoltés. Une escadre française bloqua le port de Barcelone, et le maréchal de Berwick l'assiégea par terre.

La reine d'Angleterre, plus fidèle à ses traités qu'aux intérêts de son pays, ne secourut point cette ville. Les Anglais en furent indignés ; ils se faisaient le reproche que s'étaient fait les Romains d'avoir laissé détruire Sagonte. L'empereur d'Allemagne promit de vains secours. Les assiégés se défendirent avec un courage fortifié par le fanatisme. Les prêtres, les moines, coururent aux armes et sur les brèches, comme s'il s'était agi d'une guerre de religion. Un fantôme de liberté les rendit sourds à toutes les avances qu'ils reçurent de leurs maîtres. Plus de cinq cents ecclé-

1 Dans l'*Essai sur les Mœurs*, etc., chapitre CLXXVII (tome XIII, page 35).

siastiques moururent dans ce siége les armes à la main. On peut juger si leurs discours et leur exemple avaient animé les peuples.

Ils arborèrent sur la brèche un drapeau noir, et soutinrent plus d'un assaut. Enfin les assiégeants ayant pénétré, les assiégés se battirent encore de rue en rue ; et, retirés dans la ville neuve tandis que l'ancienne était prise, ils demandèrent en capitulant qu'on leur conservât tous leurs priviléges (12 septembre 1714). Ils n'obtinrent que la vie et leurs biens. La plupart de leurs priviléges leur furent ôtés ; et de tous les moines qui avaient soulevé le peuple et combattu contre leur roi, il n'y en eut que soixante de punis : on eut même l'indulgence de ne les condamner qu'aux galères. Philippe V avait traité plus rudement la petite ville de Xativa [1] dans le cours de la guerre : on l'avait détruite de fond en comble, pour faire un exemple ; mais si l'on rase une petite ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande, qui a un beau port de mer, et dont le maintien est utile à l'État.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animés quand Charles VI était parmi eux, et qui les transporta quand ils furent sans secours, fut la dernière flamme de l'incendie qui avait ravagé si longtemps la plus belle partie de l'Europe, pour le testament de Charles II, roi d'Espagne [2].

1. Cette ville de Xativa fut rasée en 1707, après la bataille d'Almanza. Philippe V fit bâtir sur ses ruines une autre ville qu'on nomme à présent *San Felipe*. (*Note de Voltaire.*)

2. Les alliés ne firent de progrès en Espagne qu'à l'aide du parti qui y subsistait en faveur de la maison d'Autriche. Ce parti s'était formé pendant la vie de Charles II, et les fautes du ministère de Philippe V lui donnèrent des forces. Il était impossible qu'il n'y eût des cabales dans la cour d'un roi étranger à l'Espagne, jeune, incapable de gouverner par lui-même : et il était impossible d'empêcher ces cabales de dégénérer en conspirations et en partis. Peut-être cependant eût-on prévenu les suites funestes de ces cabales si, au lieu d'abandonner son petit-fils aux intrigues de la princesse des Ursins, des ambassadeurs de France, des Français employés à Madrid, des ministres espagnols, Louis XIV lui eut donné pour guide un homme capable à la fois d'être ambassadeur, ministre, et général ; assez supérieur à tous les préjugés pour n'en blesser aucun inutilement ; assez au-dessus de la vanité pour ne faire aucune parade de son pouvoir, et se borner à être utile en secret ; assez modeste pour cacher à la haine des Espagnols pour les étrangers le bien qu'il ferait à leur pays ; un homme enfin dont le nom, respecté dans l'Europe, en imposât à la jalousie nationale. Cet homme existait en France ; mais Mme de Maintenon trouvait qu'il n'avait pas une véritable piété.

La nation castillane montra un attachement inébranlable pour Philippe V. Lorsque les troupes de l'archiduc traversèrent la Castille, elles la trouvèrent presque déserte ; le peuple fuyait devant elles, cachait ses vivres pour n'être pas obligé de leur en vendre ; les soldats qui s'écartaient étaient tués par les paysans. Les courtisanes de Madrid se rendirent en foule au camp des Anglais et des Allemands dans l'intention d'y répandre le poison que les compagnons de Colomb

CHAPITRE XXIV[1].

TABLEAU DE L'EUROPE DEPUIS LA PAIX D'UTRECHT JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV.

J'ose appeler encore cette longue guerre une guerre civile. Le duc de Savoie y fut armé contre ses deux filles. Le prince de Vaudemont, qui avait pris le parti de l'archiduc Charles, avait été sur le point de faire prisonnier dans la Lombardie son propre père, qui tenait pour Philippe V. L'Espagne avait été réellement partagée en factions. Des régiments entiers de calvinistes français avaient servi contre leur patrie. C'était enfin pour une succession entre parents que la guerre générale avait commencé, et l'on peut ajouter que la reine d'Angleterre excluait du trône son frère, que Louis XIV protégeait, et qu'elle fut obligée de le proscrire.

Les espérances et la prudence humaine furent trompées dans cette guerre, comme elles le sont toujours. Charles VI, deux fois

avaient porté en Espagne. (*Mémoires de Saint-Philippe.*) A peine sortis d'une ville, les partisans de l'archiduc entendaient le bruit des réjouissances que le peuple faisait en l'honneur de Philippe. Mais la nation aragonaise penchait pour l'archiduc. La haine entre les deux nations semblait s'être réveillée. Les Espagnols des deux partis montrèrent dans cette guerre le même caractère qu'ils avaient déployé dans leurs guerres contre les Carthaginois et les Romains. La domination de Rome, des Goths, et des Maures, la révolution dans la religion et dans le gouvernement, ne l'avaient point changé. Plusieurs villes se défendirent comme Sagonte et comme Numance; mais, comme dans ces anciennes époques, nulle réunion entre les différents cantons, nul effort suivi et combiné : cette force de caractère ne se montrait que quand ils étaient attaqués, et alors elle devenait indomptable.

Les Catalans furent dépouillés de leurs priviléges; heureusement ces prétendus priviléges n'étaient que des droits accordés aux villes et aux riches aux dépens des campagnes et du peuple. Depuis leur destruction, l'industrie de cette nation s'est ranimée; l'agriculture, les manufactures, le commerce, ont fleuri, et l'orgueil de la victoire a ordonné ce que, dans un temps plus éclairé, un gouvernement paternel eût voulu faire. (K.)

1. En 1751, 1752, 1753, ce chapitre n'était que le vingt-troisième. Cette différence vient de ce qu'alors le chapitre Ier comprenait l'*Introduction,* et *des États de l'Europe avant Louis XIV,* dont, en 1756, Voltaire forma deux chapitres, les CLXV et CLXVI de son *Essai sur l'histoire générale* (aujourd'hui, sauf les changements, chapitres I et II du *Siècle de Louis XIV*). Le chapitre XXIII des éditions de 1751, 1752 et 1753, devenu en 1756 le chapitre CLXXXVII de l'*Essai,* subit alors de grands changements. Une partie de ce qui le composait servit pour le chapitre CLXXIX, qui, en 1768, forma une partie du chapitre III du *Précis du Siècle de Louis XV.* (B.) — Voyez ce chapitre, tome XV.

reconnu dans Madrid, fut chassé d'Espagne. Louis XIV, près de succomber[1], se releva par les brouilleries imprévues de l'Angleterre. Le conseil d'Espagne, qui n'avait appelé le duc d'Anjou au trône que dans le dessein de ne jamais démembrer la monarchie, en vit beaucoup de parties séparées. La Lombardie, la Flandre[2], restèrent à la maison d'Autriche; la maison de Prusse eut une petite partie de cette même Flandre[3], et les Hollandais dominèrent dans une autre; une quatrième partie demeura à la France. Ainsi l'héritage de la maison de Bourgogne resta partagé entre quatre puissances; et celle qui semblait y avoir le plus de droit n'y conserva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'empereur, lui resta pour un temps. Il jouit quelques années de Naples, ce grand fief de Rome, qu'on s'est arraché si souvent et si aisément. Le duc de Savoie eut quatre ans la Sicile, et ne l'eut que pour soutenir contre le pape le droit singulier, mais ancien, d'être pape lui-même dans cette île, c'est-à-dire d'être, au dogme près, souverain absolu dans les affaires ecclésiastiques.

La vanité de la politique parut encore plus après la paix d'Utrecht que pendant la guerre. Il est indubitable que le nouveau ministère de la reine Anne voulait préparer en secret le rétablissement du fils de Jacques II sur le trône. La reine Anne elle-même commençait à écouter la voix de la nature, par celle de ses ministres; et elle était dans le dessein de laisser sa succession à ce frère dont elle avait mis la tête à prix malgré elle.

Attendrie par les discours de Mme Masham, sa favorite, intimidée par les représentations des prélats torys qui l'environnaient, elle se reprochait cette proscription dénaturée. J'ai vu la duchesse de Marlborough persuadée que la reine avait fait venir son frère en secret, qu'elle l'avait embrassé, et que, s'il avait voulu renoncer à la religion romaine, qu'on regarde en Angleterre et chez tous les protestants comme la mère de la tyrannie, elle l'aurait fait désigner pour son successeur. Son aversion pour la maison de Hanovre augmentait encore son inclination pour le sang des Stuarts. On a prétendu que, la veille de sa mort, elle

1. On lit ainsi dans l'édition originale et dans toutes les autres. Je pense que c'est par mégarde que Voltaire a laissé, en 1751, imprimer *près de succomber;* car en 1764 il dit, dans son édition de Corneille : « *Près de* veut un substantif. » On a pu remarquer que devant un verbe il écrivait toujours *prêt de.* C'était l'usage de son temps. Il a changé : aujourd'hui l'on dit *près de* et *prêt à.* (B.)

2. On appelle généralement du nom de Flandre les provinces des Pays-Bas qui appartiennent à la maison d'Autriche, comme on appelle les sept Provinces-Unies la Hollande. (*Note de Voltaire.*)

3. On reconnut en outre comme roi Frédéric-Guillaume Ier.

s'écria plusieurs fois : « Ah, mon frère! mon cher frère! » Elle mourut d'apoplexie à l'âge de quarante-neuf ans, le 12 août 1714.

Ses partisans et ses ennemis convenaient que c'était une femme fort médiocre. Cependant, depuis les Édouard III et les Henri V, il n'y eut point de règne si glorieux : jamais de plus grands capitaines ni sur terre ni sur mer; jamais plus de ministres supérieurs, ni de parlements plus instruits, ni d'orateurs plus éloquents.

Sa mort prévint tous ses desseins. La maison de Hanovre, qu'elle regardait comme étrangère et qu'elle n'aimait pas, lui succéda ; ses ministres furent persécutés.

Le vicomte de Bolingbroke, qui était venu donner la paix à Louis XIV avec une grandeur égale à celle de ce monarque, fut obligé de venir chercher un asile en France, et d'y reparaître en suppliant. Le duc d'Ormond, l'âme du parti du prétendant, choisit le même refuge. Harlay, comte d'Oxford, eut plus de courage. C'était à lui qu'on en voulait : il resta fièrement dans sa patrie; il y brava la prison où il fut renfermé, et la mort dont on le menaçait. C'était une âme sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la crainte du supplice. Son courage même le sauva, et ses ennemis dans le parlement l'estimèrent trop pour prononcer son arrêt.

Louis XIV touchait alors à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de soixante et dix-sept ans, dans la détresse où était son royaume, il osât s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du prétendant, reconnu par lui pour roi, et qu'on appelait alors le chevalier de Saint-George ; cependant le fait est très-certain. Il faut avouer que Louis eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, l'avait bravé. Il avait été forcé de renvoyer de France Jacques III, comme dans sa jeunesse on avait chassé Charles II et son frère. Ce prince était caché en Lorraine, à Commercy. Le duc d'Ormond et le vicomte de Bolingbroke intéressèrent la gloire du roi de France; ils le flattèrent d'un soulèvement en Angleterre, et surtout en Écosse, contre George Ier. Le prétendant n'avait qu'à paraître : on ne demandait qu'un vaisseau, quelques officiers, et un peu d'argent. Le vaisseau et les officiers furent accordés sans délibérer ; ce ne pouvait être un vaisseau de guerre, les traités ne le permettaient pas. L'Épine d'Anican, célèbre armateur, fournit le navire de transport, du canon et des armes. A l'égard de l'argent, le roi n'en avait point. On ne demandait que quatre cent mille écus, et

ils ne se trouvèrent pas. Louis XIV écrivit de sa main au roi d'Espagne Philippe V, son petit-fils, qui les prêta. Ce fut avec ce secours que le prétendant passa secrètement en Écosse. Il y trouva en effet un parti considérable ; mais il venait d'être défait par l'armée anglaise du roi George.

Louis était déjà mort ; le prétendant revint cacher dans Commercy la destinée qui le poursuivit toute sa vie, pendant que le sang de ses partisans coulait en Angleterre sur les échafauds.

Nous verrons dans les chapitres réservés à la vie privée et aux anecdotes comment mourut Louis XIV au milieu des cabales odieuses de son confesseur, et des plus méprisables querelles théologiques qui aient jamais troublé des esprits ignorants et inquiets. Mais je considère ici l'état où il laissa l'Europe.

La puissance de la Russie s'affermissait chaque jour dans le Nord, et cette création d'un nouveau peuple et d'un nouvel empire était encore trop ignorée en France, en Italie et en Espagne.

La Suède, ancienne alliée de la France, et autrefois la terreur de la maison d'Autriche, ne pouvait plus se défendre contre les Russes, et il ne restait à Charles XII que de la gloire.

Un simple électorat d'Allemagne commençait à devenir une puissance prépondérante. Le second roi de Prusse, électeur de Brandebourg, avec de l'économie et une armée, jetait les fondements d'une puissance jusque-là inconnue.

La Hollande jouissait encore de la considération qu'elle avait acquise dans la dernière guerre contre Louis XIV ; mais le poids qu'elle mettait dans la balance devint toujours moins considérable. L'Angleterre, agitée de troubles dans les premières années du règne d'un électeur de Hanovre, conserva toute sa force et toute son influence. Les États de la maison d'Autriche languirent sous Charles VI ; mais la plupart des princes de l'empire firent fleurir leurs États. L'Espagne respira sous Philippe V, qui devait son trône à Louis XIV. L'Italie fut tranquille jusqu'à l'année 1717. Il n'y eut aucune querelle ecclésiastique en Europe qui pût donner au pape un prétexte de faire valoir ses prétentions, ou qui pût le priver des prérogatives qu'il a conservées. Le jansénisme seul troubla la France, mais sans faire de schisme, sans exciter de guerre civile.

CHAPITRE XXV.

PARTICULARITÉS ET ANECDOTES DU RÈGNE DE LOUIS XIV[1].

Les anecdotes sont un champ resserré où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire ; ce sont de petits détails longtemps cachés, et de là vient le nom d'*anecdotes;* ils intéressent le public quand ils concernent des personnages illustres.

Les *Vies des grands hommes*, dans Plutarque, sont un recueil d'anecdotes plus agréables que certaines : comment aurait-il eu des mémoires fidèles de la vie privée de Thésée et de Lycurgue? Il y a, dans la plupart des maximes qu'il met dans la bouche de ses héros, plus d'utilité morale que de vérité historique.

L'*Histoire secrète de Justinien*, par Procope, est une satire dictée par la vengeance ; et quoique la vengeance puisse dire la vérité, cette satire, qui contredit l'histoire publique de Procope, ne paraît pas toujours vraie.

Il n'est pas permis aujourd'hui d'imiter Plutarque, encore moins Procope. Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. Quand des contemporains comme le cardinal de Retz et le duc de La Rochefoucauld, ennemis l'un de l'autre, confirment le même fait dans leurs Mémoires, ce fait est indubitable ; quand ils se contredisent, il faut douter : ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi ne déposent unanimement.

Les anecdotes les plus utiles et les plus précieuses sont les écrits secrets que laissent les grands princes, quand la candeur de leur âme se manifeste dans ces monuments ; tels sont ceux que je rapporte de Louis XIV[2].

Les détails domestiques amusent seulement la curiosité ; les faiblesses qu'on met au grand jour ne plaisent qu'à la malignité, à moins que ces mêmes faiblesses n'instruisent, ou par les malheurs qui les ont suivies, ou par les vertus qui les ont réparées.

1. Dès 1748, Voltaire avait publié des *Anecdotes sur Louis XIV*, qui sont dans les *Mélanges*, à cette date de 1748.

2. Voyez les deux Mémoires de Louis XIV rapportés dans ce volume (chapitre XXVIII). (*Note de Voltaire.*)

Les mémoires secrets des contemporains sont suspects de partialité ; ceux qui écrivent une ou deux générations après doivent user de la plus grande circonspection, écarter le frivole, réduire l'exagéré, et combattre la satire.

Louis XIV mit dans sa cour, comme dans son règne, tant d'éclat et de magnificence que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe et de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa cour que les révolutions de quelques autres États. Tel est l'effet de la grande réputation. On aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet et dans la cour d'Auguste que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

Voilà pourquoi il n'y a guère d'historiens qui n'aient publié les premiers goûts de Louis XIV pour la baronne de Beauvais, pour Mlle d'Argencourt, pour la nièce du cardinal Mazarin, qui fut mariée au comte de Soissons, père du prince Eugène ; surtout pour Marie Mancini, sa sœur, qui épousa ensuite le connétable Colonne.

Il ne régnait pas encore quand ces amusements occupaient l'oisiveté où le cardinal Mazarin, qui gouvernait despotiquement, le laissait languir. L'attachement seul pour Marie Mancini fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, et fut assez maître de lui-même pour s'en séparer[1]. Cette victoire qu'il remporta sur sa passion commença à faire connaître qu'il était né avec une grande âme. Il en remporta une plus forte et plus difficile en laissant le cardinal Mazarin maître absolu. La reconnaissance l'empêcha de secouer le joug qui commençait à lui peser. C'était une anecdote très-connue à la cour qu'il avait dit après la mort du cardinal : « Je ne sais pas ce que j'aurais fait s'il avait vécu plus longtemps[2]. »

Il s'occupa à lire des livres d'agrément dans ce loisir ; il lisait surtout avec la connétable Colonne, qui avait de l'esprit ainsi que

1. Anne d'Autriche s'était prononcée contre ce mariage. Voltaire a rapporté ses paroles, page 219.

2. Cette anecdote est accréditée par les *Mémoires de La Porte*, page 255 et suivantes. On y voit que le roi avait de l'aversion pour le cardinal; que ce ministre, son parrain et surintendant de son éducation, l'avait très-mal élevé, et qu'il le laissa souvent manquer du nécessaire. Il ajoute même des accusations beaucoup plus graves, et qui rendraient la mémoire du cardinal bien infâme; mais elles ne paraissent pas prouvées, et toute accusation doit l'être. (*Note de Voltaire.*)

toutes ses sœurs. Il se plaisait aux vers et aux romans, qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de Corneille, et se formait le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit, et le sentiment prompt d'un esprit bien fait. La conversation de sa mère et des dames de sa cour ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit, et à le former à cette politesse singulière qui commençaient dès lors à caractériser la cour. Anne d'Autriche y avait apporté une certaine galanterie noble et fière, qui tenait du génie espagnol de ces temps-là, et y avait joint les grâces, la douceur, et une liberté décente, qui n'étaient qu'en France [1]. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agréments depuis dix-huit ans jusqu'à vingt qu'il n'en avait fait dans les sciences sous son précepteur, l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris. On ne lui avait presque rien appris. Il eût été à désirer qu'au moins on l'eût instruit de l'histoire, et surtout de l'histoire moderne; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit. Il était triste qu'on n'eût encore réussi que dans les romans inutiles, et que ce qui était nécessaire fût rebutant. On fit imprimer sous son nom une *Traduction des Commentaires de César*, et une de *Florus* sous le nom de son frère; mais ces princes n'y eurent d'autre part que celle d'avoir eu inutilement pour leurs thèmes quelques endroits de ces auteurs.

Celui qui présidait à l'éducation du roi, sous le premier maréchal de Villeroi, son gouverneur, était tel qu'il le fallait, savant et aimable; mais les guerres civiles nuisirent à cette éducation, et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières. Lorsqu'il s'attacha à Marie Mancini, il apprit aisément l'italien pour elle; et dans le temps de son mariage, il s'appliqua à l'espagnol moins heureusement. L'étude qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs, au sortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, et l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin, firent penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné comme Louis XIII, son père.

1. Cette galanterie et quelques imprudences dans sa conduite furent la cause et des malheurs qu'elle éprouva sous le gouvernement de Richelieu, et des bruits injurieux répandus contre elle par les Frondeurs. Richelieu voulait la perdre, et il eût réussi, sans la fidélité et le courage de ses amis et de quelques-uns de ses domestiques. On trouve, dans des *Mémoires* non imprimés du duc de La Rochefoucauld, qu'elle avait formé le projet de se retirer à Bruxelles : quoique très-jeune, il était à la tête de ce complot, et s'était chargé de l'enlever et de la conduire. (K.) — Il s'agit, dans cette note, de la première partie des *Mémoires de La Rochefoucauld*, qui n'a vu le jour qu'en 1817.

Il n'y eut qu'une occasion où ceux qui savent juger de loin prévirent ce qu'il devait être ; ce fut lorsqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits ; le roi partit de Vincennes, en habit de chasse, suivi de toute sa cour, entra au parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir des assemblées, et à pas un de vous de les demander[1]. »

Sa taille, déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée. Mais ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après ; et les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie, qui, à peine née en France, n'était pas encore un art, et de la tragédie, qui était devenue un art sublime entre les mains de Pierre Corneille. Un curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui penchait vers les idées rigoureuses des jansénistes, avait écrit souvent à la reine contre ces spectacles dès les premières années de la régence. Il prétendit que l'on était damné pour y assister ; il fit même signer cet anathème par sept docteurs de Sorbonne ; mais l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, se munit de plus d'approbations de docteurs que le rigoureux curé n'avait apporté de condamnations. Il calma ainsi les scrupules de la reine ; et quand il fut archevêque de Paris, il autorisa le sentiment qu'il avait défendu étant abbé. Vous trouverez ce fait dans les *Mémoires* de la sincère Mme de Motteville.

Il faut observer que depuis que le cardinal de Richelieu avait introduit à la cour les spectacles réguliers, qui ont enfin rendu Paris la rivale d'Athènes, non-seulement il y eut toujours un banc

1. Ces paroles, fidèlement recueillies, sont dans tous les Mémoires authentiques de ce temps-là : il n'est permis ni de les omettre, ni d'y rien changer dans aucune histoire de France.

L'auteur des *Mémoires de Maintenon* s'avise de dire au hasard dans sa note : « Son discours ne fut pas tout à fait si beau, et ses yeux en dirent plus que sa bouche. » Où a-t-il pris que le discours de Louis XIV ne fut pas tout à fait si beau, puisque ce furent là ses propres paroles? Il ne fut ni plus ni moins beau : il fut tel qu'on le rapporte. (*Note de Voltaire.*) — Voltaire l'a encore rapporté dans le chapitre LVII de son *Histoire du Parlement.*

pour l'Académie, qui possédait plusieurs ecclésiastiques dans son corps, mais qu'il y en eut un particulier pour les évêques.

Le cardinal Mazarin, en 1646 et en 1654, fit représenter sur le théâtre du Palais-Royal et du Petit-Bourbon, près du Louvre, des opéras italiens, exécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce spectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favorisée de la fortune comme de la nature, et à laquelle on doit la reproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siècles, et la création de quelques-uns. C'était en France un reste de l'ancienne barbarie, de s'opposer à l'établissement de ces arts.

Les jansénistes, que les cardinaux de Richelieu et de Mazarin voulurent réprimer, s'en vengèrent contre les plaisirs que ces deux ministres procuraient à la nation. Les luthériens et les calvinistes en avaient usé ainsi du temps du pape Léon X. Il suffit d'ailleurs d'être novateur pour être austère. Les mêmes esprits qui bouleverseraient un État pour établir une opinion souvent absurde, anathématisent les plaisirs innocents nécessaires à une grande ville, et des arts qui contribuent à la splendeur d'une nation. L'abolition des spectacles serait une idée plus digne du siècle d'Attila que du siècle de Louis XIV.

La danse, qui peut encore se compter parmi les arts[1], parce qu'elle est asservie à des règles, et qu'elle donne de la grâce au corps, était un des plus grands amusements de la cour. Louis XIII n'avait dansé qu'une fois dans un ballet, en 1625 ; et ce ballet était d'un goût grossier, qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. Louis XIV excellait dans les danses graves, qui convenaient à la majesté de sa figure, et qui ne blessaient pas celle de son rang[2]. Les courses de bagues, qu'on faisait quelquefois, et où l'on étalait déjà une grande magnificence, faisaient paraître avec éclat son adresse à tous les exercices. Tout respirait les plaisirs et la magnificence qu'on connaissait alors. C'était peu de chose en comparaison de ce qu'on vit quand le roi régna par lui-même ; mais c'était de quoi étonner, après les horreurs d'une guerre civile, et après la tristesse de la vie sombre

1. Le cardinal de Richelieu avait déjà donné des ballets, mais ils étaient sans goût, comme tout ce qu'on avait eu de spectacles avant lui. Les Français, qui ont aujourd'hui porté la danse à la perfection, n'avaient, dans la jeunesse de Louis XIV, que des danses espagnoles, comme la sarabande, la courante, la pavane, etc. (*Note de Voltaire.*)

2. Voltaire, qui approuve ici la danse de Louis XIV, cite, chapitre XXVI, les vers de Racine (dans *Britannicus*), et dit que « le poëte réforma le monarque ».

et retirée de Louis XIII. Ce prince malade et chagrin n'avait été ni servi, ni logé, ni meublé en roi. Il n'y avait pas pour cent mille écus de pierreries appartenantes à la couronne. Le cardinal Mazarin n'en laissa que pour douze cent mille ; et aujourd'hui il y en a pour environ vingt millions de livres.

(1660) Tout prit au mariage de Louis XIV un caractère plus grand de magnificence et de goût qui augmenta toujours depuis. Quand il fit son entrée avec la reine son épouse, Paris vit avec une admiration respectueuse et tendre cette jeune reine, qui avait de la beauté, portée dans un char superbe, d'une invention nouvelle ; le roi à cheval, à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajouter à sa beauté mâle et héroïque qui arrêtait tous les regards.

On prépara au bout des allées de Vincennes un arc de triomphe dont la base était de pierre[1] ; mais le temps, qui pressait, ne permit pas qu'on l'achevât d'une matière durable : il ne fut élevé qu'en plâtre, et il a été depuis totalement démoli. Claude Perrault en avait donné le dessin. La porte Saint-Antoine fut rebâtie pour la même cérémonie ; monument d'un goût moins noble, mais orné d'assez beaux morceaux de sculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de Saint-Antoine, rapporter à Paris, par cette porte, alors garnie d'une herse, les corps morts ou mourants de tant de citoyens, et qui voyaient cette entrée, si différente, bénissaient le ciel, et rendaient grâces d'un si heureux changement.

Le cardinal Mazarin, pour solenniser ce mariage, fit représenter au Louvre l'opéra italien intitulé *Ercole amante*[2]. Il ne plut pas aux Français. Ils n'y virent avec plaisir que le roi et la reine qui y dansèrent. Le cardinal voulut se signaler par un spectacle plus au goût de la nation. Le secrétaire d'État de Lyonne se chargea de faire composer une espèce de tragédie allégorique, dans le goût de celle de l'*Europe*, à laquelle le cardinal de Richelieu avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grand Corneille qu'il ne fût pas choisi pour remplir ce mauvais canevas. Le sujet était *Lisis* et *Hespérie*. *Lisis* signifiait la France, et *Hespérie* l'Espagne. Quinault fut chargé d'y travailler. Il venait de se faire une grande réputation par la pièce du *Faux Tiberinus*, qui, quoique mauvaise,

1. L'esplanade qui termine la rue du Faubourg-Saint-Antoine en a gardé le nom de *place du Trône*. (G. A.)

2. Mazarin avait déjà fait jouer en 1647, dans le Palais-Royal, l'*Orfeo* de Monteverde.

avait eu un prodigieux succès. Il n'en fut pas de même de *Lisis*. On l'exécuta au Louvre. Il n'y eut de beau que les machines. Le marquis de Sourdeac, du nom de Rieux, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'opéra en France, fit exécuter dans ce temps-là même, à ses dépens, dans son château de Neubourg, la *Toison d'or* de Pierre Corneille, avec des machines. Quinault, jeune et d'une figure agréable, avait pour lui la cour; Corneille avait son nom et la France. Il en résulte que nous devons en France l'opéra et la comédie à deux cardinaux.

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaisirs, de galanteries, depuis le mariage du roi. Elles redoublèrent à celui de Monsieur, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II; et elles n'avaient été interrompues qu'en 1661, par la mort du cardinal Mazarin.

Quelques mois[1] après la mort de ce ministre, il arriva un événement qui n'a point d'exemple; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret, au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire, et pour les dentelles. Il jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui

1. Ce passage de Voltaire sur le masque de fer fournit au P. Griffet le sujet du quatorzième chapitre de son *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*. Le jésuite penche à croire que le masque de fer était le duc de Vermandois. (B.)

— Ce problème historique, souvent agité depuis lors, n'est pas encore résolu. On peut signaler ici l'étude de M. Marius Topin, publiée en un volume à la librairie académique Didier et Cie en 1869.

avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin : sa peau était un peu brune ; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être [1].

Cet inconnu mourut en 1703, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya dans l'île de Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute, car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'île. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre, vers un bâteau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette, et la rapporta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur. Je viens de la trouver, personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire. » Parmi les personnes qui ont eu une connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très-digne de foi qui vit encore [2]. M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret. Le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'*homme au masque de fer*. Chamillart lui répondit que c'était le secret de l'État, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais. Enfin il reste encore beaucoup de mes contemporains qui déposent de la vérité de ce que j'avance, et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire ni mieux constaté.

1. Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, et qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance ; et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé. (*Note de Voltaire.*) — Voyez le *Dictionnaire philosophique*, article ANA, ANECDOTES.

2. Ceci a été écrit en 1750. (*Note de Voltaire.*) — Cette note se trouve dans les éditions de 1768, in-8°, et de 1769, in-4° ; c'est dans l'édition de 1752 du *Siècle de Louis XIV* qu'avait été ajoutée l'anecdote du pêcheur. Le personnage *très-digne de foi*, dont parle Voltaire, est Riousse, ancien commissaire des guerres à Cannes : voyez, ci-après, le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, première partie. (B.)

Louis XIV, cependant, partageait son temps entre les plaisirs qui étaient de son âge, et les affaires qui étaient de son devoir. Il tenait conseil tous les jours, et travaillait ensuite secrètement avec Colbert. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre Fouquet, dans laquelle furent enveloppés le secrétaire d'État Guénégaud, Pellisson, Gourville, et tant d'autres. La chute de ce ministre, à qui on avait bien moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. Sa perte était déjà résolue quand le roi accepta la fête magnifique que ce ministre lui donna dans sa maison de Vaux. Ce palais et les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui environ trente-cinq[1]. Il avait bâti le palais deux fois, et acheté trois hameaux, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenses, plantés en partie par Le Nostre, et regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre après celles de Versailles, de Marly, et de Saint-Cloud, étaient alors des prodiges. Mais, quelque belle que soit cette maison, cette dépense de dix-huit millions, dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'économie qu'il servait le roi. Il est vrai qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Germain et Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par le roi, approchassent de la beauté de Vaux. Louis XIV le sentit, et en fut irrité. On voit partout, dans cette maison, les armes et la devise de Fouquet. C'est un écureuil avec ces paroles : *Quo non ascendam? Où ne monterai-je point?* Le roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert. La fête fut au-dessus de celles que le cardinal Mazarin avait données, non-seulement pour la magnificence, mais pour le goût. On y représenta pour la première fois *les Fâcheux* de Molière. Pellisson avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaisirs publics cachent ou préparent si souvent à la cour des désastres particuliers que, sans la reine mère, le surintendant et Pellisson auraient été arrêtés dans Vaux le jour de la fête. Ce qui augmentait le ressentiment du roi, c'est que Mlle de

1. Les comptes qui le prouvent étaient à Vaux, aujourd'hui Villars, en 1718, et doivent y être encore. M. le duc de Villars, fils du maréchal, confirme ce fait. Il est moins singulier qu'on ne pense. Vous voyez, dans les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, que le marquis de Louvois lui disait, en lui parlant de Meudon : « Je suis sur le quatorzième million. » (*Note de Voltaire.*)

La Vallière, pour qui le prince commençait à sentir une vraie passion, avait été un des objets des goûts passagers du surintendant, qui ne ménageait rien pour les satisfaire. Il avait offert à Mlle de La Vallière deux cent mille livres; et cette offre avait été reçue avec indignation, avant qu'elle eût aucun dessein sur le cœur du roi. Le surintendant, s'étant aperçu depuis quel puissant rival il avait, voulut être le confident de celle dont il n'avait pu être le possesseur, et cela même irritait encore.

Le roi, qui, dans un premier mouvement d'indignation, avait été tenté de faire arrêter le surintendant, au milieu même de la fête qu'il en recevait, usa ensuite d'une dissimulation peu nécessaire. On eût dit que ce monarque, déjà tout-puissant, eût craint le parti que Fouquet s'était fait.

Il était procureur général du parlement; et cette charge lui donnait le privilége d'être jugé par les chambres assemblées; mais, après que tant de princes, de maréchaux et de ducs, avaient été jugés par des commissaires, on eût pu traiter comme eux un magistrat, puisqu'on voulait se servir de ces voies extraordinaires qui, sans être injustes, laissent toujours un soupçon d'injustice.

Colbert l'engagea, par un artifice peu honorable, à vendre sa charge[1]. On lui en offrit jusqu'à dix-huit cent mille livres, qui vaudraient trois millions et demi de nos jours; et, par un malentendu, il ne la vendit que quatorze cent mille francs. Le prix excessif des places au parlement, si diminué depuis, prouve quel reste de considération ce corps avait conservé dans son abaissement même. Le duc de Guise, grand chambellan du roi, n'avait vendu cette charge de la couronne au duc de Bouillon que huit cent mille livres.

C'était la Fronde, c'était la guerre de Paris qui avait mis ce prix aux charges de judicature. Si c'était un des grands défauts et un des grands malheurs d'un gouvernement longtemps obéré, que la France fût l'unique pays de la terre où les places de juges fussent vénales, c'était une suite du levain de la sédition, et c'était une espèce d'insulte faite au trône qu'une place de procureur du roi coûtât plus que les premières dignités de la couronne[2].

1. On lui fit dépouiller sa robe en lui donnant l'espoir d'un cordon bleu, que le roi ne voulait plus donner aux gens de justice. (G. A.)

2. A cette même époque (1661), Guy Patin écrit : « La cherté des charges ne diminue point, et on ne sait quand elle pourra diminuer. La charge de maître des comptes est à 90,000 écus. On parle fort au Louvre de bals, de ballets et de réjouissances, mais on ne parle point de soulager le peuple qui meurt de misère, et

Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'État, et pour en avoir usé comme des siennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'âme. Ses déprédations n'avaient été que des magnificences et des libéralités[1]. (1661) Il fit porter à l'épargne le prix de sa charge, et cette belle action ne le sauva pas. On attira avec adresse à Nantes un homme qu'un exempt et deux gardes pouvaient arrêter à Paris. Le roi lui fit des caresses avant sa disgrâce. Je ne sais pourquoi la plupart des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fausses bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre. La dissimulation alors est l'opposé de la grandeur. Elle n'est jamais une vertu, et ne peut devenir un talent estimable que quand elle est absolument nécessaire. Louis XIV parut sortir de son caractère; mais on lui avait fait entendre que Fouquet faisait de grandes fortifications à Belle-Isle, et qu'il pouvait avoir trop de liaisons au dehors et au dedans du royaume. Il parut bien, quand il fut arrêté et conduit à la Bastille et à Vincennes, que son parti n'était autre chose que l'avidité de quelques courtisans et de quelques femmes, qui recevaient de lui des pensions, et qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il lui resta d'autres amis, et cela prouve qu'il en méritait. L'illustre Mme de Sévigné, Pellisson, Gourville, Mlle Scudéry, plusieurs gens de lettres, se déclarèrent hautement pour lui, et le servirent avec tant de chaleur qu'ils lui sauvèrent la vie.

On connaît ces vers de Hesnault, le traducteur de *Lucrèce*, contre Colbert, le persécuteur de Fouquet :

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le poids des affaires publiques;
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux;

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux;
Contemple de Fouquet les funestes reliques,
Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux :

Sa chute quelque jour te peut être commune.
Crains ton poste, ton rang, la cour, et la fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

d'une misère sans exemple, après une si grande et si solennelle paix générale. *O pudor!... O mores!... O tempora!...* »

1. Fouquet n'était prodigue, au contraire, que par calcul. Il prenait aux pauvres pour donner aux riches. (G. A.)

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice;
Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

M. Colbert, à qui l'on parla de ce sonnet injurieux, demanda si le roi y était offensé. On lui dit que non : « Je ne le suis donc pas », répondit le ministre.

Il ne faut jamais être la dupe de ces réponses méditées, de ces discours publics que le cœur désavoue. Colbert paraissait modéré, mais il poursuivait la mort de Fouquet avec acharnement. On peut être bon ministre et vindicatif. Il est triste qu'il n'ait pas su être aussi généreux que vigilant.

[1] Un des plus implacables de ses persécuteurs était Michel Le Tellier, alors secrétaire d'État, et son rival en crédit. C'est celui-là même qui fut depuis chancelier. Quand on lit son oraison funèbre, et qu'on la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation. Mais le chancelier Séguier, président de la commission, fut celui des juges de Fouquet qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement, et qui le traita avec le plus de dureté.

Il est vrai que faire le procès du surintendant, c'était accuser la mémoire du cardinal Mazarin. Les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage. Il s'était approprié en souverain plusieurs branches des revenus de l'État. Il avait traité en son nom et à son profit des munitions des armées. « Il imposait (dit Fouquet dans ses défenses [2]), par lettres de cachet, des sommes extraordinaires sur les généralités; ce qui ne s'était jamais fait que par lui et pour lui, et ce qui est punissable de mort par les ordonnances. » C'est ainsi que le cardinal avait amassé des biens immenses, que lui-même ne connaissait plus.

J'ai entendu conter à feu M. de Caumartin [3], intendant des finances, que, dans sa jeunesse, quelques années après la mort du cardinal, il avait été au palais Mazarin, où logeaient le duc, son héritier, et la duchesse Hortense; qu'il y vit une grande

1. Dans l'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire disait : « Le plus ardent et le plus implacable de ses persécuteurs était *le chef de ses juges*, le chancelier Michel Le Tellier. » Cette phrase fut reproduite en 1769, dans l'édition in-4°; mais Voltaire signala son erreur, en 1770, dans l'article ANA des *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez le *Dictionnaire philosophique*), et la corrigea dans l'édition de 1775. (B.)

2. Imprimées en Hollande.

3. Voyez la note 2 de la page 52.

armoire de marqueterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en bas tout le fond d'un cabinet. Les clefs en avaient été perdues depuis longtemps, et l'on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. M. de Caumartin, étonné de cette négligence, dit à la duchesse de Mazarin qu'on trouverait peut-être des curiosités dans cette armoire. On l'ouvrit : elle était toute remplie de quadruples, de jetons et de médailles d'or. Mme de Mazarin en jeta au peuple des poignées par les fenêtres pendant plus de huit jours [1].

L'abus que le cardinal Mazarin avait fait de sa puissance despotique ne justifiait pas le surintendant ; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de son procès, l'acharnement odieux du chancelier Séguier contre lui, le temps qui éteint l'envie publique, et qui inspire la compassion pour les malheureux, enfin les sollicitations toujours plus vives en faveur d'un infortuné que les manœuvres pour le perdre ne sont pressantes, tout cela lui sauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans, en 1664 [2]. De vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort ; et les treize autres [3], parmi lesquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des présents, opinèrent à un bannissement perpétuel. Le roi commua la peine en une plus dure. Cette sévérité n'était conforme ni aux anciennes lois du royaume, ni à celles de l'humanité. Ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens, c'est que le chancelier fit exiler l'un des juges, nommé Roquesante, qui avait le plus déterminé la chambre de justice à l'indulgence [4]. Fouquet fut enfermé au château de Pignerol. Tous les historiens disent qu'il y mourut en 1680 ; mais Gourville assure, dans ses *Mémoires*, qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort. La comtesse de Vaux, sa belle-fille, m'avait déjà confirmé ce fait ; cependant on croit le contraire dans sa famille. Ainsi on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant [5].

1. J'ai retrouvé depuis cette même particularité dans Saint-Évremond. (*Note de Voltaire.*)

2. Voir pour les détails du procès de Fouquet les lettres de Mme de Sévigné, du 14 novembre au 20 décembre 1664.

3. Voyez les *Mémoires de Gourville.* (*Note de Voltaire.*)

4. Racine assure, dans ses *Fragments historiques*, que le roi dit chez Mlle de La Vallière : « S'il avait été condamné à mort, je l'aurais laissé mourir. » S'il prononça ces paroles, on ne peut les excuser : elles paraissent trop dures et trop ridicules. (*Id.*) — Voyez *OEuvres complètes de Racine*, édition Saint-Marc-Girardin et Louis Moland, tome VI, pages 182-183.

5. Il mourut, paraît-il, à Pignerol, le 18 mars 1680, et fut inhumé à Paris, dans la chapelle du couvent des filles de la Visitation, rue Saint-Antoine. (G. A.)

Le secrétaire d'état Guénégaud, qui vendit sa charge à Colbert, n'en fut pas moins poursuivi par la chambre de justice, qui lui ôta la plus grande partie de sa fortune. Ce qu'il y eut de plus singulier dans les arrêts de cette chambre, c'est qu'un évêque d'Avranches fut condamné à une amende de douze mille francs. Il s'appelait Boislève; c'était le frère d'un partisan dont il avait partagé les concussions [1].

Saint-Évremond, attaché au surintendant, fut enveloppé dans sa disgrâce. Colbert, qui cherchait partout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit saisir des papiers confiés à madame du Plessis-Bellière; et dans ces papiers on trouva la lettre manuscrite de Saint-Évremond sur la paix des Pyrénées. On lut au roi cette plaisanterie, qu'on fit passer pour un crime d'État. Colbert, qui dédaignait de se venger de Hesnault, homme obscur, persécuta, dans Saint-Évremond, l'ami de Fouquet qu'il haïssait, et le bel esprit qu'il craignait. Le roi eut l'extrême sévérité de punir une raillerie innocente, faite il y avait longtemps contre le cardinal Mazarin, qu'il ne regrettait pas, et que toute la cour avait outragé, calomnié, et proscrit impunément pendant plusieurs années. De mille écrits faits contre ce ministre, le moins mordant fut le seul puni, et le fut après sa mort.

Saint-Évremond, retiré en Angleterre, vécut et mourut en homme libre et philosophe. Le marquis de Miremond, son ami, me disait autrefois à Londres qu'il y avait une autre cause de sa disgrâce, et que Saint-Évremond n'avait jamais voulu s'en expliquer. Lorsque Louis XIV permit à Saint-Évremond de revenir dans sa patrie, sur la fin de ses jours, ce philosophe dédaigna de regarder cette permission comme une grâce; il prouva que la patrie est où l'on vit heureux, et il l'était à Londres.

Le nouveau ministre des finances, sous le simple titre de contrôleur général, justifia la sévérité de ses poursuites en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé, et en travaillant sans relâche à la grandeur de l'État.

1. Voyez *Guy Patin* et les Mémoires du temps. (*Note de Voltaire.*) — Voici ce que Guy Patin écrivait le 7 février 1662 : « La chambre de justice a donné un arrêt considérable contre un partisan nommé Boislève, ci-devant intendant des finances; on avait saisi ses beaux meubles, et on avait avis d'une bonne somme d'argent qui lui appartenait. Un sien frère, ci-devant conseiller de la cour, aujourd'hui évêque d'Avranches, et, de plus, grand fourbe, est intervenu prétendant revendiquer lesdits meubles, et l'argent aussi, comme s'ils lui appartenaient; il en a fait un serment, dont la fausseté fut aussitôt découverte par M. Talon; en suite de quoi les meubles et l'argent furent trouvés, et déclarés bien saisis, et l'évêque condamné à une amende de douze mille livres parisis. » La livre parisis valait une livre cinq sous tournois.

La cour devint le centre des plaisirs et le modèle des autres cours. Le roi se piqua de donner des fêtes qui fissent oublier celles de Vaux[1].

Il semblait que la nature prît plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, et à rassembler à la cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes. Le roi l'emportait sur tous ses courtisans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de ses traits. Le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier, qui se troublait, qui bégayait, en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit : « Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Le goût de la société n'avait pas encore reçu toute sa perfection à la cour. La reine mère, Anne d'Autriche, commençait à aimer la retraite. La reine régnante savait à peine le français, et la bonté faisait son seul mérite. La princesse d'Angleterre, belle-sœur du roi, apporta à la cour les agréments d'une conversation douce et animée, soutenue bientôt par la lecture des bons ouvrages et par un goût sûr et délicat. Elle se perfectionna dans la connaissance de la langue, qu'elle écrivait mal encore au temps de son mariage. Elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, et introduisit à la cour une politesse et des grâces dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée. Madame avait tout l'esprit de Charles II, son frère, embelli par les charmes de son sexe, par le don et par le désir de plaire. La cour de Louis XIV respirait une galanterie que la décence rendait plus piquante. Celle qui régnait à la cour de Charles II était plus hardie, et trop de grossièreté en déshonorait les plaisirs.

Il y eut d'abord entre Madame et le roi beaucoup de ces coquetteries d'esprit et de cette intelligence secrète qui se remarquèrent dans de petites fêtes souvent répétées. Le roi lui envoyait des vers ; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la

1. Guy Patin écrit (1662) : « A la cour on ne laisse pas de danser fortement le ballet, bien que la famine soit en campagne, principalement à Orléans, à Tours, en pays du Maine, et ailleurs. Il y a même bien de la pauvreté à Paris; mais chacun fait bonne mine en attendant le bon temps et le succès des bonnes intentions du roi. J'ai bien peur de mourir avant que de voir. »

fois le confident du roi et de Madame dans ce commerce ingénieux. C'était le marquis de Dangeau. Le roi le chargeait d'écrire pour lui ; et la princesse l'engageait à répondre au roi. Il les servit ainsi tous deux, sans laisser soupçonner à l'un qu'il fût employé par l'autre ; et ce fut une des causes de sa fortune [1].

Cette intelligence jeta des alarmes dans la famille royale [2]. Le roi réduisit l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime et d'amitié qui ne s'altéra jamais. Lorsque Madame fit depuis travailler Racine et Corneille à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vue non-seulement la rupture du roi avec la connétable Colonne [3], mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. Louis XIV est assez désigné dans ces deux vers de la *Bérénice* de Racine :

> Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Ces amusements firent place à la passion plus sérieuse et plus suivie qu'il eut pour Mlle de La Vallière, fille d'honneur de Madame. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même. Elle fut deux ans l'objet caché de tous les amusements galants, et de toutes les fêtes que le roi donnait. Un jeune valet de chambre du roi, nommé Belloc, composa plusieurs récits qu'on mêlait à des danses, tantôt chez la reine, tantôt chez Madame ; et ces récits exprimaient avec mystère le secret de leurs cœurs, qui cessa bientôt d'être un secret.

Tous les divertissements publics que le roi donnait étaient autant d'hommages à sa maîtresse. On fit, en 1662, un carrousel vis-à-vis les Tuileries [4], dans une vaste enceinte qui en a retenu le nom de *Place du Carrousel* [5]. Il y eut cinq quadrilles. Le roi était

1. Dangeau servit d'entremetteur au roi auprès de La Vallière, non auprès de Madame. Dangeau était alors en Espagne. (G. A.)

2. La reine mère craignit l'ascendant de Madame sur le roi. Le roi et Madame se promenaient solitaires fort tard dans la nuit, souvent jusqu'au jour, dans la forêt de Fontainebleau. (G. A.)

3. Marie Mancini, nièce de Mazarin.

4. Non dans la Place Royale, comme le dit l'Histoire de La Hode, sous le nom de La Martinière. (*Note de Voltaire.*)

5. « On parle ici, écrit Guy Patin, d'une espèce de nouveau carrousel où le roi fait entrer plusieurs seigneurs, qui seront obligés à une belle dépense, tant pour les chevaux que pour les habits : il y aura cinq compagnies dont chacune sera conduite par un prince. Il est venu du blé de Rouen ; mais la police est si mal faite que le blé ne baisse point, sur quoi les pauvres crient bien fort. »

à la tête des Romains; son frère, des Persans ; le prince de Condé, des Turcs; le duc d'Enghien, son fils, des Indiens; le duc de Guise, des Américains. Ce duc de Guise était petit-fils du Balafré. Il était célèbre dans le monde par l'audace malheureuse avec laquelle il avait entrepris de se rendre maître de Naples[1]. Sa prison, ses duels, ses amours romanesques, ses profusions, ses aventures, le rendaient singulier en tout. Il semblait être d'un autre siècle. On disait de lui, en le voyant courir avec le grand Condé : « Voilà les héros de l'histoire et de la fable. »

La reine mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, oubliant alors ses malheurs, étaient sous un dais à ce spectacle. Le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguières, remporta le prix, et le reçut des mains de la reine mère. Ces fêtes ranimèrent plus que jamais le goût des devises et des emblèmes que les tournois avaient mis autrefois à la mode, et qui avaient subsisté après eux.

Un antiquaire, nommé Douvrier[2], imagina dès lors pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots : *Nec pluribus impar*. L'idée était un peu imitée d'une devise espagnole faite pour Philippe II, et plus convenable à ce roi, qui possédait la plus belle partie du nouveau monde et tant d'États dans l'ancien, qu'à un jeune roi de France qui ne donnait encore que des espérances. Cette devise eut un succès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures, en furent ornés. Le roi ne la porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à Louis XIV le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même; et elle a été peut-être plus justement critiquée pour le fond. Le corps ne représente pas ce que la légende signifie, et cette légende n'a pas un sens assez clair et assez déterminé. Ce qu'on peut expliquer de plusieurs manières ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les devises, ce reste de l'ancienne chevalerie, peuvent convenir à des fêtes, et ont de l'agrément quand les allusions sont justes, nouvelles, et piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir que d'en souffrir de mauvaises et de basses, comme celle de Louis XII; c'était un porc-épic avec ces paroles : « Qui s'y frotte s'y pique. » Les devises sont, par rapport aux inscriptions, ce que sont des mascarades en comparaison des cérémonies augustes.

La fête de Versailles, en 1664, surpassa celle du carrousel,

1. Voyez au chapitre v.
2. Mort en 1680.

par sa singularité, par sa magnificence, et les plaisirs de l'esprit qui, se mêlant à la splendeur de ces divertissements, y ajoutaient un goût et des grâces dont aucune fête n'avait encore été embellie. Versailles commençait à être un séjour délicieux, sans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

(1664) Le 5 mai, le roi y vint avec la cour composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantements. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monuments construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains; mais la promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles.

Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue : ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs devises et leurs boucliers; et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Perigni et par Benserade. Ce dernier surtout avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il faisait toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable qu'on représentait, et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger : tous les diamants de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée.

Le roi, parmi tous les regards attachés sur lui, ne distinguait que ceux de Mlle de La Vallière. La fête était pour elle seule; elle en jouissait, confondue dans la foule.

La cavalcade était suivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, représentant le char du Soleil. Les quatre Ages, d'or, d'argent, d'airain, et de fer; les signes célestes, les Saisons, les Heures, suivaient à pied ce char. Tout était caractérisé. Des bergers portaient les pièces de la barrière qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalle les musettes et les violons. Quelques personnages, qui suivaient le char d'Apollon, vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, au temps, au roi, et aux dames. Les courses finies, et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables

y furent servies par deux cents personnages qui représentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante, et en descendirent pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertants. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent, qui portaient des bougies; et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés, et qu'il leur abandonnait.

La comédie de *la Princesse d'Élide*, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Molière, fut un des plus agréables ornements de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du temps, et par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité. On était encore très-entêté, à la cour, de l'astrologie judiciaire : plusieurs princes pensaient, par une superstition orgueilleuse, que la nature les distinguait jusqu'à écrire leur destinée dans les astres. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, père de la duchesse de Bourgogne, eut un astrologue auprès de lui, même après son abdication. Molière osa attaquer cette illusion dans *les Amants magnifiques*[1], joués dans une autre fête, en 1670.

On y voit aussi un fou de cour, ainsi que dans *la Princesse d'Élide*. Ces misérables étaient encore fort à la mode. C'était un reste de barbarie, qui a duré plus longtemps en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusements, l'impuissance de s'en procurer d'agréables et d'honnêtes dans les temps d'ignorance et de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou qui était alors auprès de Louis XIV avait appartenu au prince de Condé : il s'appelait l'Angeli. Le comte de Grammont disait que de tous les fous qui avaient suivi Monsieur le Prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit. C'est lui qui dit « qu'il n'allait pas au sermon, parce qu'il n'aimait pas le *brailler*, et qu'il n'entendait pas le *raisonner* ».

1. Voir, dans la scène II de l'acte Ier, la dispute qui s'élève entre le fou Clitidas et l'astrologue Anaxarque.

(1664) La farce du *Mariage forcé* fut aussi jouée à cette fête. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la première représentation des trois premiers actes du *Tartuffe*. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre avant même qu'il fût achevé. Il le protégea depuis contre les faux dévots, qui voulurent intéresser la terre et le ciel pour le supprimer; et il subsistera, comme on l'a déjà dit ailleurs[1], tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites.

La plupart de ces solennités brillantes ne sont souvent que pour les yeux et les oreilles. Ce qui n'est que pompe et magnificence passe en un jour; mais quand des chefs-d'œuvre de l'art, comme le *Tartuffe*, font l'ornement de ces fêtes, elles laissent après elles une éternelle mémoire.

On se souvient encore de plusieurs traits de ces allégories de Benserade, qui ornaient les ballets de ce temps-là. Je ne citerai que ces vers[2] pour le roi représentant le Soleil :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaéton,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner :
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, et qu'un homme vous mène?

La principale gloire de ces amusements, qui perfectionnaient en France le goût, la politesse, et les talents, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux continuels du monarque. Sans ces travaux il n'aurait su que tenir une cour, il n'aurait pas su régner; et si les plaisirs magnifiques de cette cour avaient insulté à la misère du peuple, ils n'eussent été qu'odieux; mais le même homme qui avait donné ces fêtes avait donné du pain au peuple dans la disette de 1662. Il avait fait venir des grains, que les riches achetèrent à vil prix, et dont il fit des dons aux pauvres familles à la porte du Louvre; il avait remis au peuple trois millions de tailles; nulle partie de l'administration intérieure n'était négligée; son gouvernement était respecté au dehors. Le roi d'Espagne, obligé de lui céder la préséance; le pape, forcé de lui faire satisfaction; Dunkerque ajouté à la France par un marché glorieux à l'acquéreur et honteux pour le vendeur; enfin toutes ses démarches, depuis qu'il tenait les rênes, avaient été ou nobles ou utiles : il était beau après cela de donner des fêtes.

1. Dans la *Vie de Molière*.
2. Ces vers sont déjà cités dans les *Anecdotes* imprimées en 1748.

(1664) Le légat *a latere*[1] Chigi, neveu du pape Alexandre VII, venant au milieu de toutes les réjouissances de Versailles faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces grandes cérémonies sont des fêtes pour le public. Les honneurs qu'on lui fit rendaient la satisfaction plus éclatante. Il reçut, sous un dais, les respects des cours supérieures, du corps de ville, du clergé. Il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand Condé à sa droite, et le fils de ce prince à sa gauche, et vint, dans cet appareil, s'humilier, lui, Rome, et le pape, devant un roi qui n'avait pas encore tiré l'épée. Il dîna avec Louis XIV après l'audience, et on ne fut occupé que de le traiter avec magnificence, et de lui procurer des plaisirs. On traita depuis le doge de Gênes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empressement de plaire, que le roi concilia toujours avec ses démarches altières.

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV un air de grandeur qui effaçait toutes les autres cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat, attaché à sa personne, rejaillît sur tout ce qui l'environnait; que tous les grands fussent honorés, et qu'aucun ne fût puissant, à commencer par son frère, et par Monsieur le Prince. C'est dans cette vue qu'il jugea en faveur des pairs leur ancienne querelle avec les présidents du parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opiner avant les pairs, et s'étaient mis en possession de ce droit. Il régla dans un conseil extraordinaire que les pairs opineraient aux lits de justice, en présence du roi, avant les présidents, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à sa présence; et il laissa subsister l'ancien usage dans les assemblées qui ne sont pas des lits de justice[2].

Pour distinguer ses principaux courtisans, il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or et d'argent. La permission de les porter était une grande grâce pour des hommes que la vanité mène[3]. On les demandait presque comme le collier de l'ordre[4]. On peut remarquer, puisqu'il est ici question de petits détails, qu'on portait alors des casaques par-dessus un pourpoint orné de rubans, et sur cette casaque passait un baudrier, auquel pendait l'épée. On avait une espèce de rabat à dentelles, et un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'à

1. Voyez la note, tome XI, page 362.

2. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LVIII.

3. Il fallait un brevet de la main du roi pour porter ce costume, qu'on appelait *juste-au-corps à brevet*. (G. A.)

4. L'ordre du Saint-Esprit.

l'année 1684, devint celle de toute l'Europe, excepté de l'Espagne et de la Pologne. On se piquait déjà presque partout d'imiter la cour de Louis XIV.

Il établit dans sa maison un ordre qui dure encore ; régla les rangs et les fonctions ; créa des charges nouvelles auprès de sa personne, comme celle de grand maître de sa garde-robe. Il rétablit les tables instituées par François Ier, et les augmenta. Il y en eut douze pour les officiers commensaux, servies avec autant de propreté et de profusion que celles de beaucoup de souverains : il voulait que les étrangers y fussent tous invités ; cette attention dura pendant tout son règne. Il en eut une autre plus recherchée et plus polie encore. Lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marly, en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complète ; rien de ce qui appartient à un luxe commode n'était oublié : quiconque était du voyage pouvait donner des repas dans son appartement ; on y était servi avec la même délicatesse que le maître. Ces petites choses n'acquièrent du prix que quand elles sont soutenues par les grandes. Dans tout ce qu'il faisait on voyait de la splendeur et de la générosité. Il faisait présent de deux cent mille francs aux filles de ses ministres, à leur mariage[1].

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. L'idée lui en vint d'un discours du duc de Saint-Aignan, qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoyé des présents à quelques savants étrangers, qui avaient fait son éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué ; mais sûr de mériter de l'être, il recommanda à ses ministres Lyonne et Colbert de choisir un nombre de Français et d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité. Lyonne ayant écrit dans les pays étrangers, et s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes : les unes eurent des présents, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins, et leur mérite. (1663) Le bibliothécaire du Vatican, Allacci ; le comte Graziani, secrétaire d'État du duc de Modène ;

1. Ces profusions faites avec l'argent du peuple étaient une véritable injustice, et certes un beaucoup plus grand péché, excepté aux yeux des jésuites, que ceux qu'il pouvait commettre avec ses maîtresses. Cette foule de charges inutiles, d'abus de tout genre, a fait un mal plus durable. Une grande partie de ces abus a subsisté longtemps, et subsiste même encore, quoique aucun des princes qui lui ont succédé n'ait hérité de son goût pour le faste. (K.)

le célèbre Viviani, mathématicien du grand duc de Florence; Vossius, l'historiographe des Provinces-Unies; l'illustre mathématicien Huygens; un résident hollandais en Suède; enfin jusqu'à des professeurs d'Altorf et de Helmstadt, villes presque inconnues des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de M. Colbert, par lesquelles il leur mandait que, si le roi n'était pas leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes; et toutes étaient accompagnées, ou de gratifications considérables, ou de pensions.

Parmi les Français, on sut distinguer Racine, Quinault, Fléchier, depuis évêque de Nîmes, encore fort jeune : ils eurent des présents. Il est vrai que Chapelain et Cotin eurent des pensions; mais c'était principalement Chapelain que le ministre Colbert avait consulté [1]. Ces deux hommes, d'ailleurs si décriés pour la poésie, n'étaient pas sans mérite. Chapelain avait une littérature immense; et, ce qui peut surprendre, c'est qu'il avait du goût, et qu'il était un des critiques les plus éclairés. Il y a une grande distance de tout cela au génie. La science et l'esprit conduisent un artiste, mais ne le forment en aucun genre. Personne en France n'eut plus de réputation de son temps que Ronsard et Chapelain. C'est qu'on était barbare dans le temps de Ronsard, et qu'à peine on sortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Costar, le compagnon d'étude de Balzac et de Voiture, appelle Chapelain le premier des poëtes héroïques [2].

Boileau n'eut point de part à ces libéralités; il n'avait encore fait que des satires, et l'on sait que ses satires attaquaient les mêmes savants que le ministre avait consultés. Le roi le distingua, quelques années après, sans consulter personne [3].

1. Chapelain eut 3,000 livres; Douvrier, 3,000; Corneille, 2,000; Molière, 1,000; Fléchier, 800; Racine, 800; Desmarets, 1,200; Cotin, 1,200, etc.

2. Une *Liste de quelques gens de lettres français vivants en 1662, composée, par ordre de M. Colbert, par M. Chapelain*, a été imprimée, en 1726, dans le tome second des *Mémoires de littérature, par le P. Desmolets;* et la même année, dans les *Mélanges de littérature de Chapelain.* Un *Mémoire des gens de lettres célèbres en France, par M. Costar,* est aussi imprimé dans le tome second des *Mémoires* de Desmolets; c'est là que Chapelain est appelé « le premier poëte du monde pour l'héroïque ». M. Peignot a publié des *Documents authentiques et détails curieux sur les dépenses de Louis XIV, en bâtiments et châteaux royaux, en gratifications et pensions accordées aux savants, gens de lettres et artistes, depuis* 1663, etc., etc. Paris, 1827, in-8°. (B.)

— Voyez les *Lettres de Colbert, Instructions et Mémoires,* publiés par M. Pierre Clément, 1865-1868, cinq volumes in-4° imprimés à l'Imprimerie nationale.

3. Boileau Despréaux n'est sur aucune liste de gratifications et pensions

Les présents faits dans les pays étrangers furent si considérables que Viviani fit bâtir à Florence une maison des libéralités de Louis XIV. Il mit en lettres d'or sur le frontispice : *Ædes a deo datæ*, allusion au surnom de *Dieu-donné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance.

On se figure aisément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire; et si l'on considère tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les esprits les plus sévères et les plus difficiles doivent souffrir les éloges immodérés qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les seuls qui le louèrent. On prononça douze panégyriques de Louis XIV, en diverses villes d'Italie; hommage qui n'était rendu ni par la crainte ni par l'espérance, et que le marquis Zampieri envoya au roi.

Il continua toujours à répandre ses bienfaits sur les lettres et sur les arts. Des gratifications particulières d'environ quatre mille louis à Racine, la fortune de Despréaux, celle de Quinault, surtout celle de Lulli, et de tous les artistes qui lui consacrèrent leurs travaux, en sont des preuves. Il donna même mille louis à Benserade pour faire graver les tailles-douces de ses *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux:* libéralité mal appliquée, qui prouve seulement la générosité du souverain. Il récompensait dans Benserade le petit mérite qu'il avait eu dans ses ballets.

Plusieurs écrivains ont attribué uniquement à Colbert cette protection donnée aux arts, et cette magnificence de Louis XIV; mais il n'eut d'autre mérite en cela que de seconder la magnanimité et le goût de son maître. Ce ministre, qui avait un très-grand génie pour les finances, le commerce, la navigation, la police générale, n'avait pas dans l'esprit ce goût et cette élévation du roi: il s'y prêtait avec zèle, et était loin de lui inspirer ce que la nature donne.

On ne voit pas, après cela, sur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince qui a des

avant 1674; il reçut alors 2,000 fr. Racine et Quinault touchaient alors chacun 800 fr. Racine n'avait eu que 600 fr. en 1663, en même temps que l'on donnait 3,000 fr. à Chapelain. Les libéralités du roi s'étendaient aussi dans les pays étrangers. « A l'égard de celles qui se distribuaient à Paris, dit Charles Perrault, elles se portèrent, la première année, chez tous les gratifiés par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses de soie d'or, les plus propres du monde; la seconde année, dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état, et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes il fallut aller recevoir soi-même les pensions chez le trésorier, en monnaie ordinaire. Les années bientôt eurent quinze et seize mois; et, quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces gratifications s'amortirent. » (B.)

domaines absolument séparés des revenus de l'État peut être avare comme un particulier; mais un roi de France, qui n'est réellement que le dispensateur de l'argent de ses sujets, ne peut guère être atteint de ce vice. L'attention et la volonté de récompenser peuvent lui manquer; mais c'est ce qu'on ne peut reprocher à Louis XIV.

Dans le temps même qu'il commençait à encourager les talents par tant de bienfaits, l'usage que le comte de Bussy fit des siens fut rigoureusement puni. On le mit à la Bastille en 1665[1]. Les *Amours des Gaules* furent le prétexte de sa prison. La véritable cause était cette chanson, où le roi était trop compromis, et dont alors on renouvela le souvenir pour perdre Bussy, à qui on l'imputait :

Que Déodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux[2]
Qui d'une oreille à l'autre va!
Alleluia.

Ses ouvrages n'étaient pas assez bons pour compenser le mal qu'ils lui firent. Il parlait purement sa langue; il avait du mérite, mais plus d'amour-propre encore, et il ne se servit guère de ce mérite que pour se faire des ennemis. Louis XIV aurait agi généreusement s'il lui avait pardonné; il vengea son injure personnelle en paraissant céder au cri public. Cependant le comte de Bussy fut relâché au bout de dix-huit mois; mais il fut privé de ses charges, et resta dans la disgrâce tout le reste de sa vie, protestant en vain à Louis XIV une tendresse que ni le roi ni personne ne croyait sincère.

1. Le 17 avril. Il venait d'être reçu à l'Académie française. Bussy sortit de la Bastille le 16 mai 1666, pour aller rétablir sa santé chez un maître chirurgien, mais sous la promesse de revenir à la Bastille dès qu'il serait rétabli. Cependant, le 10 août, il obtint de se retirer en Bourgogne. (B.)

2. Ce *bec amoureux* était celui de Mlle de La Vallière.

CHAPITRE XXVI.

SUITE DES PARTICULARITÉS ET ANECDOTES.

A la gloire, aux plaisirs, à la grandeur, à la galanterie, qui occupaient les premières années de ce gouvernement, Louis XIV voulut joindre les douceurs de l'amitié; mais il est difficile à un roi de faire des choix heureux. De deux hommes auxquels il marqua le plus de confiance, l'un le trahit indignement, l'autre abusa de sa faveur. Le premier était le marquis de Vardes, confident du goût du roi pour Mme de La Vallière. On sait que des intrigues de cour le firent chercher à perdre Mme de La Vallière, qui, par sa place, devait avoir des jalouses, et qui, par son caractère, ne devait point avoir d'ennemis. On sait qu'il osa, de concert avec le comte de Guiche et la comtesse de Soissons, écrire à la reine régnante une lettre contrefaite, au nom du roi d'Espagne, son père. Cette lettre apprenait à la reine ce qu'elle devait ignorer, et ce qui ne pouvait que troubler la paix de la maison royale. Il ajouta à cette perfidie la méchanceté de faire tomber les soupçons sur les plus honnêtes gens de la cour, le duc et la duchesse de Navailles. (1665) Ces deux personnes innocentes furent sacrifiées au ressentiment du monarque trompé. L'atrocité de la conduite de Vardes fut trop tard connue; et Vardes, tout criminel qu'il était, ne fut guère plus puni que les innocents qu'il avait accusés, et qui furent obligés de se défaire de leurs charges et de quitter la cour[1].

L'autre favori était le comte, depuis duc, de Lauzun, tantôt rival du roi dans ses amours passagers, tantôt son confident, et si connu depuis par ce mariage qu'il voulut contracter trop publiquement avec Mademoiselle, et qu'il fit ensuite secrètement, malgré sa parole donnée à son maître.

Le roi, trompé dans ses choix, dit qu'il avait cherché des amis, et qu'il n'avait trouvé que des intrigants. Cette connaissance malheureuse des hommes, qu'on acquiert trop tard, lui faisait dire aussi : « Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontents et un ingrat. »

1. Le 30 mars 1665, c'est-à-dire un an après, Vardes fut enlevé à deux cents lieues de Versailles, jeté dans un cachot où il resta dix-huit mois, puis fut interné vingt ans à Aigues-Mortes. (G. A.)

Ni les plaisirs, ni les embellissements des maisons royales et de Paris, ni les soins de la police du royaume, ne discontinuèrent pendant la guerre de 1666.

Le roi dansa dans les ballets jusqu'en 1670. Il avait alors trente-deux ans. On joua devant lui, à Saint-Germain, la tragédie de *Britannicus;* il fut frappé de ces vers :

> Pour toute ambition, pour vertu singulière,
> Il excelle à conduire un char dans la carrière;
> A disputer des prix indignes de ses mains;
> A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès lors il ne dansa plus en public, et le poëte réforma le monarque [1]. Son union avec Mme la duchesse de La Vallière subsistait toujours, malgré les infidélités fréquentes qu'il lui faisait [2]. Ces infidélités lui coûtaient peu de soins. Il ne trouvait guère de femmes qui lui résistassent, et revenait toujours à celle qui, par la douceur et par la bonté de son caractère, par un amour vrai, et même par les chaînes de l'habitude, l'avait subjugué sans art; mais, dès l'an 1669, elle s'aperçut que Mme de Montespan prenait de l'ascendant; elle combattit avec sa douceur ordinaire; elle supporta le chagrin d'être témoin longtemps du triomphe de sa rivale, et sans presque se plaindre; elle se crut encore heureuse, dans sa douleur, d'être considérée du roi, qu'elle aimait toujours, et de le voir sans en être aimée.

Enfin, en 1675, elle embrassa la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentiments vifs et profonds qui les subjuguent. Elle crut que Dieu seul pouvait succéder dans son cœur à son amant. Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse. Elle se fit carmélite à Paris, et persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nus, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue, tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoutumée à tant de gloire, de mollesse et de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, sous le nom seul de sœur Louise de la Miséricorde. Un roi qui

1. Voyez page 425.

2. Mme de Montespan, belle et avec ce tour d'esprit alors, disait-on, particulier aux Rochechouart, était haute, capricieuse, dominée par une humeur qui n'épargnait pas même le roi. La reine en éprouvait des hauteurs, et disait souvent : *Cette... me fera mourir.* Au lieu que la duchesse de La Vallière, par ses respects, par ses soumissions, par sa honte même, semblait lui demander pardon d'être aimée : aussi fut-elle toujours traitée avec bonté. (Duclos.)

punirait ainsi une femme coupable serait un tyran ; et c'est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé. Il n'y a presque point d'exemple de politiques qui aient pris ce parti rigoureux. Les crimes de la politique sembleraient cependant exiger plus d'expiations que les faiblesses de l'amour ; mais ceux qui gouvernent les âmes n'ont guère d'empire que sur les faibles.

On sait que quand on annonça à sœur Louise de la Miséricorde la mort du duc de Vermandois, qu'elle avait eu du roi, elle dit : « Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort. » Il lui resta une fille, qui fut de tous les enfants du roi la plus ressemblante à son père, et qui épousa le prince Armand de Conti, neveu du grand Condé.

Cependant la marquise de Montespan jouissait de sa faveur avec autant d'éclat et d'empire que Mme de La Vallière avait eu de modestie.

Tandis que Mme de La Vallière et Mme de Montespan se disputaient encore la première place dans le cœur du roi, toute la cour était occupée d'intrigues d'amour. Louvois même était sensible. Parmi plusieurs maîtresses qu'eut ce ministre, dont le caractère dur semblait si peu fait pour l'amour, il y eut une Mme Dufresnoi[1], femme d'un de ses commis, pour laquelle il eut depuis le crédit de faire ériger une charge chez la reine. On la fit dame du lit ; elle eut les grandes entrées. Le roi, en favorisant ainsi jusqu'aux goûts de ses ministres, voulait justifier les siens.

C'est un grand exemple du pouvoir des préjugés et de la coutume qu'il fût permis à toutes les femmes mariées d'avoir des amants, et qu'il ne le fût pas à la petite-fille de Henri IV d'avoir un mari. Mademoiselle, après avoir refusé tant de souverains, après avoir eu l'espérance d'épouser Louis XIV, voulut faire à quarante-quatre ans la fortune d'un gentilhomme. Elle obtint la permission d'épouser Péguilin[2], du nom de Caumont, comte de Lauzun, le dernier qui fut capitaine d'une des deux compagnies des cent gentilshommes au bec-de-corbin, qui ne subsistent plus, et le premier pour qui le roi avait créé la charge de colonel général des dragons. Il y avait cent exemples de princesses qui avaient épousé des gentilshommes : les empereurs romains donnaient leurs filles à des sénateurs ; les filles des souverains de l'Asie, plus

1. Voltaire lui a donné place dans le chapitre XIII de l'*Ingénu*.

2. Lauzun avait d'abord été connu sous le nom de marquis de Puyguilhem. On lit *Péguilin* et *Péguilin* dans la lettre de Guy Patin, du 21 décembre 1671.

puissants et plus despotiques qu'un roi de France, n'épousent jamais que des esclaves de leurs pères.

Mademoiselle donnait tous ses biens, estimés vingt millions, au comte de Lauzun ; quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans qu'on nomme le Luxembourg. (1669) Elle ne se réservait rien, abandonnée tout entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune qu'aucun roi n'en a fait à aucun sujet. Le contrat était dressé : Lauzun fut un jour duc de Montpensier. Il ne manquait plus que la signature. Tout était prêt, lorsque le roi, assailli par les représentations des princes, des ministres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira sa parole, et défendit cette alliance[1]. Il avait écrit aux cours étrangères pour annoncer le mariage ; il écrivit la rupture. On le blâma de l'avoir permis ; on le blâma de l'avoir défendu. Il pleura de rendre Mademoiselle malheureuse ; mais ce même prince, qui s'était attendri en lui manquant de parole, fit enfermer Lauzun, en novembre 1670[2], au château de Pignerol, pour avoir épousé en secret la princesse qu'il lui avait permis, quelques mois auparavant, d'épouser en public[3]. Il fut enfermé dix années entières. Il y a plus d'un royaume où un monarque n'a pas cette puissance : ceux qui l'ont sont plus chéris quand ils n'en font pas d'usage. Le citoyen qui n'offense point les lois de l'État doit-il être puni si sévèrement par celui qui représente l'État? N'y a-t-il pas une très-grande différence entre déplaire à son souverain et trahir son souverain? Un roi doit-il traiter un homme plus durement que la loi ne le traiterait?

Ceux qui ont écrit[4] que Mme de Montespan, après avoir empêché le mariage, irritée contre le comte de Lauzun qui éclatait en reproches violents, exigea de Louis XIV cette vengeance, ont fait bien plus de tort à ce monarque. Il y aurait eu à la fois de la tyrannie et de la pusillanimité à sacrifier à la colère d'une

1. Plusieurs nobles, entre autres M. de Montausier, avaient appuyé le mariage. Monsieur et le prince de Condé s'y opposèrent. Si Lauzun n'eût pas ajourné la cérémonie, le roi n'aurait pas eu le temps de se dédire. (G. A.)

2. La lettre du roi, contre-signée Le Tellier, et qui annonce au gouverneur de Pignerol qu'on lui envoie Lauzun, est du 25 novembre 1671. (B.)

3. Il ne l'épousa (s'il l'épousa) qu'à sa sortie de prison. La cause de sa détention arbitraire, c'est de s'être glissé, un jour, sous le lit de la Montespan pour surprendre les secrets de l'alcôve. (G. A.)

4. L'origine de cette imputation, qu'on trouve dans tant d'historiens, vient du *Segraisiana*. C'est un recueil posthume de quelques conversations de Ségrais, presque toutes falsifiées. Il est plein de contradictions ; et l'on sait qu'aucun de ces *ana* ne mérite de créance. (*Note de Voltaire.*)

femme un brave homme, un favori qui, privé par lui de la plus grande fortune, n'aurait fait d'autre faute que de s'être trop plaint de Mme de Montespan. Qu'on pardonne ces réflexions, les droits de l'humanité les arrachent. Mais en même temps l'équité veut que, Louis XIV n'ayant fait dans tout son règne aucune action de cette nature, on ne l'accuse pas d'une injustice si cruelle. C'est bien assez qu'il ait puni avec tant de sévérité un mariage clandestin, une liaison innocente, qu'il eût mieux fait d'ignorer. Retirer sa faveur était très-juste, la prison était trop dure.

Ceux qui ont douté de ce mariage secret n'ont qu'à lire attentivement les *Mémoires de Mademoiselle*. Ces Mémoires apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princesse, qui s'était plainte si amèrement au roi de la rupture de son mariage, n'osa se plaindre de la prison de son mari. Elle avoue qu'on la croyait mariée; elle ne dit point qu'elle ne l'était pas, et quand il n'y aurait que ces paroles : *Je ne peux ni ne dois changer pour lui*, elles seraient décisives [1].

Lauzun et Fouquet furent étonnés de se rencontrer dans la même prison; mais Fouquet surtout, qui, dans sa gloire et dans sa puissance, avait vu de loin Péguilin dans la foule, comme un gentilhomme de province sans fortune, le crut fou quand celui-ci lui conta qu'il avait été le favori du roi, et qu'il avait eu la permission d'épouser la petite-fille de Henri IV avec tous les biens et les titres de la maison de Montpensier.

Après avoir langui dix ans en prison, il en sortit enfin; mais ce ne fut qu'après que Mme de Montespan eut engagé Mademoiselle à donner la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu au duc du Maine encore enfant, qui les posséda après la mort de cette princesse. Elle ne fit cette donation que dans l'espérance que M. de Lauzun serait reconnu pour son époux; elle se trompa: le roi lui permit seulement de donner à ce mari secret et infortuné les terres de Saint-Fargeau et de Thiers, avec d'autres revenus considérables que Lauzun ne trouva pas suffisants. Elle fut réduite à être secrètement sa femme, et à n'en être pas bien traitée en public. Malheureuse à la cour, malheureuse chez elle, ordinaire effet des passions; elle mourut en 1693 [2].

1. Encore une fois, le mariage n'est pas certain. (G. A.)

2. On a imprimé, à la fin de ses Mémoires, une *Histoire des amours de Mademoiselle et de M. de Lauzun*. C'est l'ouvrage de quelque valet de chambre. On y a joint des vers dignes de l'histoire et de toutes les inepties qu'on était en possession d'imprimer en Hollande.

On doit mettre au même rang la plupart des contes qui se trouvent dans les

Pour le comte de Lauzun, il passa en Angleterre en 1688. Toujours destiné aux aventures extraordinaires, il conduisit en France la reine, épouse de Jacques II, et son fils au berceau. Il fut fait duc. Il commanda en Irlande avec peu de succès, et revint avec plus de réputation attachée à ses aventures que de considération personnelle. Nous l'avons vu mourir fort âgé et oublié[1], comme il arrive à tous ceux qui n'ont eu que de grands événements sans avoir fait de grandes choses.

Cependant Mme de Montespan était toute-puissante dès le commencement des intrigues dont on vient de parler.

Athénaïs de Mortemar, femme du marquis de Montespan ; sa sœur aînée, la marquise de Thianges ; et sa cadette, pour qui elle obtint l'abbaye de Fontevrault, étaient les plus belles femmes de leur temps, et toutes trois joignaient à cet avantage des agréments singuliers dans l'esprit. Le duc de Vivonne, leur frère, maréchal de France, était aussi un des hommes de la cour qui avaient le plus de goût et de lecture. C'était lui à qui le roi disait un jour : « Mais à quoi sert de lire? » Le duc de Vivonne, qui avait de l'embonpoint et de belles couleurs, répondit : « La lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues. »

Ces quatre personnes plaisaient universellement par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de naïveté, et de finesse, qu'on appelait l'esprit des Mortemar. Elles écrivaient toutes

Mémoires de madame de Maintenon, faits par le nommé La Beaumelle : il y est dit qu'en 1681 un des ministres du duc de Lorraine vint, déguisé en mendiant, se présenter dans une église à Mademoiselle, lui montra une paire d'heures sur lesquelles il était écrit : « De la part du duc de Lorraine ; » et qu'ensuite il négocia avec elle pour l'engager à déclarer le duc son héritier (tome II, page 204). Cette fable est prise de l'aventure vraie ou fausse de la reine Clotilde. Mademoiselle n'en parle point dans ses Mémoires, où elle n'omet pas les petits faits. Le duc de Lorraine n'avait aucun droit à la succession de Mademoiselle ; de plus elle avait fait, en 1679, le duc du Maine et le comte de Toulouse ses héritiers.

L'auteur de ces misérables Mémoires dit, page 207, que « le duc de Lauzun, à son retour, ne vit dans Mademoiselle qu'une fille brûlante d'un amour impur ». Elle était sa femme, et il l'avoue. Il est difficile d'écrire plus d'impostures dans un style plus indécent. (*Note de Voltaire.*)

— Voltaire, qui, dans les chapitres précédents, a tant de fois critiqué les *Mémoires de madame de Maintenon*, en nomme ici l'auteur pour la première fois, et trahit le secret de son acrimonie. La Beaumelle avait eu envers lui des torts qu'il ne lui pardonna jamais.

Les *Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de Maintenon et à celle du siècle passé* forment cinq volumes, publiés à Hambourg ; 1756, in-12. Ils ont pour complément cinq volumes de Lettres de Mme de Maintenon, imprimées à Glascow, aux dépens des libraires associés, en 1756. (E. B.)

1. Lauzun est mort le 19 novembre 1723, à quatre-vingt-dix ans.

avec une légèreté et une grâce particulière. On voit par là combien est ridicule ce conte que j'ai entendu encore renouveler, que Mme de Montespan était obligée de faire écrire ses lettres au roi par Mme Scarron ; et que c'est là ce qui en fit sa rivale, et sa rivale heureuse.

Mme Scarron, depuis Mme de Maintenon, avait à la vérité plus de lumières acquises par la lecture; sa conversation était plus douce, plus insinuante. Il y a des lettres d'elle où l'art embellit le naturel, et dont le style est très-élégant. Mais Mme de Montespan n'avait besoin d'emprunter l'esprit de personne; et elle fut longtemps favorite avant que Mme de Maintenon lui fût présentée.

Le triomphe de Mme de Montespan éclata au voyage que le roi fit en Flandre en 1670. La ruine des Hollandais fut préparée dans ce voyage au milieu des plaisirs : ce fut une fête continuelle dans l'appareil le plus pompeux.

Le roi, qui fit tous ses voyages de guerre à cheval, fit celui-ci, pour la première fois, dans un carrosse à glace ; les chaises de poste n'étaient point encore inventées. La reine, Madame, sa belle-sœur, la marquise de Montespan, étaient dans cet équipage superbe, suivi de beaucoup d'autres; et quand Mme de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes du corps aux portières de son carrosse. Le dauphin arriva ensuite avec sa cour, Mademoiselle avec la sienne : c'était avant la fatale aventure de son mariage ; elle partageait en paix tous ces triomphes, et voyait avec complaisance son amant, favori du roi, à la tête de sa compagnie des gardes. On faisait porter dans les villes où l'on couchait les plus beaux meubles de la couronne. On trouvait dans chaque ville un bal masqué ou paré, ou des feux d'artifice. Toute la maison de guerre accompagnait le roi, et toute la maison de service précédait ou suivait. Les tables étaient tenues comme à Saint-Germain. La cour visita dans cette pompe toutes les villes conquises. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence. Le roi les invitait à sa table ; il leur faisait des présents pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garnison recevaient des gratifications. Il en coûta plusieurs fois quinze cents louis d'or par jour en libéralités.

Tous les honneurs, tous les hommages, étaient pour Mme de Montespan, excepté ce que le devoir donnait à la reine. Cependant cette dame n'était pas du secret. Le roi savait distinguer les affaires d'État des plaisirs.

Madame, chargée seule de l'union des deux rois et de la des-

truction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque sur la flotte du roi d'Angleterre Charles II, son frère, avec une partie de la cour de France. Elle menait avec elle Mlle de Kéroual, depuis duchesse de Portsmouth, dont la beauté égalait celle de Mme de Montespan. Elle fut depuis en Angleterre ce que Mme de Montespan était en France, mais avec plus de crédit. Le roi Charles fut gouverné par elle jusqu'au dernier moment de sa vie ; et, quoique souvent infidèle, il fut toujours maîtrisé. Jamais femme n'a conservé plus longtemps sa beauté; nous lui avons vu, à l'âge de près de soixante et dix ans, une figure encore noble et agréable, que les années n'avaient point flétrie.

Madame alla voir son frère à Cantorbéry, et revint avec la gloire du succès. Elle en jouissait lorsqu'une mort subite et douloureuse l'enleva à l'âge de vingt-six ans, le 30 juin 1670. La cour fut dans une douleur et dans une consternation que le genre de mort augmentait. Cette princesse s'était crue empoisonnée. L'ambassadeur d'Angleterre, Montaigu, en était persuadé; la cour n'en doutait pas, et toute l'Europe le disait. Un des anciens domestiques de la maison de son mari m'a nommé celui qui (selon lui) donna le poison. « Cet homme, me disait-il, qui n'était pas riche, se retira immédiatement après en Normandie, où il acheta une terre dans laquelle il vécut longtemps avec opulence. Ce poison (ajoutait-il) était de la poudre de diamant mise au lieu de sucre dans des fraises. » La cour et la ville pensèrent que Madame avait été empoisonnée dans un verre d'eau de chicorée[1], après lequel elle éprouva d'horribles douleurs, et bientôt les convulsions de la mort. Mais la malignité humaine et l'amour de l'extraordinaire furent les seules raisons de cette persuasion générale. Le verre d'eau ne pouvait être empoisonné, puisque Mme de La Fayette et une autre personne burent le reste sans ressentir la plus légère incommodité. La poudre de diamant n'est pas plus un venin[2] que la poudre de corail. Il y avait longtemps que Madame était malade d'un abcès qui se formait dans le foie. Elle était très-malsaine, et même avait accouché d'un enfant absolument pourri.

1. Voyez l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, par Mme la comtesse de La Fayette, page 171, édition de 1742. (*Note de Voltaire.*)

2. Des fragments de diamant et de verre pourraient, par leurs pointes, percer une tunique des entrailles, et la déchirer; mais aussi on ne pourrait les avaler, et on serait averti tout d'un coup du danger par l'excoriation du palais et du gosier. La poudre impalpable ne peut nuire. Les médecins qui ont rangé le diamant au nombre des poisons auraient dû distinguer le diamant réduit en poudre impalpable du diamant grossièrement pilé. (*Id.*)— Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, le mot EMPOISONNEMENTS.

Son mari, trop soupçonné dans l'Europe, ne fut ni avant ni après cet événement accusé d'aucune action qui eût de la noirceur ; et on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime. Le genre humain serait trop malheureux s'il était aussi commun de commettre des choses atroces que de les croire.

On prétendit que le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, pour se venger d'un exil et d'une prison que sa conduite coupable auprès de Madame lui avait attirés, s'était porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que le chevalier de Lorraine était alors à Rome, et qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande princesse.

Il n'est que trop vrai qu'une faiblesse et une indiscrétion du vicomte de Turenne avaient été la première cause de toutes ces rumeurs odieuses qu'on se plaît encore à réveiller. Il était à soixante ans l'amant de Mme de Coëtquen, et sa dupe, comme il l'avait été de Mme de Longueville. Il révéla à cette dame le secret de l'État[1], qu'on cachait au frère du roi. Mme de Coëtquen, qui aimait le chevalier de Lorraine, le dit à son amant : celui-ci en avertit Monsieur. L'intérieur de la maison de ce prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amer les reproches et les jalousies. Ces troubles éclatèrent avant le voyage de Madame. L'amertume redoubla à son retour. Les emportements de Monsieur, les querelles de ses favoris avec les amis de Madame, remplirent sa maison de confusion et de douleur. Madame, quelque temps avant sa mort, reprochait avec des plaintes douces et attendrissantes, à la marquise de Coëtquen, les malheurs dont elle était cause. Cette dame, à genoux auprès de son lit et arrosant ses mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de *Venceslas*[2] :

> J'allais... j'étais... l'amour a sur moi tant d'empire...
> Je me confonds, *madame,* et ne vous puis rien dire.

Le chevalier de Lorraine, auteur de ces dissensions, fut d'abord envoyé par le roi à Pierre-Encise ; le comte de Marsan, de la maison de Lorraine, et le marquis, depuis maréchal, de Villeroi, furent exilés. Enfin on regarda comme la suite coupable de ces démêlés la mort naturelle de cette malheureuse princesse[3].

1. Il s'agissait des négociations de Madame en Angleterre. (G. A.)
2. Tragédie de Rotrou, acte IV, scène IV.
3. Dans un recueil de pièces extraites du portefeuille de M. Duclos, et imprimées en 1781, on trouve qu'un maître d'hôtel de Monsieur, nommé Morel, avait

Ce qui confirma le public dans le soupçon de poison, c'est que vers ce temps on commença à connaître ce crime en France. On n'avait point employé cette vengeance des lâches dans les horreurs de la guerre civile. Ce crime, par une fatalité singulière, infecta la France dans le temps de la gloire et des plaisirs qui adoucissaient les mœurs, ainsi qu'il se glissa dans l'ancienne Rome aux plus beaux jours de la république.

Deux Italiens, dont l'un s'appelait Exili, travaillèrent longtemps avec un apothicaire allemand, nommé Glaser[1], à rechercher ce qu'on appelle *la pierre philosophale*. Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, et voulurent par le crime réparer le tort de leur folie. Ils vendirent secrètement des poisons. La confession, le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais

commis ce crime; qu'il en fut soupçonné; que Louis XIV le fit amener devant lui; que, l'ayant menacé de le livrer à la rigueur des lois s'il ne disait pas la vérité, et lui ayant promis la liberté et la vie s'il avouait tout, Morel avoua son crime; que le roi lui ayant demandé si Monsieur était instruit de cet horrible complot, Morel lui répondit : « Non, il n'y aurait point consenti. » M. de Voltaire était instruit de cette anecdote; mais il n'a jamais voulu paraître croire à aucun empoisonnement, à moins qu'il ne fût absolument impossible d'en nier la réalité. Dans le même ouvrage que nous venons de citer, on donne pour garant de cette anecdote Mlle de La Chausseraie, amie subalterne de Mme de Maintenon. On a demandé comment, quarante ans après cet événement, Louis XIV aurait confié des détails si affligeants à se rappeler à une personne qui n'avait et ne pouvait avoir avec lui aucune liaison intime. Mais Mlle de La Chausseraie expliquait elle-même cette difficulté. Elle racontait que, se trouvant seule avec le roi chez Mme de Maintenon, qui était sortie pour quelques moments, Louis XIV laissa échapper des plaintes sur les malheurs où il s'était vu condamné; elle attribuait ces plaintes aux revers de la guerre de la succession, et cherchait à le consoler. « Non, dit le roi, c'est dans ma jeunesse, c'est au milieu de mes succès que j'ai éprouvé les plus grands malheurs »; et il cita la mort de Madame. Mlle de La Chausseraie répondit par un lieu commun de consolation. « Ah! mademoiselle, dit le roi, ce n'est point cette mort, ce sont ses affreuses circonstances que je pleure »; et il se tut. Peu de temps après, Mme de Maintenon rentra; au bout de quelques moments de silence, le roi s'approcha de Mlle de La Chausseraie, et lui dit : « J'ai commis une indiscrétion que je me reproche; ce qui m'est échappé a pu vous donner des soupçons contre mon frère, et ils seraient injustes; je ne puis les dissiper que par une confidence entière » : et alors il lui raconta ce qu'on vient de lire. Nous avons appris ces détails d'un homme très-digne de foi, qui les tient immédiatement des personnes qui avaient avec Mlle de La Chausseraie les relations les plus intimes. (K.) — Le recueil dont il est parlé dans cette note est celui de La Place, qui a pour titre : *Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature, par M. D. L. P.*, 1781, in-12, qui a été réimprimé, et suivi de sept autres volumes dans l'édition de 1785. C'est à la page 208 du tome Ier que se trouve ce qui concerne Madame Henriette. (B.)

1. Ce Glaser est cité comme *apothicaire* empoisonneur, dans une lettre du 22 juillet 1676, de Mme de Sévigné à sa fille... Je ne sais si ce Glaser avait un autre rapport que celui du nom avec Christophe Glaser, qui, après avoir quitté la Suisse, sa patrie, vint à Paris, où il fut pharmacien ordinaire de Louis XIV. (CL.)

dont on abuse en croyant pouvoir faire des crimes qu'on croit expier; la confession, dis-je, fit connaître au grand pénitencier de Paris que quelques personnes étaient mortes empoisonnées. Il en donna avis au gouvernement. Les deux Italiens soupçonnés furent mis à la Bastille; l'un des deux y mourut. Exili y resta sans être convaincu; et du fond de sa prison il répandit dans Paris ces funestes secrets qui coûtèrent la vie au lieutenant civil d'Aubrai et à sa famille, et qui firent enfin ériger la chambre des poisons, qu'on nomma *la chambre ardente*.

L'amour fut la première source de ces horribles aventures. Le marquis de Brinvilliers, gendre du lieutenant civil d'Aubrai, logea chez lui Sainte-Croix [1], capitaine de son régiment, d'une trop belle figure. Sa femme lui en fit craindre les conséquences. Le mari s'obstina à faire demeurer ce jeune homme avec sa femme, jeune, belle, et sensible. Ce qui devait arriver arriva : ils s'aimèrent. Le lieutenant civil, père de la marquise, fut assez sévère et assez imprudent pour solliciter une lettre de cachet, et pour faire envoyer à la Bastille le capitaine, qu'il ne fallait envoyer qu'à son régiment. Sainte-Croix fut mis malheureusement dans la chambre où était Exili. Cet Italien lui apprit à se venger : on en sait les suites, qui font frémir. La marquise n'attenta point à la vie de son mari, qui avait eu de l'indulgence pour un amour dont lui-même était la cause; mais la fureur de la vengeance la porta à empoisonner son père, ses deux frères et sa sœur. Au milieu de tant de crimes elle avait de la religion; elle allait souvent à confesse; et même lorsqu'on l'arrêta dans Liége, on trouva une confession générale écrite de sa main, qui servit non pas de preuve contre elle, mais de présomption. Il est faux qu'elle eût essayé ses poisons dans les hôpitaux, comme le disait le peuple, et comme il est écrit dans les *Causes célèbres*, ouvrage d'un avocat sans causes [2], et fait pour le peuple; mais il est vrai qu'elle eut, ainsi que Sainte-Croix, des liaisons secrètes avec des personnes accusées depuis des mêmes crimes. Elle fut brûlée, en 1676, après avoir eu la tête tranchée. Mais depuis 1670 qu'Exili avait com-

1 L'*Histoire de Louis XIV*, sous le nom de La Martinière, le nomme l'abbé de La Croix. Cette histoire, fautive en tout, confond les noms, les dates, et les événements. (*Note de Voltaire.*)

2. François Gayot de Pitaval, mort en 1743; voyez la seconde partie du *Supplément au Siècle de Louis XIV*. La Beaumelle prétend que l'expression *avocat sans causes* est un mot usé, et que Voltaire ne l'emploie que parce que Gayot de Pitaval « a donné lieu à l'ingénieux Freron de découvrir le plagiat de : *Souvent un air de vérité*, etc. »; voyez la pièce de vers qui commence ainsi, tome X, page 528, et la note. (B.)

mencé à faire des poisons, jusqu'en 1680, ce crime infecta Paris. On ne peut dissimuler que Penautier, le receveur général du clergé, ami de cette femme, fut accusé quelque temps après d'avoir mis ses secrets en usage, et qu'il lui en coûta la moitié de son bien pour supprimer les accusations.

La Voisin, la Vigoureux, un prêtre nommé Le Sage, et d'autres, trafiquèrent des secrets d'Exili, sous prétexte d'amuser les âmes curieuses et faibles par des apparitions d'esprits. On crut le crime plus répandu qu'il n'était en effet. La chambre ardente fut établie à l'Arsenal, près de la Bastille, en 1680. Les plus grands seigneurs y furent cités, entre autres deux nièces du cardinal Mazarin[1], la duchesse de Bouillon, et la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène.

La duchesse de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel, et n'était accusée que d'une curiosité ridicule trop ordinaire alors, mais qui n'est pas du ressort de la justice. L'ancienne habitude de consulter des devins, de faire tirer son horoscope, de chercher des secrets pour se faire aimer, subsistait encore parmi le peuple, et même chez les premiers du royaume.

Nous avons déjà remarqué[2] qu'à la naissance de Louis XIV on avait fait entrer l'astrologue Morin dans la chambre même de la reine mère pour tirer l'horoscope de l'héritier de la couronne. Nous avons vu même le duc d'Orléans, régent du royaume, curieux de cette charlatanerie, qui séduisit toute l'antiquité ; et toute la philosophie du célèbre comte de Boulainvilliers ne put jamais le guérir de cette chimère. Elle était bien pardonnable à la duchesse de Bouillon, et à toutes les dames qui eurent les mêmes faiblesses. Le prêtre Le Sage, la Voisin, et la Vigoureux, s'étaient fait un revenu de la curiosité des ignorants qui étaient en très-

1. L'*Histoire de Reboulet* dit que « la duchesse de Bouillon fut décrétée de prise de corps, et qu'elle parut devant les juges avec tant d'amis qu'elle n'avait rien à craindre quand même elle eût été coupable ». Tout cela est très-faux ; il n'y eut point de décret de prise de corps contre elle, et alors nuls amis n'auraient pu la soustraire à la justice. (*Note de Voltaire.*)

— Simon Reboulet, dont Voltaire discute souvent les assertions, était jésuite à Avignon, sa patrie ; mais la faiblesse de sa santé le contraignit à quitter la compagnie de Jésus. Il fut le rédacteur des Mémoires de Claude comte de Forbin, chef d'escadre depuis 1675 jusqu'en 1710. (Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12). Il publia ensuite l'*Histoire du règne de Louis XIV, surnommé le Grand, roi de France ;* Avignon, 1746, 3 vol. in-4° et 9 vol. in-12. L'abbé Lenglet du Fresnoy, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire,* a jugé sommairement Simon Reboulet en disant : « L'auteur avait été jésuite ; il n'a pas manqué d'en fourrer les préjugés dans son ouvrage. » (E. B.)

2. Voyez page 174.

grand nombre. Ils prédisaient l'avenir ; ils faisaient voir le diable. S'ils s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu que du ridicule dans eux et dans la chambre ardente.

La Reynie, l'un des présidents de cette chambre, fut assez malavisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avait vu le diable ; elle répondit qu'elle le voyait dans ce moment, qu'il était fort laid et fort vilain, et qu'il était déguisé en conseiller d'État. L'interrogatoire ne fut guère poussé plus loin.

L'affaire de la comtesse de Soissons et du maréchal de Luxembourg fut plus sérieuse. Le Sage, la Voisin, la Vigoureux, et d'autres complices encore, étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait *la poudre de succession ;* ils chargèrent tous ceux qui les étaient venus consulter. La comtesse de Soissons fut du nombre. Le roi eut la condescendance de dire à cette princesse que, si elle se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer. Elle répondit qu'elle était très-innocente ; mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle est morte sur la fin de 1708, lorsque le prince Eugène son fils la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV.

François-Henri de Montmorency-Boutteville, duc, pair et maréchal de France, qui unissait le grand nom de Montmorency à celui de la maison impériale de Luxembourg, déjà célèbre en Europe par des actions de grand capitaine, fut dénoncé à la chambre ardente. Un de ses gens d'affaires, nommé Bonard, voulant recouvrer des papiers importants qui étaient perdus, s'adressa au prêtre Le Sage pour les lui faire retrouver. Le Sage commença par exiger de lui qu'il se confessât, et qu'il allât ensuite pendant neuf jours en trois différentes églises, où il réciterait trois psaumes.

Malgré la confession et les psaumes, les papiers ne se retrouvèrent point ; ils étaient entre les mains d'une fille nommée Dupin. Bonard, sous les yeux de Le Sage, fit, au nom du maréchal de Luxembourg, une espèce de conjuration par laquelle la Dupin devait devenir impuissante en cas qu'elle ne lui rendît pas les papiers[1] : on ne sait pas trop ce que c'est qu'une fille impuissante. La Dupin ne rendit rien, et n'en eut pas moins d'amants.

Bonard, désespéré, se fit donner un nouveau plein-pouvoir

1. Voyez une lettre du 27 janvier 1680, de Bussy-Rabutin à La Rivière, rapportée par Dulaure, volume VII, page 227, de son *Histoire de Paris* (seconde édition).

par le maréchal ; et entre ce plein-pouvoir et la signature, il se trouva deux lignes d'une écriture différente par lesquelles le maréchal se donnait au diable.

Le Sage, Bonard, la Voisin, la Vigoureux, et plus de quarante accusés ayant été enfermés à la Bastille, Le Sage déposa que le maréchal s'était adressé au diable et à lui pour faire mourir cette Dupin qui n'avait pas voulu rendre les papiers ; leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné la Dupin par son ordre, qu'ils l'avaient coupée en quartiers, et jetée dans la rivière.

Ces accusations étaient aussi improbables qu'atroces. Le maréchal devait comparaître devant la cour des pairs ; le parlement et les pairs devaient revendiquer le droit de le juger : ils ne le firent pas. L'accusé se rendit lui-même à la Bastille, démarche qui prouvait son innocence sur cet assassinat prétendu.

(1679) Le secrétaire d'État Louvois, qui ne l'aimait pas, le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très-malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès ; injustice cruelle envers tout particulier, et plus condamnable encore envers un pair du royaume. Il voulut écrire au marquis de Louvois pour s'en plaindre ; on ne le lui permit pas : il fut enfin interrogé. On lui demanda s'il n'avait pas donné des bouteilles de vin empoisonnées pour faire mourir le frère de la Dupin et une fille qu'il entretenait.

Il paraissait bien absurde qu'un maréchal de France, qui avait commandé des armées, eût voulu empoisonner un malheureux bourgeois et sa maîtresse, sans pouvoir tirer aucun avantage d'un si grand crime.

Enfin on lui confronta Le Sage et un autre prêtre nommé d'Avaux, avec lesquels on l'accusait d'avoir fait des sortiléges pour faire périr plus d'une personne.

Tout son malheur venait d'avoir vu une fois Le Sage, et de lui avoir demandé des horoscopes.

Parmi les imputations horribles qui faisaient la base du procès, Le Sage dit que le maréchal duc de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé répondit : « Quand Matthieu de Montmorency épousa la veuve de Louis le Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux états généraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorency, il fallait faire ce mariage. »

Cette réponse était fière, et n'était pas d'un coupable. Le procès

dura quatorze mois : il n'y eut de jugement ni pour ni contre lui. La Voisin, la Vigoureux, et son frère, le prêtre, qui s'appelait aussi Vigoureux, furent brûlés avec Le Sage à la Grève. Le maréchal de Luxembourg alla quelques jours à la campagne, et revint ensuite à la cour faire les fonctions de capitaine des gardes, sans voir Louvois, et sans que le roi lui parlât de tout ce qui s'était passé.

Nous avons vu[1] comment il eut depuis le commandement des armées, qu'il ne demanda pas, et par combien de victoires il imposa silence à ses ennemis.

On peut juger quelles rumeurs affreuses toutes ces accusations excitaient dans Paris. Le supplice du feu, dont la Voisin et ses complices furent punis, mit fin aux recherches et aux crimes. Cette abomination ne fut que le partage de quelques particuliers, et ne corrompit point les mœurs douces de la nation ; mais elle laissa dans les esprits un penchant funeste à soupçonner des morts naturelles d'avoir été violentes.

Ce qu'on avait cru de la destinée malheureuse de Madame Henriette d'Angleterre, on le crut ensuite de sa fille, Marie-Louise, qu'on maria, en 1679, au roi d'Espagne Charles II. Cette jeune princesse partit à regret pour Madrid. Mademoiselle avait souvent dit à Monsieur, frère du roi : « Ne menez pas si souvent votre fille à la cour ; elle sera trop malheureuse ailleurs. » Cette jeune princesse voulait épouser Monseigneur. « Je vous fais reine d'Espagne, lui dit le roi ; que pourrais-je de plus pour ma fille ? — Ah ! répondit-elle, vous pourriez plus pour votre nièce. » Elle fut enlevée au monde en 1689, au même âge que sa mère. Il passa pour constant que le conseil autrichien de Charles II voulait se défaire d'elle, parce qu'elle aimait son pays, et qu'elle pouvait empêcher le roi son mari de se déclarer pour les alliés contre la France[2]. On lui envoya même de Versailles de ce qu'on croit du contre-poison, précaution très-incertaine, puisque ce qui peut guérir une espèce de mal peut envenimer l'autre, et qu'il n'y a point d'antidote général : le contre-poison prétendu arriva après sa mort. Ceux qui ont lu les Mémoires compilés par le marquis de Dangeau trouveront que le roi dit en soupant : « La reine d'Espagne est morte empoisonnée dans une tourte d'anguille : la com-

1. Chapitre XVI, page 310 et suiv.

2. On voit, dans les *Mémoires de Saint-Philippe*, qu'on croyait en Espagne qu'elle avait averti Louis XIV de l'impuissance de Charles II, seul secret d'État dont cette reine infortunée pût être instruite. (K.)

tesse de Pernits[1], les camériste Zapata et Nina, qui en ont mangé après elle, sont mortes du même poison. »

Après avoir lu cette étrange anecdote dans ces Mémoires manuscrits, qu'on dit faits avec soin par un courtisan qui n'avait presque point quitté Louis XIV pendant quarante ans, je ne laissai pas d'être encore en doute ; je m'informai à d'anciens domestiques du roi s'il était vrai que ce monarque, toujours retenu dans ses discours, eût jamais prononcé des paroles si imprudentes. Ils m'assurèrent tous que rien n'était plus faux. Je demandai à Mme la duchesse de Saint-Pierre, qui arrivait d'Espagne, s'il était vrai que ces trois personnes fussent mortes avec la reine ; elle me donna des attestations que toutes trois avaient survécu longtemps à leur maîtresse. Enfin je sus que ces Mémoires du marquis de Dangeau, qu'on regarde comme un monument précieux, n'étaient que des *nouvelles à la main* écrites quelquefois par un de ses domestiques ; et je puis répondre qu'on s'en aperçoit souvent au style, aux inutilités, et aux faussetés dont ce recueil est rempli. Après toutes ces idées funestes, où la mort de Henriette d'Angleterre nous a conduits, il faut revenir aux événements de la cour qui suivirent sa perte.

La princesse palatine lui succéda un an après, et fut mère du duc d'Orléans, régent du royaume. Il fallut qu'elle renonçât au calvinisme pour épouser Monsieur ; mais elle conserva toujours pour son ancienne religion un respect secret qu'il est difficile de secouer quand l'enfance l'a imprimé dans le cœur.

L'aventure infortunée d'une fille d'honneur de la reine, en 1673, donna lieu à un nouvel établissement. Ce malheur est connu par le sonnet de l'*Avorton*, dont les vers ont été tant cités :

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime... etc.[2]

1. Voyez la note 1 de la page 333.

2. Le sonnet irrégulier de J. Hesnault, dont Voltaire cite le second quatrain, fut fait pour l'accident arrivé à Mlle de Guerchy, fille d'honneur de la reine, et maîtresse du duc de Vitry Sa grossesse, dont elle faisait mystère, la mettant hors d'état d'accompagner la reine dans un voyage, Mlle de Guerchy eut recours à une sage-femme nommée Constantin, qui, dans ses opérations pour la faire avorter, la blessa mortellement. Vitry envoya chercher un confesseur : et dès que le prêtre eut donné l'absolution, l'amant, pour abréger les souffrances de sa maîtresse, lui cassa la tête, puis s'enfuit en Bavière. La Constantin fut pendue en août 1660 (voyez la lettre de Guy Patin, du 12 octobre de cette année). Dans sa lettre du

Les dangers attachés à l'état de fille, dans une cour galante et voluptueuse, déterminèrent à substituer aux douze filles d'honneur, qui embellissaient la cour de la reine, douze dames du palais; et depuis, la maison des reines fut ainsi composée. Cet établissement rendait la cour plus nombreuse et plus magnifique, en y fixant les maris et les parents de ces dames, ce qui augmentait la société, et répandait plus d'opulence.

La princesse de Bavière, épouse de Monseigneur, ajouta, dans les commencements, de l'éclat et de la vivacité à cette cour. La marquise de Montespan attirait toujours l'attention principale; mais enfin elle cessait de plaire, et les emportements altiers de sa douleur ne ramenaient pas un cœur qui s'éloignait. Cependant elle tenait toujours à la cour par une grande charge, étant surintendante de la maison de la reine; et au roi par ses enfants, par l'habitude, et par son ascendant.

On lui conservait tout l'extérieur de la considération et de l'amitié, qui ne la consolait pas; et le roi, affligé de lui causer des chagrins violents, et entraîné par d'autres goûts, trouvait déjà dans la conversation de Mme de Maintenon une douceur qu'il ne goûtait plus auprès de son ancienne maîtresse. Il se sentait à la fois partagé entre Mme de Montespan, qu'il ne pouvait quitter, Mlle de Fontange, qu'il aimait, et Mme de Maintenon, de qui l'entretien devenait nécessaire à son âme tourmentée. Ces trois rivales de faveur tenaient toute la cour en suspens. Il paraît assez honorable pour Louis XIV qu'aucune de ces intrigues n'influât sur les affaires générales, et que l'amour, qui troublait la cour, n'ait jamais mis le moindre trouble dans le gouvernement. Rien ne prouve mieux, ce me semble, que Louis XIV avait une âme aussi grande que sensible.

Je croirais même que ces intrigues de cour, étrangères à l'État, ne devraient point entrer dans l'histoire, si le grand siècle de Louis XIV ne rendait tout intéressant, et si le voile de ces mystères n'avait été levé par tant d'historiens, qui, pour la plupart, les ont défigurés.

22 juin 1660, Guy Patin dit : « On fait ici grand bruit de la mort de Mlle de Guerchy... Le curé de Saint-Eustache a refusé sépulture au corps de cette dame : on dit qu'on l'a porté dans l'hôtel de Condé, et qu'il y a été mis dans la chaux, afin de le consumer plus tôt, et qu'on n'y puisse rien reconnaître si on venait à la visite. » Vitry obtint sa grâce lorsqu'il eut négocié le mariage de Monsieur avec la princesse de Bavière. (B.)

CHAPITRE XXVII.

SUITE DES PARTICULARITÉS ET ANECDOTES.

La jeunesse, la beauté de Mlle de Fontange, un fils qu'elle donna au roi en 1680, le titre de duchesse dont elle fut décorée, écartaient Mme de Maintenon de la première place, qu'elle n'osait espérer et qu'elle eut depuis ; mais la duchesse de Fontange et son fils moururent en 1681.

La marquise de Montespan n'ayant plus de rivale déclarée, n'en posséda pas plus un cœur fatigué d'elle et de ses murmures. Quand les hommes ne sont plus dans leur jeunesse, ils ont presque tous besoin de la société d'une femme complaisante ; le poids des affaires rend surtout cette consolation nécessaire. La nouvelle favorite, Mme de Maintenon, qui sentait le pouvoir secret qu'elle acquérait tous les jours, se conduisait avec cet art qui est si naturel aux femmes, et qui ne déplaît pas aux hommes[1]. Elle écrivit un jour à Mme de Frontenac, sa cousine, en qui elle avait une entière confiance : « Je le renvoie toujours affligé, et jamais désespéré. » Dans ce temps où sa faveur croissait, où Mme de Montespan touchait à sa chute, ces deux rivales se voyaient tous les jours, tantôt avec une aigreur secrète, tantôt avec une confiance passagère, que la nécessité de se parler et la lassitude de la contrainte mettaient quelquefois dans leurs entretiens[2]. Elles convinrent de faire, chacune de leur côté, des Mémoires de tout ce qui se passait

1. « On envoyait chercher Mme de Maintenon quand les premières douleurs pour accoucher prenaient à Mme de Montespan. Elle emportait l'enfant, le cachait sous son écharpe, se cachait elle-même sous un masque, et, prenant un fiacre, revenait ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avait-elle point que cet enfant ne criât! Ces craintes se sont souvent renouvelées, puisque Mme de Montespan a eu sept enfants du roi. » (*Souvenirs de Mme de Caylus.*)

2. Les *Mémoires* donnés sous le nom de *Madame de Maintenon* rapportent qu'elle dit à Mme de Montespan, en parlant de ses rêves : « J'ai rêvé que nous étions sur le grand escalier de Versailles ; je montais, vous descendiez ; je m'élevais jusqu'aux nues, vous alliez à Fontevrault. » Ce conte est renouvelé d'après le fameux duc d'Épernon, qui rencontra le cardinal de Richelieu sur l'escalier du Louvre, l'année 1624. Le cardinal lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau : « Non, lui dit le duc, sinon que vous montez, et je descends. » Ce conte est gâté en ajoutant que d'un escalier on s'éleva jusqu'aux nues. Il faut remarquer que dans presque tous les livres d'anecdotes, dans les *ana*, on attribue presque toujours à ceux qu'on fait parler des choses dites un siècle et même plusieurs siècles auparavant. (*Note de Voltaire.*)

à la cour. L'ouvrage ne fut pas poussé fort loin. Mme de Montespan se plaisait à lire quelque chose de ces Mémoires à ses amis, dans les dernières années de sa vie. La dévotion, qui se mêlait à toutes ces intrigues secrètes, affermissait encore la faveur de Mme de Maintenon, et éloignait Mme de Montespan. Le roi se reprochait son attachement pour une femme mariée, et sentait surtout ce scrupule depuis qu'il ne sentait plus d'amour. Cette situation embarrassante subsista jusqu'en 1685, année mémorable par la révocation de l'édit de Nantes. On voyait alors des scènes bien différentes : d'un côté le désespoir et la fuite d'une partie de la nation ; de l'autre, de nouvelles fêtes à Versailles, Trianon et Marly bâtis, la nature forcée dans tous ces lieux de délices, et des jardins où l'art était épuisé. Le mariage du petit-fils du grand Condé avec Mademoiselle de Nantes, fille du roi et de Mme de Montespan, fut le dernier triomphe de cette maîtresse, qui commençait à se retirer de la cour.

Le roi maria depuis deux enfants qu'il avait eus d'elle : Mademoiselle de Blois avec le duc de Chartres, que nous avons vu depuis régent du royaume ; et le duc du Maine à Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, et sœur de Monsieur le Duc, princesse célèbre par son esprit et par le goût des arts. Ceux qui ont seulement approché du Palais-Royal et de Sceaux savent combien sont faux tous les bruits populaires recueillis dans tant d'histoires concernant ces mariages[1].

(1685) Avant la célébration du mariage de Monsieur le Duc avec Mademoiselle de Nantes, le marquis de Seignelai, à cette occasion, donna au roi une fête digne de ce monarque, dans les jardins de Sceaux[2], plantés par Le Nôtre avec autant de goût que ceux de Versailles. On y exécuta l'idylle de la Paix, composée par Racine[3]. Il y eut dans Versailles un nouveau carrousel, et, après le mariage, le roi étala une magnificence singulière, dont le cardinal Mazarin avait donné la première idée en 1656. On

1. Il y a plus de vingt volumes dans lesquels vous verrez que la maison d'Orléans et la maison de Condé s'indignèrent de ces propositions; vous lirez que la princesse, mère du duc de Chartres, menaça son fils; vous lirez même qu'elle le frappa. Les *Anecdotes de la constitution* rapportent sérieusement que le roi s'étant servi de l'abbé Dubois, sous-précepteur du duc de Chartres, pour faire réussir la négociation, cet abbé n'en vint à bout qu'avec peine, et qu'il demanda pour récompense le chapeau de cardinal. Tout ce qui regarde la cour est écrit ainsi dans beaucoup d'histoires. (*Note de Voltaire.*)

2. Ces jardins n'existent plus. (B.)

3. Voyez *Œuvres complètes de Racine,* édition de Saint-Marc-Girardin et Louis Moland, tome V, page 346.

établit dans le salon de Marly quatre boutiques remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche et de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations superbes, qui représentaient les quatre saisons de l'année. Mme de Montespan en tenait une avec Monseigneur. Sa rivale, Mme de Maintenon, en tenait une autre avec le duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur; Monsieur le Duc avec Mme de Thiange, et Madame la Duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme, à cause de sa grande jeunesse, était avec la duchesse de Chevreuse. Les dames et les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont ces boutiques étaient garnies. Ainsi le roi fit des présents à toute la cour, d'une manière digne d'un roi. La loterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuse et moins brillante. Ces loteries avaient été mises en usage autrefois par les empereurs romains; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Après le mariage de sa fille, Mme de Montespan ne reparut plus à la cour. Elle vécut à Paris avec beaucoup de dignité. Elle avait un grand revenu, mais viager; et le roi lui fit payer toujours une pension de mille louis d'or par mois [1]. Elle allait prendre tous les ans les eaux à Bourbon, et y mariait des filles du voisinage, qu'elle dotait. Elle n'était plus dans l'âge où l'imagination, frappée par de vives impressions, envoie aux carmélites. Elle mourut à Bourbon en 1707 [2].

Un an après le mariage de Mademoiselle de Nantes avec Monsieur le Duc, mourut à Fontainebleau le prince de Condé, à l'âge de soixante-six ans [3], d'une maladie qui empira par l'effort qu'il fit d'aller voir Madame la Duchesse, qui avait la petite-vérole. On peut juger par cet empressement, qui lui coûta la vie, s'il avait eu de la répugnance au mariage de son petit-fils avec cette fille du roi et de Mme de Montespan, comme l'ont écrit tous ces gazetiers de mensonges, dont la Hollande était alors infectée. On trouve encore dans une *Histoire du prince de Condé* [4], sortie de ces

1. Environ vingt mille de nos livres.

2. Quand il apprit sa mort, Louis XIV dit : « Il y a trop longtemps qu'elle est morte pour moi, pour que je la pleure aujourd'hui ! »

3. Le 11 décembre 1686, comme l'a dit Voltaire, page 6.

4. C'est au commencement du septième livre de l'*Histoire de la vie et actions de Louis de Bourbon, prince de Condé*, qui a eu plusieurs éditions, dont l'auteur m'est inconnu, et que la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong, attribue, sous le n° 24226, à Pierre Coste. L'ouvrage de P. Coste

mêmes bureaux d'ignorance et d'imposture, que le roi se plaisait en toute occasion à mortifier ce prince, et qu'au mariage de la princesse de Conti, fille de Mme de La Vallière, le secrétaire d'État lui refusa le titre de *haut et puissant seigneur*, comme si ce titre était celui qu'on donne aux princes du sang. L'écrivain qui a composé l'*Histoire de Louis XIV*[1], dans Avignon, en partie sur ces malheureux mémoires, pouvait-il assez ignorer le monde et les usages de notre cour pour rapporter des faussetés pareilles?

Cependant, après le mariage de Madame la Duchesse, après l'éclipse totale de la mère, Mme de Maintenon, victorieuse, prit un tel ascendant et inspira à Louis XIV tant de tendresse et de scrupule que le roi, par le conseil du P. La Chaise, l'épousa secrètement, au mois de janvier 1686[2], dans une petite chapelle qui était au bout de l'appartement occupé depuis par le duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune stipulation. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, leur donna la bénédiction[3]; le confesseur y assista[4]; Montchevreuil[5] et Bontems, premiers valets de chambre, y furent comme témoins. Il n'est plus permis de supprimer ce fait, rapporté dans tous les auteurs, qui d'ailleurs se sont trompés sur les noms, sur le lieu, et sur les dates. Louis XIV était alors dans sa quarante-huitième année, et la personne qu'il épousait, dans sa cinquante-deuxième[6]. Ce prince, comblé de gloire, voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée : ce mariage ne

n'a que cinq livres, et est intitulé *Histoire de Louis de Bourbon, second du nom, prince de Condé, premier prince du sang, par P****, un volume in-12, qui a eu aussi plusieurs éditions. (B.)

1. C'est l'*Histoire du règne de Louis XIV, par Reboulet*, Avignon, 1744, trois volumes in-4°.

2. Selon quelques historiens, au mois de novembre 1685.

3. Ce fut le curé de la paroisse, Hébert, qui officia, et non l'archevêque.

4. Ainsi que la femme de chambre de Mme de Maintenon; elle se nommait Nanon.

5. Et non pas le chevalier de Forbin, comme le disent les *Mémoires de Choisy*. On ne prend pour confidents d'un tel secret que des domestiques affidés, et des hommes attachés par leur service à la personne du roi. Il n'y eut point d'acte de célébration : on n'en fait que pour constater un état; et il ne s'agissait ici que de ce qu'on appelle un mariage de conscience. Comment peut-on rapporter qu'après la mort de l'archevêque de Paris, Harlai, en 1695, près de dix ans après le mariage, « ses laquais trouvèrent dans ses vieilles culottes l'acte de célébration »? Ce conte, qui n'est pas même fait pour des laquais, ne se trouve que dans les *Mémoires de Maintenon*. (*Note de Voltaire.*)

6. Mme de Maintenon, née le 27 novembre 1635, n'était que dans sa cinquante et unième année.

l'engageait à rien d'indigne de son rang. Il fut toujours problématique à la cour si Mme de Maintenon était mariée : on respectait en elle le choix du roi, sans la traiter en reine.

La destinée de cette dame paraît, parmi nous, fort étrange, quoique l'histoire fournisse beaucoup d'exemples de fortunes plus grandes et plus marquées, qui ont eu des commencements plus petits. La marquise de Saint-Sébastien, que le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, épousa, n'était pas au-dessus de Mme de Maintenon ; l'impératrice de Russie, Catherine, était fort au-dessous ; et la première femme de Jacques II, roi d'Angleterre, lui était bien inférieure, selon les préjugés de l'Europe, inconnus dans le reste du monde.

Elle était d'une ancienne maison, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV. Son père, Constant d'Aubigné, ayant voulu faire un établissement à la Caroline; et s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château Trompette, et en fut délivré par la fille du gouverneur, nommé Cardillac, gentilhomme bordelais. Constant d'Aubigné épousa sa bienfaitrice en 1627, et la mena à la Caroline. De retour en France avec elle au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la cour. Ce fut dans cette prison de Niort que naquit, en 1635, Françoise d'Aubigné, destinée à éprouver toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique; laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée d'un serpent, ramenée orpheline, à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez Mme de Neuillant, mère de la duchesse de Navailles, sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser, en 1651, Paul Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer[1]. Scarron était d'une ancienne famille du parlement, illustrée par de grandes alliances ; mais le burlesque dont il faisait profession l'avilissait en le faisant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour Mlle d'Aubigné d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, et qui n'avait qu'un bien très-médiocre. Elle fit, avant ce mariage, abjuration de la religion calviniste, qui était la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté et son esprit la firent bientôt distinguer. Elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris, et ce temps de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de

1. Son mariage avec Scarron fut, disait-elle, « une union où le cœur entrait pour peu de chose, et le corps en vérité pour rien ».

sa vie[1]. Après la mort de son mari, arrivée en 1660, elle fit longtemps solliciter auprès du roi une petite pension de quinze cents livres, dont Scarron avait joui. Enfin, au bout de quelques années, le roi lui en donna une de deux mille, en lui disant : « Madame, je vous ai fait attendre longtemps; mais vous avez tant d'amis que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Ce fait m'a été conté par le cardinal de Fleury, qui se plaisait à le rapporter souvent, parce qu'il disait que Louis XIV lui avait fait le même compliment, en lui donnant l'évêché de Fréjus.

Cependant il est prouvé par les lettres mêmes de Mme de Maintenon qu'elle dut à de Mme Montespan ce léger secours qui la tira de la misère. On se ressouvint d'elle quelques années après, lorsqu'il fallut élever en secret le duc du Maine, que le roi avait eu, en 1670, de la marquise de Montespan. Ce ne fut certainement qu'en 1672 qu'elle fut choisie pour présider à cette éducation secrète ; elle dit dans une de ses lettres : « Si les enfants sont au roi, je le veux bien : car je ne me chargerais pas sans scrupule de ceux de Mme de Montespan[2] ; ainsi il faut que le roi me l'ordonne : voilà mon dernier mot. » Mme de Montespan n'avait deux enfants qu'en 1672, le duc du Maine et le comte de Vexin. Les dates des lettres de Mme de Maintenon, de 1670, dans lesquelles elle parle de ces deux enfants, dont l'un n'était

1. Il est dit, dans les prétendus *Mémoires de Maintenon*, tome Ier, page 216, « qu'elle n'eut longtemps qu'un même lit avec la célèbre Ninon Lenclos, sur les ouï-dire de l'abbé de Châteauneuf et de l'auteur du *Siècle de Louis XIV* ». Mais il ne se trouve pas un mot de cette anecdote chez l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ni dans tout ce qui nous reste de M. l'abbé de Châteauneuf. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* ne cite jamais qu'au hasard. Ce fait n'est rapporté que dans les *Mémoires du marquis de La Fare*, page 190, édition de Rotterdam. C'était encore la mode de partager son lit avec ses amis; et cette mode, qui ne subsiste plus, était très-ancienne, même à la cour. On voit dans l'*Histoire de France* que Charles IX, pour sauver le comte de La Rochefoucauld des massacres de la Saint-Barthélemy, lui proposa de coucher au Louvre dans son lit, et que le duc de Guise et le prince de Condé avaient longtemps couché ensemble. (*Note de Voltaire.*) — C'est dans un morceau *Sur Ninon de Lenclos*, publié en 1751 (voyez *Mélanges*, à cette date), que Voltaire dit que Ninon et Mlle d'Aubigné couchèrent ensemble quelques mois de suite. Dans une note du chant II de *la Henriade*, il est question de la proposition de Charles IX au comte de La Rochefoucauld. Voltaire en reparle encore dans son *Essai sur les Guerres civiles*, imprimé dans le tome VIII, à la suite de *la Henriade*.

2. On peut, par vanité, ne point vouloir être gouvernante des enfants d'un particulier, et consentir à élever ceux d'un roi; mais le mot de scrupule est absurde; il ne peut rien y avoir de contraire aux principes de la morale à se charger de l'éducation d'un enfant quel qu'il soit. Le bâtard d'un roi et celui d'un particulier sont égaux devant la conscience. Cette lettre prouve que, même avant d'être à la cour, Mme de Maintenon savait parler la langage de l'hypocrisie. (K.)

pas encore né, sont donc évidemment fausses. Presque toutes les dates de ces lettres imprimées sont erronées. Cette infidélité pourrait donner de violents soupçons sur l'authenticité de ces lettres, si d'ailleurs on n'y reconnaissait pas un caractère de naturel et de vérité qu'il est presque impossible de contrefaire[1].

Il n'est pas fort important de savoir en quelle année cette dame fut chargée du soin des enfants naturels de Louis XIV ; mais l'attention à ces petites vérités fait voir avec quel scrupule on a écrit les faits principaux de cette histoire.

Le duc du Maine était né avec un pied difforme. Le premier médecin, d'Aquin, qui était dans la confidence, jugea qu'il fallait envoyer l'enfant aux eaux de Barége. On chercha une personne de confiance, qui pût se charger de ce dépôt[2]. Le roi se souvint de Mme Scarron. M. de Louvois alla secrètement à Paris lui proposer ce voyage. Elle eut soin depuis ce temps-là de l'éducation du duc du Maine, nommée à cet emploi par le roi, et non point par Mme de Montespan, comme on l'a dit. Elle écrivait au roi directement ; ses lettres plurent beaucoup. Voilà l'origine de sa fortune : son mérite fit tout le reste.

Le roi, qui ne pouvait d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Les lettres que nous avons d'elle sont un monument bien plus précieux qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de faiblesse, qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui était dans celui de Louis XIV. Celui de Mme de Maintenon paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion qui ne se combattent jamais. Son confesseur Gobelin approuve également l'une et l'autre ; il est directeur et courtisan ; sa pénitente, devenue ingrate envers Mme de Montespan, se dissimule toujours son tort. Le confesseur nourrit cette illusion : elle fait venir de bonne foi la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter sa bienfaitrice devenue sa rivale.

Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part du roi, d'ambition et de dévotion de la part de la nouvelle maîtresse, paraît durer depuis 1681 jusqu'à 1686, qui fut l'époque de leur mariage.

1. Voltaire distingue, comme on voit, les *Lettres* des *Mémoires de madame de Maintenon*, fabriqués par La Beaumelle.

2. L'auteur du roman des *Mémoires de madame de Maintenon* lui fait dire à la vue du château Trompette : « Voilà où j'ai été élevée, etc. » Cela est évidemment faux ; elle avait été élevée à Niort. (*Note de Voltaire.*)

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans son appartement, qui était de plain-pied à celui du roi, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle; encore les voyait-elle rarement. Le roi venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper, et y demeurait jusqu'à minuit. Il y travaillait avec ses ministres, pendant que Mme de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage des mains, ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'État, paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence d'intrigue et de cabale; beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit en ne l'employant qu'avec une circonspection extrême. Elle ne profita point de sa place pour faire tomber toutes les dignités et tous les grands emplois dans sa famille. Son frère, le comte d'Aubigné, ancien lieutenant général, ne fut pas même maréchal de France. Un cordon bleu, et quelques parts secrètes[1] dans les fermes générales, furent sa seule fortune; aussi disait-il au maréchal de Vivonne, frère de Mme de Montespan, « qu'il avait eu son bâton de maréchal en argent comptant ».

Le marquis de Villette, son neveu, ou son cousin[2], ne fut que chef d'escadre. Mme de Caylus, fille de ce marquis de Villette, n'eut en mariage qu'une pension modique donnée par Louis XIV. Mme de Maintenon, en mariant sa nièce d'Aubigné au fils du premier maréchal de Noailles[3], ne lui donna que deux cent mille francs : le roi fit le reste. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi[4]. Elle voulut que le public lui pardonnât son élévation en faveur de son désin-

1. Voyez les Lettres à son frère : « Je vous conjure de vivre commodément, et de manger les dix-huit mille francs de l'affaire que nous avons faite : nous en ferons d'autres. » (*Note de Voltaire.*)

2. Philippe de Valois, marquis de Villette-Murcay, mort le 25 décembre 1707, à soixante et quinze ans, était fils d'Artémise d'Aubigné, qui était fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, et conséquemment *tante* de Mme de Maintenon. Le marquis de Villette, *cousin* de cette dernière, épousa en secondes noces, après 1691, Marie-Claire-Isabelle Deschamps de Marsilly, laquelle, devenue veuve, épousa Bolingbroke. (B.)

3. Le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit, tome IV, page 200 : « Rousseau, vipère acharnée contre ses bienfaiteurs, fit des couplets satiriques contre le maréchal de Noailles. » Cela n'est pas vrai : il ne faut calomnier personne. Rousseau, très-jeune alors, ne connaissait pas le premier maréchal de Noailles. Les chansons satiriques dont il parle étaient d'un gentilhomme nommé de Cabanac, qui les avouait hautement. (*Note de Voltaire.*)

4. Voyez la troisième partie du *Supplément au Siècle de Louis XIV.*

téressement. La seconde femme du marquis de Villette, depuis Mme de Bolingbroke, ne put jamais rien obtenir d'elle. Je lui ai souvent entendu dire qu'elle avait reproché à sa cousine le peu qu'elle faisait pour sa famille, et qu'elle lui avait dit en colère : « Vous voulez jouir de votre modération, et que votre famille en soit la victime. » Mme de Maintenon oubliait tout quand elle craignait de choquer les sentiments de Louis XIV. Elle n'osa pas même soutenir le cardinal de Noailles contre le P. Le Tellier. Elle avait beaucoup d'amitié pour Racine ; mais cette amitié ne fut pas assez courageuse pour le protéger contre un léger ressentiment du roi. Un jour, touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la misère du peuple, en 1698, misère toujours exagérée, mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire qui montrât le mal et le remède. Le roi le lut, et en ayant témoigné du chagrin, elle eut la faiblesse d'en nommer l'auteur, et celle de ne le pas défendre. Racine, plus faible encore, fut pénétré d'une douleur qui le mit depuis au tombeau [1].

Du même fonds de caractère dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. L'abbé de Choisy rapporte que le ministre Louvois s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour l'empêcher d'épouser la veuve Scarron. Si l'abbé de Choisy savait ce fait, Mme de Maintenon en était instruite, et non-seulement elle pardonna à ce ministre, mais elle apaisa le roi dans les mouvements de colère que l'humeur brusque du marquis de Louvois inspirait quelquefois à son maître [2].

1. Ce fait a été rapporté par le fils de l'illustre Racine, dans la Vie de son père. (*Note de Voltaire.*) — Voyez *OEuvres complètes de Racine*, édition de Saint-Marc Girardin et Louis Moland, tome V, pages LVI-LVII.

2. Qui croirait que, dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, tome III, page 273, il est dit que ce ministre craignait que le roi ne l'empoisonnât? Il est bien étrange qu'on débite à Paris des horreurs si insensées, à la suite de tant de contes ridicules.

Cette sottise atroce est fondée sur un bruit populaire qui courut à la mort du marquis de Louvois. Ce ministre prenait des eaux (de Balaruc) que Séron, son médecin, lui avait ordonnées, et que La Ligerie, son chirurgien, lui faisait boire. C'est ce même La Ligerie qui a donné au public le remède qu'on nomme aujourd'hui *la poudre des Chartreux*. Ce La Ligerie m'a souvent dit qu'il avait averti M. de Louvois qu'il risquait sa vie s'il travaillait en prenant des eaux. Le ministre continua son travail : il mourut presque subitement le 16 juillet 1691, et non pas en 1692, comme le dit l'auteur des faux *Memoires*. La Ligerie l'ouvrit, et ne trouva d'autre cause de sa mort que celle qu'il avait prédite. On s'avisa de soupçonner le médecin Séron d'avoir empoisonné une bouteille de ces eaux. Nous avons vu combien ces funestes soupçons étaient alors communs. On prétendit qu'un prince

Louis XIV, en épousant Mme de Maintenon, ne se donna donc qu'une compagne agréable et soumise. La seule distinction publique qui faisait sentir son élévation secrète, c'est qu'à la messe elle occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine. D'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La dévotion qu'elle avait inspirée au roi, et qui avait servi à son mariage, devint peu à peu un sentiment vrai et profond, que l'âge et l'ennui fortifièrent. Elle s'était déjà donné, à la cour et auprès du roi, la considération d'une fondatrice, en rassemblant à Noisy plusieurs filles de qualité; et le roi avait affecté déjà les revenus de l'abbaye de Saint-Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de

voisin (Victor-Amédée, duc de Savoie), que Louvois avait extrêmement irrité et maltraité, avait gagné le médecin Séron. On trouve une partie de ces anecdotes dans les *Mémoires du marquis de La Fare,* chapitre x. La famille même de Louvois fit mettre en prison un Savoyard qui frottait dans la maison; mais ce pauvre homme, très-innocent, fut bientôt relâché. Or si l'on soupçonna, quoique très-mal à propos, un prince ennemi de la France d'avoir voulu attenter à la vie d'un ministre de Louis XIV, ce n'était pas certainement une raison pour en soupçonner Louis XIV lui-même.

Le même auteur, qui, dans les *Mémoires de Maintenon,* a rassemblé tant de fausse tés, prétend, au même endroit, que le roi dit « qu'il avait été défait la même année de trois hommes qu'il ne pouvait souffrir: le maréchal de La Feuillade, le marquis de Seignelai, et le marquis de Louvois ». Premièrement, M. de Seignelai ne mourut point la même année 1691, mais en 1690. En second lieu, à qui Louis XIV, qui s'exprimait toujours avec circonspection et en honnête homme, a-t-il dit des paroles si imprudentes et si odieuses? à qui a-t-il développé une âme si ingrate et si dure? à qui a-t-il pu dire qu'il était bien aise d'être défait de trois hommes qui l'avaient servi avec le plus grand zèle? Est-il permis de calomnier ainsi, sans la plus légère preuve, sans la moindre vraisemblance, la mémoire d'un roi connu pour avoir toujours parlé sagement? Tout lecteur sensé ne voit qu'avec indignation ces recueils d'impostures, dont le public est surchargé; et l'auteur des *Mémoires de Maintenon* mériterait d'être châtié si le mépris dont il abuse ne le sauvait de la punition. (*Note de Voltaire.*) — On a prétendu que ce médecin Séron était mort empoisonné lui-même peu de temps après, et qu'on l'avait entendu répéter plus d'une fois pendant son agonie : « Je n'ai que ce que j'ai mérité. » Ces bruits sont dénués de preuves; et si le prince qui en était l'objet eut souvent une politique artificieuse, jamais il ne fut accusé d'aucun crime particulier. Mais la crainte d'être empoisonné par l'ordre du roi, que La Beaumelle attribue à Louvois, est une véritable absurdité. Louis XIV était fatigué du caractère dur et impérieux de Louvois; et l'ascendant qu'il avait laissé prendre à ce ministre lui était devenu insupportable. L'indignation que les violences ordonnées par Louvois, et surtout le deuxième incendie du Palatinat, avaient excitée en Europe contre Louis XIV, lui avaient rendu odieux un ministre dont les conseils le faisaient haïr. On a dit aussi que Louis XIV avait promis à Louvois, confident de son mariage, de ne jamais reconnaître Mme de Maintenon pour reine; qu'il eut la faiblesse de vouloir oublier sa parole, et que Louvois la lui rappela avec une fermeté et une hauteur que ni le roi ni Mme de Maintenon ne purent lui pardonner. Le chagrin et l'excès du travail accélérèrent sa mort. (K.)

Versailles, en 1686. Elle donna alors à cet établissement toute sa forme, en fit les règlements avec Godet Desmarets, évêque de Chartres, et fut elle-même supérieure de ce couvent. Elle y allait souvent passer quelques heures; et quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations, je ne parle que d'après elle. Qu'on lise ce qu'elle écrivait à Mme de La Maisonfort, dont il est parlé dans le chapitre du Quiétisme.

« Que ne puis-je vous donner mon expérience! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse, dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté les plaisirs; j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux[1]. »

Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait assurément cette lettre. Mme de Maintenon, qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un grand roi[2], disait un jour au comte d'Aubigné, son frère : « Je n'y peux plus tenir, je voudrais être morte. » On sait quelle réponse il lui fit : « Vous avez donc parole d'épouser Dieu le père? »

A la mort du roi, elle se retira entièrement à Saint-Cyr. Ce qui peut surprendre, c'est que le roi ne lui avait presque rien assuré. Il la recommanda seulement au duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une pension de quatre-vingt mille livres, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, le 15 d'avril. On a trop affecté d'oublier dans son épitaphe le nom de Scarron : ce nom n'est point avilissant, et l'omission ne sert qu'à faire penser qu'il peut l'être.

La cour fut moins vive et plus sérieuse depuis que le roi commença à mener avec Mme de Maintenon une vie plus retirée; et la maladie considérable qu'il eut en 1686 contribua encore à lui ôter le goût de ces fêtes galantes qui avaient jusque-là signalé presque toutes ses années. Il fut attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins. L'art de la chirurgie, qui fit sous ce règne plus de progrès en France que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encore familiarisé avec cette maladie. Le cardinal de Richelieu en était

1. Cette lettre est authentique, et l'auteur l'avait déjà vue en manuscrit avant que le fils du grand Racine l'eût fait imprimer. (*Note de Voltaire.*)

2. Voyez, dans le volume suivant, le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, troisième partie.

mort, toute d'avoir été bien traité. Le danger du roi émut toute la France. Les églises furent remplies d'un peuple innombrable, qui demandait la guérison de son roi, les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendrissement général fut presque semblable à ce que nous avons vu, lorsque son successeur[1] fut en danger de mort à Metz, en 1744. Ces deux époques apprendront à jamais aux rois ce qu'ils doivent à une nation qui sait aimer ainsi.

Dès que Louis XIV ressentit les premières atteintes de ce mal, son premier chirurgien Félix alla dans les hôpitaux chercher des malades qui fussent dans le même péril ; il consulta les meilleurs chirurgiens, il inventa avec eux des instruments qui abrégeaient l'opération, et qui la rendaient moins douloureuse. Le roi la souffrit sans se plaindre. Il fit travailler ses ministres auprès de son lit le jour même ; et, afin que la nouvelle de son danger ne fît aucun changement dans les cours de l'Europe, il donna audience le lendemain aux ambassadeurs. A ce courage d'esprit se joignait la magnanimité avec laquelle il récompensa Félix, il lui donna une terre qui valait alors plus de cinquante mille écus.

Depuis ce temps le roi n'alla plus aux spectacles. La dauphine de Bavière, devenue mélancolique et attaquée d'une maladie de langueur qui la fit enfin mourir en 1690, se refusa à tous les plaisirs, et resta obstinément dans son appartement. Elle aimait les lettres ; elle avait même fait des vers ; mais dans sa mélancolie elle n'aimait plus que la solitude.

Ce fut le couvent de Saint-Cyr qui ranima le goût des choses d'esprit. Mme de Maintenon pria Racine, qui avait renoncé au théâtre pour le jansénisme et pour la cour, de faire une tragédie qui pût être représentée par ses élèves. Elle voulut un sujet tiré de la *Bible*. Racine composa *Esther*. Cette pièce, ayant d'abord été jouée dans la maison de Saint-Cyr, le fut ensuite plusieurs fois à Versailles devant le roi, dans l'hiver de 1689. Des prélats, des jésuites, s'empressaient d'obtenir la permission de voir ce singulier spectacle. Il paraît remarquable que cette pièce eut alors un succès universel, et que deux ans après, *Athalie*, jouée par les mêmes personnes, n'en eut aucun. Ce fut tout le contraire quand on joua ces pièces à Paris, longtemps après la mort de l'auteur, et après le temps des partialités. *Athalie*, représentée en 1717, fut reçue comme elle devait l'être, avec transport ; et *Esther*, en 1721, n'inspira que de la froideur, et ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtisans qui reconnussent avec

1. Voyez le chapitre XII du *Précis du Siècle de Louis XV*.

flatterie Esther dans Mme de Maintenon, et avec malignité Vasthi dans Mme de Montespan, Aman dans M. de Louvois, et surtout les huguenots persécutés par ce ministre dans la proscription des Hébreux. Le public impartial ne vit qu'une aventure sans intérêt et sans vraisemblance; un roi insensé, qui a passé six mois avec sa femme sans savoir, sans s'informer même qui elle est; un ministre assez ridiculement barbare pour demander au roi qu'il extermine toute une nation, vieillards, femmes, enfants, parce qu'on ne lui a pas fait la révérence; ce même ministre assez bête pour signifier l'ordre de tuer tous les Juifs dans onze mois, afin de leur donner apparemment le temps d'échapper ou de se défendre; un roi imbécile qui, sans prétexte, signe cet ordre ridicule, et qui, sans prétexte, fait pendre subitement son favori : tout cela, sans intrigue, sans action, sans intérêt, déplut beaucoup à quiconque avait du sens et du goût[1]. Mais, malgré le vice du sujet, trente vers d'*Esther* valent mieux que beaucoup de tragédies qui ont eu de grands succès[2].

Ces amusements ingénieux recommencèrent pour l'éducation d'Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, amenée en France à l'âge de onze ans.

C'est une des contradictions de nos mœurs que, d'un côté, on ait laissé un reste d'infamie attaché aux spectacles publics, et que, de l'autre, on ait regardé ces représentations comme l'exercice le plus noble et le plus digne des personnes royales. On

1. Il est dit dans les *Mémoires de Maintenon* que Racine, voyant le mauvais succès d'*Esther* dans le public, s'écria : « Pourquoi m'y suis-je exposé? pourquoi m'a-t-on détourné de me faire chartreux? » Mille louis le consolèrent.

1° Il est faux qu'*Esther* fût alors mal reçue.

2° Il est faux et impossible que Racine ait dit qu'on l'avait empêché alors de se faire chartreux, puisque sa femme vivait. L'auteur, qui a tout écrit au hasard et tout confondu, devait consulter les *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, par Louis Racine, son fils; il y aurait vu que Jean Racine voulait se faire chartreux avant son mariage.

3° Il est faux que le roi lui eût donné alors mille louis. Cette fausseté est encore prouvée par les mêmes Mémoires. Le roi lui fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre, en 1690, après la représentation d'*Athalie*, à Versailles. Ces minuties acquièrent quelque importance quand il s'agit d'un aussi grand homme que Racine. Les fausses anecdotes sur ceux qui illustrèrent le beau siècle de Louis XIV sont répétées dans tant de livres ridicules, et ces livres sont en si grand nombre, tant de lecteurs oisifs et mal instruits prennent ces contes pour des vérités, qu'on ne peut trop les prémunir contre tous ces mensonges. Et si l'on dément souvent l'auteur des *Mémoires de Maintenon*, c'est que jamais auteur n'a plus menti que lui. (*Note de Voltaire.*) — *Athalie* fut représentée pour la première fois en janvier 1691.

2. Cette phrase est de 1751, et me paraît dirigée contre Crébillon. (B.)

éleva un petit théâtre dans l'appartement de Mme de Maintenon. La duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, y jouaient avec les personnes de la cour qui avaient le plus de talents. Le fameux acteur Baron leur donnait des leçons, et jouait avec eux. La plupart des tragédies de Duché, valet de chambre du roi, furent composées pour ce théâtre; et l'abbé Genest, aumônier de la duchesse d'Orléans, en faisait pour la duchesse du Maine, que cette princesse et sa cour représentaient.

Ces occupations formaient l'esprit, et animaient la société[1].

Aucun de ceux qui ont trop censuré Louis XIV ne peut disconvenir qu'il ne fût, jusqu'à la journée d'Hochstedt, le seul puissant, le seul magnifique, le seul grand, presque en tout genre. Car, quoiqu'il y eût des héros, comme Jean Sobieski et des rois de Suède, qui effaçassent en lui le guerrier, personne n'effaça le monarque. Il faut avouer encore qu'il soutint ses malheurs, et qu'il les répara. Il a eu des défauts, il a fait de grandes fautes; mais ceux qui le condamnent l'auraient-ils égalé s'ils avaient été à sa place?

La duchesse de Bourgogne croissait en grâces et en mérite. Les éloges qu'on donnait à sa sœur, en Espagne, lui inspirèrent une émulation qui redoubla en elle le talent de plaire. Ce n'était pas une beauté parfaite; mais elle avait le regard tel que son fils[2], un grand air, une taille noble. Ces avantages étaient embellis par son esprit, et plus encore par l'envie extrême de mériter les suffrages de tout le monde. Elle était, comme Henriette d'Angleterre, l'idole et le modèle de la cour, avec un plus haut rang: elle touchait au trône; la France attendait du duc de Bourgogne un gouvernement tel que les sages de l'antiquité en imaginèrent, mais dont l'austérité serait tempérée par les grâces de cette princesse, plus faites encore pour être senties que la philosophie de son époux. Le monde sait comme toutes ces espérances furent trompées. Ce fut le sort de Louis XIV de voir périr en France toute

1. Comment le marquis de La Fare peut-il dire dans ses Mémoires que « depuis la mort de Madame ce ne fut que jeu, confusion, et impolitesse »? On jouait beaucoup dans les voyages de Marly et de Fontainebleau, mais jamais chez Mme de Maintenon; et la cour fut en tout temps le modèle de la plus parfaite politesse. La duchesse d'Orléans, alors duchesse de Chartres, la princesse de Conti, Madame la Duchesse, démentaient bien ce que le marquis de La Fare avance. Cet homme, qui dans le commerce était de la plus grande indulgence, n'a presque écrit qu'une satire. Il était mécontent du gouvernement: il passait sa vie dans une société qui se faisait un mérite de condamner la cour; et cette société fit d'un homme très-aimable un historien quelquefois injuste. (*Note de Voltaire.*)

2. Louis XV. Cette phrase existe dès 1751. (B.)

sa famille[1] par des morts prématurées : sa femme, à quarante-cinq ans; son fils unique, à cinquante[2]; et un an après que nous eûmes perdu son fils, nous vîmes son petit-fils, le dauphin duc de Bourgogne, la dauphine sa femme, leur fils aîné, le duc de Bretagne, portés à Saint-Denis, au même tombeau, au mois d'avril 1712; tandis que le dernier de leurs enfants, monté depuis sur le trône, était dans son berceau aux portes de la mort. Le duc de Berry, frère du duc de Bourgogne, les suivit deux ans après; et sa fille, dans le même temps, passa du berceau au cercueil.

Ce temps de désolation laissa dans les cœurs une impression si profonde que, dans la minorité de Louis XV, j'ai vu plusieurs personnes qui ne parlaient de ces pertes qu'en versant des larmes. Le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de morts précipitées, était celui qui semblait devoir hériter bientôt du royaume.

Ces mêmes soupçons qu'on avait eus à la mort de Madame et à celle de Marie-Louise, reine d'Espagne, se réveillèrent avec une fureur singulière. L'excès de la douleur publique aurait presque excusé la calomnie si elle avait été excusable. Il y avait du délire à penser qu'on eût pu faire périr par un crime tant de personnes royales, en laissant vivre le seul qui pouvait les venger. La maladie qui emporta le dauphin duc de Bourgogne, sa femme et son fils, était une rougeole pourprée épidémique. Ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de cinq cents personnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé, le duc de La Trimouille, Mme de La Vrillière, Mme de Listenai, en furent attaqués à la cour. Le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux

1. Louis XIV allait à la chasse le jour qu'il avait perdu quelqu'un de ses enfants, a dit Voltaire; voyez *Remarques sur les Pensées de Pascal*, § XXVII, dans les *Mélanges* à la date de 1728.

2. L'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, tome IV, dans un chapitre intitulé *Mademoiselle Chouin*, dit que « Monseigneur fut amoureux d'une de ses propres sœurs, et qu'il épousa ensuite Mlle Chouin ». Ces contes populaires sont reconnus pour faux chez tous les honnêtes gens. Il faudrait être non-seulement contemporain, mais être muni de preuves, pour avancer de telles anecdotes. Il n'y a jamais eu le moindre indice que Monseigneur eût épousé Mlle Chouin. Renouveler ainsi, au bout de soixante ans, des bruits de ville si vagues, si peu vraisemblables, si décriés, ce n'est point écrire l'histoire, c'est compiler au hasard des scandales pour gagner de l'argent. Sur quel fondement cet écrivain a-t-il le front d'avancer, page 244, que Mme la duchesse de Bourgogne dit au prince son époux : « Si j'étais morte, auriez-vous fait le troisième tome de votre famille? » Il fait parler Louis XIV, tous les princes, tous les ministres, comme s'il les avait écoutés. On trouve peu de pages dans ces Mémoires qui ne soient remplies de ces mensonges hardis qui soulèvent tous les honnêtes gens. (*Note de Voltaire.*)

jours. Sa femme, depuis comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France. Elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine, François, destiné à être un jour empereur, et à relever la maison d'Autriche.

Cependant ce fut assez qu'un médecin, nommé Boudin, homme de plaisir, hardi et ignorant, eût proféré ces paroles : « Nous n'entendons rien à de pareilles maladies ; » c'en fut assez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Philippe, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, avait un laboratoire, et étudiait la chimie, ainsi que beaucoup d'autres arts : c'était une preuve sans réplique. Le cri public était affreux ; il faut en avoir été témoin pour le croire. Plusieurs écrits et quelques malheureuses histoires de Louis XIV éterniseraient les soupçons, si des hommes instruits ne prenaient soin de les détruire. J'ose dire que, frappé de tout temps de l'injustice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour savoir la vérité. Voici ce que m'a répété plusieurs fois le marquis de Canillac[1], l'un des plus honnêtes hommes du royaume, intimement attaché à ce prince soupçonné, dont il eut depuis beaucoup à se plaindre. Le marquis de Canillac, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans son palais. Il le trouve étendu à terre, versant des larmes, aliéné par le désespoir. Son chimiste, Homberg[2], court se rendre à la Bastille, pour se constituer prisonnier ; mais on n'avait point d'ordre de le recevoir ; on le refuse. Le prince (qui le croirait?) demande lui-même, dans l'excès de sa douleur, à être mis en prison ; il veut que des formes juridiques éclaircissent son innocence ; sa mère demande avec lui cette justification cruelle. La lettre de cachet s'expédie ; mais elle n'est point signée, et le marquis de Canillac, dans cette émotion d'esprit, conserva seul assez de sang-froid pour sentir les conséquences d'une démarche si désespérée. Il fit que la mère du prince s'opposa à cette lettre de cachet ignominieuse. Le monarque qui l'accordait, et son neveu, qui la demandait, étaient également malheureux[3].

1. Le récit du marquis de Canillac ne prouve ni de près ni de loin l'innocence du duc d'Orléans. (L.) — Ce fut pour cette note que La Beaumelle fut mis à la Bastille ; voyez dans le volume suivant l'Avertissement de Beuchot en tête du *Supplément au Siècle de Louis XIV*.

2. Voltaire a écrit *Humbert*. Guillaume Homberg, né à Batavia, le 3 janvier 1652, mort le 24 septembre 1715, était de l'Académie des sciences, où Fontenelle a fait son *Eloge*. C'est du même Homberg que Voltaire parle dans ses lettres à Moussinot de juin et juillet 1737.

3. L'auteur de la *Vie du duc d'Orléans* est le premier qui ait parlé de ces soupçons atroces : c'était un jésuite nommé La Motte, le même qui prêcha à Rouen

CHAPITRE XXVIII.

SUITE DES ANECDOTES.

Louis XIV dévorait sa douleur en public; il se laissa voir à l'ordinaire; mais, en secret, les ressentiments de tant de malheurs le pénétraient, et lui donnaient des convulsions. Il éprouvait toutes ces pertes domestiques à la suite d'une guerre malheureuse, avant qu'il fût assuré de la paix, et dans un temps où la misère désolait le royaume. On ne le vit pas succomber un moment à ses afflictions.

Le reste de sa vie fut triste. Le dérangement des finances, auquel il ne put remédier, aliéna les cœurs. Sa confiance entière pour le jésuite Le Tellier, homme trop violent, acheva de les révolter. C'est une chose très-remarquable que le public, qui lui pardonna toutes ses maîtresses, ne lui pardonna pas son confesseur. Il perdit, les trois dernières années de sa vie, dans l'esprit de la plupart de ses sujets, tout ce qu'il avait fait de grand et de mémorable.

contre ce prince pendant sa régence, et qui se réfugia ensuite en Hollande sous le nom de La Hode. Il était instruit de quelques faits publics. Il dit, tome Ier, page 112, que « le prince, si injustement soupçonné, demanda à se constituer prisonnier »; et ce fait est très-vrai. Ce jésuite n'était pas à portée de savoir comment M. de Canillac s'opposa à cette démarche trop injurieuse à l'innocence du prince. Toutes les autres anecdotes qu'il rapporte sont fausses. Reboulet, qui l'a copié, dit après lui, page 143, tome VIII, que « le dernier enfant du duc et de la duchesse de Bourgogne fut sauvé par du contre-poison de Venise ». Il n'y a point de contre-poison de Venise qu'on donne ainsi au hasard. La médecine ne connaît point d'antidotes généraux qui puissent guérir un mal dont on ne connaît point la source. Tous les contes qu'on a répandus dans le public en ces temps malheureux ne sont qu'un amas d'erreurs populaires.

C'est une fausseté de peu de conséquence dans le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon*, de dire que « le duc du Maine fut alors à l'agonie »; c'est une calomnie puérile de dire que « l'auteur du *Siècle de Louis XIV* accrédite ces bruits plus qu'il ne les détruit ».

Jamais l'histoire n'a été déshonorée par de plus absurdes mensonges que dans ces prétendus Mémoires. L'auteur feint de les écrire en 1753. Il s'avise d'imaginer que le duc et la duchesse de Bourgogne, et leur fils aîné, moururent de la petite-vérole; il avance cette fausseté pour se donner un prétexte de parler de l'inoculation qu'on a faite au mois de mai 1756. Ainsi, dans la même page, il se trouve qu'il parle, en 1753, de ce qui est arrivé en 1756.

La littérature a été infectée de tant de sortes d'écrits calomnieux, on a débité en Hollande tant de faux Mémoires, tant d'impostures sur le gouvernement et sur les citoyens, que c'est un devoir de précautionner les lecteurs contre cette foule de libelles. (*Note de Voltaire.*)

Privé de presque tous ses enfants, sa tendresse, qui redoublait pour le duc du Maine et pour le comte de Toulouse, ses fils légitimés, le porta à les déclarer héritiers de la couronne, eux et leurs descendants, au défaut des princes du sang, par un édit qui fut enregistré sans aucune remontrance, en 1714. Il tempérait ainsi, par la loi naturelle, la sévérité des lois de convention, qui privent les enfants nés hors du mariage de tous droits à la succession paternelle. Les rois dispensent de cette loi. Il crut pouvoir faire pour son sang ce qu'il avait fait en faveur de plusieurs de ses sujets. Il crut surtout pouvoir établir pour deux de ses enfants ce qu'il avait fait passer au parlement, sans opposition, pour les princes de la maison de Lorraine. Il égala ensuite le rang de ses bâtards à celui des princes du sang, en 1715 [1]. Le procès que les princes du sang intentèrent depuis aux princes légitimés est connu [2]. Ceux-ci ont conservé, pour leurs personnes et pour leurs enfants, les honneurs donnés par Louis XIV. Ce qui regarde leur postérité dépendra du temps, du mérite, et de la fortune [3].

Louis XIV fut attaqué, vers le milieu du mois d'août 1715, au retour de Marly, de la maladie qui termina ses jours. Ses jambes s'enflèrent; la gangrène commença à se manifester. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, paria, selon le génie de sa nation, que le roi ne passerait pas le mois de septembre. Le duc d'Orléans, qui, au voyage de Marly, avait été absolument seul, eut alors toute la cour auprès de sa personne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui donna un élixir qui ranima ses forces. Il mangea, et l'empirique assura qu'il guérirait. La foule qui entourait le duc d'Orléans diminua dans le moment. « Si le roi mange une seconde fois, dit le duc d'Orléans, nous n'aurons plus personne. » Mais la maladie était mortelle. Les mesures étaient prises pour donner la régence absolue au duc d'Orléans. Le roi ne la lui avait laissée que très-limitée par son testament, déposé au parlement; ou plutôt il ne l'avait établi que chef d'un conseil de régence, dans lequel il n'aurait eu que la voix prépondérante. Cependant il lui dit : « Je vous ai conservé tous les droits que vous donne votre naissance [4]. » C'est

1. La déclaration de Louis XIV est du 23 mai 1715. Elle accorde aux princes légitimés les titre et qualité de princes du sang. Un édit de 1714 leur donnait le droit de succéder à la couronne après les princes du sang.

2. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LIX.

3. Voltaire écrit tout cela par reconnaissance envers la cour de Sceaux, dont il fut un des favoris. (G. A.)

4. Les *Mémoires de madame de Maintenon*, tome V, page 194, disent que

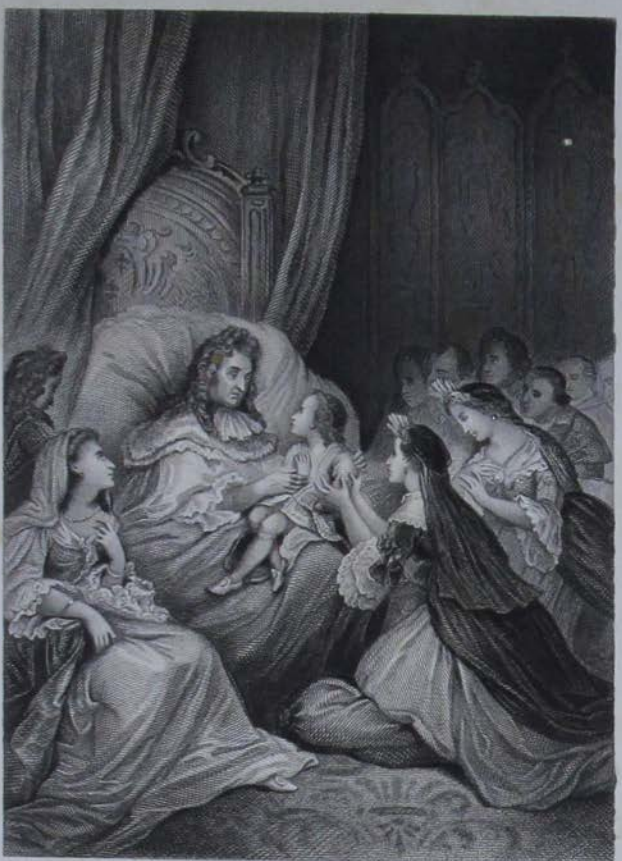

C. Staal del. Imp. Sarazin, Paris. Leguay sc.

MORT DE LOUIS XIV.

« Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume... »

(Siècle de Louis XIV, Chap. XXVIII)

Garnier Frères, Editeurs

qu'il ne croyait pas qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât, dans une minorité, un pouvoir sans bornes à l'héritier présomptif du royaume[1]. Cette autorité suprême, dont on peut abuser, est dangereuse ; mais l'autorité partagée l'est encore davantage. Il crut qu'ayant été si bien obéi pendant sa vie, il le serait après sa mort, et ne se souvenait pas qu'on avait cassé le testament de son père[2].

(1er septembre 1715) D'ailleurs personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme il vit approcher la mort, disant à Mme de Maintenon : « J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir » ; et à ses domestiques : « Pourquoi pleurez-vous? m'avez-vous cru immortel? » donnant tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, et même sur sa pompe funèbre. Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort meurt toujours avec courage. Louis XIII, dans sa dernière maladie, avait mis en musique le *De profundis* qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Son successeur a toujours conservé écrites au chevet de son lit les paroles remarquables que ce monarque lui dit, en le tenant sur son lit entre ses bras : ces paroles ne sont point telles qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires. Les voici fidèlement copiées :

« Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même, etc. »

Louis XIV voulut faire le duc du Maine lieutenant général du royaume. Il faut avoir des garants authentiques pour avancer une chose aussi extraordinaire et aussi importante. Le duc du Maine eût été au-dessus du duc d'Orléans : c'eût été tout bouleverser ; aussi le fait est-il faux. (*Note de Voltaire.*)

1. Cette loi fondamentale n'exista jamais. M. de Voltaire voudrait absolument que le Français fût esclave. (La Beaumelle.)

2. Le maréchal de Berwick dit, dans ses *Mémoires*, qu'il tient de la reine d'Angleterre que cette princesse ayant félicité Louis XIV sur la sagesse de son testament : « On a voulu absolument que je le fisse, répondit-il ; mais dès que je serai mort, il n'en sera ni plus ni moins. » (K.)

[1] Ce discours est très-éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques Mémoires.

On lui a reproché d'avoir porté sur lui des reliques, les dernières années de sa vie. Ses sentiments étaient grands ; mais son confesseur, qui ne l'était pas, l'avait assujetti à ces pratiques peu convenables, et aujourd'hui désusitées, pour l'assujettir plus pleinement à ses insinuations ; et d'ailleurs ces reliques, qu'il avait la faiblesse de porter, lui avaient été données par Mme de Maintenon.

Quoique la vie et la mort de Louis XIV eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité, où chacun se figurait une fortune, la querelle de la *Constitution* qui aigrissait les esprits, tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple qui, en 1686, avait demandé au ciel avec larmes la guérison de son roi malade [2], suivre son convoi funèbre avec des démonstrations bien différentes. On prétend que la reine sa mère lui avait dit un jour dans sa grande jeunesse : « Mon fils, ressemblez à votre grand-père, et non pas à votre père. » Le roi en ayant demandé la raison : « C'est, dit-elle, qu'à la mort de Henri IV on pleurait, et qu'on a ri à celle de Louis XIII [3]. »

Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses, des duretés dans son zèle contre le jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les réformés, cependant ses grandes qualités et ses actions, mises enfin dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. Le temps, qui mûrit les opinions des hommes, a mis le sceau à sa réputation ; et malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point

1. Dans les premières éditions, au lieu de cet alinéa et du suivant, on lisait : « Il est à croire que ces paroles n'ont pas peu contribué, trente ans après, à cette paix que Louis XV a donnée à ses ennemis, dans laquelle on a vu un roi victorieux rendre toutes ses conquêtes pour tenir sa parole, rétablir tous ses alliés, et devenir l'arbitre de l'Europe par son désintéressement plus encore que par ses victoires. »

Il est mention de cet alinéa dans la seconde partie du *Supplément au Siècle de Louis XIV*. (B.)

2. Voyez page 473.

3. J'ai vu de petites tentes dressées sur le chemin de Saint-Denis. On y buvait, on y chantait, on riait. Les sentiments des citoyens de Paris avaient passé jusqu'à la populace. Le jésuite Le Tellier était la principale cause de cette joie universelle. J'entendis plusieurs spectateurs dire qu'il fallait mettre le feu aux maisons des jésuites avec les flambeaux qui éclairaient la pompe funèbre. (*Note de Voltaire.*)

son nom sans respect, et sans concevoir à ce nom l'idée d'un siècle éternellement mémorable. Si l'on considère ce prince dans sa vie privée, on le voit à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable, ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils, et observant avec son épouse tous les dehors de la bienséance : bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité.

J'ai déjà remarqué ailleurs[1] qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire lorsque le premier gentilhomme de la chambre et le grand-maître de la garde-robe se disputaient l'honneur de le servir : « Qu'importe lequel de mes valets me serve? » Un discours si grossier ne pouvait partir d'un homme aussi poli et aussi attentif qu'il l'était, et ne s'accordait guère avec ce qu'il dit un jour au duc de La Rochefoucauld au sujet de ses dettes : « Que ne parlez-vous à vos amis? » Mot bien différent, qui, par lui-même, valait beaucoup, et qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus.

Il n'est pas même vrai qu'il ait écrit au duc de La Rochefoucauld : « Je vous fais mon compliment, comme votre ami, sur la charge de grand-maître de la garde-robe, que je vous donne comme votre roi. » Les historiens lui font honneur de cette lettre. C'est ne pas sentir combien il est peu délicat, combien même il est dur de dire à celui dont on est le maître, qu'on est son maître. Cela serait à sa place si on écrivait à un sujet qui aurait été rebelle : c'est ce que Henri IV aurait pu dire au duc de Mayenne avant l'entière réconciliation. Le secrétaire du cabinet, Rose, écrivit cette lettre ; et le roi avait trop de bon goût pour l'envoyer. C'est ce bon goût qui lui fit supprimer les inscriptions fastueuses dont Charpentier, de l'Académie française, avait chargé les tableaux de Lebrun, dans la galerie de Versailles. *L'incroyable passage du Rhin, la merveilleuse prise de Valenciennes*, etc. Le roi sentit que *La prise de Valenciennes, le passage du Rhin*, disaient davantage. Charpentier avait eu raison d'orner d'inscriptions en notre langue les monuments de sa patrie ; la flatterie seule avait nui à l'exécution.

On a recueilli quelques réponses, quelques mots de ce prince, qui se réduisent à très-peu de chose. On prétend que, quand il résolut d'abolir en France le calvinisme, il dit : « Mon grand-père aimait les huguenots, et ne les craignait pas ; mon père ne les

1. Dans les *Anecdotes* imprimées en 1748 ; voyez aux *Mélanges*.

aimait point, et les craignait ; moi, je ne les aime ni ne les crains. »

Ayant donné, en 1658, la place de premier président du parlement de Paris à M. de Lamoignon, alors maître des requêtes, il lui dit : « Si j'avais connu un plus homme de bien et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Il usa à peu près des mêmes termes avec le cardinal de Noailles, lorsqu'il lui donna l'archevêché de Paris. Ce qui fait le mérite de ces paroles, c'est qu'elles étaient vraies, et qu'elles inspiraient la vertu.

On prétend qu'un prédicateur indiscret le désigna un jour à Versailles : témérité qui n'est pas permise envers un particulier, encore moins envers un roi. On assure que Louis XIV se contenta de lui dire : « Mon père, j'aime bien à prendre ma part d'un sermon ; mais je n'aime pas qu'on me la fasse. » Que ce mot ait été dit ou non, il peut servir de leçon.

Il s'exprimait toujours noblement et avec précision, s'étudiant en public à parler comme à agir en souverain. Lorsque le duc d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait désormais joindre les deux nations : « Il n'y a plus de Pyrénées [1]. »

Rien ne peut assurément faire mieux connaître son caractère que le Mémoire suivant, qu'on a tout entier écrit de sa main [2].

1. Ce mot ne se trouve pas dans les Mémoires antérieurs à Voltaire. On ne le croit pas authentique. (G. A.)

2. Il est déposé à la Bibliothèque du roi depuis plusieurs années. (*Note de Voltaire.*) — Cette note de Voltaire est dans l'édition de 1756.

Ce fut le 10 octobre 1749 que le maréchal de Noailles (Adrien-Maurice) déposa à la Bibliothèque du roi trois volumes in-folio, contenant les originaux et les copies qu'il avait fait faire de divers écrits que Louis XIV lui avait remis.

M. A.-A. Renouard y a pris la copie *littérale* que voici du commencement et de la fin du *Mémoire* dont parle ici Voltaire :

« Les roys sont souuent obligés a faire des choses contre leur inclination et qui blesse leur bon naturel ils doiuent aimer a faire plesir et il faut quils chatie souuent et perde des gens a qui naturellement ils ueulent du bien linterest de lestat doit marcher le premier on doit forser son inclination et ne ce pas mettre en estat de ce reprocher dans quelque chose dimportant quon pouuoit faire mieux mais que quelques interest particuliers en ont empesché et ont destourné les ueues quon deuoit auoir pour la grandeur le bien et la puissance de lestat souuent ou il y a des androits quils font peines il y en a de delicats quil est difficile a desmesler on a des idees confuses tant que cela est on peut demeurer sans ce desterminer mais desque lon cest fixé lesprit a quelquechose et quon croit uoir le meilleur party il le faut prendre, cest ce qui ma fait reussir souuent dans ce que jay fait. . . .

. . . . . .

En 1671 un ministre mourut qui auoit une charge de secretaire destat aiant le departement des estrangers il estoit homme capable mais non pas sen defauts il ne laissoit pas de bien remplir ce poste qui est tres important je fus quelque temps a penser a qui je ferois avoir la charge et apres avoir bien examiné je trouué quun homme qui auroit longtemps seruy dans des ambassades estoit celuy qui la rem-

« Les rois sont souvent obligés à faire des choses contre leur inclination, et qui blessent leur bon naturel. Ils doivent aimer à faire plaisir, et il faut qu'ils châtient souvent, et perdent des gens à qui naturellement ils veulent du bien. L'intérêt de l'État doit marcher le premier. On doit forcer son inclination, et ne pas se mettre en état de se reprocher, dans quelque chose d'importance, qu'on pouvait faire mieux; mais quelques intérêts particuliers m'en ont empêché, et ont détourné les vues que je devais avoir pour la grandeur, le bien, et la puissance de l'État. Souvent il y a des endroits qui font peine; il y en a de délicats qu'il est difficile de démêler; on a des idées confuses. Tant que cela est, on peut demeurer sans se déterminer; mais, dès que l'on se fixe l'esprit à quelque chose, et qu'on croit voir le meilleur parti, il le faut prendre. C'est ce qui m'a fait réussir souvent dans ce que j'ai entrepris. Les fautes que j'ai faites, et qui m'ont donné des peines infinies, ont été par complaisance, et pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de quelque nature qu'elle soit. Pour commander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux; et après avoir entendu ce qui vient de tous les endroits, on se doit déterminer par le jugement qu'on doit faire sans préoccupation, et pensant toujours à ne rien ordonner ni exécuter qui soit indigne de soi, du caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'État. Les princes qui ont de bonnes intentions et quelque connaissance de leurs affaires, soit par expérience, soit par étude et une grande application à se rendre capables, trouvent tant de différentes choses par lesquelles ils se peuvent faire connaître qu'ils doivent avoir un soin par-

pliroit la mieux je lenuoyé querir mon choix fut aprouvé de tout le monde ce qui narrive pas toujours je le mis en possession de la charge a son retour je ne le connoissois que de reputation et par les commissions dont je l'auois chargé quil auoit bien exécutée mais lemploy que je luy ay donné sest trouué trop grand et trop estendu pour luy jay soufer plusieurs années de sa foiblesse de son opiniastreté et de son inaplication il men a cousté des choses considerables je nay pas profité de tous les auantages que je pouuois avoir et tout cela par complaisance et bonté enfin il a falu que je luy ordonnase de se retirer parceque tout ce qui passoit par luy perdoit de la grandeur et de la force quon doit auoir en executant les ordres dun roy de france qui naist pas malheureux si jauois pris le party de lesloigner plustost jaurois esuité les inconueniens qui me sont arriués et je ne me reprocherois pas que ma complaisance pour luy a pu nuire a lestat jay fait ce destail pour faire uoir une exemple de ce que jay dit cydeuant. »

Ces fragments prouvent que Louis XIV ne savait pas l'orthographe. Voltaire, son éditeur, en la mettant dans ce qu'il imprimait, a fait pour Louis XIV ce que les éditeurs de Voltaire ont fait depuis quelquefois pour lui-même. (B.)

— On a publié les Mémoires complets dans les *OEuvres de Louis XIV* en 1806, et de nos jours en 1859.

ticulier et une application universelle à tout. Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination, et être toujours en garde contre son naturel. Le métier de roi est grand, noble et flatteur[1], quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage ; mais il n'est pas exempt de peines, de fatigues, d'inquiétudes. L'incertitude désespère quelquefois ; et quand on a passé un temps raisonnable à examiner une affaire, il faut se déterminer, et prendre le parti qu'on croit le meilleur[2].

« Quand on a l'État en vue, on travaille pour soi ; le bien de l'un fait la gloire de l'autre : quand le premier est heureux, élevé et puissant, celui qui en est cause en est glorieux, et par conséquent doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie. Quand on s'est mépris, il faut réparer sa faute le plus tôt qu'il est possible, et que nulle considération n'en empêche, pas même la bonté.

« En 1671, un homme mourut, qui avait la charge de secrétaire d'État, ayant le département des étrangers. Il était homme capable, mais non pas sans défauts : il ne laissait pas de bien remplir ce poste, qui est très-important.

« Je fus quelque temps à penser à qui je ferais avoir cette charge ; et après avoir bien examiné, je trouvai qu'un homme, qui avait longtemps servi dans des ambassades, était celui qui la remplirait le mieux[3].

« Je lui fis mander de venir. Mon choix fut approuvé de tout le monde ; ce qui n'arrive pas toujours. Je le mis en possession de cette charge à son retour. Je ne le connaissais que de réputation, et par les commissions dont je l'avais chargé, et qu'il avait bien exécutées ; mais l'emploi que je lui ai donné s'est trouvé trop grand et trop étendu pour lui. Je n'ai pas profité de tous les avantages que je pouvais avoir, et tout cela par complaisance et bonté.

1. M. Renouard a remarqué le premier que le manuscrit et la copie portent *délicieux* au lieu de *flatteur*.

2. L'abbé Castel de Saint-Pierre, connu par plusieurs ouvrages singuliers, dans lesquels on trouve beaucoup de vues philosophiques et très-peu de praticables, a laissé des *Annales politiques* depuis 1658 jusqu'à 1739. Il condamne sévèrement en plusieurs endroits l'administration de Louis XIV. Il ne veut pas surtout qu'on l'appelle Louis le Grand. Si *grand* signifie *parfait*, il est sûr que ce titre ne lui convient pas ; mais par ces Mémoires écrits de la main de ce monarque, il paraît qu'il avait d'aussi bons principes de gouvernement, pour le moins, que l'abbé de Saint-Pierre. Ces Mémoires de l'abbé de Saint-Pierre n'ont rien de curieux que la bonne foi grossière avec laquelle cet homme se croit fait pour gouverner. (*Note de Voltaire.*) — Cette note est de 1756. Les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre n'ont été imprimées qu'en 1758. (B.)

3. M. de Pomponne. (*Note de Voltaire.*)

Enfin il a fallu que je lui ordonne de se retirer, parce que tout ce qui passait par lui perdait de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. Si j'avais pris le parti de l'éloigner plus tôt, j'aurais évité les inconvénients qui me sont arrivés, et je ne me reprocherais pas que ma complaisance pour lui a pu nuire à l'État. J'ai fait ce détail pour faire voir un exemple de ce que j'ai dit ci-devant. »

Ce monument si précieux, et jusqu'à présent inconnu, dépose à la postérité en faveur de la droiture et de la magnanimité de son âme. On peut même dire qu'il se juge trop sévèrement, qu'il n'avait nul reproche à se faire sur M. de Pomponne, puisque les services de ce ministre et sa réputation avaient déterminé le choix de ce prince, confirmé par l'approbation universelle; et s'il se condamne sur le choix de M. de Pomponne, qui eut au moins le bonheur de servir dans les temps les plus glorieux, que ne devait-il pas se dire sur M. de Chamillart, dont le ministère fut si infortuné, et condamné si universellement?

Il avait écrit plusieurs mémoires dans ce goût, soit pour se rendre compte à lui-même, soit pour l'instruction du dauphin, duc de Bourgogne. Ces réflexions vinrent après les événements. Il eût approché davantage de la perfection où il avait le mérite d'aspirer s'il eût pu se former une philosophie supérieure à la politique ordinaire et aux préjugés; philosophie que dans le cours de tant de siècles on voit pratiquée par si peu de souverains, et qu'il est bien pardonnable aux rois de ne pas connaître, puisque tant d'hommes privés l'ignorent.

Voici une partie[1] des instructions qu'il donne à son petit-fils,

1. Sur trente-trois articles que contenaient ces instructions, Voltaire en rapporte vingt-sept. Il avait omis les six premiers, que voici :

1

Ne manqués a aucun de uos devoirs surtout enuers dieu

2

Conserués uous dans la pureté de uostre éducation

3

Faittes honorer dieu par tout ou uous aurés du pouuoir procurés sa gloire donnés en lexemple cest un des plus grands biens que les roys puissent faire

4

Desclarés uous en toute occation pour la uertu et contre le uice.

5

Naiés jamais dattachement pour personne

6

Aimés uotre femme uiués bien auec elle demandés en une a dieu qui uous conuienne Je ne croy pas que uous deuiés prendre une autrichienne.

C'est M. A.-A. Renouard qui, le premier, a, en 1819, ajouté ces six articles.

Philippe V, partant pour l'Espagne. Il les écrivit à la hâte, avec une négligence qui découvre bien mieux l'âme qu'un discours étudié. On y voit le père et le roi.

« Aimez les Espagnols et tous vos sujets attachés à vos couronnes et à votre personne. Ne préférez pas ceux qui vous flatteront le plus ; estimez ceux qui, pour le bien, hasarderont de vous déplaire. Ce sont là vos véritables amis.

« Faites le bonheur de vos sujets ; et dans cette vue n'ayez de guerre que lorsque vous y serez forcé, et que vous en aurez bien considéré et bien pesé les raisons dans votre conseil.

« Essayez de remettre vos finances ; veillez aux Indes et à vos flottes ; pensez au commerce, vivez dans une grande union avec la France ; rien n'étant si bon pour nos deux puissances que cette union à laquelle rien ne pourra résister [1].

« Si vous êtes contraint de faire la guerre, mettez-vous à la tête de vos armées.

« Songez à rétablir vos troupes partout, et commencez par celles de Flandre.

« Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir ; mais faites-vous une sorte de règle qui vous donne des temps de liberté et de divertissement.

« Il n'y en a guère de plus innocents que la chasse et le goût de quelque maison de campagne, pourvu que vous n'y fassiez pas trop de dépense.

« Donnez une grande attention aux affaires quand on vous en parle ; écoutez beaucoup dans les commencements, sans rien décider.

« Quand vous aurez plus de connaissance, souvenez-vous que c'est à vous à décider ; mais quelque expérience que vous ayez, écoutez toujours tous les avis et tous les raisonnements de votre conseil, avant que de faire cette décision.

« Faites tout ce qui vous sera possible pour bien connaître les gens les plus importants, afin de vous en servir à propos.

« Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs soient toujours espagnols.

« Traitez bien tout le monde ; ne dites jamais rien de fâcheux à personne ; mais distinguez les gens de qualité et de mérite.

« Témoignez de la reconnaissance pour le feu roi, et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choisir pour lui succéder.

« Ayez une grande confiance au cardinal Porto-Carrero, et lui

1. On voit qu'il se trompa dans cette conjecture. (*Note de Voltaire.*)

marquez le gré que vous lui savez de la conduite qu'il a tenue.

« Je crois que vous devez faire quelque chose de considérable pour l'ambassadeur qui a été assez heureux pour vous demander, et pour vous saluer le premier en qualité de sujet.

« N'oubliez pas Bedmar, qui a du mérite, et qui est capable de vous servir.

« Ayez une entière créance au duc d'Harcourt ; il est habile homme, et honnête homme, et ne vous donnera des conseils que par rapport à vous.

« Tenez tous les Français dans l'ordre.

« Traitez bien vos domestiques, mais ne leur donnez pas trop de familiarité, et encore moins de créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages ; renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront, et ne les soutenez jamais contre les Espagnols.

« N'ayez de commerce avec la reine douairière que celui dont vous ne pouvez vous dispenser. Faites en sorte qu'elle quitte Madrid, et qu'elle ne sorte pas d'Espagne. En quelque lieu qu'elle soit, observez sa conduite, et empêchez qu'elle ne se mêle d'aucune affaire. Ayez pour suspects ceux qui auront trop de commerce avec elle.

« Aimez toujours vos parents. Souvenez-vous de la peine qu'ils ont eue à vous quitter. Conservez un grand commerce avec eux dans les grandes choses et dans les petites. Demandez-nous ce que vous aurez besoin ou envie d'avoir qui ne se trouve pas chez vous ; nous en userons de même avec vous.

« N'oubliez jamais que vous êtes Français, et ce qui peut vous arriver. Quand vous aurez assuré la succession d'Espagne par des enfants, visitez vos royaumes, allez à Naples et en Sicile ; passez à Milan, et venez en Flandre[1] : ce sera une occasion de nous revoir ; en attendant visitez la Catalogne, l'Aragon, et autres lieux. Voyez ce qu'il y aura à faire pour Ceuta.

« Jetez quelque argent au peuple quand vous serez en Espagne, et surtout en entrant dans Madrid.

« Ne paraissez pas choqué des figures extraordinaires que vous trouverez. Ne vous en moquez point. Chaque pays a ses manières particulières ; et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous paraîtra d'abord le plus surprenant.

1. Cela seul peut servir à confondre tant d'historiens qui, sur la foi des Mémoires infidèles écrits en Hollande, ont rapporté un prétendu traité (signé par Philippe V avant son départ), par lequel traité ce prince cédait à son grand-père la Flandre et le Milanais. (*Note de Voltaire.*)

« Évitez, autant que vous pourrez, de faire des grâces à ceux qui donnent de l'argent pour les obtenir. Donnez à propos et libéralement, et ne recevez guère de présents, à moins que ce soient des bagatelles. Si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en recevoir, faites-en à ceux qui vous en auront donné de plus considérables, après avoir laissé passer quelques jours.

« Ayez une cassette pour mettre ce que vous aurez de particulier, dont vous aurez seul la clef.

« Je finis par un des plus importants avis que je puisse vous donner. Ne vous laissez point gouverner. Soyez le maître; n'ayez jamais de favori ni de premier ministre[1]. Écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions[2]. »

Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillies; et d'ailleurs on n'exige pas qu'un roi dise des choses mémorables, mais qu'il en fasse. Ce qui est nécessaire à tout homme en place, c'est de ne laisser sortir personne mécontent de sa présence, et de se rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien à tout moment; mais on peut toujours dire des choses qui plaisent. Il s'en était fait une heureuse habitude. C'était entre lui et sa cour un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de grâces, sans jamais se dégrader, et de tout ce que l'empressement de servir et de plaire peut avoir de finesse, sans l'air de la bassesse. Il était, surtout avec les femmes, d'une attention et d'une politesse qui augmentait encore celle de ses courtisans; et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes

1. Philippe V était trop jeune et trop peu instruit pour se passer de premier ministre; et en général l'unité de vues, de principes, si nécessaire dans un bon gouvernement, doit obliger tout prince qui ne gouverne point réellement par lui-même à mettre un seul homme à la tête de toutes les affaires. (K.)

2. Le roi d'Espagne profita de ces conseils : c'était un prince vertueux.

L'auteur des *Mémoires de Maintenon*, tome V, pages 200 et suivantes, l'accuse d'avoir fait un « souper scandaleux avec la princesse des Ursins le lendemain de la mort de sa première femme, et d'avoir voulu épouser cette dame », qu'il charge d'opprobres. Remarquez que Anne-Marie de La Trimouille, princesse des Ursins, dame d'honneur de la feue reine, avait alors plus de soixante-dix ans, et que c'était cinquante-cinq ans après son premier mariage, et quarante après le second. Ces contes populaires, qui ne méritent que l'oubli, deviennent des calomnies punissables quand on les imprime, et qu'on veut flétrir les noms les plus respectés sans apporter la plus légère preuve. (*Note de Voltaire.*) — Philippe V est un des princes les plus chastes dont l'histoire ait fait mention. Cette chasteté, portée à l'excès, a été regardée comme une des principales causes de la mélancolie qui s'empara de lui dès les premières années de son règne, et qui finit par le rendre incapable d'application pendant des intervalles de temps considérables. (K.)

de ces choses qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laissent un long souvenir.

Un jour, Mme la duchesse de Bourgogne, encore fort jeune, voyant à souper un officier qui était très-laid, plaisanta beaucoup et très-haut sur sa laideur. « Je le trouve, madame, dit le roi encore plus haut, un des plus beaux hommes de mon royaume ; car c'est un des plus braves. »

Un officier général [1], homme un peu brusque, et qui n'avait pas adouci son caractère dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait pourtant récompensé autant qu'on le peut faire pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, dit-il, et ne plus servir Votre Majesté. — J'en serais bien fâché pour vous et pour moi », lui répondit le roi ; et ce discours fut suivi d'une grâce qu'il lui accorda. Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries, tandis que des particuliers en font tous les jours de si cruelles et de si funestes.

Il se plaisait et se connaissait à ces choses ingénieuses, aux impromptu, aux chansons agréables ; et quelquefois même il faisait sur-le-champ de petites parodies sur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci :

Chez mon cadet de frère
Le chancelier Serrant
N'est pas trop nécessaire ;
Et le sage Boifranc
Est celui qui sait plaire.

Et cette autre, qu'il fit en congédiant un jour le conseil :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne il quitte tout pour elle ;
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle [2].

Ces bagatelles servent au moins à faire voir que les agréments

1. Dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, il y avait : « Le comte de Marivault, lieutenant général, homme un peu brutal, et qui n'avait pas, etc. » (B.)

2. Cette parodie du prologue d'*Atys* est déjà rapportée dans les *Anecdotes* publiées en 1748.

de l'esprit faisaient un des plaisirs de sa cour, qu'il entrait dans ces plaisirs, et qu'il savait, dans le particulier, vivre en homme, aussi bien que représenter en monarque sur le théâtre du monde.

Sa lettre à l'archevêque de Reims, au sujet du marquis de Barbesieux, quoique écrite d'un style extrêmement négligé, fait plus d'honneur à son caractère que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit. Il avait donné à ce jeune homme la place de secrétaire d'État de la guerre, qu'avait eue le marquis de Louvois, son père. Bientôt mécontent de la conduite de son nouveau secrétaire d'État, il veut le corriger sans le trop mortifier. Dans cette vue, il s'adresse à son oncle, l'archevêque de Reims; il le prie d'avertir son neveu. C'est un maître instruit de tout; c'est un père qui parle.

« Je sais, dit-il, ce que je dois à la mémoire de M. de Louvois[1]; mais si votre neveu ne change de conduite, je serai forcé de prendre un parti. J'en serai fâché; mais il en faudra prendre un. Il a des talents; mais il n'en fait pas un bon usage. Il donne trop souvent à souper aux princes, au lieu de travailler; il néglige les affaires pour ses plaisirs; il fait attendre trop longtemps les officiers dans son antichambre; il leur parle avec hauteur, et quelquefois avec dureté. »

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vue autrefois en original[2]. Elle fait bien voir que Louis XIV n'était pas gouverné par ses ministres, comme on l'a cru; et qu'il savait gouverner ses ministres.

Il aimait les louanges, et il est à souhaiter qu'un roi les aime, parce qu'alors il s'efforce de les mériter. Mais Louis XIV ne les recevait pas toujours, quand elles étaient trop fortes. Lorsque notre Académie, qui lui rendait toujours compte des sujets qu'elle

1. Ces mots démentent bien l'infâme calomnie de La Beaumelle, qui ose dire que « le marquis de Louvois avait craint que Louis XIV ne l'empoisonnât. »

Au reste, cette lettre doit être encore parmi les manuscrits laissés par M. le garde des sceaux Chauvelin. (*Note de Voltaire.*) — Ce n'était pas une lettre, mais un mémoire. Il n'est pas dans les six volumes des *OEuvres de Louis XIV*, publiées en 1806. A.-A. Barbier l'ayant trouvé manuscrit dans la bibliothèque du château de Fleury, l'a fait imprimer dans la *Revue encyclopédique* du mois de novembre 1825. Des exemplaires ont été tirés à part. (B.)

2. Voici le commencement de la lettre ou plutôt de la note, où il n'est nullement question de Louvois : « Que la vie que son neveu a faite à Fontainebleau n'est pas soutenable; que le public en a été scandalisé ;... que, s'il ne change du blanc au noir, il n'est pas possible qu'il puisse demeurer dans sa charge; que je ne pourrais me dispenser de prendre un parti pour le bien de l'État, et même pour me disculper;... que le bien de l'État marche chez moi devant toutes choses, etc. » (G. A.)

proposait pour ses prix, lui fit voir celui-ci : *Quelle est de toutes les vertus du roi celle qui mérite la préférence?* le roi rougit, et ne voulut pas qu'un tel sujet fût traité. Il souffrit les prologues de Quinault[1]; mais c'était dans les plus beaux jours de sa gloire; dans le temps où l'ivresse de la nation excusait la sienne. Virgile et Horace, par reconnaissance, et Ovide, par une indigne faiblesse, prodiguèrent à Auguste des éloges plus forts, et, si on songe aux proscriptions, bien moins mérités.

Si Corneille avait dit dans la chambre du cardinal de Richelieu, à quelqu'un des courtisans : Dites à monsieur le cardinal que je me connais mieux en vers que lui, jamais ce ministre ne lui eût pardonné; c'est pourtant ce que Despréaux dit tout haut du roi, dans une dispute qui s'éleva sur quelques vers que le roi trouvait bons, et que Despréaux condamnait. « Il a raison, dit le roi; il s'y connaît mieux que moi. »

Le duc de Vendôme avait auprès de lui Villiers, un de ces hommes de plaisir, qui se font un mérite d'une liberté cynique. Il le logeait à Versailles dans son appartement. On l'appelait communément Villiers-Vendôme. Cet homme condamnait hautement tous les goûts de Louis XIV, en musique, en peinture, en architecture, en jardins. Le roi plantait-il un bosquet, meublait-il un appartement, construisait-il une fontaine, Villiers trouvait tout mal entendu, et s'exprimait en termes peu mesurés. « Il est étrange, disait le roi, que Villiers ait choisi ma maison pour venir s'y moquer de tout ce que je fais. » L'ayant rencontré un jour dans les jardins : « Eh bien! lui dit-il en lui montrant un de ses nouveaux ouvrages, cela n'a donc pas le bonheur de vous plaire? — Non, répondit Villiers. — Cependant, reprit le roi, il y a bien des gens qui n'en sont pas si mécontents. — Cela peut être, repartit Villiers, chacun a son avis. » Le roi, en riant, répondit : « On ne peut pas plaire à tout le monde. »

Un jour Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux. On disputait; les courtisans demeuraient dans le silence. Le comte de Grammont arrive. « Jugez-nous, lui dit le roi. — Sire, c'est vous qui avez tort, dit le comte. — Et comment pouvez-vous me donner le tort avant de savoir ce dont il s'agit? — Eh! sire, ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement

1. Un jour Guillaume III, qui détestait Louis XIV, et qui n'aimait guère la littérature, apostropha ainsi un comédien qui récitait devant lui, en plein théâtre, des vers à sa louange : « Qu'on me chasse ce coquin-là! me prend-il pour le roi de France? » (CL.)

douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause? »

Le duc d'Antin se distingua dans ce siècle par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire. Le roi va coucher à Petit-Bourg ; il y critique une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière. Le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à son réveil, est étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condamnés. « C'est parce que Votre Majesté les a condamnés, qu'elle ne les voit plus », répond le duc[1].

Nous avons aussi rapporté ailleurs[2] que le même homme ayant remarqué qu'un bois assez grand, au bout du canal de Fontainebleau, déplaisait au roi, prit le moment d'une promenade ; et, tout étant préparé, il se fit donner un ordre de couper ce bois, et on le vit dans l'instant abattu tout entier. Ces traits sont d'un courtisan ingénieux, et non pas d'un flatteur.

[3] On a accusé Louis XIV d'un orgueil insupportable, parce que la base de sa statue, à la place des Victoires, est entourée d'esclaves enchaînés[4]. Mais ce n'est point lui qui fit ériger cette statue, ni celle qu'on voit à la place de Vendôme[5]. Celle de la place des Victoires est le monument de la grandeur d'âme et de la reconnaissance du premier maréchal de La Feuillade pour son souverain. Il y dépensa cinq cent mille livres, qui font près d'un million aujourd'hui ; et la ville en ajouta autant pour rendre la place régulière. Il paraît qu'on a eu également tort d'imputer à Louis XIV le faste de cette statue, et de ne voir que de la vanité et de la flatterie dans la magnanimité du maréchal.

On ne parlait que de ces quatre esclaves ; mais ils figurent des vices domptés, aussi bien que des nations vaincues, le duel

1. Voir Saint-Simon, à l'année 1707.

2. Dans les *Anecdotes* imprimées en 1748.

3. Dans les premières éditions, cet alinéa commençait ainsi : « On a accusé Louis XIV d'un orgueil insupportable, parce que les bases de ses statues à la place des Victoires et à celle de Vendôme sont entourées d'esclaves enchaînés; mais ce n'est point lui qui fit ériger ces statues. Celle de la place des Victoires, etc. » J'ai sous les yeux trois éditions qui contiennent ce passage, que l'auteur fit disparaître dans l'édition de *Leipsic*, 1752, deux volumes en quatre parties, et qui est intitulée : *seconde édition,* quoique ce fût au moins la quatrième, d'après ce que j'ai dit. Voyez, dans la *Correspondance,* les lettres à La Condamine des 29 avril et 12 octobre 1752. (B.)

4. Les esclaves enchaînés furent enlevés quelques jours avant le 14 juillet 1790, et transportés à l'hôtel des Invalides, dont ils décorent la façade. (B.)

5. Ces deux statues ont été détruites en 1792. A la place Vendôme on a, depuis, élevé la colonne en bronze *ex ære capto,* qu'on voit aujourd'hui. La statue de la place des Victoires était pédestre. La statue à cheval actuelle est de Bosio, et date de 1821.

aboli, l'hérésie détruite : les inscriptions le témoignent assez. Elles célèbrent aussi la jonction des mers, la paix de Nimègue ; elles parlent de bienfaits plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs c'est un ancien usage des sculpteurs de mettre des esclaves aux pieds des statues des rois. Il vaudrait mieux y représenter des citoyens libres et heureux ; mais enfin on voit des esclaves aux pieds du clément Henri IV et de Louis XIII, à Paris ; on en voit à Livourne sous la statue de Ferdinand de Médicis, qui n'enchaîna assurément aucune nation ; on en voit à Berlin sous la statue d'un électeur [1] qui repoussa les Suédois, mais qui ne fit point de conquêtes.

Les voisins de la France, et les Français eux-mêmes, ont rendu très-injustement Louis XIV responsable de cet usage. L'inscription « *Viro immortali*, A l'homme immortel » a été traitée d'idolâtrie, comme si ce mot signifiait autre chose que l'immortalité de sa gloire. L'inscription de Viviani, à sa maison de Florence, « *Ædes a deo datæ* [2], Maison donnée par un dieu », serait bien plus idolâtre : elle n'est pourtant qu'une allusion au surnom de *Dieu-donné*, et au vers de Virgile, *deus nobis hæc otia fecit*. (Égl. I, v. 6.)

A l'égard de la statue de la place de Vendôme, c'est la ville qui l'a érigée. Les inscriptions latines qui remplissent les quatre faces de la base sont des flatteries plus grossières que celles de la place des Victoires. On y lit que Louis XIV ne prit jamais les armes que malgré lui. Il démentit bien solennellement cette adulation au lit de la mort, par des paroles dont on se souviendra plus longtemps que de ces inscriptions ignorées de lui, et qui ne sont que l'ouvrage de la bassesse de quelques gens de lettres.

Le roi avait destiné les bâtiments de cette place pour sa bibliothèque publique. La place était plus vaste ; elle avait d'abord trois faces, qui étaient celles d'un palais immense, dont les murs étaient déjà élevés, lorsque le malheur des temps, en 1701, força la ville de bâtir des maisons de particuliers sur les ruines de ce palais commencé. Ainsi le Louvre n'a point été fini ; ainsi la fontaine et l'obélisque que Colbert voulait faire élever vis-à-vis le portail de Perrault n'ont paru que dans les dessins ; ainsi le beau portail de Saint-Gervais est demeuré offusqué ; et la plupart des monuments de Paris laissent des regrets.

1. Frédéric-Guillaume, dit le Grand, électeur de Brandebourg, en 1640, né en 1620, mort le 29 avril 1688, père du premier roi de Prusse; on parle de lui tome XIII, pages 213 et 585.

2. Voyez page 444.

La nation désirait que Louis XIV eût préféré son Louvre et sa capitale au palais de Versailles, que le duc de Créquy appelait un favori sans mérite. La postérité admire avec reconnaissance ce qu'on a fait de grand pour le public ; mais la critique se joint à l'admiration, quand on voit ce que Louis XIV a fait de superbe et de défectueux pour sa maison de campagne.

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter que ce monarque aimait en tout la grandeur et la gloire. Un prince qui, ayant fait d'aussi grandes choses que lui, serait encore simple et modeste, serait le premier des rois [1], et Louis XIV le second.

S'il se repentit en mourant d'avoir entrepris légèrement des guerres, il faut convenir qu'il ne jugeait pas par les événements : car, de toutes ses guerres, la plus juste et la plus indispensable, celle de 1701, fut la seule malheureuse.

Il eut de son mariage, outre Monseigneur, deux fils et trois filles morts dans l'enfance. Ses amours furent plus heureux : il n'y eut que deux de ses enfants naturels qui moururent au berceau ; huit autres vécurent, furent légitimés, et cinq eurent postérité. Il eut encore d'une demoiselle, attachée à Mme de Montespan, une fille non reconnue, qu'il maria à un gentilhomme d'auprès de Versailles, nommé de La Queue.

On soupçonna, avec beaucoup de vraisemblance, une religieuse de l'abbaye de Moret d'être sa fille. Elle était extrêmement basanée, et d'ailleurs lui ressemblait [2]. Le roi lui donna vingt mille écus de dot, en la plaçant dans ce couvent. L'opinion qu'elle avait de sa naissance lui donnait un orgueil dont ses supérieures se plaignirent. Mme de Maintenon, dans un voyage de Fontainebleau, alla au couvent de Moret ; et voulant inspirer plus de modestie à cette religieuse, elle fit ce qu'elle put pour lui ôter l'idée qui nourrissait sa fierté. « Madame, lui dit cette personne, la peine que prend une dame de votre élévation, de venir exprès ici me dire que je ne suis pas fille du roi, me persuade que je le suis. » Le couvent de Moret se souvient encore de cette anecdote.

Tant de détails pourraient rebuter un philosophe ; mais la curiosité, cette faiblesse si commune aux hommes, cesse presque d'en être une quand elle a pour objet des temps et des hommes qui attirent les regards de la postérité.

1. La Beaumelle croit que ce passage, qui existe dès 1751, regarde le roi de Prusse. (B.)

2. L'auteur l'a vue avec M. de Caumartin, l'intendant des finances, qui avait le droit d'entrer dans l'intérieur du couvent. (*Note de Voltaire.*) — C'est le Caumartin dont Voltaire a parlé pages 52 et 432.

CHAPITRE XXIX.

GOUVERNEMENT INTÉRIEUR. JUSTICE. COMMERCE. POLICE. LOIS. DISCIPLINE MILITAIRE. MARINE, ETC.

On doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siècle, de regarder le point dont ils sont partis, pour mieux voir les changements qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés. Cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son royaume, embellir sa cour, et perfectionner les arts.

Non-seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses ministres, mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, et tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes et des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes qui les rendait apostillés; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des ministres. Les projets étaient examinés dans le conseil quand ils méritaient de l'être, et leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les ministres en présence du roi. Ainsi on vit entre le trône et la nation une correspondance qui subsista malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma et s'accoutuma lui-même au travail; et ce travail était d'autant plus pénible qu'il était nouveau pour lui, et que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main, et il n'y en eut aucune écrite en son nom qu'il ne se fît lire [1].

A peine Colbert, après la chute de Fouquet, eut-il rétabli l'ordre dans les finances que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647 jusqu'en 1656, et surtout trois millions de tailles [2]. On abolit pour cinq cent mille écus par an de

1. Voyez *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, publiée par M. Depping. Paris, 1850 et suiv., quatre volumes in-4°.

2. Ces arrérages de tailles n'étaient dus que par des gens qu'il était impossible

droits onéreux. Ainsi l'abbé de Choisy paraît ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il est certain qu'elle fut diminuée par ces remises, et augmentée par le bon ordre.

Les soins du premier président de Bellièvre, aidés des libéralités de la duchesse d'Aiguillon et de plusieurs citoyens, avaient établi l'hôpital général. Le roi l'augmenta, et en fit élever dans toutes les villes principales du royaume.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, et peu à peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux et si beaux[1].

Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé et dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, et encore plus les Hollandais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France. Les Hollandais surtout chargeaient dans nos ports nos denrées, et les distribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662, à exempter ses sujets d'une imposition nommée *le droit de fret*, que payaient tous les vaisseaux étrangers ; et il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit. Le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi, et le roi y présidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque et de Marseille furent déclarés francs, et bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, et celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, et celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce temps, il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie hollandaise. Les partisans de l'ancienne économie timide, ignorante, et resserrée, déclamèrent en vain contre un commerce dans lequel on échange sans cesse de l'argent qui ne périrait pas, contre des

de faire payer. Si le retranchement de 500,000 écus de droits ne fut pas remplacé sur-le-champ par un autre impôt, ce qui est très-douteux, il ne tarda point à l'être. (K.)

1. La véritable beauté des grands chemins consiste, non dans leur largeur, qui nuit à l'agriculture, mais dans leur solidité, et surtout dans l'art de les diriger à travers les montagnes, en conciliant la commodité avec l'économie. Cet art s'est perfectionné de nos jours, surtout dans les pays où la corvée a été abolie. (K.)

effets qui se consomment. Ils ne faisaient pas réflexion que ces marchandises de l'Inde, devenues nécessaires, auraient été payées plus chèrement à l'étranger. Il est vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'espèces qu'on n'en retire, et que par là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espèces viennent du Pérou et du Mexique ; elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix, et il reste plus de cet argent en France que les Indes orientales n'en absorbent.

Le roi donna plus de six millions de notre monnaie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les personnes riches à s'y intéresser. Les reines, les princes, et toute la cour, fournirent deux millions numéraires de ce temps-là. Les cours supérieures donnèrent douze cent mille livres ; les financiers, deux millions ; le corps des marchands, six cent cinquante mille livres. Toute la nation secondait son maître.

Cette compagnie a toujours subsisté : car encore que les Hollandais eussent pris Pondichéry en 1694, et que le commerce des Indes languît depuis ce temps, il reprit une force nouvelle sous la régence du duc d'Orléans [1]. Pondichéry devint alors la rivale de Batavia, et cette compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite de nos jours par des secousses singulières, fut, pendant quelques années, une des plus grandes ressources du royaume [2]. Le roi forma encore une compagnie du Nord en 1669 : il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissements, à l'exemple du monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le roi fournit le dixième de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, et quarante, d'importation [3]. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du royaume reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir [4].

1. Voyez le chapitre XXIX du *Précis du Siècle de Louis XV;* et dans les *Mélanges,* année 1773, l'article Ier des *Fragments historiques sur l'Inde.*

2. Il a été prouvé depuis que la compagnie des Indes n'avait jamais fait qu'un commerce désavantageux, qu'elle n'avait pu soutenir qu'aux dépens du trésor public. Toute compagnie, même lorsqu'elle est florissante, dépense plus en frais de commerce que les particuliers, et rend les denrées dont elle a le privilége plus chères que si le commerce était resté libre. (K.)

3. Ou plutôt cinquante francs pour l'exportation, et soixante-quinze pour l'importation. (G. A.)

4. Les sommes employées à payer les primes sont levées sur la nation, ce qu'il ne faut point perdre de vue. L'effet d'une prime est d'augmenter pour le com-

On ne peut encore trop s'étonner que l'abbé de Choisy ait censuré ces établissements dans ses Mémoires, qu'il faut lire avec défiance[1]. Nous sentons aujourd'hui tout ce que le ministre Colbert fit pour le bien du royaume; mais alors on ne le sentait pas : il travaillait pour des ingrats. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'hôtel de ville, acquises à vil prix depuis 1656, et du décri où tombèrent les billets de l'épargne prodigués sous le précédent ministère, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait[2]. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux et rétrécit l'esprit; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossière d'un marchand nommé Hazon, qui, consulté par ce ministre, lui dit : « Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, et vous l'avez renversée de l'autre, » était encore citée avec complaisance dans ma jeunesse; et cette anecdote se re-

merçant l'intérêt des fonds qu'il met dans le commerce; il peut donc se contenter d'un moindre profit. Ainsi l'effet de ces primes est d'augmenter le prix des denrées pour le vendeur, ou de les diminuer pour l'acheteur, ou plutôt de produire à la fois les deux effets. Lorsqu'elles ont lieu seulement pour le commerce d'un lieu à un autre, leur effet est donc d'augmenter le prix au lieu de l'achat, et de le diminuer au lieu de la vente. Ainsi proposer une prime d'exportation, c'est forcer tous les citoyens à payer pour que les consommateurs d'une denrée l'achètent plus cher, et que ceux qui la récoltent la vendent aussi plus cher.

Proposer une prime d'importation, c'est forcer tous les citoyens à payer pour que ceux qui ont besoin de certaines denrées puissent les acheter à meilleur marché.

L'établissement de ces primes ne peut donc être ni juste ni utile que pour des temps très-courts et dans des circonstances particulières. Si elles sont perpétuelles et générales, elles ne servent qu'à rompre l'équilibre qui, dans l'état de liberté, s'établit naturellement entre les productions et les besoins de chaque espèce. (K.)

1. L'abbé Castel de Saint-Pierre s'exprime ainsi, page 105 de son manuscrit intitulé *Annales politiques* : « Colbert, grand travailleur, en négligeant les compagnies de commerce maritime pour avoir plus de soin des sciences curieuses et des beaux-arts, prit l'ombre pour le corps. » Mais Colbert fut si loin de négliger le commerce maritime que ce fut lui seul qui l'établit : jamais ministre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'est contredire une vérité reconnue de toute la France et de l'Europe.

Cette note a été écrite au mois d'août 1756. (*Note de Voltaire.*) — Toute cette note est en effet dans l'édition de 1756. Les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre n'ont été imprimées qu'en 1758. (B.)

2. Nous ne pouvons dissimuler ici que ces plaintes étaient justes. Le retranchement des rentes était une banqueroute; et toute banqueroute est un véritable crime, lorsqu'une nécessité absolue n'y contraint point. La morale des États n'est pas différente de celle des particuliers; et jamais un homme qui fraude ses créanciers ne sera digne d'estime, quelque bienfaisant qu'il paraisse dans le reste de sa conduite. (K.)

trouve dans Moréri [1]. Il a fallu que l'esprit philosophique, introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une justice entière à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même exactitude que le duc de Sully, et des vues beaucoup plus étendues. L'un ne savait que ménager, l'autre savait faire de grands établissements. Sully, depuis la paix de Vervins, n'eut d'autre embarras que celui de maintenir une économie exacte et sévère, et il fallut que Colbert trouvât des ressources promptes et immenses pour la guerre de 1667 et pour celle de 1672. Henri IV secondait l'économie de Sully; les magnificences de Louis XIV contrarièrent toujours le système de Colbert [2].

Cependant presque tout fut réparé ou créé de son temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi et des particuliers, fut la preuve sensible, en 1665, d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France et la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés par une exemption de tailles pendant cinq années pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans, et tout père de famille qui avait dix enfants était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'État par le travail de ses enfants qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce règlement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année de ce ministère fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande,

1. Un autre négociant, consulté par lui sur ce qu'il devait faire pour encourager le commerce, lui répondit : « Laisser faire, et laisser passer; » et il avait raison. Colbert fit précisément le contraire; il multiplia les droits de toute espèce, prodigua les règlements en tout genre. Quelques artistes instruits lui ayant donné des mémoires sur la méthode de fabriquer différentes espèces de tissus, sur l'art de la teinture, etc., il s'imagina d'ériger en lois ce qui n'était que la description des procédés usités dans les meilleures manufactures : comme s'il n'était pas de la nature des arts de perfectionner sans cesse leurs procédés; comme si le génie d'invention pouvait attendre pour agir la permission du législateur; comme si les produits des manufactures ne devaient pas changer, suivant les différentes modes de se vêtir, de se meubler. On condamnait à des peines infamantes les ouvriers qui s'écarteraient des règlements établis pour fixer la largeur d'une étoffe, le nombre des fils de la chaîne, la nature de la soie, du fil qu'on devait employer : et on a longtemps appelé ces règlements ridicules et tyranniques une protection accordée aux arts. On doit pardonner à Colbert d'avoir ignoré des principes inconnus de son temps, et même longtemps après lui; mais ces condamnations rigoureuses, cette tyrannie qui érige en crimes des actions légitimes en elles-mêmes, ne peuvent être excusées. (K.)

2. Voyez, sur Colbert, une note des éditeurs de Kehl, au chant VII de *la Henriade*, tome VIII, page 181.

furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là ; et non-seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûriers mit les fabricants en état de se passer des soies étrangères pour la trame des étoffes.

On commença dès 1666 à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe ; et bientôt on en fit dont la grandeur et la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie et de Perse furent surpassés à la Savonnerie. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celle des Gobelins. Ce vaste enclos des Gobelins était rempli alors de plus de huit cents ouvriers ; il y en avait trois cents qu'on y logeait : les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable ; et l'art de la marqueterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cents ouvriers dans cette ville ; et le roi lui fit présent de soixante mille livres.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrières de Venise, et deux cents de Flandre ; et on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

Les fabriques des draps de Sedan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées et tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la soie se mêle avec l'or et l'argent se fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle.

On sait que le ministère acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais les calvinistes, qui avaient le secret du fer-blanc et de l'acier, emportèrent, en 1686, ce secret avec eux, et firent partager cet avantage et beaucoup d'autres à des nations étrangères.

Le roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de

nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans son royaume, et il en faisait des présents.

Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nettoiement continuel des rues; à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville tout entière, y construire deux nouveaux ports, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle, à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa, en 1667, un magistrat uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples longtemps après, et aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; et Rome même n'est pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection que le second lieutenant de police[1] qu'eut Paris acquit dans cette place une réputation qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siècle : aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le ministère; et il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au-dessous de sa naissance et de son mérite; et cependant cette place lui fit un bien plus grand nom que le ministère gêné et passager qu'il obtint sur la fin de sa vie.

On doit observer ici que M. d'Argenson ne fut pas le seul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magistrature. La France est presque l'unique pays de l'Europe où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe. Presque tous les autres états, par un reste de barbarie gothique, ignorent encore qu'il y ait de la grandeur dans cette profession[2].

Le roi ne cessa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Versailles, depuis 1661. Les particuliers, à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes et commodes. Le nombre s'en est accru tellement que, depuis les environs du Palais-Royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles, fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce temps-là qu'on

1. Le premier lieutenant général de police fut Gabriel-Nicolas de La Reinie, de 1667 à 1697; le second, de 1697 à 1718, fut le marquis d'Argenson, dont il est parlé dans une note de l'*Histoire du Parlement*, chapitre LX.

2. Cette assertion a besoin d'être expliquée. M. de Voltaire n'ignorait pas que dans les républiques aristocratiques, comme Venise, comme la Pologne, le droit d'exercer les magistratures supérieures est un de ceux de la noblesse; qu'en Angleterre les pairs sont de vrais magistrats, et y forment seuls la noblesse. Il ne veut parler que des monarchies qui se sont élevées sur les débris du gouvernement féodal; et son observation est vraie pour tous ces pays. (K.)

inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au Capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe; et, devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la sculpture; et ce goût était en tout dans le grand et dans le noble. Dès que le contrôleur général Colbert eut, en 1664, la direction des bâtiments, qui est proprement le ministère des arts[1], il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il fallut

1. L'abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales politiques,* page 104 de son manuscrit, dit que « ces choses prouvent le nombre des fainéants; leur goût pour la fainéantise, qui suffit à entretenir et à nourrir d'autres espèces de fainéants...; que c'est présentement ce qu'est la nation italienne, où ces arts sont portés à une haute perfection; ils sont gueux, fainéants, paresseux, vains, occupés de niaiseries, etc. »

Ces réflexions grossières et écrites grossièrement n'en sont pas plus justes. Lorsque les Italiens réussirent le plus dans ces arts, c'était sous les Médicis, pendant que Venise était la plus guerrière et la plus opulente des républiques. C'était le temps où l'Italie produisit de grands hommes de guerre, et des artistes illustres en tout genre; et c'est de même dans les années florissantes de Louis XIV que les arts ont été le plus perfectionnés. L'abbé de Saint-Pierre s'est trompé dans beaucoup de choses, et a fait regretter que la raison n'ait pas secondé en lui les bonnes intentions. (*Note de Voltaire.*) — Cette différence d'opinion entre les deux hommes des temps modernes qui ont consacré leur vie entière à plaider la cause de l'humanité avec le plus de constance et le zèle le plus pur mérite de nous arrêter.

La magnificence dans les monuments publics est une suite de l'industrie et de la richesse d'une nation. Si la nation n'a point de dettes, si tous les impôts onéreux sont supprimés, si le revenu public n'est en quelque sorte que le superflu de la richesse publique, alors cette magnificence n'a rien qui blesse la justice. Elle peut même devenir avantageuse, parce qu'elle peut servir soit à former des ouvriers utiles à la société, soit à occuper ceux qui ne peuvent vivre que d'une espèce de travail, dans les temps où, par des circonstances particulières, ce travail vient à leur manquer. Les beaux-arts adoucissent les mœurs, servent à donner des charmes à la raison, à inspirer le goût de l'instruction. Ils peuvent devenir, entre les mains d'un gouvernement éclairé, un des meilleurs moyens d'adoucir ou d'élever les âmes, de rendre les mœurs moins féroces ou moins grossières, de répandre des principes utiles.

Mais surcharger le peuple d'impôts pour étonner les étrangers par une vaine magnificence, obérer le trésor public pour embellir des jardins, bâtir des théâtres lorsqu'on manque de fontaines, élever des palais lorsqu'on n'a point de fonds pour creuser des canaux nécessaires à l'abondance publique, ce n'est point protéger les arts, c'est sacrifier un peuple entier à la vanité d'un seul homme.

Offrir un asile à ceux qui ont versé leur sang pour la patrie, élever aux dépens du public les enfants de ceux qui ont servi leur pays, c'est remplir un devoir de reconnaissance, c'est acquitter une dette sacrée pour la nation même: qui pourrait blâmer de tels établissements? Mais si l'on y déploie une magnificence inutile, si l'on emploie à secourir cent familles ce qui en eût soulagé deux cents, si ce qu'on

d'abord travailler à achever le Louvre. François Mansard, l'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger sans avoir la liberté de refaire ce qui lui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de Constantin, et par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille, et une de cinq cents pour son fils. Cette générosité de Louis XIV, envers le Bernin, fut encore plus grande que la magnificence de François Ier pour Raphaël. Le Bernin, par reconnaissance, fit depuis à Rome la statue équestre du roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du Louvre[1], du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus augustes monuments d'architecture qui soient au monde. Claude Perrault avait donné ce dessin exécuté par Louis Levau et Dorbay. Il inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce Perrault que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes si renommées sont, de l'aveu des voyageurs, très-inférieures au seul château de Maisons, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé, et ne mérita pas ses récompenses : il donna seulement des dessins qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en faisant bâtir ce Louvre dont l'achèvement est tant

sacrifie pour la vanité excède ce qu'on a dépensé en bienfaisance, alors ces mêmes établissements méritent une juste critique. C'est surtout en ce point que l'amour de la justice l'emporte sur l'amour de la gloire. L'un et l'autre inspirent également le bien; mais l'amour de la justice apprend seul à le bien faire. Ainsi M. de Voltaire et l'abbé de Saint-Pierre avaient tous deux raison; et on ne peut leur reprocher que d'avoir exagéré leurs opinions. (K.)

1. Charles Perrault, page 111 de ses *Mémoires*, que j'ai déjà cités note 3 de la page 443, dit que ce ne fut qu'après le départ de Bernin que les dessins de la façade, par Claude Perrault, furent présentés à Louis XIV. (B.)

désiré, en faisant une ville à Versailles près de ce château qui a coûté tant de millions[1], en bâtissant Trianon, Marly, et en faisant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Observatoire, commencé en 1666, dès le temps qu'il établit l'Académie des sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur, et par ses difficultés, fut ce canal du Languedoc qui joint les deux mers, et qui tombe dans le port de Cette, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664, et on le continua sans interruption jusqu'en 1681. La fondation des Invalides et la chapelle de ce bâtiment, la plus belle de Paris, l'établissement de Saint-Cyr, le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire bénir sa mémoire[2]. Quatre mille soldats et un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse, et des secours pour leurs blessures et pour leurs besoins, deux cent cinquante filles nobles qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célèbrent Louis XIV. L'établissement de Saint-Cyr sera surpassé par celui que Louis XV vient de former pour élever cinq cents gentilshommes[3]; mais, loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait souvenir : c'est l'art de faire du bien qui s'est perfectionné.

Louis XIV voulut en même temps faire des choses plus grandes et d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile : c'était de réformer les lois. Il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, et surtout le conseiller d'État Pussort. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premières lois et de ses conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord, ensuite le code des eaux et forêts, puis des statuts pour toutes les manufactures;

1. C'est ainsi que Voltaire s'exprimait en 1751. En 1756 il appelait Versailles *un abîme de dépenses* (tome XIII, page 13). On a vu qu'il portait à plus de cinq cents millions, monnaie du temps, la dépense faite par Louis XIV à Versailles. Mirabeau, dans la neuvième de ses *Lettres à mes commettants*, avait dit, en 1789 : « Le maréchal de Belle-Isle s'arrêta d'effroi quand il eut compté jusqu'à douze cents millions de dépenses faites à Versailles, et il n'osa sonder jusqu'au fond cet abîme. » Volney, dans ses *Leçons d'histoire*, faites en 1795 à l'École normale, porte les dépenses de Louis XIV pour Versailles à quatorze cents millions, à seize francs le marc, dit-il; ce qui fait plus de quatre milliards cinq cents millions, à cinquante-deux francs le marc. Les calculs de Mirabeau et de Volney, et celui de Voltaire même, sont exagérés.

2. L'abbé de Saint-Pierre critique cet établissement, que presque toutes les nations ont imité. (*Note de Voltaire.*)

3. L'Ecole militaire ; voyez l'*Éloge funèbre de Louis XV;* et, dans la *Correspondance,* la lettre à Pâris-Duverney, du 26 juillet 1756.

l'ordonnance criminelle, le code du commerce, celui de la marine, tout cela se suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle, établie en faveur des nègres de nos colonies, espèce d'hommes qui n'avait pas encore joui des droits de l'humanité [1].

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un souverain ; mais le roi était instruit des lois principales : il en possédait l'esprit, et savait ou les soutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non-seulement dans le conseil des secrétaires d'État, mais dans celui qu'on appelle le *conseil des parties*. Il y a de lui deux jugements célèbres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Dans le premier, en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui et des particuliers de Paris qui avaient bâti sur son fonds. Il voulut que les maisons leur demeurassent avec le fonds qui lui appartenait, et qu'il leur céda.

L'autre regardait un Persan, nommé Roupli, dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, et y ajouta un présent de trois mille écus. Roupli porta dans sa patrie son admiration et sa reconnaissance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambassadeur persan, Mehemet Rizabeg, nous l'avons trouvé instruit dès longtemps de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorisés autrefois par les rois, par les parlements mêmes, et par l'Église ; et quoiqu'ils fussent défendus depuis Henri IV, cette funeste coutume subsistait plus que jamais. Le fameux combat des La Frette, de quatre contre quatre, en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, et même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes, après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de Louis XIII [2].

1. Tous ces codes sont des monuments de l'ignorance où la France et toute l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, étaient plongées sur les objets qui intéressent le plus les hommes. Pussort, loué par Despréaux, n'avait d'autre mérite que d'être parent de Colbert, et d'avoir montré autant de barbarie que de bassesse dans l'affaire de Fouquet. Le code criminel est une preuve du mépris que des hommes qui se croient au-dessus des lois osent quelquefois montrer pour le peuple; le code noir n'a servi qu'à montrer que les gens de loi consultés par Louis XIV n'avaient aucune idée des droits de l'humanité. (K.)

2. La douceur des mœurs, l'habitude de vivre dans la société, ont plus contri-

Législateur de ses peuples, il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui qui, la première année de son administration, ordonna que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques, règlement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui [1] qui institua les brigadiers, et qui mit les corps dont la maison du roi est formée sur le pied où ils sont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mousquetaires des gardes du cardinal Mazarin, et fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui, plus de connétable; et après la mort du duc d'Épernon, plus de colonel général de l'infanterie : ils étaient trop maîtres ; il voulait l'être, et le devait. Le maréchal de Grammont, simple mestre de camp des gardes-françaises, sous le duc d'Épernon, et prenant l'ordre de ce colonel général, ne le prit plus que du roi, et fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il installait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de sa main un hausse-col doré avec une pique, et ensuite un esponton, quand l'usage des piques fut aboli. Il institua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie, dans le régiment du roi, qui est de sa création; ensuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie ; il en donna deux aux gardes-françaises ; maintenant il y en a dans toute l'infanterie une par bataillon. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, et leur donna un colonel général. Il ne faut pas oublier l'établissement des haras, en 1667. Ils étaient absolument abandonnés auparavant, et ils furent d'une grande ressource pour remonter la cavalerie. Ressource importante, depuis trop négligée [2].

bué que les lois à diminuer la fureur des duels. Louis XIV n'a réellement détruit que l'usage d'appeler des seconds. Ses lois n'ont pas empêché que, de Stockholm à Cadix, tout gentilhomme qui refuse un appel, ou qui souffre une injure, ne soit déshonoré. Louis XIV lui-même n'eût ni osé ni voulu forcer un régiment à conserver un officier qui eût obéi à ses édits. Établir la peine de mort contre un homme qui a prouvé qu'il préférait la mort à l'infamie est une loi également absurde et barbare, digne, en un mot, de la superstition qui l'avait inspirée. (K.)

1. L'abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales*, ne parle que de cette institution de brigadiers, et oublie tout ce que Louis XIV fit pour la discipline militaire. (*Note de Voltaire.*)

2. Pour qu'un pays produise des chevaux, il faut que les propriétaires de terres, ou les cultivateurs qui les représentent, trouvent du profit à en élever; il faut, de plus, que les impôts permettent aux cultivateurs de faire les avances qu'exige ce commerce. Il est aisé de voir que des haras régis pour le compte du roi ne peuvent

L'usage de la baïonnette au bout du fusil est de son institution. Avant lui on s'en servait quelquefois, mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattissent avec cette arme. Point d'usage uniforme; point d'exercice; tout était abandonné à la volonté du général. Les piques passaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des baïonnettes, et qu'on forma à cet exercice, fut celui des fusiliers, établi en 1671.

La manière dont l'artillerie est servie aujourd'hui lui est due tout entière. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz et à Strasbourg; et le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'officiers presque tous capables de bien conduire un siége. Tous les magasins du royaume étaient pourvus, et on y distribuait tous les ans huit cents milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers et un de houssards; avant lui, on ne connaissait les houssards que chez les ennemis.

Il établit, en 1688, trente régiments de milice, fournis et équipés par les communautés. Ces milices s'exerçaient à la guerre sans abandonner la culture des campagnes [1].

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plupart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le dessin, et tous les exercices, et faisaient les fonctions de soldats. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeu-

produire que des chevaux à un prix exorbitant; et que les règlements pour les étalons distribués dans les provinces n'étaient, comme tant d'autres, qu'un impôt déguisé sous la forme d'un établissement de police. (K.)

1. Ces milices, qui sont la pépinière des armées, contribuèrent à sauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de Villars, et à la rendre victorieuse dans les campagnes de Louis XV. (VOLTAIRE, *Réfutation des notes critiques de M. de La Beaumelle.*)

— Ces milices étaient tirées au sort : ainsi on forçait des hommes à s'exposer malgré eux aux dangers de la guerre, sans leur permettre de racheter leur service personnel par de l'argent; sans que les motifs de devoir qui pouvaient les attacher à leur pays fussent écoutés, sans qu'aucune paye les dédommageât de la perte réelle à laquelle on les condamnait, car un homme qui peut d'un moment à l'autre être enlevé à ses travaux par un ordre trouve plus difficilement de l'emploi qu'un homme libre.

Les tirages forcés jetaient la désolation dans les villages, faisaient abandonner tous les travaux, excitaient entre ceux qui cherchaient à se dérober au sort, et ceux qui voulaient les contraindre à le subir, des haines durables, et souvent des querelles sanglantes. Ce fardeau tombait principalement sur les habitants des campagnes, qui les quittaient pour aller chercher dans les villes des emplois qui les missent à l'abri de ce fléau. M. de Voltaire n'avait jamais été le témoin d'un tirage de milice. Si ce spectacle, également horrible et déchirant, eût une fois frappé ses regards, il n'eût pu se résoudre à citer avec éloge cet établissement de Louis XIV. (K.) — L'auteur de cette note ne prévoyait pas l'établissement, pourtant bien prochain, de la conscription.

nesse trop difficile à discipliner; mais le corps des ingénieurs, que le roi forma, et auquel il donna les règlements qu'il suit encore, est un établissement à jamais durable. Sous lui, l'art de fortifier les places fut porté à la perfection par le maréchal de Vauban et ses élèves, qui surpassèrent le comte de Pagan[1]. Il construisit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour soutenir la discipline militaire, il créa des inspecteurs généraux, ensuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; et on voyait, par leur rapport, si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il institua l'ordre de Saint-Louis[2], récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'hôtel des Invalides mit le comble aux soins qu'il prit pour mériter d'être bien servi.

C'est par de tels soins que, dès l'an 1672, il eut cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, et qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre et la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui, on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposèrent à peine d'aussi considérables; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait; et il eut toujours, ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui, en temps de paix, donna une image et une leçon complète de la guerre. Il assembla à Compiègne soixante et dix mille hommes, en 1698. On y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petits-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses et bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer[3]. D'abord le peu de vaisseaux que le cardinal Mazarin avait laissé pourrir dans les ports sont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suède; et, dès la troisième année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essayer à Gigeri, sur la côte d'Afrique[4]. Le duc de Beaufort purge les mers de pirates, dès l'an 1665; et, deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est

1. Blaise-François de Pagan, né en 1604, mort en 1665, auteur d'un *Traité des fortifications*, 1645, in-folio, passait, de son temps, pour le premier ingénieur. (B.)

2. 10 mai 1693.

3. Voltaire vient de dire quelle est la part de Louvois; il revient maintenant à celle de Colbert. (G. A.)

4. Voyez chapitre VII.

là qu'un commencement; mais tandis qu'on fait de nouveaux règlements et de nouveaux efforts, il sent déjà toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le conseil du roi Charles II insiste sur ce droit, que la force, l'industrie, et le temps, avaient donné aux Anglais. Louis XIV écrit au comte d'Estrades, son ambassadeur : « Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent voir quelles sont mes forces; mais ils ne voient pas mon cœur. Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur. »

Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir; et en effet l'usurpation des Anglais céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV. Tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne. Il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine capable de justifier ces sentiments de hauteur. On bâtit la ville et le port de Rochefort, à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclasse des matelots, qui doivent servir, tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt soixante mille d'enclassés [1].

Des conseils de construction sont établis dans les ports pour donner aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. Cinq arsenaux de marine sont bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre-de-Grâce. Dans l'année 1672, on a soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates. Dans l'année 1681, il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, en comptant les alléges; et trente galères sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux ; les galères en ont trois mille. Il y a cent soixante-six mille hommes d'enclassés pour tous les services divers de la marine. On compta, les années suivantes, dans ce service, mille gentilshommes ou enfants de famille, faisant la fonction de soldats sur les vaisseaux, et apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation et à la manœuvre : ce sont les gardes-marines ; ils étaient sur mer ce que les cadets étaient sur terre. On les avait institués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseaux.

1. C'est là l'origine de l'*inscription maritime*.

Il n'y avait point eu encore de maréchaux de France dans le corps de la marine; et c'est une preuve combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. Jean d'Estrées fut le premier maréchal, en 1681. Il paraît qu'une des grandes attentions de Louis XIV était d'animer, dans tous les genres, cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales que les flottes françaises livrèrent, l'avantage leur demeura toujours, jusqu'à la journée de la Hogue, en 1692, lorsque le comte de Tourville, suivant les ordres de la cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles, une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux anglais et hollandais : il fallut céder au nombre; on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouèrent, et qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soutinrent toujours; mais elles déclinèrent dans la guerre de la succession. Le cardinal de Fleury les négligea depuis [1], dans le loisir d'une heureuse paix, seul temps propice pour les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint-Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent, mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors : car, depuis 1635 jusqu'à 1665, ces établissements avaient été à charge.

En 1664, le roi envoie une colonie à Cayenne; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort et le malheur qu'avait eu si longtemps la France de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit, par ce seul coup d'œil, quels changements Louis XIV fit dans l'État; changements utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain que les magistrats n'eussent pas réformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans le royaume; qu'on n'eût point eu de flottes, que les arts n'eussent point été encouragés, tout cela de concert, et en même temps, et avec persévérance, et sous différents ministres, s'il ne se fût trouvé un maître qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France,

1. Pour plaire à l'Angleterre. (G. A.)

et il ne regarda pas le royaume du même œil dont un seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire aime le bien public; il n'avait plus ni Colbert ni Louvois, lorsque, vers l'an 1698, il ordonna, pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa province. Par là on pouvait avoir une notice exacte du royaume, et un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendants n'eussent pas la capacité et l'attention de M. de Lamoignon de Bâville. Si on avait rempli les vues du roi sur chaque province, comme elles le furent par ce magistrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monuments du siècle. Il y en a quelques-uns de bien faits; mais on manqua le plan en n'assujettissant pas tous les intendants au même ordre. Il eût été à désirer que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitants de chaque élection, des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espèce, des bonnes, des médiocres, et des mauvaises terres, de tout le clergé régulier et séculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confondus dans la plupart des mémoires qu'on a donnés : les matières y sont peu approfondies et peu exactes; il faut y chercher, souvent avec peine, les connaissances dont on a besoin, et qu'un ministre doit trouver sous sa main et embrasser d'un coup d'œil, pour découvrir aisément les forces, les besoins et les ressources. Le projet était excellent, et une exécution uniforme serait de la plus grande utilité [1].

Voilà en général ce que Louis XIV fit et essaya pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble qu'on ne peut guère voir tous ces travaux et tous ces efforts sans quelque reconnaissance, et sans être animé de l'amour du bien public qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'était le royaume du temps de la Fronde, et ce qu'il est de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble; et il s'en faut beaucoup qu'il fît ce qu'il aurait pu. La guerre, qui finit par la paix de Rysvick, commença la ruine de ce grand commerce que son

1. Les mémoires des intendants (quarante-deux volumes in-folio) sont aux *Manuscrits* de la Bibliothèque nationale. L'*État de la France*, par Boulainvilliers, n'est que l'analyse de ces quarante-deux volumes. Selon ces mémoires, la population de la France était, en 1700, de 19 millions d'âmes.

ministre Colbert avait établi ; et la guerre de la succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coûtèrent les aqueducs et les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Versailles, travaux interrompus et devenus inutiles ; s'il avait dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles, Paris serait, dans toute son étendue, aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries et du Pont-Royal, et serait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'est beaucoup d'avoir réformé les lois, mais la chicane n'a pu être écrasée par la justice. On pensa à rendre la jurisprudence uniforme ; elle l'est dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure : elle pourrait l'être dans les lois qui règlent les fortunes des citoyens. C'est un très-grand inconvénient qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques, ou onéreux, ou qui gênent la société, subsistent encore comme des restes du gouvernement féodal, qui ne subsiste plus : ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné.

Ce n'est pas qu'on prétende que les différents ordres de l'État doivent être assujettis à la même loi [1]. On sent bien que les usages de la noblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, doivent être différents ; mais il est à souhaiter, sans doute, que chaque ordre ait sa loi uniforme dans tout le royaume ; que ce qui est juste ou vrai dans la Champagne ne soit pas réputé faux ou injuste en Normandie. L'uniformité en tout genre d'administration est une vertu ; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV aurait pu se passer plus aisément de la ressource dangereuse des traitants, à laquelle le réduisit l'anticipation qu'il fit presque toujours sur ses revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il suffisait de sa volonté pour faire changer de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoyens [2]. Ce pays cependant, malgré ses secousses et ses pertes, est encore un des plus florissants de la terre parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV subsiste, et que le mal, qu'il était

1. La première phrase de cet alinéa est de 1753 ; la seconde phrase était dans l'édition de 1752 ; la troisième phrase est dans l'édition de 1751. (B.)

2. Voyez, ci-après, le chapitre XXXVI, *du Calvinisme*. (*Note de Voltaire.*)

difficile de ne pas faire dans des temps orageux, a été réparé. Enfin la postérité, qui juge les rois et dont ils doivent avoir toujours le jugement devant les yeux, avouera, en pesant les vertus et les faiblesses de ce monarque, que, quoiqu'il eût été trop loué pendant sa vie, il mérita de l'être à jamais, et qu'il fut digne de la statue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inscription latine dont le sens est : *A Louis le Grand après sa mort*[1]. Don Ustariz, homme d'État, qui a écrit sur les finances et le commerce d'Espagne, appelle Louis XIV *un homme prodigieux.*

Tous les changements qu'on vient de voir dans le gouvernement, et dans tous les ordres de l'État, en produisirent nécessairement un très-grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur, et de rébellion, qui possédait les citoyens depuis le temps de François II, devint une émulation de servir le prince. Les seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de postes importants à donner, chacun songea à ne mériter de grâces que celles du souverain, et l'État devint un tout régulier dont chaque ligne aboutit au centre.

C'est là ce qui délivra la cour des factions et des conspirations qui avaient troublé l'État pendant tant d'années. Il n'y eut sous l'administration de Louis XIV qu'une seule conjuration, en 1674, imaginée par La Truaumont[2], gentilhomme normand, perdu de débauches et de dettes, et embrassée par un homme de la maison de Rohan, grand veneur de France, qui avait beaucoup de courage et peu de prudence. La hauteur et la dureté du marquis de Louvois l'avaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra tout ému et hors de lui-même chez M. de Caumartin, et se jetant sur un lit de repos : « Il faudra, dit-il, que ce..... Louvois meure, ou moi.» Caumartin ne prit cet emportement que pour une colère passagère ; mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des desseins dangereux. « Les temps de la Fronde sont passés, lui dit-il ; croyez-moi, vous vous perdrez, et vous ne serez regretté de personne. » Le chevalier ne le crut pas ; il se jeta à corps perdu dans la conspiration de La Truaumont. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de Préaux, neveu de La Truaumont, qui, séduit par son oncle, séduisit sa maîtresse, la marquise de Villiers. Leur but et leur espérance n'étaient pas,

1. L'inscription est plus longue. Elle dit que la statue fut votée pendant la vie du roi, et dressée seulement après sa mort. (G. A.)

2. Ou plutôt Latréaumont.

et ne pouvaient être de se faire un parti dans le royaume : ils prétendaient seulement vendre et livrer Quillebeuf aux Hollandais, et introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahison mal ourdie qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul événement que produisit ce crime insensé et inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aisément réprimées. Les huguenots mêmes furent toujours tranquilles jusqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire d'une nation jusque-là turbulente un peuple paisible qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage [1].

Les maisons que tous les seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, et leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse, qui retirèrent peu à peu les jeunes gens de cette vie de cabaret qui fut encore longtemps à la mode, et qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables, et la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons et les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction et de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvilliers et des

1. C'est ici la véritable cause de la prospérité de la nation française sous Louis XIV. Les circonstances où il se trouva contribuèrent sans doute à cette tranquillité de l'État; mais le caractère du roi, et la persuasion qu'il sut établir que tout ce qui était ordonné en *son* nom était sa volonté propre, y servirent beaucoup. Malgré la barbarie d'une partie des lois, malgré les vices des principes d'administration, l'augmentation des impôts, leur forme onéreuse, la dureté des lois fiscales; malgré les mauvaises maximes qui dirigèrent le gouvernement dans la législation du commerce et des manufactures; enfin malgré les persécutions contre les protestants, on peut observer que les peuples de l'intérieur du royaume, et même, jusqu'à la guerre de la succession, ceux des provinces frontières, ont vécu en paix, à l'abri des lois; le cultivateur, l'artisan, le manufacturier, le marchand, étaient sûrs de recueillir le fruit de leur travail sans craindre ni les brigands ni les petits oppresseurs. On put donc perfectionner la culture et les arts, se livrer à de grandes entreprises dans les manufactures et dans le commerce, y consacrer des capitaux considérables, faire des avances, même pour des temps éloignés. Cette paix dans l'intérieur d'un État est d'une plus grande importance que la plupart des politiques ne l'ont cru. De ce qu'un État tranquille a prospéré, il ne faut point en conclure qu'il ait eu ni de bonnes lois, ni une bonne constitution, ni un bon gouvernement. (K.)

Voisin ne furent que des orages passagers, sous un ciel d'ailleurs serein ; et il serait aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatants de quelques particuliers que de la canoniser sur la réforme de la Trappe.

Tous les différents états de la vie étaient auparavant reconnaissables par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires et les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes avaient une vivacité emportée; les gens de justice, une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités et des médecins. Les marchands portaient encore de petites robes lorsqu'ils s'assemblaient, et qu'ils allaient chez les ministres, et les plus grands commerçants étaient alors des hommes grossiers ; mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu à peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'aperçoit aujourd'hui, jusque dans le fond d'une boutique, que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous ces changements.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe que dans le goût et dans la commodité. La foule de pages et de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe et le faste extérieur aux nations chez lesquelles on ne sait encore que se montrer en public, et où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville qui, pour la douceur de la vie, l'emporte probablement de beaucoup sur Rome et sur Athènes, dans le temps de leur splendeur.

Cette foule de secours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les sciences, pour tous les arts, les goûts, et les besoins ; tant d'utilités solides réunies avec tant de choses agréables, jointes à cette franchise particulière aux Parisiens, tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur séjour dans cette patrie de la société. Si quelques natifs en sortent, ce sont ceux qui, appelés ailleurs par leurs talents, sont un témoignage honorable à leur pays ; ou c'est le rebut de la nation, qui essaye de profiter de la considération qu'elle inspire ; ou bien ce sont des émigrants qui préfèrent encore leur religion à leur patrie, et qui vont ailleurs chercher la misère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chassés de France par la fatale injure faite aux cendres

du grand Henri IV, lorsqu'on anéantit sa loi perpétuelle appelée l'*Édit de Nantes;* ou enfin ce sont des officiers mécontents du ministère, des accusés qui ont échappé aux formes rigoureuses d'une justice quelquefois mal administrée, et c'est ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du temps de la Fronde, et sous Louis XIII, et dans les siècles précédents ; mais la véritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de noblesse, si longtemps avilie à servir auparavant des sujets trop puissants. On voit des gentilshommes, des citoyens qui se seraient crus honorés autrefois d'être domestiques de ces seigneurs, devenus leurs égaux, et très-souvent leurs supérieurs dans le service militaire ; et plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un État est florissant.

On a comparé le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste. Ce n'est pas que la puissance et les événements personnels soient comparables : Rome et Auguste étaient dix fois plus considérables dans le monde que Louis XIV et Paris ; mais il faut se souvenir qu'Athènes a été égale à l'empire romain dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force et de la puissance. Il faut encore songer que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome et qu'Auguste, cependant toute l'Europe ensemble est très-supérieure à tout l'empire romain. Il n'y avait du temps d'Auguste qu'une seule nation, et il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrières, éclairées, qui possèdent des arts que les Grecs et les Romains ignorèrent ; et de ces nations il n'y en a aucune qui ait eu plus d'éclat en tout genre, depuis environ un siècle, que la nation formée, en quelque sorte, par Louis XIV.

CHAPITRE XXX.

FINANCES ET RÈGLEMENTS.

Si l'on compare l'administration de Colbert à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme dont le peuple insensé voulut déchirer le corps après sa mort. Les Français lui doivent certainement leur industrie et leur commerce, et

par conséquent cette opulence dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toujours avec abondance dans la paix. Cependant, en 1702, on avait encore l'ingratitude de rejeter sur Colbert la langueur qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'État. Un Bois-Guillebert[1], lieutenant général au bailliage de Rouen, fit imprimer dans ce temps-là le *Détail de la France* en deux petits volumes, et prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était précisément le contraire. La France n'avait jamais été si florissante que depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de 1689 ; et, même dans cette guerre, le corps de l'État, commençant à être malade, se soutint par la vigueur que Colbert avait répandue dans tous ses membres. L'auteur du *Détail* prétendit que, depuis 1660, les biens-fonds du royaume avaient diminué de quinze cents millions. Rien n'était ni plus faux ni moins vraisemblable. Cependant ses arguments captieux persuadèrent ce paradoxe ridicule à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les temps les plus florissants, on voit cent papiers publics qui démontrent que l'État est ruiné[2].

Il était plus aisé en France qu'ailleurs de décrier le ministère des finances dans l'esprit des peuples. Ce ministère est le plus odieux, parce que les impôts le sont toujours : il régnait d'ailleurs en général dans la finance autant de préjugés et d'ignorance que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard que, de nos jours même, on a entendu, en 1718, le parlement en corps dire au duc d'Orléans que « la valeur intrinsèque du marc d'argent est de vingt-cinq livres », comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinsèque que celle du poids et du titre ; et le duc d'Orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas assez pour relever cette méprise du parlement.

Colbert arriva au maniement des finances avec de la science et du génie[3]. Il commença, comme le duc de Sully, par arrêter

1. Voyez une note de *l'Homme aux quarante écus*.

2. Bois-Guillebert n'était pas un écrivain méprisable. On trouve dans ses ouvrages des idées sur l'administration et sur le commerce fort supérieures à celles de son siècle. Il avait deviné une partie des vrais principes de l'économie politique. Mais ces vérités étaient mêlées avec beaucoup d'erreurs. Son style, qui a quelquefois de la force et de la chaleur, est souvent obscur et incorrect. On peut le comparer aux chimistes du même temps. Plusieurs eurent du génie, firent des découvertes ; mais la science n'existait pas encore, et ils laissèrent à d'autres l'honneur de la créer. (K.)

3. Voyez, dans *la Henriade*, une note des éditeurs sur Colbert. (K.) — Cette note est au chant VII, tome VIII, page 181.

les abus et les pillages, qui étaient énormes. La recette fut simplifiée autant qu'il était possible, et, par une économie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du roi en diminuant les tailles. On voit, par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avait tous les ans un million de ce temps-là destiné à l'encouragement des manufactures et du commerce maritime. Il négligea si peu les campagnes, abandonnées jusqu'à lui à la rapacité des traitants, que des négociants anglais s'étant adressés à M. Colbert de Croissy, son frère, ambassadeur à Londres, pour fournir en France des bestiaux d'Irlande et des salaisons pour les colonies, en 1667, le contrôleur général répondit que depuis quatre ans on en avait à revendre aux étrangers.

Pour parvenir à cette heureuse administration, il avait fallu une chambre de justice, et de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions et plus de rentes sur la ville, acquises à vil prix, que l'on remboursa sur le pied de l'achat. Ces divers changements exigèrent des édits. Le parlement était en possession de les vérifier depuis François Ier. Il fut proposé de les enregistrer seulement à la chambre des comptes; mais l'usage ancien prévalut. Le roi alla lui-même au parlement faire vérifier ses édits en 1664[1].

Il se souvenait toujours de la Fronde, de l'arrêt de proscription contre un cardinal[2], son premier ministre, des autres arrêts par lesquels on avait saisi les deniers royaux, pillé les meubles et l'argent des citoyens attachés à la couronne[3]. Tous ces excès ayant commencé par des remontrances sur des édits concernant les revenus de l'État, il ordonna, en 1667, que le parlement ne fît jamais de représentation que dans la huitaine, après avoir enregistré avec obéissance. Cet édit fut encore renouvelé en 1673. Aussi, dans tout le cours de son administration, il n'essuya aucune remontrance d'aucune cour de judicature, excepté dans la fatale année de 1709, où le parlement de Paris représenta inutilement

1. Ce fut vers ce temps que Colbert fit achever le cadastre dans quelques provinces. On ignorait tellement la méthode de faire ces opérations avec exactitude que l'impôt d'un très-grand nombre de terres en surpassait le produit. Les propriétaires étaient forcés de les abandonner au fisc. Colbert fit rendre un édit qui défendit aux propriétaires d'abandonner une terre, à moins qu'ils ne renonçassent en même temps à toutes leurs autres possessions. Des villages entiers laissèrent leurs terres en friche, et l'on fut obligé de leur accorder des gratifications extraordinaires pour les engager à reprendre la culture. M. de Voltaire ignorait sûrement ces détails, puisqu'il parle ici de la science et du génie de Colbert. (K.)

2. Voyez *Histoire du Parlement*, chapitre LVI, et ci-dessus, pages 198 et 204.

3. Voyez page 190.

le tort que le ministre des finances faisait à l'État par la variation du prix de l'or et de l'argent.

Presque tous les citoyens ont été persuadés que si le parlement s'était toujours borné à faire sentir au souverain, en connaissance de cause, les malheurs et les besoins du peuple, les dangers des impôts, les périls encore plus grands de la vente de ces impôts à des traitants qui trompaient le roi et opprimaient le peuple, cet usage des remontrances aurait été une ressource sacrée de l'État, un frein à l'avidité des financiers, et une leçon continuelle aux ministres. Mais les étranges abus d'un remède si salutaire avaient tellement irrité Louis XIV qu'il ne vit que les abus, et proscrivit le remède. L'indignation qu'il conserva toujours dans son cœur fut portée si loin qu'en 1669 (13 août), il alla encore lui-même au parlement pour y révoquer les priviléges de noblesse qu'il avait accordés dans sa minorité, en 1644, à toutes les cours supérieures.

Mais, malgré cet édit, enregistré en présence du roi, l'usage a subsisté de laisser jouir de la noblesse tous ceux dont les pères ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une cour supérieure, ou qui sont morts dans leurs emplois.

En mortifiant ainsi une compagnie de magistrats, il voulut encourager la noblesse, qui défend la patrie, et les agriculteurs, qui la nourrissent. Déjà, par son édit de 1666, il avait accordé deux mille francs de pension, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout gentilhomme qui aurait eu douze enfants, et mille à qui en aurait eu dix. La moitié de cette gratification était assurée à tous les habitants des villes exemptes de tailles; et, parmi les taillables, tout père de famille qui avait ou qui avait eu dix enfants était à l'abri de toute imposition.

Il est vrai que le ministre Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encore moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors assez éclairés, et dans un grand royaume il y a toujours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province, qui rendent une partie de la France étrangère à l'autre, et même ennemie, l'inégalité des mesures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries [1].

1. Si Colbert eût été assez éclairé sur ces objets, s'il eût proposé à Louis XIV de détruire ces abus, l'amour de ce prince pour la gloire ne lui eût point permis d'hésiter. Mais Colbert ne connaissait point assez ni ces abus, ni les moyens d'y remédier, ni surtout ceux d'y remédier sans causer au Trésor royal une perte momentanée : les guerres continuelles et la magnificence de la cour rendaient ce

La plus grande faute qu'on reproche à ce ministre est de n'avoir pas osé encourager l'exportation des blés. Il y avait longtemps qu'on n'en portait plus à l'étranger. La culture avait été négligée dans les orages du ministère de Richelieu ; elle le fut davantage dans les guerres civiles de la Fronde. Une famine, en 1661, acheva la ruine des campagnes, ruine pourtant que la nature, secondée du travail, est toujours prête à réparer. Le parlement de Paris rendit, dans cette année malheureuse, un arrêt qui paraissait juste dans son principe, mais qui fut presque aussi funeste dans les conséquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile. Il fut défendu aux marchands, sous les peines les plus graves, de contracter aucune association pour ce commerce, et à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une disette passagère devenait pernicieux à la longue, et décourageait tous les agriculteurs. Casser un tel arrêt, dans un temps de crise et de préjugés, c'eût été soulever les peuples.

Le ministre n'eut d'autres ressources que d'acheter chèrement chez les étrangers les mêmes blés que les Français leur avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'État ; et l'ordre que M. Colbert avait déjà remis dans les finances rendit cette perte légère.

La crainte de retomber dans la disette ferma nos ports à l'exportation du blé. Chaque intendant, dans sa province, se fit même un mérite de s'opposer au transport des grains dans la province voisine. On ne put, dans les bonnes années, vendre ses grains que par une requête au conseil. Cette fatale administration semblait excusable par l'expérience du passé. Tout le conseil craignait que le commerce du blé ne le forçât de racheter encore à grands frais des autres nations une denrée si nécessaire, que l'intérêt et l'imprévoyance des cultivateurs auraient vendue à vil prix.

Le laboureur alors, plus timide que le conseil, craignit de se ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait espérer un grand profit ; et les terres ne furent pas aussi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'administration, étant florissantes, empêchèrent Colbert de remédier au défaut de la principale.

sacrifice bien difficile. Cette cause est la seule qui, sous un gouvernement ferme, empêche de faire dans l'administration des finances des changements utiles. Sous un gouvernement faible il en existe une autre, la crainte des hommes puissants à qui la destruction des abus peut nuire, et qui se réunissent pour les protéger. (K.)

C'est la seule tache de son ministère : elle est grande; mais, ce qui l'excuse, ce qui prouve combien il est malaisé de détruire les préjugés dans l'administration française, et comme il est difficile de faire le bien, c'est que cette faute, sentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun ministre, pendant cent années entières, jusqu'à l'époque mémorable de 1764, où un contrôleur général [1] plus éclairé a tiré la France d'une misère profonde en rendant le commerce des grains libre, avec des restrictions à peu près semblables à celles dont on use en Angleterre [2].

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des bâtiments, et des plaisirs, fut obligé de rétablir, vers l'an 1672, ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais : impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages, enfin ce qui soutient l'État quelque temps, et l'obère pour des siècles.

Il fut emporté hors de ses mesures : car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé que la richesse d'un pays ne consiste que dans le nombre des habitants, la culture des terres, le travail industrieux et le commerce; on voit que le roi, possédant très-peu de domaines particuliers, et n'étant que l'administrateur des biens de ses sujets, ne peut être véritablement riche que par des impôts aisés à percevoir, et également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'État aux traitants que, quelque

1. On lit *contrôleur général* dans les éditions de 1768, in-8°; 1769, in-4°; 1775, in-8°. Les éditions de Kehl portent : *ministère*. Le contrôleur général, en 1764, était Laverdy, qui se retira en 1768, et a péri sur l'échafaud pendant la Révolution. L'édit pour la liberté du commerce des grains avait été enregistré au parlement le 19 juillet 1764. (B.)

2. Tout ministre fiscal et oppresseur se conforme nécessairement à l'opinion de la populace pour toutes les lois qui ne se rapportent point directement à l'intérêt du fisc. Il est également de l'intérêt des corps intermédiaires de flatter l'opinion populaire. Ces motifs, joints à l'ignorance, ont déterminé les mauvaises lois sur le commerce des blés, et les mauvaises lois ont contribué à fortifier les préjugés. On croyait arrêter ce qu'on appelle monopole, et on empêchait les emmagasinements, qui sont le seul moyen de prévenir l'effet des mauvaises récoltes générales, et le commerce, dont l'activité peut seule remédier aux disettes locales. On croyait faire du bien au peuple, en faisant baisser les prix pour quelques instants et dans quelques villes; cependant on décourageait la culture, et, par conséquent, on rendait la denrée plus rare, et dès lors constamment plus chère. De ce qu'en examinant les prix des marchés et l'abondance qui y règne on peut, dans un commerce libre, juger de l'abondance réelle de la denrée, on croyait pouvoir en juger dans un commerce gêné par des règlements : de là l'usage de ces permissions particulières, le plus souvent achetées par des gens avides, et dont l'effet est toujours contraire au but qu'ont, ou disent avoir, ceux qui les accordent.

Observons enfin que c'est surtout dans les temps de disette que les lois prohibitives sont dangereuses; elles augmentent le mal, et ôtent les ressources. (K.)

temps après la dissolution de la chambre de justice qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du conseil, qui établissait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il voulait, par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de se servir d'eux, sans même révoquer l'arrêt : le roi pressait, et il fallait des moyens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement, par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été supprimée dans les belles années de Henri IV, elle reparut dans tout le règne de Louis XIII, et infecta surtout les derniers temps de Louis XIV.

Enfin Sully enrichit l'État par une économie sage, que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi soldat à la tête de son armée, et père de famille avec son peuple. Colbert soutint l'État, malgré le luxe d'un maître fastueux, qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant.

On sait qu'après la mort de Colbert[1], lorsque le roi se proposa de mettre Le Pelletier à la tête des finances, Le Tellier lui dit : « Sire, il n'est pas propre à cet emploi. — Pourquoi? dit le roi. — Il n'a pas l'âme assez dure, dit Le Tellier. — Mais vraiment, reprit le roi, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. » En effet, ce nouveau ministre était bon et juste ; mais, lorsqu'en 1688 on fut replongé dans la guerre, et qu'il fallut se soutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire contre presque toute l'Europe, il se vit chargé d'un fardeau que Colbert avait trouvé trop lourd : le facile et malheureux expédient d'emprunter et de créer des rentes fut sa première ressource. Ensuite on voulut diminuer le luxe, ce qui, dans un royaume rempli de manufactures, est diminuer l'industrie et la circulation, et ce qui n'est convenable qu'à une nation qui paye son luxe à l'étranger.

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent massif, qu'on voyait alors en assez grand nombre chez les grands seigneurs, et qui étaient une preuve de l'abondance, seraient portés à la Monnaie. Le roi donna l'exemple : il se priva de toutes ces tables d'argent, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent massif, et de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de Ballin, homme unique en son genre, et tous exécutés sur les dessins de Lebrun. Ils avaient coûté dix millions : on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des par-

1. En 1683. Voyez page 30.

ticuliers produisirent trois autres millions. La ressource était faible.

On fit ensuite une de ces énormes fautes dont le ministère ne s'est corrigé que dans nos derniers temps : ce fut d'altérer les monnaies, de faire des refontes inégales, de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts ; il arriva que, les quarts étant plus forts et les écus plus faibles, tous les quarts furent portés dans le pays étranger ; ils y furent frappés en écus, sur lesquels il y avait à gagner en les reversant en France. Il faut qu'un pays soit bien bon par lui-même pour subsister encore avec force après avoir essuyé si souvent de pareilles secousses. On n'était pas encore instruit : la finance était alors, comme la physique, une science de vaines conjectures. Les traitants étaient des charlatans qui trompaient le ministère; il en coûta quatre-vingts millions à l'État. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles brèches.

Vers les années 1691 et 1692, les finances de l'État parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de Louis XIV dans ses bâtiments, dans les arts, et dans les plaisirs, ne savaient pas qu'au contraire les dépenses qui encouragent l'industrie enrichissent un État [1]. C'est la guerre qui appauvrit nécessairement le trésor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie, au XVIe siècle, n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté longtemps si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols, et si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toujours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flottes françaises; et le commerce seul l'a enrichie. Les Algériens, qui n'ont guère que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très-misérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques

1. La véritable richesse d'un État consiste dans la quantité des productions du sol qui reste au delà de ce qui doit être employé à payer les frais de leur culture. L'industrie contribue à augmenter la richesse. Dans un peuple sans industrie, chacun ne cultiverait que pour avoir le nécessaire physique, et la culture serait languissante. Mais, quelle que soit l'industrie, si les dépenses du prince l'obligent à mettre des impôts qui réduisent le cultivateur au nécessaire, l'industrie de la nation cesse de contribuer à augmenter la richesse, et ne tarde pas à diminuer avec elle. Par la même raison, si le luxe empêche d'employer à soutenir ou à augmenter la culture une partie des sommes qui y seraient consacrées, il peut nuire à la richesse, quoiqu'il paraisse favoriser l'industrie. (K.)

années, rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens et de tous les maux, levé avec tant de peine dans les provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, et qui achètent, par ces avances, le droit de dépouiller la nation au nom du souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent; et le défaut de circulation fait languir le royaume.

Nul remède précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe et stable, établi de longue main, et qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. On établit la capitation en 1695[1]. Elle fut supprimée à la paix de Rysvick, et rétablie ensuite. Le contrôleur général Pontchartrain vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus en 1696 : cinq cents particuliers en achetèrent; mais la ressource fut passagère, et la honte durable. On obligea tous les nobles, anciens et nouveaux, de faire enregistrer leurs armoiries, et de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitèrent de cette affaire, et avancèrent l'argent. Le ministère n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un pays qui en eût pu fournir de plus grandes.

On n'osa imposer le dixième[2] que dans l'année 1710. Mais ce dixième, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monnaies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent et l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-sept et à vingt-huit; et après lui, dans les dernières années de Louis XIV, on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales : ressource fatale par laquelle le roi était soulagé un moment pour être ruiné ensuite, car au lieu d'un marc d'argent on ne lui en donnait presque

1. Au tome IV, page 136, des *Mémoires de Maintenon*, on trouve que la capitation « rendit au delà des espérances des fermiers ». Jamais il n'y a eu de ferme de la capitation. Il est dit que « les laquais de Paris allèrent à l'Hôtel de Ville prier qu'on les imposât à la capitation ». Ce conte ridicule se détruit de lui-même; les maîtres payèrent toujours pour leurs domestiques. (*Note de Voltaire.*)

2. C'est le nom que l'on donnait à un impôt levé dans les besoins pressants de l'État. Il frappait les biens-fonds.

plus que la moitié. Celui qui devait vingt-six livres en 1668 donnait un marc, et qui devait quarante livres ne donnait qu'à peu près ce même marc en 1710. Les diminutions qui suivirent dérangèrent le peu qui restait de commerce autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une ressource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un temps de prospérité, pour se soutenir dans un temps malheureux.

Le ministre Chamillart commença, en 1706, à payer en billets de monnaie, en billets de subsistance, d'ustensiles; et comme cette monnaie de papier n'était pas reçue dans les coffres du roi, elle fut décriée presque aussitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne[1].

On fit toujours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires: on créa des charges ridicules, toujours achetées par ceux qui veulent se mettre à l'abri de la taille, car l'impôt de la taille étant avilissant en France, et les hommes étant nés vains, l'appât qui les décharge de cette honte fait toujours des dupes, et les gages considérables attachés à ces nouvelles charges invitent à les acheter dans des temps difficiles parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles seront supprimées dans des temps moins fâcheux. Ainsi, en 1707, on inventa la dignité des conseillers du roi rouleurs et courtiers de vin, et cela produisit cent quatre-vingt mille livres. On imagina des greffiers royaux, des subdélégués des intendants des provinces. On inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilements des bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé[2]. Ces extravagances font rire aujourd'hui; mais alors elles faisaient pleurer.

1. Il est dit dans l'histoire écrite par La Hode, et rédigée sous le nom de La Martinière, qu'il en coûtait soixante et douze pour cent pour le change dans les guerres d'Italie. C'est une absurdité. Le fait est que M. de Chamillart, pour payer les armées, se servait du crédit du chevalier Bernard. Ce ministre croyait, par un ancien préjugé, qu'il ne fallait pas que l'argent sortît du royaume, comme si l'on donnait cet argent pour rien, et comme s'il était possible qu'une nation débitrice à une autre et qui ne s'acquitte pas en effets commerçables ne payât point en argent comptant: ce ministre donnait au banquier huit pour cent de profit, à condition qu'on payât l'étranger sans faire sortir de l'argent de France. Il payait, outre cela, le change, qui allait à cinq ou six pour cent de perte, et le banquier était obligé, malgré sa promesse, de solder son compte en argent avec l'étranger, ce qui produisait une perte considérable. (*Note de Voltaire,* dans l'édition de Kehl.)

2. Voyez le paragraphe v du *Fragment des instructions pour le prince royal de ***.*

Le contrôleur général Desmarets, neveu de l'illustre Colbert, ayant, en 1708, succédé à Chamillart, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune pour accabler l'État. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709 montait à deux cent vingt et un millions, et le revenu ordinaire du roi n'en produisit pas quarante-neuf. Il fallut donc ruiner l'État pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement, et fut si peu réparé, que, longtemps après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets pour en avoir huit en espèces. Enfin il laissa à sa mort deux milliards six cents millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les espèces se trouvèrent alors réduites, ce qui fait environ quatre milliards cinq cents millions de notre monnaie courante en 1760.

Il est étonnant, mais il est vrai que cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir s'il y avait eu alors un commerce florissant, un papier de crédit établi, et des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier, comme en Suède, en Angleterre, à Venise, et en Hollande : car lorsqu'un État puissant ne doit qu'à lui-même, la confiance et la circulation suffisent pour payer[1] ; mais il s'en fallait beaucoup que la France eût alors assez de ressorts pour faire mouvoir une machine si vaste et si compliquée, dont le poids l'écrasait.

Louis XIV, dans son règne, dépensa dix-huit milliards ; ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'aujourd'hui, en compensant l'une par l'autre les augmentations et les diminutions numéraires des monnaies.

Sous l'administration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent dix-sept millions à vingt-sept

1. Ceci paraît demander quelques restrictions. 1° Il est clair que si l'intérêt de la dette surpasse la totalité des revenus, il est impossible de le payer. 2° Si la dette annuelle a une proportion très-forte avec le revenu, l'intérêt qu'ont les propriétaires à veiller sur leurs biens diminue ; s'ils sont cultivateurs, les sommes qu'ils peuvent employer à augmenter les produits de la terre sont moins fortes ; s'ils afferment, ils sont obligés, pour se soulager d'une partie de la dette, de retrancher sur le profit qu'ils laissent au fermier, et la culture languit : la richesse diminue donc, et l'État s'obère de plus en plus. (K.)

livres, et puis à vingt-huit livres le marc d'argent. Ainsi tout le surplus fut toujours fourni en affaires extraordinaires. Colbert, le plus grand ennemi de cette funeste ressource, fut obligé d'y avoir recours pour servir promptement. Il emprunta huit cents millions, valeur de notre temps, dans la guerre de 1672. Il restait au roi très-peu d'anciens domaines de la couronne. Ils sont déclarés inaliénables par tous les parlements du royaume, et cependant ils sont presque tous aliénés. Le revenu du roi consiste aujourd'hui dans celui de ses sujets; c'est une circulation perpétuelle de dettes et de paiements. Le roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, sous le nom de rentes de l'Hôtel de Ville, qu'aucun roi n'en a jamais retiré des domaines de la couronne.

Pour se faire une idée de ce prodigieux accroissement de taxes, de dettes, de richesses, de circulation, et en même temps d'embarras et de peines, qu'on a éprouvés en France et dans les autres pays, on peut considérer qu'à la mort de François Ier l'État devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles sur l'Hôtel de Ville, et qu'à présent il en doit plus de quarante-cinq millions.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de Louis XIV avec ceux de Louis XV ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe et courant, que Louis XIV était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de Colbert, avec cent dix-sept millions de revenu, que son successeur ne l'était, en 1730, avec près de deux cents millions; et cela est très-vrai, en ne considérant que les rentes fixes et ordinaires de la couronne : car cent dix-sept millions numéraires au marc de vingt-huit livres sont une somme plus forte que deux cents millions à quarante-neuf livres, à quoi se montait le revenu du roi en 1730, et de plus il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne; mais aussi les revenus du roi, c'est-à-dire de l'État, sont accrus depuis, et l'intelligence des finances s'est perfectionnée au point que, dans la guerre ruineuse de 1741, il n'y a pas eu un moment de discrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortissement, comme chez les Anglais : il a fallu adopter une partie de leur système de finance, ainsi que leur philosophie; et si, dans un État purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulants qui doublent au moins la richesse de l'Angleterre, l'administration de la France acquerrait son dernier degré de perfection, mais perfection trop voisine de l'abus dans une monarchie[1].

1. L'abbé de Saint-Pierre, dans son *Journal politique*, à l'article du *Système*, dit qu'en Angleterre et en Hollande il n'y a de papiers qu'autant qu'il y a d'es-

Il y avait environ cinq cents millions numéraires d'argent monnayé dans le royaume en 1683; et il y en avait environ douze cents en 1730, de la manière dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire, sous le ministère du cardinal de Fleury, fut presque le double du numéraire du temps de Colbert. Il paraît donc que la France n'était environ que d'un sixième plus riche en espèces circulantes depuis la mort de Colbert. Elle l'est beaucoup davantage en matières d'argent et d'or travaillées et mises en œuvre pour le service et pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui, en 1690; et vers l'an 1730, on en possédait autant que d'espèces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment combien le commerce, dont Colbert ouvrit les sources, s'est accru lorsque ses canaux, fermés par les guerres, ont été débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artistes que dispersa la révocation de l'édit de Nantes; et cette industrie augmente encore tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, et de plus grandes encore que sous Louis XIV, parce que le génie et le commerce se fortifient toujours quand on les encourage.

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris et dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encore plus que de la richesse. Il n'en coûte guère plus aujourd'hui pour

pèces ; mais il est avéré que le papier l'emporte beaucoup, et ne subsiste que par la confiance. (*Note de Voltaire.*)— Le crédit de ces billets ne peut être fondé que sur la confiance qu'ils peuvent à volonté être échangés pour de l'argent; et cette confiance est fondée sur celle que la banque dont ils partent est en état de payer à chaque instant ceux qui seraient présentés. La confiance est donc précaire lorsque la masse de ces billets surpasse la somme que cette banque peut rassembler en peu de temps. Les billets sont aux emprunts pour les États ce que les billets à vue sont aux contrats ou aux billets ordinaires des particuliers. Vous pouvez prêter à un homme une somme à peu près équivalente à sa fortune; vous ne prendrez, au lieu d'argent comptant, un billet sur lui que jusqu'à la concurrence de la somme que vous croyez qu'il pourra rassembler au moment de votre demande. Ces billets sont utiles: 1° parce qu'ils procurent à un État une somme égale à leur valeur, dont il ne paye point l'intérêt, et qu'il est sûr de ne jamais rembourser tant que la confiance durera; 2° ils servent nécessairement, en diminuant la nécessité des transports d'argent, à diminuer les frais de banque pour l'État comme pour les particuliers, et à faire baisser le taux de ces frais. Mais ils ont un grand désavantage, celui de mettre la foi publique, les fonds de l'État, la fortune des particuliers, à la merci de l'opinion d'un moment. Ainsi, dans un gouvernement éclairé et sage, on n'en aurait jamais que ce qui est nécessaire pour la facilité du commerce et des affaires particulières. (K.)

être agréablement logé qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV. Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. Nos belles et parantes étoffes sont moins chères que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Ce n'est point en effet l'argent et l'or qui procurent une vie commode, c'est le génie. Un peuple qui n'aurait que ces métaux serait très-misérable ; un peuple qui, sans ces métaux, mettrait heureusement en œuvre toutes les productions de la terre, serait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'espèces qu'il n'en faut pour la circulation.

L'industrie s'étant perfectionnée dans les villes s'est accrue dans les campagnes. Il s'élèvera toujours des plaintes sur le sort des cultivateurs. On les entend dans tous les pays du monde, et ces murmures sont presque partout ceux des oisifs opulents, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il est vrai que presque en tout pays, si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques avaient le loisir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance. Ils détesteraient la nécessité de payer des taxes qu'ils ne se sont point imposées, et de porter le fardeau de l'État sans participer aux avantages des autres citoyens. Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé, et de marquer le point précis, si difficile à trouver, entre l'exécution des lois et l'abus des lois, entre les impôts et les rapines ; mais l'histoire doit faire voir qu'il est impossible qu'une ville soit florissante sans que les campagnes d'alentour soient dans l'abondance, car certainement ce sont ces campagnes qui la nourrissent. On entend, à des jours réglés, dans toutes les villes de France, des reproches de ceux à qui leur profession permet de déclamer en public contre toutes les différentes branches de consommation auxquelles on donne le nom de *luxe*. Il est évident que les aliments de ce luxe ne sont fournis que par le travail industrieux des cultivateurs, travail toujours chèrement payé[1].

On a planté plus de vignes, et on les a mieux travaillées : on a fait de nouveaux vins qu'on ne connaissait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, auxquels on a su donner la couleur, la sève, et la force de ceux de Bourgogne, et qu'on débite chez

1. Tout cela répond aux questions économiques qu'on agitait du temps de Voltaire. (G. A.)

l'étranger avec un grand avantage ; cette augmentation des vins a produit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légumes, des fruits, a reçu de prodigieux accroissements, et le commerce des comestibles avec les colonies de l'Amérique en a été augmenté : les plaintes qu'on a de tout temps fait éclater sur la misère de la campagne ont cessé alors d'être fondées. D'ailleurs, dans ces plaintes vagues on ne distingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres. Ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains ; et cela est ainsi dans tous les pays du monde, où le grand nombre doit vivre de sa peine. Mais il n'y a guère de royaume dans l'univers où le cultivateur, le fermier, soit plus à son aise que dans quelques provinces de France ; et l'Angleterre seule peut lui disputer cet avantage. La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire dans quelques provinces, a contribué encore à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possèdent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au nécessaire pour travailler : telle est la nature de l'homme. Il faut que ce grand nombre d'hommes soit pauvre, mais il ne faut pas qu'il soit misérable[1].

Le moyen ordre[2] s'est enrichi par l'industrie. Les ministres et les courtisans ont été moins opulents, parce que l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointements et les pensions sont restés les mêmes, et le prix des denrées est monté à plus du double : c'est ce qui est arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires, sont partout restés sur l'ancien pied. Un électeur, qui reçoit l'investiture de ses États, ne paye que ce que ses prédécesseurs payaient du temps de l'empereur Charles IV, au XIVe siècle ; et il n'est dû qu'un écu au secrétaire de l'empereur dans cette cérémonie.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnaies, quantité des matières d'or et d'argent, prix des denrées, cependant la paye du soldat est restée

1. En France, les mauvaises lois sur les successions et les testaments, les priviléges multipliés dans le commerce, les manufactures, l'industrie, la forme des impôts qui occasionne de grandes fortunes en finance, celles dont la cour est la source, et qui s'étendent bien au delà de ce qu'on appelle les grands et les courtisans ; toutes ces causes, en entassant les biens sur les mêmes têtes, condamnent à la pauvreté une grande partie du peuple ; et cela est indépendant du montant réel des impôts.

L'inégalité des fortunes est la cause de ce mal ; et comme le luxe en est aussi un effet nécessaire, on a pris pour cause ce qui n'était qu'un effet d'une cause commune. (K.)

2. Le tiers état.

au même taux qu'elle était il y a deux cents ans : on donne cinq sous numéraires aux fantassins, comme on les donnait du temps de Henri IV[1]. Aucun de ce grand nombre d'hommes ignorants, qui vendent leur vie à si bon marché, ne sait qu'attendu le surhaussement des espèces et la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les soldats de Henri IV. S'il le savait, s'il demandait une paye de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner : il arriverait alors que chaque puissance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes ; les forces se balanceraient de même ; la culture de la terre et les manufactures en profiteraient[2].

Il faut encore observer que les gains du commerce ayant augmenté, et les appointements de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, et plus dans le moyen ordre ; et cela même a mis moins de distance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de ressource pour les petits que de servir les grands : aujourd'hui l'industrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaissait pas il y a cent ans. Enfin, de quelque manière que les finances de l'État soient administrées, la France possède dans le travail d'environ vingt millions d'habitants un trésor inestimable.

1. Ceci n'est pas rigoureusement vrai; les appointements des places qui donnent du crédit, ou qui sont nécessaires à l'administration, ont augmenté. Quant à la paye des soldats, quoiqu'elle paraisse la même, à l'exception d'une augmentation d'un sou, établie en France dans ces dernières années, il y a eu des augmentations réelles par des fournitures faites, en nature ou gratuitement, ou à un prix au-dessous de leur valeur. La vie du soldat est non-seulement plus assurée, mais plus douce que celle du cultivateur, et même que celle de beaucoup d'artisans. L'usage de les faire coucher deux dans un lit étroit, et de ne leur payer l'année que sur le pied de trois cent soixante jours, sont peut-être les seules choses dont ils aient réellement à se plaindre. Mais les paysans, les artisans, n'ont pas toujours chacun un lit, et ils ne gagnent rien les jours de fête. (K.)

2. Cette conclusion a reçu du temps un complet démenti.

CHAPITRE XXXI.

DES SCIENCES.

Ce siècle heureux, qui vit naître une révolution dans l'esprit humain, n'y semblait pas destiné : car, à commencer par la philosophie, il n'y avait pas d'apparence, du temps de Louis XIII, qu'elle se tirât du chaos où elle était plongée. L'Inquisition d'Italie, d'Espagne, de Portugal, avait lié les erreurs philosophiques aux dogmes de la religion ; les guerres civiles en France, et les querelles du calvinisme, n'étaient pas plus propres à cultiver la raison humaine, que ne le fut le fanatisme du temps de Cromwell en Angleterre. Si un chanoine de Thorn[1] avait renouvelé l'ancien système planétaire des Chaldéens, oublié depuis si longtemps, cette vérité était condamnée à Rome ; et la congrégation du saint-office, composée de sept cardinaux, ayant déclaré non-seulement hérétique, mais absurde, le mouvement de la terre, sans lequel il n'y a point de véritable astronomie, le grand Galilée ayant demandé pardon à l'âge de soixante et dix ans d'avoir eu raison, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue sur la terre.

Le chancelier Bacon avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir ; Galilée avait découvert les lois de la chute des corps ; Torricelli commençait à connaître la pesanteur de l'air qui nous environne ; on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles essais, toutes les écoles restaient dans l'absurdité, et le monde dans l'ignorance. Descartes parut alors ; il fit le contraire de ce qu'on devait faire : au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géomètre de son siècle ; mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. Celui de Descartes était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guère que des romans de philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanesque réussit, et le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait intro-

1. Nicolas Copernic, né à Thorn, en Prusse, le 19 février 1473, mort le 24 mai 1543.

duite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe, et du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent. Ils tombèrent l'un après l'autre, et la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences, sous le nom *del Cimento*, établie par le cardinal Léopold de Médicis vers l'an 1655. On sentait déjà, dans cette partie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature qu'en l'examinant pièce à pièce. Cette académie, après les jours de Galilée, et dès le temps de Torricelli, rendit de grands services.

Quelques philosophes, en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwell, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimait toute vérité. Charles II, rappelé sur le trône de ses ancêtres par le repentir et par l'inconstance de sa nation, donna des lettres patentes à cette académie naissante; mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La Société royale, ou plutôt la Société libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent, de nos jours, les découvertes sur la lumière, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, et cent autres inventions qui pourraient à cet égard faire appeler ce siècle le *siècle des Anglais* aussi bien que celui de Louis XIV.

En 1666, M. Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; et, à la prière de quelques savants, il fit agréer à Louis XIV l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'Angleterre et comme l'Académie française. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini, Huygens, de Hollande, et Roëmer, de Danemark, par de fortes pensions. Roëmer détermina la vitesse des rayons solaires; Huygens découvrit l'anneau et un des satellites de Saturne, et Cassini les quatre autres. On doit à Huygens, sinon la première invention des horloges à pendule, du moins les vrais principes de la régularité de leurs mouvements, principes qu'il déduisit d'une géométrie sublime[1]. On acquit peu à peu des connaissances de

1. Huygens et Roëmer quittèrent la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. On proposa, dit-on, à Huygens de rester; mais il refusa, dédaignant de profiter d'une tolérance qui n'aurait été que pour lui. La liberté de penser est un droit, et il n'en voulait pas à titre de grâce. (K.)

toutes les parties de la vraie physique, en rejetant tout système. Le public fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand-œuvre, ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature ; une astronomie qui ne prédisait pas les événements du monde, une médecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux et des plantes[1]. Il n'y eut plus de prodiges dès que la nature fut mieux connue. On l'étudia dans toutes ses productions.

La géographie reçut des accroissements étonnants. A peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'Observatoire qu'il fait commencer, en 1669, une méridienne par Dominique Cassini et par Picard. Elle est continuée vers le nord, en 1683, par Lahire ; et enfin Cassini la prolonge en 1700 jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, et il suffit pour éterniser ce siècle.

On envoie, en 1672, des physiciens à la Cayenne, faire des observations utiles. Ce voyage a été la première origine de la connaissance de l'aplatissement de la terre, démontré depuis par le grand Newton ; et il a préparé à ces voyages plus fameux qui, depuis, ont illustré le règne de Louis XV.

On fait partir, en 1700, Tournefort pour le Levant. Il y va recueillir des plantes qui enrichissent le Jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, et aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La Bibliothèque royale, déjà nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV de plus de trente mille volumes ; et cet exemple est si bien suivi de nos jours qu'elle en contient déjà plus de cent quatre-vingt mille[2]. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit français. Il semble qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, et que les bonnes lois romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un seul corps des lois de la nation[3].

1. Dans la première épître de saint Paul aux Corinthiens, il est dit, chapitre xv, verset 36 : *Quod seminas non vivificatur, nisi prius moriatur.* Voltaire revient souvent sur ce verset. (B.)

2. L'abbé Sallier ne le sait pas lui-même ; mais il sait bien que le nombre est de plus de deux cent cinquante mille. (L.) — La Beaumelle, en voulant corriger Voltaire, s'éloigne de la vérité. On disait, il est vrai, que la Bibliothèque du roi contenait trois cent mille volumes ; mais le récolement fait en 1792 ne porte qu'à cent cinquante mille le nombre de livres imprimés qu'elle renferme. Aujourd'hui (1830) le nombre des volumes peut être de cinq cent mille, sans compter les opuscules, qu'on peut porter au même nombre. (B.)

3. Il n'y a pas dans l'Europe une seule grande nation qui ait un code de droit

Sous lui les journaux s'établissent[1]. On n'ignore pas que le *Journal des Savants*, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'Académie des belles-lettres, formée d'abord, en 1663, de quelques membres de l'Académie française, pour transmettre à la postérité, par des médailles, les actions de Louis XIV, devint utile au public dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, et qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, et à une critique judicieuse des opinions et des faits. Elle fit à peu près dans l'histoire ce que l'Académie des sciences faisait dans la physique : elle dissipa des erreurs.

L'esprit de sagesse et de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous Henri IV et sous Louis XIII ; et si, depuis 1672, il y a eu encore des accusations de maléfices, les juges n'ont condamné, d'ordinaire, les accusés que comme des profanateurs, qui d'ailleurs employaient le poison[2].

civil formant un système régulier, et dont toutes les décisions soient des conséquences de principes liés entre eux. Partout le droit civil est un mélange des lois romaines, des codes des nations barbares, de coutumes locales, et de lois nouvelles, où ces quatre sources de décisions dominent plus ou moins. Aucune grande nation n'a même un code criminel. Les usages et la collection de lois faites successivement, et dans un esprit souvent opposé, forment la jurisprudence criminelle de toute l'Europe. Peut-être le moment approche-t-il où les peuples auront enfin de véritables lois : du moins les hommes éclairés, et en état de concevoir et d'exécuter ce grand ouvrage, ne manqueraient point aux souverains qui voudraient l'entreprendre. (K.) — L'uniformité des lois en France est un des bienfaits de la Révolution. Le Code civil actuel est de 1807; il est bien au-dessus de l'ordonnance de 1667; le Code criminel, de 1808, et le Code pénal, de 1810, sont l'objet de nombreuses observations, et seront certainement bientôt adoucis, mais ne sont point aussi inhumains que l'ordonnance de 1670. (B.)

1. La *Gazette de France* date de 1631.

2. En 1609, six cents sorciers furent condamnés, dans le ressort du parlement de Bordeaux, et la plupart brûlés. Nicolas Remi, dans sa *Démonolâtrie*, rapporte neuf cents arrêts rendus en quinze ans contre des sorciers dans la seule Lorraine. Le fameux curé Louis Gauffridi, brûlé à Aix, en 1611, avait avoué qu'il était sorcier, et les juges l'avaient cru.

C'est une chose honteuse que le P. Lebrun, dans son *Traité des pratiques superstitieuses*, admette encore de vrais sortiléges : il va même jusqu'à dire, page 524, que « le parlement de Paris reconnaît des sortiléges » ; il se trompe : « le parlement reconnaît des profanations, des maléfices, mais non des effets sur-

Il était très-commun auparavant d'éprouver les sorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes ; s'ils surnageaient, ils étaient convaincus. Plusieurs juges de province avaient ordonné ces épreuves, et elles continuèrent encore longtemps parmi le peuple. Tout berger était sorcier ; et les amulettes, les anneaux constellés, étaient en usage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les sources, les trésors et les voleurs, passaient pour certains, et ont encore beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait presque personne qui ne se fît tirer son horoscope. On n'entendait parler que de secrets magiques ; presque tout était illusion. Des savants, des magistrats, avaient écrit sérieusement sur ces matières. On distinguait parmi les auteurs une classe de démonographes. Il y avait des règles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés d'avec les faux ; enfin, jusque vers ces temps-là, on n'avait guère adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre.

Les idées superstitieuses étaient tellement enracinées chez les hommes que les comètes les effrayaient encore en 1680. On osait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernouilli, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant, à propos de cette comète, aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un signe de la colère divine, parce que cette chevelure est éternelle ; mais que la queue pourrait bien en être un. Cependant ni la tête ni la queue ne sont éternelles. Il fallut que Bayle écrivît contre le préjugé vulgaire un livre fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors[1].

On ne croirait pas que les souverains eussent obligation aux philosophes. Cependant il est vrai que cet esprit philosophique, qui a gagné presque toutes les conditions, excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des souverains. Des querelles qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des schismes, n'en ont point causé. Si on a dit que les peuples seraient heureux quand ils auraient des philosophes

naturels opérés par le diable ». Le livre de dom Calmet sur les vampires et sur les apparitions a passé pour un délire ; mais il fait voir combien l'esprit humain est porté à la superstition. (*Note de Voltaire.*) — Sur L. Gauffridi, voyez le chapitre IX du *Prix de la justice et de l'humanité*. Le livre de dom Calmet, dont il est question dans la note de Voltaire, est intitulé *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires, ou les revenants de Hongrie, de Moravie*, etc., nouvelle édition, 1751, deux volumes in-12 ; la première édition est de 1746. (B.)

1. *Pensées sur la comète écrites à un docteur de Sorbonne.*

pour rois [1], il est très-vrai de dire que les rois en sont plus heureux quand il y a beaucoup de leurs sujets philosophes.

Il faut avouer que cet esprit raisonnable qui commence à présider à l'éducation, dans les grandes villes, n'a pu empêcher les fureurs des fanatiques des Cévennes [2], ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau, à Saint-Médard [3], ni calmer des disputes aussi acharnées que frivoles entre des hommes qui auraient dû être sages; mais, avant ce siècle, ces disputes eussent causé des troubles dans l'État; les miracles de Saint-Médard eussent été accrédités par les plus considérables citoyens, et le fanatisme, renfermé dans les montagnes des Cévennes, se fût répandu dans les villes.

Tous les genres de science et de littérature ont été épuisés dans ce siècle; et tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'esprit humain que ceux qui, en d'autres temps, auraient passé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose à cause de leur nombre, et la gloire du siècle en est plus grande.

CHAPITRE XXXII.

DES BEAUX-ARTS.

La saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre et à Florence; et si l'Académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au-dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais, dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était partout ignorée, la religion enseignée ridiculement en chaire, et les causes plaidées de même dans le barreau.

Les prédicateurs citaient Virgile et Ovide; les avocats, saint

1. Platon, *Républ.*, livre V.
2. Voyez au chapitre XXXVI.
3. Voyez l'*Histoire du Parlement de Paris*, chapitre LXV.

Augustin et saint Jérôme. Il ne s'était point encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style, et la dignité. Quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement qu'elle était capable de grandeur et de force; mais c'était tout. Les mêmes génies qui avaient écrit très-bien en latin, comme un président de Thou, un chancelier de L'Hospital, n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le français n'était encore récommandable que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amyot, de Marot, de Montaigne, de Régnier, de la *satire Ménippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté [1].

Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modèle des orateurs qui l'imitèrent et le surpassèrent. L'oraison funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, surnommé *le Grand* dans son pays, prononcée par Lingendes en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence que Fléchier; longtemps après, en prit l'exorde tout entier aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre du vicomte de Turenne [2].

Balzac, en ce temps-là, donnait du nombre et de l'harmonie à la prose. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées; il écrivait au premier cardinal de Retz : « Vous venez de prendre le sceptre des rois et la livrée des roses. » Il écrivait de Rome à Boisrobert, en parlant des eaux de senteur : « Je me sauve à la nage, dans ma chambre, au milieu des parfums. » Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de

1. Voilà un jugement auquel nous ne saurions applaudir. (G. A.)

2. Voltaire dit ailleurs, dans une note (voyez le mot ESPRIT, dans le *Dictionnaire philosophique*), que Fléchier a *tiré mot à mot la moitié* de son oraison funèbre de Turenne de celle que l'*évêque de Grenoble, Lingendes, avait faite d'un duc de Savoie.* Ce n'est pas même l'*exorde tout entier* que Fléchier a pris à Lingendes, mais trois passages formant ensemble tout au plus deux pages. C'est ce qu'a très-bien établi le cardinal Maury, dans une note de son *Essai sur l'éloquence de la chaire*. Le cardinal Maury observe que Voltaire confond Claude de Lingendes, jésuite, et qui fut en effet le premier réformateur de l'éloquence de la chaire, avec Jean de Lingendes, qui n'était qu'abbé lorsqu'en 1637 il prononça l'oraison funèbre de Victor-Amédée (et non Charles-Emmanuel). Cette oraison funèbre fut imprimée dans le temps. Jean de Lingendes, évêque de Sarlat en 1642, de Mâcon en 1650, n'a jamais été évêque de Grenoble. (B.)

pouvoir sur les hommes, qu'on admira Balzac dans son temps pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage, que deux tomes de lettres, dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer et à prendre une forme constante. On en était redevable à l'Académie française, et surtout à Vaugelas. Sa *Traduction de Quinte-Curce*, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli.

Olivier Patru, qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; et quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours, mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes* de François duc de La Rochefoucauld. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour-propre est le mobile de tout*, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés qu'elle est presque toujours piquante. C'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis, et délicat. C'était un mérite que personne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaissance des lettres.

Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose fut le recueil des *Lettres provinciales*, en 1656. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussy, m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : *Les Lettres provinciales* [1].

1. Les premières phrases de cet alinéa sont de 1756; la dernière est de 1768. L'abolition des jésuites est de 1764 : voyez l'*Histoire du Parlement*, ch. LXVIII. (B.)

Elles ont beaucoup perdu de leur piquant lorsque les jésuites ont été abolis, et les objets de leurs disputes méprisés.

Le bon goût qui règne d'un bout à l'autre dans ce livre, et la vigueur des dernières lettres, ne corrigèrent pas d'abord le style lâche, diffus, incorrect, et décousu, qui depuis longtemps était celui de presque tous les écrivains, des prédicateurs, et des avocats.

Un des premiers, qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le P. Bourdaloue, vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le P. Massillon, évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle ; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire.

Peut-être serait-il à souhaiter qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, il en eût banni aussi cette coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler longtemps sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministère. Le texte devient une espèce de devise, ou plutôt d'énigme, que le discours développe. Jamais les Grecs et les Romains ne connurent cet usage. C'est dans la décadence des lettres qu'il commença, et le temps l'a consacré.

L'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverse, est encore une coutume gênante, que le P. Bourdaloue trouva introduite, et à laquelle il se conforma.

Il avait été précédé par Bossuet, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, s'était engagé, dans sa grande jeunesse, à épouser Mlle Desvieux, fille d'un rare mérite. Ses talents pour la théologie, et pour cette espèce d'éloquence qui le caractérise, se montrèrent de si bonne heure que ses parents et ses amis le déterminèrent à ne se donner qu'à l'Église. Mlle Desvieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir au bonheur de vivre avec lui[1]. Il avait prêché

1. Voyez le *Catalogue des écrivains*, à l'article Bossuet. (*Note de Voltaire.*) — Voltaire veut parler ici de Mlle Gary, fille d'un notaire au Châtelet, qui lui avait laissé le petit fief de Mauléon. Le mariage est une fable. Bossuet avait vingt-six ans de plus que Mlle Gary. Il s'intéressa à elle parce qu'à dix ans elle passait pour

assez jeune, devant le roi et la reine mère, en 1662, longtemps avant que le P. Bourdaloue fût connu. Ses discours, soutenus d'une action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès que le roi fit écrire, en son nom, à son père, intendant de Soissons [1], pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funèbre de la reine mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom [2] : mais ce discours n'était pas encore digne de lui, et il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastreuse! nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte, etc. » L'auditoire éclata en sanglots ; et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs.

Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme, quelque temps après, en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains. Il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son *Discours sur l'histoire universelle*, composé pour l'éducation du dauphin, n'a eu ni modèle, ni imitateurs. Si le système

une petite merveille lettrée; il lui prêta de l'argent plus tard; mais rien de plus innocent, rien de plus public même que leurs relations. (G. A.)

1. Bossuet prêcha l'avent de 1661. Son père vécut et mourut conseiller au parlement de Metz. Ce fut un frère de l'évêque de Meaux qui, plus tard, fut intendant de Soissons. (B.)

2. L'oraison funèbre d'Anne d'Autriche avait été prononcée le 20 janvier 1667; ce ne fut que près de trois ans après, le 13 septembre 1669, que Bossuet fut nommé à l'évêché de Condom.

qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement, et la chute des grands empires; et de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint et dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* est de ce nombre. Fénelon, le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poëme, et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain, morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru qu'il avait composé ce livre pour servir de thèmes et d'instruction au duc de Bourgogne, et aux autres enfants de France, dont il fut le précepteur; ainsi que Bossuet avait fait son *Histoire universelle* pour l'éducation de Monseigneur. Mais son neveu, le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célèbre, et qui a été tué à la bataille de Rocoux, m'a assuré le contraire. En effet il n'eût pas été convenable que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfants de France.

Il ne fit cet ouvrage que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai[1]. Plein de la lecture des anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, et qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original : il n'y a pas dix ratures[2]. Il le composa en trois mois, au milieu de ses malheureuses disputes sur le quiétisme, ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ses occupations. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai

1. Le *Télémaque* n'a été imprimé qu'en 1699. Il y avait deux ans que Fénelon était en exil. Mais l'ouvrage avait été composé vers 1694.

2. Ce manuscrit est à la Bibliothèque. M. E.-A. Lequien, qui l'a consulté pour l'édition qu'il a donnée du *Télémaque* en 1819, a compté plus de quatre cents ratures dans ce manuscrit; « si, dit-il, on appelle rature un ou plusieurs mots effacés avec la plume, soit pour les supprimer, soit pour les remplacer par d'autres ».

dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le *Télémaque* une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste; Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente, et qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi, quoique, après tout, il soit impossible d'avoir chez soi le superflu que par la surabondance des arts de la première nécessité. Le marquis de Louvois semblait, aux yeux des mécontents, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servaient l'État et non le ministre.

Les alliés, qui, dans la guerre de 1688, s'unirent contre Louis XIV, qui depuis ébranlèrent son trône, dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux, qui insinue d'une manière si tendre la modération et la concorde. Les étrangers et les Français même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vu quatorze en langue anglaise. Il est vrai qu'après la mort de ce monarque si craint, si envié, si respecté de tous et si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allusions prétendues qui censuraient sa conduite, les juges d'un goût sévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées et trop uniformes de la vie champêtre; mais ce livre a toujours été regardé comme un des beaux monuments d'un siècle florissant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères* de La Bruyère. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage que du *Télémaque*. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public; et les allusions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès. Quant La Bruyère montra son ouvrage manuscrit à M. de Malézieu, celui-ci lui dit : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » Ce livre baissa dans l'esprit des hommes quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée. Cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs, les *Caractères* de

La Bruyère en ont produit davantage[1]. Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frappent que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaise et qui instruise à la fois.

L'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie fut encore une chose nouvelle, dont le livre des *Mondes*[2] fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et surtout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie sur la chimère des tourbillons de Descartes.

Il faut ajouter à ces nouveautés celles que produisit Bayle en donnant une espèce de dictionnaire de raisonnement. C'est le premier ouvrage de ce genre où l'on puisse apprendre à penser. Il faut abandonner à la destinée des livres ordinaires les articles de ce recueil qui ne contiennent que de petits faits indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave, et de la postérité. Au reste, en plaçant ici Bayle parmi les auteurs qui ont honoré le siècle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'arrêt du parlement de Toulouse, qui, en déclarant son testament valide en France, malgré la rigueur des lois, dit expressément « qu'un tel homme ne peut être regardé comme un étranger ».

On ne s'appesantira point ici sur la foule des bons livres que ce siècle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie singulières ou neuves qui le caractérisent, et qui le distinguent des autres siècles. L'éloquence de Bossuet et de Bourdaloue, par exemple, n'était et ne pouvait être celle de Cicéron : c'était un genre et un mérite tout nouveau. Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont les trois mémoires que Pellisson composa pour Fouquet. Ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'État, traité solidement avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des historiens, mais point de Tite-Live. Le style de la *Conjuration de Venise* est comparable à celui de Salluste. On voit que l'abbé de Saint-Réal l'avait pris pour modèle, et peut-être

1. Dans l'édition de 1751 Voltaire disait : « Le *Télémaque* n'a point fait d'imitateurs; les *Caractères* de La Bruyère en ont produit. » C'est en 1756 que Voltaire se corrigea. (B.)

— Parmi les imitations du *Télémaque* on peut citer les *Voyages de Cyrus*, par Ramsay, *Sethos*, par l'abbé Terrasson, etc.

2. *Entretiens sur la pluralité des mondes*, par Fontenelle.

l'a-t-il surpassé. Tous les autres écrits dont on vient de parler semblent être d'une création nouvelle. C'est là surtout ce qui distingue cet âge illustre : car pour des savants et des commentateurs, le XVIe et le XVIIe siècle en avaient beaucoup produit ; mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé.

Qui croirait que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé s'ils n'avaient été précédés par la poésie? C'est pourtant la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations : les vers furent partout les premiers enfants du génie, et les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier. Platon et Cicéron commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encore citer un passage noble et sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que laissa Malherbe ; et il y a grande apparence que, sans Pierre Corneille, le génie des prosateurs ne se serait pas développé.

Cet homme est d'autant plus admirable qu'il n'était environné que de très-mauvais modèles quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modèles étaient estimés ; et, pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres et non pas du bon goût. Il récompensait de misérables écrivains qui d'ordinaire sont rampants ; et, par une hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il voulait abaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protége sincèrement les bons artistes.

Corneille eut à combattre son siècle, ses rivaux, et le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit sur *le Cid*. Je remarquerai seulement que l'Académie, dans ses judicieuses décisions entre Corneille et Scudéry, eut trop de complaisance pour le cardinal de Richelieu en condamnant l'amour de Chimène. Aimer le meurtrier de son père, et poursuivre la vengeance de ce meurtre, était une chose admirable. Vaincre son amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui consiste principalement dans les combats du cœur ; mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le Cid ne fut pas le seul ouvrage de Corneille que le cardinal de Richelieu voulut rabaisser. L'abbé d'Aubignac nous apprend que ce ministre désapprouva *Polyeucte*.

Le Cid, après tout, était une imitation très-embellie de Guillem

de Castro, et en plusieurs endroits une traduction[1]. *Cinna*, qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé, qui disait que le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes[2] à ces paroles d'Auguste :

Je suis maître de moi comme de l'univers;
Je le suis, je veux l'être. O siècles! ô mémoire!
Conservez à jamais ma dernière victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous :
Soyons amis, Cinna; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de pièces indignes de lui qu'il fit plusieurs années après n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme, ainsi que les fautes considérables d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilége du vrai génie, et surtout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul ; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle, et Euripide, contribuèrent tous à former Racine. Une ode qu'il composa à l'âge de dix-huit ans[3], pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, et le détermina à la poésie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour, et celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine, dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai, qu'il parle au cœur, et que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignèrent à la nation à penser, à sentir, et à s'exprimer. Leurs

1. Il y avait deux tragédies espagnoles sur ce sujet : *le Cid*, de Guillem de Castro, et *el Honrador de su padre*, de Jean-Baptiste Diamante. Corneille imita autant de scènes de Diamante que de Castro. (*Note de Voltaire.*) — Il est établi maintenant que Diamante, au contraire, imita Corneille.

2. C'est ce qui a fait dire à Voltaire, dans son *Russe à Paris* (voyez tome X) :

Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille.

3. Il avait près de vingt et un ans lorsqu'il composa cette ode, intitulée *la Nymphe de la Seine.*

auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux mêmes qui les avaient éclairés.

Il y avait très-peu de personnes en France, du temps du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du *Cid;* et en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scène, fut représentée chez Mme la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner. Le temps a vengé l'auteur ; mais ce grand homme est mort sans jouir du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à Racine. Mme de Sévigné, la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que Racine *n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du café, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt*[1]. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

La singulière destinée de ce siècle rendit Molière contemporain de Corneille et de Racine. Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies. Corneille lui-même avait donné *le Menteur*, pièce de caractère et d'intrigue, prise du théâtre espagnol, comme *le Cid;* et Molière n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait *la Mère coquette* de Quinault, pièce à la fois de caractère et d'intrigue, et même modèle d'intrigue. Elle est de 1664 ; c'est la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat, et de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers ; et il y en avait enfin, et même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux, et cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura longtemps. Molière l'attaqua souvent, et il contribua à défaire le public de ces importants subalternes, ainsi que de l'affectation des *précieuses*, du pédantisme des *femmes savantes*, de la robe et du latin des médecins. Molière fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siècle : on sait assez ses autres mérites.

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de

1. Voltaire parle peut-être d'après la tradition de son temps; mais M. de Saint-Surin, dans sa notice sur Mme de Sévigné, affirme que cette phrase ne se trouve dans aucune des *Lettres de Mme de Sévigné*. (B.)

— Remarquez que Voltaire ne fait pas dire précisément à Mme de Sévigné que *Racine passerait comme le café*, phrase qu'on lui prête communément.

Molière, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue, se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus où un duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld allait au théâtre de Corneille.

Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ses premières satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les *Embarras de Paris*[1], et sur les noms des Cassaigne et des Cotin ; mais il instruisait cette postérité par ses belles épîtres, et surtout par son *Art poétique*, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau, et d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ces illustres contemporains. On sait avec quelle injustice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux grâces : il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers. On sait par cœur des scènes entières de Quinault ; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation ; mais la simple et belle nature, qui se montre souvent dans Quinault avec tant de charmes, plaît encore dans toute l'Europe à ceux qui possèdent notre langue, et qui ont le goût cultivé. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide* ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il serait reçu ! mais Quinault était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus et protégés de Louis XIV, excepté La Fontaine. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une cour qu'il ne cherchait pas ; mais le duc de Bourgogne l'accueillit, et il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables. Un prêtre de l'Oratoire, nommé Pouget, se fit un grand mérite d'avoir

1. C'est la sixième satire de Boileau.

traité cet homme, de mœurs si innocentes, comme s'il eût parlé à la Brinvilliers et à la Voisin. Ses contes ne sont que ceux du Pogge, de l'Arioste, et de la reine de Navarre. Si la volupté est dangereuse, ce ne sont pas des plaisanteries qui inspirent cette volupté. On pourrait appliquer à La Fontaine son admirable fable des *Animaux malades de la peste*, qui s'accusent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups, et aux ours; et un animal innocent est dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui seront les délices et l'instruction des siècles à venir, il se forma une foule d'esprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats qui font l'amusement des honnêtes gens, ainsi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des Poussin, des Lesueur, des Lebrun, des Lemoine, et des Vanloo [1].

Cependant, vers la fin du règne de Louis XIV, deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, et eurent beaucoup de réputation. L'un était Lamotte-Houdard [2], homme d'un esprit plus sage et plus étendu que sublime, écrivain délicat et méthodique en prose, mais manquant souvent de feu et d'élégance dans sa poésie, et même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous restent de lui en plus d'un genre empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva que, dans l'art d'écrire, on peut être encore quelque chose au second rang.

L'autre était Rousseau, qui, avec moins d'esprit, moins de finesse, et de facilité que Lamotte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après Lamotte; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ses psaumes l'onction et l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine. Ses épigrammes sont mieux travaillées que celles de Marot. Il réussit bien moins dans les opéras qui demandent de la sensibilité, dans les comédies qui veulent de la gaieté, et dans les épîtres morales qui veulent de la vérité : tout cela lui manquait. Ainsi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers.

1. Voltaire, en écrivant ceci, songeait à ces vers de Boileau :

> Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
> Il n'est point de degré du médiocre au pire.

2. Voyez le *Catalogue des écrivains*, à l'article LAMOTTE. (*Note de Voltaire.*)

Il aurait corrompu la langue française si le style marotique, qu'il employa dans des ouvrages sérieux, avait été imité. Mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cents ans n'a été qu'une mode passagère. Quelques-unes de ses épîtres sont des imitations un peu forcées de Despréaux, et ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, et sur des vérités reconnues : *le vrai seul est aimable*[1].

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers : soit que l'âge et les malheurs eussent affaibli son génie ; soit que, son principal mérite consistant dans le choix des mots et dans les tours heureux, mérite plus nécessaire et plus rare qu'on ne pense, il ne fût plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs celui de n'avoir plus de critiques sévères.

Ses longues infortunes eurent leur source dans un amour-propre indomptable, et trop mêlé de jalousie et d'animosité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talents ; mais on ne le considère ici que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guère de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres ; et, à peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siècle, parce que personne n'y avait marché ; elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle a été battue. Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler ; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent ne peuvent guère dire que ce qu'on sait. Enfin une espèce de dégoût est venue de la multitude des chefs-d'œuvre.

Le siècle de Louis XIV a donc en tout la destinée des siècles de Léon X, d'Auguste, d'Alexandre. Les terres qui firent naître dans ces temps illustres tant de fruits du génie avaient été longtemps préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales et dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité. La véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux-arts il faut beaucoup d'années pour épurer la langue et le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent ; l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces nouveaux efforts, excitent tous les talents. Chaque artiste saisit en son genre les beautés natu-

1. Boileau, épître IX, vers 43.

relles que ce genre comporte. Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé Dubos, homme d'un très-grand sens, qui écrivait son traité sur la poésie et sur la peinture vers l'an 1714[1], trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la Ligue par Henri le Grand. Il devait ajouter que les embellissements de l'épopée, convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du XVe et du XVIe siècle, étant proscrits parmi les Français, les dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortiléges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison, les beautés propres au poëme épique sont renfermées dans un cercle très-étroit. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des seuls ornements convenables au temps, au sujet, à la nation, et qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante. Tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé Dubos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères ; mais il faudrait que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences qui sont dans les caractères des hommes peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances, à la vérité, sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre ; et ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, et surtout celle des oraisons funèbres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par

1. La première édition des *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* est de 1719.

des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On est réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.

Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, et qui ne demandent que du travail, du jugement, et un esprit commun, peuvent plus aisément se soutenir; et les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de Louis XIV, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes. Car on peut, en peinture et en sculpture, traiter cent fois les mêmes sujets : on peint encore la Sainte Famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art; mais on ne serait pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, *l'Art poétique*, *le Tartuffe*.

Il faut encore observer que le siècle passé ayant instruit le siècle présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres qu'on a été inondé de livres frivoles, et, ce qui est encore pis, de livres sérieux inutiles; mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente, et oisive, où une partie des citoyens s'occupe sans cesse à amuser l'autre, il se trouve de temps en temps d'excellents ouvrages, ou d'histoire, ou de réflexions, ou de cette littérature légère qui délasse toutes sortes d'esprits.

La nation française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la langue de l'Europe : tout y a contribué; les grands auteurs du siècle de Louis XIV, ceux qui les ont suivis; les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode, dans les pays étrangers; un Bayle surtout, qui, écrivant en Hollande, s'est fait lire de toutes les nations; un Rapin de Thoiras, qui a donné en français la seule bonne histoire d'Angleterre[1]; un Saint-Évremond, dont toute la cour de Londres recherchait le commerce; la duchesse de Mazarin, à qui l'on ambitionnait de plaire; Mme d'Olbreuse, devenue duchesse de Zell, qui porta en Allemagne toutes les grâces de sa patrie. L'esprit de société est le partage naturel des Français : c'est un mérite et un plaisir dont les autres peuples

1. Celle de M. Hume n'avait pas encore paru. (K.) — Il est à remarquer que Voltaire n'ait pas corrigé cette phrase, qui est en contradiction avec ce qu'on lit à l'article RAPIN DE THOIRAS, dans la *Liste des écrivains*. (B.)

ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté, et de délicatesse, tous les objets de la conversation des honnêtes gens ; et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie.

CHAPITRE XXXIII.

SUITE DES ARTS.

A l'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, ils n'avaient fait que de faibles progrès en France avant le temps qu'on nomme le siècle de Louis XIV. La musique était au berceau : quelques chansons languissantes, quelques airs de violon, de guitare, et de téorbe, la plupart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. Lulli étonna par son goût et par sa science. Il fut le premier en France qui fit des basses, des milieux et des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ses compositions, qui paraissent aujourd'hui si simples et si aisées. Il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savait du temps de Louis XIII ; et l'art s'est perfectionné dans cette progression. Il n'y a point de grande ville qui n'ait des concerts publics ; et Paris même alors n'en avait pas : vingt-quatre violons du roi étaient toute la musique de la France.

Les connaissances qui appartiennent à la musique et aux arts qui en dépendent ont fait tant de progrès que, sur la fin du règne de Louis XIV, on a inventé l'art de noter la danse ; de sorte qu'aujourd'hui il est vrai de dire qu'on danse à livre ouvert.

Nous avions eu de très-grands architectes du temps de la régence de Marie de Médicis. Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toscan, pour honorer sa patrie et pour embellir la nôtre. Le même de Brosse, dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en fallut beaucoup que le cardinal de Richelieu, avec autant de grandeur dans l'esprit, eût autant de goût qu'elle. Le palais Cardinal, qui est aujourd'hui le Palais-Royal, en est la preuve. Nous conçûmes les plus grandes espérances quand nous vîmes

élever cette belle façade du Louvre qui fait tant désirer l'achèvement de ce palais. Beaucoup de citoyens ont construit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur que recommandables par des dehors dans le grand goût, et qui satisfont le luxe des particuliers encore plus qu'ils n'embellissent la ville.

Colbert, le Mécène de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'est peu d'avoir des Vitruves, il faut que les Augustes les emploient.

Il faut aussi que les magistrats municipaux soient animés par le zèle et éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois prévôts des marchands comme le président Turgot[1], on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet Hôtel de Ville mal construit et mal situé[2]; cette place si petite et si irrégulière, qui n'est célèbre que par des gibets et de petits feux de joie; ces rues étroites dans les quartiers les plus fréquentés, et enfin un reste de barbarie, au milieu de la grandeur et dans le sein de tous les arts.

La peinture commença sous Louis XIII avec le Poussin. Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont précédé. Nous avons eu toujours depuis lui de grands peintres, non pas dans cette profusion qui fait une des richesses de l'Italie, mais sans nous arrêter à un Lesueur, qui n'eut d'autre maître que lui-même; à un Lebrun, qui égala les Italiens dans le dessin et dans la composition, nous avons eu plus de trente peintres qui ont laissé des morceaux très-dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi[3] des galeries et des appartements qui ne sont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître assez le mérite. J'ai vu en France refuser douze mille livres d'un tableau de Santerre. Il n'y a guère dans l'Europe de plus vaste ouvrage de peinture que le plafond de Lemoine à Versailles[4]; et je ne sais s'il y en a de plus beaux. Nous avons eu depuis Vanloo, qui, chez les étrangers mêmes, passait pour le premier de son temps.

Non-seulement Colbert donna à l'Académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui, mais, en 1667, il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais, où loge le directeur. On y envoie les élèves qui ont remporté des prix à l'Académie de Paris. Ils y sont conduits et entre-

1. Père du célèbre Turgot.
2. Voyez *Des Embellissements de Paris*, dans les *Mélanges* à la date de 1749.
3. Frédéric, roi de Prusse.
4. Salon d'Hercule.

tenus aux frais du roi : ils y dessinent les antiques ; ils étudient Raphaël et Michel-Ange. C'est un noble hommage que rendit à Rome ancienne et nouvelle le désir de l'imiter ; et on n'a pas même cessé de rendre cet hommage depuis que les immenses collections de tableaux d'Italie amassées par le roi et par le duc d'Orléans, et les chefs-d'œuvre de sculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

C'est principalement dans la sculpture que nous avons excellé, et dans l'art de jeter en fonte d'un seul jet des figures équestres colossales.

Si l'on trouvait un jour, sous des ruines, des morceaux tels que les bains d'Apollon, exposés aux injures de l'air dans les bosquets de Versailles ; le tombeau du cardinal de Richelieu, trop peu montré au public, dans la chapelle de Sorbonne[1] ; la statue équestre de Louis XIV, faite à Paris pour décorer Bordeaux ; le Mercure dont Louis XV a fait présent au roi de Prusse, et tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite, il est à croire que ces productions de nos jours seraient mises à côté de la plus belle antiquité grecque.

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. Warin fut le premier qui tira cet art de la médiocrité sur la fin du règne de Louis XIII. C'est maintenant une chose admirable que ces poinçons et ces carrés qu'on voit rangés par ordre historique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artistes[2]. Il y en a pour deux millions, et la plupart sont des chefs-d'œuvre.

On n'a pas moins réussi dans l'art de graver les pierres précieuses. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniser par le moyen des planches en cuivre, de transmettre facilement à la postérité toutes les représentations de la nature et de l'art, était encore très-informe en France avant ce siècle. C'est un des arts les plus agréables et les plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventèrent vers le milieu du XVe siècle ; et il a été poussé plus loin en France que dans le lieu même de sa naissance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des estampes du roi ont été souvent un des plus magnifiques présents qu'il ait faits aux ambassadeurs. La ciselure en or et en argent, qui dépend du dessin et du goût, a été portée à la plus grande perfection dont la main de l'homme soit capable.

1. Déplacé pendant la Révolution, il y a été replacé depuis.
2. Ces poinçons et carrés sont aujourd'hui à la Monnaie. (B.)

Après avoir ainsi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers et à la gloire de l'État, ne passons pas sous silence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français surpassent toutes les nations du monde : je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent si rapides et si célèbres dans ce siècle qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non-seulement il n'y avait guère d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires; il en fournissait tous ses voisins, et je tiens du célèbre Cheselden, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres, en 1715, les instruments de son art. La médecine, qui servait à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre et sous le fameux Bourhave[1] en Hollande; mais il arriva à la médecine, comme à la philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable en profitant des lumières de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidèle des progrès de l'esprit humain chez les Français dans ce siècle, qui commença au temps du cardinal de Richelieu, et qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé; et s'il l'est en quelques genres, il restera le modèle des âges encore plus fortunés, qu'il aura fait naître[2].

CHAPITRE XXXIV[3].

DES BEAUX-ARTS EN EUROPE DU TEMPS DE LOUIS XIV.

Nous avons assez insinué dans tout le cours de cette histoire que les désastres publics dont elle est composée, et qui se suc-

1. Chez les Hollandais, la diphthongue *oe* se prononce comme *ou*. (*Note de Voltaire.*) — Par une note sur l'article XII des *Fragments sur l'Inde*, Voltaire dit que les Hollandais écrivent *Boerhave*, mais que nous devons écrire *Bourhave*.

2. Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre au président Hénault, du 28 janvier 1752.

3. Ce chapitre était, en 1756, le CCXIVe de l'*Essai sur l'histoire générale*. C'est en 1763 qu'il fut mis à la place qu'il a aujourd'hui. (B.)

cèdent les uns aux autres presque sans relâche, sont à la longue effacés des registres des temps. Les détails et les ressorts de la politique tombent dans l'oubli : les bonnes lois, les instituts, les monuments produits par les sciences et par les arts, subsistent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pèlerins, mais en hommes de goût, s'informent peu de Grégoire VII et de Boniface VIII ; ils admirent les temples que les Bramante et les Michel-Ange ont élevés, les tableaux des Raphaël, les sculptures des Bernini ; s'ils ont de l'esprit, ils lisent l'Arioste et le Tasse, et ils respectent la cendre de Galilée. En Angleterre, on parle un moment de Cromwell ; on ne s'entretient plus des guerres de la *rose blanche*, mais on étudie Newton des années entières ; on n'est point étonné de lire dans son épitaphe qu'*il a été la gloire du genre humain*, et on le serait beaucoup si on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'État honorées d'un pareil titre.

Je voudrais ici pouvoir rendre justice à tous les grands hommes qui ont comme lui illustré leur patrie dans le dernier siècle. J'ai appelé ce siècle celui de Louis XIV, non-seulement parce que ce monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les rois ses contemporains ensemble, mais encore parce qu'il a vu renouveler trois fois toutes les générations des princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant Louis XIV [1] et à quelques années après lui : c'est en effet dans cet espace de temps que l'esprit humain a fait les plus grands progrès.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection presque en tous les genres depuis 1660 jusqu'à nos jours que dans tous les siècles précédents. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de Milton [2]. Il est vrai que plusieurs critiques lui reprochent de la bizarrerie dans ses peintures, son paradis des sots, ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre ; ses diables qui de géants qu'ils étaient se transforment en pygmées pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or bâtie en enfer, les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête ; des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions ; on dit qu'il n'a égalé ni Ovide ni Hésiode dans sa longue description de la manière dont la terre, les animaux et l'homme furent formés. On censure ses dissertations sur

1. Voyez page 157.

2. Voyez, tome VIII, le chapitre IX de l'*Essai sur la poésie épique*. Le morceau sur Milton, qu'on lit à l'article Épopée, dans le *Dictionnaire philosophique*, est de 1771.

l'astronomie, qu'on croit trop sèches, et ses inventions, qu'on croit plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoûtantes que fortes : tels sont une longue chaussée sur le chaos; le Péché et la Mort amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfants de leur inceste ; et la Mort « qui lève le nez pour renifler à travers l'immensité du chaos le changement arrivé à la terre, comme un corbeau qui sent les cadavres », cette Mort qui flaire l'odeur du Péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec ; ce froid et ce sec avec le chaud et l'humide qui, devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des embryons d'atomes armés à la légère. Enfin on s'est épuisé sur les critiques, mais on ne s'épuise pas sur les louanges. Milton reste la gloire et l'admiration de l'Angleterre : on le compare à Homère, dont les défauts sont aussi grands ; et on le met au-dessus du Dante, dont les imaginations sont encore plus bizarres.

Dans le grand nombre des poëtes agréables qui décorèrent le règne de Charles II, comme les Waller, les comtes de Dorset et de Rochester, le duc de Buckingham, etc., on distingue le célèbre Dryden, qui s'est signalé dans tous les genres de poésie : ses ouvrages sont pleins de détails naturels à la fois et brillants, animés, vigoureux, hardis, passionnés, mérite qu'aucun poëte de sa nation n'égale, et qu'aucun ancien n'a surpassé. Si Pope, qui est venu après lui, n'avait pas, sur la fin de sa vie, fait son *Essai sur l'homme*, il ne serait pas comparable à Dryden.

Nulle nation n'a traité la morale en vers avec plus d'énergie et de profondeur que la nation anglaise; c'est là, ce me semble, le plus grand mérite de ses poëtes.

Il y a une autre sorte de littérature variée, qui demande un esprit encore plus cultivé et plus universel : c'est celle qu'Addison a possédée; non-seulement il s'est immortalisé par son *Caton*, la seule tragédie anglaise écrite avec une élégance et une noblesse continue, mais ses autres ouvrages de morale et de critique respirent le goût : on y voit partout le bon sens paré des fleurs de l'imagination ; sa manière d'écrire est un excellent modèle en tout pays. Il y a du doyen Swift plusieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité : c'est Rabelais perfectionné [1].

Les Anglais n'ont guère connu les oraisons funèbres; ce n'est pas la coutume chez eux de louer des rois et des reines dans les

1. Le parallèle de Swift et de Rabelais est plus étendu dans la vingt-deuxième des *Lettres philosophiques*. C'est à Swift qu'est consacrée la cinquième des *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de* ***. Voyez aussi le *Temple du Goût*, tome VIII.

églises ; mais l'éloquence de la chaire, qui était très-grossière à Londres avant Charles II, se forma tout d'un coup. L'évêque Burnet avoue dans ses Mémoires que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils surpassé leurs maîtres : leurs sermons sont moins compassés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France.

Il est encore remarquable que ces insulaires, séparés du reste du monde et instruits si tard, aient acquis pour le moins autant de connaissances de l'antiquité qu'on en a pu rassembler dans Rome, qui a été si longtemps le centre des nations. Marsham a percé dans les ténèbres de l'ancienne Égypte. Il n'y a point de Persan qui ait connu la religion de Zoroastre comme le savant Hyde. L'histoire de Mahomet et des temps qui le précèdent était ignorée des Turcs, et a été développée par l'Anglais Sale, qui a voyagé si utilement en Arabie.

Il n'y a point de pays au monde où la religion chrétienne ait été si fortement combattue, et défendue si savamment qu'en Angleterre. Depuis Henri VIII jusqu'à Cromwell, on avait disputé et combattu comme cette ancienne espèce de gladiateurs qui descendaient dans l'arène un cimeterre à la main et un bandeau sur les yeux. Quelques légères différences dans le culte et dans le dogme avaient produit des guerres horribles; et quand, depuis la restauration jusqu'à nos jours, on a attaqué tout le christianisme presque chaque année, ces disputes n'ont pas excité le moindre trouble; on n'a répondu qu'avec la science : autrefois c'était avec le fer et la flamme.

C'est surtout en philosophie que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agissait plus de systèmes ingénieux. Les fables des Grecs devaient disparaître depuis longtemps, et les fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le chancelier Bacon avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une manière nouvelle, qu'il fallait faire des expériences : Boyle passa sa vie à en faire. Ce n'est pas ici le lieu d'une dissertation physique ; il suffit de dire qu'après trois mille ans de vaines recherches, Newton est le premier qui ait découvert et démontré la grande loi de la nature par laquelle tous les éléments de la matière s'attirent réciproquement, loi par laquelle tous les astres sont retenus dans leurs cours. Il est le premier qui ait vu en effet la lumière; avant lui on ne la connaissait pas.

Ses principes mathématiques, où règne une physique toute nouvelle et toute vraie, sont fondés sur la découverte du calcul qu'on appelle mal à propos de l'*infini*, dernier effort de la géo-

métrie, et effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'est ce qui a fait dire à un grand philosophe, au savant Halley, « qu'il n'est pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la divinité ».

Une foule de bons géomètres, de bons physiciens, fut éclairée par ses découvertes, et animée par lui. Bradley trouva enfin l'aberration de la lumière des étoiles fixes, placées au moins à douze millions de millions de lieues de notre petit globe.

Ce même Halley que je viens de citer eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi, en 1698. C'est sur ce vaisseau qu'il détermina la position des étoiles du pôle antarctique, et qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe connu. Le voyage des Argonautes n'était, en comparaison, que le passage d'une barque d'un bord de rivière à l'autre. A peine a-t-on parlé dans l'Europe du voyage de Halley.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choses, devenues trop familières, et cette admiration des anciens Grecs pour les petites, est encore une preuve de la prodigieuse supériorité de notre siècle sur les anciens. Boileau en France, le chevalier Temple en Angleterre, s'obstinaient à ne pas reconnaître cette supériorité [1]: ils voulaient dépriser leur siècle pour se mettre eux-mêmes au-dessus de lui. Cette dispute entre les anciens et les modernes est enfin décidée, du moins en philosophie. Il n'y a pas un ancien philosophe qui serve aujourd'hui à l'instruction de la jeunesse chez les nations éclairées.

Locke seul serait un grand exemple de cet avantage que notre siècle a eu sur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis Platon jusqu'à lui, il n'y a rien : personne, dans cet intervalle, n'a développé les opérations de notre âme ; et un homme qui saurait tout Platon, et qui ne saurait que Platon, saurait peu, et saurait mal.

C'était, à la vérité, un Grec éloquent; son apologie de Socrate est un service rendu aux sages de toutes les nations ; il est juste de le respecter, puisqu'il a rendu si respectable la vertu malheureuse, et les persécuteurs si odieux. On crut longtemps que sa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaise métaphysique ; on en fit presque un père de l'Église, à cause de son *Ternaire*, que personne n'a jamais compris. Mais que penserait-on aujourd'hui d'un philosophe qui nous dirait qu'une matière est l'*autre;* que le monde est une figure de douze pentagones ; que le feu, qui est une pyramide, est lié à la terre par des nombres ?

1. Dans les arts et la littérature.

Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité et les métempsycoses de l'âme, en disant que le sommeil naît de la veille, la veille du sommeil, le vivant du mort, et le mort du vivant? Ce sont là les raisonnements qu'on a admirés pendant tant de siècles; et des idées plus extravagantes encore ont été employées depuis à l'éducation des hommes.

Locke seul a développé l'*entendement humain*, dans un livre où il n'y a que des vérités; et, ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités sont claires.

Si l'on veut achever de voir en quoi ce dernier siècle l'emporte sur tous les autres, on peut jeter les yeux sur l'Allemagne et sur le Nord. Un Hevelius, à Dantzick, est le premier astronome qui ait bien connu la planète de la lune; aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le ciel. Parmi les grands hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce siècle peut être appelé celui de Louis XIV. Hevelius perdit, par un incendie, une immense bibliothèque : le monarque de France gratifia l'astronome de Dantzick d'un présent fort au-dessus de sa perte.

Mercator, dans le Holstein, fut, en géométrie, le précurseur de Newton; les Bernouilli, en Suisse, ont été les dignes disciples de ce grand homme. Leibnitz passa quelque temps pour son rival.

Ce fameux Leibnitz naquit à Leipsick; il mourut en sage à Hanovre, adorant un dieu comme Newton, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe : historien infatigable dans ses recherches, jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, tout étrangère qu'elle paraît à cette étude; métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique; poëte latin même, et enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand Newton l'invention du calcul de l'*infini*, et pour faire douter quelque temps entre Newton et lui.

C'était alors le bel âge de la géométrie : les mathématiciens s'envoyaient souvent des défis, c'est-à-dire des problèmes à résoudre, à peu près comme on dit que les anciens rois de l'Égypte et de l'Asie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problèmes que se proposaient les géomètres étaient plus difficiles que ces énigmes; il n'y en eut aucun qui demeurât sans solution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correspondance entre les philosophes ne fut plus universelle; Leibnitz servait à l'animer. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres et malgré les religions différentes. Toutes les sciences, tous les

arts, ont reçu ainsi des secours mutuels; les académies ont formé cette république. L'Italie et la Russie ont été unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre médecin Bourhave était consulté à la fois par le pape et par le czar. Ses plus grands élèves ont attiré ainsi les étrangers, et sont devenus en quelque sorte les médecins des nations; les véritables savants dans chaque genre ont resserré les liens de cette grande société des esprits, répandue partout, et partout indépendante. Cette correspondance dure encore; elle est une des consolations des maux que l'ambition et la politique répandent sur la terre.

L'Italie, dans ce siècle, a conservé son ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux Tasses, ni de nouveaux Raphaëls: c'est assez de les avoir produits une fois. Les Chiabrera, et ensuite les Zappi, les Filicaia, ont fait voir que la délicatesse est toujours le partage de cette nation. La *Mérope* de Maffei, et les ouvrages dramatiques de Metastasio, sont de beaux monuments du siècle.

L'étude de la vraie physique, établie par Galilée, s'est toujours soutenue, malgré les contradictions d'une ancienne philosophie trop consacrée. Les Cassini, les Viviani, les Manfredi, les Bianchini, les Zanotti, et tant d'autres, ont répandu sur l'Italie la même lumière qui éclairait les autres pays; et quoique les principaux rayons de cette lumière vinssent de l'Angleterre, les écoles italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des arts autant qu'ailleurs, excepté dans les matières où la liberté de penser donne plus d'essor à l'esprit chez d'autres nations. Ce siècle surtout a mieux connu l'antiquité que les précédents. L'Italie fournit plus de monuments que toute l'Europe ensemble; et plus on a déterré de ces monuments, plus la science s'est étendue.

On doit ces progrès à quelques sages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, presque tous longtemps obscurs, et souvent persécutés: ils ont éclairé et consolé la terre pendant que les guerres la désolaient. On peut trouver ailleurs des listes de tous ceux qui ont illustré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger serait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illustres. Il suffit ici d'avoir fait voir que, dans le siècle passé, les hommes ont acquis plus de lumières, d'un bout de l'Europe à l'autre, que dans tous les âges précédents.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Pages.

AVERTISSEMENT pour la présente édition III

AVERTISSEMENT de Beuchot IX

LISTE RAISONNÉE DES ENFANTS DE LOUIS XIV, des princes de la maison de France de son temps, des souverains contemporains, des maréchaux de France, des ministres, de la plupart des écrivains et des artistes qui ont fleuri dans ce siècle, 1. — Enfants légitimes, *ibid.* — Enfants naturels et légitimés, 3. — Autres enfants naturels et légitimés, *ibid.* — Princes et princesses du sang royal, qui vécurent dans le siècle de Louis XIV, 4. — La branche de Condé eut un très-grand éclat, 5. — Branche de Conti, 6. — Branche de Bourbon-Soissons, *ibid.*

SOUVERAINS CONTEMPORAINS. — Papes, 7. — Maison Ottomane, 8. — Empereurs d'Allemagne, 9. — Rois d'Espagne, *ibid.* — Rois de Portugal, *ibid.* — Rois d'Angleterre, d'Écosse, et d'Irlande, dont il est parlé dans le siècle de Louis XIV, *ibid.* — Rois de Danemark, 10. — Rois de Suède, *ibid.* — Rois de Pologne, 11. — Rois de Prusse, *ibid.* — Czars de Russie, depuis empereurs, 12. — Gouverneurs de Flandre, *ibid.* — Maréchaux de France, 13. — Grands amiraux de France sous le règne de Louis XIV, 22. — Généraux des galères de France sous le règne de Louis XIV, *ibid.* — Ministre d'État, 23. — Chanceliers, 24. — Surintendants des finances, 25. — Secrétaires d'État et contrôleurs généraux des finances, 28.

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps, 32.

ARTISTES CÉLÈBRES. — Musiciens, 145. — Peintres, 147. — Sculpteurs, architectes, graveurs, etc., 150.

SIÈCLE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE PREMIER. Introduction, 155.

CHAP. II. — Des États de l'Europe avant Louis XIV, 159. — De l'Allemagne, 160. — De l'Espagne, 162. — Du Portugal, 163. — Des Provinces-Unies, *ibid.* — De l'Angleterre, 164. — De Rome, 165. — Du reste de l'Italie, 167. — Des États

du Nord, 168. — Des Turcs, 169. — Situation de la France, *ibid.* — Forces de la France après la mort de Louis XIII, et mœurs du temps, 170.

CHAP. III. — Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien, 176. — Anne d'Autriche ou d'Espagne, régente, *ibid.* — Bataille de Rocroi, 177. — Bataille de Fribourg, 179. — Mariendal, *ibid.* — Nordlingen, *ibid.* — Bataille de Lens, 180. — Le dernier duc de Guise à Naples, 181.

CHAP. IV. — Guerre civile, 182. — Mazarin, premier ministre, *ibid.* — Potier, évêque de Beauvais, *ibid.* — Finances, principe de tout, 183. — Le surintendant Émeri, *ibid.* — Murmures, *ibid.* — Parlement, 184. — Barricades, 186. Parlement de Paris, *ibid.* — Le parlement et l'archevêque de Paris se déclarent contre le roi, 187. — Le parlement de Paris ordonne la guerre civile, 190. — Il lève des troupes, *ibid.* — Guerre de la Fronde, ridicule, *ibid.* — Folies et débauches, 191. — L'archevêque va au parlement armé d'un poignard, *ibid.* — Différences entre les guerres civiles de France et d'Angleterre, 192. — Factions aussi ridicules que la guerre, 193. — Les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, arrêtés, 194.

CHAP. V. — Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion, en 1653, 197. — Le grand Condé fait la guerre civile, *ibid.* — Mazarin rentre dans le royaume, *ibid.* — Il vient avec une armée levée à ses frais, *ibid.* — Le parlement met sa tête à prix, 198. — Conseillers députés contre l'armée de Mazarin, *ibid.* — Le parlement condamne le prince de Condé, et fait la guerre au roi, 199. — Turenne reprend le parti de la cour, *ibid.* — Louis XIV fuit dans son royaume, *ibid.* — Condé bat l'armée du roi, et Turenne la sauve, 200. — On marche vers Paris, 201. — Bataille du faubourg Saint-Antoine, *ibid.* — Le parlement se déclare encore contre la cour, 204. — Faiblesse de tous les partis, *ibid.* — Le cardinal encore renvoyé, *ibid.* — Le roi rentre dans Paris, 205. — Le cardinal revient, *ibid.*

CHAP. VI. — État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661, 206. — Paix de Munster, *ibid.* — État de la France, 208. — Le prince de Condé à la tête des Espagnols contre la France, *ibid.* — Turenne opposé à Condé, *ibid.* — Turenne victorieux, *ibid.* — Mazarin gouverne la France, et Louis de Haro l'Espagne, 209. — Cromwell gouverne l'Angleterre, *ibid.* — Sa conduite, 210. — Cromwell courtisé par la France et l'Espagne, *ibid.* — Il prend la Jamaïque, 211. — Il traite avec le roi de France de couronne à couronne, *ibid.* — La fille de Henri IV, la veuve de Charles Ier, demande à Cromwell son douaire; il le refuse, *ibid.* — Turenne contre Condé, 212. — Ambassade et lettre singulière de Mazarin à Cromwell, 213. — Bataille des Dunes, *ibid.* — Mort de Cromwell, 214. — Voyage de Christine, reine de Suède, en France, 216. — La gloire de Christine à jamais souillée par l'assassinat de Monaldeschi, 217. — Léopold, empereur, 218. — Ligue du Rhin, *ibid.* — Louis XIV veut épouser la nièce du cardinal Mazarin, 219. — Conférences de Mazarin et de Haro, *ibid.* — Paix des Pyrénées, 220. — Conditions du mariage de Louis XIV, 221. — Rétablissement de Charles II, roi d'Angleterre, 222. — Mazarin devenu aussi fastueux que puissant, 223. — Mort de Mazarin, 224. — La cour porte le deuil de Mazarin, *ibid.*

CHAP. VII. — Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux États-Généraux, et rend son royaume florissant et redoutable, 225. — Ordre

rétabli partout, 226. — Le roi d'Espagne cède la préséance au roi, 227. — Il force le pape à lui demander pardon, 229. — Il achète Dunkerque, 230. — Louis XIV envoie du secours à l'empereur contre les Turcs, 231. — Il secourt encore le Portugal, *ibid.* — Il secourt aussi la Hollande, 232. — Il devient le plus puissant prince de l'Europe, 233.

CHAP. VIII. — Conquête de la Flandre, 233. — Raisons ou prétextes de la conquête de Flandre, 234. — Traité secret de l'empereur et de Louis XIV, pour dépouiller le roi d'Espagne, *ibid.* — Succès rapides, 236.

CHAP. IX. — Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle, 238. — Préparations habiles, *ibid.* — Le grand Condé chargé de la conquête, *ibid.* — Manœuvres, 239. — La Franche-Comté prise, 240. — Europe alarmée, *ibid.* — Jean de Witt, *ibid.* — Chevalier Temple, 241. — La cour de Rome ne préside plus aux traités, 242. — Van Beuning, bourgeois d'Amsterdam, tient tête à Louis XIV, *ibid.*

CHAP. X. — Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande, 243. — Roi de Portugal déclaré impuissant malgré ses bâtards, et détrôné, *ibid.* — Jean Casimir, roi de Pologne, retiré à Paris, 244. — Turcs en Candie, 245. — Duc de Beaufort à Candie, *ibid.* — Mauvais gouvernement en Hollande, 246. — France et Angleterre contre la Hollande, *ibid.* — Factions en Hollande, 248. — Van Galen, évêque de Munster, brigand, *ibid.* — Terreur en Hollande, 249. — Préparatifs contre la Hollande, 250. — Discipline militaire, 251. — Munitions achetées dans la Hollande même pour la détruire, *ibid.* — Guillaume, prince d'Orange, 252. — Marche de Louis XIV, *ibid.* — Passage du Rhin, 253. — Villes prises, 255. — Amsterdam prête d'être prise, *ibid.* — Le prince d'Orange stathouder, 256. — Les États-Généraux demandent la paix, *ibid.* — Les de Witt assassinés, 257. — Généreuse résolution des magistrats d'Amsterdam, 258. — Ils inondent leur pays, *ibid.* — Les Hollandais se défendent sur mer, 259. — Le prince d'Orange offre tous ses biens pour défendre le pays, *ibid.*

CHAP. XI. — Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté, 260. — Fautes commises dans la conquête de la Hollande, *ibid.* — Pillages et cruautés, 262. — Négociations, *ibid.* — L'empereur Léopold se déclare contre Louis XIV, un crucifix à la main, *ibid.* — Batailles navales, 263. — Sévérité, 264. — Presque toute l'Europe contre Louis XIV, 265.

CHAP. XII. — Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef, 266. — Le Palatinat dévasté, 268. — Bataille de Senef, 269. — Montecuculli opposé à Turenne, 270. — Turenne tué, 271. — Combat de Consarbruck, 273. — Arrière-ban convoqué, *ibid.* — Retraite du grand Condé, 274.

CHAP. XIII. — Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678, 275. — Attaque de Valenciennes en plein jour contre la coutume, 276. — Monsieur, frère du roi, bat le prince d'Orange, 278. — Mort de Ruyter, 279. — Duquesne, 280. — Négociations de paix, 281. — Conditions de la paix, *ibid.* — Ambassadeurs de France ne cèdent pas aux électeurs, 282. — Paix signée, *ibid.* — Bataille après la paix, 283. — Louis XIV arbitre de l'Europe, *ibid.*

CHAP. XIV. — Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gênes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Électorat de Cologne disputé, 284. — Juridictions sur les princes de l'empire, 285. — Louis s'empare

de Strasbourg, *ibid.* — Il veut Luxembourg, *ibid.* — Sa puissance sur mer, 286. — Port de Toulon construit, *ibid.* — Invention de galiotes à bombes, 287. — Les Algériens punis, et pas assez, *ibid.* — Établissements, forteresses, 288. — L'empereur Léopold faible, *ibid.* — Il fuit de Vienne assiégée par les Turcs, *ibid.* — Louis XIV ne veut pas l'attaquer pendant que les Turcs le poursuivent, 289. — Enfin Louis se lasse, et prend Luxembourg, 290. — Les Algériens battus demandent pardon, *ibid.* — Louis XIV trop fastueux avec les faibles, *ibid.* — Doge de Gênes, 291. — Ambassade des Siamois, 292. — Querelle avec le pape, et cependant le pape a raison, *ibid.* — Tous les rois acquiescent à ce que veut le pape, excepté Louis XIV, 293. — Louis XIV fait un électeur, 294. — L'empereur et le pape ne veulent point de l'électeur de Louis XIV, *ibid.*

CHAP. XV. — Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV, 295. — Ligue universelle contre Louis XIV, *ibid.* — Jacques le Catholique, *ibid.* — Jacques veut être despotique, 296. — Le jésuite Peters, 297. Armement public de Guillaume contre Jacques, sans que Jacques le sache, *ibid.* — Jacques, abandonné de tout le monde, s'enfuit, 298. — Guillaume III, roi d'Angleterre, *ibid.* — Jacques, chez Louis XIV, *ibid.* — Générosité de Louis XIV, 299. — Jacques peu considéré, *ibid.* — Jacques touche les écrouelles, 300. — Efforts généreux de Louis XIV pour Jacques, *ibid.* — Louis XIV vainqueur des Anglais et des Hollandais sur mer, *ibid.* — Époque rare, *ibid.* — Bataille de la Boyne qui assure le trône à Guillaume, 301. — Sottise des Parisiens, 302. — Jacques revient en France, 303. — La flotte de Louis XIV battue pour s'être obstinée à secourir Jacques, 304. — Malheurs étonnants de la maison de Stuart, 306.

CHAP. XVI. — De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoires des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc., 307. — Prodigieuses armées de Louis XIV, *ibid.* — Le dauphin commande les armées, 308. — Incendie du Palatinat, *ibid.* — Le maréchal d'Uxelles hué pour avoir bien fait, 310. — Le maréchal d'Humières battu, *ibid.* — Maréchal de Luxembourg, *ibid.* — Maréchal de Catinat, 311. — Victoires, 312. — De Staffarde, *ibid.* — De la Marsaille, *ibid.* — De Fleurus, *ibid.* — De Leuse, 313. — De Steinkerque, *ibid.* — De Nervinde, 315. — De Spire-bach, 317. — Du Ter, *ibid.* — Places maritimes de France bombardées, 318. — Guillaume prend Namur, *ibid.* — Bruxelles bombardée, 320. — La France perd Pondichéry, *ibid.* — Déprédations en Amérique, *ibid.* — Du Guai-Trouin, *ibid.* — Toute cette guerre est une espèce de guerre civile, 321.

CHAP. XVII. — Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Rysvick. État de la France et de l'Europe. Mort et Testament de Charles II, roi d'Espagne, 321. — Victor-Amédée, 322. — Duchesse de Bourgogne, *ibid.* — Paix de Rysvick, 323. — Motifs de cette paix, *ibid.* — Restitutions faites par Louis XIV, 324. — Éloge de Léopold, duc de Lorraine, père de l'empereur François Ier, 325. — Prince de Conti vainement élu roi de Pologne, 326. — Paix générale et courte dans le monde entier, 327. — Troubles du Nord, *ibid.* — Pierre Ier, 328. — Charles XII, *ibid.* — Troubles du Midi, *ibid.* — Succession d'Espagne, *ibid.* — Droit à cette succession, *ibid.* — Intrigues pour la succession d'Espagne, 330. — Traité de partage, 331. — Testament de Charles II, roi d'Espagne, *ibid.* — Autre traité de partage, 332. — Autres intrigues pour la succession, 334. — Le roi d'Espagne consulte le pape, 335. — Dernier testament de Charles II, *ibid.* — Mort de Charles II, 336. — Toute l'Europe surprise du testament, *ibid.* — Louis XIV acceptera-t-il le testament? 337. — Mesures pour faire valoir le testament, 338. — Premiers succès de la maison de France, 339. —

Louis XIV conserve au fils de Jacques II le titre et les honneurs de la royauté malgré tout son conseil, *ibid.* — Philippe V, roi d'Espagne, 341. — Commencement de la guerre contre Louis XIV, *ibid.* — Mort de Guillaume III, 342. — Caractère du roi Guillaume, *ibid.* — Comparaison de ce prince avec Louis XIV, *ibid.*

CHAP. XVIII. — Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703, 343. — Ligue contre la maison de France, 344. — Le ministère de France perd sa supériorité, 345. — Le prince Eugène, 347. — Premiers progrès du prince Eugène, 348. — Le maréchal de Villeroi commande, 349. — Échec de Chiari, 350. — Le maréchal de Villeroi pris dans Crémone, 351. — Crémone surpris et repris, *ibid.* — Duc de Vendôme en Italie, 352. — Duc de Savoie contre la France, 353. — Portugal contre la France, 354. — Les alliés traitent avec le roi de Maroc, *ibid.* — Marlborough, *ibid.* — Avantages des alliés contre la France, 355. — Bataille de Fridlingen, 358. — Le marquis de Villars proclamé maréchal de France par les soldats, *ibid.* — Villars gagne une bataille à Hochstedt, 359. — Bataille de Spire, *ibid.* — L'électeur de Bavière demande pour son malheur un autre général que Villars, 360.

CHAP. XIX. — Perte de la bataille de Bleinheim ou d'Hochstedt, et ses suites, 361. — Marlborough fait changer la fortune, *ibid.* — Combat de Donavert, 362. — Bataille d'Hochstedt, *ibid.* — Fautes, 363. — Tallard, *ibid.* — Marsin, *ibid.* — Maréchal de Tallard pris, son fils tué, 364. — Suites de cette bataille, 366. — Récompenses données à Marlborough, *ibid.* — L'archiduc Charles, depuis empereur, va à Londres, 367. — Puissants secours que l'Angleterre lui donne, 368.

CHAP. XX. — Pertes en Espagne : pertes des batailles de Ramillies et de Turin, et leurs suites, 368. — Prise de Gibraltar, *ibid.* — Les Anglais prennent le royaume de Valence et la Catalogne, 369. — Belle aventure du comte Péterborough, 370. — Disgrâces des Français devant Barcelone, 371. — Bataille de Cassano, *ibid.* — Ramillies, 372. — Paroles de Louis XIV, *ibid.* — Duc de La Feuillade, 373. — Préparatifs immenses et perdus, *ibid.* — Bruits ridicules, 374. — Grandes fautes, 375. — Duc d'Orléans, *ibid.* — Causes de la défaite devant Turin, 376.

CHAP. XXI. — Suite des disgrâces de la France et de l'Espagne. Louis XIV envoie son principal ministre demander la paix. Bataille de Malplaquet perdue, etc., 377. — Les Français perdent toute l'Italie, *ibid.* — L'empereur fait sentir sa puissance, 378. — Grandes pertes de Louis XIV, *ibid.* — Il résiste de tous côtés, 379. — L'archiduc Charles proclamé roi d'Espagne, *ibid.* — On propose d'envoyer Philippe V en Amérique, 380. — Philippe V rentre dans Madrid, *ibid.* — Les frontières du côté du Dauphiné toujours négligées, 382. — La Provence sauvée, *ibid.* — Louis XIV envoie le prétendant en Écosse avec une flotte, 383. — Le prétendant aborde et revient, 384. — Le duc de Bourgogne commande les armées, *ibid.* — Défaite à Oudenarde, 385. — Siége de Lille, *ibid.* — L'armée de France sans succès et sans union, 386. — L'empereur Joseph Ier force le pape à reconnaître Charles son frère roi d'Espagne, 387. — Grande détresse de la France, 388. — Funestes effets de l'hiver de 1709, 389. — Louis XIV demande la paix, 390. — Les Hollandais deviennent fiers, *ibid.* — Prétentions des Hollandais, *ibid.* — Le roi leur envoie un négociateur, 391. — Humiliation de Louis XIV, 392. — Propositions insultantes faites à Louis XIV, *ibid.* — Résolution de Louis XIV, 393. — Action honorable du maréchal de Boufflers, 394.

CHAP. XXII. — Louis XIV continue à demander la paix et à se défendre. Le duc de Vendôme affermit le roi d'Espagne sur le trône, 397. — Victoire du maréchal du Bourg, *ibid.* — Offres de Louis XIV, *ibid.* — Congrès de Gertruidenberg, *ibid.* — Bataille de Saragosse, 398. — L'empereur Joseph Ier, heureux et puissant, 399. — Philippe V obligé de fuir encore, *ibid.* — L'Espagne désolée, *ibid.* — Philippe V presque abandonné, 400. — Philippe V solidement rétabli, 401. — Intrigues à la cour de Londres, causes d'un grand changement, *ibid.* — Une petite cause produit de très-grands changements, 402. — Changements à la cour de Londres, mais non encore dans le royaume, 403. — Prise de Rio-Janeiro, 405.

CHAP. XXIII. — Victoire du maréchal de Villars à Denain. Rétablissement des affaires. Paix générale, 406. — Les affaires changent en Angleterre, *ibid.* — Suspension d'armes entre la France et l'Angleterre, 407. — État désastreux de la France, *ibid.* — Mort du duc de Vendôme, *ibid.* — Le maréchal de Villars sauve la France, 408. — Combat de Denain, et prospérités, *ibid.* — Le Prince Eugène et le maréchal de Villars signent la paix, 412. — La France assure les droits des princes d'Allemagne, *ibid.* — Terme de *sujet* employé mal à propos. 413. — Réponse ridicule attribuée mal à propos à Louis XIV, *ibid.* — Traités accomplis, 414. — Le roi d'Espagne soumet les Catalans, *ibid.*

CHAP. XXIV. — Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV, 417. — Dans la guerre de 1701, parents contre parents, *ibid.* — Changements en Europe opérés par la paix d'Utrecht, 418. — La reine Anne eût voulu que son frère lui succédât, *ibid.* — Anecdote singulière, 419.

CHAP. XXV. — Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV, 421. — Il faut se défier des anecdotes, *ibid.* — Ses premières amours, sujet de plusieurs méchants livres, 422 — Comment il se formait l'esprit et le goût, *ibid.* — Traductions imprimées sous son nom, 423. — Son discours au parlement, *ibid.* — Un curé a l'impertinence de vouloir abolir les spectacles, 424. — Louis XIV, ainsi que Louis XIII, danse en public, 425. — Opéra introduit en France, 426. — Quel était l'homme au masque de fer, 427. — Mort du masque de fer, 428. — Fête de Vaux, 429. — Belle action de Fouquet inutile, 431. — Dissimulation de Louis XIV peu honorable, *ibid.* — Colbert, persécuteur de Fouquet, 431. — Le chancelier Séguier méchant, 432. — Mazarin beaucoup plus coupable que Fouquet, *ibid.* — Arrêt contre Fouquet, 433. — Saint-Évremond, 434. — Splendeur de la cour, 435. — Intrigues du roi avec sa belle-sœur, *ibid.* — Galanteries, 436. — Fêtes magnifiques, *ibid.* — Devise du soleil assez ridicule, 437. — Fous de cour, divertissement honteux, 439. — Le légat vient demander pardon, 441. — Autre fête, *ibid.* — Querelles des pairs, *ibid.* — Habits à brevet, *ibid.* — Magnificence et ordre dans sa maison, 442. — Présents et pensions aux gens de lettres de l'Europe, *ibid.* — Maison bâtie à Florence de ses libéralités, 444.

CHAP. XXVI. — Suite des particularités et anecdotes, 446. — Racine est cause que Louis XIV ne danse plus sur le théâtre, 447. — Mariage du comte de Lauzun avec la petite-fille de Henri IV, 448. — Mis en prison pour ce mariage, 449. — Mlle de Kéroual va gouverner le roi d'Angleterre, 453. — On croit Madame, sœur de Charles II, empoisonnée, *ibid.* — Indiscrétion de Turenne, cause des malheurs de Madame, et de tous ces bruits odieux, 454. — Origine des fréquents empoisonnements dont on se plaignit alors, 455. — Prétendus sortiléges, 457. — Maréchal de Luxembourg à la Bastille, 458. — On croit la reine d'Espagne, nièce de Louis XIV, empoisonnée, 460. — Plus de filles d'honneur chez la reine, *ibid.* — Trois femmes se disputent le cœur de Louis XIV, 462.

CHAP. XXVII. — Suite des particularités et anecdotes, 463. — Mort de Mlle de Fontanges, *ibid.* — Faveur de Mme de Maintenon, *ibid.* — Faux bruits réfutés, 464. — Fêtes brillantes, *ibid.* — Dernières années de Mme de Montespan, 465. — Mort du grand Condé, *ibid.* — Mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon, 466. — Son histoire, 467. — L'illustre Racine assez faible pour mourir de douleur de ce qu'il a un peu déplu au roi, 471. — Vanité des grandeurs démontrée par l'exemple de Mme de Maintenon, 473. — Le roi attaqué de la fistule, *ibid.* — Mort de la dauphine de Bavière, 474. — *Esther* et *Athalie*, *ibid.* — La duchesse de Bourgogne joue la comédie, 476. — Louis XIV voit mourir presque toute sa famille, *ibid.* — Soupçons de poison et calomnies, 477.

CHAP. XXVIII. — Suite des anecdotes, 479. — Le jésuite Le Tellier flétrit la fin de ce règne, *ibid.* — Dernière maladie du roi, 480. — Il meurt avec courage, sans ostentation, 481. — Ses dernières paroles au Dauphin, *ibid.* — Moins regretté qu'il ne devait l'être, 482. — Sa réputation, *ibid.* — Sa conduite et ses paroles, 483. — Son bon goût, *ibid.* — Paroles mémorables, *ibid.* — Écrits de sa main où il rend compte de sa conduite, 484. — Conseils à son petit-fils, roi d'Espagne, 487. — Sa politesse, 490. — Amusements, 491. — Sagesse, circonspection et bonté, 492. — Amour des louanges, mais envie de les mériter, *ibid.* — Indulgence, 493. — Galanterie singulière, *ibid.* — Le maréchal de La Feuillade lui érige une statue, 494.

CHAP. XXIX. — Gouvernement intérieur. Justice. Commerce. Police. Lois. Discipline militaire. Marine, etc., 497. — Son assiduité au travail, *ibid.* — Finances. Libéralités au peuple, *ibid.* — Hôpitaux, 498. — Chemins, *ibid.* — Commerce, *ibid.* — Ports, *ibid.* — Compagnies, *ibid.* — Encouragements dans le commerce maritime, 499. — Injustice envers Colbert, 500. — Manufactures, 501. — Gobelins, Savonnerie, glaces, etc., 502. — Sedan, Aubusson, etc., etc., *ibid.* — Paris embelli, 503. — Police, *ibid.* — Bâtiments, *ibid.* — Munificence envers Bernini, 505. — Perrault fait mieux que Bernini, *ibid.* — Fondations, 506. — Lois, *ibid.* — Beaux jugements rendus par Louis XIV, 507. — Duels abolis, *ibid.* — Règlements militaires, 508. — Artillerie, 509. — Ordre de Saint-Louis, 510. — Hauteur de Louis XIV avec l'Angleterre, 511. — Nouveaux ports, *ibid.* — Marine, *ibid.* — Colonies, 512. — Mémoires de tous les intendants pour l'instruction du Dauphin, duc de Bourgogne, 513. — Ce que fit Louis XIV; et ce qui restait à faire, *ibid.* — Changements heureux dans la nation, 515. — Plus de politesse et d'agréments qu'auparavant, 516. — Aisance générale, 517. Paris centre des arts, *ibid.*

CHAP. XXX. — Finances et règlements, 518. — Colbert, *ibid.* — Peu d'intelligence alors dans la nation, 519. — Défense au parlement de faire des remontrances avant l'enregistrement, 520. — Édit de 1666 enregistré à la chambre des comptes et à la cour des aides, 521. — Abus, *ibid.* — Colbert ne peut faire tout le bien qu'il veut, 523. — Traitants, *ibid.* — Le Pelletier, contrôleur général, 524. — Meubles d'argent proscrits, *ibid.* — Réformes nuisibles, 525. — La guerre appauvrit toujours, *ibid.* — Capitation, 526. — Dixième, *ibid.* — Chamillart, ministre, 527. — Desmarets, ministre, 528. — Combien d'argent dans le royaume, 530. — Industrie, vraie richesse, 531. — Culture, *ibid.*

CHAP. XXXI. — Des sciences, 534. — Sorciers, 538. — Superstitions, *ibid.* — Philosophie nécessaire, *ibid.*

CHAP. XXXII. — Des beaux-arts, 539. — Éloquence, *ibid.* — Jean de Lingendes, 540. — Balzac, *ibid.* — Voiture, 541. — Vaugelas, *ibid.* — Patru, *ibid.* — Le duc de La Rochefoucauld, *ibid.* — Pascal, *ibid.* — Bourdaloue, 542. — Bossuet,

ibid. — Fénelon, 544. — La Bruyère, 545. — Bayle, 546. — Pellisson, *ibid.* Saint-Réal, *ibid.* — Le grand Corneille, 547. — Racine, 548. — Molière, 549. — Boileau, 550. — La Fontaine, *ibid.* — Quinault, *ibid.* — Lamotte, 551. — Rousseau, *ibid.*

CHAP. XXXIII. — Suite des arts, 555. — Musique, *ibid.* — Lulli, *ibid.* — Architecture, *ibid.* — Peinture, 556. — Académie de peintres français à Rome, *ibid.* — Sculpture, 557. — Médailles, *ibid.* — Gravures, *ibid.* — Chirurgie, 558.

CHAP. XXXIV. — Des beaux-arts en Europe du temps de Louis XIV, 558. — Pourquoi ce siècle est celui de Louis XIV, 559. — Milton, *ibid.* — Dryden, 560. Pope, *ibid.* — Addison, *ibid.* — Newton, 561. — Locke bien au-dessus de Platon, 562. — Hevelius, 563. — Munificence singulière de Louis XIV envers Hevelius, *ibid.* — Leibnitz, *ibid.*

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 05 October, 2018